

Diéreville

RELATION DU VOYAGE
DU PORT ROYAL DE L'ACADIE

suivie de
POÉSIES DIVERSES

ÉDITION CRITIQUE
PAR NORMAND DOIRON



BNM

LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

RELATION DU VOYAGE
DU PORT ROYAL
DE L'ACADIE,
OU DE
LA NOUVELLE FRANCE
suivie de
POÉSIES DIVERSES

BIBLIOTHÈQUE DU NOUVEAU MONDE

comité de direction

Roméo Arbour, Yvan G. Lepage, Laurent Mailhot,
Jean-Louis Major

Écrits de la Nouvelle-France
dans la même collection

Jacques Cartier, *Relations*
(Michel Bideaux)

François-Xavier de Charlevoix, *Journal d'un voyage I,II*
(Pierre Berthiaume)

Lahontan, *Œuvres complètes I,II*
(Réal Ouellet et Alain Beaulieu)

La « Bibliothèque du Nouveau Monde » entend constituer un ensemble d'éditions critiques de textes fondamentaux de la littérature québécoise. Elle est issue d'un vaste projet de recherche (CORPUS D'ÉDITIONS CRITIQUES) administré par l'Université d'Ottawa et subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

BIBLIOTHÈQUE
DU NOUVEAU MONDE

Diéreville

RELATION DU VOYAGE
DU PORT ROYAL
DE L'ACADIE,
OU DE
LA NOUVELLE FRANCE
suivie de
POÉSIES DIVERSES

Édition critique
par
NORMAND DOIRON
Université McGill

1997
Les Presses de l'Université de Montréal
C. P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal (Québec), Canada
H3C 3J7

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a contribué à la publication de cet ouvrage.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Diéreville, N. de, époque 1699-1711

Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle-France, suivie de Poésies diverses

Éd. critique / par Normand Doiron.

(Bibliothèque du Nouveau Monde)

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 2-7606-1710-6

1. Diéreville, N. de, époque 1699-1711 — Voyages — Nouvelle-Écosse. 2. Nouvelle-Écosse — Descriptions et voyages — Ouvrages avant 1800. 3. Provinces maritimes — Descriptions et voyages — Ouvrages avant 1800.

4. Acadie. I. Doiron, Normand, 1955- II. Titre.

III. Collection.

FC2025.1.D543 1997 917.16'041 C97-900900-6

F1037.D44 1997

Comprend des références bibliographiques.

«Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie et par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.»

ISBN 2-7606-1710-6

Dépôt légal, 3^e trimestre 1997

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

© Les Presses de l'Université de Montréal, 1997

INTRODUCTION¹

À mon fils, Étienne

Rien, mieux que les énigmes qu'il se plut à publier dans le *Mercurie galant*, ne caractérise peut-être Diéreville et son œuvre. De l'homme, on ne savait en effet presque rien, à peine ce qu'il fallait pour que, derrière ses allusions obscures et les rares indications de ses contemporains, on devinât un personnage plus complexe que le petit chirurgien ou le naturaliste normand auquel le réduisaient les notices biographiques. On ignorait la date de sa naissance, celle de sa mort, et jusqu'à son véritable nom. De l'œuvre, on ne connaissait en pratique que la *Relation du Voyage du Port Royal* (1708), dont l'ambiguïté, au lieu qu'elle l'ait stimulée, semble avoir découragé la recherche.

Si l'énigme reste en partie, à jamais sans doute, indéchiffrable, la «Bibliothèque du Nouveau Monde» permet aujourd'hui de l'éclaircir et d'offrir une édition qui renouvelle entièrement la lecture. Nous publions pour la première fois l'ensemble d'une œuvre dont la *Relation*, si elle occupe toujours la première place, représente à peine la moitié. Nous appuyant sur des documents inédits, nous précisons les principales dates de la vie de Diéreville et tentons de cerner au plus près le milieu littéraire auquel il appartenait.

1. Pour la liste des sigles et abréviations, voir *infra*, p. 137.

*Essai de biographie**Polygraphes et biographes*

DIEREVILLE (N. de), voyageur français, auteur d'une *Relation* concernant Port-Royal et l'Acadie. Il naquit à Pont-l'Évêque, dans le Calvados, vers le milieu du XVII^e siècle. Les uns en font un chirurgien, d'autre[s] un négociant ou [un] officier.

À ces quelques lignes tirées du *Dictionnaire général* (1931) de Louis-Marie Le Jeune se ramène, chez la plupart des biographes, notre connaissance de Diéreville. Si ce n'est de l'initiale «N. de», qu'il ne justifie pas et qui semble arbitraire, Le Jeune répète d'ailleurs ce qu'on trouvait un siècle plus tôt, par exemple dans la *Nouvelle Biographie générale* (1855) de Ferdinand Hoefer. Parmi les meilleurs bibliographes modernes, Joseph Sabin², suivi par Gérard Malchelosse³, donne l'initiale «M.», mais sans la justifier davantage.

Quant au nom «Diéreville», qui pourrait désigner tout aussi bien un patronyme, un titre, ou un pseudonyme comme le croyait l'abbé Tougard⁴, il connaît toutes les vicissitudes. À la fin de l'épître dédicatoire de la *Relation*, on trouve : «DIE'REVILLE», où l'apostrophe remplace l'accent aigu à la majuscule, suivant une pratique qu'on trouve chez d'autres éditeurs de l'époque. C'est la forme que prend en général la signature des poèmes parus dans le *Mercur galant* : «Diéreville du Pontlevesque». On trouve aussi au XVII^e siècle la forme sans accent : «Diereville» ; mais exceptionnellement celle avec l'accent grave : «Dièreville», qu'ont pourtant suivie la plupart des biographes modernes, dont J. C. Webster. On trouve encore dans le *Mercur galant* (juillet 1690) et chez Tournefort la forme qui supprime un *e* : «Dierville» ; chez Théodore de Blois⁵, celle qui redouble le *r* : «Dierreville». On trouve même

2. Joseph Sabin, *Dictionary of Books relating to America*, 1873, New York, J. Sabin and Sons, vol. 5, p. 419.

3. G. Malchelosse, «La bibliothèque acadienne», 1954, p. 281.

4. Abbé Tougard, *Petits auteurs normands du règne de Louis XIV*, 1896, p. 14.

5. Théodore de Blois, *Histoire de Rochefort*, 1733, p. 259.

souvent, alors que le contexte indique avec évidence qu'elles désignent notre auteur, des formes altérées : «Diéteville», par exemple⁶.

Dès le début du XIX^e siècle, des biographes ont proposé de nouvelles pistes, qui ne furent que timidement suivies : «Diéreville s'était fait connaître par plusieurs pièces fugitives en vers, insérées dans le *Mercur galant*, lorsqu'il s'embarqua à La Rochelle, le 20 août 1699 [...]»⁷. L'édition critique de la *Relation* par John Clarence Webster, qui publie séparément une édition anglaise de la correspondance acadienne contemporaine, marque un progrès décisif des connaissances. Mais étrangement, ni Webster ni Melvin Gallant, cinquante ans plus tard, ne semblent apercevoir l'importance d'établir une bibliographie des œuvres complètes de l'auteur. De même, on s'étonne que les plus grands historiens, quand ils s'approchent de Diéreville, sont comme entraînés aux plus flagrantes inexactitudes. Ainsi Louis André et Émile Bourgeois affirmaient que «Diéreville était un chirurgien qui accompagna l'intendant Bégon dans la Nouvelle-Écosse⁸», alors qu'on sait très bien que Michel Bégon de Rochefort ne se rendit jamais en Acadie.

Le lecteur voudra bien croire que nous relevons les erreurs de nos devanciers dans le seul but de montrer qu'elles tiennent moins peut-être à l'histoire d'une œuvre que, dans son principe, à cette œuvre elle-même, hybride dans sa forme, adoptant l'énigme pour emblème.

Diéreville voyageur : la dédicace à Michel Bégon

La *Relation du Voyage du Port Royal* s'ouvre sur une épître dédicatoire à Michel Bégon, que tous ont regardé comme le

6. P.-D. Ranguet, «Michel et Madeleine Bégon», dans *Biographie sainton-gaise*, 1851, p. 78.

7. L.-G. Michaud, *Biographie universelle*, 1814, vol. 11, p. 339.

8. Louis André et Émile Bourgeois, *les Sources de l'histoire de France. XVII^e siècle (1610-1715)*, Paris, Picard, vol. 1, 1913, p. 260.

personnage clé permettant d'accéder à une meilleure connaissance de Diéreville. Michel Bégon (1638-1710), cinquième du nom, seigneur de la Picardière, des Murblins et autres lieux, intendant des Îles d'Amérique (1682-1685), des galères à Marseille (1685-1688), de la marine à Rochefort (1688-1710), de la généralité de La Rochelle (1694-1710), est un personnage bien connu des historiens. Son fils, Michel Bégon, sixième du nom, fut intendant de la Nouvelle-France (1711-1725). Par le mariage, le 14 décembre 1648, de Marie Charron, dont la mère était une Bégon, avec Jean-Baptiste Colbert, la famille était liée à la plus haute administration.

Qui s'intéresse à Michel Bégon de Rochefort ne peut manquer de percevoir l'admiration respectueuse que semblent avoir unanimement ressentie ses contemporains. D'une part, il incarne l'idéal du fonctionnaire d'Ancien Régime. Infatigable serviteur de la monarchie, il sait conserver une belle indépendance, applique rigoureusement les règles, mais leur donne un visage humain, les regardant à la lumière d'une charité que tous ont louée. Il fit entièrement reconstruire Rochefort. Le bien de l'État ne se séparait pas dans son esprit du soulagement de la « misère des peuples ». Pendant la famine qui sévit au cours du cruel hiver de 1709, il engage sa fortune personnelle et distribue le pain⁹. D'autre part, Michel Bégon incarne l'idéal un peu désuet de l'humaniste de province. Il fut l'un des plus grands curieux de son siècle. Georges Duplessis a réuni des extraits de ses lettres qui mettent en évidence la passion du collectionneur et de l'érudit¹⁰. À côté d'une bibliothèque de sept mille volumes, sans compter les manuscrits, un cabinet d'estampes, une collection de médailles, une galerie de tableaux des grands maîtres, des recueils de cartes, des albums attiraient les étrangers qui répandaient sa réputation. Il entretenait une correspondance avec tous ceux qu'il jugeait capables d'enrichir de quelque rareté sa bibliothèque ou son cabinet. L'abbé Nicaise, Bayle, Perrault sont quelques-uns des noms formant la longue liste de ces savants épistoliers. C'est d'ailleurs à l'initiative de Bégon qu'on doit *les Hommes illustres* (1696-1700) :

9. Y. Bezar, *Fonctionnaires maritimes et coloniaux sous Louis XIV*, 1932, p. 155.

10. G. Duplessis, *Un curieux au XVIII^e siècle, Michel Bégon*, 1874.

Bégon offrit à Perrault de s'unir à lui; il lui donna les mémoires qu'il avait déjà réunis et il continua à s'occuper des gravures. Il laissa à Perrault l'honneur de signer le livre, mais leur collaboration ne s'interrompit pas depuis 1692 jusqu'à 1700¹¹.

Théodore de Blois décrit Bégon comme un «généreux Mécenas¹²». Jean Liron fera de même quelques années plus tard : «Il ne lui a manqué pour être un Mécenas des gens de Lettres de son temps, que des richesses proportionnées à l'inclination naturelle & au desir sincere qu'il avoit de leur faire du bien¹³.» Sous le nom de «Théagene» que lui donne Diéreville¹⁴, il est encore associé à une figure de mécène. Vérité ou simple artifice rhétorique, notre voyageur a su convaincre tous les biographes que sa *Relation* répondait à la demande de l'intendant : «Vous me fites l'honneur de me la demander en Vers, dans le moment que je pris congé de vous pour m'embarquer¹⁵.» Michel Bégon n'en était d'ailleurs pas à sa première dédicace :

M. Lauthier lui dédia l'Abregé de la Vie du Célèbre M. de Tournefort; Picault fameux Graveur, de la Ville de Blois, lui dédia les Batailles d'Alexandre, de moyenne grandeur; M. Rigord, de Marseille, sa docte Dissertation sur Hérode Antipas [...]. Nolin, Géographe du Roy, lui dédia aussi sa Carte de la Généralité de la Rochelle; & l'abbé du Jarry, sa Description de Rochefort, en Vers [...]¹⁶.

De même, Charles Plumier, non content de lui dédier sa *Description des plantes de l'Amérique* (1693), «avait une estime si particuliere pour M. Bégon, qu'il a donné son nom à quelques plantes (*Begonia*) qu'il a découvertes aux Isles de l'Amérique¹⁷».

L'intérêt du personnage et l'attachement qu'on éprouve pour Bégon expliquent les efforts qu'ont déployés les historiens

11. Y. Bezard, *op. cit.*, p. 182.

12. Théodore de Blois, *op. cit.*, p. 85.

13. Jean Liron, *Singularités historiques et littéraires* [...], Paris, Didot, 1738, t. I, p. 413.

14. Voir *infra*, p. 169.

15. *Infra*, p. 145.

16. Théodore de Blois, *op. cit.*, p. 84.

17. *Ibid.*, p. 86.

pour le mieux connaître. Dans l'ouvrage qu'elle lui consacre, Yvonne Bezard cite à maintes reprises les archives de la famille, telles qu'elles étaient encore conservées en 1932 par les descendants de Bégon, au château de Gemeaux. Notamment une pièce de 1703 que composa, au moment où Bégon venait de subir l'opération de la « taille », pour tirer les pierres de la vessie, « un poète naïf et très bien intentionné¹⁸ » qui pourrait bien être Diéreville, d'autant qu'il avait composé, deux ans plus tôt, deux poèmes¹⁹ dédiés à Fagon, opéré dans les mêmes circonstances. Nous avons tout tenté pour consulter ces fonds privés. Nous sommes entré en contact avec les membres vivants de la descendance de Bégon, notamment avec le baron Charles Loppin de Gemeaux, propriétaire des archives familiales. Son accueil courtois nous réservait cependant la plus grande déception, car il nous assura que toutes les pièces concernant Bégon étaient soit détruites, soit disparues.

Diéreville n'a pu manquer d'écrire à son protecteur, avant, pendant ou après son voyage. À l'époque où Yvonne Bezard eut accès aux archives du château de Gemeaux, alors que John Clarence Webster préparait son édition de la *Relation*, cette correspondance et probablement de nombreux poèmes inédits de Diéreville existaient encore. Sans doute sont-ils aujourd'hui perdus à jamais, et avec eux toute chance de découvrir un autographe de l'énigmatique voyageur.

Mais les lettres de Bégon à son ami Cabart de Villermont (1628?-1707) et le témoignage de quelques autres documents suffisent à nous convaincre que Diéreville, au moment de partir en Acadie (1699), était déjà depuis longtemps un familier des Bégon. Théodore de Blois rapporte l'« épitaphe » de M^{me} Bégon,

18. Y. Bezard, *op. cit.*, p. 291. Voici cette pièce: « Le ciel favorable à nos vœux / Répond enfin à notre envie; / Un mal cruel et dangereux / Ne menace plus votre vie... / Avec quelle constance et quelle fermeté / Avez-vous soutenu ce terrible bandage / Où le corps partout arrêté / Fait trembler le plus grand courage! / À quelle triste épreuve, hélas, étiez-vous mis! / Et ce n'était que le prélude / D'une opération plus cruelle et plus rude / Qui ne fit seulement trembler que vos amis. / Ces vœux, ces prières publiques / Qu'ils faisaient pour vous chaque jour, / Étaient des marques authentiques / De leur crainte et de leur amour... »

19. Voir *infra*, p. 549-550.

épouse de l'intendant, et rappelle la bienfaisance qui l'avait conduite à fonder l'Hôpital des Orphelines de Rochefort : « C'est pour en conserver le souvenir, qu'un habile Poète, M. Dierreville, en a rassemblé les plus beaux traits²⁰. » On trouve encore des renseignements sur Diéreville dans la correspondance de Bégon, publiée par Louis Delavaud et Charles Dangibeaud. Indirectement d'abord, concernant un secrétaire de Bégon, Pierre Dières (1660-1743), nommé écrivain extraordinaire de la Marine en 1691²¹. Disons seulement pour l'instant que ce personnage est vraisemblablement le frère de notre auteur. Diéreville évoque sa présence à Rochefort, à la fin de sa *Relation*²². C'était déjà une bonne recommandation auprès de Bégon, reconnu pour son népotisme. Puis, dans une lettre en date du 17 mars 1697, Diéreville est directement nommé par Bégon qui dîne chez les Rouillé²³ : « Madame Rouillé envoya chercher le regard²⁴ des portraits de MM. de Santeul et Gourdan²⁵ dont elle me fit présent au bas duquel est le distique que vous m'avez envoyé que le sieur Diereville a ainsi traduit en français²⁶. » Cette traduction indique que Diéreville entretenait des liens privilégiés non seulement avec Bégon, mais peut-être aussi avec son confident, Cabart de Villermont. À la recherche de nouveaux détails, nous avons dépouillé une grande partie de la correspondance inédite de Villermont, mais en vain. Tout au plus une phrase, extraite d'une lettre de Beaujeu, en date du 4 septembre 1699, pourrait-elle

20. Théodore de Blois, *op. cit.*, p. 259. Pour l'épithaphe, voir *infra*, p. 542.

21. *LBM*, t. I, p. 35.

22. Voir *infra*, p. 342.

23. L. Delavaud et Ch. Dangibeaud notent : « Est-ce Hilaire Rouillé (1651-1729), procureur général de la Chambre des comptes, directeur général des finances en 1715, ou son frère Pierre-Antoine, sieur de Marbeuf (1657-1752), président du Grand Conseil, ambassadeur à Lisbonne (1697-1703), à Bruxelles, créé comte de Jouy... ou quelqu'autre Rouillé? » (*LBM*, t. I, p. 266, n. 1).

24. « On appelle en peinture un regard, deux portraits de même grandeur qui se regardent l'un l'autre, dont l'un est tourné à droite, & l'autre à gauche » (Furetière).

25. Simon Gourdan (1646-1729), chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Victor, réputé pour sa piété. Il a laissé six volumes in-folio, demeurés manuscrits : « Les vies et les maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor », 1693 (Bibliothèque Mazarine, mss 3349-3354).

26. *LBM*, t. I, p. 266. Pour la traduction de Diéreville, voir *infra*, p. 540.

concerner Diéreville: «[...] un chirurgien et un écrivain pour diriger la cargaison d'un vaisseau²⁷».

La traduction du distique de Villermont indique encore que Diéreville était probablement lié à Bégon par Jean-Baptiste Santeuil. Ce détail a son importance, car le fait que Diéreville a traduit des poèmes de Santeuil ne prouve pas qu'il le connaissait. Nous traiterons plus longuement de ce poète néo-latin: il n'importe ici que de produire les arguments qui confirment ses liens avec Bégon, et donc avec Diéreville. D'abord, Santeuil figure en bonne place parmi les *Hommes illustres*. Nous savons quel rôle déterminant joua Bégon dans le choix des candidats à l'immortalité. Ne l'était pas qui voulait: Scarron et même Molière se virent refuser les suffrages de l'intendant²⁸. Mais l'on y voit Santeuil, avec «[s]es cheveux hérissés, ses yeux hagards, sa tête de farfadet²⁹», et la biographie qui accompagne ce portrait, à laquelle Bégon lui-même a sans doute contribué, sera reprise dans la préface de la troisième édition des *Opera omnia* (1729). Bégon avait connu Santeuil assez tôt. Plusieurs monuments de Rochefort portaient des inscriptions latines du poète que tout le siècle reconnut comme le génie de cette littérature lapidaire. À Paris, des arcs, des statues, des fontaines portent encore sa marque glorieuse. Dès le 12 février 1682, à l'époque où Diéreville commençait de publier dans le *Mercure galant*, une lettre de l'abbé Belon à Villermont nous montre Bégon et Santeuil fréquentant chez les Rouillé, les mêmes certainement dont il fut question à propos de la traduction du distique de Villermont:

Si vous venez, Monsieur, aujourd'hui ou demain dîner chez M. Rouillé, nous ferons la partie pour avoir un jour de la semaine prochaine M^r de Santeuil. Quand nous le tiendrons, nous luy ferons tant de caresses et nous luy ferons boire tant de ratafia qu'il nous donnera pour M. Bégon les plus belles et les plus heureuses devises du monde³⁰.

27. BNP, mss, anc. fonds fr., 22807, f° 275.

28. *LBM*, t. I, p. 51, 8 février 1689.

29. Y. Bezard, *op. cit.*, p. 184.

30. Lettre de l'abbé Belon à Cabart de Villermont [BNP, anc. fonds fr., 22799], citée par Auguste Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris, Plon, 1872, article «Santeuil».

Encore plus précis s'avère le témoignage de Théodore de Blois, concernant les rapports de Santeuil avec la famille Bégon :

M. Colbert avoit épousé Mademoiselle de Menars. Elle étoit sœur de M. le Marquis de Menars, Président à Mortier, qui acheta la célèbre Bibliothèque de M. de Thou [...]. Santeuil fit une Pièce qui a pour titre : *Bibliotheca Thuana, nunc Menarsiana* [...]. Mademoiselle de Menars, épouse de M. Colbert, étoit cousine de M. Bégon [...] ³¹.

Puis l'historien témoigne de la vive admiration qu'éprouvait le poète pour l'intendant :

La tendresse bienfaisante de M. Bégon pour sa Patrie lui a tant fait d'honneur, qu'un de nos meilleurs Poetes, Santeuil, l'a célébrée dans ses Vers. Il en fait le fondement de son éloge, dans le Distique qu'il a fait, pour être placé sous le Portrait de ce Grand Homme : le voici. *In vultu agnoscas* [...] ³².

Théodore de Blois donne encore une traduction, qui est en fait une amplification qu'on peut, sans grand risque d'erreur, attribuer à Diéreville ³³.

Enfin, on trouve dans la correspondance publiée par Delavaud et Dangibeaud une autre confirmation des liens de Diéreville avec Bégon et Santeuil. Reçu à Chantilly, celui-ci avait composé un poème sur le soufflet que lui avait donné la duchesse de Bourbon. Diéreville en fit une traduction ³⁴ qui parut en janvier 1695 dans le *Mercure galant*, puis en février dans le troisième tome du *Recueil de pièces curieuses* (1694-1696) d'Adrien Moetjens, à La Haye. Bégon la lut, avant même la version originale latine, comme il l'indique dans une lettre à Villermont, en date du 16 janvier

31. Théodore de Blois, *op. cit.*, p. 77.

32. *Ibid.*, p. 90-91.

33. *Ibid.*, p. 91 : « Blois, Ville heureuse, en cette Image / Reconnois tous les traits, les yeux & le visage / D'un de tes fameux Citoyens : / S'il reçut de toi la naissance, / Tu sentis les effets de sa reconnaissance ; / Tu lui fis voir le jour, il te combla de biens ; / Il sortit de ton sein, par-là tu fus sa Mere, / Par ses bienfaits il fut ton Pere. »

34. Voir *infra*, p. 531-534.

1695. À moins qu'il en ait obtenu copie avant publication, directement des mains de Diéreville: «J'ay leu avec plaisir la traduction des vers de Santeul sur le soufflet qu'il a receu, j'espère qu'on m'envoyra les latins, qui auront un nouvel agrément³⁵.»

Diéreville naturaliste

Diéreville est encore lié à Bégon par ses connaissances en botanique. Il indique lui-même que l'une de ses missions en Acadie consiste à rapporter des spécimens pour le Jardin royal des plantes, encore qu'il ne précise pas à quel titre³⁶. Dans une lettre au ministre, Villebon confirme cette indication: «Je ne manqueray pas Monseigneur de le [Diéreville] favoriser et de luy rendre tous les services qui dépendront de moy, il y a dans ce pays des plantes fort curieuses et dont les sauvages font un très bon usage dans leurs maux³⁷.» On sait par ailleurs la passion de l'intendant pour une science qui connut, dans la seconde moitié du xvii^e siècle, une véritable révolution. C'est l'un des visages de l'insatiable curieux. Bégon possédait à Rochefort un jardin dont il s'enorgueillissait. Mais surtout, en étroit contact avec Tournefort et Fagon, il travaillait à enrichir le Jardin du roi.

Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708) fut le premier botaniste à distinguer clairement le genre et l'espèce. Sa classification dura un siècle environ. Il quitte la France quelques mois après Diéreville, le 5 mars 1700, chargé d'une importante mission scientifique dans le Ponant. Mais avant de partir, il prend soin d'envoyer à Bégon un exemplaire de ses *Institutiones rei herboriæ*: «M^r de Tournefort a envoyé pour moy à Monsieur Dezallier, quelques jours avant son départ, le nouveau système qu'il a fait sur la Botanique³⁸.»

35. *LBM*, t. I, p. 244.

36. «J'étois chargé du soin glorieux d'en cueillir [des plantes] / Pour le Jardin Royal du plus grand des Monarques» (*infra*, p. 323).

37. Villebon, «Lettre au Ministre», au Fort Saint Jean, le 27 octobre 1699, ANP, Col., C¹¹D-3, f^o 214; ANC, C-11,360, p. 502-503.

38. *LMB*, t. II, p. 17, le 8 avril 1700.

Lors de son voyage de convalescence à Bagnères, en 1698, Bégon paraît souvent ne s'intéresser aux gens que dans la mesure de leurs connaissances en matière de botanique : «Le juge est un fort honneste homme, qui a de l'esprit et de l'érudition ; il est curieux en plantes et en fleurs [...]»³⁹. En fait, toute la correspondance écrite de Bagnères nous le montre moins occupé de prendre les eaux que de découvrir quelque trésor pour le Jardin du roi. En constante liaison avec Tournefort, il nous fait pénétrer dans le cercle des savants qui sillonnent la France sans relâche :

On sçait icy, Monsieur, la justice qui est due à vostre mérite et vous y avez laissé une réputation qui fait plaisir à vos amis. J'ai cherché à faire connaissance avec ceux qui cherchent dans les montagnes des plantes curieuses pour le Jardin royal ; ils m'ont apporté toutes celles qui se peuvent transporter et m'ont donné des graines dont j'espère enrichir le Jardin des plantes dont j'ay donné la conduite à M. Gallot, qui me promet d'y mettre tout ce qu'il trouvera de curieux aux environs de Rochefort, et de prendre un grand soin de ce qui me sera envoyé des isles. Il verra avec plaisir ce que je luy porte d'icy, dont je ne vous fais pas le détail, parce que vous le sçavez comme moy, ne m'estant chargé d'autre chose que de ce qu'on vous a envoyé⁴⁰.

Or, l'un des principaux documents que nous possédions sur Diéreville est précisément de la main de Tournefort. Il s'agit de la description, parue dans l'*Histoire de l'Academie royalle des sciences de 1706*, de spécimens rapportés par Diéreville de l'Acadie : le *Chelone acadensis* (aujourd'hui *Chelone glabra*), et le *Diervilla acadensis* (aujourd'hui *Diervilla Lonicera*), espèce d'un genre que Tournefort dédie au voyageur. «Je ne connois, écrit-il, qu'une espece de ce genre, que M. Dierville Chirurgien du Pont-l'Evêque, fort éclairé dans la connoissance des Plantes a apportée d'Acadie⁴¹.» Ainsi que le remarquait François Boisard dans sa *Notice [...] sur les hommes du Calvados qui se sont fait remarquer*, «ce

39. M. Bégon, «À M. le comte de Gacé, du 19 sept. 1698», *Voyage à Bagnères*, p. 59.

40. *Ibid.*, «À M. de Tournefort, du 15 sept. 1698», p. 54-55.

41. Tournefort, «Suite de l'établissement de quelques nouveaux genres de Plantes», dans *Histoire de l'Academie royalle des Sciences de 1706*, p. 85.

bel arbrisseau à fleurs jaunes» fut pour beaucoup dans la réputation du voyageur en Acadie. Linné conserva le nom de *Diervilla*, pour en faire une espèce du genre *Lonicera*, puis Jussieu rétablit le genre. «Ces illustres parrains, en consacrant ainsi le souvenir de la modeste conquête de notre navigateur, ont plus fait pour sa renommée que ses voyages et ses écrits⁴².» Dans sa fameuse *Flore laurentienne*⁴³, le frère Marie-Victorin continue de perpétuer la mémoire de notre voyageur.

On peut facilement imaginer que Diéreville, peut-être par l'intermédiaire de Bégon, fut un correspondant officiel de Tournefort. Le frère Marie-Victorin l'affirme⁴⁴, quoique sans preuve, et place Diéreville sur le même pied que Michel Sarrazin (1659-1735), médecin du Roi à Québec, qui envoie à Tournefort «les plantes les plus remarquables du pays». Le dernier quart du XVII^e siècle fut «une période de grande activité botanique en Nouvelle-France⁴⁵». Le frère Marie-Victorin assure même que le chef-d'œuvre de Tournefort, les *Institutiones rei herboriæ*, s'avère «intimement associé à l'histoire de la Botanique laurentienne, car il porte de nombreuses traces des travaux [...] qui se poursuivaient alors en Nouvelle-France⁴⁶». D'une manière moins spectaculaire sans doute, la zoologie connaissait le même développement et suscitait les mêmes recherches de la part des voyageurs. Ainsi, le 6 octobre 1700, le ministre félicite le sieur d'Iberville d'avoir «apporté de l'Amerique quelques animaux qui seroient propres pour la Menagerie du Roy⁴⁷».

En fait, au moment de son voyage, Diéreville était probablement depuis longtemps au service du Jardin des plantes. Tout le laisse croire, ses liens avec Tournefort et Fagon, et jusqu'au pseudonyme sous lequel paraissent, en 1682, ses premiers poèmes dans le *Mercure galant*: «le Berger Alcidon, du

42. F. Boisard, *Notice biographique [...] sur les hommes du Calvados*, 1848, p. 110.

43. Frère Marie-Victorin, «Famille des Caprifoliacées», dans *Flore laurentienne*, p. 535.

44. *Ibid.*, p. 13.

45. *Ibid.*, p. 12.

46. *Ibid.*, p. 13.

47. ANP, Mar., B² 149, f^o 6^{vo}.

Fauxbourg S. Victor ». Aucun doute sur le fait qu'il s'agit bien de notre auteur, qui la même année révèle sa véritable identité : «DIEREVILLE du Pont-Levesque, cy-devant le Berger Alcidon, du Fauxbourg S. Victor. » Or c'est justement dans ce faubourg que se trouvent les terrains, acquis en 1633, du Jardin royal des plantes. Par métonymie, c'est même souvent le nom qu'on lui donne au XVII^e siècle, et Bégon dans sa correspondance le fait plus d'une fois : «J'ay envoyé exprès dans les montagnes un homme dont on se sert pour le Jardin de médecine du faubourg Saint-Victor⁴⁸.»

Le Jardin des plantes avait été créé par Gui de La Brosse en 1626. Au grand mécontentement des médecins de la Faculté, il dépendait directement du roi, qui en confia la direction effective à son premier médecin. La lutte incessante entre la Faculté et le Jardin explique en partie qu'il se développa lentement. Son essor date des années 1670, alors qu'allait y occuper des chaires importantes, puis en assurer la direction, celui qu'on peut regarder comme son véritable fondateur : Guy-Crescent Fagon (1638-1718), petit-neveu de Gui de La Brosse, par lequel il fut élevé au Jardin. Ainsi que le dit bien Fontenelle : «Fagon naquit dans le Jardin Royal, et presque en même temps que luy⁴⁹.» Premier médecin de Louis XIV, Fagon devint à partir de 1693 l'un des plus importants personnages de la cour. Bégon entretenait avec lui des relations suivies : «M. Fagon, écrit-il en 1698, m'a toujours fait l'honneur de prendre part à la conservation de ma santé⁵⁰.» C'est Fagon, grand adepte du thermalisme, qui lui avait conseillé de prendre les eaux à Bourbon. C'est encore Fagon, probablement, qui lui conseilla d'entreprendre le voyage de Bagnères, car il avait accompagné le duc du Maine à Barèges, non loin de là dans les Pyrénées. Bégon se sentait l'obligé de Fagon, de sorte qu'il eût aimé lui exprimer sa reconnaissance de manière éclatante, mais la chose n'était pas facile :

48. M. Bégon, «À M. Galot, médecin du Roy et de la marine, du 16 sept. 1698», *Voyage à Bagnères*, p. 56.

49. Fontenelle, «Éloge de Fagon», dans *Pages choisies* par Henri Potez, Paris, Armand Colin, 1909, p. 224.

50. M. Bégon, «À M. Galot, médecin du Roy et de la marine, du 16 sept. 1698», *op. cit.*, p. 57.

Je voudrais bien qu'entre les plantes que j'emporte il y en eut quelqu'une qui lui [à Fagon] fut inconnue afin d'avoir le plaisir de la luy envoyer, mais je ne crois pas qu'il y en eut aucune dans le royaume qui lui eut échappé, et particulièrement icy où il a fait un séjour considérable⁵¹.

En 1704, Bégon subissait la pénible opération de la taille. De Paris, Fagon supervisa l'intervention de Collot, qui lui fit immédiatement rapport : «sachant la part que vous prenés à la santé de M. Bégon, j'ai pris la liberté de vous écrire ce mot pour vous informer de ce qui s'est passé à son opération⁵².» Enfin, l'intendant de Rochefort était si bien lié au médecin de Versailles, que le poète Urbain Chevreau associe par la rime les deux noms illustres :

Peu de Bernins dans la Sculpture ;
 Parmi les Médecins on voit peu de Fagons ;
 Peu de Poussins dans la Peinture,
 De Mansards dans l'Architecture ;
 Et tous les Intendans ne sont pas des Bégons⁵³.

Fagon encourageait l'acclimatation des plantes exotiques et les voyages d'études botaniques, particulièrement les voyages au Canada et dans les Îles, comme en témoignent les Archives de la marine. Le 15 juillet 1699, alors que Diéreville se prépare à partir pour l'Acadie, Pontchartrain écrit à Fagon :

J'ay cru Monsieur devoir donner avis que M. de Louvigny Intendant de la marine au Port du Havre a fait remettre à l'homme qui a esté chargé de conduire icy les arbustes & plantes apportées en dernier lieu des Isles de l'Amérique une somme de 600 # que le Roy a bien voulu prendre sur les fonds de la marine [...] ⁵⁴.

Ce type de commerce n'était pas exceptionnel, et sans doute Bégon et Fagon joignaient-ils régulièrement leurs efforts pour le stimuler.

51. *Ibid.*

52. «Collot à Fagon, de Rochefort, le 27 mars 1704», dans *LMB*, t. III, p. 116.

53. *Chevræana*, p. 103, cité par Théodore de Blois, *op. cit.*, p. 87.

54. ANP, Mar., B² 141.

Détail frappant, Fagon était probablement épileptique⁵⁵. Or l'on sait l'importance qu'accorde Diéreville à l'anecdote d'un officier guéri du haut mal par les soins d'une Amérindienne qui lui fit boire une infusion. Notre voyageur déplore longuement le fait qu'il ne parvint pas à retrouver la plante miraculeuse qui avait servi à la « composition du remede si rare & si salutaire⁵⁶ ».

Diéreville chirurgien

Botanique, médecine et chirurgie allaient souvent de pair. Charlevoix vante la « Description Anatomique du Castor, faite par M. SARRASIN, Correspondant de l'Académie, Médecin du Roi dans ce Pays, habile dans la Médecine, dans l'Anatomie, dans la Chirurgie & dans la Botanique⁵⁷ ». La chose n'était pas rare. La carrière de Fagon lui-même donne un brillant exemple de ce mariage, fait au détriment de la Faculté de médecine, qui contestera tant qu'elle pourra les statuts privilégiés du Jardin.

Une pièce d'archives confirme la déclaration de Tournefort. Diéreville fut bel et bien chirurgien, engagé le 24 novembre 1701 par l'Hôpital général de Pont-l'Évêque :

Il seroit tres avantageux de recevoir les offres faites par Marin Dières, Sieur de Diéreville, natif de cette ville dans laquelle il a plusieurs fois donné des marques de sa capacité. Quoy faisant l'admettre pour chirurgien dudit hopital pour y servir & donner des soingns dans toute l'etendue de son Ministaire⁵⁸.

Tiré du « Registre des délibérations de l'hôpital général », ce document (*infra*, p. 45-46) reste le seul qui permette d'identifier

55. Voir par exemple C. J. Roman d'Amat *et al.*, « Guy-Crescent Fagon », dans *Dictionnaire de biographie française*, 1975, vol. 13, p. 465.

56. *Infra*, p. 310.

57. F.-X. de Charlevoix, *Journal d'un voyage*, 1744, éd. critique par P. Berthiaume, p. 264.

58. « Registre des délibérations de l'hôpital général [de Pont-l'Évêque] », 24 novembre 1701. Nous ne saurions trop remercier M. Roland Déperville, directeur de l'hôpital de Pont-l'Évêque, de nous avoir permis de consulter non seulement le « Registre des délibérations », mais l'ensemble des archives de l'hôpital.

formellement « Marin Dières » au « Sieur de Diéreville ». Dans leur édition respective de la *Relation*, John Clarence Webster et Melvin Gallant le citaient. Mais ni l'un ni l'autre ne l'avaient vu. Le premier y renvoyait assez vaguement, s'appuyant sur une lettre de l'abbé P. Morel, curé-doyen de Pont-l'Évêque, à William F. Ganong⁵⁹. Le second cite une transcription faite par le docteur Jean Bureau, directeur de l'hôpital, dans une lettre en date du 22 août 1969, écrite au père René Beaudry, directeur des Archives du Canada à Paris.

Le docteur Bureau a donné une excellente histoire de l'hôpital général, laquelle permet de se faire une idée assez précise des maigres ressources mises à la disposition du chirurgien au tout début du XVIII^e siècle. Depuis le Moyen Âge existait à Pont-l'Évêque un *hospitium*, un asile charitable où le pèlerin pouvait « panser ses plaies et prendre quelques jours de repos⁶⁰ ». L'édit du roi, de juin 1662, ordonnant l'établissement d'un hôpital général dans chacun des gros bourgs du royaume, entraîna une réorganisation. À cette date, le mendiant ou le « passant », après avoir franchi la petite rivière d'Yvie, sur le pont du Moulin, s'engageait dans une ruelle sombre au bout de laquelle se trouvait « l'hostel-Dieu [...], composé seulement de deux salles et d'une cuisine sur une longueur de 48 pieds, ouvrant sur une petite cour à l'est⁶¹ ». Le 26 mars 1679, on entreprenait de démolir ce bâtiment vétuste pour édifier de nouvelles salles, surmontées de chambres et d'un grenier. Du dimanche 3 septembre 1684 date la naissance d'une structure administrative qui allait assurer le fonctionnement de l'hôpital, tel que le trouvera Diéreville en 1701. À la demande du roi, le père de Castol, de la Compagnie de Jésus, porteur de lettres de l'évêque, comte de Lisieux, et de Monsieur de Montausier, gouverneur de la province, convoque les habitants à se réunir « pour travailler au soulagement des pauvres de la ville et autres affaires de l'hôpital⁶² ». On désigne neuf directeurs, dont le mandat est

59. *RVPR*, p. 1. Webster date le document du 21 décembre 1701.

60. Dr J. Bureau, « Un hôpital sous l'Ancien Régime », *Bulletin de la Société des amis de Pont-l'Évêque*, n° 5, 1980, p. 5.

61. *Ibid.*, p. 25.

62. *Ibid.*, p. 6.

d'une durée de deux ans. On tiendra soigneusement le registre de cette réunion, et de toutes celles qui suivront, en la chambre du Conseil, le premier dimanche de chaque mois. Les archives de l'hôpital ont conservé deux gros volumes in-quarto, le premier s'arrêtant au 6 juin 1764.

Nous trouvons dans le Registre des délibérations de l'hôpital général deux autres mentions d'un « Marin Dières, Chirurgien ». La première dans une liste du personnel de l'hôpital datée du 3 septembre 1684, soit du jour de la réunion fondatrice du Conseil (voir *infra*, p. 45). La seconde, avec signature, en date du 16 juin 1697. Enfin, conservé aux Archives départementales du Calvados, à Caen, le tabellionage de Pont-l'Évêque et de Touques, en date du 1^{er} avril 1693, porte la mention d'un « Maistre Marin Dières, chirurgien », dont la signature est identique à celle qui apparaît dans le registre de l'hôpital. Nous avons toutes les raisons de croire que ce personnage est le père, lui-même Marin Dières, de notre voyageur en Acadie. En effet, on voit mal comment notre auteur pouvait être engagé comme chirurgien par l'hôpital général de Pont-l'Évêque en 1701, s'il figurait déjà parmi les membres du personnel en 1697.

Plusieurs passages de la *Relation* attestent l'intérêt certain que Diéreville porte à la chirurgie comme à la médecine. Avait-il étudié ou pratiqué à l'Hôtel-Dieu de Paris avant de retourner dans sa province natale? En tout cas, nous n'avons rien trouvé le concernant de près ou de loin dans les archives de l'institution. Mais Fagon avait exercé son art, pendant une courte période il est vrai, du 10 décembre 1666 jusqu'au 6 juillet 1667, à l'Hôtel-Dieu de Paris⁶³. Peut-être est-ce grâce à lui que Diéreville y a ses entrées, car il affirme avoir « vû mourir à l'Hôtel-Dieu de Paris un Sauvage qui étoit marqué » de tatouages indélébiles: « les Chirurgiens l'écorchèrent [...] sans que cela y apportât aucun changement⁶⁴. »

Diéreville s'intéresse encore à la « Térébentine » d'épinette dont se servent les Amérindiens, « remede merveilleux à tous leurs

63. Voir C. J. Roman d'Amat *et al.*, *Dictionnaire de biographie française*, vol. 13, p. 464; F. Bluche, *Dictionnaire du Grand Siècle*, p. 573.

64. *Infra*, p. 298.

maux», et particulièrement s'ils «se cassent les Bras ou les Jambes⁶⁵». Plus que l'émerveillement lui-même, devant ces vertus curatives de la gomme d'épinette qui représentent un lieu commun de la littérature de voyage, la manière et le vocabulaire de Diéreville révèlent un observateur averti. La composition de la térébentine d'Acadie, «plus fine, & plus balsamique que celle qui nous vient de Venise» ; la description des «grands plumaceaux de fine mousse⁶⁶», de la «Canule⁶⁷» qui sert au lavement de fumée réanimant les noyés ; en réalité, lorsqu'on y regarde de près, la composition d'une large part de la *Relation* suppose une connaissance, au moins élémentaire, de la médecine et de la chirurgie. En témoignage, bien sûr, la curiosité pour la «médecine des Sauvages» qui se guérissent de «leurs plus ordinaires maladies [...] par de copieuses sueurs⁶⁸». Mais on trouve chez beaucoup d'autres voyageurs cette description des sueries amérindiennes. Appartiennent spécifiquement à Diéreville, par contre, les innombrables allusions et les plaisanteries concernant d'une manière ou d'une autre les disciples d'Hippocrate et de Galien. Ainsi, dès les premières pages de la *Relation*, il développe la comparaison saugrenue, qu'il «trouve un Matelot fait comme un Medecin⁶⁹». Quand il entreprend la «peinture des Lapins», c'est pour affirmer, le premier, qu'«ils sont Lievres sans doute», et pour expliquer comment le froid les fait l'hiver devenir tout blancs :

Il agit sur les poils de tous ces animaux,
Et reserrant enfin tous leurs petits touyaux,
Il empêche le cours des suc's qui les nourrissent,
Et par ce défaut ils blanchissent⁷⁰.

Théorie fantaisiste, mais courante dans les traités de zoologie ou d'anatomie de l'époque. Quand il décrit l'original, il n'oublie pas la superstition qui veut que «les pieds fourchus de ce grand

65. *Infra*, p. 305.

66. *Infra*, p. 305.

67. *Infra*, p. 309.

68. *Infra*, p. 304.

69. *Infra*, p. 163.

70. *Infra*, p. 226.

animal » contiennent quelque « remède », dont « la Médecine [...] se sert pour garantir de chute Epileptique », puis il conclut :

Mais ce n'est pas le seul d'entre les animaux,
Dont elle ait appris l'art de guérir d'autres maux⁷¹.

Enfin, et le relevé n'est pas exhaustif, la *Relation* contient, à l'instar des comédies de Molière, plus d'une satire contre les médecins :

Qui croiroit que sans Medecins
Il fût possible de tant vivre ?
C'est peut-être, diront quelques esprits malins,
Ce qui de cent maux les délivre⁷².

Diéreville poète

Il convient d'examiner attentivement les arguments qui permettent d'identifier le voyageur au poète, car il pourrait s'agir de deux personnages différents, d'autant que Diéreville, de retour à Rochefort, affirme y retrouver trois de ses frères⁷³. Dès 1869, Louis de Veyrières se demandait si le Diéreville, auteur de « six sonnets parus jusqu'en 1701 dans le *Mercurie galant*, était le même que l'auteur de la *Relation du Voyage du Port Royal*⁷⁴ ». Trente ans plus tard, pour Frédéric Lachèvre, qui pourtant ne produisait pas de nouveaux documents, cette question devenait une affirmation⁷⁵. Il ajoute même à la *Relation* et aux sonnets une traduction de Santeuil, « La vengeance de Madame la duchesse de Bourbon », et une fable, « Le hibou et les vautours », toutes deux parues à La Haye, dans le *Recueil de Moetjens*⁷⁶. Ainsi la bibliographie de Diéreville commençait-elle à prendre forme,

71. *Infra*, p. 253.

72. *Infra*, p. 304.

73. *Infra*, p. 342.

74. L. de Veyrières, *Monographie du sonnet*, vol. 2, p. 79.

75. F. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs* [1903-1905], 1967, vol. 4, p. 314.

76. « La vengeance de Madame la duchesse de Bourbon », dans *Recueil de pièces curieuses*, La Haye, Adrien Moetjens, t. III, 1695 (voir *infra*, p. 531-534) ; « Le hibou et les vautours », dans *Recueil de pièces curieuses*, La Haye, Adrien Moetjens, t. V, 1696 (voir *infra*, p. 537-539).

mais sans qu'on cherchât à confronter l'œuvre du voyageur avec celle du poète, afin de s'assurer qu'elles provenaient d'une même plume.

Considérons d'abord les arguments externes. Le plus probant reste sans doute le témoignage de Théodore de Blois : « M. Diéreville connu par les belles Traductions qu'il a faites de quelques Pièces de Santeuil, insérées dans le dernier Recueil des Ouvrages de ce Poète, partant pour l'Acadie, fut invité par M. Bégon, à faire en Vers une Relation de son Voyage⁷⁷. » Or, sur le fait que le traducteur de Santeuil et le rimeur de sonnets sont un seul et même poète, le *Mercuré galant* ne laisse aucun doute. Par exemple, dans la livraison d'avril 1692, la traduction du poème « La France à M^r de Santeuil » est précédée de ce commentaire : « la Traduction [...] est de M^r Diéreville, dont vous avez estimé toutes les Pièces que je vous ay envoyées de sa composition⁷⁸. »

Il existe ensuite de nombreux arguments internes, dont le thème omniprésent de la Normandie. Nous avons vu que le registre de l'hôpital de Pont-l'Évêque le faisait « natif de cette ville ». C'est ainsi qu'il signe la plupart des pièces qui paraissent dans le *Mercuré galant* : « Diéreville du Pontlevesque ». Dans la *Relation*, il multiplie les références à sa province natale. Elles vont de la description des « Fauquets, ainsi nommez par les Normands⁷⁹ », à celle des jardins d'Acadie, « aussi-bien plantés de Pommiers qu'en Normandie⁸⁰ » ; à l'expression ostentatoire de ses origines : « Tout Normand que je suis⁸¹ ». De même, on trouve dans la poésie publiée par le *Mercuré* des mouvements de fierté nationale : « Moy qui suis de ces fins Normans⁸² ». La *Relation* comporte d'ailleurs un certain lexique dialectal : le mot « dale⁸³ »,

77. Théodore de Blois, *op. cit.*, p. 84-85.

78. *MG*, avril 1692, p. 32.

79. *Infra*, p. 184.

80. *Infra*, p. 201.

81. *Infra*, p. 237.

82. *EMG*, janvier 1683 ; *infra*, p. 378, v. 2

83. *Infra*, p. 160.

lequel, nous dit Furetière, est utilisé en Normandie au lieu de «tranche»; le mot «esseau⁸⁴», pour «écluse», suivant l'usage du patois normand. Mais il existe entre la poésie du *Mercur*e et celle de la *Relation* des recoupements beaucoup plus précis que ce lyrisme de la patrie locale. Ainsi, rappelant la mauvaise réputation de ses compatriotes, le voyageur évoque-t-il «la corde aux Normands si funeste⁸⁵». Or la solution d'une énigme de 1683 brandissait déjà cette plaisante menace :

Mais si-tost que je voy qu'il y va de *la Corde*,
Un Normand doit la craindre ; au diantre si j'en suis⁸⁶.

Les similitudes vont parfois jusqu'à la pure et simple reprise. À propos de l'extraordinaire fécondité des Acadiens, le voyageur remarquait lestement que «dix-huit Enfans tous vivans, c'est être fort habiles en ce métier⁸⁷». En janvier 1684, il avait fait le même compliment «À madame la Dauphine», dont l'industrie restait pourtant plus modeste :

En seize mois faire deux Fils,
C'est estre en ce Mestier, ma foy, des plus habiles⁸⁸.

Retenons un dernier exemple d'intersection. À la fin de la *Relation*, débarquant à Belle-Île en novembre 1700, Diéreville apprend la nouvelle du couronnement du duc d'Anjou, déclaré roi d'Espagne⁸⁹. Cinq mois plus tard, en mars 1701, paraissent sous son nom dans le *Mercur*e galant deux madrigaux «Sur la Royauté de Monseigneur le Duc d'Anjou⁹⁰».

Rien, si l'on examine par ailleurs la chronologie, ne permet de douter que les *Poésies diverses* et la *Relation* soient d'un seul et même auteur. Tout au plus peut-on remarquer qu'en mars 1700

84. *Infra*, p. 213.

85. *Infra*, p. 155.

86. *EMG*, avril 1683; *infra*, p. 381, v. 5-6.

87. *Infra*, p. 210.

88. *MG*, janvier 1684; *infra*, p. 417, v. 2-3.

89. Voir *infra*, p. 339.

90. *MG*, mars 1701; voir *infra*, p. 545-547.

paraissait dans le *Mercur*e l'«Enigme» de l'œuf⁹¹, signée «Diéreville», alors que celui-ci voyageait en Acadie. Mais on peut facilement supposer qu'il l'avait faite, et donnée au *Mercur*e, bien avant son départ.

Seule une forte résistance à considérer la *Relation* comme une œuvre poétique, plutôt qu'historique, semble expliquer le fait qu'on a tant tardé à dresser la bibliographie complète de Diéreville. On s'étonne qu'un érudit comme John Clarence Webster, étant donné la grande valeur de son édition par ailleurs, n'ait que vaguement noté au passage: «Diéreville [...] publia dans sa jeunesse plusieurs poèmes dans le *Mercur*e galant⁹².» Les biographies récentes, rédigées l'une par Jacques Rousseau dans le *Dictionnaire biographique du Canada*⁹³ (1969), l'autre par Marie-Aimée Cliche dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*⁹⁴ (1978), ne vont pas plus loin que Veyrières en 1869.

Dans son édition de 1985, Melvin Gallant, qui s'appuie sur le dossier rassemblé par René Beaudry et conservé aux archives de l'Ambassade du Canada à Paris, est le premier à donner des chiffres qui s'approchent de la réalité:

Lorsque Diéreville s'embarqua pour l'Acadie en 1699, il [...] n'était pas un nouveau venu à l'écriture. Il avait déjà publié quelque soixante-dix poèmes dans le *Mercur*e Galant, la grande revue littéraire du XVII^e siècle, plus quelques textes isolés⁹⁵.

Bien qu'il n'eût rien de systématique, le dépouillement effectué par Melvin Gallant avait le grand mérite de laisser entrevoir l'ampleur d'une œuvre, qui demeurait cependant inédite. En fait, c'est plus du double, c'est plus de cent cinquante poèmes, rassemblés pour la première fois, que nous présentons aujourd'hui au lecteur. La première pièce, une solution d'énigme

91. *MG*, mars 1700; voir *infra*, p. 544.

92. J. C. Webster, *RVPR*, p. 2: «*Diéreville* [...] published in his youth several poems in *Le Mercur*e galant.» Nous traduisons.

93. J. Rousseau, *DBC*, t. II, p. 195-197.

94. M.-A. Cliche, *DOLQ*, vol. 1, p. 635-637.

95. M. Gallant, *VA*, p. 15-16.

qui paraît dans le *Mercure galant*, date de janvier 1682. La dernière, si l'on néglige la reprise d'une chanson en 1743, et une courte traduction publiée en 1729, date de février 1706: c'est un «air» qui paraît dans le même périodique à la mode, et qui conclut bien dans la note cette œuvre galante. Ainsi que l'écrivait déjà l'abbé Tougard dans une plaquette de 1896: «Diéreville fut l'un des Normands les plus dévoués au *Mercure* où il publiait encore vingt ans après⁹⁶.» Dans une apostille manuscrite, René Beaudry allait même jusqu'à s'interroger sur les liens de Diéreville avec Donneau de Visé, fondateur et rédacteur du *Mercure galant*: «Diéreville paraît avoir été non seulement un collaborateur régulier, mais avoir eu même une part intime et directe à la rédaction du journal⁹⁷.»

Rien ne permet de vérifier une telle affirmation, qui cependant reste plausible, surtout quand on s'avise de la réputation dont jouissait notre poète. En 1733, Théodore de Blois le considère, nous l'avons vu, comme «un habile Poète⁹⁸». Mais nous sommes en province. L'une des chansons de Diéreville sera si populaire qu'elle sera de nouveau publiée en 1743, dans un *Recueil* de pièces fugitives⁹⁹, où le hasard tout autant que la renommée ont pu jouer. C'est déjà moins vrai pour la fable et la traduction de Santeuil¹⁰⁰ qui paraissent à La Haye, dans le *Recueil de pièces curieuses*, où Diéreville côtoie les plus grands poètes galants de son époque¹⁰¹. De même, la réédition d'Amsterdam (1710) de la *Relation* indique, sinon la réputation, du moins l'habileté du poète à rencontrer le goût de ses contemporains. Il faut encore souligner que la *Relation* était lancée en 1708 non seulement à Rouen, mais aussi à Paris, chez Barthélemy Girin, dans une édition, aujourd'hui perdue, dont nous aurons à reparler.

96. Abbé Tougard, *Petits auteurs normands du règne de Louis XIV*, p. 10.

97. «Dossier Diéreville», Archives de l'Ambassade du Canada à Paris.

98. Théodore de Blois, *op. cit.*, p. 259.

99. «Je n'aime plus ce beau séjour», *MG*, juin 1683; repris dans le *Recueil du Parnasse ou Nouveau Choix de pièces fugitives*, Paris, 1743; voir *infra*, p. 392.

100. Voir *supra*, p. 25, n. 76

101. Boileau, Chaulieu, La Fontaine, Perrault, Racine: voir J. Marmier, *Horace en France, au dix-septième siècle*, p. 342-354.

Le *Mercuré galant*, qui ne cesse de louer l'« heureux talent qu'il a pour les vers¹⁰² », laisse croire qu'il était bien connu à Paris. Dès 1683, le périodique assure que l'aventure du « Chien dans un puits » « a fait bruit parmy les Personnes du plus haut rang¹⁰³ ». La même année, lors du mariage du marquis de Montpipeau avec M^{lle} Aubry, auquel assistent la duchesse de Vivonne, M^{me} de Montespan, la princesse d'Elbeuf et M^{me} de Nevers, Diéreville « fut fort approuvé d'une belle & nombreuse Compagnie¹⁰⁴ ». Certes il s'agit d'une fête de province, mais le *Mercuré* lui donne un bel écho dans la capitale. Plusieurs poèmes de Diéreville portent d'ailleurs sur des événements de l'actualité parisienne, voire sur la vie de la cour, et tout porte à croire, comme il l'insinue plus d'une fois dans la *Relation*¹⁰⁵, qu'il y avait ses entrées. Peut-être, comme beaucoup d'autres, ne fait-il que se joindre au chœur de ceux qui louangent à distance. Toujours est-il que le *Mercuré* continue de répandre sa renommée. En 1690, plusieurs couplets de l'une de ses chansons ont été « bien receus à Paris¹⁰⁶ ». En 1697, à l'occasion de la paix de Ryswick, on publie « d'autres Vers [...] de M^r Diereville, dont le merite vous est connu, ainsi que le nom¹⁰⁷ ».

Mais plus étonnants encore que ces commentaires élogieux qui peut-être, comme le supposait René Beaudry, portaient de la main même de Diéreville, sont les noms des poètes qu'il côtoie dans le *Mercuré*. Lors d'une partie de chasse, en 1683, le roi se blesse, et tout le royaume s'émeut. Dans le numéro de septembre du *Mercuré* se trouvent trois madrigaux sur cet accident : le premier, de Madeleine de Scudéry ; le deuxième, de Diéreville¹⁰⁸ ;

102. *MG*, septembre 1693, p. 117 ; voir la chronologie, *infra*, p. 128.

103. *MG*, mai 1683, p. 149 ; voir *infra*, la chronologie, p. 122. Pour « Le chien dans un puits », voir *infra*, p. 387-390.

104. *MG*, mars 1683, p. 349 ; voir la chronologie, *infra*, p. 122. Pour l'épithalame de Diéreville, voir *infra*, p. 380.

105. Par exemple, voir *infra*, p. 148.

106. *MG*, septembre 1690, p. 279 ; voir la chronologie, *infra*, p. 126. Pour la chanson de Diéreville, voir *infra*, p. 500-501.

107. *MG*, décembre 1697, p. 14 ; voir la chronologie, *infra*, p. 131. Pour le poème de Diéreville, voir *infra*, p. 541.

108. *MG*, septembre 1683 ; voir *infra*, p. 400.

le dernier, de Guyonnet de Vertron, historiographe du roi. Nous sommes loin du petit chirurgien de province ou du subrécargue d'un navire marchand, ainsi que le regardaient ses biographes¹⁰⁹. En juillet 1690, une pièce¹¹⁰ de Diéreville, dédiée au duc du Maine, est encore précédée d'un madrigal de M^{lle} de Scudéry. En octobre 1693, notre poète chante «la Campagne du duc de Savoie¹¹¹». Précèdent immédiatement deux madrigaux, le premier de la grande Précieuse, le second de M^{me} Deshoulières. Dès 1684, Diéreville faisait allusion à la célèbre romancière qui avait dessiné la Carte de Tendre: «À une Belle, qui ne sçachant ce que c'est qu'Amour, dit à son amant qu'elle veut l'apprendre en lisant Clélie¹¹²». En fait, c'est toute l'œuvre de Diéreville et son style même qui permettent de supposer qu'il avait pénétré dans les salons et soupiré dans les ruelles.

Diéreville traducteur

Une grande partie de la réputation de Diéreville tient à ses traductions de Jean-Baptiste Santeuil, le fameux poète néo-latin du XVII^e siècle: en tout six traductions, dont certaines d'importance, paraîtront dans le *Mercure galant*, dans le *Recueil* de Moëtjens à La Haye et, de 1694 à 1729, dans les différentes éditions des *Opera* de Santeuil, à Amsterdam et à Paris. On trouve encore à la Bibliothèque nationale de Paris des placards in-quarto, sans lieu ni date, de certaines de ces pièces. C'est en tant que traducteur de Santeuil que Diéreville apparaît dans la *Bibliothèque française* (1741) de Goujet, qui lui consacre une douzaine de pages, de loin la plus longue notice historique que nous possédions sur notre auteur.

Diéreville n'est pas le seul traducteur de Santeuil. Ici nous attendait une nouvelle surprise, celle de voir figurer notre voyageur normand dans les rangs des plus grands poètes français du XVII^e siècle. Certes, Goujet le dit clairement:

109. Par exemple, voir M.-A. Cliche, *DOLQ*, vol. 1, p. 635.

110. *MG*, juillet 1690; voir *infra*, p. 498.

111. *MG*, octobre 1693; voir *infra*, p. 520-522.

112. *MG*, octobre 1684; voir *infra*, p. 444.

Santeul lui-même, quelque flaté qu'il fût, & qu'il dût être, de l'honneur qu'on lui faisoit, n'accordoit pas également son estime à toutes ces traductions; il donnoit la préférence à celles de Pierre Corneille, de M. de la Monnoie, & de quelques autres¹¹³.

Est-ce que Diéreville compte parmi ceux-ci? Difficile à dire. Mais Goujet note plus loin: «Diéreville a traduit en vers cette belle piece où Santeul célèbre les louanges de Louis le Grand.» Ce n'est pas là peu de chose, d'autant que Santeuil «lui-même la mit au commencement du recueil de ses poésies dans l'édition de 1698 à cause du sujet¹¹⁴». Cette première place lui est d'ailleurs conservée dans les éditions subséquentes. En 1729, dans la troisième édition des *Opera omnia* de Santeuil, l'auteur de la préface va même plus loin :

Toutes ses Poésies [de Santeuil], & celles de quelques autres fameux Poètes, ses contemporains, qui ont rapport à ce qui le regarde s'y trouvent. J'y ai inseré toutes les Traductions que des Personnes de bon goût, pour la Poésie Française ont faites des Pieces de notre celebre Poète¹¹⁵.

Cette édition contient toutes les traductions faites par Diéreville, et encore une fois ses «Louanges de Louis le Grand» ouvrent les trois tomes¹¹⁶.

Il est impossible, à partir de ces indications, de se faire une idée exacte des rapports de Diéreville et de Santeuil. À la limite, ils ont pu ne jamais se rencontrer, ni s'écrire, et les traductions ne seraient que des commandes d'éditeurs, avides de profiter du succès. Mais cela demeure improbable, surtout si l'on tient compte des liens de Santeuil avec Bégon.

Diéreville s'intéressa très tôt à l'œuvre de Santeuil, ainsi que le montrent deux madrigaux : le premier¹¹⁷, publié en décembre

113. C.-P. Goujet, *Bibliothèque française*, vol. 7, p. 220.

114. *Ibid.*, p. 222.

115. «Préface sur cette nouvelle édition», dans *Joannis Baptistae Santolii Victorini operum omnium editio tertia*, Paris, 1729, t. I, p. iii-iv.

116. *Ibid.*, p. 5-8, suivant immédiatement les vers latins de Santeuil; voir *infra*, p. 508-511.

117. *MG*, décembre 1683; voir *infra*, p. 416.

1683, à la louange de Bernard de La Monnoie qui vient de remporter le prix de l'Académie pour sa traduction d'une ode latine de Santeuil ; le second¹¹⁸, publié en 1684, expliquant une « Devise de M. de Santeuil », en l'honneur de Louis XIV. De plus, il semble avoir connu d'autres résidents de l'abbaye de Saint-Victor. Simon Gourdan, peut-être, qui apparaît dans la traduction du distique de Villermont, dont nous avons parlé. Puis Victor-Augustin de Mailly¹¹⁹, qui vient d'être nommé grand prieur de l'abbaye (1684), plus tard nommé évêque de Lavaur, auquel il consacre un madrigal¹²⁰. Peut-être même Diéreville a-t-il fréquenté l'abbaye assidûment, en tant que chirurgien, ou pour sa bibliothèque d'une extraordinaire richesse¹²¹. Toujours est-il qu'elle était située non loin du Jardin des plantes et que, par le pseudonyme sous lequel il publiait ses premiers poèmes dans le *Mercur*, « Alcidon du Fauxbourg S. Victor », Diéreville en quelque sorte s'y associait.

Il n'est pas inutile de retracer la carrière d'un poète auquel, de toute manière, l'œuvre de Diéreville se rattache étroitement. À l'âge de vingt ans, Jean-Baptiste Santeuil, ou Santeul (1630-1697), entra comme chanoine régulier à l'abbaye de Saint-Victor, où il resta sous-diacre toute sa vie. Il avait manifesté un talent précoce pour la poésie. Il participa à toutes les polémiques littéraires de son époque. Sur la question du merveilleux chrétien, il prit la défense des fables, dans une pièce qui sera traduite, ou plutôt imitée par Pierre Corneille¹²². D'illustres amis, dont

118. *MG*, décembre 1684 ; voir *infra*, p. 454.

119. Son frère François, abbé de Mailly, qui lui aussi « avait été mis jeune à Saint-Victor », fut « extrêmement de mes amis », écrit Saint-Simon à la date de 1705 (*Mémoires*, « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, p. 500).

120. *MG*, septembre 1684, voir *infra*, p. 443.

121. « La bibliothèque était en grande réputation [sous François I^{er}] [...]. C'était incontestablement alors la plus importante de France ; et déjà, en même temps qu'elle excitait bien des admirations, elle soulevait quelques critiques. Joseph Scaliger a prétendu qu'elle ne contenait "rien qui vaille". Rabelais s'en est moqué [*Pantagruel*, II, VII] » (Alfred Franklin, « L'abbaye de Saint-Victor », dans *les Anciennes bibliothèques de Paris*, t. I, Paris, Imprimerie Impériale, 1867, p. 149-150).

122. J.-B. Santeuil, *Pro defensione Fabularum* (1669) ; voir P. Corneille, « Défense des Fables de la Poésie. Imitation du latin de M. de Santeuil », dans *OC*, éd. par Georges Couton, t. III, p. 733-735.

Bossuet, tentèrent de lui faire renoncer à la mythologie et le détournèrent de la poésie profane. Santeuil reste surtout célèbre pour ses *Hymnes* (1685) : celles du bréviaire de Paris, puis de Cluny. Ses épigraphes latines lui valurent de même une grande réputation et l'engagèrent dans une querelle sur la langue qui devait être préférée pour les monuments de Paris¹²³. Un poème sur la mort du père Cossart¹²⁴ l'opposa à Desmarets de Saint-Sorlin et à François Charpentier, qui défendaient la langue française. Boileau le met en scène dans son *Dialogue des poètes*¹²⁵, qui porte sur ce débat. À la fin de sa vie, une plus âpre querelle l'attendait. On lui avait demandé une inscription pour le cœur d'Antoine Arnauld, déposé en 1694 au monastère des religieuses de Port-Royal. Les vers qu'il donna suscitérent la colère des jésuites, qui réussirent à lui faire peur¹²⁶.

Santeuil fut toute sa vie d'une humeur excentrique et bizarre. Le succès de ses hymnes lui faisait courir les églises où elles étaient chantées. Il déclamaient ses vers à tout venant, avec les grimaces et les contorsions les plus effrayantes. Boileau, entre autres, a conservé le souvenir de la lecture d'une ode que Santeuil donna, en 1683, à Louis XIV :

Quand j'aperçois sous ce portique
Ce Moine au regard fanatique,
Lisant ses Vers audacieux
Faits pour les habitans des Cieux,
Ouvrir une bouche effroyable,
S'agiter, se tordre les mains,
Il me semble en luy voir le Diable,
Que Dieu force à louer les saints¹²⁷.

Il a, croit-on, servi de modèle à plusieurs énerguènes des *Caractères* de La Bruyère, qui, le connaissant bien pour l'avoir

123. Voir F. Brunot, «Latin et français sur les monuments publics», dans *Histoire de la langue française*, t. V, p. 10-20.

124. J.-B. Santeuil, *Tumulus Cossartii, ou le Désespoir de la langue française* (1674).

125. Boileau, *OC*, éd. par F. Escal, p. 599 et 604.

126. *Histoire du différend entre les Jésuites et M. de Santeuil au sujet de l'épigramme de ce poète pour M. Arnauld*, Liège, 1697.

127. Boileau, «Sur la manière de reciter du Poète S***», dans *OC*, p. 256.

fréquenté à Chantilly, lui écrivait : « Vous avez le plus beau génie du monde et la plus fertile imagination qu'il soit possible de concevoir ; mais pour les mœurs et les manières, vous êtes un enfant de douze ans et demi¹²⁸. »

Ce portrait de Santeuil permet de comprendre le succès qu'obtinent ses mots d'esprit, aussi brillants qu'inconvenants, consignés dans maints recueils¹²⁹, notamment dans les *Santoliana* (1744) de l'abbé Dinouart, dont nous tirons l'anecdote suivante :

Un jour qu'il s'étoit mis dans un Confessionnal pour dire ses Vêpres ou rêver en repos à quelque Ouvrage, une femme croiant que ce fût un Confesseur, se mit à genoux & lui dit toute sa vie [...] ; dès qu'elle eut tout dit, s'apercevant qu'il ne disoit plus rien, elle lui demanda l'absolution : *Est-ce que je suis Prêtre ?* lui dit Santeuil. *Comment donc*, dit cette femme bien surprise, *vous m'avez écoutée ? Et pourquoi me parlez-vous ?* répondit Santeuil. *Je m'en plaindrai à M. le Prieur, ajoutez la femme ; & moi à votre mari*¹³⁰.

Dinouart nomme Diéreville¹³¹ comme l'un des traducteurs de la pièce *Poeta in Rure Cantilliaco* (« La vengeance de Madame la duchesse de Bourbon »), où l'on voit Santeuil, faisant des siennes, recevoir d'une noble main le salaire de son insolence. Mais nous nous étonnons de ne trouver dans les différents *Santoliana* rien d'autre qui concernât Diéreville, encore que certaines anecdotes pourraient le mettre en scène sans le nommer : « un homme de Lettres & distingué en vint un jour aux injures avec Santeuil, sur quelque argent que celui-ci lui avoit promis pour une traduction qu'il lui avoit fait faire d'un de ses Ouvrages ; mais enfin on les sépara¹³². »

128. La Bruyère, « Lettre à Santeuil », dans *OC*, éd. par Julien Benda, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1951, p. 657.

129. *Santeüilliana, ou les Bons Mots de M. de Santeuil*, La Haye, 1708 ; [Pinel de La Martelière ?], *la Vie et les bons mots de Monsieur de Santeuil, avec plusieurs pièces de Poësies* [...], Cologne, 1742 ; abbé J.-A. Dinouart, *Santoliana, Ouvrage qui contient la vie de Santeuil, ses bons mots* [...], et *l'analyse de ses ouvrages*, Paris, 1744.

130. *Ibid.*, p. 78-79.

131. *Ibid.*, p. 337.

132. *Ibid.*, p. 153.

La renommée du poète, mais aussi la verve et l'originalité du personnage en faisaient un convive des plus recherchés. Les Condé le recevaient à leur table, et souvent pour s'amuser à ses dépens. L'une de ces plaisanteries tourna mal, à en croire Saint-Simon qui nous décrit les circonstances de sa mort (1697), aussi bizarre que le fut toute sa vie :

Un soir que Monsieur le Duc soupait chez lui, il se divertit à pousser Santeul de vin de Champagne, et, de gaieté en gaieté, il trouva plaisant de verser sa tabatière pleine de tabac d'Espagne dans un grand verre de vin et de le faire boire à Santeul pour voir ce qui en arriverait. Il ne fut pas longtemps à en être éclairci : les vomissements et la fièvre le prirent, et, en deux fois vingt-quatre heures, le malheureux mourut dans des douleurs de damné, mais dans les sentiments d'une grande pénitence [...] ¹³³.

Cette brève biographie permet de voir pourquoi l'on considérait Santeuil, pour reprendre les termes du mémorialiste, comme « le plus grand poète latin qui ait paru depuis plusieurs siècles, plein d'esprit, de feu, de caprices les plus plaisants ¹³⁴ ». Le plus étonnant s'avère la liste des traducteurs de Santeuil, la société des glorieux hommes de lettres où Diéreville se trouve ainsi à figurer. Le plus grand d'entre eux reste Pierre Corneille, que « Nul autre ne peut égaler ¹³⁵ ». Le poète français et le poète latin se vouaient une admiration réciproque. Non seulement Corneille traduisit-il Santeuil, mais Santeuil traduisit Corneille. La deuxième édition des *Opera omnia* contient quatre pièces qui témoignent de cette collaboration. Dans l'ordre chronologique, la première, « Sur la conquête de la Franche-Comté », date de 1668 : le latin traduit l'original français de Corneille ¹³⁶. Nous avons déjà parlé de la deuxième pièce,

133. Saint-Simon, *Mémoires*, t. I, p. 428.

134. *Ibid.*, p. 418.

135. Diéreville, « MADRIGAL SUR LA MORT DE M^r DE CORNEILLE », *MG*, novembre 1684 ; voir *infra*, p. 452, v. 14.

136. « Sur la Conquête de la Franche-Comté, par P. Corneille. Traduct. Latine de l'Auteur », dans *Joannis Baptistae Santolii Victorini Operum omnium editio secunda*, Paris, 1698, t. I, p. 172-173 ; voir Corneille, *OC*, t. III, p. 723-724.

intitulée «Pour la défense des Fables¹³⁷» (1669), où cette fois Corneille est l'imitateur. Dans la troisième pièce, qui porte «Sur le départ du Roy pour l'Armée¹³⁸» (1672), Santeuil traduit en latin un poème où Corneille, pressé de célébrer la campagne de Hollande, reprenait huit vers de son *Tite et Bérénice* (II, II, v. 397-404). Enfin, la quatrième et dernière pièce est la traduction par Corneille de l'explication latine d'un emblème «Sur la libéralité du Roi, touchant les marchands de Paris¹³⁹» (1674).

Si nous quittons Corneille, trois traductions accompagnent, dans la troisième édition (1729) des *Opera omnia* de Santeuil, la pièce intitulée «*Poëta in Rure Cantilliaco*» («La Vengeance [...]») : la première est signée Le Noble, la deuxième Diéreville, la troisième La Monnoie. Eustache Le Noble (1643-1711), baron de Saint-Georges de Tenelière, écrivit énormément, avec prolixité plus qu'avec talent, encore que plusieurs contemporains lui fissent une grande réputation. Une note des *Opera omnia* indique que «la quantité d'Ouvrages, en Prose & en Vers, sortis de sa plume, font connoître [...] son genie universel¹⁴⁰». D'abord procureur général au Parlement de Metz, il s'attira des ennuis par ses dettes et ses débauches, et passa plusieurs années en prison. Nous ne saurions préciser ses liens avec Santeuil ni Diéreville, si ce n'est que son œuvre, comme celle du voyageur normand, se place sous le signe de la galanterie. Quant au grand érudit de Dijon, Bernard de La Monnoie (1641-1728), il est trop connu pour que nous nous attardions à lui. Remarquons seulement qu'il écrivit, comme Diéreville, des énigmes en forme de sonnets¹⁴¹.

137. «Pour la défense des Fables dans la Poësie, à M. de Bellievre, Elegie. Traduction de la même piece, par P. Corneille», dans *J.B.S.V. Operum omnium editio secunda*, t. I, p. 182-187; voir Corneille, *OC*, t. III, p. 733-735.

138. «Sur le départ du Roy pour l'Armée, par P. Corneille. Traduct. Latine par l'Auteur», dans *J.B.S.V. Operum omnium editio secunda*, t. I, p. 171; voir Corneille, *OC*, t. III, p. 1155-1156.

139. «Sur la libéralité du Roy [...] Et la traduction de P. Corneille. Poëme» dans *J.B.S.V. Operum omnium editio secunda*, t. I, p. 8-15; voir Corneille, *OC*, t. III, p. 1305-1308.

140. *J.B.S.V. Operum omnium editio tertia*, Paris, 1729, t. I, p. 55.

141. L.-G. Michaud, article «La Monnoie», dans *Biographie universelle*, vol. 78, p. 643 : «une quinzaine, dont quelques-unes sont supérieures à tout ce qu'on avait alors de mieux en ce genre».

On trouve encore trois traductions, à la suite de l'inscription latine de Santeuil, « Sur le tableau de Mignard, qui représente la famille royale¹⁴² » : la première est de Perrault, la deuxième de Noël Bosquillon, de l'Académie de Soissons, la troisième de Diéreville¹⁴³. Enfin nommons rapidement quelques autres traducteurs de Santeuil : Danchet¹⁴⁴, Benserade, Bouhours, Desmarets de Saint-Sorlin et même Racine¹⁴⁵.

Loin de nous l'idée de mettre Diéreville sur le même pied que ces illustres poètes. Mais il ne sera plus possible désormais de considérer l'auteur de la *Relation du Voyage du Port Royal* comme un poète de province. Dans quelle mesure, dans quelles circonstances s'est-il approché de Santeuil, de Corneille ou de Perrault ? Sans doute cette question restera-t-elle à jamais sans réponse. Pourtant un fait demeure : par Santeuil, Diéreville se trouve mêlé à toute la vie littéraire du Grand Siècle. De même qu'à la vie de cour.

Diéreville courtisan

Sur la recommandation de Bégon, dont le fils, Bégon de Montfermeil, fut premier commis (1689-1705), sur celle de Fagon, auquel on se faisait une loi de faire sa cour, ou sur celle de Santeuil, dont la gloire ouvrait toutes les portes, Diéreville a certainement vu le Louvre et Versailles. Peut-être a-t-il été protégé, un moment, par le duc du Maine, auquel s'intéresse

142. *J.B.S.V. Operum omnium editio tertia*, t. III, p. 22.

143. Voir *infra*, p. 543.

144. Antoine Danchet (1671-1748), « plus connu pour son opéra d'*Hésione* (1700), que pour ses quatre essais tragiques » (G. Longhaye, *Histoire de la littérature française du dix-septième siècle*, Paris, Victor Retaux, 1896, vol. 4, p. 453). Pour ses traductions de Santeuil, voir *J.B.S.V. Operum omnium editio secunda*, t. II, p. 54-57.

145. Pour Santeuil traducteur d'Isaac de Benserade, voir par exemple *J.B.S.V. Operum omnium editio secunda*, p. 193-195 ; pour Dominique Bouhours traducteur de Santeuil, *J.B.S.V. Operum omnium editio tertia*, t. I, p. 16-21, 82 ; pour Desmarets de Saint-Sorlin, *J.B.S.V. Operum omnium editio tertia*, t. II, p. 122 ; pour Jean Racine, « *Santolius Pœniliens. Repentir de Santeuil Traduction* », dans *J.B.S.V. Operum omnium editio tertia*, t. II, p. 298-303.

particulièrement sa poésie. Fagon l'avait accompagné aux thermes de Barèges. Santeuil vivait dans son entourage: le duc avait même daigné traduire quelques-unes de ses pièces¹⁴⁶.

D'une manière générale, une part considérable des poèmes de Diéreville entre dans le genre épideictique: éloge du roi, de ses campagnes, de ses victoires. La *Relation* contient trois allusions aux liens éventuels du voyageur avec la cour, mais on ne peut en tirer de renseignements précis. Dès les premières pages, il remarque les changements survenus en Acadie, «comme si [la cour] avoit vû les Memoires que j'en donne¹⁴⁷». La seconde allusion, encore plus claire, se trouve à peu près au milieu de la *Relation*: «La Cour n'a jamais été bien informée de ce qui s'y passe, peut-être le sera-t-elle bientôt, & que tout y changera de face¹⁴⁸.» Enfin, alors qu'il s'embarque sur *L'Avenant* pour le voyage du retour, tout indique qu'il connaît déjà Fontenu, commissaire de la Marine, «chargé des Ordres de la Cour pour l'établissement qu'elle projette en la Nouvelle France¹⁴⁹». Il est traité, sur ce navire du roi, sur le pied des officiers.

Un mystère subsiste toutefois. Comment un personnage que tout le siècle semble avoir connu aurait-il laissé si peu de traces? Ou plutôt pourquoi eût-il cherché à les faire disparaître, du moins à les camoufler? Car la question est bien celle-là. Les allusions que nous venons de mentionner témoignent de ce double souci, de dire et de dissimuler. Toutes les remarques qui concernent Diéreville dans le *Mercur*, et elles sont nombreuses, révèlent les mêmes précautions. Les notes de la troisième édition des *Opera omnia* de Santeuil prennent soin d'identifier tous les personnages, des plus connus, comme Pierre Corneille, et même Louis XIV, aux plus obscurs, comme Le Noble ou Bosquillon. Mais pour Diéreville, rien. D'ailleurs, certaines lacunes des archives sont pour le moins étonnantes. Diéreville aurait-il servi en tant qu'espion? La chose est tout à fait vraisemblable, si l'on considère

146. J.B.S.V. *Operum omnium editio tertia*, t. I, p. 72.

147. *Infra*, p. 149.

148. *Infra*, p. 219.

149. *Infra*, p. 328-329.

la situation politique et militaire de l'Acadie au moment du voyage. Cela pourrait expliquer, en outre, le délai anormal qui sépare l'approbation (6 novembre 1704) de la permission d'imprimer (26 novembre 1707) : on aurait jugé en haut lieu qu'il était préférable de retarder la diffusion de certaines informations.

Rien n'indique qu'on pourra jamais éclaircir cette énigme. Chose certaine, Diéreville savait, il le dit dès 1685, que « Le service à la Cour n'est point sans récompense¹⁵⁰ ».

Marin Dières

Nous avons produit les documents et les arguments qui visent à démontrer ce qui demeure, toute vraisemblable et même probable qu'elle est, une hypothèse : que le « Marin Dières, Sieur de Diéreville », mentionné dans le « Registre des délibérations de l'hôpital général » de Pont-l'Évêque, est bel et bien notre auteur. Il reste à préciser sa biographie, autant que faire se peut.

La plus grande partie des archives du Calvados, dont les registres de l'état civil pour l'Ancien Régime, fut détruite pendant la dernière Grande Guerre. Il fallait donc souhaiter qu'existassent, sur la famille Dières, des travaux effectués et publiés avant la guerre, de sorte que la diffusion les eût préservés de la disparition. Par chance, ils existaient.

Nous sommes parti des recherches que Louis Delavaud et Charles Dangibeaud avaient menées autour de Michel Bégon. Les extraordinaires enquêtes des archivistes de la Saintonge nous permirent de trouver d'abord une notice généalogique, parue en 1901 dans le *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*¹⁵¹, puis de remonter à l'ouvrage d'Anatole Laverny sur la généalogie des La Charlonnie¹⁵² (1892), auxquels la famille Dières était liée. Tout, pour l'essentiel, était là.

150. MG, juin 1685; voir *infra*, p. 476, v. 1.

151. Anonyme, « La famille Dières », *BSAHS*, n° 21, 1901, p. 23-24.

152. A. Laverny, « Les Dières », dans *Généalogie biographique. Les La Charlonnie*, 1892, p. 211-217.

Le dossier rassemblé par M^{me} Colede Carton¹⁵³, qui avait dépouillé pour René Beaudry de vastes fonds d'archives, démontrait hors de tout doute qu'on trouvait en France des Dierre (avec des variantes orthographiques) depuis le Moyen Âge, et des Diereville, au moins depuis le premier quart du XVII^e siècle. Un Nicolas Dierre est mentionné en 1320 dans les archives de l'hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins¹⁵⁴. Un Pierre Dierre, en 1385. Un autre est nommé à plusieurs reprises dans les documents relatifs au procès de Jeanne d'Arc. En 1607, un Guion Dières s'embarque sur un vaisseau nommé *L'Espérance*¹⁵⁵, en partance pour le Canada. M^{me} Carton trouve encore dans le tabellionage de Honfleur un acte du 26 novembre 1625, lequel mentionne un Johan Diereville, de Thomas de Touques, à propos d'une location de grenier.

Mais les archivistes de la Saintonge et de l'Aunis considèrent que les Dières du XVII^e siècle sont originaires d'Irlande¹⁵⁶: O'Dayer se serait établi en Normandie en 1648. Son fils, Marin Dières (*O'Dayer* francisé), qui était né en 1620, fut chirurgien major d'un régiment sous Louis XIV. Il épousa Marie Goguet des Ardillers de Tallerande, fille de Denis-Jacques, trésorier de France et maire de La Rochelle. Il eut deux frères : Pierre, marié à Marie Vannier, qui lui donna un fils, Olivier, baptisé à Pont-l'Évêque le 30 septembre 1650, et Christophe (ou Jacques-Christophe), commissaire général des vivres à Saint-Jean-d'Angély en 1698. Marin Dières mourut à Pont-l'Évêque le 21 mai 1708, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, «des suites de ses blessures», nous dit Laverny¹⁵⁷ s'appuyant sur les archives aujourd'hui disparues de la famille. Ce personnage, que nous identifions avec le chirurgien mentionné dans le tabellionage de Pont-l'Évêque, en date du 1^{er} avril 1693, et dans le «Registre de l'hôpital général», le

153. «Dossier Diereville», Archives de l'Ambassade du Canada à Paris.

154. Archives départementales, Paris, Assistance publique, liasse 58, n^o 1044 : «vente par Agnès la Bourdonne à Nicolas Dierre, son frère, de 32 sols parisis de rente sur une maison sise en la rue Sainte-Opportune».

155. Narcisse-Eutrope Dionne, *Samuel Champlain*, Québec, A. Côté et Cie, vol. 1, 1891, p. 389.

156. *BSAHSA*, n^o 21, p. 23.

157. A. Laverny, *op. cit.*, p. 211.

3 septembre 1684, puis le 16 juin 1697, serait, croyons-nous, le père de notre auteur. Il est fort peu vraisemblable en effet que ce Marin Dières se fût avisé en 1699, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de s'embarquer pour l'Acadie.

Du mariage de Marin Dières, père, avec Marie Goguet, naquirent quinze enfants, dont neuf furent retracés par les archivistes :

— L'aîné, lui-même prénommé Marin, baptisé à Pont-l'Évêque le 24 juillet 1653, ayant pour parrain Mathieu Poullain, architecte, pour marraine Gabrielle de La Meulle, serait notre auteur. Si l'on suppose qu'il fut baptisé peu de temps après sa naissance, il avait quarante-six ans lorsqu'il entreprit son voyage en Acadie. Il mourut à Pont-l'Évêque le 6 octobre 1738, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

— Jeanne, baptisée à Pont-l'Évêque le 27 août 1654, avait pour parrain Jean Osmont, président en l'élection, pour marraine Jeanne Richard.

— Jacques, baptisé à Pont-l'Évêque le 6 octobre 1655, avait pour parrain Jacques de Blanvillain, sieur de Toullaville, pour marraine Magdelaine Raoult. Il épousa Marie Sonnet. Il mourut le 5 avril 1710.

— Marie, baptisée à Pont-l'Évêque le 9 novembre 1656, mourut le 4 août 1711. Elle avait épousé un collègue de son père, François (Le) Cordier, chirurgien, dont on trouve mention dans le tabellionage susmentionné de Pont-l'Évêque (1^{er} avril 1698) et dans le « Registre des délibérations de l'hôpital général », notamment en date du 3 septembre 1684, dans la liste du personnel.

— Sébastien, baptisé à Pont-l'Évêque le 6 février 1658, filleul de Sébastien Bréard.

— Christophe, baptisé à Pont-l'Évêque le 4 septembre 1659, filleul de Jacques Rioult, sieur des Enclos, et de Catherine Lebreton. À partir de 1711, il fut peut-être directeur des poudres et salpêtres à Saint-Jean-d'Angély.

— Pierre, né en 1660 à Pont-l'Évêque, sur lequel nous sommes mieux renseigné. Il vint en Aunis à l'âge de dix-neuf ans et vécut au château maternel de La Sauzaye. Michel Bégon se l'attacha comme secrétaire à Rochefort. Il fut nommé écrivain extraordinaire de la Marine, à compter du 1^{er} juin 1691, puis commissaire en 1705. À une date inconnue, il acheta la terre de La Grolière, située dans la paroisse de Soubise et en prit le nom. Il mourut le 23 décembre 1743. Le 27 novembre 1698, il s'était marié à La Rochelle, paroisse de Saint-Barthélemy. Cet acte de mariage est le document le plus précis que nous possédions sur la famille Dières:

[...] mariage du sieur Pierre Dière, secrétaire de Monseigneur de Begon, intendant de cette généralité, demeurant à Rochefort, natif de Pont-l'Évesque, fils de noble homme Marin Dière, bourgeois en ladite ville de Pont-l'Évesque, et de demoiselle Marie Goguet, ses père et mère, avec demoiselle Catherine Mitifeu, native de cette ville, fille d'honorable homme Vincent Mitifeu, receveur des desniers de Monseigneur Ladmiral, et de dame Rivière, Marie, aussi ses père et mère, demeurant en cette paroisse [...]158.

— Anthoine, baptisé le 27 janvier 1661, eut pour parrain Anthoine Goguet, du Havre, pour marraine Marie Fiquet. Il épousa, le 12 février 1697, Marie-Madeleine Piquenot, qui lui donna neuf enfants.

— Enfin Jacques-Philippe, baptisé le 18 juin 1664, eut pour parrain Jacques-Philippe Train, sieur de Bofiquet.

158. Cité par A. Laverny, *op. cit.*, p. 213. Voir *LMB*, t. 1, p. 35, n. 2.

O'Dayer, d'Irlande
s'établit en Normandie en 1648

Denis-Jacques Goguet des Ardillers
maire de La Rochelle

Marie Goguet

..... + **Marin Dières**
(1620 - 21 mai 1708)

Pierre Dières ... + ... **Marie Vannier**

Olivier
(B 30 septembre 1650)

Christophe Dières
commissaire général des vivres
à Saint-Jean-d'Angély (1698)

Marin Dières,
sieur de Diéreville

B 24 juillet 1653
† 6 octobre 1738
auteur de la *Relation du*
Voyage du Port Royal

Jeanne
B 27 août 1654
† 5 avril 1710

Jacques ... + ... **Marie Sonnet**
B 6 octobre 1655
† 5 avril 1710

Marie +
B 9 novembre 1656
† 4 août 1711

François (Le) Cordier
chirurgien,
collègue de Marin Dières, père

Sébastien

(Jacques-)
Christophe
B 4 septembre 1659

Pierre +
1660
† 23 décembre 1743
secrétaire de M. Bégon

Anthoine +
B 27 janvier 1661

Marie-Madeleine Piquenot

Jacques-Philippe
B 18 juin 1664

Vincent Mitifeu ... + ... **Marie Rivière**

Catherine Mitifeu

Marie-Madeleine

Jean-François

Pierre Dières de La Grolière

B = Baptême
† = Décès
+ = Mariage

Lesmy

de Bellefontaine

Registre Des Deliberations De l'hopital general.

1684
3 sept.

3 2^{ore} 1684

tablissement de
les administrations
de l'hopital

Conseil de l'hopital
Messieurs
Parades
Messieurs
Messieurs

Du dimanche Troisie' jour
de Septembre mil six cent
quatrevingt quatre Au
Pont leucque en la chambre
Du Conseil. Deuant Nous

Gilles Le diacre Couyer s' de Martindrey
Conseil du Roy lieutenant general civil et criminel
De M. de Baillly s' de Rouen en la viconte d'ange
Et cy present de Messire Julien de Rangier
p'bre curé Recteur de l'eglise de l'hopital
Michel de Condcauz Couyer s' de La Mesnaye
Conseil du Roy viconte d'ange, Et de Messire
de sous du Roy. Tous administrateurs et
Directeurs de l'hopital general de ce
Lieu; sur la conuocation faite par
Le Seneur ordinaire, et Es la maniere susdite
a La Requisition du Reverend pere de
Carol de La Compagnie de Jesus; Envoye
De la part de sa Majeste, Et de son A. R. de
Mademoiselle, et porteur des lettres, Le Monsieur
L'ueque et contre De l'un et de Monsieur

Les poésies diverses

Contre toute attente, le dépouillement du *Mercur*e et des recueils collectifs a permis de découvrir et de rassembler une œuvre poétique remarquable, sinon par la hauteur de l'inspiration, du moins par la cohérence esthétique. Diéreville peut être considéré comme l'une des figures les plus représentatives de la poésie galante du XVII^e siècle.

Outre la *Relation du Voyage du Port Royal*, l'œuvre poétique de Diéreville, telle que nous sommes parvenu à l'exhumer, compte cent cinquante-six pièces de longueur très variable, allant de deux à cent soixante-dix vers. Au total, 3 415 vers, qui, en regard des 2 051 de la *Relation*, représentent presque les deux tiers de la production poétique de notre auteur. C'est dire que nous connaissons seulement jusqu'à maintenant, certes la plus longue des œuvres, mais surtout la plus petite partie.

Il faut distinguer les pièces qui sont de Diéreville et les traductions. Celles-ci, au nombre de six, comptent quatre cent quarante-quatre vers et représentent environ 13% de la poésie parue avant la *Relation* (1708). Parmi les poèmes qui sont de la plume même de Diéreville, il faut encore distinguer les œuvres galantes et les œuvres officielles. Le premier groupe s'avère de loin le plus important, du moins en ce qui concerne le nombre de pièces : plus d'une centaine. Le second, qui comprend quarante pièces de circonstance, est constitué d'éloges à la gloire de Louis XIV et de quelques autres personnages de la cour et de la ville.

La plupart des poèmes chantent donc les amours légères et frivoles ou, sur le mode élégiaque, portent la plainte de l'amant éconduit. Or Diéreville est inconstant jusque dans l'honneur qu'il rend aux Muses : les poésies diverses qui paraissent avant la *Relation*, de 1682 à 1706, se distribuent de manière très inégale, avec des pauses qu'il est impossible d'expliquer. La période de la plus intense activité reste celle des commencements : cent dix-

sept pièces sont publiées de 1682 à 1685. La répartition apparaît nettement plus régulière si l'on considère le nombre des vers. Après un silence de vingt-cinq mois, notre poète reprend la lyre : il publie seulement trois pièces en 1688, au lieu de dix-sept en 1682, de trente-huit en 1683. Mais ces trois pièces, à elles seules, comptent presque autant de vers, deux cent trente et un, que les dix-sept pièces de 1682, qui comptaient deux cent quarante-deux vers. Cette tendance se maintient jusqu'à la *Relation* : les œuvres sont de moins en moins nombreuses, mais de plus en plus longues. N'empêche que, malgré un sommet en 1690, la production est généralement déclinante. Il y a bien quelques timides sursauts dans les premières années du XVIII^e siècle, mais rien ne pouvait laisser prévoir la *Relation*, encore qu'elle s'inscrive parfaitement, tant par le style que par les idées, dans la continuité d'une œuvre commencée vingt-six ans plus tôt. Enfin, si l'on néglige les rééditions et une courte pièce publiée pour la première fois en 1729, mais certainement écrite plusieurs années auparavant, c'est le silence définitif, alors que Diéreville, en admettant qu'il faille l'identifier avec Marin Dières, vivra trente ans encore.

Répond à l'irrégularité de cette production la grande diversité des genres et des formes, que nous aurons l'occasion d'examiner. Globalement, toutefois, l'œuvre poétique de Diéreville appartient au genre de l'énigme. Le madrigal lui donne sa forme, et le *Mercure galant*, la caution de la mode. Parmi toutes les pièces de Diéreville, seulement quatre brèves traductions ne seront pas éditées ou rééditées, soit par le *Mercure*, soit par l'*Extraordinaire du Mercure galant*.

Le Mercure galant

Pour moy, j'admire le talent
Du divin Mercure Galant¹⁵⁹.

Le *Mercure galant* voit le jour en 1672 et, après quelques retards, paraît régulièrement le premier de chaque mois, à partir d'avril 1677, jusqu'à la mort de son fondateur Donneau de Visé

159. *Infra*, p. 429, v. 1-2.

(1638-1710). Le format est celui d'un missel in-douze, chaque volume comptant quatorze, quinze ou seize feuilles, soit de trois à quatre cents pages. Il contient toujours deux planches, deux chansons et en général deux énigmes. En tout quatre cent trente-trois volumes sortirent des presses, du vivant de Donneau de Visé. Celui-ci lance en outre, en janvier 1678, un supplément trimestriel, l'*Extraordinaire du Mercure galant*, dont la vocation est plus nettement littéraire et qui accueille les lettres, les stances et les madrigaux de tous les lecteurs qui se piquent de rimer. Pendant les dix ans de son existence, quarante volumes paraîtront, de cinq à six cents pages chacun.

Citons le titre du sixième volume de l'ordinaire, paru en décembre 1673 : *LE MERCURE GALANT. Contenant tout ce qui s'est passé dans les Armées du Roy, et dans les Ruelles [...], avec une douzaine d'histoires nouvelles, et grand nombre de pièces galantes, tant en prose qu'en vers*. Cette double mission, à la fois politique et poétique, officielle et ludique, restera celle du journal. Elle rend compte de la poésie de Diéreville, qui trouve dans le *Mercure* plus qu'une tribune : un programme. Le dieu de la communication se fait fort d'embrasser la vie publique et la vie privée, de chanter d'un même souffle et la guerre et la galanterie. De même ces deux visages, l'un grave et guindé grimaçant l'éloge, l'autre mignard et poudré soupirant sa plainte, se partagent l'œuvre de Diéreville. Sa carrière poétique se confond, ou presque, même pour la chronologie, avec le *Mercure galant* de Donneau de Visé. Non seulement y trouve-t-il sa veine, mais par une ostentatoire rhétorique il resserre encore les liens de sa poésie avec le périodique qui la publie. On ne compte pas les apostrophes : « Je ne devine plus tes Enigmes, Mercure¹⁶⁰ » ; les personnifications : « Prends des Cartes, Monsieur Mercure¹⁶¹ ». Au point qu'un véritable dialogue s'instaure entre le poète et le messenger, qui par ses métamorphoses incarne le goût si versatile des lecteurs.

La carrière littéraire de Donneau de Visé reflète de même ces deux tendances, ou plutôt cette tension entre le loisir de la cour et les impératifs d'État. Il se laisse porter par la vogue pour le

160. *EMG*, avril 1682; *infra*, p. 359, v. 1.

161. *EMG*, juillet 1682; *infra*, p. 366, v. 15.

badinage, comme en témoignent les titres de ses premiers ouvrages: *les Diversitez galantes* (1664), les *Nouvelles galantes, comiques et tragiques* (1669). Le lancement d'un périodique résulte de la conscience aiguë de l'importance du public galant. Le fondateur définit clairement ses objectifs: le *Mercur*e informera, mais surtout divertira par la «diversité des matieres¹⁶²», par le «ramas de pièces¹⁶³» qu'il offre à ses lecteurs. Qu'on ne l'accuse point de publier des bagatelles, il en fait profession. Donneau de Visé voulait faire «un journal qui parlât de tout, qui fût ouvert à tous et convînt à tous¹⁶⁴». En 1683, Boursault lançait une comédie intitulée *le Mercur*e galant. Donneau voulut en faire interdire la représentation, mais n'obtint que le changement du titre. Voici comment s'exprime d'entrée de jeu le Merlin de *la Comédie sans titre*:

Tant que dure le jour j'ai la plume à la main,
 Je sers de Secrétaire à tout le genre humain,
 Fable, Histoire, Avanture, Enigme, Idyle, Eglogue
 Epigramme, Sonnet, Madrigal, Dialogue,
 Noces, concerts, cadeaux, fêtes, bals, enjoumens,
 Soupîrs, larmes, clameurs, trepas, enterremens,
 Enfin quoi que ce soit que l'on nomme nouvelle,
 Vous m'en faites garder un Mémoire fidelle¹⁶⁵.

Conçue comme un jeu, la poésie appelait naturellement ce messager qui ne faisait que répandre l'écho des ris et des chuchotements. Les femmes représentent la plus fidèle clientèle du *Mercur*e. La chronique de la mode, avec ses illustrations, fera fureur. Les coquettes de province enragent de savoir comment on s'habille à Paris, où le mensuel accélère le rythme des nouveautés vestimentaires. La publication régulière de chansons joue sensiblement le même rôle. L'on ne peut avoir de l'esprit,

162. MG, 1672, p. 3.

163. D.-F. Camusat, «Histoire du *Mercur*e galant», dans *Histoire critique des journaux*, 1734, t. II, p. 210.

164. E. Hatin, «Le *Mercur*e galant», dans *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, 1965, p. 24.

165. Edme Boursault, *le Mercur*e galant ou la Comédie sans titre [1683], Paris, Guignard, 1694, I, 1.

l'on ne saurait toucher les cœurs, sans moduler les derniers airs de la galanterie.

La frénésie de la «nouvelle», qui fait encore aujourd'hui le succès d'une certaine presse à sensation, explique la plupart des opinions littéraires de Donneau de Visé. Elle entraîne vis-à-vis de l'information une liberté dont se scandalisent les détracteurs du *Mercur*: son fondateur ne s'était jamais fait scrupule de changer de position, de se rétracter, de se contredire au gré des circonstances. Cette mobilité, que ses ennemis dénoncent comme de l'arrivisme, pour lui s'avère le fondement d'une esthétique. Il fait son entrée sur la scène littéraire par de féroces attaques contre la *Sophonisbe* de Corneille, puis contre *l'École des femmes* de Molière. Mais d'Aubignac attaque-t-il à son tour la *Sophonisbe*? Donneau change de camp, retourne ses arguments et la défend aussi farouchement qu'il la dénigrerait. Pierre Corneille devient le symbole du génie dramaturgique. Chaque nouvelle pièce s'accompagne dans le *Mercur* d'un concert d'éloges. À sa mort en 1684, la place manque pour célébrer sa mémoire immortelle. Diéreville joindra sa voix à ce chœur funèbre¹⁶⁶. De même, avec acharnement, Donneau de Visé fomenta la querelle de *l'École des femmes*. Il brûle encore de l'ardeur de son dernier pamphlet contre Molière, lorsqu'il se réconcilie avec lui, si bien qu'il donne à la troupe de son adversaire d'hier sa plus récente comédie: *la Mère coquette* (1665).

Ses haines tenaces s'attachent aux seuls défenseurs des Anciens: Boileau, La Fontaine et surtout Racine, dont le génie restera pour le *Mercur* une faute inexpiable. Pendant quarante ans, Donneau de Visé, flanqué de sa bande de novellistes, se veut «le porte-parole retentissant des Modernes¹⁶⁷». Il se déclare sans hésiter pour Perrault, dont nous avons vu les liens avec Bégon et, donc, au moins indirectement, avec Diéreville. Donneau reste fidèle à Pierre Corneille, s'associe avec Thomas qui dès 1682 devient codirecteur du *Mercur*, encourage la collaboration

166. «MADRIGAL SUR LA MORT DE M^r DE CORNEILLE», *MG*, novembre 1684; voir *infra*, p. 452.

167. G. Dotoli, «Le *Mercur galant* de Donneau de Visé», dans *Littérature et société au XVII^e siècle*, p. 268.

régulière de Fontenelle, leur neveu, et fait ainsi du périodique une «citadelle cornélienne¹⁶⁸», parce que Corneille incarne la perfection de la poésie moderne. On voit le paradoxe. Le *Mercur*e s'accroche, au nom de la nouveauté, à l'héroïsme désuet du début du siècle. Car, même poussée avec cynisme jusqu'à la limite d'une forme creuse, dont on trouve maints exemples chez Diéreville, la courtoisie reste l'indispensable ingrédient de la galanterie.

Toute la poésie de Diéreville exprime cette «nostalgie d'une époque révolue¹⁶⁹», celle où le roi, jeune, galant, entouré d'une cour éblouissante, animait les plaisirs qui faisaient de son règne une fête continuelle. La principale mission du *Mercur*e est de perpétuer indéfiniment le souvenir de ce rêve, alors qu'en réalité, à partir surtout de la révocation de l'Édit de Nantes, autour d'un roi vieillissant, bigot, Versailles se pétrifie. En 1680, la galanterie apparaît à la cour comme une conduite depuis longtemps déjà surannée. C'est ce que dit, par exemple, François Gacon, dans une satire «Contre les auteurs du *Mercur*e galant» (1698) :

De Vizé fait parler des amants langoureux.
Si l'on étoit encore au Siècle des fleurettes
Il pourroit divertir par ses Historiettes:
Mais par malheur pour lui le temps en est passé¹⁷⁰.

Et pourtant, Diéreville en témoigne parmi tant d'autres, on s'amuse à la fin du siècle, comme on s'amusait à l'époque de Voiture. Les rondeaux reviennent à la mode. Les bouts-rimés, dont Sarasin¹⁷¹ avait décrété la mort en 1654, ressuscitent et connaissent même dans leur seconde vie une popularité qu'ils n'avaient pas connue dans la première. Dans les ruelles revivent, fantômes pleins d'une force nouvelle, les personnages de *l'Astrée* : Phyllis, Sylvie, les nymphes reçoivent sur leurs lèvres mauves les baisers d'une foule d'adulateurs. Là se trouve le secret du succès

168. *Ibid.*, p. 240.

169. Jean-Marie Apostolidès, *le Roi-machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Minuit, 1981, p. 143.

170. François Gacon, «Satire IX. Contre les auteurs du *Mercur*e galant», dans *le Poète sans fard*, 1698, p. 31.

171. François Sarasin, *Dulot vaincu ou la défaite des bouts-rimés*, publié en 1656; voir D. Mornet, *Histoire de la littérature française classique*, p. 140.

du *Mercur*. Toute une société de galants et de coquettes, éperdument éprise de nouveauté, s'arrachant les feuilles à peine imprimées, est en fait résolument tournée vers le passé.

Le *Mercur galant*, c'est la ruelle brusquement portée à l'échelle de la capitale et de la France entière. Non seulement circule-t-il en province, il aura bientôt des éditions à Lyon, à Toulouse, à Bordeaux. Il publie régulièrement des informations en provenance des académies d'Arles, de Soissons, de Caen. Il ne cesse de solliciter la participation des lecteurs régionaux, qui subissent, plus qu'ils ne le contrôlent, ce nouveau pouvoir de la presse : il consiste à valoriser non pas tant l'information elle-même que sa diffusion. C'est pourquoi les attaques des contemporains — elles sont nombreuses — portent dans le vide. Loin de nuire, elles ne font que contribuer au succès du périodique. Nous avons déjà relevé les critiques de Boursault et de Gacon. La plus âpre, sinon la plus calomnieuse, vient de La Bruyère :

Le H*** G*** [Hermès Galant] est immédiatement au-dessous de rien. [...] Il y a autant d'invention à s'enrichir par un sot livre qu'il y a de sottise à l'acheter : c'est ignorer le goût du peuple que de ne pas hasarder quelquefois de grandes fadaïses¹⁷².

Gacon dépeindra Donneau de Visé comme un « écrivain mercenaire louant à proportion de la rétribution¹⁷³ ». Diéreville, lui aussi, évoque cette réputation de vénalité :

Mercur sçais-tu bien ce qu'on dit dans Paris ?

[...]

On dit que sous *la Cheminée*

À faire des Louïs tu passes tout le temps¹⁷⁴.

Giovanni Dotoli cite encore, parmi les détracteurs du *Mercur*, Eustache Le Noble qui donne, aux côtés de Diéreville, des traductions des poésies latines de Santeuil. Tirés de *la Fable du*

172. La Bruyère, « Des ouvrages de l'esprit », 46, dans *les Caractères*.

173. D.-F. Camusat résumant la position de Gacon, dans *Histoire critique des journaux*, p. 205.

174. *EMG*, avril 1683 ; *infra*, p. 384, v. 2, 5-6.

Baudet, voici les derniers vers d'un sonnet madrigalesque peignant le «Portrait de Mercure» (1691) :

Echo, divin Echo, par ces galants ouvrages,
 Dis-moi, que nous apprend ce rare Historien?
 L'Echo... Rien¹⁷⁵.

Les adversaires ont la vie dure, aussi longue en fait que le périodique lui-même. Dans sa dernière *Satire*, parue en 1707, Boileau ne peut non plus résister au plaisir de décocher un trait au passage :

De vers, de contes bleus, de frivoles sornettes
 Souvent peu recherchez du public nonchalant,
 Mais vantez à coup sûr du Mercure Galant¹⁷⁶.

En 1734, alors que le *Mercur*e est depuis longtemps sous la direction de Dufresny, Camusat en retrace l'«histoire», sur un ton d'abord modéré («le public a toujours été partagé sur l'estime que l'on devait faire de cet ouvrage»), mais qui tourne au réquisitoire, alors qu'il dresse la liste des «principaux défauts que l'on a reprochés au *Mercur*e» :

[...] beaucoup de mauvaises pièces reçues, adoptées & louées, des Aventures galantes assez fades, des chansons mal faites & presque toujours au dessous du mediocre, des vers durs, des contes froids & insipides, la *Gazette* copiée servilement¹⁷⁷.

Considérons plus rapidement l'autre face du *Mercur*e, organe du pouvoir qui en défend le monopole, qui en assure le financement. On peut comprendre que Donneau de Visé, joignant sa voix à celles de tous les courtisans du royaume, consacre maintes pages à se réjouir de la naissance du duc de Bourgogne, à déplorer la mort de la reine, à s'inquiéter de la santé du roi. Mais, après qu'en février 1684 il a obtenu ce qu'il convoite, depuis la fondation du *Mercur*e sans doute, une pension au

175. Eustache Le Noble, «Le Portrait de Mercure», dans *la Fable du Baudet*, 1691, dans *Œuvres*, La Haye, P. L'Attentif, 1690-1726, vol. 9, p. 14; cité par G. Dotoli, «Le *Mercur*e galant de Donneau de Visé», *op. cit.*, p. 298.

176. Boileau, *Satires*, XII, v. 230-232.

177. D.-F. Camusat, *op. cit.*, p. 204.

montant exorbitant de six mille livres annuelles (Corneille en avait deux mille), il se comporte en chroniqueur officiel et le moindre hochement de la couronne est prétexte au dithyrambe. Diéreville participe à cette entreprise de glorification continue, où l'on chercherait en vain une once de jugement. Donneau de Visé achèvera sa carrière de courtisan par une suprême insulte aux mânes de Racine : il publiera, de 1697 à 1705, dix volumes in-folio de *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis le Grand*, qui ne sont en fait qu'une compilation d'articles parus dans le *Mercurie galant*.

L'esthétique galante

Culminant, comme une conséquence de la Fronde, entre 1650 et 1670, se développe dans la société mondaine une attitude faite d'amères désillusions, d'ironie, voire de cynisme vis-à-vis de la courtoisie héroïque et romanesque, et vis-à-vis de la préciosité qui continue de défendre un idéalisme amoureux périmé. La particularité la plus notable de « la galanterie est de se définir par rapport à une ancienne manière d'aimer qu'elle ne cesse de prendre pour référence, encore que ce soit pour la contredire¹⁷⁸ ». Il n'est pas toujours facile de faire la différence entre la fine raillerie du galant et l'agonie loyale du chevalier. En ce sens, l'ambiguïté est constitutive de la société mondaine elle-même. Le monde est un théâtre, la galanterie est un jeu qui consiste à feindre une passion qu'on n'éprouve pas, ou plutôt à formuler dans une langue déjà toute faite des désirs dont il importe assez peu qu'ils existent. Là se trouve la souffrance que le galant viendra masquer d'un perpétuel sourire. Loin que le langage exprime les sentiments, il les supprime d'emblée, les plaçant dans un registre où le critère de leur réalité n'est pas pertinent. « On continue à mourir d'amour, mais seulement pour rire¹⁷⁹. » Non pas, bien sûr, aux éclats, mais d'un mouvement à peine esquissé, avec l'accent d'une ironie presque imperceptible. Le cœur faisait le chevalier, l'esprit fait le galant, cet esprit qui seul marque la différence. Car la lettre est la même, et le brûlant aveu ressemble à s'y méprendre

178. J.-M. Pelous, *Amour précieux, amour galant*, p. 134.

179. *Ibid.*, p. 408.

au plaisant badinage, voire au compliment glacé du petit-maître. Ainsi, plusieurs madrigaux de Diéreville reprennent le vocabulaire de la courtoisie : l'assurance du service, la rigueur de la Belle, la flamme, les fers, enfin tout l'attirail qui sert au doux « martire » est décrit dans le détail. La « chaîne » rime avec la « peine » ou la « gesne », l'offrande du « cœur » entraîne forcément le « malheur¹⁸⁰ », et « l'amoureux Empire » résonne du ramage des « soupirs ». On pourrait s'y tromper. Mais, à considérer l'ensemble de l'œuvre, de nombreux passages nous indiquent que cette rhétorique, le plus souvent sinon toujours, reste purement conventionnelle et que la sensibilité tendre n'est pas exactement le fait de notre poète, ni la patience sa principale vertu : « Je ne sçaurois languir dans l'amoureux mistere¹⁸¹. » On trouve même dans la *Relation*, par exemple dans la description des mœurs sexuelles des Iroquoises, des passages très lestes, dignes de Bussy-Rabutin se moquant des timides et trop respectueuses lenteurs des amants. Du moins ces passages apparaîtront tels à L.-U. Fontaine, qui les supprimera dans l'édition expurgée¹⁸² qu'il fera paraître à Québec, en 1885.

Au prix d'une débauche d'ironie, la poésie de Diéreville, comme d'une manière générale la poésie galante du XVII^e siècle, tente de réconcilier l'amour avec le plaisir. Elle prône la gaieté, l'insouciance, la joie, qui apparaissent d'autant plus salutaires qu'elles sont plus abruptement rapprochées du désespoir des amants d'autrefois, mais aussi de la science des pédants. Car la galanterie dépasse l'opposition du savoir et de l'amusement¹⁸³, et c'est peut-être ce qui explique le mieux, nous le verrons, la vogue de l'énigme en vers. *Galant* est le participe présent de l'ancien verbe *galer* (XIII^e siècle) : « s'amuser, mener joyeuse vie », dont nous conservons encore aujourd'hui le terme *gala*. Tout à fait caractéristiques de cette propension au plaisir sont les mots

180. Par exemple, *EMG*, octobre 1683; *infra*, p. 404.

181. *EMG*, janvier 1684; *infra*, p. 424, v. 8.

182. *Voyage du sieur de Diéreville en Acadie [...]*, Par L.-U. Fontaine, p. iv : il « fait disparaître quelques morceaux trop naïfs, ou plutôt trop gaulois pour notre époque ».

183. A. Viala, dir., « Introduction » à *L'Esthétique galante*, dans Paul Pellisson, *Discours sur les Œuvres de Monsieur Sarasin [...]*, 1989, p. 34.

enjouement, *enjoué*, qui servent souvent à définir la galanterie. La différence peut sembler assez mince entre l'honnête homme, le galant et l'homme poli. Dans son traité *De la fine galanterie* (1661), Favre, par exemple, use indifféremment de l'un ou l'autre de ces trois adjectifs. Dans la première de ses *Conversations* (1668), Méré pourtant établit une importante distinction fondée sur le degré : « un galant homme n'est autre chose qu'un honneste homme un peu plus brillant ou plus enjoué qu'à son ordinaire¹⁸⁴. » On trouve chez Diéreville maintes expressions de cet extraordinaire enjouement, de ce refus de porter le fardeau de la tradition courtoise. Ainsi, dans une énigme de 1682, une « boule » qui « vole », au lieu de « rouler », se compare à son « créateur » :

Comme luy je suis fort légère
Et je n'occupe aussi que les Esprits légers¹⁸⁵.

Dans une autre énigme, parue la même année, le poète « parle d'amour à cent Belles » ou vante cet « innocent badinage » qui néanmoins lui gagne « toujourns quelques faveurs¹⁸⁶ ». Il existe même une physiologie du galant. Contrairement à l'atrabilaire amoureux, fier de sa mine chagrine, le galant, dominé par une humeur chaude et humide, montre un teint frais et des lèvres vermeilles. Voici comment René Le Pays, dont l'inspiration paraît si proche de Diéreville, se dépeint dans un *Portrait* de 1665 : « J'aime, comme tous ceux qui sont sanguins, la société, la joie & le divertissement¹⁸⁷. » De même, dans la mesure où l'on peut se le représenter sous les traits de l'amant auquel il prête sa voix dans le *Mercur*, Diéreville aime à se dire d'un tempérament jovial :

Quoy, vous vous étonnez de me voir gros & gras,
Tandis que je me plains, que je meurs dans ma chaîne¹⁸⁸?

184. Antoine Gombauld, chevalier de Méré, *Conversations*, éd. par Ch.-H. Boudhors, Paris, Les Belles Lettres, 1930, t. I, p. 20.

185. *MG*, juillet 1682; *infra*, p. 364, v. 11-12.

186. *MG*, décembre 1682; *infra*, p. 373.

187. René Le Pays, *Portrait de Monsieur Le Pays* (1665), éd. par G. Rémy, Paris, 1925, p. 48.

188. *EMG*, avril 1684; *infra*, p. 433, v. 1-2.

Toute une génération semble convaincue qu'elle goûte la première au plaisir, qu'on mourait avant elle non d'amour, mais d'ennui. «J'ay pour charmes la nouveauté¹⁸⁹», écrit Diéreville en 1688. La chose paraît moins évidente à cette date, après que les poètes l'eurent répétée depuis trente ans. Nous ne sommes plus à l'époque où Thomas Corneille donnait à la scène *l'Amour à la mode* (1651). Mais le galant ne peut se passer de cette éternelle jeunesse, dont le *Mercur*e, en tant que mensuel, a tout autant besoin: n'est-il pas d'ailleurs un dieu jeune, au visage imberbe, coiffé du pétase qui l'associe aux ailes de l'Amour?

Comme le *Mercur*e défend les Modernes, le galant, même ridé, continue de publier la nouveauté de ses vers. À vrai dire, elle ne s'était jamais trouvée que dans la manière, dans une formule définitivement privée de tout contenu. L'innovation de la galanterie concerne moins la chronologie que le style. C'est une rhétorique de la vacuité, de la forme creuse que révèle par antiphrase la physiologie de l'embonpoint. L'éloquence amène du galant recouvre en fait le squelette de la courtoisie. Les mots ne lui servent qu'autant qu'ils ont perdu ou qu'ils peuvent perdre leur sens. Épuisés par l'usage, devenu des clichés ou prêts à le devenir, ils entrent alors dans le vocabulaire de l'ingénieux badinage. Aussi la syllepse semble-t-elle «la figure reine de la rhétorique galante¹⁹⁰», dont toute la nouveauté réside dans cet art de faire apparaître, à la place du sens propre vacillant déjà sous le poids de l'âge, un sens neuf, le plus souvent ironique ou burlesque. Retenons deux exemples à partir du mot *feu*, qui, en raison de la célèbre réplique du Pyrrhus de Racine¹⁹¹, sert à Du Marsais comme à Fontanier à définir la syllepse. Dès que «je voy de beaux yeux», avoue Diéreville, «j'en deviens amoureux», et par un «petit madrigal» découvre à la Belle «mes feux»:

Mais au contraire quand je voy
Que la Beauté pour qui mon ame est enflâmée
Fait comme vous trop la fiere pour moy,

189. *MG*, février 1688; *infra*, p. 487, v. 25.

190. J.-M. Pelous, *op. cit.*, p. 178.

191. Racine, *Andromaque*, I, IV, v. 320: «Brûlé de plus de feux que je n'en allumai».

Et que mon feu ne produit que *Fumée*,
Je ne suis guère sous sa Loy¹⁹².

Je sens dedans mon cœur un feu qui me devore.
Si vous ne soulagez bientôt ma passion,
Charmante Beauté que j'adore,
Je vais rostir comme *un Maron*¹⁹³.

Il suffit de comparer ces vers aux *Lettres amoureuses* de Cyrano¹⁹⁴ pour constater qu'aucune frontière au XVII^e siècle ne sépare la galanterie du burlesque. Surtout, il faut remarquer que ces poèmes de Diéreville, comme la majeure partie de ceux qu'il publiera dans le *Mercur*, sont des solutions d'énigmes (indiquées en italique). Ils ajoutent encore à l'interférence entre le sens propre et le sens figuré, celle qui fait continuellement osciller l'interprétation, de la confidence amoureuse à l'habileté purement technique que demande le jeu de société. Un procédé courant, particulièrement cher à Diéreville, consiste à confronter un lieu commun de la rhétorique amoureuse à quelque circonstance prosaïque, provoquant une chute brutale du niveau stylistique. Les exemples suivants montrent de plus comment la forme ronde et pleine ne s'avère en fait qu'une image de la vacuité du sens: l'air de la galanterie.

Moy, qu'on vit autrefois gros, gras, dodu, vermeil,
Je deviens aussi sec, par l'excès de ma flâme
Qu'une *Puce* rostie à l'ardeur du *Soleil*¹⁹⁵.

Vous me reprochez chaque jour
Que je n'ay point assez d'amour;
[...]

192. *EMG*, octobre 1683 ; *infra*, p. 403, v. 15-19.

193. *EMG*, janvier 1684 ; *infra*, p. 420, v. 3-6.

194. Cyrano de Bergerac, *Lettres amoureuses*, II, dans *Œuvres*, éd. par Jacques Prévot, Paris, Librairie Belin, 1977, p. 135 : « Madame, Le feu dont vous me brûlez, a si peu de fumée, que je défie le plus severe Capuchon d'y noircir sa conscience et son humeur ; cette eschauffaison celeste, pour qui tant de fois saint Xavier pensa crever son pourpoint, n'estoit pas plus pure que la mienne, puis que je vous aime, comme il aimoit Dieu, sans vous avoir jamais veüe. »

195. *EMG*, avril 1682 ; *infra*, p. 361, v. 26-28.

Depuis que je tâche à vous plaire,
J'en suis aussi plein qu'un *Balon*¹⁹⁶.

Il en va de même au niveau plus général des grands thèmes de la poésie galante, qui ne cesse d'affirmer, vis-à-vis de l'ancien code courtois, à la fois son droit à la succession et son pouvoir de subversion. La continuité est particulièrement frappante en ce qui concerne le thème de la conversion d'une Indifférente aux joies de l'amour. En une véritable parade parfois, le galant déploie tous ses charmes et son éloquence en vue de toucher l'Insensible, la Sévère, la Cruelle qui par ses mépris conteste une loi à laquelle se soumettent universellement et les dieux et les hommes. C'est le sujet de *la Princesse d'Élide* (1664) de Molière, qui célèbre les amours du jeune roi avec M^{me} de La Vallière. Cette œuvre porte si bien le sous-titre de *Comédie galante* que, dans le deuxième intermède, même un ours «a tout à fait l'air galant». C'est encore le sujet de *Psyché*, dans la version de Molière comme dans celle de La Fontaine. Ce sera celui de nombreux poèmes de Diéreville, dont la veine, on s'en doute, n'a pas la même fécondité. Mais déesse comme Diane, princesse, héroïne mythologique, bergère ou soubrette comme dans les poèmes de Diéreville, toutes ces Insensibles sont au XVII^e siècle des avatars de l'inaccessible dame de la courtoisie médiévale. De la poésie pétrarquiste à la poésie galante, il n'y a pas de rupture, mais seulement la distance séparant le modèle d'avec l'imitation parodique.

La chose est encore plus vraie en ce qui concerne la dénonciation du mariage, car ici le chevalier, la précieuse et le galant sont unanimes, **sinon** dans leur motivation, du moins dans leurs attaques. Iseult y trouvait l'obstacle d'une fatalité, condition nécessaire sans laquelle la courtoisie ne peut s'exercer. Les Précieuses de l'abbé de Pure¹⁹⁷ n'y voient plus que le signe de l'asservissement social des femmes et le galant, malgré ses protestations, qu'un simple frein à son plaisir, le désaveu de sa philosophie de l'inconstance. Diéreville s'est fait pour ainsi dire

196. *EMC*, octobre 1682; *infra*, p. 370, v. 1-2, 5-6.

197. Michel de Pure, *la Précieuse ou le Mystère des ruelles*, Paris, Pierre Lamy, 1656.

une spécialité de ce genre d'épithalame paradoxal. Peut-être avait-il commencé sa carrière par une poésie toute de circonstance, appartenant à la clientèle de quelque grande famille de Normandie. Du moins est-ce ainsi que nous le représente le «Madrigal sur le Mariage de M^r le Marquis de Montpipeau¹⁹⁸», alors qu'il entonne le cantique des «sacrez liens» de l'Hymen. Mais l'ironique contrepartie ne se fait pas attendre. Dès le mois suivant, en avril 1683, il chante les joies de la libre galanterie :

Non, Belle Iris, je ne suis point volage,
 [...]
 Mais je veux fuir le Mariage
 Comme un écueil fatal aux plaisirs amoureux.
 Restons toujourns Amans, brûlons de mesmes feux¹⁹⁹.

Diéreville ne cessera plus de rimer «Contre les nœuds de l'Hymenée²⁰⁰». Il défend la belle Sylvie contre les poursuites d'un «Mary triste & jaloux²⁰¹». Dans l'une de ses plus longues pièces, il exprime le noir dépit que lui cause la nouvelle du mariage de sa «maistresse²⁰²». Dans une autre, il adresse directement ses «Reproches à une jeune Mariée²⁰³». Ils sont faits, bien sûr, au nom de l'indépendance et du plaisir. Et le poète rappelle le «souvenir» des «charmans concerts» d'autrefois, alors que la Belle ravissait de sa voix tous ceux qui tremblaient pour elle. Nous limitant au XVII^e siècle, retraçons brièvement ce chant de la frivolité que gazouillent tous les galants.

Anti-héros de *l'Astrée* (1607-1627) d'Honoré d'Urfé, le personnage d'Hylas, répondant seul par son inconstance aux serments de tant de fidèles amants, restera le patron de la

198. *MG*, mars 1683; *infra*, p. 380.

199. *EMG*, avril 1683; *infra*, p. 383, v. 1, 4-6.

200. *EMG*, octobre 1683; *infra*, p. 409, v. 4.

201. *EMG*, janvier 1684; *infra*, p. 422, v. 3.

202. *MG*, avril 1688; *infra*, p. 489-492.

203. *MG*, mai 1688; *infra*, p. 493-494.

galanterie. Les jouvencelles des premières comédies de Corneille n'ont rien à envier à leurs soupirants. Elles font elles aussi profession de cette humeur changeante, qu'elles condamnent pourtant chez ceux qui prétendent à leurs faveurs. Tircis dans *Mélite*, Alidor surtout dans *la Place Royale* sont les disciples d'Hylas. Mais il manque encore à ces détracteurs de la courtoisie l'ironie toute spirituelle dont l'invention revient à Vincent Voiture, l'amuseur de Rambouillet, «où il n'y avoit que de la galanterie, pas d'amour²⁰⁴». Les plus grands poètes tout au long du siècle lui exprimeront leur gratitude. Nul ne lui contestera la paternité de ce tour à la fois railleur et enjoué. «Voiture, dit Richelet dans son *Dictionnaire*, est l'unique original des choses galantes.» Dressant la généalogie de sa Muse, René Le Pays n'oublie pas non plus cet illustre ancêtre: «LA MUSE AMOURETTE est fille de la Muse de Voiture.» Or celle-ci avait deux sœurs: «La galanterie et la douceur de Sarrazin et de Benserade font bien voir que c'est chez eux que se sont logées les deux sœurs de qui je parle²⁰⁵.» Isaac de Benserade (1613-1691) fut notamment le poète des ballets de la jeune cour. Sa famille était originaire de Normandie, lui-même peut-être y naquit. Aucun doute en ce qui concerne Jean-François Sarasin (1614-1654): il naît à Caen. Arrivé dans la capitale, il fréquente l'hôtel de Rambouillet, où l'introduit Angélique Paulet, la belle «Lionne» dévorant tous les cœurs. Il fut reçu de même à Chantilly. Cet itinéraire s'avère sans doute assez proche de celui que suivra plus tard Diéreville. Outre les petites pièces élégantes et primesautières qu'il n'avait pas eu le souci de confier au libraire, Sarasin écrivit, en prosimètre, *la Pompe funèbre de Voiture* (1649), dont nous aurons à reparler. Après la mort de Sarasin, Pellisson recueillit et publia ses œuvres, et prononça dans un *Discours* l'éloge du poète défunt, de manière à se placer à son tour dans la descendance de Voiture.

En 1644 déjà, Charles Sorel expliquait jalousement *les Loix de la galanterie*: «Aucune autre Nation que la Française ne se doit attribuer l'honneur d'en observer excellemment les

204. *Menagiana*, 1729, cité par J.-M. Pelous, *Amour précieux, amour galant.*, p. 143.

205. René Le Pays, *les Nouvelles Œuvres* [1672], éd. par Albert de Bersaucourt, Paris, Éditions Bossard, 1925, p. 100.

préceptes²⁰⁶. » Cinquante ans plus tard, le *Mercur*e soutiendra que «la politesse, la galanterie, le bel esprit ne règnent pas moins [dans une petite ville de Normandie] que dans les plus grandes villes du Royaume²⁰⁷». La galanterie était devenue une affaire d'État, où jouèrent leur rôle des galants tels le duc de Saint-Aignan (1607-1687). Vers 1630, alors qu'il partageait son temps entre l'armée et la vie mondaine, Saint-Aignan se lia d'amitié avec Voiture. Premier gentilhomme de la Chambre du roi en 1649, «surintendant» de ses divertissements, il sera l'ordonnateur des *Plaisirs de l'Isle enchantée* (1664). Il se pique si bien de poésie, qu'il enseigne à Louis XIV la manière de tourner le madrigal. Dans l'art suprême des bouts-rimés²⁰⁸, il passe pour inimitable. Il organise lui-même des concours qui déchaînent la fureur du Parnasse. Régulièrement, le *Mercur*e galant rend hommage à sa réputation, ce qui lui vaut sans doute le sobriquet de «duc de Mercure²⁰⁹». En 1682, notamment, le *Mercur*e publie «six sonnets dont les bouts-rimés ont été remplis par le duc²¹⁰». Ce qui n'est pas, nous assure-t-on, sans provoquer l'émoi de toute la maison royale. La même année, Diéreville lui aussi publie dans le *Mercur*e l'un des deux sonnets qu'il écrira sur des bouts-rimés²¹¹, témoignage de sa docilité remarquable à la mode, voire de ses contacts avec les plus brillants cercles galants de l'heure.

À cette date cependant la cour s'est bien assagie. Sous l'influence de M^{me} de Maintenon, l'étiquette se guinde et devient plus solennelle que jamais. Le *Mercur*e prend en quelque sorte la relève. La galanterie qu'il répand dans la capitale et dans les provinces est bannie de Versailles, ou du moins s'y manifeste de manière beaucoup plus discrète, quand elle n'est pas carrément suspecte, comme l'indique la correspondance de la princesse Palatine:

206. Ch. Sorel, cité par J.-M. Pelous, *op. cit.*, p. 140.

207. MG, 1694, cité par D. Mornet, *Histoire de la littérature française classique*, p. 119.

208. Voir D. Mornet, *op. cit.*, p. 41.

209. J. M. Pelous, *op. cit.*, p. 137.

210. D. Mornet, *op. cit.*, p. 141.

211. EMG, janvier 1682; MG, août 1701; *infra*, p. 357 et 548.

Afin de me rendre ce dernier coup plus sensible, mes ennemis l'ont aggravé des circonstances suivantes. Trois mois à l'avance ils ont répandu le bruit que j'avais une *galanterie*²¹².

L'on devient si scrupuleux ici que l'autre jour le Roi a envoyé son confesseur vers le mien et m'a fait horriblement laver la tête sur trois points: premièrement, de ce que j'étais trop libre en paroles [...]; secondement, de ce que je permettais que mes demoiselles eussent des *galands*, et troisièmement de ce que j'avais ri avec la princesse de Conti au sujet de ses *galants*²¹³.

Dans les dernières décennies du XVII^e siècle, encore au XVIII^e siècle, à l'époque donc où se concentre toute l'œuvre de Diéreville, la galanterie ne disparaît pas, elle change de sens et s'épanouit, malgré la morgue de la cour, dans la lumière crépusculaire de la fin du règne. Diéreville n'est pas le seul poète, la popularité du *Mercur* suffirait à nous en persuader, qui se plaise à perpétuer des mœurs révolues, une langue vétuste, une sensibilité où l'ironie se mêle à la mélancolie. La société mondaine ne se résigne pas à voir décliner à l'horizon l'astre qu'elle a vu s'élever. Elle refuse la disparition de mœurs amoureuses qu'elle regarde à distance comme un idéal. Le cercle des Vendôme, par exemple, continue de cultiver la galanterie d'autrefois. L'abbé de Chaulieu (1639-1729), le marquis de La Fare (1644-1712), un autre poète normand, se réclament encore de Voiture et de Sarasin. Ils riment des madrigaux qui ressemblent à s'y méprendre à ceux de Diéreville. Fontenelle obtient encore avec ses *Lettres galantes du chevalier d'Her** un succès remarquable. Perrault défend la galanterie comme l'extrême raffinement de la civilisation. Mais ce désir mythique de la répétition recouvre le sentiment douloureux de l'inconstance universelle.

Les galants de la fin du siècle se font du temps une conception qu'ils empruntent spontanément à Horace. Le changement des saisons rappelle la fugacité de toutes choses. Avec le retour du

212. *Lettres de la Princesse Palatine*, éd. et trad. par Christiane Lalloué, Versailles, 12 septembre 1682. Les mots en italique sont en français dans le texte original.

213. *Ibid.*, Versailles, 11 mai 1685.

printemps²¹⁴, à chaque fois d'une manière plus pressante, le poète goûte la volupté au passage :

Les plaisirs qu'icy-bas on peut se procurer,
Passent comme un Eclair qui prévient le Tonnerre²¹⁵.

Ce sont là des thèmes que Diéreville de toute évidence a trouvés chez Horace, le chantre de Vertumne, ce dieu qui transforme sans cesse le visage de la nature. «Chaque chose a son temps²¹⁶», dit encore une énigme de 1688; entendons, tout n'est que temporaire. C'est l'une de ces maximes épicuriennes qui émaillent l'œuvre du poète de Pont-l'Évêque: «Aujourd'huy plutôt que demain²¹⁷»; «Selon l'ordre de la Nature²¹⁸». Avec des accents moralisateurs, un sonnet de 1684 décrit encore l'essoufflement des galants :

Pour goûter les plaisirs dont vous estes séduits
Les jours vous sont trop courts, de mesme que les Nuits²¹⁹.

D'où cette nostalgie, horatienne elle aussi, de la «paisible retraite²²⁰» ou, en termes politiques, du «paisible repos²²¹» que permet le règne d'un invincible monarque. L'amour, toujours l'amour, n'a sans doute lui-même d'importance aux yeux du galant que dans la mesure où il lui permet d'éprouver, de l'intérieur, le bouleversement continu du monde :

Mercuré, que de changemens
L'Amour fait naître dans une ame²²²!

214. Par exemple, *MG*, février 1706; *infra*, p. 551: «Depuis que le Printemps rameine aux champs Lizette». Cf. Horace, *Carm.*, I, 4, 1: «*Soluitur acris hiems grata uice ueris et Fauoni*» [«L'âpre hiver s'amollit au doux retour du printemps et du Favonius»].

215. *MG*, septembre 1683; *infra*, p. 401, v. 12-13.

216. *MG*, février 1688; *infra*, p. 487, v. 1.

217. «SENTIMENS SUR TOUTES LES QUESTIONS», Première question, *EMG*, janvier 1685; *infra*, p. 459, v. 19.

218. *Ibid.*, Quatrième question; *infra*, p. 461, v. 7.

219. *MG*, mars 1684; *infra*, p. 427, v. 9-10.

220. *MG*, septembre 1683; *infra*, p. 401, v. 5.

221. *MG*, décembre 1683; *infra*, p. 414, v. 5.

222. *EMG*, janvier 1683; *infra*, p. 379, v. 1-2.

Dans la *Relation*, Diéreville se dira un « enfant d'Horace²²³ ». Aveu bien tardif et bien inutile, car toute son œuvre, comme toute la poésie galante du XVII^e siècle, est placée à des degrés divers sous l'influence du poète latin : « Pour la génération de 1640-1650, Horace est surtout un "galant homme", pour celle de 1670 et les suivantes, il est d'abord "galant"²²⁴. » Parmi les poètes que nous avons rapprochés de Diéreville, Le Pays, Chaulieu, La Fare se recommandent tous du lyrisme horatien. Dans sa généalogie de la Muse Amourette, Le Pays, en particulier, ne manque pas de « remonter jusques au temps d'Horace²²⁵ ». Il n'est pas le seul à proposer un parallèle entre le protégé de Mécène et le bouffon de Rambouillet. Dans la Satire IX, Boileau place au même rang Horace et Voiture²²⁶. Tout le siècle a senti, ou du moins souhaité cette parenté qui faisait de la galanterie l'équivalent de l'antique urbanité.

Le *Recueil* d'Adrien Moetjens, où Diéreville publie²²⁷, est une tribune ouverte aux disciples d'Horace²²⁸. Des traductions des odes paraissent de même régulièrement dans le *Mercurie galant*²²⁹. Par exemple, l'abbé Tougard signale, dans l'*Extraordinaire* de janvier 1683, une imitation du *Donec gratus eram* (III, 9) par un certain Le Vallon, du Havre²³⁰. Cette ode, que Jean Marmier place en tête du palmarès horatien du XVII^e siècle, tous les poètes galants se feront un devoir de l'imiter, Diéreville à son tour, plus ou moins librement. Les madrigaux « Quand je voyois Philis à toute heure du jour » et « Lors que Tircis brusloit d'amour²³¹ » ne

223. *Infra*, p. 168.

224. J. Marmier, *Horace en France, au dix-septième siècle*, p. 348.

225. R. Le Pays, *les Nouvelles Œuvres*, p. 114.

226. Boileau, *Satires*, IX, v. 27 : « Et qu'à moins d'estre au rang d'Horace ou de Voiture ».

227. Une fable et une traduction de Jean-Baptiste Santeuil; voir *supra*, p. 25, n. 76.

228. Voir J. Marmier, *op. cit.*, p. 342-354. Chaulieu, Coulanges, M^{me} Deshoulières, Le Noble, La Fontaine, Pavillon, Saint-Évremond y publient.

229. Voir G. Dotoli, « Le *Mercurie galant* de Donneau de Visé », dans *Littérature et société au XVII^e siècle*, p. 265-266; *MG*, février 1681, p. 74; juin 1682, p. 113-114; février 1693, I, p. 140-141; mai 1695, p. 83; février 1702, p. 90; etc.

230. Abbé Tougard, *Petits auteurs normands du règne de Louis XIV*, p. 14.

231. *EMG*, janvier 1685; *infra*, p. 460 et 467.

traduisent pas l'exact mot à mot, mais assurément l'esprit du poème d'Horace. L'ouverture sur des conjonctions temporelles, le temps qui se déroule dans l'inachèvement de l'imparfait, ce sont là, sans approfondir l'analyse, des caractéristiques de l'inspiration horatienne. Remarquons encore la veine bachique. Dans un madrigal de 1683, Diéreville apostrophe le dieu du vin, puis se lamente :

L'Amour me rend l'humeur trop noire.
Je ne veux plus songer qu'à boire²³².

En 1685 paraît encore une « Chanson à boire²³³ ». Quelques autres pièces contiennent des allusions à la boisson consolatrice. Dans la *Relation* surtout, le poète insiste sur la cargaison de vin de Bordeaux qu'il transporte en Acadie²³⁴ et, bon vivant, ne cesse de vanter la bonne chère. Aucun doute qu'il ne s'agisse de clichés, plutôt que de confidences d'auteur.

À cette thématique de l'inconstance et de l'éphémère volupté correspond, au XVII^e siècle, une esthétique de la variété, de l'irrégularité, de la brièveté des formes poétiques, qui souvent naissent et disparaissent sous l'impulsion de la mode.

Les petits genres

À peu près toutes les formes et tous les petits genres de la poésie galante sont représentés dans l'œuvre de Diéreville : le prosimètre, le sonnet, les bouts-rimés, l'épithalame, l'anagramme, la fable, l'épithaphe, le conte, la chanson, la question d'amour, le madrigal et, surtout, l'énigme.

Passons ici sur le prosimètre, qui concerne avant tout la *Relation*. Rappelons seulement qu'il s'agit d'un « moyen d'expression dont la création appartient en propre à la littérature galante²³⁵ ». Une seule pièce en prose mêlée de vers paraît dans

232. *EMG*, janvier 1683; *infra*, p. 374, v. 8-9.

233. *MG*, mars 1685; *infra*, p. 468.

234. Voir, par exemple, *infra*, p. 176.

235. J.-M. Pelous, *op. cit.*, p. 186.

le *Mercuré galant*, en octobre 1688. Il s'agit d'une épître «À Mademoiselle*** 236»,.

Louis de Veyrières, suivi par Frédéric Lachèvre, notait que «Diéreville a publié 6 sonnets dans le *Mercuré galant* jusqu'en 1701²³⁷». Le compte est inexact: de 1682 à 1701, Diéreville y a publié huit sonnets²³⁸. Le premier est signé «Le Berger Alcidon du Fauxbourg S. Victor», mais la même année Diéreville affirme sans ambiguïté qu'on doit le reconnaître sous ce pseudonyme. Trois seulement de ces sonnets sont réguliers, c'est-à-dire ont des quatrains sur deux rimes embrassées *abba abba*, avec des tercets qui suivent, dans deux cas, la disposition *ccd ede*; dans l'autre, celle, également régulière, *ccd eed*. La première forme correspond au type malherbien, à la rigueur duquel s'ajoute souvent, comme c'est le cas pour ces deux sonnets de Diéreville, la rime féminine du premier vers, la rime masculine du dernier²³⁹. Les cinq sonnets irréguliers présentent des quatrains sur des rimes croisées, comme en composait déjà Malleville. Contrairement à ce que l'on pense parfois, les poètes de la Pléiade n'avaient pas épuisé les ressources du sonnet, qui connut une grande vogue au XVII^e siècle. Il fut particulièrement prisé dans les milieux galants, où les partisans de Voiture opposèrent le «sonnet d'Uranie» au «sonnet de Job» contre les partisans de Benserade. Gombauld, Malleville, Tristan, Scudéry en composèrent un grand nombre. La réflexion théorique n'est pas en reste. Vion d'Alibray, Guillaume Colletet écrivirent le premier un *Discours* (1653), le second un *Traité* (1658) sur la poétique du sonnet. Boileau consacre une vingtaine de vers à l'analyse de cette forme pourtant mineure: «Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème²⁴⁰.»

236. *EMG*, octobre 1683; *infra*, p. 405-407.

237. L. Veyrières, *Monographie du sonnet*, vol. 2, p. 79; F. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs*, vol. 4, p. 314.

238. *EMG*, janvier 1682; *infra*, p. 357. *MG*, novembre 1682; *infra*, p. 371. *MG*, septembre 1683; *infra*, p. 401. «SUR LE SOLEIL», *MG*, novembre 1683; *infra*, p. 413. «LA NUIT», *MG*, mars 1684; *infra*, p. 427. «SUR LA GLACE», *EMG*, juillet 1684; *infra*, p. 435. «SUR LE VOYAGE DU ROY», *MG*, mai 1692; *infra*, p. 512. *MG*, août 1701; *infra*, p. 548.

239. Y. Fukui, *Raffinement précieux dans la poésie française du XVII^e siècle*, p. 143-145.

240. Boileau, *Art poétique*, II, v. 94.

Deux sonnets de Diéreville sont composés sur des bouts-rimés²⁴¹. Il serait inutile ici d'ajouter à ce que nous avons déjà dit sur ce genre de poésie.

Une seule anagramme, désignée comme telle, se trouve dans l'épître « À Mademoiselle*** » : « Libre d'Amour ». Elle cacherait le nom de la destinataire, que nous n'avons pas pu découvrir.

Deux fables²⁴², aussi insolites l'une que l'autre, paraissent dans le *Mercur galant*. La seconde sera reprise dans le *Recueil* de Moetjens, à la Haye. On pourrait aussi considérer comme une fable la pièce intitulée « Les serins²⁴³ ». Quelques années plus tôt (1690-1693), La Fontaine lui-même avait publié trois fables du livre XII (1, 3 et 4) dans le *Mercur galant*.

Diéreville a donné deux épitaphes. L'une est en fait un éloge funèbre, celui de Madeleine Druillon²⁴⁴, épouse du dédicataire de la *Relation* : il sera publié en 1729 par Théodore de Blois. L'autre, « Épitaphe d'un Perroquet²⁴⁵ », paraît en 1685 dans le *Mercur galant*. Elle nous intéresse davantage, car elle est typique de la galanterie. Les Précieuses avaient lancé la mode de chanter les grâces de leur animal domestique : chien, chat, moineau et, particulièrement, perroquet. Sans parler du caméléon de M^{lle} de Scudéry, dont la mort plongeait le Parnasse dans le deuil²⁴⁶. Dans le *Roman bourgeois* (1666), voici comment s'exprime le pédant Charrosettes : « ce n'est pas tout que de faire de petites pièces [...], il faut choisir le sujet, et que ce soit sur la mort d'un petit chien ou d'un perroquet, ou de quelques autres grandes aventures

241. Voir *supra*, p. 63, n. 211.

242. « LE HIBOU, & LES VAUTOURS », *MG*, janvier 1696; *infra*, p. 537-539. « LE ROSSIGNOL & LES FAUVETTES », *MG*, septembre 1695; *infra*, p. 535-536.

243. *MG*, septembre 1693; *infra*, p. 517-519. La passion de Santeuil pour les serins (*Santoliana*, 1764, p. 83) avait probablement inspiré cette pièce. Santeuil avait en tout cas servi de modèle à l'amateur d'oiseaux, qui, sous le nom de Diphile, se trouve dans *les Caractères* de La Bruyère (« De la mode », 2).

244. Voir *infra*, p. 542.

245. *EMG*, janvier 1685; *infra*, p. 463-464.

246. D. Mornet, *op. cit.*, p. 120.

arrivées dans le monde galant et poétique²⁴⁷. » Chaulieu rimera la conversation de deux perroquets. Dans l'épître «À Mademoiselle***», Diéreville décrit une jolie «Brune, avec sa petite Chienne entre ses jambes²⁴⁸». Le *Mercur*e publie régulièrement des épîtres en vers adressées à ces bêtes qui s'approchent si près des Belles. Grisette, notamment, la chatte de M^{me} Deshoulières, reçoit une volumineuse correspondance, à laquelle d'ailleurs elle se fait un point d'honneur de répondre avec diligence. Le concours de bouts-rimés que Bignon lance en 1682, et qui provoque, nous dit le *Mercur*e, une avalanche de plus de quatre mille sonnets, porte sur les rimes *Pan* et *Guenuche* (petite guenon). Bernard de La Monnoye, traducteur de Santeuil, remportera le prix. Santeuil lui-même n'a pas dédaigné d'écrire, en vers latins, «La requeste», puis «La destinée de Pluton²⁴⁹», petit chien de la princesse de Bourbon.

Le conte drolatique qui paraît dans le *Mercur*e en mai 1683, «Le chien dans un puits²⁵⁰», n'est pas sans lien avec l'engouement pour les animaux familiers, sauf qu'un abbé bourru y remplace les Belles et leurs caresses. N'empêche qu'il risque sa vie pour sauver celle de son chien. À la frontière de la farce, cette «aventure» nous est racontée sur un ton qui est déjà celui de certaines scènes burlesques de la *Relation*.

Entre 1683 et 1706, Diéreville publia six chansons²⁵¹ dans le *Mercur*e galant. La première en date, «Je n'aime plus ce beau

247. Furetière, *le Roman bourgeois*, éd. par Antoine Adam, Paris, Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», 1962, p. 979. Furetière pense ici à la mort du perroquet de M^{me} du Plessis-Bellière. L'événement figura dans la *Gazette rimée* (23 novembre 1653) de Loret. Foucquet lui-même composa un sonnet à la mémoire du glorieux volatile.

248. *EMC*, octobre 1683; *infra*, p. 407.

249. D'après le titre des traductions parues dans les *Œuvres de feu M. de Santeuil*, par Pinel de La Martelière, 1698: «La requeste», par M. de Bordegaraye, p. 121-129; «La destinée du petit chien Pluton», par M. du Castelet, p. 140. Les pièces latines, dans *J. B. Santolii Victorini operum omnium editio tertia*, 1729, t. II: «*Pluto catellus expostulatio*», p. 17; «*Pluto Catelli fatum*», p. 25.

250. *MG*, mai 1683; *infra*, p. 387-390.

251. *MG*, juin 1683; *infra*, p. 392. *MG*, janvier 1685; *infra*, p. 456. *MG*, mars 1685; *infra*, p. 468. *MG*, septembre 1690; *infra*, p. 500-501. *MG*, octobre 1690; *infra*, p. 502-503. *MG*, février 1706; *infra*, p. 551.

séjour», sera même reprise en 1743 dans un *Recueil [...] de pièces fugitives*. C'est là une belle fortune pour un madrigal. Les chansons de Diéreville se distribuent d'une manière tout à fait représentative dans les trois catégories établies par Monique Vincent pour décrire l'ensemble des airs notés publiés dans le *Mercure*, soit cinq cents airs environ. Trois des chansons de Diéreville sont des «airs galants». L'une est une «chanson à boire». Enfin les deux autres sont des «pièces évoquant les événements de l'actualité²⁵²», en l'occurrence, de l'actualité politique. Il s'agit de couplets sarcastiques qui font entendre, dans un cas les «Plaintes des Hollandois», dans l'autre celles «des Espagnols et des Hollandois», à la suite de leurs défaites contre les armées de Louis XIV. Le *Mercure* indique les airs connus sur lesquels on doit les chanter. Ce sont des pièces de propagande, alors que la France, engagée dans la guerre de la Ligue d'Augsbourg, vient de remporter deux victoires: la première à Fleurus (juin 1690), que Diéreville avait déjà célébrée, où le maréchal de Luxembourg avait défait les troupes de Georges-Frédéric de Waldeck; la seconde, qui en fait n'est qu'une demi-victoire, à Béziers (juillet 1690), où le comte de Tourville l'emportait sur la flotte anglo-hollandaise. Avec un zèle aveugle, aujourd'hui exécration, Diéreville tiendra ce discours militant jusqu'à la fin de la guerre, et encore dans la *Relation*. Le titre «Air nouveau», qui est celui de la moitié de ses chansons, répond au programme qu'avait annoncé le *Mercure*²⁵³, prêt à tout pour attirer la clientèle friande de «premières». Il faut l'entendre au sens littéral, puisque les «inventaires modernes des maîtres, comme Charpentier ou Lambert, donnent en première source le *Mercure galant*²⁵⁴». L'œuvre de Diéreville reflète l'importance qu'accorde à la musique la société galante du XVII^e siècle. Dans *la Princesse d'Élide*, Tircis chante à Philis une idylle dont la platitude n'a rien à envier aux chansons de Diéreville:

Arbres épais, et vous près émaillés,
La beauté dont l'hiver vous avait dépouillés

252. Monique Vincent, «Musique et littérature dans le *Mercure galant*», dans *XVII^e siècle*, n° 163, avril-juin 1989, p. 216.

253. *MG*, décembre 1677: «Les chansons seront composées par les meilleurs maîtres et notées exprès pour le *Mercure*.»

254. M. Vincent, *op. cit.*, p. 223.

Par le printemps, vous est rendue.
 Vous reprenez tous vos appas;
 Mais mon âme ne reprend pas
 La joie, Hélas! que j'ai perdue²⁵⁵!

À l'inverse, le pauvre Moron, qui n'a pas de voix, comprend qu'il ne peut séduire celle qu'il aime, car «les femmes aujourd'hui se laissent prendre par les oreilles [...], l'on ne réussit auprès d'elles que par les petites chansons²⁵⁶». Diéreville rappelle constamment la puissance du lyrisme. Dans une pièce de 1684, par exemple, une Belle chante un air d'*Amadis*²⁵⁷, opéra de Lully sur un livret de Quinault, lequel venait à peine d'être créé à Paris, le 18 janvier de la même année. Dans la *Relation*, Diéreville nommera deux cantatrices²⁵⁸ qui se produisaient dans les œuvres du grand compositeur français. Au retour, lui-même compose un impromptu, en s'inspirant des tragédies lyriques à la mode²⁵⁹. C'est donc en dilettante averti que Diéreville écrit des chansons. S'il y a tant d'oiseaux dans sa poésie, rossignol, fauvette, serin, perroquet qui aux dames «disoit la chansonnette²⁶⁰», c'est bien sûr parce qu'ils sont «volages». Mais c'est aussi en raison de leur chant. Partout dans ses vers on les entend roucouler.

Diéreville répond en vers à dix questions d'Amour, toutes parues en 1685 dans le *Mercurie galant*, en trois groupes, de janvier à juillet²⁶¹. Le genre remonte aux cours d'Amour du Moyen Âge²⁶². Il avait été remis à la mode par les conversations précieuses où l'on se divertissait à l'analyse des plus subtiles nuances du sentiment. C'est une sorte de jeu, mais qu'on prend souvent très au sérieux. Il est indissociable des maximes d'Amour,

255. Molière, *la Princesse d'Élide*, Quatrième intermède, sc. II.

256. *Ibid.*, Troisième intermède, sc. I.

257. *EMG*, janvier 1684; *infra*, p. 419, v. 10.

258. Voir *infra*, p. 187.

259. Voir *infra*, p. 331-333.

260. *EMG*, janvier 1685; voir *infra*, p. 463, v. 27.

261. Quatre réponses de Diéreville dans *EMG*, janvier 1685; *infra*, p. 459-462. Trois dans *EMG*, avril 1685; *infra*, p. 473-475. Trois dans *EMG*, juillet 1685; *infra*, p. 482-483.

262. César Rouben, «Un jeu de société au Grand Siècle: les *Questions* et les *Maximes* d'Amour. Inventaire chronologique», dans *XVII^e siècle*, n° 97, 1972, p. 85.

qu'on peut regarder comme les réponses, ordonnées en système. En 1666, la comtesse de Brégy posait «Cinq questions d'Amour²⁶³» au roi, qui s'en remettait à Quinault des réponses, rédigées en vers. Voici la première question: «Si l'on doit haïr quelqu'un de ce qu'il nous plaît trop, quand nous ne pouvons lui plaire.» Réponse:

Doutez-vous si l'on doit aller jusqu'à la haine ?

Ah! sans doute on le doit et le destin le veut.

Mais je ne sais si l'on le peut.

La comtesse ajouta d'autres questions, et Thomas Corneille, l'abbé Cotin, M^{me} de La Suze y allèrent de leurs réponses. En 1669, Barbin publie les *Valentins. Questions d'Amour et autres pièces galantes*, qui contiennent soixante-dix questions, avec des réponses en vers de Bussy-Rabutin. En 1671, c'est au tour de Charles Jaulnay de proposer des *Questions d'Amour ou Conversations galantes*. La fureur s'apaisait, le *Mercur*e la relance, puis une nouvelle édition du *Recueil La Suze-Pellisson* en 1684. Encore une fois donc, l'on voit que Diéreville en 1685 se laisse porter par le courant de la mode. Les questions du *Mercur*e ne sont ni plus ni moins oiseuses que celles de M^{me} de Brégy. Les réponses de Diéreville sont à l'avenant. En janvier, par exemple, il répond par un madrigal de vingt-cinq vers à la question du dernier *Extraordinaire*: «Si l'entière liberté de se voir peut long-temps entretenir l'amour dans toute sa force.» On devine que ce genre laisse peu de place à la surprise. La réponse du poète se résume à ceci: «Un Amant dans ses fers veut être inquieté.» De même, en juillet, à la question convenue: «D'où vient que plusieurs maris qui ont de tres-belles femmes en aiment souvent [...] de beaucoup moins belles», Diéreville répond sans faire preuve de beaucoup d'imagination, ainsi que la galanterie l'exige: les hommes sont fous et «n'aiment rien que par caprice».

Plus d'une centaine des poèmes de Diéreville sont des madrigaux. C'est la forme par excellence de la poésie galante. Voici la définition qu'en donne en 1663 l'abbé Charles Cotin:

263. *Les Lettres et poésies de Madame la comtesse de Brégy*, Leyde, Antoine du Val, 1666, p. 102-104. Repris l'année suivante, à Paris, sous le titre *les Œuvres galantes de madame la comtesse de Brégy*.

«Le Madrigal est d'ordinaire une espece d'Epigramme composé de vers inégaux pour la mesure, et irréguliers pour la rime. Je ne luy défens pas les autres sujets, mais la galanterie est son principal employ²⁶⁴.» L'origine du terme en France n'est pas très claire, mais il est certain qu'il s'imposa lorsque, sous l'influence notamment de Maynard et de Gombauld, l'épigramme adopta une forme plus régulière et un ton plus grave. Prenant la place laissée libre, le madrigal désigne alors pour Tristan, Malleville, Colletet, de petits poèmes d'amour, frivoles ou badins. Dominique Bouhours considère encore que le madrigal représente pour les Français ce que l'épigramme représentait pour les Romains²⁶⁵. Ménage observe que «le mot de Madrigal n'est pas ancien en nostre langue». Suivant l'opinion de Chapelain, il croit que le cavalier Marin l'aurait introduit en France²⁶⁶. Mais l'érudit fait erreur sur l'apparition, sinon du genre, du moins du mot. Car le *sonnet madrigalesque*, souvent appelé simplement *madrigal*, est une invention de Ronsard. On peut lire dans une note, attribuée à Belleau (1578), concernant la *Continuation* et la *Nouvelle Continuation des Amours*: «L'Autheur appelle *madrigals* les sonets qui ont plus de quatorze lignes²⁶⁷.» Le madrigal apparaîtrait comme une branche galante du sonnet. Si l'hypothèse est séduisante, elle ne fait pas l'unanimité: Michel Mourgues, et il n'est pas le seul, croit qu'il faut faire remonter le madrigal à Mellin de Saint-Gelais²⁶⁸.

Quoi qu'il en soit de son origine, le madrigal dépasse en importance toutes les autres formes mineures de la poésie galante. Sans doute en raison de la liberté métrique et prosodique qu'il permet. Les madrigaux de Diéreville offrent à peu près toutes les combinaisons possibles de vers de douze, dix, huit, six et même quatre syllabes. On trouve tout autant de fantaisie dans

264. Charles Cotin, *Œuvres galantes*, Paris, 1663, p. 460.

265. Dominique Bouhours, *Pensées ingénieuses des Anciens et des Modernes*, Paris, Cramoisy, 1689, p. 129.

266. Gilles Ménage, *Observations sur la langue française*, Paris, 1675, t. II, p. 153.

267. Cité par Henri Chamard, *Histoire de la Pléiade*, Paris, Didier, 1963, t. IV, p. 101.

268. Michel Mourgues, «Le madrigal», dans *Traité de la poésie française*, Paris, 1697.

l'arrangement des rimes et dans le nombre des vers, avec une nette prédilection pour les nombres impairs. La plupart tournent autour d'une douzaine de vers, mais plusieurs en ont le double, le triple et même atteignent soixante et un vers, comme «La Prise de Namur²⁶⁹». Mourgues ne voulait pas qu'on dépassât dix-sept vers, ni qu'on descendît au-dessous de six. Mais ces préceptes demeuraient théoriques. L'on trouve dans la *Guirlande de Julie*, modèle absolu du genre, une «Violette» de quatre vers, offerte par Desmarets, aussi bien qu'une «Couronne impériale» de trente vers, contribution de Chapelain à ce bouquet poétique²⁷⁰. Avec cette œuvre allait d'ailleurs s'attacher au genre une importante valeur performative, qui fait que le geste d'offrir compte autant sinon plus que les vers eux-mêmes. La brièveté peut s'entendre de bien des manières, mais elle reste, remarque Huet, l'un des principes de la poésie galante: «Une Ode nous ennue par sa longueur. À peine peut-on souffrir un Sonnet. Notre génie se borne à l'étendue du Madrigal. Toute notre industrie ne va qu'à faire de fort grandes petites choses²⁷¹.» Du temps de sa jeunesse, même le roi ne crut pas s'abaisser en rimant de pareilles vétilles. Assez malencontreusement du reste, si l'on s'en rapporte au jugement du maréchal de Grammont: «Voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu²⁷²», dit-il, ignorant que la pièce fût de Louis XIV, qui lui demandait son avis. Ce qui n'empêchera pas le roi d'être le dédicataire d'innombrables madrigaux donnant à ses moindres gestes un tour ingénieux. Car la vocation du madrigal ne se limite pas longtemps à la galanterie amoureuse, comme en témoigne la poésie de Diéreville. Parmi les modèles que cite Bouhours, plusieurs pièces appartiennent au genre de l'éloge officiel. Tels sont, par exemple, deux madrigaux de M^{lle} de Scudéry, l'un sur la prise de Luxembourg, l'autre sur la campagne de Franche-Comté. «Je travaille, dit le Mascarille des *Précieuses ridicules*, à mettre en madrigaux toute l'histoire romaine.» «Ce sera du

269. *MG*, juillet 1692; *infra*, p. 513-514.

270. Voir Émile Magne, *Voiture et l'hôtel de Rambouillet*, Paris, Éditions Émile-Paul Frères, 1930, p. 216 s.

271. *Huetiana*, p. 19; cité par P. V. Delaporte, *l'Art poétique de Boileau, commenté par Boileau et par ses contemporains*, Lille, Desclée de Brouwer, 1888, t. II, p. 120.

272. M^{me} de Sévigné, *Lettres*, à Pomponne, 1^{er} décembre 1664.

dernier beau», réplique Madelon²⁷³. L'essentiel reste l'agrément, la finesse et le caractère brillant que le madrigal conserve de l'épigramme. Ainsi glisse-t-il vers l'équivoque et le galimatias, ce qui l'apparente naturellement à l'énigme.

Le secret

La plus grande partie des madrigaux de Diéreville sont des énigmes²⁷⁴, au nombre de neuf, ou des solutions, au nombre de soixante-seize, d'énigmes proposées dans le numéro précédent du *Mercur* ou de l'*Extraordinaire du Mercur galant*. Les dernières pages, le plus souvent, sont réservées à cette chronique dont la popularité ne cesse de croître au cours des années. Il est facile de s'en rendre compte, car le *Mercur* publie, outre quelques solutions en vers que la rédaction a jugées particulièrement bien tournées, la liste des noms, chaque mois s'allongeant, de tous ceux qui ont trouvé les solutions. On y rencontre souvent le nom de Diéreville. Ainsi avons-nous, même lorsque ses madrigaux ne sont pas publiés, un moyen sûr d'affirmer sa participation des plus régulières à ce jeu, pour lequel il n'y avait galant en France qui ne se creusât la cervelle. Marmontel s'étonnera qu'on ait «vu tout Paris indigné de ce qu'une énigme du *Mercur* se trouvait n'avoir point de mot²⁷⁵». Dès la première de ses pièces, alors qu'il signe «Le Berger Alcidon du Fauxbourg S. Victor», Diéreville s'amuse à décrire le vaste public auquel s'adressent les énigmes :

Tous les devineront, Chantre, Moine, *Curé*,
Gentilhomme, Bourgeois, les Laides & les Belles²⁷⁶.

Diéreville ne se cachera pas longtemps, tandis que pendant des années de perspicaces lecteurs éclaircissent des énigmes en dissimulant leur identité: par exemple, dans la liste de ceux et celles qui ont «trouvé le mot des enigmes du mois d'octobre

273. Molière, *les Précieuses ridicules*, sc. IX.

274. Sur l'histoire du genre au XVII^e siècle, voir N. Doiron, «Le style obscur: l'énigme», dans *Littératures classiques*, n° 28 (*La notion de style*), 1996, p. 211-237.

275. Jean-François Marmontel, *OC*, Paris, Verdière, 1819, vol. 13, p. 292.

276. *EMG*, janvier 1682; *infra*, p. 357, v. 10-11.

[1684]²⁷⁷», «Le Rival du Charbonnier, de Reims», «L'Heureux Pelerin de la Paroisse S. Benoist», «Gygés & Alcidon», «L'Aimable Minerve de la rue Gervais Laurent», «Le Pasteur fidele d'Auxerre». Les détracteurs du *Mercur*e se moqueront de cette cacophonie de pseudonymes :

L'énigme enfin paraît, ce chef-d'œuvre d'esprit,
Où cinq cents noms bourrus, dont le lecteur frémit,
Remplissent sans raison quinze mortelles pages²⁷⁸.

La fureur des soi-disant devins excite par ailleurs la verve des satiristes, de Boursault, puis de François Gacon :

Celui-ci, d'une énigme ayant trouvé le mot,
Se croit un génie, et souvent n'est qu'un sot²⁷⁹.

Il la relit deux fois, non sans quelque scrupule
Du temps que lui ravit ce labeur ridicule²⁸⁰.

Néanmoins Diéreville insiste sur la «peine» qu'il se donne «pour deviner les Enigmes du Mois²⁸¹». L'effort est si grand, remarque le poète, que «La cervelle à la fin pourroit bien me tourner²⁸²». A ce jeu, on risque de se «troubler le cerveau²⁸³». Cette activité fébrile à laquelle pousse la recherche du mot, cette folie des énigmes, un terme la désigne en propre: c'est «le resve». Non seulement Diéreville en use-t-il ainsi, mais tous les théoriciens de l'énigme au XVII^e siècle. Pour les condamner ou les défendre, on a continuellement rapproché l'obscurité poétique de la confusion des songes. Deimier compare les «Poèmes entremesles» à des «chimères & des songes volans &

277. *MG*, novembre 1684, p. 296-297.

278. Eustache Le Noble, «Le Portrait de Mercure», dans *la Fable du Baudet*, 1691, p. 14; cité par G. Dotoli, *op. cit.*, p. 298.

279. E. Boursault, *la Comedie sans titre*, I, 1.

280. F. Gacon, «Satire IX. Contre les auteurs du *Mercur*e galant», dans *le Poète sans fard*, p. 32.

281. *EMG*, avril 1682; *infra*, p. 358; *EMG*, juillet 1682; *infra*, p. 367.

282. *EMG*, octobre 1682; *infra*, p. 369, v. 4.

283. *EMG*, juillet 1683; *infra*, p. 394, v. 2.

tenebreux qui viennent du premier sommeil». Il ajoute encore qu'il faut donner à ces œuvres d'inspiration frénétique «le nom d'Énigme ou de Songe²⁸⁴». Ménestrier précise en quoi consiste l'activité que déploient les amateurs d'énigmes: ces «questions plaisantes» sont faites «pour obliger de rêver ceux qui en veulent chercher le sens²⁸⁵». Cotin termine sa «Lettre à Damis» en se justifiant de «resver si long temps apres des enigmes», par le fait que la «Poésie n'est qu'une resverie agreable²⁸⁶». De même, dans *la Prétieuse*, la spirituelle Neossie propose à la compagnie «une question qu'elle avoit révée²⁸⁷».

Aux prises avec une énigme particulièrement difficile, Diéreville s'exclame: «J'ay beau resver [...] / Je ne puis pas la deviner²⁸⁸.» Mais ne nous laissons pas tromper par la plainte de celui qui cherche en vain, il a sa consolation:

Mercure, avec plaisir je resve sur les Rimes,
Et cela calme un peu mes amoureux ennuis²⁸⁹.

Plusieurs madrigaux mettent en parallèle le «tourment» qu'inspire une Belle avec celui que provoque une énigme dont le sens ne se laisse point deviner. Ainsi Tircis n'arrive pas à trouver le mot de l'énigme que lui propose Iris: il est dans l'«embarras», dans une «peine extrême». Mais Iris se retire-t-elle:

Je ne resveray pas beaucoup.
[...]
Je les devinay tout d'un coup²⁹⁰.

Entre la maîtresse et l'énigme s'établit un tel jeu de correspondances, fondées sur les antithèses courtoises de la

284. Pierre Deimier, «De l'obscurité», dans *l'Academie de l'Art poetique*, Paris, Jean de Bordeaux, 1610, p. 258-282.

285. Claude-François Ménestrier, *la Philosophie des images énigmatiques*, 1684, p. 87-88.

286. Ch. Cotin, «Lettre à Damis», dans *Recueil des enigmes de ce temps*, 1655, p. 10.

287. M. de Pure, *la Prétieuse ou le Mystère des ruelles*, t. I, p. 310.

288. *EMG*, octobre 1682; *infra*, p. 369, v. 2-3.

289. *EMG*, avril 1683; *infra*, p. 381, v. 2-3.

290. *EMG*, juillet 1682; *infra*, p. 367, v. 18-21.

«gesne» et de la «joie», de la «douce souffrance» et des «douloureuses délices», qu'on ne sait plus très bien de qui ou de quoi le poète espère de percer le mystère :

Touchant cette Enigme nouvelle;
Lisette, je la trouve belle²⁹¹.

Que vos Enigmes sont gentilles !
Vous avez fait sans-doute ainsi vos douze Filles²⁹²?

La poétique de l'énigme et la rhétorique amoureuse de la galanterie en arrivent à se confondre, parce qu'elles partagent une même conception du secret, source du plaisir n'existant que dans l'épreuve, dans l'obstacle ou dans le rêve.

Et c'est tout ce qu'on veut dans l'Amoureux mistère,
Point de plaisir, s'il n'est secret²⁹³.

La poésie officielle

Les quarante et une pièces, panégyriques, éloges et louanges, que nous faisons entrer dans la poésie officielle, comptent pour un peu plus du quart des poésies diverses de Diéreville. Disséminées parmi les poèmes galants jusqu'en 1688, elles représentent au contraire la plus grande part des pièces parues après cette date. De sorte que l'œuvre de Diéreville se divise, suivant que domine l'inspiration officielle ou galante, en deux périodes assez distinctes. Le tournant se produit après un silence d'un an, qui suivait deux poèmes de reproches adressés «à une jeune mariée», en avril et en mai 1688. Notre poète est-il déçu par l'amour? Quoi qu'il en soit de ses sentiments, tout porte à croire qu'il se rapproche alors du pouvoir.

291. *EMG*, juillet 1683; *infra*, p. 393, v. 2-3.

292. *EMG*, octobre 1684; *infra*, p. 449, v. 1-2.

293. *EMG*, avril 1685; *infra*, p. 469, v. 12-13. De même, *MG*, avril 1688; *infra*, p. 491, v. 96-97: «Quoy ! m'avoir caché ce mistere, / Quand j'aurois deu sçavoir les secrets de son cœur.»

Il devient le chantre de la politique religieuse et militaire « du plus puissant des Rois ». Le désignant comme le défenseur de la « cause » de Dieu, comme le « Constantin de nos jours », il encourage les persécutions contre l'« herésie odieuse²⁹⁴ ». N'ayant cessé de dénoncer la « Ligue infernale²⁹⁵ », il vante les conquêtes d'un monarque qui s'affaire à « soumettr[e] un jour toutes les Nations²⁹⁶ ». Claironnée mensuellement par le *Mercur*, cette poésie triomphante n'aurait d'autre intérêt que de faire voir jusqu'où peut ramper l'éloge, si par ailleurs elle ne mettait en évidence les liens profonds que maintient la galanterie avec la courtoisie. L'amant qui débite son compliment et le courtisan qui rend ses hommages se rejoignent dans l'idéologie chevaleresque du service. Mais faut-il opter, le poète ne balance pas :

Je n'ay qu'un honneur en partage,
Des Maistresses, vingt si je veux²⁹⁷.

Déchéance parodique de la morale cornélienne, ce dilemme qui force à choisir entre la fidélité à sa bien-aimée et l'obéissance au roi devient même un thème important de la poésie galante. Ainsi une question d'Amour d'avril 1685 demande « si un Courtisan trompé dans ses espérances est plus à plaindre qu'un Amant passionné qui ne peut toucher le cœur de la Femme qu'il aime ». « Cent fois plus », répond sans hésiter le poète, car : « Il n'est, charmante Iris, qu'un LOUIS dans le monde²⁹⁸ ». Nul n'avait douté de cette réponse, mais la formulation reste frappante, puisque la vie de cour ne s'y distingue plus de la galanterie. L'honnête homme ne conçoit qu'un unique désir : « Une faveur du Roy feroit tous ses plaisirs²⁹⁹ ». À l'inverse, la vie amoureuse est envahie par la lutte des sexes, par le combat des cœurs, que la poésie d'Horace et d'Ovide, puis les allégories de la courtoisie

294. *MG*, juillet 1692; *infra*, p. 514, v. 33 et 57. *MG*, janvier 1702; *infra*, p. 549, v. 12.

295. *MG*, avril 1691; *infra*, p. 505, v. 5.

296. *MG*, août 1701; *infra*, p. 548, v. 14.

297. *EMG*, janvier 1685; *infra*, p. 461, v. 10-11.

298. *EMG*, avril 1685; *infra*, p. 473, v. 1.

299. *Ibid.*, v. 18.

médiévale avaient largement illustrés. «Ne restons pas toujours en guerre», ordonne le poète à la voluptueuse Phillis:

Tu perds un temps à te défendre,
Que tu dois donner à l'amour³⁰⁰.

En mai 1684, refusant de plier devant le «maître de l'univers», et notamment de laisser passer les troupes françaises sur son territoire, la ville de Gênes fut bombardée par une escadre commandée par Seignelay. Des vies et d'innombrables merveilles de l'art furent détruites par les 14 000 bombes qui s'abattirent sur les palais de la cité rebelle. En janvier 1685, le doge entreprenait l'humiliante démarche d'une ambassade à Versailles. Un madrigal paru en juillet s'avère tout à fait caractéristique du style officiel de Diéreville. Celui-ci ne manque pas de souligner comment la république «autrefois superbe» rampe aujourd'hui «aux pieds du Grand Louis» qui «a soumis sa fierté». À cette délicatesse s'ajoute le fait que la tragédie prend la forme d'un petit madrigal répondant aux deux énigmes parues le mois précédent, et dont les mots sont précisément: *le GRAND LOUIS* et *le sort de Genes*. Ce n'est pas tout. Le chef-d'œuvre serait encore imparfait si l'on ne mêlait aux larmes des suppliants un peu de badinage et, surtout, une pointe d'esprit sans laquelle dans une âme ne saurait en profondeur pénétrer la cruauté:

De mesme que l'Amour est le maistre des cœurs,
Ce Heros invincible est le Maistre des Villes³⁰¹.

Par ces vers Diéreville ne fait pas que rapprocher le joug d'un monarque de l'affectueuse passion d'un amant, il ne s'agit pas de la simple constatation d'un état de fait, mais d'un avertissement que le poète sert à la belle Iris qui «méprise le pouvoir de l'amour». Depuis trop longtemps, elle le fait languir dans les «chaînes». Elle doit «craindre», après avoir inspiré tant de «peine» (tant de «gesne»), de subir à son tour *le sort de Genes*. Quelle insensible ne succomberait à la séduction d'avances si tendrement spirituelles?

300. *EMG*, octobre 1684; *infra*, p. 448, v. 19-20.

301. *EMG*, juillet 1685; *infra*, p. 481, v. 7-8.

C'est ce que l'on appelle, à l'époque classique, les mystères du pouvoir. Cette violence est habituellement camouflée par les formules de la galanterie, et la première maxime de la prudence consiste à ne pas violer cette impénétrable obscurité. Le plus grand éloge qu'adresse le poète à son prince est finalement un aveu d'impuissance: «On ne peut deviner ce que vous allez faire³⁰².» À cette profondeur, le badinage galant et la louange officielle se confondent dans les ténèbres que dissipe à peine le flambeau d'Hermès psychopompe. La princesse, le prince et le poète deviennent des ombres qui s'évanouissent pour ne laisser derrière elles qu'une même énigme:

C'est un secret, c'est un mistere,
Les efforts de l'esprit pour en juger sont vains³⁰³.

302. *MG*, mai 1692; *infra*, p. 512, v. 13.

303. *MG*, mars 1701; *infra*, p. 547, v. 39-40.

La Relation du Voyage du Port Royal

Les éditions

La *Relation du Voyage du Port Royal* paraît d'abord à Rouen, chez Jean-Baptiste Besongne, en 1708. On distingue trois tirages. Le deuxième et le troisième contiennent en supplément «une Relation d'un combat donné entre les François & les Acadiens, contre les Anglois». Le libraire explique «AU LECTEUR» qu'il s'agit d'un texte paru dans *la Gazette* du 25 février 1708, relatant les faits d'armes qui se sont déroulés à Port-Royal en août et en septembre 1707. Le récit de ce combat reste parfaitement étranger à la *Relation* proprement dite. Si nous l'avons conservé, c'est en regard de la tradition, car de toute évidence il ne vise qu'à redonner une certaine actualité au récit d'un voyage effectué huit ans plus tôt.

Si l'on se fie au *Journal de Trévoux*³⁰⁴, la *Relation* paraît simultanément à Paris, «chez Girin». Frédéric Lachèvre et Louis-Marie Le Jeune³⁰⁵ ont encore le souci de mentionner cette édition, aujourd'hui perdue. Même l'éditeur n'a guère laissé de traces. Il n'apparaît ni dans l'*Histoire de l'édition française*³⁰⁶, ni dans le *Répertoire [...] de tous les imprimeurs de France*³⁰⁷. On le trouve cependant dans le *Catalogue [...] des libraires de Paris*, d'Auguste-Marie Lottin³⁰⁸: Barthélemi Girin, fils de Jean, libraire à Lyon, fut reçu libraire à Paris, le 28 juin 1695; il mourut avant 1725. Les archives le donnent comme l'auteur d'une *Conduite spirituelle pour*

304. *Journal de Trévoux ou Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des arts*, vol. 8, juin 1708, p. 1098.

305. F. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs* [1903-1905], vol. 4, p. 314; L.-M. Le Jeune, *Dictionnaire général [...] du Canada*, vol. 1, p. 514.

306. Henri-Jean Martin et Roger Chartier, *Histoire de l'édition française*, vol. 2: *Le Livre triomphant, 1660-1830*, Paris, Promodis, 1984.

307. Georges Lepreux, *Gallia typographia ou Répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, Paris, Champion, 1909-1914.

308. A.-M. Lottin, *Catalogue chronologique des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris*, Paris, 1788, Amsterdam, Grunier, 1969, p. 156; et p. 71 du *Catalogue alphabétique* relié à la suite.

S. A. Royale (1697)³⁰⁹. Quelques autres détails semblent indiquer qu'il fut considéré un moment comme un imprimeur officiel du roi.

Une nouvelle édition de la *Relation* paraît à Amsterdam en 1710. Elle ne comporte aucune modification, si ce n'est quelques fautes d'impression supplémentaires. J. C. Webster la considère comme une réimpression pirate de l'édition de Rouen³¹⁰. Mais il ne tient pas compte de la fable et de la traduction de Santeuil que notre poète avait déjà publiées dans le *Recueil* de Moetjens à La Haye³¹¹. Les liens de Diéreville avec les Provinces-Unies soulèvent des questions qui demeurent sans réponses.

La traduction, ou plutôt l'adaptation en anglais qui paraît dans les *Travels of Several Learned Missioners of the Society of Jesus* se fonde sur une méprise. Cette association de Diéreville avec les Jésuites reste gratuite, sinon farfelue. Rien, bien au contraire, ne permet même de la supposer. Que la *Relation du Voyage du Port Royal* se retrouve dans ce recueil composite, adapté des *Lettres édifiantes*, ne peut s'expliquer que par la hâte d'un éditeur à répondre à la demande.

Il en est de même de l'adaptation en langue allemande qui paraît à Göttingen en 1751, dans le troisième volume d'une collection de voyages tous azimuts: *Sammlung neuer und merkwürdiger Reisen* [...]. Le lecteur y passe du Pérou, à l'Acadie, à l'Égypte, sans que rien justifie cet itinéraire pour le moins imprévu. Sans doute l'accent mis sur les curiosités acadiennes, le ton badin, les passages gaillards de la *Relation* sont-ils pour beaucoup dans la faveur qu'elle obtint auprès de ces éditeurs empressés.

Ces mêmes caractères suscitent au contraire les réserves de l'avocat L.-U. Fontaine lorsqu'il entreprend en 1885 de publier de larges extraits du *Voyage* de Diéreville, dans un livre disparate qui retrace les origines «poétiques» de l'Acadie. Ainsi la *Relation*

309. BNP, mss fr. 21744, f° 149.

310. *RVPR*, p. 23.

311. «Le Hibou et les vautours» et «La Vengeance [...]», dans *Recueil de pièces curieuses*, t. V, 1696, et t. III, 1695; voir *infra*, p. 531-534 et p. 537-539.

voisine-t-elle avec la «Fête de l'Assomption en Acadie», les «Portraits de Longfellow» ou la «Liste des zouaves acadiens». Cet ouvrage marque l'intronisation de Diéreville au panthéon de la littérature acadienne et détermine pour longtemps l'interprétation de son récit. En fait, dès le second tirage de l'édition originale de 1708, nous l'avons vu, Jean-Baptiste Besongne, ajoutant à la *Relation du Voyage* la *Relation d'un combat*, incitait à cette lecture, en partie biaisée.

L'Acadie

Émile Lauvrière, en 1922, donne un exemple de cette interprétation douteuse. Pour sincère qu'il soit, il produit comme des preuves, hors contexte, de manière naïve et malencontreuse, des vers de Diéreville qui sont rien moins que des vérités incontestables. Afin de démontrer le «fidèle attachement [des Acadiens] à leur race comme à leur religion», il s'avise ainsi de citer le «bon Diéreville» qui «se fit un devoir de célébrer en vers cet amour de la patrie³¹²» :

Cent fois la Nouvelle Angleterre ...
A voulu les soumettre et ranger sous sa loy.
Ils ont plutôt souffert tous les maux de la guerre
Que de vouloir quitter le party de leur Roy³¹³.

Or ce bel enthousiasme est à prendre avec réserve. Il ne faut pas chercher bien loin pour concevoir quelque doute. Toute la correspondance de l'époque, en particulier les rapports officiels des gouverneurs, abonde en remarques amères sur l'indocilité des Acadiens, qui s'entêtent à commercer avec les marchands de la Nouvelle-Angleterre. L'historien Robert Le Blant est catégorique: «Diéreville a eu le tort d'exposer que les Acadiens étaient restés fidèles au roi de France en dépit des efforts des gouverneurs anglais³¹⁴.»

312. É. Lauvrière, *la Tragédie d'un peuple*, p. 189.

313. Diéreville, *Relation*, citée par É. Lauvrière, *la Tragédie d'un peuple*, p. 189-190; voir *infra*, p. 216.

314. R. Le Blant, «Les études historiques sur la colonie française d'Acadie», *Revue d'histoire des colonies*, vol. 35, nos 122-123, 1948, p. 105.

Il faut dire que l'œuvre de Diéreville incite à ces contresens. L'ironie continuelle du poète permet facilement d'isoler dans la *Relation* des passages en eux-mêmes très ambigus. Par ailleurs, les vers entraînent des formules qui, seraient-elles fausses, séduisent par leur forme. Ce détail explique en partie la faveur de la *Relation* auprès des historiens qui la citent parfois pour le simple plaisir que donne une maxime élégamment frappée. Mais Diéreville, dans sa *Relation* comme ailleurs dans maintes pièces parues dans le *Mercuré galant*, se comporte en poète officiel : ses éloges sont à lire avec prudence.

La tendance à la description idyllique remonte au temps des grandes découvertes. En 1524, Verrazzano appelait «Arcadie» la région de l'actuelle Virginie, du nom de la contrée mythique du bonheur et de la sérénité pastorale dans la Grèce antique. Le toponyme allait remonter la côte : Champlain l'utilise dès la page de titre de son récit de 1603 ; Lescarbot surtout, dans son *Histoire de la Nouvelle-France* (1617-1618), donne à sa description de l'Acadie des accents nettement bucoliques.

Parallèlement se dessine déjà la destinée effectivement tragique de la colonie française, qui vivra jusqu'au bout le malheur de sa situation géographique stratégique. Prise en étau entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, entre la politique métropolitaine et la simple survie au jour le jour qui lui imposait un accommodement avec ses voisins du sud, elle sera le champ de toutes les batailles et de toutes les contradictions.

Les premiers efforts de colonisation dataient de 1604. Bénéficiaire d'un monopole de traite, Pierre Du Gua de Monts, qu'accompagnent environ quatre-vingts hommes, dont Champlain, Biencourt et Poutrincourt, s'établit d'abord à l'île Sainte-Croix dans la baie Française (de Fundy). Le premier hiver sera catastrophique, le scorbut emportant presque la moitié des colons. Grâce à l'initiative de Champlain, qui fonde l'Ordre culinaire de Bon-Temps, l'hiver de 1606-1607 se déroule plutôt joyeusement. Mais au printemps le roi retire à De Monts son privilège, et la colonie est abandonnée. Poutrincourt revient s'y installer, s'appuyant en partie sur l'aide financière des Jésuites. Mal lui en prend, car suite à des querelles religieuses qui auront un écho jusqu'en Sorbonne, ceux-ci quittent Port-Royal et

fondent en 1613 une autre colonie du nom de Saint-Sauveur, dans le Maine d'aujourd'hui³¹⁵. La même année, Samuel Argall, un aventurier de la Virginie, détruit les deux établissements, et la plupart des colons sont rapatriés. Le père Biard, qui participe à ces événements douloureux, les raconte avec maints détails dans sa *Relation de la Nouvelle France*. Or, une chose est remarquable : dès cette date, malgré l'extrême précarité de l'Acadie, il se donne la peine de la situer clairement dans l'ensemble du territoire français en Amérique :

Par ce que Canada [...] n'est point à proprement parler toute ceste tenuë de pays qu'on nomme nouvelle France, ains est celle tant seulement laquelle s'estend au long des rivages du grand fleuve Canada et le golfe de Saint-Laurens [...]. Au Canada touche l'Acadie ou pays des Souriquois plus bas vers le Sud [...]³¹⁶.

Cependant, depuis la conquête de Samuel Argall, l'Acadie est théoriquement une possession anglaise. Sous le nom de *Nova Scotia*, William Alexander la reçoit en fief en 1621. En pratique, si tant est qu'un comptoir³¹⁷ puisse justifier son appartenance, elle demeure française jusqu'à l'arrivée des premiers colons anglais en 1629. À peine auront-ils le temps de s'installer, que le traité de Saint-Germain-en-Laye (1632) rétrocède à la France leur territoire.

Moins de trente ans se sont écoulés depuis sa fondation, et l'on peut identifier les principales forces qui façonneront l'histoire de l'Acadie. La guerre d'abord, dont elle subira toutes les horreurs, dont elle sera toujours le premier otage. La colonie vit dans un continuel état d'alarme. Diéreville en reçoit une preuve émouvante dès que son vaisseau, presque cyniquement nommé *La Royale-Paix*, arrive en vue de Port-Royal :

Pendant ce temps-là les Habitans avoient porté dans les Bois à leurs cachettes leurs meilleurs effets. Quand nous fûmes descendus à

315. Voir Lucien Campeau, *Monumenta Novæ Franciæ, I: la Première mission d'Acadie (1602-1616)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967.

316. Pierre Biard, *Relation de la Nouvelle France* [...], Lyon, 1616, dans *JR*, vol. 3, p. 41.

317. Voir M. Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, t. II, p. 414 s.

terre, & qu'ils scûrent que nous étions de leurs amis, nous vîmes les Charettes revenir toutes chargées³¹⁸.

En 1670, quatre cents paysans démunis font face aux cinquante mille habitants du Massachusetts, dotés d'une marine de guerre. En 1699, à l'époque du voyage de Diéreville, l'inégalité s'avère plus criante encore, et c'est par un véritable défi à la dure loi de Mars que l'Acadie parvient à se maintenir jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. On aperçoit ensuite, dès les débuts de la colonie, à la fois sa dépendance vis-à-vis de la métropole et son indépendance, forcée plus que librement embrassée, puisque l'Acadie n'a pas vraiment le choix, devant l'incompréhension des fonctionnaires, d'opter pour un *modus vivendi* qui la lie à la Nouvelle-Angleterre tout autant qu'à la France. Enfin, on voit l'inévitable conséquence de l'incurie de la métropole: les querelles internes et les luttes de pouvoir.

Le différend théologique qui divisait la colonie en 1613 annonçait déjà la guerre civile qui la ravage à partir de 1636. Charles de La Tour, à la rivière Saint-Jean et au cap Sable, Charles de Menou d'Aulnay, à Port-Royal, se livrent une lutte impitoyable. La mort accidentelle de celui-ci, en 1650, complique la situation qui dégénère en guerre de succession opposant Emmanuel Le Borgne, La Tour et Nicolas Denys. Le règlement vient encore brutalement de l'extérieur. En 1654, Robert Sedgwick pille les établissements acadiens, et jusqu'au traité de Breda (1667) qui restitue à nouveau l'Acadie à la France, et même au-delà jusqu'à l'arrivée du gouverneur Grandfontaine en 1670, les deux métropoles rivales s'arrachent dans l'anarchie le contrôle de la région.

Peut-être Diéreville était-il lié d'une manière ou d'une autre aux intérêts de la famille Le Borgne³¹⁹, qui seront l'objet d'interminables litiges. Que le sieur André Le Borgne, de La

318. *Infra*, p. 197.

319. Cette question exigerait en elle-même une vaste enquête dans les archives; des éléments importants concernant l'implication de la famille Le Borgne et de l'illustre famille des Vendôme dans la pêche sédentaire en Acadie se trouvent notamment aux Archives de la Charente-Maritime à La Rochelle, B 5633. Voir de même la « Lettre [de Villebon] au Ministre », en date du 27 octobre 1699, ANP, Col., C¹¹D-3; ANC, C-11,360, p. 488.

Rochelle, soit le «propriétaire du navire» sur lequel Diéreville effectue la traversée le menant en Acadie³²⁰, mérite en tout cas d'être noté. Quant à Nicolas Denys, il donne «l'un des plus précieux documents du XVII^e siècle sur l'Acadie³²¹», la *Description géographique et historique de l'Amérique septentrionale*, dont le second volume est consacré à l'*Histoire naturelle* [...] (1672). Nul doute que Diéreville suit cet ouvrage pour tout ce qui concerne la pêche et, d'une manière plus générale, la faune, la flore et le climat de l'Acadie. Il emprunte encore à Denys, qui avait vécu plus de quarante ans parmi les Micmacs, des traits concernant les mœurs amérindiennes. Mais pour celles-ci, Diéreville s'inspire davantage de la *Nouvelle Relation de la Gaspésie* (1691) de Chrestien Le Clercq.

Le dernier tiers du XVII^e siècle voit en Acadie se renouveler à peu près les mêmes crises, qui n'ont pris que plus d'ampleur. La guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) sert de prétexte aux affrontements coloniaux. En fait, Port-Royal tombe dès le début des hostilités, en 1690, aux mains de William Phips, qui le prend sans coup férir, puis le dévaste. L'Acadie sera presque oubliée jusqu'au traité de Ryswick (1697), par lequel elle retourne une fois de plus à la France.

C'est l'époque où les habitants de Port-Royal émigrent vers le fond de la Baie, dans l'espoir d'y trouver un peu plus de sécurité: Beaubassin vers 1672, Les Mines vers 1682 sont ainsi fondés, pour atteindre rapidement une prospérité remarquable, si l'on tient compte du peu de moyens dont disposaient ces quelques familles.

L'histoire de la Compagnie de la pêche sédentaire, fondée en 1682, illustre de même un drame qui tenait dès les origines aux contradictions de l'économie acadienne. La Compagnie se donne pour mandat le développement de la pêche le long des côtes et l'emploi de la main-d'œuvre locale. Or, non seulement elle n'arrive pas à faire reconnaître son monopole face à la Nouvelle-Angleterre, mais elle arrive à peine à encadrer de manière cohérente les activités de subsistance des pêcheurs

320. Voir *infra*, p. 147-148, n. 9.

321. George MacBeath, «Nicolas Denys», dans *DBC*, t. I, p. 265.

acadiens³²². La Nouvelle-Angleterre ne pouvait reculer devant la richesse incroyable des côtes de l'Acadie, devant l'or de la mer : la morue. En principe les gouverneurs français, de Grandfontaine à Villebon, se devaient d'interdire les côtes aux vaisseaux en provenance de Boston et de Salem. Encore eût-il fallu qu'ils en eussent les moyens. En réalité, ils se contentaient de vendre des permis aux pêcheurs anglais, ce qui leur donnait un semblant d'autorité, tout en contribuant à augmenter leurs émoluments. Diéreville est un témoin parmi tant d'autres confirmant la présence à peu près ininterrompue des pêcheurs anglais sur les côtes de l'Acadie³²³. La Compagnie de la pêche sédentaire a beau se plaindre et pousser les hauts cris, cela ne lui vaudra finalement, en 1687, que la destruction par la flotte anglaise de son principal établissement à Chedaboutou. Jusqu'à sa disparition en 1702, la Compagnie mènera une existence misérable, dont Diéreville nous donne une frappante image dans les installations délabrées qu'il trouve à Chibouctou³²⁴. Mais peut-être n'est-ce pas une coïncidence s'il s'agit de l'un des premiers développements qu'il consacre à l'Acadie. Lui-même laisse entendre, quoique obscurément, qu'il serait lié aux intérêts d'une compagnie de pêche³²⁵. Il précise que deux commis l'accompagnent³²⁶. Sa mission, de toute manière, ne pouvait avoir qu'un caractère exploratoire. Cela n'explique pas le passage le plus insolite de la *Relation*, où le voyageur nous assure apprendre aux habitants de Port-Royal l'art de fabriquer une embarcation, et celui même de pêcher la morue³²⁷. Chose certaine, les archives donnent maintes indications qu'un immense effort commercial est au même moment déployé en vue de fonder une nouvelle compagnie ou peut-être de ressusciter celle qui se mourait. Le 21 octobre 1699, par exemple, Gastines, commissaire général à Saint-Malo, écrit au ministre Pontchartrain :

322. J. Daigle, «L'Acadie de 1604 à 1763, synthèse historique», dans *L'Acadie des Maritimes*, p. 13.

323. Voir *infra*, p. 188.

324. Voir *infra*, p. 190.

325. Voir *infra*, p. 325.

326. Voir *infra*, p. 198.

327. Voir *infra*, p. 214-216.

M^r des Grassières estant icy, Monseigneur, je l'ay prié que je puisse assembler en sa présence les principaux négocians de cette ville pour leur parler de l'establissement d'une colonie à l'Acadie dont j'avois pris des memoires. L'hiver dernier, il a fait ce qu'il a peu pour leur faire gouter cette proposition, mais ils n'y voyent disent-ils aucun avantage à esperer et aucun n'y veut penser³²⁸.

Le 28 octobre, le ministre écrit à Des Grassières, inspecteur général de la Marine en Bretagne: «L'Establissement qui a été projeté à l'Acadie [...] peut devenir considerable, & [les marchands de Saint Malo] sont en estat de le faire plus avantageusement que tous les autres marchands du Royaume³²⁹.» Surtout, les «Instructions» au sieur de Fontenu³³⁰, en compagnie duquel Diéreville fera le voyage de retour sur *L'Avenant*, comportent plusieurs remarques d'importance. Les intentions que manifeste l'extrait suivant pourraient bien être à l'origine du voyage de Diéreville en Acadie:

[Sa Majesté] a resolu de travailler serieusement aux moyens d'establir une colonie considerable à l'Acadie, mais comme cela ne se peut faire que par le moyen de la pesche, l'intention de Sa Majesté est qu'il s'informe des principaux habitans du pays, des endroits où elle est la plus abondante et des expedients qu'il sera à propos de mettre en usage pour l'establissement de cette pesche. Celuy qui a paru jusqu'à present le plus praticable seroit une compagnie puissante qui fist passer sur les lieux le nombre des pescheurs necessaires, qui donnast aux habitans les moyens de faire la pesche et qui acheptast ensuite à des prix certains & raisonnables tout le poisson que les uns & les autres prendront³³¹.

La concurrence anglaise en Acadie ne concerne pas seulement la pêche. La Nouvelle-Angleterre veut accaparer l'ensemble des activités commerciales, au point qu'elle menace

328. ANP, Mar., B³ 105, f^o 184.

329. ANP, Mar., B² 142, f^o 133^{vo}. Voir encore une lettre du ministre au sieur Perroteau, en date du 20 janvier 1700: «Vous avez bien fait de m'informer de la situation où vous avez trouvé l'esprit des marchands des Sables d'Olonne au sujet de la pesche à faire à l'Acadie [...]» (ANP, Mar., B² 146, f^o 66).

330. Voir *infra*, p. 329, n. 15.

331. «Instructions au S^r de Fontenu commissaire ordinaire de la Marine», 15 avril 1699, ANP, Col., B²⁰, f^o 171.

d'annexer la colonie plus sûrement encore par son économie que par son armée. Des marchands anglais, les Nelson notamment, ont pignon sur rue à Port-Royal³³². Diéreville lui-même, qui fait l'apologie du commerce avec une rare audace à cette date, se range implicitement dans le parti de la libre Angleterre. Il ne faut surtout pas le croire lorsqu'il affirme que « pas un Habitant n'ose négocier³³³ ». Au contraire, « ni la guerre ni les menaces de saisie n'arrêtent les Acadiens³³⁴ » qui, devant l'insuffisance de l'approvisionnement français, n'ont d'autre choix que de se tourner vers la colonie rivale. Même le curé de Port-Royal est accusé de trafiquer avec les marchands de la Nouvelle-Angleterre³³⁵.

On peut imaginer le choc qu'éprouve Diéreville lorsque, arrivant à Port-Royal, il ne trouve qu'une église qu'il prend pour une grange, quelques mesures, des bois et des rivières³³⁶. La paix, signée depuis deux ans, laisse en fait la colonie dans l'état lamentable où l'avaient réduite la conquête de Phips et le pillage par les forbans. La trêve sera d'ailleurs de courte durée. Quand les hostilités reprendront, en 1702, l'Acadie n'aura pas eu le temps de se remettre de la destruction de la dernière guerre. Sur l'Acadie règne le gouvernement fantôme de Villebon, réfugié au fort Saint-Jean, à l'embouchure de la rivière. L'arrivée de Diéreville coïncide avec la crise la plus grave peut-être qu'ait connue la colonie depuis sa fondation. Malgré les difficultés, la disette ne frappa qu'une seule fois Port-Royal, et ce fut précisément en 1699³³⁷.

En tant que document sur l'histoire de la colonie, la *Relation* reste un texte assez pauvre. Non qu'elle ne contienne plusieurs remarques intéressantes et justes, notamment sur la construction des « aboiteaux³³⁸ », ces digues par lesquelles les Acadiens avaient

332. J. Daigle, *op. cit.*, p. 16.

333. *Infra*, p. 218.

334. J. Daigle, *op. cit.*, p. 17.

335. Voir *infra*, p. 218, n. 37.

336. Voir *infra*, p. 198.

337. J. Daigle, *op. cit.*, p. 12.

338. Voir *infra*, p. 212, n. 21; M. Roy, *l'Acadie des origines*, p. 51-56.

conquis sur la mer des terres basses d'une incroyable fertilité. Diéreville s'avère même l'un des rares voyageurs qui aient clairement vu en quoi, par leur esprit inventif, ces «défricheurs d'eau³³⁹» s'étaient merveilleusement bien adaptés à la géographie unique de la baie. Mais c'est là une exception. En général, pour le fonds d'informations, Diéreville au mieux répète ce qu'on trouve déjà chez ceux qui l'ont précédé: Biard, Champlain, Lescarbot, et surtout Denys et Le Clercq. Auxquels il faut ajouter, pour le chapitre décrivant les «Manieres des Habitans³⁴⁰», Villebon lui-même, dont il avait certainement lu les «Mémoires», en particulier ceux en date du 27 octobre 1699, «Sur l'estat présent du Port Royal» et «Sur la pesche aux costes de l'Acadie». À quel moment? Impossible à dire. Mais les recoupements sont trop nombreux et trop précis pour en douter³⁴¹.

Ce point de vue n'est pas nouveau, qui limite étroitement la valeur documentaire de la *Relation*. En 1948, Robert Le Blant allait même plus loin: «nous ne pensons pas que l'ouvrage de Diéreville, tout au moins en partie rédigé de seconde main, puisse être considéré comme une source originale³⁴².» C'est l'historien qui écrit, visiblement agacé par les élucubrations poétiques du voyageur. Mais il faut reconnaître qu'à la réserve de quelques vues originales, par-delà les clichés et le collage d'informations, plusieurs détails de la *Relation* révèlent que Diéreville se fait une idée plutôt confuse des réalités de l'Acadie. Nous avons déjà signalé un passage étrange concernant la pêche à la morue. La description du *wampum*³⁴³ démontre une connaissance superficielle des traditions amérindiennes. D'une manière générale, Diéreville n'a pas cherché à comprendre le rôle crucial des Amérindiens dans la vie de la colonie. Tout en témoignait pourtant, et d'abord la très grande attention, régulièrement nourrie par des cadeaux officiels, que leur accordait la politique

339. L'expression est de Jean-Claude Dupont («Les défricheurs d'eau», *Culture vivante*, n° 27, décembre 1972, p. 6-9).

340. Voir *infra*, p. 205-246.

341. Par exemple, voir *infra*, p. 206, n. 5.

342. R. Le Blant, «Les études historiques sur la colonie française d'Acadie», *Revue d'histoire des colonies*, vol. 35, nos 122-123, 1948, p. 105.

343. Voir *infra*, p. 299, n. 196.

coloniale de l'époque; les toponymes encore, et de nombreux termes du vocabulaire acadien. Les Abénaquis en particulier représentaient d'importants alliés militaires: leur territoire servait de tampon entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre. Le métissage avait créé des liens étroits, renforcés par l'influence des missionnaires. Parmi les cas les plus spectaculaires, le baron de Saint-Castin, marié à la fille d'un chef abénaqui, était devenu un véritable «sagamo», un chef de clan; l'abbé Thury, avec le charisme d'un chaman, avait sur les Amérindiens une influence qui terrorisait la Nouvelle-Angleterre. Tout au plus Diéreville rassemble-t-il des lieux communs. Sa longue énumération des tribus amérindiennes³⁴⁴ tient moins de l'ethnologie que de l'esthétique burlesque. De toute évidence, l'exotisme devient ici la caution de l'invention poétique, voire de la scatologie. Le «lavement de vapeurs» ressuscitant les noyés, le suicide d'une pudique Micmaque conduite au désespoir par la vue d'une tache d'excrément³⁴⁵ s'avèrent des contes à la mode médiévale, imaginés ou colportés par un voyageur qui s'amuse aux dépens des Sauvages, qui imite, invente, mais finalement décrit assez peu. La chose devient évidente lorsqu'on replace la *Relation* dans l'ensemble de l'œuvre poétique de Diéreville.

La fortune

Chose étonnante, le *Mercurie galant*, qui avait publié tant de poèmes de Diéreville et qui ne répugnait pas à faire la revue des nouvelles parutions, ne consacre pas même une ligne à la *Relation du Voyage du Port Royal*. Dans la rubrique des nouveautés parisiennes, le *Journal de Trévoux* ne fait que mentionner l'édition qui vient de paraître chez Girin.

Mais il existe deux comptes rendus détaillés, l'un de l'édition de Rouen, dans le *Journal des Sçavans*, l'autre de l'édition d'Amsterdam, dans les *Nouvelles de la République des Lettres*. Ils ne représentent en fait, le premier surtout, qu'une longue enfilade de citations, à peine entrecoupées de quelques remarques qu'on

344. Voir *infra*, p. 314-315.

345. Voir *infra*, p. 290-291.

hésite à qualifier de critiques. Mais le choix des extraits s'avère très révélateur de l'horizon d'attente des contemporains. Les comptes rendus mettent clairement l'accent sur les curiosités de l'Acadie, sur les particularités d'un voyage qu'on découpe, pour le plus grand plaisir des lecteurs sans doute, en une ribambelle de clichés et d'anecdotes à saveur burlesque. Ainsi le *Journal des Sçavans* raconte-t-il tout au long l'«accident qui pensa faire perir nostre Voyageur, en montant dans le Navire qui devoit le porter³⁴⁶». De même, on rapporte «la description Poétique de ce malheur³⁴⁷» qui l'attendait au port. On remarque l'extraordinaire fécondité des Acadiennes. On n'oublie pas de mentionner qu'une terre où «les Habitans [...] ne payent ni impôts ni taille [...] pourroit estre un païs de Cocagne³⁴⁸». On donne la recette de la bière d'épinette. On cite les vers qui expliquent la métamorphose des lièvres. On s'étonne de l'odorat fabuleux des Sauvages, de l'industrie des castors, de la découverte «d'un remede infailible pour l'epilepsie³⁴⁹». On décrit le «surprenant & salutaire effet» du «lavement de vapeurs³⁵⁰». Enfin, en terminant, on aguiche les amateurs de chansons, dont on a vu qu'ils comptaient dans le succès du *Mercur*, et l'on donne les premiers vers «des paroles que composa [notre poète] sur les airs d'un petit divertissement *maritime*³⁵¹».

Le compte rendu de l'édition hollandaise n'est pas très différent. Tout au plus ajoute-t-il des précisions, que nous avons consignées dans les notes, concernant quelques termes rares de la *Relation*. Le chroniqueur des *Nouvelles de la République des Lettres* a beau assurer les lecteurs du soin mis à choisir les citations («nous tâcherons autant que nous pourrons de ne pas nous rencontrer avec les Journalistes, qui ont déjà donné l'Extrait de ce Voyage»), cela reste une intention, et l'on retrouve sinon les mêmes extraits, du moins les mêmes clichés: la bière d'épinette, les castors, les

346. *Journal des Sçavans*, Paris, 1708, p. 513; voir *infra*, p. 153-155.

347. *Ibid.*, p. 517; voir *infra*, p. 202-204.

348. *Ibid.*, p. 518; voir *infra*, p. 207.

349. *Ibid.*, p. 519; voir *infra*, p. 310.

350. *Ibid.*, p. 520; voir *infra*, p. 309.

351. *Ibid.*, p. 521; voir *infra*, p. 332-333.

lièvres qui l'hiver deviennent blancs. La fable de l'ours qui se nourrit en se léchant la patte a remplacé celle de l'original dont le sabot contient un remède contre l'épilepsie. Le journaliste s'en moque, mais contribue à sa manière à la répandre. Cette ténacité des poncifs constitue déjà une première version des merveilles de l'Acadie, qui détermine pour longtemps la fortune de la *Relation*.

Le succès de cet exotisme du Nouveau Monde contraste singulièrement, pour peu que l'on songe à la réputation que le *Mercur*e faisait à Diéreville, avec la froide opinion exprimée sur sa poésie par les *Nouvelles de la République des Lettres*: «Les vers ne sont pas tous égaux. Il y en a de bons, il y en a quelques uns d'assez forcez. La prose est passable³⁵².» C'est dans une rapide transformation du goût qu'il faut chercher les causes de ce jugement, qui restera longtemps sévère. La parution de la *Relation* semble coïncider avec une chute brutale de la cote du poète. Théodore de Blois est l'un des derniers qui apprécient les vers galants de Diéreville. Le silence de Charlevoix témoigne sans doute du statut très ambigu de la *Relation* vers le milieu du XVIII^e siècle: elle n'apparaît nulle part dans l'*Histoire de la Nouvelle France* (1744); Diéreville ne figure pas non plus dans la «Liste des auteurs consultés pour composer cet ouvrage³⁵³». Or, certains recoupements ne laissent guère de doute sur le fait que Charlevoix s'est servi de la *Relation*³⁵⁴, mais qu'il préférerait ne pas la mentionner.

Au début du XIX^e siècle, le jugement de L.-G. Michaud est sans appel: «On ne peut pas dire que ces vers soient de la poésie; ce sont des lignes rimées, quelquefois assez mal³⁵⁵.» Le biographe semble avoir complètement perdu ce qui rendait viable cette œuvre d'un ménestrel de la galanterie. Cependant, il ajoute immédiatement: «Diéreville décrit bien l'Acadie³⁵⁶.» Autant le critique était dur pour le poète, autant il se montre indulgent

352. *Nouvelles de la République des Lettres*, janvier 1710, p. 55.

353. F.-X. de Charlevoix, à la suite de l'*Histoire de la Nouvelle France*, t. III, p. xlii.

354. Par exemple, voir *infra*, p. 182, n. 87; p. 255, n. 35; p. 256, n. 38, 39; p. 259, n. 52; p. 310, n. 231.

355. L.-G. Michaud, *Biographie universelle*, 1814, vol. 11, p. 339.

356. *Ibid.*

pour l'historien. Quelque trente ans plus tard (1856), Ferdinand Hoefler adopte à peu près le même point de vue : «Le style en est peu correct, mais l'auteur y expose quelques bonnes idées relativement à la colonisation de l'Acadie, et donne de rapides mais exacts aperçus sur la botanique et l'histoire naturelle [...]»³⁵⁷. » Certes François Boisard élevait un premier soupçon. Dans sa *Notice biographique* (1848), il continuait d'éreinter le poète, sans pour autant magnifier l'historien : «On ne remarque nulle part, dans son livre, cet esprit d'observation dont quelques biographes lui font honneur. Il décrit assez fidèlement ce qu'il a vu; mais ce qu'il a vu est peu de choses»³⁵⁸. » Le coup restait encore indirect, la critique portait non pas tant sur les qualités de l'observateur que sur la quantité des choses observées : le voyageur n'avait pas déployé tout l'effort qu'un lecteur est en droit d'attendre. Ce ne fut pas d'abord l'avis de Narcisse-Eutrope Dionne faisant le compte rendu de l'édition Fontaine (1886). Sans hésiter, il range Diéreville dans la famille des découvreurs, celle de Cartier, de Champlain, des Jésuites, et la *Relation* dans cette «foule d'autres œuvres concernant la Nouvelle-France toutes infiniment utiles, non seulement à l'historien, mais encore au géographe, à l'agriculteur, à l'horticulteur et au savant». C'est l'époque où les clercs érudits, comme l'abbé Ferland et l'abbé Laverdière, où les historiens, comme François-Xavier Garneau, déploient un effort sans précédent, soutenu par l'édition, pour remettre en circulation les textes des voyageurs qui témoignent des origines héroïques. Sur ce thème, Narcisse-Eutrope Dionne ne manque pas d'inspiration :

Leurs écrits fourmillent de renseignements exacts et d'appréciations tellement justes qu'on est étonné, à deux siècles de distance, de rencontrer chez eux autant de qualités.

Le sieur de Diéreville entre dans cette catégorie de voyageurs à la vue perspicace et à la science profonde³⁵⁹.

357. F. Hoefler, *Nouvelle biographie générale*, vol. 14, p. 140.

358. F. Boisard, *Notice biographique [...] sur les hommes du Calvados*, p. 109.

359. N.-E. Dionne, compte rendu du «*Voyage du sieur de Diéreville en Acadie* par L.-U. Fontaine», le *Journal de Québec*, 18 septembre 1885, p. 2.

Il est piquant de comparer ce dithyrambe aux deux sèches lignes que, vingt ans plus tard, dans une bibliographie critique, le même Narcisse-Eutrope Dionne consacre à la *Relation*: «Ouvrage peu important en somme. Mélange de prose et de poésie d'où l'historien ne peut tirer de renseignements utiles³⁶⁰.» Spectaculaire palinodie, où la futilité de l'information reste encore liée au mélange suspect de prose et de poésie. La faillite de la valeur documentaire semble une fois pour toute consommée. Dans son *Dictionnaire* (1931), Le Jeune ne montre aucune indulgence: «La correspondance des gouverneurs de cette époque renseigne bien mieux les curieux de l'histoire acadienne³⁶¹.» Jacques Rousseau remarque de même la pauvreté documentaire de la *Relation*: «On cherche vainement [...] certains traits d'ordre ethnologique.» Il s'y résigne avec peine et conclut que Diéreville, malgré «un travail assez superficiel [...], apporte quelques éléments nouveaux³⁶²».

Le mélange de prose et de vers

«L'engouement d'un public avide d'exotisme³⁶³» ne peut à lui seul expliquer ni les succès ni les revers de la *Relation*, encore moins en quoi elle constitue le couronnement d'une œuvre poétique où l'exotisme compte pour rien. La fortune de la *Relation* repose en grande partie sur un malentendu, dont l'histoire remonte aux premiers comptes rendus. Il porte sur la forme même du récit, c'est-à-dire sur ce mélange de prose et de vers que Diéreville justifie dès l'épître dédicatoire à Bégon:

Lorsque je fis voir [ma Relation] à mes amis, il arriva une chose que je prévoyais, ils furent surpris de la trouver toute en Vers, & ils me dirent que j'en avois diminué le prix en l'écrivant de la sorte; & qu'on ne la regarderoit que comme fabuleuse, étant dans une langue plus sujet à dire des mensonges, que des veritez [...].

C'est le goût du siècle où nous sommes,
Ah quel mépris injurieux!

360. N.-E. Dionne, *Québec et Nouvelle-France. Bibliographie* [...], vol. 2, p. 37.

361. L.-M. Le Jeune, *Dictionnaire général de biographie* [...] du Canada, vol. 1, p. 514.

362. J. Rousseau, «Diéreville», *DBC*, t. II, p. 196.

363. *Ibid.*

Peut-on au langage des Dieux
Préférer le parler des hommes.

Mais quoy qu'ils ayent pû dire, je ne me suis point laissé aller à leurs Remontrances, & tout ce qu'ils ont pû obtenir de moy, c'est que je mélangerois ma Relation de Prose & de Vers [...] ³⁶⁴.

Le *Journal des Sçavans* ne manque pas de citer au long ce passage qui motive la forme du *Voyage*, mais sans prendre position. Il ne met pas en doute cette explication. Rien non plus ne permet d'affirmer qu'il l'accepte. Cette réserve est déjà très ambiguë. Soit que l'auteur du compte rendu est pleinement satisfait par les raisons qu'invoque le voyageur. Soit qu'il est complice et qu'il juge maladroit de dissiper le charme d'une illusion. Peut-être lui-même hésite-t-il. Ce que ne nous permet plus de faire le compte rendu qui paraît dans les *Nouvelles de la République des Lettres*. Certes on rapporte encore, sans la contester, l'explication du voyageur. Mais on y ajoute cette fois une référence littéraire qui prouve qu'on l'accepte comme une pure convention : « C'est donc ici une Relation en partie en prose & en partie en vers, à peu près comme celle du *Voyage de Bachaumont & de la Chapelle*, & quelques autres semblables ³⁶⁵. » C'est la dernière, pour ne pas dire la seule fois que la critique paraît pleinement consciente du genre littéraire auquel appartient la *Relation du Voyage* de Diéreville. « Ce qui subsiste de sa première version, écrit François Boisard en 1848, n'est pas propre à faire regretter le sacrifice de quelques milliers de vers auquel il se résigna ³⁶⁶. » La raillerie est reprise par Jacques Rousseau, en 1969 :

Pour plaire à tous, [Diéreville] sacrifie 5 000 vers et n'en retient que 2 529 ; les strophes rimées alternent avec la prose. Le résultat prouve bien que l'abandon des vers ne s'est pas fait aux dépens du patrimoine poétique ³⁶⁷ !

Aucun des commentateurs modernes ne paraît plus soupçonner que l'explication donnée par Diéreville de la forme du *Voyage* pût

364. *Infra*, p. 149-150.

365. *Nouvelles de la République des Lettres*, janvier 1710, p. 55.

366. F. Boisard, *Notice biographique [...] sur les hommes du Calvados*, p. 108.

367. J. Rousseau, « Diéreville », *DBC*, t. II, p. 196.

s'avérer une mise en scène rhétorique. Pour s'en convaincre, il suffit pourtant de revenir au *Voyage de Chapelle et de Bachaumont* et à «quelques autres semblables», auxquels faisait allusion le chroniqueur des *Nouvelles de la République des Lettres*.

Écrit en 1656, publié en 1663 dans un recueil³⁶⁸, le *Voyage curieux, historique et galant*, mieux connu comme le *Voyage de Chapelle et de Bachaumont*, obtint un succès retentissant, répercuté par de nombreuses imitations. En 1671, Gabriel Guéret, alors qu'il porte aux nues les héritiers de Voiture et de Sarasin, en fait déjà un classique qui doit survivre «aux injures du temps»: «Les Tables de la Philosophie Française ne seront plus rien, qu'on verra encore [...] le Voyage de la Chapelle et de Bachaumont³⁶⁹.» En 1716, dans une épître à Chaulieu, Voltaire invoque les mânes de Chapelle et vante:

Dans le récit de ce voyage,
 Qui du plus charmant badinage
 Est la plus charmante leçon
 [...]
 Ces vers aisés, ces vers coulants,
 De la nature heureux enfants,
 Où l'art ne trouve rien à dire³⁷⁰.

Remarquons encore une fois que la deuxième décennie du XVIII^e siècle semble marquer la limite³⁷¹ au-delà de laquelle la prose mêlée de vers n'est plus reconnue par les contemporains comme partie intégrante de la tradition galante.

François Le Coigneux de Bachaumont (1624-1702) se perd par ailleurs dans la foule des poètes mineurs de la galanterie.

368. *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers*, Cologne, chez P. Du Marteau (adresse fictive), 1663.

369. G. Guéret, *la Guerre des auteurs anciens et modernes*, Paris, chez Th. Girard, 1671, p. 99.

370. Voltaire, «Lettre à Chaulieu, de Sully, le 11 juillet 1716», dans *Correspondance*, Paris, Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», vol. 2, 1964, p. 31-32.

371. Autre exemple, voici comment J. Lelong donne, en 1719, le titre du récit de Diéreville: «*Relation du Voïage de Port-Roïal, de l'Acadie ou de la Nouvelle France, en Prose mêlée de Vers*» (*Bibliothèque historique de la France*, p. 821).

Claude Emmanuel Lhuillier, dit Chapelle (1626-1686), attire davantage l'attention, ne serait-ce qu'en raison des amitiés qu'il sut nouer avec des poètes tels Molière, Racine ou Boileau. Disciple de Gassendi, rimeur infatigable de bagatelles, il figure en bonne place parmi les libertins impénitents du Grand Siècle.

Les deux compères retracent d'une plume enjouée leur périple en Languedoc et en Provence. Tout comme Diéreville, quoique plus discrètement, ces badins voyageurs thématisent la forme qu'ils donnent à leur relation. Il s'agit d'une longue lettre, adressée à des amis de la capitale. Après dix-neuf vers octosyllabiques, suivis de quelques lignes en prose, qui sont signés «Chapelle», Bachaumont prend la parole :

Contre le serment solennel que nous avons fait M. Chapelle et moi d'être si fort unis dans le voyage que toutes choses seraient en commun, il n'a pas laissé, par une distinction philosophique, de prétendre en pouvoir séparer ses pensées; [...] il s'était caché de moi pour vous écrire [...]; ses vers m'ont paru d'une manière si aisée, que, m'étant imaginé qu'il était bien facile d'en faire de même, [...]

Je n'ai pu m'empêcher de mettre
Quelques-uns des miens avec eux:
Ainsi le reste de la lettre
Sera l'ouvrage de tous deux³⁷².

Ainsi, sans qu'on puisse départager le lot de chacun, la prose mêlée de vers trouve ici l'explication naturelle d'une composition bicéphale, où se conjuguent la «philosophie» et la «facilité».

Cette esthétique hybride était dans l'air. La même année 1663, La Fontaine écrit à sa femme six lettres qui forment la *Relation d'un Voyage de Paris en Limousin*. La première comporte un prologue, où la prose mêlée de vers apparaît comme un art tout classique de l'équilibre entre l'utile et l'agréable :

Vous n'avez jamais voulu lire d'autres voyages que ceux des chevaliers de la Table Ronde [...], il n'y a que les romans qui vous

372. *Voyage de Chapelle et de Bachaumont*, Paris, Presses Universitaires de France, 1927, p. 7.

divertissent [...]. Considérez, je vous prie, l'utilité que ce vous serait, si, en badinant, je vous avais accoutumée à l'histoire [...]³⁷³.

En 1669, la préface aux *Amours de Psyché et de Cupidon* représente un art poétique du prosimètre. La Fontaine y reconnaît que «l'uniformité de style est la règle la plus étroite que nous ayons». Mais c'est pour mieux l'enfreindre au nom de ce «besoin d'un caractère nouveau, et qui fût mêlé [...] de quelque chose de galant [...] et de quelque chose d'héroïque et de relevé³⁷⁴». En 1671, dans l'avertissement qui précède *le Songe de Vaux*, La Fontaine s'explique à nouveau sur le choix de cette forme qui permet «dans un même poème» d'employer à la fois «l'un et l'autre style³⁷⁵».

Depuis longtemps les épistoliers et les romanciers intercalaient dans leurs œuvres des vers, qui toutefois restaient indépendants de la trame narrative. De même, les *Recueils* combinaient la prose et la poésie, mais dans une succession de pièces différentes. On accorde à Théophile de Viau, dans son *Traicté de l'immortalité de l'âme* (1621) qui adapte le *Phédon*, l'invention de la nouvelle technique, «où les vers n'y sont pas seulement mêlés avec la prose, mais composent avec elle le corps d'une même narration³⁷⁶». Mais c'est à Sarasin que revient le mérite de la mettre à la mode, en associant la liberté de la forme à celle du sujet, dans la *Pompe funèbre de Voiture* (1649), qui fut immédiatement accueillie comme un exploit. Pellisson l'applaudit comme le «chef-d'œuvre de la galanterie», en raison surtout de sa «variété, [...] absolument nécessaire [dans les ouvrages] qui ne se proposent pour but que le plaisir». Il critique Théophile, dont l'inspiration sérieuse demandait la régularité, puisque «cette liberté de changer de style [...] doit être réservée aux jeux de l'esprit³⁷⁷».

373. La Fontaine, *Relation d'un voyage* [...], dans *OC*, p. 17.

374. La Fontaine, préface aux *Amours de Psyché et de Cupidon*, dans *OC*, p. 404.

375. La Fontaine, «Avertissement», *le Songe de Vaux*, dans *OC*, p. 389.

376. Paul Pellisson, *Discours sur les Œuvres de Monsieur Sarasin*, p. 57.

377. *Ibid.*, p. 58.

Les poètes de l'époque conçurent la fierté d'avoir fait une grande découverte³⁷⁸. Le *Mercuré galant* ne manque pas de célébrer cette trouvaille du badinage. En 1680, par exemple, il publie cinq pièces en prosimètre³⁷⁹. Diéreville lui-même fait paraître dans l'*Extraordinaire* d'octobre 1683 une longue lettre «À Mademoiselle***», en prose mêlée de vers, qu'on peut regarder comme la lointaine annonciatrice de la *Relation du Voyage du Port Royal*. Hormis celle-ci, c'est la seule pièce de Diéreville qui ne soit pas entièrement en vers. Elle confirme ce que nous savions déjà : l'œuvre de Diéreville n'est pas celle d'un historien, elle appartient entièrement, y compris la *Relation*, à la poésie galante, prosaïque à force de raffinement, de la fin du règne de Louis XIV.

Le prosimètre connu tout au long du XVII^e siècle un immense succès, d'autant qu'à l'image du galant qui partout s'insinue, il pouvait s'adapter à tous les genres traditionnels. Il donne sa forme au roman de René Le Pays, *Zélotyde, histoire galante* (1665) ; à l'allégorie morale de l'abbé de Torche, *le Démêlé de l'esprit et du cœur* (1667) ; au compliment de Perrault, *le Banquet des dieux pour la naissance de M^{gr} le duc de Bourgogne* (1682). M^{me} de Villedieu s'en sert encore pour la *Relation de la revue des Troupes d'Amour* (1669). Tous surtout s'en servent dans leurs lettres : Hamilton, Pavillon, Vergier, Fontenelle, M^{lle} de Lauvergne, Marigny.

Enfin, la prose mêlée de vers apparaît comme un moyen d'expression particulièrement bien adapté au récit de voyage. Le récit de La Fontaine et celui de Chapelle et Bachaumont en témoignent, mais aussi plusieurs autres tentatives, plus ou moins heureuses, de peindre le mouvement par cette alternance du style. Datée du 9 septembre 1664, publiée dans les *Nouvelles Œuvres* (1674), une lettre de René Le Pays voyageant en Provence mêle non seulement les vers et la prose, mais reprend le procédé burlesque de personnification mythologique qu'on trouvait chez La Fontaine et Chapelle et Bachaumont. Après quelque hésitation, celui-là renonçait finalement à la métamorphose de la Loire ;

378. Micheline Cuénin et Roger Zuber, «Vers et prose: les genres galants», dans *le Classicisme*, Paris, Arthaud, 1984, p. 135.

379. D. Mornet, «Les badinages en vers et en prose», dans *Histoire de la littérature classique*, p. 189.

ceux-ci avaient l'apparition de la Garonne, sous la forme d'un «vieillard extraordinaire» avec lequel ils entraient en conversation. Le Pays débat maintenant avec le Rhône, et le dieu du fleuve est combattu par le dieu du vent:

Æole voyant avec quel regret je vous quittois, [...] commença à souffler un vent contraire, qui retardant mon voyage sembloit estre d'intelligence avec ma passion. [...]

Retourne vers les lieux où naquit ta douleur,
Et dans le mal qui te possède,
Ne quitte point Philis, implore sa douceur,
C'est d'elle que dépend ton unique remède³⁸⁰.

Dans une lettre à M^{lle} de Scudéry, en date du 9 octobre 1656, Pellisson racontait un petit voyage en mêlant quelques quatrains à sa prose³⁸¹. De même, plusieurs des lettres que Racine écrit d'Uzès appartiennent déjà au genre de la relation de voyage en prosimètre. Celles qu'il adresse à La Fontaine contiennent tous les éléments qui feront le succès du *Voyage de Chapelle et de Bachaumont*, et même une description héroïco-galante du Rhône, hanté par le souvenir de Scylla:

J'ai bien vu du pays, et j'ai bien voyagé,
Depuis que de vos yeux les miens prirent congé.
[...]

À Lyon, je ne suis resté que deux jours [...], le Rhône était fort bas, et avait perdu beaucoup de sa rapidité ordinaire.

On pouvait, sans difficulté,
Voir ses naïades toutes nues,
Et qui, honteuses d'être vues,
Pour mieux cacher leur nudité,
Cherchaient des places inconnues.
Ces nymphes sont de gros rochers,
Auteurs de mainte sépulture,
Et dont l'effroyable figure
Fait changer de visage aux plus hardis nochers³⁸².

380. *Les Nouvelles Œuvres de Monsieur Le Pays*, Amsterdam, chez Abraham Wolfgank, suivant la Copie de Paris, 1677, première partie, lettre XVIII, p. 28.

381. «Lettre de Pellisson à M^{lle} de Scudéry», dans *les Manuscrits de Conrart*, t. V, p. 135; reprise dans Victor Cousin, *la Société française au XVII^e siècle d'après «le Grand Cyrus» de M^{lle} de Scudéry*, Paris, Didier, 1866, t. II, p. 448.

382. Racine, «Lettre à La Fontaine, à Uzès, ce 11 novembre 1661», dans *OC*, p. 496.

Plus significatif encore est *le Voyage de Normandie*³⁸³, écrit en 1689 par Jean-François Regnard. Il s'agit d'une longue «Lettre à Artémise», entièrement en prosimètre, où l'auteur racontant ses aventures dans un style ironique et spirituel ne s'écarte guère de ses devanciers pour l'inspiration.

Ainsi la *Relation du Voyage du Port Royal* apparaît-elle comme le chef-d'œuvre d'un genre bien attesté de la littérature classique : le récit de voyage en prose mêlée de vers. Notamment parce que Diéreville y thématise très habilement la forme dans le cadre d'une esthétique horatienne. Dédiée à l'intendant Michel Bégon, la *Relation* nous fait assister à la rare rencontre, l'une des dernières sans doute avant qu'ils ne s'éloignent définitivement l'un de l'autre, du curieux, dans la sévère tradition de la *peregrinatio* humaniste, et du poète, dans la plus pure veine de la galanterie. La prose mêlée de vers est comme la traduction matérielle de l'inspiration galante, «qui évolue toujours [...] entre le sérieux et le plaisant, la vérité et le mensonge, le réel et l'imaginaire³⁸⁴». Dans la préface à sa *Relation d'un voyage de Paris à Lyon*, l'abbé Levasseur exprimait, avec le bonheur de l'oracle, cette étonnante convenance qu'il observait entre le genre du récit de voyage et la prose mêlée de vers :

Le style même y change aussi : tantôt il est sérieux, tantôt il est enjoué, et bien souvent il tient de tous les deux ensemble. Cette diversité sied bien en ce genre d'ouvrage, et je pourrais dire qu'elle en est un des principaux ornements ; parce que de même qu'un Voyageur qui marcheroit long-temps dans un pays plat qui ne luy fourniroit toujours qu'une même veüe, ne manqueroit pas à la fin de s'en lasser ; ainsi il ne faut point douter qu'on ne s'ennuyât de lire un Voyage dont le discours n'auroit partout aussi qu'un même stile³⁸⁵.

383. Dans les *Œuvres complètes de J.-F. Regnard*, t. I, p. 393-403.

384. M. Pelous, *Amour précieux, amour galant*, p. 187.

385. Dans le *Nouveau recueil de diverses poésies françaises*, Paris, Ch. de Sercy, 1656, p. xii.

Le voyage galant

Pour prendre pleinement la mesure de l'innovation que représente, au milieu du XVII^e siècle, le récit de voyage galant, il importe de remonter aux origines du genre. En tant que mode spécifique de déplacement dans l'espace, distinct des modèles antiques et médiévaux, le voyage est une invention humaniste³⁸⁶. Il représente une méthode raisonnée, une théorie du tour, étroitement liées à la renaissance du stoïcisme et du platonisme. Il suppose le respect de règles qu'on formule en de savantes épîtres. Ainsi le voyage devient-il une pédagogie, un apprentissage de la vertu. Le voyage est une école, parce qu'au centre de la conception humaniste du déplacement se trouve la certitude que le monde est un Livre. Au point de départ de leurs parcours, comme à l'origine de l'humanisme profane, les voyageurs trouvent deux grands textes qui tracent l'orbe du monde grec et latin: *l'Odyssee* et *l'Énéide*. Le voyage est d'abord une lecture humaniste d'Homère et de Virgile, conduite de telle manière que le « prudent Ulysse » et le « pieux Énée », chargés des leçons de la morale antique et chrétienne, puissent être imités par les voyageurs.

Ainsi l'*Histoire de la Nouvelle France* de Marc Lescarbot est-elle une véritable somme de la culture savante, mise au service de qui se déplace. Tout au long du XVII^e siècle, au moins jusqu'au traité sur *l'Utilité des voyages* (1686) de Baudelot de Dairval, le récit de voyage reste tributaire de cet idéal humaniste du tour encyclopédique. Dans une épître à Bernier (13 novembre 1661), Chapelain continue de le défendre, au moment où La Fontaine relate son *Voyage en Limousin*.

Le voyageur galant refuse moins le déplacement comme tel, que la conception humaniste³⁸⁷. Il rejette l'idée que du voyage on puisse tirer quelque enseignement. Il s'attaque au fondement de la théorie humaniste qui faisait du tour dans le monde une méthode pédagogique. Il se moque des règles savantes qui

386. Voir N. Doiron, « Voyage et humanisme », dans *l'Art de voyager*, p. 1-114.

387. Jacques Chupeau, « La Fontaine et le refus du voyage », *l'Information littéraire*, vol. 20, 1968, p. 62-72.

transformaient le périple en apprentissage. La question délicate du plaisir avait toujours préoccupé les humanistes en quête d'une poétique du déplacement. Ils l'abordaient d'emblée, proposant un équilibre entre l'utile et l'agréable. Mais ils passaient rapidement sur celui-ci, pour mieux se consacrer aux moyens d'atteindre celui-là. La Fontaine, au contraire, définit le voyage en tant que voluptueux déplacement. Il déclare, dès sa première lettre: «En vérité, c'est un plaisir que de voyager³⁸⁸.» Autant le jeune humaniste qui voyageait pour devenir savant devait redouter les attraits de Vénus, autant le voyageur galant s'amuse à compter dans les villes «le nombre de jolies femmes³⁸⁹». Son premier souci est maintenant de savoir s'il y a, non d'habiles, mais «de belles personnes à Poitiers³⁹⁰».

Le récit de voyage devient un «divertissement». Il échappe à l'emprise de l'érudition, ou plutôt n'en conserve que ce qu'exige le libertinage ou le style burlesque. Le voyage galant glisse de l'histoire vers le roman, entraînant un retour du moins partiel à la poétique médiévale du déplacement. Là se trouve tout le sens du prologue du *Voyage en Limousin*. Le prosimètre lui-même avait connu au Moyen Âge une première vogue³⁹¹. Le voyageur galant abandonne le lourd attirail du déplacement méthodique. Il renoue, par-delà l'humanisme, avec le déplacement «dérégulé» du chevalier errant. Il est significatif que, parmi tous les voyageurs qu'on trouve dans les *Fables*, cet «aventureux» (livre X, fable 20) soit le seul peut-être à tirer profit de l'entreprise. Ainsi Diéreville se compare-t-il fièrement au chevalier Bart³⁹².

L'alliance de la prose et de la poésie s'avère même un «critère objectif qui permet de cerner la plupart des genres galants³⁹³», par ailleurs protéiformes. Elle représente l'un des rares «indices

388. La Fontaine, *Relation d'un voyage* [...], dans *OC*, p. 18.

389. *Ibid.*, p. 22.

390. *Ibid.*, p. 20.

391. Giuseppe Di Stefano, «Verso e prosa in medio-francese», *le Moyen français*, vol. 2, 1986, p. 21-32.

392. Voir *infra*, p. 158.

393. M. Cuénin et R. Zuber, *op. cit.*, p. 13.

du style galant³⁹⁴», qui observe la seule règle de la diversité. «Un caprice de la nature, dira Saint-Évremond, fait naître les agréments de l'irrégularité³⁹⁵.» C'est dire à quel point le récit de voyage s'était éloigné de ses origines humanistes, s'il entrait dans ce moule conçu pour le badinage et la plaisanterie.

Le voyage irrégulier, moins utile qu'agréable, ne pouvait plus se dérouler sous le patronage d'Homère. Il lui fallait un autre modèle. Ce sera Horace. L'influence qu'il exerce sur La Fontaine est profonde. Vient directement d'Horace, par exemple, la condamnation de la navigation, preuve suprême de l'orgueil humain. On trouve la même inspiration chez Diéreville, dans ses longues descriptions de tempêtes qui s'élèvent comme autant de punitions. D'autre part, si Horace avait toujours condamné le mélange des styles, l'*Épître aux Pisons* restait la source universellement reconnue de ce principe classique qui consistait à «mélanger» (*miscere*) le plaisir et l'utilité³⁹⁶. L'évolution du goût allait si bien donner la première place à l'art de plaire qu'Horace devient le modèle non seulement du poète, mais aussi du voyageur galant. Du reste, pour louer l'entreprise de Bernier dont il fait un nouvel Ulysse, Chapelain³⁹⁷ ne cite plus, comme autrefois les humanistes, le texte grec d'Homère, mais l'épître latine d'Horace (I, II). À Daniel Huet qui venait de donner son voyage en Suède, Chapelain faisait remarquer, l'année précédente, que ce genre «d'épîtres à la manière d'Horace n'a eu personne depuis Horace³⁹⁸». La Fontaine, tout comme Chapelle et Bachaumont, semble en effet avoir écrit son *Voyage* à l'imitation de la fameuse satire d'Horace retraçant son itinéraire de Rome à Brindes (I, V). Dans les deux récits modernes, les nombreuses remarques gastronomiques, souvent ironiques, s'inspirent à n'en pas douter du poète latin. La Fontaine, formant le souhait qu'en songe «Morphée [lui] eût amené la fille de

394. A. Viala, dir., dans Paul Pellisson, *Discours*, p. 31.

395. Saint-Évremond, cité par M. Pelous, *Amour précieux, amour galant*, p. 191.

396. Horace, *Art poétique*, v. 343: «*Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.*»

397. «À M. [François] Bernier», «De Paris, ce 13 novembre 1661», dans *Lettres de Jean Chapelain*, éd. par Ph. Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie Nationale, 1883, t. II, p. 167.

398. «À M. Huet», «De Paris, ce 20 juin 1660», *ibid.*, p. 86.

l'hôte³⁹⁹», se souvient certainement d'Horace, le « *vestem maculant ventremque* » (v. 85) en moins. Racine, dans la lettre en prosimètre qu'il écrit à La Fontaine, y va lui aussi de quelques gaillardises, qui semblent devenues un ingrédient indispensable du genre :

C'est un vrai pays de Cythère. Toutes les femmes y sont éclatantes [...]; et pour ce qui est de leur personne :

*Color verus, corpus solidum et succi plenum*⁴⁰⁰.

[...] On m'a dit : «Soyez aveugle.» Si je ne le puis être tout à fait, il faut du moins que je sois muet⁴⁰¹.

Le milieu libertin se reconnaissait un autre patron : l'« un des plus honnêtes hommes du monde⁴⁰² », disait de lui Saint-Évremond; «l'arbitre du bon goût⁴⁰³», suivant le mot de Tacite. On dissociait rarement du reste le confident de Néron du protégé de Mécène. Car «ce que Petrone a de plus particulier, c'est qu'à la réserve d'Horace, en quelques Odes, il est peut-être le seul de l'Antiquité qui ait sçu parler de galanterie⁴⁰⁴». D'ailleurs *le Satiricon*, qui mélange la prose et les vers, était probablement à l'origine de la vogue du prosimètre chez les poètes galants. En 1650, la découverte d'un important fragment, le «Festin de Trimalcion», publié à Paris en 1664, attire l'attention des érudits sur ce roman satirique. Les traductions de Nodot (1692-1694), qui prétendait avoir trouvé de nouveaux extraits, suscitaient encore la curiosité⁴⁰⁵. Bussy-Rabutin surtout, avec son *Histoire amoureuse des Gaules* (1665) où se trouvent «plusieurs pages exactement traduites du *Satiricon*⁴⁰⁶», avait fait revivre le poète

399. La Fontaine, «À Limoges, ce 19 septembre 1663», *Voyage en Limousin*, dans *OC*, p. 32.

400. Térence, *l'Eunuque*, II, III, v. 318 : «Un teint naturel, un corps ferme et plein de sève.»

401. Racine, «Lettre à La Fontaine, à Uzès, ce 11 novembre 1661», dans *OC*, p. 497.

402. Saint-Évremond, «Sur Pétrone», dans *Œuvres en prose*, éd. par René Ternois, Paris, Marcel Didier, t. I, 1962, p. 164.

403. Tacite, *Annales*, XVI, XVIII : «*elegantia arbiter*».

404. Saint-Évremond, *op. cit.*, p. 184.

405. Alfred Ernout, «Introduction» au *Satiricon* de Pétrone, Paris, Les Belles Lettres, 1962, p. xxxv.

406. Antoine Adam, «Préface» à *l'Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy-Rabutin, Paris, Garnier-Flammarion, 1967, p. 16.

latin. Perrault, dans ses *Parallèles*, regarde Bussy comme « un auteur de même nature que Pétrone, qui narre avec autant de netteté et plus de politesse ». Le comte de Grammont estime qu'il surpassait Voiture⁴⁰⁷. Toute la société des esprits libres du XVII^e siècle considère Pétrone comme un modèle d'élégance et de détachement, un maître ès plaisirs raffinés. Saint-Évremond, qui l'admire passionnément, le cite avec Horace, lorsqu'il s'agit d'initier Ninon de Lenclos à la morale d'Épicure⁴⁰⁸.

Aussi les passages licencieux de la *Relation* tiennent-ils moins sans doute à l'esprit de notre voyageur normand, encore moins à la vie de débauche qui aurait alors régné en Acadie, qu'aux caractères déjà bien établis d'un genre littéraire. Lahontan, dans une forme qui n'a pas les mêmes affinités évidentes avec la tradition galante, répond certainement au même goût du public. Il faut dire que Diéreville en rajoute et que tout sous sa plume devient prétexte, tantôt au badinage, tantôt aux allusions sexuelles les plus directes. S'agit-il de décrire la « voûte azurée⁴⁰⁹ » se reflétant dans la mer vaste et calme ? Sur le thème archi-rebattu du miroir, Diéreville développe un madrigal dénonçant la frivolité des femmes. Décrivant les perdrix d'Acadie, s'agit-il de les distinguer de l'espèce européenne ? Les unes sont bonnes, les autres sont belles : « Que de femmes voudroient avoir un tel partage⁴¹⁰ ! » Les choses se corsent avec les castors : après avoir vanté leur fidélité, le poète dévoile leur « secret » : « Ils veulent sans témoins contenter leur ardeur⁴¹¹. » Sans parler du conte de « la course à l'allumette » qu'on trouvait déjà chez Lahontan, les choses prennent un tour carrément libertin lorsqu'il s'agit d'aborder le sujet des amours sauvages. Après avoir rappelé la pudeur des Sauvagesse d'autrefois :

Ces sentiments d'amour sont trop respectueux,
Nos beautés dans les sacrez nœuds,
Demandent des preuves plus belles
De l'ardeur que l'on sent pour elles⁴¹².

407. Ibid.

408. J. Marmier, *Horace en France*, p. 378.

409. *Infra*, p. 170.

410. *Infra*, p. 225.

411. *Infra*, p. 260.

412. *Infra*, p. 268.

On croirait lire ici le prologue à l'« Histoire d'Ardélise », telle que la raconte Bussy-Rabutin⁴¹³. Et tout comme celui-ci faisait de M^{me} d'Olonne une insatiable Messaline, c'est à l'appétit des Vénus sauvages que revient sans cesse Diéreville avec complaisance :

Elles se plaindroient d'être femmes,
Sans le plus doux plaisir des sens⁴¹⁴.

Cet éloge de la luxure culmine dans la fureur des Acadiennes qui, véritables bacchantes, couraient après les Iroquois :

Les Filles qui sont libertines
Les trouvent grands, bien faits, propres pour leurs plaisirs,
Et sans s'éfaroucher de leurs horribles mines,
Elles vont avec eux assouvir leurs desirs.
La taille, la vigueur plurent toujourns aux Femmes⁴¹⁵.

Il y a là une part de provocation, tout comme dans les passages où, jouant à l'esprit fort, Diéreville badine sur les choses de Dieu : « je rompis le Carême, mais le jour de Pâques, pour ne scandaliser personne⁴¹⁶ » ; « quoique la cérémonie fut des plus saintes, je ne pouvais m'empêcher d'en rire⁴¹⁷ ». Nous sommes assez loin du Diéreville censuré du XIX^e siècle, que Fontaine déguisait en « bon chrétien, observant fidèlement les préceptes de l'Église⁴¹⁸ ». Il serait tout aussi faux d'en faire un mécréant. L'attitude qu'il partage avec tous les galants de son époque est celle d'un épicurisme finalement assez sage, qui ne conteste ni la morale ni la foi, et dont les sorties scabreuses ou sacrilèges sont en fait étroitement circonscrites par les lieux communs de la littérature à la mode. Hédonisme modéré, dont l'expression, en formules horatiennes consacrées, ne se trouve pas toujours là où l'attend le lecteur. Ainsi Diéreville décrit-il la vie rude et simple des matelots à bord de *La Royale-Paix* : « enfin s'ils sçavent bien boire

413. *Histoire amoureuse des Gaules*, p. 31.

414. *Infra*, p. 268.

415. *Infra*, p. 317.

416. *Infra*, p. 241.

417. *Infra*, p. 267.

418. L.-U. Fontaine, *Voyage du sieur de Diéreville en Acadie*, cité par N.-E. Dionne, *Journal de Québec*, 18 septembre 1885, p. 2.

& bien manger, ils sçavent encore mieux dormir [...], qui n'enviroit point les avantages qu'on voit en eux⁴¹⁹» Au retour, cette fois donc sur *L'Avenant*, l'aumônier du bâtiment, «O'Brien Irlandois», n'est nommé qu'au passage. On n'en sait rien, sinon «qu'il aimoit sobrement le plaisir⁴²⁰». De même, une partie de chasse aux canards donne lieu à cette profession de foi, plutôt inattendue, en la «médiocrité», règle d'or de l'épicurisme:

Malgré le penchant qui m'entraîne
 À prendre de pareils plaisirs,
 Quand ils me coûtent trop de peine,
 Je sçay moderer mes desirs⁴²¹.

L'influence d'Horace se manifeste encore d'une manière subreptice sur le plan esthétique. Une fois, le voyageur s'en réclame ouvertement⁴²². Mais de nombreuses références à l'*Épître aux Pisons* restent plus ou moins dissimulées. Dans la dédicace à Bégon, l'allusion au précepte horatien suivant lequel on doit soumettre ses œuvres aux critiques de ses amis apparaît évidente⁴²³. Mais, lors d'une pêche au germon, celle-ci ne l'est-elle pas tout autant: «L'utile [...] plaisir de le manger [...], / Suivoit de bien près l'agreable / De le prendre à nos hameçons⁴²⁴.» Au lecteur d'en juger. Nous sommes persuadé, quant à nous, que Diéreville émaille son texte de semblables allusions, qu'il nous a semblé vain de relever systématiquement. De même, la *Relation* abonde en jeux de mots de toutes sortes, que nous n'avons indiqués que de manière occasionnelle. Ce plaisir de la pointe et du paradoxe est propre au style galant. «La veille de tous les Saints» [de la Toussaint], souffle «un vent de tous les Diables⁴²⁵». Les voyageurs, qui se donnent au retour le plaisir d'un concert en pleine mer, vont subitement «changer de notte aux accords [aux accores] du grand Banc⁴²⁶». Parcourant tous

419. *Infra*, p. 167.

420. *Infra*, p. 330.

421. *Infra*, p. 232.

422. *Infra*, p. 168: «Quel champ pour un enfant d'Horace!».

423. *Infra*, p. 149, n. 12.

424. *Infra*, p. 159-160.

425. *Infra*, p. 335.

426. *Infra*, p. 333.

les degrés de l'ironie, ce *Voyage* est beaucoup moins transparent qu'il n'y paraît d'abord. Le risque, sans grande conséquence il est vrai, serait de le lire ainsi que sur les côtes acadiennes, nous raconte Diéreville, s'entretiennent des matelots français et des guerriers abénaquis :

Ils se parlerent sans s'entendre,
Et se quitterent bons amis⁴²⁷.

Une partie du comique de la *Relation* relève du burlesque. *Le Virgile travesti* (1659) de Scarron reste le modèle de ces parodies des grandes œuvres de l'Antiquité. On voit le lien avec le récit de voyage, et surtout avec le genre tel que le concevaient les humanistes. Le burlesque représente un premier assaut contre la conception savante du déplacement. Le voyage galant apparaît comme la version épurée, raffinée, d'une entreprise de démolition de l'épopée. On peut douter si Diéreville ouvre délibérément la *Relation* sur un épisode qui relève de cette esthétique du ridicule : notre anti-héros qui veut s'embarquer sur le navire qui doit le conduire en Acadie se retrouve dès la première page suspendu au bout d'une corde, les pieds battant les vagues⁴²⁸. Mais les nombreuses formules directement traduites de Virgile, particulièrement dans la description des tempêtes, « la liquide plaine⁴²⁹ », « l'haleine des vents⁴³⁰ », « la Mer s'éleva[nt] jusqu'aux nuës⁴³¹ », sont les marques certaines d'une imitation satirique.

Sarasin lui-même avait donné des exemples de la veine burlesque, sans recourir aux termes vulgaires qui étaient la marque de Scarron. « C'est le sujet même traité en style noble, qui constitue le tour comique de la pièce⁴³². » La drôlerie de la *Relation* tient à l'écart entre l'élévation d'un pseudo-sublime, hérité de la tradition épique, et la bassesse des réalités de la pauvre

427. *Infra*, p. 192.

428. *Infra*, p. 154.

429. *Infra*, p. 331.

430. *Infra*, p. 157.

431. *Infra*, p. 161.

432. Y. Fukui, *Raffinement précieux*, p. 240.

Acadie, abandonnée par la capitale, souvent réduite aux expédients.

D'où les ressources, amplement mises à profit par Diéreville, de la mythologie et des nobles périphrases. Entre les évocations de l'«Empirée», de l'«Hippocrene», de l'«onde noire⁴³³» du Styx, entre la «Déesse de Cythere», «Diane propice», le «sein d'Amphitrite⁴³⁴», et le voyageur qui vomit par-dessus bord, ou la platitude d'une pointe galante, s'ouvre un tel gouffre que le lecteur ne peut qu'y tomber de rire! Les circonlocutions épiques créent le même effet dans le contexte où les emploie notre poète: avec, s'il vous plaît, inversion du déterminant, le soleil devient «du jour le celebre flambeau⁴³⁵», qui rime avec «tombeau». Mais où cette majestueuse expression se trouve-t-elle? Dans un passage où le voyageur nous explique qu'à l'approche de la tempête il a peur de disparaître, ainsi que le soleil «dérobe sa lumière». Mais sur la mer, à de telles menaces il faut bien se résigner: «On chercheroit en vain des portes de derriere⁴³⁶.»

De ce point de vue, Diéreville est rien moins qu'un poète naïf. Avec beaucoup d'habileté et ce «naturel» qui reste le maître mot, il joue avec les règles du voyage galant. La manière dont il découpe les chapitres de sa *Relation* témoigne déjà de sa compréhension, au moins intuitive, de la poétique du genre tel que l'avait défini l'humanisme renaissant. Le récit de voyage repose sur les moments forts du départ, de l'épreuve héroïque et du nécessaire retour qui consacre le voyageur. Diéreville insiste sur l'opposition entre les peines de l'aller et les plaisirs du retour:

Je n'avois en allant senti que des allarmes,
Il étoit juste en revenant,
Que je trouvasse quelques charmes⁴³⁷.

De sorte qu'il dramatise la structure narrative du genre, donnant pour ainsi dire une image de la tension stylistique qui caractérise la *Relation du Voyage du Port Royal de l'Acadie*.

433. *Infra*, p. 170, 331, 279.

434. *Infra*, p. 160, 232, 191.

435. *Infra*, p. 339.

436. *Ibid.*

437. *Infra*, p. 331.

NOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Classement des documents

L'ensemble des documents concernant Diéreville peut se répartir en trois grandes classes, et se présenter ainsi¹ :

A - Œuvres de Diéreville

1. *La Relation du Voyage du Port Royal*

- l'édition de Rouen (1708), laquelle sert de texte de base;
- l'édition de Paris (1708), aujourd'hui perdue;
- l'édition d'Amsterdam (1710);
- des adaptations en langues anglaise (1714) et allemande (1751);
- une édition expurgée parue à Québec (1885);
- une édition critique par J. C. Webster, Toronto (1933);
- une édition par M. Gallant, Moncton (1985).

2. Les poèmes parus dans le *Mercure galant* ou dans quelques recueils.

3. Les traductions des poèmes latins de Jean-Baptiste Santeuil, dans le *Mercure galant*, et dans les différentes éditions des *Opera omnia* de Santeuil.

4. L'éloge funèbre de Madeleine Druillon, épouse de Michel Bégon, dédicataire de la *Relation*, ainsi que le donne Théodore de Blois dans son *Histoire de Rochefort* (1733).

1. Pour les références complètes, voir la bibliographie, *infra*, p. 553-569.

5. La traduction d'un distique latin de Cabart de Villermont, telle qu'on la trouve dans la correspondance de Michel Bégon.

B - Ouvrages et documents contemporains (jusqu'au milieu du XVIII^e siècle)

6. Trois comptes rendus de la *Relation*.

7. De C.-P. Goujet, *la Bibliothèque françoise* (1741), qui constitue le meilleur témoignage que nous possédions sur Diéreville traducteur.

8. Dans l'*Histoire de l'Académie Royale des sciences* (1707), un mémoire de Tournefort, qui constitue le meilleur témoignage sur Diéreville naturaliste.

9. Datée du 27 octobre 1699, une lettre de Villebon, gouverneur de l'Acadie: c'est la seule preuve que nous possédions que Diéreville ait effectivement foulé le sol de Port-Royal.

10. Différentes pièces d'archives précisant des détails concernant le voyage de Diéreville.

11. Datée du 24 novembre 1701, tirée du «Registre des délibérations de l'hôpital général» de Pont-l'Évêque, une pièce identifiant «Marin Dières» avec le «sieur de Diéreville». Capitale dans l'ensemble du dossier, elle constitue le meilleur témoignage que nous possédions sur Diéreville chirurgien. Nous la reproduisons (*supra*, p. 46).

12. Deux autres pièces d'archives concernant un Marin Dières, chirurgien.

C - Ouvrages des XIX^e et XX^e siècles

13. Antérieurs aux deux Grandes Guerres qui ont détruit la majeure partie des archives normandes, les travaux des archivistes établissant la généalogie des Dières :

- le *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* (1901) ;
- la *Généalogie biographique* d'Anatole Laverny (1892).

14. Les travaux de divers biographes et polygraphes modernes.

Le texte de base

Pour la *Relation du Voyage du Port Royal de l'Acadie*, nous retenons le troisième tirage de l'édition originale parue à Rouen, chez Jean-Baptiste Besongne, en 1708. Rien ne distingue les tirages, si ce n'est, dans le deuxième et dans le troisième, l'ajout à la fin du texte d'une *Relation d'un combat [...] contre les Anglois* provenant, comme l'indique «LE LIBRAIRE AU LECTEUR», de la *Gazette* du 25 février 1708; et dans le troisième, une nouvelle page de titre où se trouve, après le nom de l'auteur, l'indication de cet ajout: «Ensuite de la Relation, on a ajouté le Détail d'un combat donné entre les François & les Acadiens, contre les Anglois.» Bien que ces quelques pages ne soient pas de la plume de Diéreville et qu'elles n'aient visiblement rien à voir avec le *Voyage* comme tel de notre auteur, nous les avons conservées, moins pour leur intérêt, que par égard pour la tradition.

L'édition d'Amsterdam, parue chez Pierre Humbert, en 1710, est vraisemblablement une édition pirate. La page de titre est imprimée en rouge et noir. On ajoute en frontispice une gravure qui représente des charpentiers français assemblant une barque avec, à l'arrière-plan, des Amérindiens chassant le cerf (voir *infra*, p. 142). Pour le reste, si l'on néglige quelques coquilles supplémentaires, l'édition d'Amsterdam est identique à celle de Rouen. Rien n'appelait le relevé de variantes.

Pour les *Poésies diverses*, réunies pour la première fois, nous indiquons en note la source exacte de chaque pièce. En général, nous reproduisons le texte paru dans le *Mercurie galant*.

Conformément au principe de la présente collection, la graphie, l'orthographe et la ponctuation du texte original ont été scrupuleusement respectées, sauf sur les points suivants :

- dissimilation de *i* et de *j*, de *u* et de *v* ;
- remplacement du tilde (~) par la lettre correspondante ;
- ajout de l'accent grave pour distinguer *a* et *à*, *la* et *là*, *ou* et *où*, et de l'accent aigu pour marquer le *é* tonique (non suivi d'un *e* muet) en syllabe finale ;
- utilisation des majuscules après un point, en début de phrase.

Les rares corrections effectuées concernent des coquilles ou des leçons manifestement fautives ; les mots rectifiés ont été mis entre crochets.

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre gratitude à M. Roland Dépezeville, directeur du Centre hospitalier de Pont-l'Évêque, à M^{me} Monique Ducreux, directrice de la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle de Paris, à M. Alain Erlande-Brandenburg, conservateur en chef aux Archives de France, à M. Jean-Luc Fortin, chef du service de la référence, Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, à M^{me} Jacqueline Garin, service historique de la Marine à Rochefort, au colonel Paul Gaujac, chef du service historique de l'Armée de terre, ministère de la Défense (France), à M. Pierre Janin, conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, à M. Jean-Yves Laillier, conseiller scientifique, Archives départementale du Calvados, à M^{me} Raymonde Litalien, représentante en France des Archives nationales du Canada, au baron Charles Loppin de Gemeaux, à M. Christian Machabert, maire de la commune de Gemeaux, à M^{me} Valérie Poinssotte, archiviste-paléographe, chef du service de la documentation et des archives des Hôpitaux de Paris, à M. Michel Wyczynski, directeur des ressources historiques, Archives nationales du Canada. Enfin à tous les étudiants qui nous sont venus en aide, MM. Frédéric Charbonneau, Marc-Olivier Laflamme, Maxime Prévost, et tout particulièrement à M^{me} Sophie Chisogne.

CHRONOLOGIE

«La famille Dières est originaire d'Irlande (O'Dayer francisé)» (*BSAHSA*, vol. 21, p. 23).

1620

Naissance de Marin Dières, premier du nom. Vraisemblablement le père de notre auteur, il fut chirurgien major des armées du roi (A. Laverny, *Généalogie*, p. 211).

1648

«O'Dayer accompagna le roi stuart Jacques II dans son exil, et vint s'établir en Normandie» (*BSAHSA*, vol. 21, p. 23).

1648-1652?

Marin Dières, père, épouse Marie Goguet des Ardillers, fille de Denis-Jacques, trésorier de France et maire de La Rochelle. Ils eurent quinze enfants, dont huit reçurent le baptême à Pont-l'Évêque.

1653

24 juillet

Baptême à Pont-l'Évêque de Marin Dières, deuxième du nom, vraisemblablement notre

auteur. Parrain, Mathieu Poullain, architecte;
marraine, Gabrielle de La Meulle.

1682

Janvier Première pièce de Diéreville dans l'*Extraordinaire du Mercure galant*, sous le pseudonyme «LE BERGER ALCIDON, du Fauxbourg S. Victor».

Avril «Le Berger Alcidon, du Fauxbourg S. Victor», parmi les «noms de ceux qui ont trouvé le vray sens de l'une & l'autre Enigme» (MG, p. 339).

Six poèmes signés «Le Berger Alcidon, du Fauxbourg S. Victor» dans l'*Extraordinaire du Mercure galant*.

Mai «Le Berger Alcidon, du Fauxbourg S. Victor», nommé parmi «ceux qui ont expliqué l'une & l'autre [Enigme] en Vers» (MG, p. 323-324).

Juillet «Le Berger Alcidon, du Fauxbourg S. Victor», nommé parmi ceux qui ont expliqué la dernière énigme (MG, p. 350).

Une «AUTRE ENIGME» signée du même nom, dans le *Mercury galant*.

Un poème signé du même nom dans l'*Extraordinaire du Mercure galant*.

Paraissent dans l'*Extraordinaire du Mercure galant* deux poèmes signés pour la première fois «DIEREVILLE, du Pont-Levesque. cy-devant le Berger Alcidon, du Fauxbourg S. Victor».

Septembre «Le 12 septembre, le sieur Bégon, [dédicataire de la *Relation du Voyage du Port Royal*], président du Présidial de Blois, et ci-devant commissaire général de la marine à Brest et au Havre-de-Grâce, part pour aller exercer la charge d'Intendant de justice, police et finances dans les Iles françaises de l'Amérique » (*Gazette de France*, 1682, p. 581).

Le «Berger Alcidon du Fauxbourg S. Victor» parmi ceux qui ont trouvé la solution de la dernière énigme (*MG*, II, p. 337).

Octobre Trois poèmes signés «DIEREVILLE, du Pont-Levesque» dans l'*Extraordinaire du Mercure galant*.

«Diéreville du Pont-Levesque, cy-devant le Berger Alcidon», parmi ceux qui ont trouvé la solution de la dernière énigme (*MG*, II, p. 365). Dernière occurrence de ce pseudonyme. Dorénavant toutes les pièces seront signées «Diéreville [ou Diéreville] du Pontlevesque».

Novembre Un sonnet dans le *Mercury galant*.

Décembre Un madrigal et une énigme dans le *Mercury galant*; «Diéreville, du Pontlevesque» nommé parmi «ceux qui ont trouvé le sens de toutes les deux [énigmes]» (*MG*, p. 382).

1683

Janvier Six poèmes dans l'*Extraordinaire du Mercury galant*; Diéreville nommé parmi ceux qui ont trouvé la solution de la dernière énigme (*MG*, p. 288).

Mars Le «Madrigal sur le Mariage de M^r le Marquis de Montpipeau, & de Mademoiselle Aubry» donne

lieu à un commentaire élogieux: «Avant la Cerémonie, il y eut un magnifique Soupé, où se trouverent Madame la Duchesse de Vivonne, Madame de Montespan, Madame la Princesse d'Elbeuf, Madame de Mortemar, Madame de Nevers, Madame la Maréchale de Clerambault, Madame la Marquise de Bron, M^r le Duc de Mortemar, M^r le Marquis de Bron, Premier Ecuyer de Madame, & M^r de la Ferriere, Secretaire des Commandemens de la Reyne. [...] M^r le Marquis de Monpipeau est de la Maison de Rochechoüart. [...] Le lendemain de ce Mariage, une des meilleures Amies de la Mariée, ne pouvant luy rendre visite à cause d'une indisposition qui la retenoit au Lit, luy fit connoistre par ce Madrigal, la part qu'elle prenoit à sa joye. [...] Ce Madrigal fut fort approuvé d'une belle & nombreuse Compagnie, à qui la Mariée le fit voir. Il est de M^r Diéreville, dont vous avez déjà vu de fort jolis Vers, & par qui la Dame malade l'avoit fait faire» (MG, p. 345-349).

Avril

Cinq poèmes dans l'*Extraordinaire du Mercure galant*; Diéreville nommé parmi ceux qui ont expliqué les dernières énigmes (MG, p. 352).

Mai

Paraît dans le *Mercure galant* le poème «Le chien dans un puits», précédé d'un commentaire: «En voicy une autre [Avanture] qui est toute en Vers, & que vous lirez avec plaisir, quand vous apprendrez que M^r Diéreville en est l'Autheur. J'entens Autheur des Vers, & non pas de l'Avanture, car il proteste, comme témoin oculaire, qu'elle est veritable dans toutes ses circonstances. Elle a fait bruit parmy les Personnes du plus haut rang, & vos Amis de Province seront d'un goust difficile à contenter,

s'ils ne la trouvent agreablement contée» (*MG*, p. 148-149).

Septembre «Voicy des Madrigaux qui ont esté fait sur cet accident [de chasse survenu au roi]. Le premier est de Mademoiselle de Scudery; le second, de M^r Diéreville; & le dernier de M^r Guyonnet de Vertron, Historiographe du Roy» (*MG*, p. 31).

Décembre Paraît dans le *Mercuré galant* un «Madrigal à M^r de Santeüil», précédé d'un commentaire: «En vous parlant de la derniere distribution des Prix de l'Académie, j'oubliai à vous envoyer ce Madrigal de M^r Diéreville à M^r de Santeüil, Chanoine de S. Victor. Vous vous souvenez, Madame, que la Traduction de son Ode Latine, faite par M^r de la Monnoye, y remporta celuy de Poésie» (*MG*, p. 188-189).

1684

Janvier Paraît dans le *Mercuré galant* le madrigal «À Madame la Dauphine», précédé d'un commentaire: «M^r Diéreville, dont vous avez veu beaucoup de galans Ouvrages, a joint agréablement le badin au sérieux dans ce Madrigal [sur la naissance de Monseigneur le Duc d'Anjou]» (*MG*, p. 30).

Juin Paraît dans le *Mercuré galant* un madrigal sur la grossesse de Madame la Dauphine, précédé d'un commentaire: «La Cour en partit [du Luxembourg] le lendemain, & arriva à Versailles, apres un voyage de quarante-neuf jours [...]. Elle trouva de nouvelles beautez à Versailles, la France estant réglée avec un tel ordre, que la dépense de la Guerre n'empesche point celle des Bâtimens de Sa Majesté, qu'on voit s'élever à chaque instant, aussi-bien que ses Jardins se

remplir d'embellissemens nouveaux [...]. Comme Madame la Dauphine est revenuë grosse du Voyage, je croy que le Madrigal que je vous envoie sur ce sujet, peut icy trouver sa place. Il est de M^r Diéreville du Pontlevesque» (MG, p. 156-158).

Septembre

Paraît dans le *Mercuré galant* un «Madrigal à M^r de Mailly», précédé d'un commentaire: «[...] dans le temps que je vous manday que Mess. les Chanoines Reguliers de Saint Victor avoient élu M^r de la Lane pour leur Grand-Prieur, je vous marquay qu'ils faisoient cette Election tous les trois ans. Elle se fit le 29. de l'autre mois, & M^r de Mailly [après avoir esté trois ans Maître des Novices] fut mis en la place de M^r de la Lane, dont les trois ans étoient expirez. Il est Fils de M^r le Marquis de Mailly, & Frere de M^r le Marquis de Nesle, & n'est âgé que de vingt-neuf à trente ans. C'est ce qu'on n'avoit point encore vû à Saint Victor. [...] Aussi-tôt qu'il fut élu, M^r Diéreville luy en témoigna sa joye par ce Madrigal» (MG, p. 84-86).

Novembre

Paraît dans le *Mercuré galant* un «Madrigal sur la mort de M^r Corneille», précédé d'un commentaire: «Les deux Madrigaux qui sui-vent, ont esté fait sur la mort [du fameux M^r de Corneille]. Le premier est de M^r Etienne, Président du Grenier à Sel à Senlis, & l'autre de M^r Diéreville.» (MG, p. 208).

Décembre

«Madrigal sur la Devise de M. de Santeuïl: *Hinc fulminat, inde serenat*».

1685

Mars

Michel Bégon rappelé en France comme intendant des galères à Marseille (Y. Bezar, *Fonctionnaires maritimes*, p. 59).

Juin Trois madrigaux dans le *Mercuré galant*, précédés d'un commentaire: «Je vous parlay la dernière fois de la survivance à la Charge de President au Mortier que le Roy avoit accordée à M^r le President de Bailleul pour M^r de Chasteau-Gontier son Fils. Il a esté receu depuis peu au Parlement, & cette reception a donné lieu à M^r Diereville de faire ces trois Madrigaux» (*MG*, p. 163).

1688

Avril Un «Épithalame» dans le *Mercuré galant*, précédé du commentaire: «L'Ouvrage qui suit a paru icy trop agreable, pour ne me pas donner lieu de croire que la lecture vous divertira» (*MG*, I, p. 98).

Mai Les «Reproches à une jeune Mariée», dans le *Mercuré galant*, précédés du commentaire: «Vous me paraissez trop satisfait de l'Épithalame que je vous envoyay la dernière fois, pour ne me pas obliger à vous faire part de ces autres Vers du mesme Auteur, c'est à dire, de M^r Diereville, dont je n'avois pas alors appris le nom» (*MG*, I, p. 188).

Septembre Michel Bégon intendant de la Marine à Rochefort.

1689

Mai Dans le *Mercuré galant*, paraît le madrigal «Au Roy», suivi d'un commentaire: «Ce Madrigal est de M^r Diereville, dont je vous ay déjà envoyé divers Ouvrages qui ont toujours eu l'avantage de vous plaire» (*MG*, p. 9-10).

Juillet

Dans le *Mercure galant* paraît le madrigal «À M^r De Fourcy, Prevost des Marchands», précédé d'un commentaire: «M^{rs} les Prevost & Echevins de la Ville de Paris ayant une Statuë du Roy seulement en Marbre, dans le fond de la Cour de l'Hostel où ils ont accoûtumé de tenir leurs Assemblées, ont cru qu'une de bronze seroit plus durable, & moins sujette aux injures du temps [...]. Le Jeudy 14. de ce mois, fut le jour que l'on choisit pour la ceremonie de découvrir la Statuë. [...]. M^r le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris, & Mrs les Prevost des Marchands & Echevins, assisterent à la ceremonie qui se fit pour cette Statuë. Il y eut un magnifique repas dans l'Hostel de Ville. Sur les dix heures du soir après que le canon eut tiré, on fit jouër le feu d'artifice qui fut trouvé admirable, & l'on alluma des feux dans toutes les ruës. Voicy un Madrigal de M^r Diereville sur ceste Feste» (*MG*, I, p. 309-326).

1690

Juillet

Dans le *Mercure galant*, paraît un poème dédié «À M^r le Duc du Maine», et précédé d'un «Madrigal» de M^{lle} de Scudéry (*MG*, p. 68).

Septembre

Paraissent dans le *Mercure galant* les couplets intitulés «Plaintes des Hollandois, défaites sur mer & sur terre», précédés d'un commentaire: «Voicy plusieurs couplets de Chanson, qui apparemment seront aussi bien receus dans vôtre Province qu'ils l'ont été à Paris. Ils sont de M. Diereville [...]» (*MG*, p. 279).

Octobre

Paraissent dans le *Mercure galant* les couplets intitulés «Aux Espagnols et aux Hollandois», précédés d'un commentaire: «On a chanté la défaite des Savoyards sur un air de leur Pays. M^r Diereville, Auteur des couplets que je vous ay

envoyez sur cette défaite, a changé de ton, & pour faire souvenir les Espagnols & les Hollandois qu'ils n'ont point pris leur revanche en Flandre, il a fait sur l'air des Folies d'Espagne les nouveaux couplets que je vous envoie. Il n'y en a point qui soit plus connu» (*MG*, p. 263-264).

1691

Avril Dans le *Mercuré galant* paraît un madrigal «Sur le Siege de Mons», signé «Diere».

1^{er} juin Pierre Dières, frère de notre auteur, est nommé écrivain extraordinaire de la Marine. À cette date, il est certainement déjà secrétaire de Michel Bégon, intendant de Rochefort, dédicataire de la *Relation*.

1692

Avril Dans le *Mercuré galant* paraît la première traduction par Diéreville d'une pièce du célèbre poète néo-latin Jean-Baptiste Santeuil, «La France à M^r de Santeuil», précédée d'un commentaire: «M^r de Santeuil, Chanoine de S. Victor, a fait des Vers Latins pour le Roy. Il ne faut rien vous dire de plus pour vous faire entendre qu'il a fait un fort bel Ouvrage, puis qu'il a un genre superieur qui luy attire la faveur des Muses. Je ne doute point, Madame, que vous n'en lisiez la Traduction avec plaisir. Elle est de M^r Diereville, dont vous avez estimé toutes les Pieces que je vous ay envoyées de sa composition» (*MG*, p. 31-32).

1693

- Septembre* Paraît dans le *Mercure galant* le poème intitulé «Les serins», précédé d'un commentaire: «Vous sçavez par plusieurs Ouvrages que vous avez vûs de M^r Diereville, l'heureux talent qu'il a pour les Vers. En voicy de sa façon, dont la lecture vous fera plaisir» (*MG*, p. 117).
- Octobre* Paraît dans le *Mercure galant* le poème «Sur la Campagne de Monsieur le Duc de Savoye», précédé de deux madrigaux «Sur la defaite des Alliez en Piedmont»: le premier est de «Mademoiselle de Scuderi», l'autre de «Madame des Houlières» (*MG*, p. 223-225).
- Novembre* Deux madrigaux dans le *Mercure galant*, précédés du commentaire: «Je vous envoie deux Madrigaux, dont on a trouvé les pensées d'autant plus agreables, qu'elles sont tout à fait justes. M^r Diereville en est l'Auteur» (*MG*, p. 121).

1694

Première édition parisienne des *Opera poetica* de J.-B. Santeuil, où se trouvent plusieurs traductions de Diereville.

- Mars* «M^r de Santeuil, Chanoine de Saint Victor, si celebre par les belles Inscriptions en Vers Latins, qu'on voit à la pluspart des Monumens qu'on a érigés sous ce Regne, a composé un Distique pour celui-cy [cet Amphitheatre Anatomique]. La Compagnie l'a trouvé si juste, qu'elle l'a fait graver en caracteres d'or sur une table de marbre, qu'on a posée au dessus du Portail. Le voicy :

*Ad cades hominum prisca Amphitheatra patebant;
Ut discant longum vivere, nostra patent.*

Ce Distique a esté traduit ou imité par M^{rs} de Vertron, de Papusse, l'Abbé Bochard de Saron, l'Abbé Saurin, Diereville, Bosquillon, Mallemand de Messange, le Noble, l'Abbé Girard & des Noués, tous connus dans l'Empire des Lettres par les beaux Ouvrages qu'ils ont donnez au Public. [...] je choisis [la traduction] de M^r Bochard de Saron, parce qu'elle est la plus courte.

*Dans ses Cirques ouverts, l'Antiquité barbare,
Enseignoit aux Mortels l'Art d'abreger leurs jours;
Icy par un secret & plus doux & plus rare,
On apprend le moyen d'en prolonger le cours»
(MG, p. 241-243).*

[La traduction de Diereville semble perdue.]

1695

Janvier

Sous le titre «La Vengeance de Madame la Duchesse de Bourbon, ou le poete puni», la traduction d'un poème latin de Santeuil paraît dans le *Mercurie galant*, précédée du commentaire: «Voicy un Ouvrage qui a fait du bruit, & dont le titre vous apprendra le sujet. C'est une imitation des vers Latins de M^r de Santeuil, Chanoine Regulier de Saint Victor, faite par M^r Diereville » (MG, p. 206).

Février

«La Vengeance de Madame la Duchesse de Bourbon [...]», dans le tome III, Seconde partie, du *Recueil de pièces curieuses et nouvelles* d'Adrien Moetjens, à La Haye. Ce volume contient en outre des poèmes de Chaulieu, Coulanges, La Fontaine, Le Noble, Racine, etc.

Septembre Dans le *Mercuré galant*, la fable «Le Rossignol & les Fauvettes», précédée du commentaire: «Je vous envoie une Fable de M^r Diereville, dont le nom vous est connu par plusieurs Ouvrages d'un bon goust que je vous ay déjà envoyez de sa façon» (*MG*, p. 204).

1696

Publication d'une traduction dans l'édition hollandaise des *Opera poetica* de J.-B. Santeuil.

Janvier Dans le *Mercuré galant*, la fable «Le hibou, et les vautours», précédée du commentaire: «Je vous envoie une Fable de M^r Diereville. Vous n'avez rien veu de sa façon qui ne vous ait pleu. Ainsi je ne puis douter que vous ne la lisiez avec plaisir» (*MG*, p. 223).

La fable «Le Hibou, et les vautours» dans tome V, Première partie, du *Recueil de pièces curieuses et nouvelles* d'Adrien Moetjens, à La Haye. Ce volume contient en outre plusieurs contes de Perrault et des poèmes de Boileau, Chapelle, Coulanges, M^{me} et M^{lle} Deshoulières, La Fontaine, Saint-Évremond, etc.

1697

17 mars Traduction d'un distique latin de Cabart de Villermont figurant au bas des portraits de J.-B. Santeuil et de Simon Gourdan (*LMB*, t. I, p. 266).

5 août Mort de J.-B. Santeuil.

Décembre À l'occasion de la fin de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, un poème dans le *Mercuré galant*,

précédé d'une pièce de «M^r Boyer de l'Académie Française», et du commentaire: «Voicy d'autres Vers sur la mesme matiere [sur la paix]. Ils sont de M^r Diereville, dont le merite vous est connu, ainsi que le nom» (MG, p. 14).

Éloge funèbre de M^{me} Bégon.

1698

Édition par P. A. Pinel de La Martelière des *Œuvres de feu monsieur de SANTEUIL*, où se trouve une traduction de Diereville.

Seconde édition parisienne, en deux tomes, des *Opera poetica* de J.-B. Santeuil, où se trouvent plusieurs traductions de Diereville.

27 novembre

Mariage du frère de notre auteur, «Pierre Dières, secrétaire de Monseigneur de Begon, [...] demeurant à Rochefort, natif de Pont-l'Évesque, fils de noble homme Marin Dière, bourgeois en ladite ville de Pont-l'Évesque, et de demoiselle Marie Goguet, ses père et mère, avec demoiselle Catherine Mitifeu, native de cette ville, fille d'honorable homme Vincent Mitifeu, receveur des desniers de Monseigneur Ladmiral, et de dame Rivière, Marie, aussi ses père et mère» (A. Laverny, *Généalogie*, p. 213).

1699

20 août

Embarquement de Diereville sur *La Royale-Paix*, en partance pour Plaisance et Port-Royal.

14 octobre

Arrivée de Diereville à Port-Royal.

27 octobre Lettre de Villebon, gouverneur de l'Acadie, au ministre, dans laquelle il fait mention de «Diéreville», et de sa mission en ce qui regarde les plantes de l'Acadie.

Diéreville visite probablement le fort Saint-Jean, où il rencontre Villebon.

1700

5 juillet Mort de Villebon au fort Saint-Jean.

6 octobre Diéreville quitte Port-Royal. Il s'embarque sur *L'Avenant*, navire du roi en partance pour La Rochelle, commandé par le chevalier de Chavagnac et Gaspard de Fontenu.

8 novembre *L'Avenant* désarme à l'île d'Aix.

10 novembre Diéreville met pied à terre à Rochefort, où il retrouve, nous dit-il, quatre de ses frères.

1701

Mars Parution dans le *Mercuré galant* d'un «Madrigal fait pour Monseigneur le Duc d'Anjou, après qu'il eut esté déclaré Roy d'Espagne».

Août Parution dans le *Mercuré galant* de «sonnets sur les Bouts-rimez proposez à Toulouse, pour estre remplis à la gloire de Sa Majesté: [...] Le premier de ces Sonnets est de M^r Cheron; le second, de M^r Diéreville; le troisième, de M^r Robert, Avocat à Saint Laurent de Mucidan en Perigord, & le quatrième de M^r Simart de Sezane» (*MG*, p. 8).

24 novembre Diéreville est reçu chirurgien à l'Hôpital général de Pont-l'Évêque («Registre des délibérations de

l'hôpital général», Archives de l'Hôpital de Pont-l'Évêque).

1702

Janvier Dans le *Mercure galant* paraissent deux poèmes sur l'opération de la taille que doit subir Guy-Crescent Fagon, premier médecin du roi, surintendant du Jardin des plantes.

1704

6 novembre Approbation de la *Relation du Voyage du Port Royal*, par La Marque Tilladet.

1705

27 mars Mort de Marie Goguet, vraisemblablement la mère de notre auteur.

1706

Février «Air nouveau, Depuis que le Printemps rameine aux champs Lizette», dernière pièce de Diéreville à paraître dans le *Mercure galant*.

26 novembre Permission d'imprimer la *Relation du Voyage du Port Royal de l'Acadie*.

1708

Parution à Rouen de la *Relation du Voyage du Port Royal de l'Acadie*.

21 mai Marin Dières, père, meurt «à Pont-l'Évêque des suites de ses blessures, [...] à l'âge de quatre-vingt-huit ans» (A. Laverny, *Généalogie*, p. 211).

1710

14 mars Mort de Michel Bégon de Rochefort.

Parution à Amsterdam de la *Relation du Voyage du Port Royal de l'Acadie*.

1714

Édition à Londres d'une traduction anglaise, en fait, une adaptation de la *Relation du Voyage du Port Royal de l'Acadie*.

1729

Troisième édition parisienne, en trois tomes, des *Opera omnia* de J.-B. Santeuil, où se trouvent plusieurs traductions de Diéreville.

1738

6 octobre Mort à Pont-l'Évêque de Marin Dières, fils, vraisemblablement notre auteur.

1743

Une chanson de Diéreville, «Je n'aime plus ce beau séjour», est rééditée à Paris dans *le Recueil du Parnasse*.

1751

Publication à Göttingen d'une traduction allemande, en fait, une adaptation de la *Relation du Voyage du Port Royal de l'Acadie*.

1885

Publication à Québec d'une édition expurgée de la *Relation*, par L.-U. Fontaine.

1930

Publication à Toronto d'une édition critique de la *Relation* (1708), avec la traduction anglaise et le texte original, par J. C. Webster.

1985

Publication à Moncton (Nouveau-Brunswick) d'une édition de la *Relation*, par Melvin Gallant.

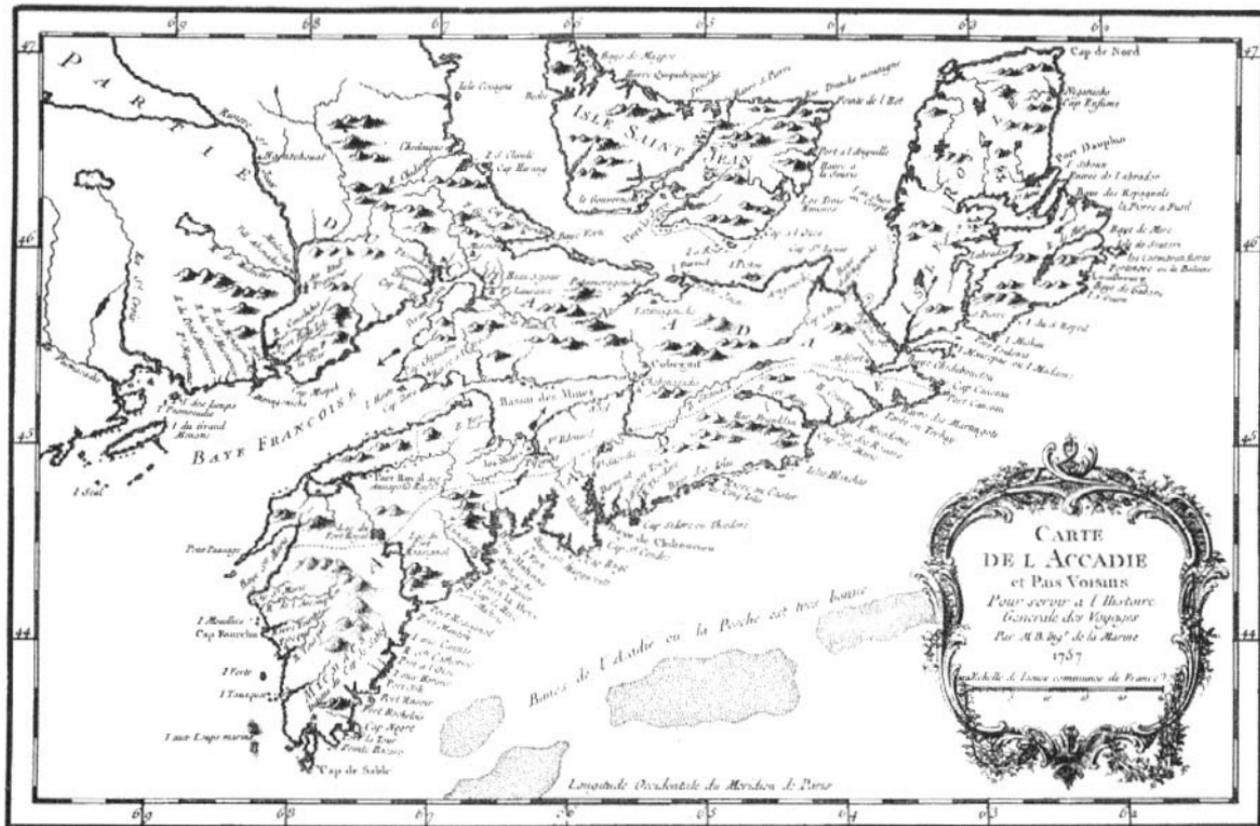
Page laissée blanche

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|--------------|--|
| art. | article |
| ANP | Archives nationales, Paris |
| ANC | Archives nationales du Canada |
| <i>BRH</i> | <i>Bulletin des recherches historiques</i> |
| BNP | Bibliothèque nationale (Paris) |
| <i>BSAHS</i> | <i>Bulletin de la Société des Archives historiques</i> . Revue de la Saintonge et de l'Aunis |
| <i>CSHA</i> | <i>Cahiers de la Société historique acadienne</i> , Éditions d'Acadie, Moncton (Nouveau-Brunswick) |
| col. | colonne |
| Col. | Archives des Colonies |
| Corneille | Thomas Corneille, <i>le Dictionnaire des Arts et des Sciences</i> , 1694, Genève, Slatkine, 1968 |
| <i>DBC</i> | <i>Dictionnaire biographique du Canada</i> |
| <i>DOLQ</i> | <i>Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec</i> |

- EMG *Extraordinaire du Mercure galant*
- f^o folio, folios
- Furetière Antoine Furetière, *Dictionnaire universel* [...], 1690, Paris, Les Éditions Le Robert, 1978
- Haase Albert Haase, *Syntaxe du français au XVII^e siècle*, Paris, Delagrave, 5^e éd., 1965
- Huguet Edmond Huguet, *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, Paris, Champion, 1925-1932, Didier, 1946-1967
- IQRC Institut québécois de recherche sur la culture
- JR Reuben G. Thwaites, édit., *The Jesuit Relations and Allied Documents*, Cleveland, Burrows, 1896-1901
- Littre Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Gallimard/Hachette, 1967
- LMB *Lettres de Michel Bégon à Villermont*, éd. par Charles Dangibeaud et Louis Delavaud, Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, n^{os} 47-49, 1925-1935, 3 vol.
- Mar. Archives de la Marine
- MG *Mercure galant*
- ms./mss manuscrit/manuscrits
- OC *Œuvres complètes*
- PFSCSL *Papers on French Seventeenth Century Literature*
- RHAF *Revue d'histoire de l'Amérique française*

- Richelet Pierre Richelet, *Dictionnaire françois*, 1680, Genève, Slatkine Reprints, 1970
- RVPR *Relation of the Voyage to Port Royal in Acadia or New France*, éd. par John Clarence Webster, Toronto, The Champlain Society, 1933 [avec le texte français de l'édition de Rouen]
- Taillemite Étienne Taillemite, *Tables des noms de lieux, de personnes [...] des archives de la Marine*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1969
- VA Dièreville, *Voyage à l'Acadie 1699-1700*, Introduction et notes par Melvin Gallant, *Cahiers de la société historique acadienne*, vol. 16, n^{os} 3-4, septembre-décembre 1985, 173 p.
- Wartburg Oscar Bloch et Walther von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975



RELATION
DU VOYAGE
DU
PORT ROYAL
DE L'ACADIE,
OU DE
LA NOUVELLE FRANCE,

DANS laquelle on voit un Détail des divers mouvemens de la Mer dans une Traversée de long cours; la Description du Païs, les Occupations des François qui y sont établis, les Manieres des differentes Nations Sauvages, leurs Superstitions & leurs Chasses; avec une Dissertation exacte sur le Castor.

*Par Mr. DIÉREVILLE embarqué à la
Rochelle dans le Navire la Royale-Paix.*

Ensuite de la Relation, on a ajoûté le Détail d'un combat donné entre les François & les Acadiens, contre les Anglois.



Frontispice de l'édition d'Amsterdam (1710).

PERMISSION DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROYDE FRANCE ET DE NAVARRE; A nos Amez & Feaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de Nôtre Hôtel Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senéchaux, les Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT JEAN-BAPTISTE BESONGNE Imprimeur Libraire à Roüen, Nous ayant fait supplier de luy accorder nos Lettres de Permission pour l'impression d'un Livre intitulé *Relation en Prose & en Vers du Voyage du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle France*; Nous avons permis & permettons par ces Presentes audit BESONGNE, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre, en telle forme, marge, caractere, & autant que bon luy semblera, & de le vendre, ou faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume, pendant le temps de quatre années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes; Faisons défenses à tous Imprimeurs Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obeïssance, à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Regître de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression du Livre sera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, en bon papier, en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque Publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de Nôtre très-Cher & Feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelipeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos

Ordres; à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouïr l'Exposant, ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il luy soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la Copie desdites Presentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, foy soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande de Lettres à ce contraires; CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. Donnè à Versailles le vingt-sixième jour de Novembre l'an de grace 1707. & de Nôtre Regne le soixante-cinquième. PAR LE ROY EN SON CONSEIL. Et plus bas signé,

LE COMTE.

Registré sur le Registre N. 2. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, pag. 278. n. 540. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1703. à Paris ce 6. Decembre 1707. Signé,

LOÛIS SEVESTRE, Syndic.

A
MONSIEUR
BÉGON¹
CONSEILLER DU ROY
EN SES CONSEILS,
INTENDANT DE JUSTICE,
POLICE, FINANCES
EN LA GENERALITE
DE LA ROCHELLE,
ET DE LA MARINE DU PONANT².

MONSIEUR,

Je me trouve engagé autant par reconnoissance, que par raison, à vous dédier la Relation de mon voïage de la nouvelle France. Vous me fites l'honneur de me la demander en Vers, dans le moment que je pris congé de vous pour m'embarquer. Je ne fus pas plutôt dans le Navire, que je ne songeai qu'à satisfaire à ce que vous attendiez de moy, invoquant chaque jour Apollon,

1. Sur Michel Bégon (1638-1710), cinquième du nom, et ses rapports avec Diéreville, voir l'introduction, *supra*, p. 9-16.

2. Michel Bégon fut conseiller d'honneur au Parlement de Provence en 1686. Le 1^{er} septembre 1688, il reçut une commission d'intendant de la Marine du Ponant à Rochefort, à laquelle s'ajoutera l'intendance de la nouvelle généralité de La Rochelle. « Cette généralité a été établie par édit du mois d'avril 1694 par la distraction des élections qui ont été tirées des généralités de Poitiers [La Rochelle], de Limoges [Saintes, Cognac et Saint-Jean-d'Angély] et de Bordeaux [Marennnes] » (M. Bégon, « Mémoire sur la généralité de La Rochelle », p. 20). La généralité est une circonscription financière et fiscale; au XVII^e siècle, le mot est en pratique synonyme d'intendance. Leur nombre était de trente-quatre en 1789. « La division en généralités [...] était de beaucoup la plus importante de toutes les divisions de l'ancienne France » (M. Marion, *Dictionnaire des institutions*, p. 257).

pour décrire en son langage³ tout ce qui m'arrivoit sur le vaste Empire de Neptune. Je ne travaillai jamais, MONSIEUR, sur une matiere si fâcheuse ; j'éprouvois sans cesse tout le caprice & toute l'inconstance de cet Element qu'on a si bien nommé Perfide⁴, & je ne fus pas long-tems dessus, je vous l'avouë, sans desirer de tout mon cœur d'en être bien loin.

*Je frémissois au moindre vent⁵
Qui soulevoit un peu trop l'Onde,
Et je me croyois très-souvent,
Prest à passer en l'autre monde.*

Cependant, MONSIEUR, malgré la fureur des vents contraire que vous m'aviez trop sûrement prédits, en partant dans une saison trop avancée⁶, je ne laissai pas d'être rendu en cinquante-quatre jours au Port Royal⁷ lieu de ma destination.

3. L'invocation à Apollon, protecteur des Muses (*musagète*), est un lieu commun particulièrement cher à Horace (*Odes*, I, XXXI, 1).

4. Cf. Sénèque, «les flots perfides» («*perfida freta*», *Medea*, v. 301-302) ; Lucrèce, «*infidum mare*» (*De natura rerum*, II, 557) ; Horace, «*trux pelagum*» (*Carmina*, I, III, v. 10-11). L'inconstance de l'Océan, à laquelle revient continuellement la *Relation*, était déjà dans l'Antiquité, particulièrement chez Horace, une métaphore de l'inconstance amoureuse, thème prisé de tous les poètes galants du XVII^e siècle. Diéreville le développe dans maints poèmes du *Mercurie galant*; voir par exemple, *infra*, «Vous estes volage, Lysette», p. 399, v. 5-7: «Cette façon d'aimer n'est point du tout plaisante; / Imitez mieux cette Inconstante, / Elle permet le changement.»

5. Le voyageur poltron est un thème burlesque; voir *infra*, p. 161-162: «Pour m'assurer dans mon effroy [...]. Je vais peut-être trop ingénument avouer ma faiblesse, j'en eus peur». La mer est «par excellence le lieu de la peur», ainsi que le montre Jean Delumeau en lui consacrant le premier chapitre de son étude *La Peur en Occident (XIV^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Fayard, 1978, p. 31.

6. Diéreville indiquera lui-même qu'il s'embarque le soir du 20 août 1699, pour appareiller au matin (voir *infra*, p. 153). La saison est en effet «avancée». À cause des glaces qui, avec le printemps, se détachent des terres arctiques et rendent la navigation très dangereuse sur les bancs de Terre-Neuve, «les marins de l'époque jugent [...] nécessaire de quitter la côte française avant le 1^{er} mai [...]». En réalité, les départs de France, du moins pour les bâtiments du Roi, ont lieu surtout entre le 15 juin et le 15 juillet» (G. Proulx, *Entre France et Nouvelle-France*, p. 68).

7. En 1606, le *Jonas*, sur lequel voyageait Lescarbot, quittait La Rochelle le 13 mai, et mouillait à Port-Royal le 27 juillet, après soixante-seize jours, traversée d'une longueur exceptionnelle. Les cinquante-quatre jours que dure celle de *La Royale-Paix* correspondent à la durée moyenne que donne Gilles Proulx, pour sept bâtiments marchands effectuant la traversée France-Louisbourg, soit cinquante-

*Ma Muse se mit en devoir
De vous marquer de là son ardeur empressée,
Et par cent traits divers elle vous fit sçavoir,
Tout ce qui se passa pendant la Traversée.*

Après cela, j'examinai le Pays que je trouvai bien différent de l'idée que je m'en étois formée sur la fausse peinture qu'on m'en avoit faite, & sans changer le langage des Muses, la mienne pour mieux répondre à vôtre attente, en fit la véritable Description, ajoutant toujours quelque chose à la Relation du Païs, & de ses manières, selon que j'en avois de nouvelles connoissances. Il ne m'y échapa rien qu'on puisse desirer de sçavoir; j'y passai les quatre saisons de l'année, c'étoit assez pour le connoître, & beaucoup plus qu'il ne falloit pour s'y ennuyer.

*Je n'aimois point du tout ce sauvage séjour,
Et malgré les dangers qu'on doit craindre sur l'Onde,
J'étois le plus joyeux du monde
De me voir sur le point de faire mon retour.*

Après y avoir séjourné ce temps-là, je fus assez heureux pour en être rappelé, & pour comble de bonheur, il s'y rencontra pour me ramener un Navire du Roy⁸, où je ne trouvai pas moins d'agrément que j'avois eu de peine dans le Navire Marchand⁹ qui m'avoit porté: J'étois à la compagnie des plus honnêtes, & des

huit jours (*Entre France et Nouvelle-France*, p. 67). Les bâtimens royaux font la traversée en dix ou douze jours de moins que les navires marchands. Nous connoissons la date exacte de l'arrivée de Diéreville à Port-Royal, par une lettre de Villebon à Pontchartrain: c'est le 14 octobre 1699 («Lettre au Ministre» [27 octobre 1699], ANC, p. 502). Du 21 août au 14 octobre, le calcul donne non pas cinquante-quatre mais cinquante-cinq jours. Diéreville ne compte donc pas la première journée de navigation pendant laquelle, dit-il, nous «fûmes contraints de relacher, & de revenir mouïller le soir au même lieu d'où nous étions partis le matin» (*infra*, p. 155).

8. *L'Avenant*, que Diéreville nommera dans la dernière partie de sa *Relation*; voir *infra*, p. 326, n. 4.

9. *La Royale-Paix*, dont le nom apparaît sur la page de titre. On trouve plusieurs mentions de ce navire dans les Archives de la Charente-Maritime. Pour les années 1695-1696, on a conservé un «rôle d'équipage de *La Royale-Paix* commandée par Nicolas Duret» (B 50). En 1700, il figure dans un «État des Vaisseaux qui sont expédiés à la Rochelle pour la pesche de la molue verte & seiche» (B 5633). Surtout, en date du 18 juillet 1699, il existe un acte officiel, déjà produit par Webster (*RVPR*, p. 39, n. 1), concernant l'affrètement du navire pour

plus habiles Officiers de la Marine. C'étoit, MONSIEUR, un Vaisseau de vôtre Département, rien n'y pouvoit manquer, on sçait avec quel soin & quel zele, vous remplissez tous les devoirs de vôtre ministere pour le service du Roy. J'ay appris depuis mon retour par les Vaisseaux qui sont arrivez de ce Pays-là, que tout y avoit bien changé de face & de Gouvernement, que le fort qui étoit à la Riviere saint Jean est maintenant au Port Royal¹⁰, & qu'on y avoit bâti beaucoup de maisons.

*Mais je ne crois pas pour cela
Qu'il me prenne jamais envie
De retourner à l'Acadie
Pour embellir mon plan de ces nouveautez-là.*

Je suis seulement bien aise d'avoir marqué que le Port Royal méritoit par sa situation d'être le lieu du Fort, & de voir que la Cour commence à travailler à l'établissement de ce Pays Sauvage,

l'Acadie: «Aujourd'huy dix huitiesme juillet mil six cent quatre vingt dix neuf pardevant nous Nicollas Regnaud conseiller du Roy Au siège de l'admirauté de La Rochelle [...] A Comparu En Sa personne Le Sieur André Le Borgne Sr du Coudray propriétaire du navire nommé La Royale paix de cette [*sic*] du port d'environ cent thonnes qui nous a dit qu'il a dessein d'envoyer Ledit vaisseau à la Coste de la Cadie soubz Le Commandement de Jacques Burtin capitaine de navire et d'un Equipage français et pour justifier que Ledit vaisseau est présentement dans le Bassin de cette ville il a fait venir pardevant nous Les Sieurs Pierre Villierme et Pierre Garbusat marchands d'icelle ville Requerant attendu qu'ils sont présents qu'il nous plaise Les Ouyr Sur la Vérité de ce que dessus [...]» (B 5695, f^o 169). Le tonneau, selon l'Ordonnance de 1681, correspond à un «encombrement théorique de 42 pieds cubes, à un poids de 2 000 livres» (G. Proulx, *Entre France et Nouvelle-France*, p. 26). L'équipage dépend du tonnage des navires: «Ils doivent généralement jauger plus de 100 tonneaux pour compter au moins 15 membres d'équipage» (*ibid.*, p. 93). Ce chiffre dément l'impression de grandeur qui peut se dégager de la description de Diéreville.

10. Après que Phips, en mai 1690, eut saccagé Port-Royal, Joseph Robinau de Villebon (voir *infra*, p. 278, n. 129), en tant que gouverneur de l'Acadie, alla s'établir à Jemseg, sur la rivière Saint-Jean qui coule au nord de la Baie Française (Baie de Fundy), en face de Port-Royal. Puis, s'y trouvant trop menacé, il installa sa garnison à Naxouat (ou Naxoat, ou Nashwaak), en amont. Enfin, en 1699, il transporta encore une fois le siège de son fragile gouvernement au fort Saint-Jean (voir *infra*, p. 274, n. 114), à l'embouchure de la rivière, sur la rive ouest. C'est là peut-être qu'il reçut la visite de Diéreville, c'est là qu'il mourut, le 5 juillet 1700. Dès sa nomination (28 mars 1701), Jacques-François de Brouillan, jugeant inutile et mal situé l'établissement de son prédécesseur, décida de revenir à Port-Royal.

comme si elle avoit vû les Memoires que j'en donne¹¹, & qu'elle voulût en tirer les avantages que je fais connoître dans ma Relation. Lorsque je la fis voir à mes amis¹², il arriva une chose que je prévoyois, ils furent surpris de la trouver toute en Vers, & ils me dirent que j'en avois diminué le prix en l'écrivant de la sorte; & qu'on ne la regarderoit que comme fabuleuse, étant dans un langage plus sujet à dire des mensonges, que des veritez¹³, j'eus beau dire que je ne devois pas la faire autrement, puisque vous me l'aviez demandée de même.

*Cette forte raison ne put les satisfaire,
Dans leur opinion constans,
Malgré la tendresse de pere
Il falloit immoler près de cinq mille enfans¹⁴.*

11. Ce «comme si» laisse entière la question des rapports de Diéreville avec la cour. Tout porte à croire, cependant, qu'il avait des contacts à Versailles (voir l'introduction, *supra*, p. 38-40). De toute manière sa mission n'a pas revêtu de caractère officiel. Peut-être sa *Relation* est-elle effectivement, comme ici Diéreville l'insinue, une version remaniée de mémoires soumis en haut lieu. En date du 15 décembre 1700, une lettre du ministre au sieur de Fontenu, avec lequel Diéreville fit le voyage de retour, signale: «J'ay receu [...] le memoire que je vous ay demandé sur le voiage que vous venés de faire à Plaisance et à l'Acadie. Je l'ay trouvé fort succinct et peu instructif. J'aurois désiré que vous fussiés entré dans un plus grand detail que vous n'avés fait. Cependant remettés en copie à M. Begon afin qu'il l'examine avec vous [...]» (ANP, Mar., B² 149, f^o 367). On peut conjecturer que Diéreville aurait répondu à cette attente par un mémoire qui serait à l'origine de la *Relation*.

12. Affirmation purement rhétorique. Diéreville suit ainsi le précepte horatien (*De arte poetica*, v. 386-388): «si un jour tu écris, sou mets ton poème à l'oreille exercée d'un Mécius, à celle de ton père, à la mienne». Cf. Boileau, *L'Art poétique*, I, v. 185-187: «Faites-vous des Amis prompts à vous censurer. / Qu'ils soient de vos écrits les confidens sinceres, / Et de tous vos defauts les zelez adversaires.»

13. «Le mensonge et les vers de tout temps sont amis» (La Fontaine, *Fables*, II, 1, v. 4). C'est un lieu commun du genre que d'opposer la vérité du récit de voyage aux mensonges de la fiction, tout en s'attaquant aux autres voyageurs; cf. *infra*, p. 307: «Je vais sur ce sujet dire une aventure qu'on aura peut-être de la peine à croire, c'est pourtant la verité même, & je n'écris icy rien qui ne me soit dicté par elle». Voir N. Doiron, «Voyage et vérité», *Scritti sulla Nouvelle-France nel Seicento*, Quaderni del Seicento francese, 6, Bari et Paris, Adriatica et Nizet, 1984, p. 11-26.

14. Cinq mille vers, suivant la métaphore humaniste de la paternité littéraire; cf. Boileau, *Épîtres*, X, «À mes vers», v. 7: «Vains et foibles Enfans dans ma vieillesse nés...»

Ils prétendoient que quoyque ma Muse ne parlât que des faits de mon sujet, d'une maniere nette, sans emprunter les vaines fictions de la Poësie, le Public à qui je marquois avoir envie de donner ma Relation, n'y ajouteroit point de foy, qu'elle n'auroit point de cours, & que je devois absolument la changer, & la mettre en Prose.

*C'est le goût du siecle¹⁵ où nous sommes,
Ah quel mépris injurieux!
Peut-on au langage des Dieux
Préférer le parler des hommes¹⁶.*

Mais quoy qu'ils ayent pû dire, je ne me suis point laissé aller à leurs Remontrances, & tout ce qu'ils ont pû obtenir de moy, c'est que je mélangerois ma Relation de Prose & de Vers¹⁷; c'étoit un assez grand sacrifice. Je vous supplie, MONSIEUR, de ne la pas recevoir moins favorablement. Quand on verra qu'elle vous est dédiée, on n'aura point de peine à croire les faits surprenans qui s'y rencontrent; tout le monde sçait qu'on n'ose imposer quand on parle à une Personne de vôtre caractere, instruite des manieres de toutes les Nations, qui sçait parfaitement toutes choses, & dont le mérite est si generalement connu. Je ne crains cependant que ceux qui ne sont jamais sortis de leur Pays, car j'auray pour garants de tout ce que j'avance, tous ceux qui ont voyagé dans celuy que je décris. Quel avantage ne me reviendra-t-il pas, MONSIEUR, de mettre sous vôtre protection la Relation de mon voyage de la Nouvelle France? Si elle a le bonheur de vous plaire, & que vous y trouviez quelque chose qui puisse vous divertir, elle aura place

15. Cf. *infra*, p. 436, v. 4-16: «Des Poètes du temps c'est le commun malheur; / [...] / Dans le Siecle présent tout paroist renversé».

16. Cf. La Fontaine, *Remerciement à l'Académie française*, dans *OC*, p. 518: «étant, pour ainsi dire, nommés afin de régler les limites de la poésie et de la prose [...] vous savez, Messieurs, également bien la langue des dieux et celle des hommes.»

17. Cette affirmation, selon laquelle Diéreville aurait rédigé une première version toute en vers de sa *Relation*, paraît plus que douteuse. Il s'agit d'un artifice purement rhétorique, adaptant au récit de voyage l'esthétique hybride du prosimètre, du «mélange de Prose & de Vers». Le *Voyage en Limousin* de La Fontaine, le *Voyage de Chapelle et de Bachaumont*, surtout, pouvaient servir de modèles (voir l'introduction, *supra*, p. 98-105).

dans votre fameux Cabinet¹⁸. Peut-il m'arriver rien de plus glorieux que de voir une foible production de mon genie, parmi les Ouvrages de ces Grands Hommes que vous avez autant illustrez par la dépense que vous avez si genereusement faite pour leur Histoire¹⁹, qu'ils se sont rendus celebres eux-mêmes par tout ce qu'ils ont fait de plus beau! J'attends pour elle un favorable accueil de votre bonté, qui ne gagne pas moins les cœurs, que votre mérite charme les esprits. C'est peut-être un peu me flatter, mais vous ne sçauriez faire honneur aux Ouvrages de personne qui soit avec un respect plus profond que moy,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble &

très-obeïssant serviteur

DIE'REVILLE.

18. «CABINET, signifie aussi, un petit lieu retiré où l'on estude, & où l'on serre ce qu'on a de plus precieux, [...] où les curieux gardent [...] toutes sortes de curiosités, [...] & autres raretés de la nature, & de l'art» (Furetière). Bégon est en effet l'un des grands amateurs de son temps. Il entretenait une correspondance avec les libraires et les savants, afin «de mettre tous les jours quelque chose de nouveau dans [s]on cabinet» (Lettre du 3 avril 1689, *LMB*, vol. 1, p. 63). Georges Duplessis a publié un «Extrait des inventaires du Cabinet de M^r Bégon» (1699) : «Une Bibliothèque de sept mil volumes [...], 62 volumes manuscrits en langue Hébraïque, Arabe, [etc.], 60 portefeuilles de pièces volantes sur toutes sortes de sujets [...], 6 volumes de plantes desseichées de l'Europe et de l'Amérique, 4 volumes d'oyseaux et poissons peints au naturel [...], 110 volumes d'Estampes, 64 plans de plusieurs villes [...], 20 volumes de recueils de cartes géographiques [...], [u]ne suite de médailles impériales de grand bronze [...], 160 médailles consulaires d'argent», etc. (*Un curieux du XVII^e siècle*, p. 7).

19. Allusion à la part très considérable que Bégon prit à la publication du premier volume des *Hommes illustres* (1696), auquel Charles Perrault attachera son nom. En particulier, l'intendant s'était occupé de l'iconographie qu'il avait confiée au graveur Jacques Lubin (voir G. Duplessis, *op. cit.*, p. 40-62). En 1700, le tome II comprendra un portrait de Jean-Baptiste Santeuil, poète néo-latin dont Diéreville avait traduit plusieurs poèmes.

Page laissée blanche

RELATION
DU VOYAGE
DU
PORT ROYAL
DE L'ACADIE,
OU DE
LA NOUVELLE FRANCE.

Je vais commencer la Relation de mon Voyage du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle France par un accident qui pensa me faire perir en montant dans le Navire qui devoit me porter. Il étoit à la Rade¹ de la Rochelle à plus de deux lieuës de cette Ville, dans laquelle j'attendois le vent favorable pour partir.

Il devint bon le soir du vingt Aoust mil six cens quatre vingt-dix-neuf. Le Capitaine voulant en profiter, la saison n'étant déjà que trop avancée, m'envoya querir dans la Chaloupe dès la Marée de la nuit. Je sortis de la Rochelle à la porte ouvrante², & j'allai me rendre à la Digue où la Chaloupe m'attendoit: J'entrai

1. «Il existait à portée immédiate de la ville deux rades excellentes, celles de Chef de Baie et de La Pallice. La première, appelée presque toujours, vers 1600, Chef de *Bois*, possédait des fonds de sable et de gravier et une profondeur suffisante pour recevoir, en tous temps, les navires de tout tonnage. [...] La rade de La Pallice, plus profonde encore, était mieux abritée, car Chef-de-Baie s'ouvrait aux vents du Sud-Ouest, les plus dangereux» (M. Delafosse et É. Trocmé, *le Commerce rochelais*, p. 14). Le singulier dont use Diéreville ne désigne pas nécessairement l'une ou l'autre de ces rades, car la côte tout entière est souvent considérée «comme un seul port».

2. «Des ordonnances du corps de ville réglementaient les ouvertures et les fermetures des portes, que la cloche de l'échevinage annonçait en sonnant neuf coups: du 1^{er} avril au 30 septembre [Diéreville s'embarque le 20 août], elles s'ouvraient entre 4 et 5 heures et se fermaient à 7 heures du soir» (Liliane Créte, *la Vie quotidienne à La Rochelle au temps du grand siège, 1627-1628*, Paris, Hachette, 1987, p. 43).

dedans, & quoy qu'il y eût six bons Matelots pour la conduire, ils ne laisserent pas de se fatiguer beaucoup, la Mer étant rude. Le Capitaine nous ayant apperçûs, & voyant que nous n'étions qu'à un quart de lieuë du Navire, fit lever l'ancre pour ne perdre point de temps: Pendant qu'il faisoit cette manœuvrè, nous avancions toujours, & nous arrivâmes bien-tôt au Navire sans beaucoup de peine; mais que nous trouvâmes de difficulté à l'aborder, quoy qu'il ne fit que floter! Les vagues qui se formoient entre luy & la Chaloupe, nous en écartoient sans cesse quand nous étions prêts de l'accrocher; enfin nous en vinmes à bout; mais nous n'en étions guères mieux; les mouvemens que le Navire & la Chaloupe prenoient, ne nous donnoient pas le temps de monter à l'échelle: Le Capitaine qui en connoissoit la consequence pour moy, sçachant bien que je n'avois pas le pied marin, défendit à tous les Matelots de la Chaloupe d'en sortir que je ne fusse dans le Navire; chacun fit de son mieux pour m'en donner les moyens, & ne me plaisant point là, j'y aportoï de mon côté tous mes soins: Le Capitaine croyant y reüssir mieux que les autres, me tendit une corde que je saisis d'abord, & la serrant bien fort de peur qu'elle ne m'échapât, je montai sur le bord de la Chaloupe; mais je n'y eus pas si-tôt les pieds, qu'une vague me l'enleva de dessous, & je demeurai pendu à la corde fort mal à mon aise, & en très-grand danger d'être emporté par une vague, mes pieds touchant à l'eau³. Je ne perdî point la tramontane⁴, & songeant sérieusement à me sauver du peril où j'étois, j'aperçû un petit bord de planche, où j'apliquai le bout d'un pied, il me servit d'apuy, & à l'aide de mes bras, grim pant le long de la corde, je me mis bien-tôt à portée d'autres bras qui étoient tendus pour me secourir, & qui acheverent de me tirer d'affaire.

3. Scène burlesque. Dans un poème paru dans le *Mercurè galant* en mai 1683, « Le Chien dans un puits », Diéreville relatait une « aventure » semblable; voir *infra*, p. 388, v. 56-58: « Hélas! au fond du Puits Monsieur l'Abbé se noye, / [...] / Prends cette corde, & tire fort ».

4. « TRAMONTANE. Vent du Nord, [...] signifie aussi l'étoile du Nord qui sert à conduire les vaisseaux sur la mer: ce qui fait qu'on dit figurément, qu'un homme a perdu la *tramontane*, pour dire, qu'il a perdu son guide, qu'il ne sçait où il est, ni ce qu'il fait, qu'il a perdu le jugement » (Furetière).

*La corde aux Normands si funeste⁵,
Fut là pour moy d'un grand secours,
Le Ciel ne voulant pas si-tôt finir mes jours,
Qu'il prenne long-temps soin du reste.*

Les Matelots que j'avois laissez dans la Chaloupe, ne furent pas moins embarassez que moy pour en sortir, je ne craignois plus rien, & j'eus le plaisir de voir les plus allertes grimper avec autant de peine aux échelles des Haubans, que j'avois fait à une simple corde. Quand je me vis sur le pont du Navire au milieu de vingt-deux hommes d'équipage, je me crûs en sûreté, & je ne songeai qu'à décrire le peril où je venois de me trouver.

*C'est se consoler en Poëte,
Tout peut exciter ses transports,
Sa Muse toujours trop folette
Se fait un jeu des maux de l'esprit & du corps.*

On apareilla, & l'on prit plusieurs bordées⁶ pour tâcher de s'élever; mais on y travailla vainement tout le jour; le vent qui devint contraire ne nous permit pas de passer les Pertuits d'Antioche⁷, nous y fûmes contraints de relacher, & de revenir mouïller le soir au même lieu d'où nous étions partis le matin. J'y

5. Cf. *infra*, p. 381, v. 5-6: «Mais si-tost que je voy qu'il y va de la Corde, / Un Normand doit la craindre; au diantre si j'en suis.» Les poèmes parus dans le *Mercurie galant* sont en effet signés «Diéreville du Pontlevesque». De même, les archives de l'Hôpital général de Pont-l'Évêque mentionnent que «Marin Dières sieur de Diéreville [est] natif de cette ville». La Normandie est très présente dans la *Relation*, comme dans la poésie de Diéreville. Les Normands avaient la réputation d'être chicaniers (J.-F. Regnard, *Voyage de Normandie en 1689*, p. 398: «il n'y a guère de Normand qui n'ait vaillant sur pied plus de vingt procès»), habiles (La Fontaine, *Fables*, VII, 7, v. 36: «Et tâchez quelquefois de répondre en Normand») et séditeux, de telle sorte que les dictons de l'époque en font des gibiers de potence. J. C. Webster (*RVPR*, p. 42) renvoie à Émile Travers, «Les Normands: la chicane et la potence d'après les dictons populaires», *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 1882.

6. «BORDÉE, signifie [...] le cours d'un vaisseau depuis un revirement jusqu'à l'autre. Quand on est obligé de louvier [louvoyer], il faut courir plusieurs bordées, revirer souvent» (Furetière).

7. Déroit entre l'île de Ré et l'île d'Oléron, qui conduit à La Rochelle. «La tour de Chassiron est un fanal, qui est situé à une des pointes les plus avancées de cette île [d'Oléron], pour faire connaître aux vaisseaux l'entrée du pertuis d'Antioche» (M. Bégon, «Mémoire sur la généralité de La Rochelle», p. 69).

passai la nuit assez tranquillement; cependant le bruit du Gouvernail me chicannoit, & je ne dormis pas si à mon aise dans le Navire que je faisois dans ma chambre à la Rochelle. On remit à la voile dès le point du jour, le vent étant assez favorable, & en moins de trois heures de temps, nous allâmes plus loin que nous n'avions fait la veille en toute la journée, & nous perdimes bientôt la terre de vûë.

*Ce jour se passa bien, quand je fus loin sur l'Onde,
Je pris plaisir à voir cette machine ronde⁸
Que compose le Ciel & l'eau;
Qui n'auroit jamais vû la terre en son niveau
Auroit crû que nôtre Vaisseau
Marquoit le point central du Monde.*

Le vent devint plus frais sur le soir, & grossissant peu à peu, il rendit la Mer assez rude pendant toute la nuit; les Matelots en eurent plus de peine, mais je ne m'en sentis point, je dormis fort bien jusqu'au point du jour, & alors une pluye abondante & continuelle se joignant à un vent furieux, sembloit vouloir égaler sa violence.

*Nous soultîmes long-temps leur choc impetueux,
Et ne pouvant tenir contre eux,
Nous fumes prêts, voyant nôtre peine inutile,
De relâcher à l'Isle-Dieu⁹,
Nous ne pouvions alors choisir un meilleur lieu,
Son nom marquoit un sûr azile.*

Dans cet embaras il en survint un autre plus à craindre; un Navire qui fut chassé sur le nôtre par le vent qui le forçoit, nous fit apprehender qu'en se choquant tous deux, ils ne se brisassent l'un contre l'autre; mais nôtre Capitaine¹⁰ fort habile homme, fit

8. L'expression était à la mode. Cf. La Fontaine: «Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde? / En est-il un plus pauvre en la machine ronde?» (*Fables*, I, 16, v. 7-8).

9. Aujourd'hui l'île d'Yeu, au large des côtes de la Vendée.

10. Jacques Burtin. Voir *supra*, p. 147-148, n. 9.

faire une si bonne manœuvre, & si à propos, qu'il évita le choc, & malgré le mauvais temps il tint toujours la Mer.

*Il fit bien, car le vent une heure après changea,
Et selon nos desirs nôtre Vaisseau vogua.
Dans une pareille disgrâce,
Il ne faut pas d'abord se rebuter,
Car à force de tourmenter,
Le temps change en bonace.
Nous en fîmes l'épreuve, & tout le long du jour,
Le vent étant assez propice,
Les Matelots après un pénible exercice
Prirent du repos à leur tour.
La nuit ne fut pas moins favorable au Navire,
Et ne craignant aucun hazard,
L'Equipage en faisant son quart,
N'eut qu'à fumer, chanter & rire.
Le jour qui la suivit ne fut pas moins serein,
L'haleine des vents fut petite;
Nous n'eûmes que le seul chagrin
De ne pas aller assez vite.*

Pendant deux ou trois jours les vents ne soufflerent pas plus fort; on ne respiroit qu'un air frais, & sur la Mer un grand calme est aussi ennuyeux que la tourmente est fâcheuse, on voit le milieu entre ces deux excez¹¹.

*A peine entendoit-on le murmure de l'Onde,
Tout nous invitoit au repos,
Je le goûtois aussi dans une paix profonde,
Bercé doucement par les flots.
A mon reveil je quittois ma cabane,
Et la Pipe à la main campé sur le Gaillard*

11. Variation sur la morale horatienne du juste milieu: «La vertu, c'est un moyen terme (*medium*) entre deux extrêmes, également éloigné de l'un et de l'autre» (Horace, *Épîtres*, I, XVIII, v. 9). De même est horatienne, aux lignes suivantes, l'invitation au «repos». Sur l'influence d'Horace, voir *supra*, l'introduction, p. 108-112.

*Je tirois la vapeur de la Nicotiane*¹²,
*Et tranchois du*¹³ *Chevalier Bart*¹⁴.

Il n'y avoit pourtant point de Mousse qui ne sçût mieux que moy s'aquitter de cet exercice, je ne le faisois aussi que par amusement, & pour me donner des airs d'homme de Mer: Tout Novice que j'y étois, je m'abandonnois à la rêverie où jette d'ordinaire la vapeur de cette Plante Indienne, & je ne songeois qu'à considerer ce qui se passoit entre les Poissons; je vis qu'il en étoit d'eux comme des hommes sur la terre, les grands déclaroient la guerre aux petits, loin de mordre à nos hameçons qui flotoient sur une eau fort claire.

Le temps du jeu pour moy n'est pas le mieux passé,
Que faire en pareille aventure ?
J'étois assez embarrassé,
On ne sçauroit toûjours être dans la lecture,
L'esprit en est bien-tôt lassé.
Il faut que sur un Livre il prenne du relâche,
Ainsi qu'au travail fait le corps,
L'un & l'autre a certaine tâche,
Qu'il ne sçauroit passer malgré tous ses efforts.

12. *Nicotiane*, ou *pétun*, ou *herbe à la reine*, noms donnés au tabac, qui venait des Indes occidentales, d'après le nom de Jean Nicot qui l'introduisit en France. Alors qu'il était ambassadeur au Portugal, il en expédia, en 1560, à la reine Catherine de Médicis. Des gravures et des peintures de l'époque représentent Jean Bart fumant la pipe flamande (voir La Varenne, *Jean Bart*, Paris, Le Club des Éditeurs, 1961). Mais en France, à cette date, l'usage n'est pas encore introduit de fumer sur les vaisseaux, d'autant que le feu y reste soumis à d'extrêmes précautions, en raison du risque d'incendie. Un article du code de la Marine ordonne que « nul ne pourra pétuner après soleil couché » (J. Merrien, *la Vie quotidienne des marins*, p. 182).

13. *Trancher de*: « Se dit [...] ironiquement des fanfarons, de ceux qui affectent de paroître plus qu'ils ne sont. Il *trenche* du grand Seigneur, pour dire, Il fait le grand Seigneur » (Furetière).

14. Jean Bart (Dunkerque, 1650-1702) est un des plus illustres marins français. Sa réputation, qui confinait à la légende, en fait le type de l'intrépide corsaire. Dans une gravure de l'époque, on le voit sur le pont d'un navire, le regard farouche, la mèche à la bouche et l'épée au poing, prêt à l'abordage. Saint-Simon parle de la mission qu'il reçut, en 1697, de conduire le prince de Conti en Pologne. Au moment où Diéreville partait pour l'Acadie, la paix avait forcé le chevalier Bart à l'inaction, mais sa popularité restait sans pareille: en 1699, de nombreuses dépêches de la Marine lui sont adressées ou le concernent (ANP, Mar., B² 139, f^o 108, « Lettre au chev. Bart » [28 janvier 1699]; B² 140, f^o 70, 103, 140, 192, etc.).

Pendant qu'un si grand calme nous arrêtoit, le vent s'éleva un peu, & devint si bon que nous fûmes bien-tôt dédommagedu retardement.

*Nôtre Vaisseau sembloit voler,
A peine tenoit-on sur la table la soupe,
Mais nous avions le vent en poupe,
C'étoit de quoy nous consoler.
Telle soupe d'ailleurs n'est pas fort excellente¹⁵,
On ne perd pas beaucoup à n'en manger qu'un peu,
C'est le seul appetit qui la fait ragoûtante,
Et sur la Mer les dents font feu¹⁶.
On ne trouve jamais trop de sel, trop d'épice
Dans les mets de chaque repas,
Et comme on fait peu d'exercice,
On devient bien-tôt gros & gras.*

Lorsque nous avons un temps si favorable, les Germons¹⁷ se prenoient à nos lignes avec abondance; c'est un poisson d'un goût admirable, dont la bonté pourroit le disputer à celle du Saumon; ils sont aussi assez ressemblans, sinon que le Germon est plus gros & plus court que le Saumon, & qu'il a des nageoires beaucoup plus longues.

*L'utile & vray plaisir de le manger à table,
Et de l'assaisonner de toutes les façons,*

15. La description satirique du mauvais repas est un lieu commun du voyage galant: cf. La Fontaine, *Voyage en Limousin*, le 30 août 1663, dans *OC*, p. 21; et *le Voyage de Chapelle et de Bachaumont*, p. 79. Le thème vient du voyage à Brindes d'Horace (*Satires*, I, v).

16. Nous n'avons trouvé cette expression nulle part ailleurs. La signification semble en être: «on a très faim, on dévorerait n'importe quoi». À propos de la nourriture servie en mer, l'abbé de Choisy disait: «On a le feu au corps» (*Journal du Voyage de Siam*, cité par J. Merrien, *la Vie quotidienne des marins*, p. 169), pour décrire l'effet des épices et du sel, dont parle Diéreville au vers suivant.

17. Probablement le germon atlantique ou thon blanc (*Thunnus alalunga*), et non, comme l'affirme W. F. Ganong («Identity of the Animals and Plants», p. 218), la bonite (*Sarda sarda*). La longueur des nageoires pectorales du germon atlantique semble en effet un critère décisif qui permet de l'identifier avec ce poisson ayant, nous dit Diéreville, «des nageoires beaucoup plus longues» que celles du «Saumon». Mais on pouvait pêcher aussi bien la bonite que le germon atlantique à cette latitude et dans cette saison.

Suivoit de bien près l'agréable¹⁸
De le prendre à nos hameçons.
On voyoit sur le gril encore fremir la dale¹⁹,
Paris n'en voit jamais de pareil en sa Halle²⁰,
Il ne peut s'y porter, il est trop délicat;
Pour manger la fraîche marée²¹,
Et n'en point laisser dans le plat,
Il n'est que de courir l'empire de Nerée²².

Il est bien juste que les Navigateurs trouvent quelquefois sur la Mer de quoy se consoler des peines qu'elle leur donne. Les nôtres étoient fort contents alors, ils mangeoient tout leur soû de ce poisson délicieux à toutes sortes de sausses, & le Navire alloit fort bien, sans qu'ils se fatigassent à changer de manœuvre. Si Neptune les favorisoit toûjours de même, ils ne trouveroient que du plaisir à faire avec luy leur fortune, & ils pourroient mener leurs femmes aux Voyages de long cours.

On n'en verroit pas tant soupîrer sur la terre
Pour le retour de leurs Epoux
Quand la Déesse de Cythere
Inspire dans leurs cœurs ses plaisirs les plus doux²³.

18. Ces vers, consacrés à «l'utile et agréable» activité de la pêche, expriment en fait un précepte horatien (*Art poétique*, v. 343-344) : «Il obtient tous les suffrages celui qui unit l'utile à l'agréable.»

19. «DALLE. Tranche ou morceau de poisson, & entre autres du saumon & de l'alose. Menage, après Bochart, derive ce mot de l'Anglois *deale*, qui signifie *portion*. En quelques lieux on dit une *darne* de saumon. Borel dit qu'en Normandie on dit *dale*, ou *dele*, pour signifier une *trenche*» (Furetière).

20. Cf. Chapelle et Bachaumont : «Vous autres casaniers, qui ne connaissez que la Vallée de misère et vos rôtisseurs de Paris, vous ne savez ce que c'est que la bonne chère» (*Voyage*, p. 45).

21. «MARÉE, signifie aussi le poisson de mer, quand il est apporté fraîchement» (Furetière). «Toi, voluptueux Parisien, qui n'as jamais fait d'autre grand voyage que celui de Dieppe pour y manger de la marée fraîche [...]» (Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, art. «Patrie»).

22. Dieu bienveillant de la Mer, il avait épousé l'océanide Doris, qui donna naissance à cinquante nymphes ravissantes, les Néréides. L'une d'elles, Amphitrite, épousa Poséidon.

23. Les femmes soupîrent, ainsi que Pénélope dans l'attente du retour d'Ulysse. Près de Cythère, la plus méridionale des îles Ioniennes, Vénus naquit de l'écume d'une vague. Première apparition du ton galant, voire leste et gaillard, qui caractérisera maints passages de la *Relation*.

Le repos dont nous jouïssions pendant un temps si commode nous coûta cher; le vent devint furieux, & quoy qu'il ne nous fût pas contraire, il ne laissa pas de nous tourmenter beaucoup²⁴.

*La Mer s'éleva jusqu'aux nuës²⁵,
Nôtre Vaisseau prenoit le même cours;
Et suivant le torrent des vagues suspenduës,
Ne faisoit que monter & descendre toujourns.
Ce changement nous vint dans une heure fâcheuse,
C'étoit sur le point de la nuit,
Où la Mer toujourns orageuse
Faisoit un effroyable bruit.
Je ne reposai point, & mon inquietude
Redoubloit à tous les momens,
Nôtre Vaisseau prenoit de certains mouvemens
Qui rendoient ma peine bien rude,
Nature patissoit, & bien loin hors des flots.
J'aurois voulu goûter un tranquille repos.
Ah quelle nuit! Je n'ose en retracer l'image;
Les cris des Matelots dans leur pénible employ²⁶,
Sembloient à tous momens m'annoncer un naufrage
Qu'ils ne craignoient pas tant que moy.
Je ne voyois point leur visage
Pour m'assûrer dans mon effroy,
Et y prendre un peu de courage.*

24. Suit une longue description de la tempête en mer, épisode presque obligé de tous les récits de voyage, puisant à l'*Odyssée*, à l'*Énéide*, parfois aux *Psaumes*. Voir N. Doiron, *l'Art de voyager*, p. 163-176.

25. Lieu commun de la poésie épique: cf. Virgile: «l'Aquilon soulève les flots jusqu'aux astres» (*l'Énéide*, I, v. 103, «*fluctusque ad sidera tollit*»); de même, Ovide (*Tristes*, I, II, v. 20). Cf. Lahontan: «j'étois si surpris de voir les flots s'élever jusqu'aux nuës que je fis alors plus de vœux à Neptune que le vaillant *Idomenée*» (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 258).

26. «Dans la marine royale la cloche et le tambour [...] rythment la vie de l'équipage. Les matelots scandent également leurs travaux de leurs cris» (G. Proulx, *Entre France et Nouvelle-France*, p. 123). «Il y a quelquefois plus de cent personnes à tirer sur un seul cordage, & [...] les Matelots qui ont la plus forte voix, sont obligés de faire un certain cri, qui fait donner les secousses nécessaires pour qu'ils puissent tous tirer dans ce seul moment» (Claude Le Beau, *Avantures du Sr. C. Le Beau*, p. 16).

*Tandis que je craignois si fort,
 Ils chantoient²⁷ quelquefois, & faisoient un accord,
 Mais je ne prenois point leurs chants pour de bons signes,
 Et je m'imaginois n'entendre que des Cignes
 Chanter à l'heure de la mort.
 J'étois industriel à faire mon martire,
 Enfin après un long & rigoureux ennuy
 Le jour revint, mais il fut encor pire,
 Bien loin de ramener le beau temps avec luy.
 Helas! il ne servit qu'à mieux faire paroître
 Tous les dangers que nous courions;
 C'est ainsi que souvent on demande à connoître,
 Des choses qui seroient peut-être
 Moins cruelles pour nous si nous les ignoriions²⁸.*

Pendant que j'avois tout à craindre de la part du temps, pour augmenter ma peine, & mettre le comble à nôtre malheur, on me disoit encore que nous étions dans les Mers, où les Pirates de Salé²⁹ faisoient leurs courses, & qu'ils étoient pour nous encore plus à redouter que les flots & les vents les plus furieux. Je vais peut-être trop ingénument avouer ma foiblesse, j'en eus peur, nous n'étions point en état de resister à de telles gens, & je fis cette Priere pour la dire au Seigneur.

27. De la mention de cantatrices célèbres, au concert lyrique qui se tient sur *L'Avenant*, au retour, le thème du chant est très présent dans l'œuvre de Diéreville. Voir *infra*, p. 331-333.

28. Cf. La Fontaine : « Quand le mal est certain, / La plainte ni la peur ne changent le destin; / Et le moins prévoyant est toujours le plus sage » (*Fables*, VIII, 12, v. 30-32).

29. Salé, ville importante sur la côte atlantique du Maroc, à l'embouchure du Bou Regreg, formait un État indépendant, repaire de pirates et de corsaires qui pratiquaient le négoce des chrétiens sur le marché de l'esclavage. Ses habitants sont les « Saletins ». Les bagnes de Salé, les « matamores », avaient une terrible réputation, caves voûtées à quinze pieds sous terre, où l'on entassait les prisonniers qu'on n'avait pu vendre rapidement. On calcule que « plus de mille vaisseaux chrétiens de toutes les nations sont pris par les corsaires de Salé entre 1620 et 1630 » (F. Bluche, *Dictionnaire*, art. « Barbaresques », p. 158). À l'époque où voyage Diéreville, de nombreuses dépêches de la Marine attestent que leurs activités ne vont point diminuant : « Sur la guerre à faire aux Saletins [1699] » (ANP, Mar., B² 140, f^o 50-53, 128, 156, 180, etc.). D'une manière plus générale, maints récits de voyage en Nouvelle-France témoignent de la terreur qu'inspirent les forbans (par exemple, voir Chrestien Le Clercq, *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 564).

*Grand Dieu, Maître de nos destins,
Conduis nous dans nôtre Voyage³⁰,
Et garde-nous dans ce Passage
D'être pris par les Saletins.*

Dans cette affreuse tourmente, où je craignois de perir, j'admirois le courage de tous les Matelots; ils voyoient sans cesse l'eau passer à grands flots sur le pont du Navire sans s'en étonner davantage.

*Ils n'en témoignoient pas avoir plus de chagrin,
Tout au contraire, ils n'en faisoient que rire,
Ce qui me fit une fois dire,
Je trouve un Matelot fait comme un Medecin.
En voicy la raison, la peut-on contredire?
L'un ne croit son Navire en danger de perir,
Que dans l'instant fatal qu'il s'abîme dans l'Onde,
Et l'autre croit encor son Malade guérir,
Quand un moment après il est en l'autre Monde³¹.*

Je passai tout ce jour là sans boire & sans manger, je n'avois goût pour rien, les Germons que je voyois manger aux autres avec beaucoup d'apétit, & que j'avois trouvez si bons auparavant, étoient devenus insipides pour moy, & ne me tentoient point du tout.

*Je me trouvois dans ce hazard
Sans apêtit près de la Soupe,
Immobile, le vent en poupe,
Et fort triste sur le Gaillard.
En vain de tant de maux je voulus me défendre,
J'étois trop tourmenté des fureurs de la Mer,*

30. Cf. Jean de Léry récitant un psaume dans la tempête (*Histoire d'un voyage*, p. 13); Lejeune: «En Europe on a coutume de dire, que quiconque veut apprendre à prier Dieu, il faut aller sur la mer» (*Relation* de 1635, JR, vol. 8, p. 172); et Sagard: «Pendant ce temps là les plus devots passagers prioient Dieu» (*Histoire du Canada*, p. 123).

31. On discerne aisément dans cette devinette la même veine qui inspire les nombreuses énigmes que Diéreville fit paraître dans le *Mercur galant*. Voir *supra*, l'introduction, p. 75-78.

*Mon cœur fut forcé de luy rendre
 Plus d'une fois un tribut fort amer³².
 Je ne sentis jamais une langueur de même,
 Pour ne plus voir les flots je desirois la nuit,
 Et dans l'obscurité de son horreur extrême,
 J'étois impatient de voir l'Astre qui luit.*

A peine commença-t-il à répandre sa lumière qu'on se mit à déferler toutes les voiles que les vents avoient obligé de serrer par leur violence, & ils devinrent ensuite si petits qu'on ne pouvoit voguer. Quelle inconstance ! Mais il faut peu s'en étonner, ils sont trop accoûtumés à changer.

Les Germons³³ qui avoient été comme nous tourmentés de l'orage, étoient dans ce calme fort affamés, & ils mordoient à nos ains³⁴ d'une grande force : On en prit entre autres trois ou quatre d'une grandeur extraordinaire, & je puis dire sans exagérer, qu'un seul auroit pû suffire à nourrir dans un repas toute une Chartreuse.

*A la Pêche on joignit la Chasse,
 Un Râle³⁵ de fort loin vint dans nôtre Vaisseau;
 Il fut pris, & ce fait me parut si nouveau,
 Que je crûs qu'il pouvoit tenir icy sa place.
 Je fis dans ce temps doux une observation
 Qu'il faut encor³⁶ que je décrive,*

32. Un tribut à la mer, c'est-à-dire, bien sûr, le mal de mer. Cf. Lescarbot : « Nous n'eumes pas fait long voyage que plusieurs firent le devoir de rendre le tribut à Neptune » (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 516).

33. Voir *supra*, p. 159, n. 17.

34. « AIN[S], en général AIM, ou HAIM, du latin *hamum*, "hameçon", attesté dans Benoît de Sainte-Maure, *Chronique des ducs de Normandie*, 1160 (A. J. Greimas, *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV^e siècle*, Paris, Larousse, 1968).

35. Lors d'une chasse qu'il fit aux environs du *Lac de Champlain*, Lahontan tire sur des « Ralles » (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 332). Réal Ouellet note : « Nom appliqué, aussi bien en France qu'au Canada, à plusieurs espèces de la famille des Rallidés. » J. C. Webster remarque que l'oiseau migrateur aurait été poussé vers la pleine mer par le vent (*RVPR*, p. 50, n. 1).

36. Ici comme ailleurs, lorsque le mètre l'exige, nous élidons le « e » final de « encore ».

*C'est qu'après de gros vents quoy qu'un grand calme arrive,
 La Mer garde long-temps son agitation.
 Il semble que les vents ont pénétré les Ondes,
 Qu'ils les agitent sourdement,
 Et que dans un tel mouvement,
 Les vagues n'en sont que plus rondes
 Et s'étendent plus largement.
 Après ces deux choses notées,
 Je veux encor mettre en avant
 Que les voiles ne sont jamais plus agitées,
 Que lorsqu'il ne fait point de vent.*

Ce jour-là se passa de la sorte, mais sur le soir le vent devint plus frais, & nous fit naviguer agreablement pendant toute la nuit; ce bonheur ne dura pas plus long-temps, car dès le point du jour le vent changea, & l'ayant entierement contraire, nous n'avancions point du tout. Sur le soir on vit un Navire qui venoit à toutes voiles sur nous le vent en poupe: On crut que c'étoit un Saletin³⁷, & nous étions alors assez intriguez³⁸, ne pouvant éviter d'être pris par ces Barbares.

*Ces Gens-là ne font nul quartier,
 Et donnent trop forte besogne,
 Mais c'étoit un Terrenewier
 Qui s'en retournoit en Gascogne.
 Il nous le fit sçavoir par un vilain patois,
 Avec une Trompette ou bien un porte-voix:
 J'en eus quelque frayeur, elle sçut me surprendre,
 Je n'aimois point cet instrument,
 Mais que sera-ce un jour d'entendre
 La Trompette du Jugement³⁹.*

37. Voir *supra*, p. 162, note 29.

38. Furetière ne donne que le sens d'« embrouiller, embarasser une affaire ». Mais celui, qu'on trouve ici, d'être soi-même « dans l'embarras, en souci » est clairement attesté au XVII^e siècle, notamment chez M^mc de Sévigné: « Les dames sont bien intriguées pour leurs ornements » (Littre).

39. De nombreux voyageurs décrivent la tempête comme la fin des temps; par exemple, N. Bruneau, sieur de Rivedoux, qui évoque la « dernière résurrection » (*Histoire Véritable de certains voïages périlleux*, Niort, Thomas Portau, 1599, p. 13).

Bien nous en prit de n'être pas plus mal rencontrés, car nous avons été forcés de mettre au fond de calle pour nous servir de l'Est quatorze canons dont nôtre Navire étoit monté. J'espérois que pendant la nuit je pourrois avoir quelque repos, la Mer étant fort tranquille.

*Mais ce calme trompeur fut de peu de durée,
Le vent au premier quart mit la Mer en courroux,
Et sa grosseur demesurée,
Nous faisoit ressentir ses plus terribles coups.
Je ne dormis non plus que l'Onde,
Le vent étant trop furieux,
Le Soleil revint éclairer tout le monde,
Sans que j'eusse fermé les yeux.*

Le jour ne fut pas plus beau que la nuit, nous naviguions de tous côtes errant au gré des flots, sans pouvoir trouver un azile contre leur fureur: On ne pouvoit se soutenir sur le pont du Navire à cause du grand roulis; aussi je pris le parti de me coucher tout le long du jour, j'étois tout malade, & ne pus prendre qu'une seule rôtie que je rendis presque aussi-tôt que je l'eus prise.

*Le Mer me fit payer ce tribut de nouveau,
Et ce ne fut pas sans tristesse;
Je ne croyois pas que sur l'eau,
Ainsi que sur la terre on en payât sans cesse.*

N'ayant pour tout que le nom de Marin, j'enviois le courage de tous les Matelots; ils voyoient sans aucune peur les coups de Mer que je croyois capable[s] de nous faire abîmer; ils étoient fréquens, & plus ils se réjouissoient. Nous étions à la cape⁴⁰; c'est-à-dire, que toutes les voiles étoient serrées; le Navire pour lors ne faisoit que rouler selon les divers mouvemens que les ondes luy faisoient prendre; les Matelots n'étoient occupés à aucunes

40. «Cape signifie la grande voile. Estre à la cape, c'est ne porter que la grande voile, bordée et amurée toute arrière. L'on se tient à la cape par un gros vent contraire, ou pour attendre quelque chose. L'on met encore à la cape avec d'autres voiles, comme avec la misaine et l'artimon» (A. Jal, *Glossaire nautique*, p. 405).

manœuvres, ils ne songeoient qu'à se mocquer & se rire les uns des autres, selon ce qui leur arrivoit; tantôt les uns étoient entièrement percez depuis les pieds jusqu'à la tête des vagues qui se répandoient sur eux; tantôt les autres étoient renversez & balotez comme une bale de paûme⁴¹ d'un bord à l'autre du pont; tout cela ne faisoit qu'exciter des éclats de rire qui faisoient autant de bruit que les coups de Mer⁴². Ces Gens-là sont trop heureux dans le rude métier qu'ils font. On ne souffre dans les differens états de la vie qu'autant qu'on ne s'y trouve pas bien; les Matelots paroissent toujourns contents du leur, que leur faut-il plus? Ils boivent & mangent tout leur soû, sans s'embarasser d'où vient ce qu'ils dépensent. Quand ils sont fatiguez & mouillez quelquefois jusqu'aux os, ils n'en sont que plus allertes, & secoüant seulement l'oreille, ils vont changer d'habit, & se reposer si le temps le permet. Quand le jour est fini, & qu'ils ont bien soupé, après une courte Priere, ceux qui ne sont point du premier quart; c'est-à-dire, qui ne veillent point depuis huit heures du soir jusqu'à minuit, vont se coucher, & sans chandelle ils trouvent leurs hamacs aussi facilement que les Lapins trouvent leurs trous. Ils ne sont pas si-tôt agitez qu'ils dorment comme des Loirs, on tireroit bien tous les canons sans les éveiller⁴³; enfin s'ils sçavent bien boire & bien manger, ils sçavent encore mieux dormir⁴⁴. Quand on ne sçauroit faire ni l'un ni l'autre, qui n'enviroit point les avantages qu'on voit en eux?

41. «Jeu où on pousse & on repousse plusieurs fois une balle avec certaines regles» (Furetière), ancêtre du tennis moderne.

42. «COUP, se dit aussi du mouvement des corps qui ne paroissent pas solides, & qui neantmoins font de violentes impressions sur les autres par leur rapidité. Ainsi on dit [...] un *coup* de mer, en parlant d'un orage, d'une tempeste» (Furetière).

43. Dans un chapitre consacré au régime alimentaire des marins, Gilles Proulx commente ce passage: «Le manque de calories provoque la fatigue, et conséquemment le sommeil» (*Entre France et Nouvelle-France*, p. 133). Les marins couchent dans les entreponts, dont les hauteurs sont très limitées: «sur un brigantin de 80 tonneaux, [...] l'entrepont ne mesure que trois pieds six pouces» (*ibid.*, p. 125). Tout au plus cette hauteur est-elle fixée à cinq pieds. Les autres passagers, et Diéreville probablement, couchent à l'arrière du bâtiment, dans la sainte-Barbe (voir *infra*, p. 337, n. 41)

44. Motif épicurien, qu'on trouve notamment chez Horace. Cf. *infra*, p. 517, v. 15: «Bien beuvants, bien mangeants, drus comme Pere & Mere»; voir de même La Fontaine: «Soyez bien buvants, bien mangeants» (*Fables*, VI, 19, v. 39).

*Pour moy je ne pouvois décrire
 Que la longueur de mes ennuis,
 Les jours fâcheux, les tristes nuits
 Que je passois dans le Navire.
 En butte à cent perils divers,
 Dont le moindre étonne & menace
 De faire abîmer dans les Mers,
 Ne voir que des goufres ouverts,
 Quel champ pour un enfant d'Horace⁴⁵ !
 Quel éloignement du Parnasse !
 Quel séjour pour faire des Vers !
 Encor heureux d'en sçavoir faire,
 Quand j'étois entousiasmé⁴⁶,
 Je songeois moins au vent contraire,
 Et j'en étois moins allarmé.
 Voir son Vaisseau poussé comme un amas d'écume,
 Allant par-tout au gré de la vague & du vent
 Sur le point de périr souvent,
 En terme Matelot, ma foy la barbe en fume⁴⁷.
 Pour tâcher d'éviter un destin si fatal,
 Changer sans cesse de manœuvre,
 Il faut se trouver à tel œuvre
 Pour en connoître tout le mal.*

45. Diéreville révèle ici la source de sa poétique. Le compte rendu de la *Relation*, dans le *Journal des Sçavans* (1708, p. 515), attire l'attention des lecteurs sur ce passage. La rime conventionnelle se trouve chez Boileau: «Vous offrir ces leçons que ma Muse au Parnasse / Rapporta jeune encor du commerce d'Horace.» (*Art poétique*, IV, v. 229-230).

46. Diéreville établit une relation entre la fureur des éléments et la fureur poétique. Le terme *enthousiasme*, créé en 1546 pour traduire une expression de l'*Ion* de Platon, décrit l'inspiration du poète, habité par un dieu (*en-theos*). Voir Horace, *Art poétique*, v. 400-401.

47. Si nous n'avons pu trouver d'autres exemples de cette expression, son sens devient clair dans la mesure où l'on comprend qu'«en termes de Marine [«en terme Matelot»] on appelle *barbes*, les parties du bordage de l'avant du vaisseau, à l'endroit où l'estrave s'assemble avec la quille» (Furetière). C'est-à-dire qu'au fort de la tempête, la barbe écume sous le choc des vagues.

J'en fis la triste experience pendant cinq ou six jours, avec très-peu d'espoir d'en sortir: Je faisois de mauvais sang⁴⁸, & Nature patissoit beaucoup; je n'avois jamais été sur Mer, c'étoit faire une épreuve trop forte pour un coup d'essay, je fremis encore d'y penser.

*Il me l'avoit bien dit l'illustre Théagene⁴⁹,
Luy dont l'esprit penetre tout,
Que nous aurions des vents de bout⁵⁰
Qui nous feroient bien de la peine.
J'ay vû la verité de sa prédiction;
Mais lorsque son pouvoir s'étend sur la Marine,
Et qu'il desire en Vers une Relation,
Du voyage qui me chagrine,
Que ne commande-t-il à la Mer trop mutine
D'avoir moins d'agitation!
Ne me veut-il que des orages,
Des tempêtes, d'horribles vents,
Des coups de Mer, & de gros temps
Pour m'en voir tracer les Images?
Helas! Ils m'ont saisi de mortelles frayeurs;
Si nous avions dans ces malheurs,*

48. «Faire du mauvais sang, de mauvais sang, éprouver de la contrariété, prendre de l'humeur. "La lecture des malheurs imaginaires de Cleveland, [...] m'a fait faire, je crois, plus de mauvais sang que les miens", J.-J. Rousseau, *Confessions*, V» (Litttré). On trouve «faire de bon sang» (voir *infra*, p. 174, n. 66).

49. Note de l'auteur: *Mr. Begon Intendant de Rochefort*. Il existe plusieurs Théagène dans l'Antiquité, mais probablement Diéreville songe-t-il à un Athénien du V^e siècle de notre ère, réputé pour sa richesse et sa libéralité, et notamment pour avoir fait reconstruire des villes en ruines. On sait que Bégon, dédicataire de la *Relation*, avait fait de même avec Rochefort: «une inscription lapidaire bien connue a pour toujours uni à son nom, la ville de bois rebâtie en pierre: "*Nascentem hanc urbem ligneam invenit / Lapidream reliquit*"» (Y. Bezar, *Fonctionnaires maritimes et coloniaux sous Louis XIV*, p. 108). Comme Mécène, Théagène fut en outre un protecteur généreux, mais impérieux des arts et des lettres. Le philosophe Marinos de Palestine, élève de Proclus, aurait bénéficié de ses largesses. Suidas et Damascius (*Photius*, 346a) représentent les principales sources.

50. «Vent devant, vent qui souffle dans la direction de la longueur du navire et sur sa proue; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui *Vent debout*» (A. Jal, *Glossaire nautique*, p. 1538).

*Par le plus grand de tous traversé l'Onde noire⁵¹,
 En eût-il pû sçavoir l'histoire?
 Il ne m'auroit fallu qu'un temps un peu trop frais,
 Sur le plus petit mal un Poëte exagere,
 J'aurois pû pour remplir ses injustes souhaits,
 Faire des ouragans d'un petit vent contraire,
 Et nous serions tous satisfaits.*

Comme les vents se succèdent toûjours, il en vint un autre après ce mauvais temps, mais il ne nous servit pas beaucoup, le Ciel étoit seulement serain & sans nuage, & la Mer assez tranquille.

*Je considerai l'Empirée,
 Et je me confirmai que dans les plus beaux jours,
 La Mer sçait emprunter toûjours
 Sa plus grande beauté de la voûte azurée.
 Le Ciel est le miroir de l'eau;
 Elle est belle quand il est beau:
 Que n'en est-il ainsi des Dames
 Quand elles sont devant un beau Miroir,
 Il leur épargneroit le chagrin de se voir
 Le plus souvent de laides femmes.
 Elles auroient toûjours une glace à la main,
 Leur beauté n'auroit pas besoin des soins extrêmes
 Qu'elles prennent soir & matin;
 Mais tout seroit perdu, fieres de leur destin,
 Elles prendroient des airs suprêmes,
 On les verroit encore par un esprit plus vain
 Plus Idolâtres d'elles-mêmes⁵².*

51. Le Styx, fleuve infernal, dont les eaux froides et obscures avaient des propriétés magiques. Cf. La Fontaine : «À couvert des voleurs, mais non de l'onde noire : / Tous deux au Styx allèrent boire» (*Fables*, VIII, 23, v. 19-20).

52. Ce thème galant de la fierté méprisante des femmes, des belles «inhumaines», s'avère l'un des plus importants de la poésie de Diéreville; voir, par exemple, *infra*, p. 403, v. 15-17: «Mais au contraire quand je voy / Que la Beauté pour qui mon ame est enflâmée, / Fait comme vous trop la fiere pour moy».

Dans ce calme si doux, que nous servoit de voir l'eau si belle? Les vents se reposoient pour souffler ensuite avec plus de violence; ils prirent pour se préparer à une nouvelle tempête ce beau jour & la nuit suivante.

*Leur souffle étoit si pétulant,
Qu'il fallut au plutôt⁵³ carguer toutes les voilles,
Le Vaisseau n'étant plus soutenu de ces toilles,
N'alloit qu'à la Cape⁵⁴ & toujours en roulant.
Il étoit le jouët de l'Onde,
Et nous étions les Spectateurs,
Et tout ensemble les Acteurs
Du plus triste rôle du Monde.
Suivant les mouvemens du flux & du reflux,
Nous prenions malgré nous une route contraire,
Je payois de frequens tributs,
Mais dans les mauvais tems c'est l'usage ordinaire.*

Cette scene dura deux jours entiers, & autant de nuits, quelle Tragedie! C'étoit trop, & pendant tout ce temps-là, rien n'entra dans mon corps; aussi je me sentois épuisé, toujours rendre, & ne rien prendre, cela ne soutient point du tout les forces. La Mer devint un peu plus douce, nous n'avions plus tant de mal, & nôtre Capitaine⁵⁵ nous re[m]it en route, mais s[ans] esperance⁵⁶ d'y demeurer long-temps sans le secours d'un vent plus propre. Un Matelot affectant alors un ton de gravité, dit que le vent qui nous manquoit, étoit dans quelque cave, mais pas un ne voulut courir à la sienne pour le chercher; il avoit envie de boire, & de faire donner à chacun un coup d'eau de vie, mais sa plaisanterie n'aboutit à rien. Un autre qui n'étoit pas plus sérieux, pour se défendre de distribuer à ses Camarades quelques coups de sa spiritueuse liqueur, dit que le vent ne deviendroit point bon,

53. «Au XVII^e siècle, on écrivait souvent *plutôt* au lieu de *plus tôt*» (Haase).

54. Voir *supra*, p. 166, n. 40.

55. Jacques Burtin. Voir *supra*, p. 147-148, n. 9.

56. Le texte de base est défectueux: «nôtre Capitaine nous *revit* en route, mais *son* esperance».

qu'on n'eût donné le foüet à un Mousse⁵⁷; chacun y souscrit, & ce qui fut dit, fut fait. Sans tirer au sort, comme de coütime en pareille occasion, un de ces malheureux Mousses⁵⁸ qui avoit pris quelque chose à un Matelot, fut choisi pour victime, & foüetté un peu plus sévèrement qu'il ne l'auroit été, s'il n'y avoit eu rien contre luy⁵⁹. On luy mit bas sa culotte gaudronnée⁶⁰, & on le lia sur le bâton de la Pompe⁶¹ qui luy servoit de Chevalet. Ayant le derriere à l'air, le Pilote luy fit sentir les coups d'un martinet garni de plusieurs cordes toutes neuves, & pleines de nœuds. Aussi-tôt il cria comme un Aigle, demandant pardon, grace & misericorde de tout son cœur. Crie tant que tu voudras, encore plus fort, luy

57. Jean Merrien assure que ce rite cruel provient de la plus lointaine Antiquité: «pour faire venir les vents, ou fouettait les mousses» (*la Vie quotidienne des marins*, p. 197). Il cite l'abbé de Choisy qui, décrivant la fête du «baptême de ligne», célébrée au passage de l'Équateur ou du Tropic, fait allusion à la même cérémonie propitiatoire: «C'est une coutume inviolablement observée d'obliger les mousses à se donner le fouet les uns aux autres et par là finir la fête. Mais aujourd'hui on était las, et les mousses ont eurépit jusqu'au premier calme où ils seront fouettés d'importance pour faire venir le vent» (*Journal du voyage de Siam*, cité par J. Merrien, *op. cit.*, p. 192). Le compte rendu de l'édition de 1708 de la *Relation* (*Journal des Sçavans*, p. 516) fait d'ailleurs le rapprochement suivant: «Autrefois les Grecs, si on en croit la fable, obtinrent en immolant Iphigenie, les vents dont ils avoient besoin. icy on fit pour un pareil sujet, un sacrifice moins considerable & moins sanglant. Un Mousse [...] fut choisi pour victime.»

58. Les Flamands avoient répandu le terme de «mousse». Des ordonnances de l'Amirauté enjoignoient aux capitaines de choisir les mousses parmi les pauvres d'un hôpital général, dans les villes où il y en avoit un, comme à La Rochelle. Ils avoient un âge limite de dix-huit ans, en moyenne quinze ans, selon des statistiques allant de 1745 à 1755, et portant sur 111 mousses (G. Proulx, *Entre France et Nouvelle-France*, p. 105). «Il sera embarqué sur chaque navire qui armera dans les ports du Ponant, un mousse par dix hommes, & ce conformément à l'Ordonnance du 15 avril 1689» (Archives de la Charente-Maritime, B 5596). Considérant l'équipage restreint de *La Royale-Paix*, probablement une quinzaine d'hommes, tout au plus y avoit-il à bord deux ou trois mousses.

59. En principe, le voleur était lié «le ventre sur un canon», et battu de trois coups de corde par le volé (J. Merrien, *op. cit.*, p. 184).

60. Pour la rendre étanche. «GAUDRON ou *gouldron*. [...] Composition faite de poix noire, de suif & d'estoupe, ou de vieux cables battus avec quoy on poisse les navires» (Furetière).

61. «La Pompe consiste en un long et gros cylindre de bois d'orme; le cylindre ["le bâton"] se dresse sur le fond du navire, dont il dépasse le pont, où il déverse par une manche l'eau qu'il enlève à la sentine. Dans ce tube, auquel on donne le nom de Corps de pompe, monte et descend, au moyen d'une longue verge de fer ou de bois, mise en mouvement par un levier appelé Bringueballe, un Piston garni d'une soupape ou clapet, qui laisse passer l'eau que soulève ce Piston, nommé Heuse» (A. Jal, *Glossaire nautique*, p. 1196).

répondit le Fesseur frappant à tour de bras, ce n'est pas là ce qu'il faut que tu dises, il faut crier Nord-Est, bon vent pour le Navire. Comme Pilote il devoit s'interesser au vent plus qu'un autre; alors le pauvre Patient cria de toute sa force Nord-Est, sans connoître peut-être encore les vents. Dans le même moment on le quitta, & on le laissa aller froter son derriere tant qu'il voulut. Venons au fait, le croira qui voudra, je ne m'arrête point à ces sortes de fadaïses; mais le vent que l'on souhaitoit, se déclara bien-tôt, & nous en fûmes plus réjouis que s'il étoit venu autrement.

*Souvent le mal d'autrui pour d'autres n'est qu'un jeu,
On est ainsi fait dans le Monde,
Mais qu'y gagnâmes nous ? je connus que sur l'Onde,
On fit bien du chemin, & l'on avança peu.
Il en est de la Mer ainsi que de la Terre,
Elle a ses monts, elle a ses vaux,
Quand les vents souèvent ses eaux
Dans le vaste sein qui l'enserre.
On y monte, & l'on y descend
De hautes Montagnes flotantes⁶²,
Et le cours inégal des vagues ondoyantes,
Ne portent que par bonds à l'endroit où l'on tend.
Si le chemin qu'on fait sur la liquide plaine⁶³,
Se faisoit en Pays uni,
On le verroit bien-tôt fini,
Et l'on n'auroit pas tant de peine.
Je regardois ces monts comme de hautes tours
Où l'on monte par des détours;
Au sommet on ne peut se rendre,
Qu'on ne fasse beaucoup de pas,
On n'en fait pas moins pour descendre,
Et l'on ne se trouve qu'au bas.*

62. Cf. Jean de Léry: «on est tout soudain tellement haut eslevé sur ces espouvantables montagnes d'eau qu'il semble qu'on doive monter jusques au ciel» (*Histoire d'un voyage*, p. 13); Lescarbot: «[...] lors qu'un navire étant porté sur des montagnes d'eaux, & de là glissé comme aux profonds abymes du monde» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 522).

63. Tout comme les «montagnes» d'eau, la «liquide plaine» traduit une expression épique latine: *maris æquor*, «la plaine de la mer» (Virgile, *l'Énéide*, II, v. 780; III, 191 et 197; etc.).

Nous voguames de la sorte pendant deux jours, le meilleur vent que nous pouvions desirer, nous faisant bien du mal pour être trop gros; telle étoit la rigueur de nôtre sort; mais la Mer en devenant moins haute & moins forte s'applanit, & rendit enfin son cours assez égal.

*Nôtre Navire alors d'une vitesse extrême,
Fendoit les Ondes sans effort,
Les vents avec les flots nous paroissoient d'accord,
Et les Tritons, Neptune même,
Nous sembloient de concert nous conduire à bon port⁶⁴.
Après les mortelles allarmes
Que cause une Mer en couroux,
Quel plaisir étoit-ce pour nous
De n'y trouver plus que des charmes!
Nos jours n'étoient point menacez
D'une fin subite & terrible,
Et dans un état si paisible,
Nous ne songions plus guères à nos perils passez.
Pour moy je me flattois de la douce esperance
De voir en peu de jours la pêche du grand Banc⁶⁵,
Et de faire bien-tôt en la Nouvelle France
Quelques onces de meilleur sang⁶⁶.*

64. Il est difficile de ne pas songer ici au *Théâtre de Neptune* de Marc Lescarbot, dans *les Muses de la Nouvelle-France*, Paris, 1618. Les Tritons y donnaient la réplique à Neptune et célébraient en musique le retour du sieur de Poutrincourt à Port-Royal. Tout ce passage développe d'ailleurs une métaphore théâtrale; voir *supra*, p. 171: «les Spectateurs, / Et tout ensemble les Acteurs / Du plus triste rôle»; «Cette scene dura deux jours entiers»; et *infra*, p. 177: «Si j'étois Maître de la Scene».

65. «On appelle bancs de Terre-Neuve une série de hauts fonds qui se trouvent approximativement au sud et au sud-est de l'île de Terre-Neuve. [...] Le Grand Banc est un plateau de forme presque triangulaire dont le plus grand côté a 270 milles de long et le plus petit environ 200. Il est compris entre le 48^o de longitude est méridien de Greenwich et le 54^o. La profondeur de l'eau varie de 40 à 90 mètres avec une pente douce inclinée de l'est à l'ouest» (Ch. de La Morandière, *Histoire de la pêche française de la morue*, vol. 1, p. 27).

66. «Familièrement, faire du bon sang, [...] prendre du plaisir, éprouver du contentement. "Je ne ferai de bon sang qu'à mon arrivée", Marivaux, *Paysan parvenu*, 3^e partie. On dit aussi: Se faire une once de bon sang, s'amuser à une chose plaisante» (Littré).

Tout fait plaisir dans une pareille attente; en ce temps-là un petit Cul-blanc⁶⁷ de terre vint se poser sur le bord du Navire, & je crûs que cet Oyseau venoit nous anoncer l'heureuse & agreable nouvelle que nous n'en étions pas loin. Pour en être plus certain, le Soleil ne fournit pas deux fois sa carriere, que l'on jetta la sonde⁶⁸, croyant que l'on trouveroit le Banc Jacquet⁶⁹; mais il arriva le contraire, on le chercha en vain; l'erreur n'est que trop commune sur ce perfide & inconstant Element⁷⁰. Nous aprochions cependant toujous du grand Banc si renommé [pour la] Pêche de la Moruë⁷¹. Après ces trois jours de navigation, nous crûmes qu'il étoit à portée; on jetta la sonde, mais avec aussi peu de succès qu'auaparavant.

*De cet abîme impénétrable
A la sonde comme à nos yeux,
Si nous eussions tiré du sable,
Nous aurions été trop joyeux.*

Il fallut prendre patience dans l'esperance d'être plus chanceux le lendemain; mais on resonda encore aussi vainement que la premiere fois, on ne trouva que de l'eau; & ce qui marquoit mieux nôtre mauvaise fortune, ce fut que le Sondeur cria terre en tenant le cordeau de la sonde.

67. W. F. Ganong pense que le nom désignerait une espèce de passereau, le traquet, *Saxicola œnanthe* en Europe, *Saxicola rubicola* en Amérique (« The Identity of Animals and Plants », p. 213).

68. « La sonde est un instrument utilisé couramment, surtout en navigation côtière, pour déterminer sa position et sa route. Elle est faite d'un morceau de plomb enduit de suif et attaché à un filin. En la laissant glisser au fond de l'eau, le pilote peut déterminer les profondeurs et, avec le sable et les pierres qui s'attachent au suif, analyser la nature des fonds marins. Cet instrument est essentiel pour reconnaître les bancs de l'Atlantique [...] » (G. Proulx, *Entre France et Nouvelle-France*, p. 60).

69. P. Berthiaume note: « Sur la carte qui accompagne le *Voyage fait par ordre du Roi en 1750 et 1751 Dans l'Amerique septentrionale* (Paris, Imprimerie royale, 1753), de Joseph-Bernard de Chabert, le banc Jaquet se trouve à l'est du Grand Banc, plus précisément entre 50°15' et 51° de longitude, et 44°30' et 45°40' de latitude » (Charlevoix, *Journal d'un voyage*, p. 171, n. 9). Aujourd'hui Flemish Cape, selon J. C. Webster (*RVPR*, p. 60), qui relève le toponyme sur la carte de Coronelli-Tillemon de 1689.

70. Voir *supra*, p. 146, n. 4.

71. Texte de base défectueux: « si renommé Pêche ».

*Alors nous fîmes mille cris,
 Pour en marquer nôtre allegresse,
 Mais elle se tourna promptement en tristesse,
 Le pauvre homme s'étoit mépris.
 Quand il vit la sonde sans preuve
 De ce qu'il avoit avancé,
 Et qu'il ne crut plus être au Banc de Terre-Neuve,
 Il parut tout honteux de l'avoir anoncé.*

Il crut cependant avoir pris justement ses mesures; que pouvois-je penser alors? si je n'avois pas eu des Pilotes habiles & experimentez⁷²; je n'aurois point douté que nous n'eussions mal pris la route, & que nous errions sur les Mers. Pour nous chagriner encore davantage, un vent contraire vint nous faire sentir sa fureur.

*Il nous poussa bien loin pendant toute la nuit,
 Il fallut mettre bas les voilles,
 Jusqu'à ce que l'Astre qui luit,
 Se montrât après les étoiles.*

Mais le jour ne fut pas plus favorable pour nous, un grand calme succeda à la tempête qui ne nous permettoit pas de bouger d'une place.

*Il ne fut cependant jamais de mouvement
 Plus grand, plus fâcheux que le nôtre,
 Nôtre Vaisseau sans cesse alternativement
 Roûloit d'un côté puis de l'autre.
 Tout se brisoit, jamais je ne vis tel fracas,
 Chaque piece étoit dispersée,
 Ma cave⁷³ alors fut renversée,
 Mais la liqueur ne le fut pas.*

72. L'expérience des pilotes est inmanquablement invoquée par les voyageurs, qui veulent démontrer la supériorité des connaissances pratiques sur le savoir purement spéculatif. C'est un lieu commun du genre du récit de voyage; voir N. Doiron, *l'Art de voyager*, p. 49-60.

73. Ainsi que le précisera Diéreville, il avait «porté de bon vin de Bordeaux» (*infra*, p. 202).

C'eût été dequoy mettre le comble au malheur: Quel triste ennuy n'étoit-ce point pour nous, de voir qu'après un temps rude, nous ne souffrions pas moins d'un doux! Mais ce ne fut pas là-tout; dans le temps que nous attendions un bon vent, il en vint un des plus mauvais.

*Un tel recit me desespere,
Quoy, toujours les mêmes Chansons!
C'est avoir en trop de façons
Toùjours le même Thème à faire.
Ma Muse nous devons nous taire,
Toùjours parler des mêmes faits
Sans y parler de nouveaux traits,
Tel recit n'interesse guére;
Mais j'ay de mon Voyage entrepris le Journal,
Il faut l'achever bien ou mal.
Si j'étois Maître de la Scene,
On y verroit plus de varieté,
Tout en seroit mieux écouté,
Et j'aurois eu bien moins de peine.*

Pendant deux jours ce vent contraire accompagné d'une grande pluye, exerça contre nous toute sa rage.

*Dans ce Navire vacillant,
Qui vers l'abîme toùjours penche,
Ne voir entre la vie & la mort qu'une planche⁷⁴,
Entendre dire au Matelot tremblant,
Qu'on est comme l'oyseau tourmenté sur la branche,
Tout cela n'est point régaland.
Voilà pourtant de quelle sorte
Nous nous trouvions le plus souvent
En butte à la fureur du vent,
Sans luy pouvoir fermer la porte.
Il n'est point un plus triste sort,
Dans de si grands dangers malheureux qui s'engage,*

74. Cf. Juvénal: «Va maintenant, va remettre aux vents ton existence, te confiant à du bois équarri, séparé de la mort par une planche résineuse épaisse de quatre doigts [...]» (*Satires*, XII, v. 57-59, trad. P. de Labriolle); Jean de Léry: «le Poete, qui a dit que ceux qui vont sur mer ne sont qu'à quatre doigts de la mort, les en eslongne encores trop» (*Histoire d'un voyage*, p. 13).

*Sans cesse menacé d'un funeste naufrage,
On meurt de mille peurs sans mourir d'une mort.*

Tout va mal quand la Mer est bien agitée, on ne sçauroit mettre la marmite, tout se répand, & rien ne peut cuire, il faut que l'on se contente du Biscuit⁷⁵; ce n'étoit pas ma plus grande peine, mon cœur se soulevoit sur tout ce qui se presentoit sur la table: chacun mettoit ses mains au plat sans les laver, quoique l'eau ne manquât point, en disant que c'étoient des Humains les plus naturelles fourchettes⁷⁶.

*Ce beau Rebus⁷⁷ ne me ragoûtoit pas,
Et je faisais toujourns de fort mauvais repas.
J'avois sur tout horreur de la Gamelle;
Quelle malpropreté de Linge & de Vaisselle!
Jamais on n'éкуроit les plats
Qu'on entouroit d'un torchon gras,
Pour en empêcher la culbutte;
Le plaisir que j'avois, c'étoit de voir dix bras,
Ne pouvoir sur la table en garantir la chûte,
Et porter sous la dent ce qu'ils prenoient à bas.
Mais n'en disons pas davantage,
Nous ferions mal au cœur à qui lira ces Vers
S'ils sont préservés du naufrage⁷⁸
Que l'on doit craindre sur les Mers.*

75. «Pain fait d'un froment épuré, et assez cuit pour avoir perdu par l'évaporation toute l'humidité qu'il contenait. Autrefois, on le cuisait deux fois ("bis-cuit"). Le Biscuit est ordinairement façonné en galette plate, ronde ou carrée» (A. Jal, *Glossaire nautique*, p. 294). Les marins de la Rome antique se nourrissaient déjà de biscuit.

76. Effectivement, les marins «n'ont pas de fourchettes, ils prennent la viande à la main, la coupent au ras des dents, ou [...] avec leur précieux couteau. Le bouillon, ou le "potage" épais, se mange à la cuiller, directement dans la gamelle le plus souvent, parfois dans une assiette en bois» (J. Merrien, *la Vie quotidienne des marins*, p. 170-171).

77. Il faut probablement lire *rebut*: «Ce qui est de moindre prix & valeur, qu'on méprise, qu'on rejette. En toutes sortes de marchandises il y a toujourns du *rebut*» (Furetière). Le compte rendu de la *Relation*, paru dans le *Journal des Sçavans* (1708, p. 516), note à propos de ce passage: «Nous ne nous arrêterons pas à raconter [...] le dégoût que causoit à M. Diéreville la malpropreté des Marins.»

78. C'est l'un des rares passages où Diéreville use d'une formule performative, donnant l'illusion que le voyage est en train de se dérouler.

Le vent devint un peu moins contraire, & on reprit route comme on put; ce ne fut pas sans peine, & trois jours y furent employez, sans que cela nous servît beaucoup: Nous ne pûmes y demeurer, le vent & le calme tour à tour nous desespoient, ce que l'un nous donnoit pendant la nuit, l'autre nous l'ôtoit pendant le jour, ce n'étoit pas pour avancer.

Dans ce temps-là il nous survint un accident nouveau des plus à craindre. Nôtre Navire faisoit à moins d'une heure à peu près deux pieds d'eau, c'étoit pour nous faire abîmer bien vîte. On fut d'autant plus surpris de cet inconvenient, que jusques-là le Navire n'avoit point du tout pris d'eau.

*On courut à la Pompe, & sans aucun relâche,
On fit pour la tirer d'inutiles efforts,
C'étoit des Matelots alors la seule tâche,
Mais il en rentroit plus qu'ils n'en mettoient dehors.
Nous fûmes tous saisis de crainte & d'épouvente,
On seroit allarmé pour moins,
Il fallut prendre d'autres soins
Dans une occasion si triste & si pressante.
Alors le Capitaine homme sage⁷⁹ & prudent,
Sçachant combien tant d'eau pouvoit être fatale,
Descendit dans le fond de calle,
Pour voir d'où venoit ce terrible accident.
Mais en vain il prêta l'oreille pour entendre
De cette eau le gargouillement,
Cependant elle entroit toujours abondamment,
La Pompe ne pouvoit tout rendre.
Voyant qu'au fond de calle il la cherchoit en vain,
Il entra dans la soute au pain⁸⁰,
Et si-tôt qu'il y fut, il en connut la source;
Nous aurions péri sans ressource,
Ou par les flots ou par la faim.*

Dans une telle extrêmité chacun est pour son compte, & la plus prompte issuë est la meilleure. On fit venir aussi-tôt le

79. Jacques Burtin. Voir *supra*, p. 147-148, n. 9.

80. La soute au pain se trouvoit à l'arrière du navire, au niveau de la ligne de flottaison (voir J. Merrien, *la Vie quotidienne des marins*, p. 43).

Charpentier⁸¹ très-habile homme de sa vacation⁸²; il vit le mal, & dès qu'il l'eut bien connu, il promit le remede; nous ne périrons pas par-là, dit-il, l'espoir qu'il en donna remit un peu mon esprit fort allarmé. Comme il n'y avoit point de temps à perdre il attacha promptement un échaffau flotant au droit de la soute où étoit le desordre, & s'étant fait descendre en chemise & en caleçon sur l'eau, il vit une planche déjointe, & dont les clous avoient été arrachez par un coup de Mer, ils tenoient encore à la planche, il les recogna comme il put, & garnit de filasse & de suif l'ouverture qui avoit bien deux pieds de long. Ce n'étoit pas assez, il fallut faire une plaque de plomb pour mieux assûrer son ouvrage; pendant qu'on la figuroit de la maniere qu'il l'avoit demandée, on fit mettre le Navire à la bande, c'est-à-dire, sur le côté⁸³, afin de la mieux appliquer. Quand elle fut préparée, on la luy donna au bout d'une corde; mais il ne put jamais venir à bout de la cloûer seul: Quand il croyoit fraper sur un clou, une vague luy faisoit manquer son coup, & passoit souvent par-dessus luy. Voyant qu'il souffroit beaucoup, & qu'il ne pouvoit pas long-temps resister à tant de fatigue, quoy qu'il bût bien de l'Eau de vie pour luy donner du cœur, on fit descendre un Matelot avec luy pour luy aider; quand il en fut secondé, le travail alloit mieux, & en deux heures de temps le desordre fut réparé. Cet accident nous arriva le vingt-cinquième jour de Septembre, je n'en perdrai jamais le souvenir.

*Ce malheur ne fut pas sans un grand bien pour nous,
Par le plus grand bonheur du monde,
Un grand calme regnoit sur l'Onde,*

81. «Le maître charpentier examine les bordages, les mâts, les vergues, pour en vérifier la solidité et faire les réparations qui s'imposent. Le maître calfat veille à ce que tous les joints soient garnis d'étope, recouverts de brai et de goudron, et que les sabords soient bien calfeutrés. Au besoin, il pose des plaques de plomb pour couvrir les avaries les plus importantes. [...] Sur les navires marchands, le maître charpentier occupe souvent à la fois les postes de calfat, voilier et tonnelier, vu le nombre limité des membres d'équipage» (G. Proulx, *Entre France et Nouvelle-France*, p. 118).

82. «VACATION. Profession d'un certain mestier auquel on vaque, on s'exerce. On appelle un Artisan, un homme de *vacation*» (Furetière).

83. «Mettre son vaisseau à la Bande, c'est le faire pencher sur un costé, appuyé d'un ponton, afin qu'il présente l'autre flanc quand on veut le nettoyer, ou lui donner le radoub, le brayer, l'enduire de conroy, et étancher quelque voye d'eau» (A. Jal, *Glossaire nautique*, p. 234).

*Sans cela nous périssions tous.
 La source de l'eau fut tarie,
 Le Navire n'en faisoit plus,
 Celle qu'il renfermoit retourna dans son flux,
 Et nous croyions jouïr d'une nouvelle vie.
 Enfin, en quatre jours nous fûmes sur le Banc,
 Après une fatigue extrême,
 Et de bon cœur je payai mon baptême
 D'une piece de métal blanc⁸⁴.*

Ceux de l'Equipage qui n'avoient jamais passé par là, n'en furent pas quittes de la sorte: On n'en excepte personne, c'est une coûtume établie parmi les Matelots, & on fait jurer à tous ceux qu'on baptize de ne jamais manquer de baptizer eux-mêmes ceux qui ne l'auront pas été, quand ils se trouveront avec eux aux passages, où cette Cérémonie doit être observée, & qu'on leur marque pour cet effet. Il faut en rapporter icy la formalité, du moins comme je l'ay vûë. On place une Cuve pleine d'eau au milieu du Pont; trois ou quatre Matelots prennent celui qui doit être baptizé par les jambes & par les bras, & luy trempent le derriere par plusieurs fois dans la Cuve; enfin ils le laissent malicieusement dedans les pieds en haut, & pendant qu'il se tourne & fait des efforts pour s'en retirer, d'autres Matelots luy jettent encore cinq ou six sceaux d'eau sur le corps, & cette Cérémonie finit par de grands éclats de rire⁸⁵.

84. Diéreville peut échapper au «baptême» de la mer, pourvu qu'il paye une sorte de rançon («le métal blanc»), ce qui semble indiquer qu'il n'est pas une «personne de mediocre condition». Voir Sagard: «selon leur coutume ancienne [...] ils [les Matelots] ne veulent pas qu'aucun se desdaigne de passer par icelle [la loy du baptesme], [...] j'entends les personnes seculiers & de mediocre condition ausquels seuls on faict observer la loy» (*Histoire du Canada*, p. 148).

85. Sagard décrit une cérémonie semblable, lors du passage du «Cap Gaspey» (mais il vient de décrire le «grand Ban»): «Or les Matelots [...] font icy des ceremonies dignes de leur esprit à l'endroit des nouveaux venus, & lesquelles les Religieux n'ont encore pû abolir. Un d'entr'eux contrefaict le Prestre, qui feint de les confesser en marmotans quelque[s] mots entre ses dents, puis les baptize à sa mode en leur versant sur la teste une grande platée d'eau fresche, les presche, les exhorte [...]. Que si on pense faire le retif on empire d'autant son marché, car cinq ou six Matelots empoignent le galant, & le plongent la teste la premiere dans un grand bacquet plein d'eau [...]» (*ibid.*). Cette initiation avait lieu de même lors du passage de l'Équateur ou du Tropique.

*Un pot de distilé breuvage
Donné dans cette occasion
A tous les Gens de l'équipage,
Sauve de cette aspersion
Ceux qui font leur apprentissage.*

La premiere observation que je fis sur le grand Banc, fut de voir que l'eau y étoit plus blonde⁸⁶ que par tout ailleurs dans la Mer. Le sable que l'on en tira au bout de la sonde étoit blanc comme du sel, & mélangé d'un broyé coquillage. Les lignes étoient toutes préparées pour pêcher en passant, mais on les mit vainement en usage.

*La Moruë en ce lieu commune
Ne mordoit point à l'hameçon;
Nous crûmes que nôtre infortune
Nous priveroit encor de ce poisson.*

La nuit nous fit remettre la Pêche au lendemain matin; mais nôtre étoille toujôurs maligne ne nous fit pas trouver meilleure chance.

*Sans être rebuttez de pareilles disgraces,
Dans le milieu du jour on pêcha de nouveau,
Et l'on prit tant de ces Poissons voraces,
Qu'on en couvrit tout le Pont du Vaisseau.*

On en prit bon nombre d'autres d'une espece differente que les Matelots appellent des flûtans⁸⁷. C'est un Poisson de la forme

86. «Le phénomène de l'eau blanche se produit surtout dans la partie orientale du Grand Banc. [...] [Les pêcheurs] estimaient le mieux possible la vitesse de leur navire et, au bout d'un certain nombre de jours, jugeant à certains signes — comme la couleur de l'eau, l'apparition de certains oiseaux, etc. — qu'ils devaient être proches du Banc, ils jetaient la sonde» (Ch. de La Morandière, *Histoire de la pêche française de la morue*, vol. 1, p. 31 et 146).

87. Le flétan (*Pleuronectes flesus*), qui «appartient à la famille des pleuronectes comme le turbot [...], peut atteindre des dimensions énormes: deux à trois mètres de largeur, et peser des centaines de kilos» (Ch. de La Morandière, *op. cit.*, p. 4). Denys écrit «Flaitans» et l'identifie à tort à la «sole» (*Histoire naturelle*, p. 260). Charlevoix écrit *Flettan* (*Journal d'un voyage*, p. 180), et sa description suit vraisemblablement celle de Diéreville.

d'une Ploye, gris par-dessus le dos, & blanc sous le ventre comme elle; mais d'ailleurs la difference est grande, il a quatre à cinq pieds de longueur, deux ou trois de largeur, & un d'épaisseur. La ligne ne pouvoit pas le tirer jusques dans le Navire sans rompre son ain; quand on le voyoit à une brasse dans l'eau, on s'armoit de gaffes pour l'acrocher si-tôt qu'il étoit à la surface, & c'étoit tout ce que deux hommes pouvoient faire que de le tirer jusques sur le Pont.

*Ce Poisson a bien fait de se mettre en pleine eau,
Il est d'une grande dépense,
Une Moruë entiere dans sa panse,
N'est pour luy qu'un petit morceau,
On le vit pour plus d'une avec trop d'évidence.*

La tête en est grasse, douillette & très-excellente; on tire un suc des os qui surpasse la délicatesse de la plus fine moëlle; les yeux qui sont aussi gros que le poing sont encore admirables, & les bords des côtez que les Pêcheurs appellent les Ralingues⁸⁸, ne sont pas moins délicieux.

*S'il étoit pris par les Diépois,
Et qu'on pût à Paris le voir dans sa cuisine,
On s'en lécheroit bien les doigts,
Les Bourgeois auroient bien la mine
De n'en tâter qu'après nos Rois;
Mais ce n'est pas pour eux que le Ciel le destine,
C'est pour les Matelots, & dans des plats de bois.*

Ils n'en mangent que les endroits que j'ay marquez; ils rejettent le corps à la Mer, comme trop massif pour engraisser la Moruë; il est bien juste qu'elle le mange après sa mort, puis qu'étant vivant, il la court sans cesse, l'attrape & avalle toute entiere sans la mâcher; il n'est point de Poisson plus gourmand. Nous ne la voulions pas si fraîche, on la saloit un peu, & on la gardoit un jour ou deux, elle en étoit meilleure, quoy qu'elle ne

88. Par extension, puisque « ralingue » est un terme de marine désignant proprement « la corde qui borde la voile contre la vergue », ou d'une manière plus générale, « les cordes cousues aux rebords extérieurs de droite et de gauche de la voile » (A. Jal, *Glossaire nautique*, p. 1256). Charlevoix écrit « Relingues » (*Journal d'un voyage*, p. 180).

laissât pas d'être très-bonne sans avoir pris sel, mais il en falloit bien manger à toutes sausses: nous en prenions assez pour cela, bien que nous ne pêchassions qu'en chemin faisant, & par reprises⁸⁹.

*Je croyois sur le Banc voir cent vaisseaux divers
Former une Ville flotante,
Et déclarer la guerre aux Habitans des Mers;
J'en vis seulement six répondre à mon attente,
Mais je vis par milliers des Habitans des Airs
De mainte espece différente.*

Les plus communs sont des Fauquets⁹⁰, ainsi nommez par les Normands; on en voit quelquefois des milliers ensemble, ils sont plus gros que des Pigeons, ont le bec crochu comme les Perroquets, le dos gris, & le ventre blanc. D'autres les apellent Hape-foye, & ce nom leur convient mieux; car lorsque l'on jette en pêchant celui de la Moruë à la Mer, il faut voir avec quelle fureur ils se jettent dessus; ils y sont si acharnez qu'ils viennent à l'envi l'un de l'autre tout contre le Navire pour le prendre à mesure qu'on le jette. Ils y sont quelquefois attrapez, & la maniere dont on se sert pour cela est assez plaisante. Au bout d'une perche on attache un Cerceau autour duquel est lié un petit filet en façon de poche, on le jette sur eux, & comme la Mer en est couverte, il en demeure souvent quelqu'un dedans.

*Voicy dequoy surprendre, étant tirez de l'Onde,
Et sur le Pont du Navire étendus,
Ils font pour en sortir des efforts superflus,
Quoy qu'ils volent des mieux du monde.*

89. «REPRISE, se dit aussi en parlant d'une interruption d'action» (Furetière).

90. Il s'agit du fulmar boréal (*Fulmarus glacialis*). Cf. Champlain : «une sorte d'oiseaux, appelez Fauquets, & d'autres sortes qui se prennent à la ligne, comme le poisson, car jettant la ligne, & l'ameçon, garny de foye des moruës, qui leur servoit d'appast: ces oiseaux se jettoient à la foule» (*Voyages de 1619, Works*, t. III, p. 179). C'est pourquoi on les appelle aussi «Happefoye», comme font Sagard (*Histoire du Canada*, p. 137) et Denys (*Histoire naturelle*, p. 49). Lescarbot distingue les deux termes: «Godes, Fouquets, & autres qu'on appelle Happe-foyes» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 526). «Happe-foye» pouvait ainsi englober plusieurs espèces d'oiseaux friands du foie de la morue, comme le gode (*Alca torda*) et la marmette commune (*Uria aalge*).

Il faut aparemment que de leur nature ils ayent le pied à l'eau, & que les vagues les élevent assez pour être sou'tenus de la quantité d'air qu'il leur faut pour le vol. C'est une matiere à occuper les Physiciens. Je vis d'autres Oyseaux qu'on appelle des Poules⁹¹, & ausquelles on donne encore le nom de Palourdes; peut-être parce qu'elles sont fort pesantes au vol; elles sont bien plus grosses que les autres, mais en moindre quantité. Leur couleur est d'un brun fo[n]cé⁹², & elles courent aussi le foye avec beaucoup d'ardeur.

*Des rayons argentez bien rangez sur leurs aïles,
Et qui marquoient quelque beauté,
Firent naître chez moy la curiosité
De les voir de plus près, & de tirer sur elles.
D'un côté je me satisfis,
Et cela fut fait assez vite,
J'en fis culbuter six en six coups tout de suite,
Mais ce fut tout ce que je vis.*

Je les faisois tomber trop loin du Navire, & il n'avoit pas l'honnêteté d'attendre; en vain les Matelots s'empressoient de les accrocher avec les gaffes, elles échapoient toûjours.

*Chagrin des malheurs de ma Chasse,
Où j'avois fait des coups si beaux,
Je remis mon fusil en place,
Et laissai vivre les Oyseaux.*

On m'avoit fait peur des abords du grand Banc, & je croyois y trouver la Mer terrible par les mouvemens que je m'imaginois

91. La *poule de mer*: nom donné, Littré l'indique encore, au guillemot ou marmette commune (*Uria aalge*). Ce pourrait être un autre oiseau de la famille des alcidés, le gode (*Alca torda*) ou la marmette de Brönnich (*Uria lomvia*) (voir David N. Nettleship et Tim R. Birkhead, *The Atlantic Alcidae*, Montréal, Academic Press, 1985, p. 24-31). Cartier réunit ces trois oiseaux sous l'appellation de «godez» (*Relations*, p. 310, n. 25). Denys décrit la marmette commune: «La Poule de mer s'appelle ainsi par la ressemblance qu'elle a avec cet animal terrestre: elle vit aussi de petits poissons & de foyes; elle n'est pas gourmande, mais plus privée que les autres; elle est toûjours volante autour du navire, si elle aperçoit quelques tripailles elle se jette dessus» (*Histoire naturelle*, p. 52). Les «marmets» annoncent au pilote «qu'il n'est pas loin de l'escore ou bord dudit [grand] Ban» (Sagard, *Histoire du Canada*, p. 136).

92. Texte de base: «forcé».

que ses ondes devoient faire pour monter & descendre cette Montagne cachée sous les eaux⁹³ qui passent par-dessus; mais elle étoit pacifique, & nous fûmes cependant trois jours à traverser cet endroit-là. Quand nous fûmes assez loin du grand Banc, on jetta la sonde plusieurs fois pour voir si on trouveroit la terre, ce qui se rencontra, & on remarqua qu'elle étoit tantôt plus élevée, & tantôt plus profonde: aux endroits les plus creux on trouvoit de petites pierres rondes comme des Noisettes, & aux moins profonds un gravier sablonneux.

*Avant que de quitter ce séjour des Moruës,
Les Lignes par plaisir furent encor tenduës,
A quatre-vingt brasses⁹⁴ d'avant,
On en prit cinq ou six d'une grandeur extrême,
Et plus grosses qu'au paravant;
Le Terroir étoit bon pour les nourrir de même.
Les Pêcheurs fatiguez ne les y cherchent pas,
Ce seroit un profit de les prendre si belles;
Mais on ressentiroit des peines trop cruelles
A les tirer d'un lieu si bas,
Il faudroit avoir de bons bras,
Et des forces toûjours nouvelles.*

Deux jours après, on voulut encore sonder, mais en vain, on ne trouva plus fond. Il s'éleva des bruïnes⁹⁵ si épaisses qu'on ne se voyoit pas sur le Navire, & nous les eûmes pendant trois jours.

93. Cf. Lescarbot: «Mais le Banc duquel nous parlons ce sont montagnes assises sur le profond des abymes» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 526); Sagard: «Ce grand Ban, sont hautes montagnes assises en la profonde racine des abismes des eaux» (*Histoire du Canada*, p. 135).

94. «Mesure qui contient la longueur des deux bras étendus» (Furetière), valant environ 1,60 m.

95. Tous les voyageurs constatent en effet qu'une épaisse brume est très fréquente sur le Grand Banc. Lescarbot (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 529-531) et Charlevoix (*Journal d'un voyage*, p. 173-174) tentent d'expliquer le phénomène, le premier par une théorie des «humiditez», le second par les courants sous-marins heurtant les accores. On trouve chez Denys une forme comparable à celle qu'on trouve chez Diéreville: «le grand Banc est rarement sans une brune ou brouillard, & quelquefois si épaisse que l'on ne void pas d'un bout du navire à l'autre» (*Histoire naturelle*, p. 40). R. Cotgrave (*A Dictionarie of the French and English Tongues*, Londres, 1611) traduit aussi bien *bruine* que *brume* par «mist».

*Le Soleil les chassa par sa vive clarté,
 Et nous vîmes bien-tôt sur un bord écarté
 Les Sauvages Côteaux de la Nouvelle France;
 Le Te Deum⁹⁶ à l'instant fut chanté,
 Pour en marquer nôtre réjouissance.
 C'étoit un spectacle nouveau
 Qui dissipoit nôtre tristesse;
 Quoique des Matelots le chant ne fût pas beau,
 Je n'entendis jamais avec plus d'allegresse,
 Ny l'Illustre Rochois, ny la belle Moreau⁹⁷.*

Nous n'eûmes que de loin une vûë si agreable, & deux jours après il fallut déchanter⁹⁸. Un vent des plus impétueux nous éloigna beaucoup, & agîta terriblement la Mer: Quoique ce vent nous fit assez de peine, je ne veux pas cependant m'en plaindre, il nous en auroit fait bien davantage s'il avoit chassé nôtre Navire vers la Côte.

*Nous étions encor loin du Port
 Qui devoit nous servir d'azile,
 Mais j'aurois bien voulu voguer le long du bord,*

96. « *Te Deum laudamus: Te Dominum confitemur.* (À toi, Dieu, notre louange! Nous t'acclamons; tu es Seigneur!) » Chant d'action de grâces, attribué à Nicetas de Remésiana (IV^e siècle), par lequel l'Église, dans les occasions les plus solennelles, manifeste à Dieu sa gratitude et sa confiance.

97. Deux actrices de l'Opéra de Paris, lesquelles attiraient l'attention par la légèreté de leur conduite. De Françoise ou de Louise Moreau, deux sœurs qui se distinguèrent par leur voix, Diéreville pense certainement à la première, « considérée comme l'une des plus belles femmes de sa génération » (Ernst Ludwig Gerber, *Historisch-Biographisches Lexikon der Tonkünstler*, Graz, Akademische Druck, 1977, vol. 1, p. 969). Elle commença sa carrière autour de 1683, en jouant dans *Phaëton*, et se retira de la scène en 1708, pour épouser Villiers. Marthe Rochois (1650-1728) fut l'une des plus célèbres chanteuses de l'Opéra, où elle triompha dans *Armide*. Au grand désespoir de Chaulieu qui la courtisait, elle suscita la flamme de Lully (voir Henry Prunières, *la Vie illustre et libertine de J.-B. Lully*, New York, AMS Press, 1978, p. 245-252). Pour toutes les sources concernant ces deux « opératrices », voir Pierre Mélése, *Répertoire analytique des documents contemporains d'information et de critique concernant le théâtre à Paris sous Louis XIV*, Paris, Droz, 1934, p. 100-103. Sur l'importance du chant dans la poésie de Diéreville, voir par exemple *infra*, p. 419, v. 10-12: « Ecoute-moy chanter un Recit d'Amadis, / Tous les Airs en sont applaudis; / Je vais te charmer par l'oreille. »

98. Chanter/déchanter: pointe caractéristique du style de Diéreville.

*Et voir si ce Terroir est desert ou fertile,
Pour en faire icy mon Rapport.*

Le vent qui nous avoit si éloigné de la terre, fut suivi le lendemain d'un autre qui nous permit de nous en rapprocher, & nous vîmes de loin dix Bâtimens Anglois occuper le long de cette rive à pêcher⁹⁹.

*Le calme sur le soir nous fit faire de même,
Et nous vîmes que le Poisson
Qu'on cherche sur le Banc mordoit à l'hameçon
Avec une fureur extrême.*

Nous aurions pû en couvrir le Pont en peu de temps, & sans nous fatiguer, la Mer n'ayant pas en ce lieu-là beaucoup de profondeur: C'étoit vis-à-vis le Port de Sainte Helene¹⁰⁰, nous l'aprîmes la nuit par un bâtiment Anglois que la Lune nous fit découvrir. Quand le jour fut venu, on vit un fort grand Pays de Bois, & on courut le long du Rivage jusqu'à Midy: Nous allions bien; mais un vent capable d'intimider les plus hardis Navigateurs, nous força de chercher un bon mouillage, & de nous mettre à l'abry de ses coups. D'ailleurs le Bois & l'Eau commencerent à nous manquer, on mettoit pour huit jours la marmite: fortes raisons pour relâcher, trop de maux tout à la fois menaçant nôtre vie; nous fûmes tout au hazard nous jeter à Chiboüeton¹⁰¹, dans

99. H. A. Innis relève et commente ce passage (*The Cod Fisheries*, p. 116). La Vallière avait vendu des permis aux pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre jusqu'en 1684. En 1699, la demande des pêcheurs de Salem sera défendue par Villebon lui-même. En réalité, la présence anglaise sur les côtes de l'Acadie fut continuelle. Les Français furent impuissants à faire respecter les droits de pêche. Qui plus est, « à tous les échelons de la pyramide sociale le négoce interlope fait des adeptes » (M. Roy, *l'Acadie des origines*, p. 64). Des officiers, des gouverneurs seront impliqués. Dans la section de son « Mémoire » du 9 décembre 1698 consacrée au « Commerce », Villebon affirme « que les anglois risqueront toujours à faire la traite et le commerce à l'Acadie » (ANP, Col., C¹D-3; ANC, C-11,360, p. 341).

100. Ainsi nommé par Champlain en 1607 (*les Voyages*, 1613, dans *Works*, t. I, p. 461), aujourd'hui Jeddore Harbour, peut-être Musquodoboit.

101. Orthographe irrégulière, probablement une faute d'impression. La dernière lettre devrait être un *u* au lieu d'un *n*, ce qui donnerait *Chiboüetou* (qu'on trouve ailleurs dans le texte, voir *infra*, p. 276), forme rare mais usitée, pour *Chibouctou* — ou *Chibuctou*, *Chebuctu*, *Chibucto*, etc. Du micmac, signifiant « grand havre », devenu Halifax au moment de la fondation de cette ville en 1749.

la Carte, Bayesenne¹⁰², sur la Côte de l'Acadie, où nous trouvâmes bien-tôt les secours dont nous avions besoin.

*Ce Havre est de grande étenduë,
La nature d'elle-même y forme un beau Bassin,
Et l'on voit tout au tour le verdoyant Sapin
Faire un effet agreable à la vûë.
Nous vîmes sur ses bords une Habitation
Pour faire sécher la Moruë
D'une telle construction
Qu'elle pourroit bien être à Mansard¹⁰³ inconnuë.*

Elle étoit longue comme la moitié du Mail¹⁰⁴ de Paris & aussi large, bâtie sur une belle Greve le long de la Riviere¹⁰⁵, à telle distance que l'eau pût passer par-dessous, quand la Mer est dans son plein, & entraîner ce que l'on jette d'inutile de la Moruë. Qu'on s'imagine voir un Pont de bois bâti sur terre avec de gros

102. Champlain avait décrit ce havre comme « une baye fort saine contenant sept à huit lieues » (*les Voyages*, 1613, dans *Works*, t. I, p. 461). Sous la forme « baye sienne », il apparaît sur la carte de 1612, puis sous la forme « Baye saine » en 1632. La carte dont parle Diéreville, sans doute celle qu'utilise le pilote de *La Royale-Paix*, s'avère donc apparentée à celles de Champlain.

103. Il est impossible de dire avec certitude auquel des deux grands architectes, François (1598-1666) ou Jules Hardouin (1646-1708), petit-neveu du précédent, Diéreville fait ici allusion. Probablement au second, qui vivait encore au moment où Diéreville voyageait en Acadie. Dès 1676, Hardouin-Mansart travaillait à Versailles. En 1681, il fut nommé premier architecte du Roi, puis, en 1699, surintendant des bâtiments. Saint-Simon le dépeint comme un ambitieux sans talent. Mais « on doit lui reconnaître un rôle décisif dans l'évolution de l'architecture [...], et la paternité de quelques-uns des plus originaux parmi les chefs-d'œuvre de l'architecture française comme Marly, Trianon, le dôme des Invalides et, au fond, l'ensemble même de Versailles » (F. Bluche, *Dictionnaire*, p. 959). Il existe un portrait exécuté par Hyacinthe Rigaud, le même qui donnera en 1699 celui de Michel Bégon. Mais peut-être Diéreville pense-t-il à François Mansart, dont la réputation était immense encore à la fin du siècle, car il est le seul architecte à figurer dans *les Hommes illustres* (1696), ouvrage publié par Charles Perrault, mais en grande partie préparé grâce aux soins de Bégon.

104. « MAIL, ou *Pale-mail*. Jeu d'exercice où on pousse avec grande violence & adresse une boule de buis qu'on doit faire à la fin passer par un petit archet de fer qu'on nomme la passe » (Furetière). « On appelle aussi *Mail*, Le lieu où l'on joué. C'est une allée d'arbres de trois ou quatre cens toises de long sur quatre à cinq de large » (Corneille) [une toise valant six pieds, soit près de deux mètres]. Voir La Fontaine : « De tout ce canton je ne remarquai qu'un mail et deux jeux de long jeu paume » (*Relation d'un voyage en Limousin*, dans *OC*, p. 30).

105. Entendons: le long de la baie (de Chibouctou).

arbres fîchez bien avant du côté de l'eau, sur leurs extrêmités d'autres pièces de bois de travers bien emboîtées; qu'on se représente le même ouvrage moins haut du côté de la terre, parce qu'elle étoit en Talu, & sur tout cela de jeunes Sapins assez long pour porter sur les deux côtes, pareillement arrangez l'un contre l'autre, & bien cloûez par les deux bouts sur les pièces de bois qui les soutiennent, & on sçaura ce que c'est cette Machine que les Pêcheurs appellent un Dégras¹⁰⁶. On étend la Moruë dessus bien ouverte pendant l'Été, la tournant & retournant sans cesse pour la faire secher, & la rendre telle qu'elle doit être, & qu'on la voit en mille lieux du monde où elle se porte aisément. Cette Habitation étoit sans Habitans, elle avoit été faite avant la dernière guerre¹⁰⁷ par des Pêcheurs François qui s'étoient établis là pour une Compagnie¹⁰⁸ qui n'y fit pas son compte.

106. Le mot s'écrivait normalement *dégrat*, et ne s'appliquait pas à la structure que désigne ici Diéreville, laquelle correspond à l'*échaffaut*, parfaitement bien décrit par Nicolas Denys en 1672 (*Histoire naturelle*, p. 89-101). Tandis que celui-ci est une installation permanente, servant à la pêche sédentaire, celui-là n'est qu'une station temporaire: lorsque «les pêcheurs ne trouvent plus de pesche sur les fonds ordinaires, cela oblige les Capitaines à faire des dégrats pour la suivre. Pour cet effet le Capitaine envoie des chaloupes à la pesche d'un côté & d'autre à cinq, six, & sept lieuës de l'échaffaut, pour sçavoir où peut être allé le poisson [...]» (*ibid.*, p. 191-192). Voir encore un mémoire du sieur Riverin: «Cette Baye a [...] plusieurs endroits propres à faire des dégrats de pesche» («Mémoire sur les pesches sédentaires du Canada», 28 janvier 1696, ANP, Col., C¹¹D-3, f^o 3; ANC, C-11, 359, p. 6). Littré donne encore l'expression «en dégrat». Le mot sert de toponyme à Jacques Cartier (*Relations*, p. 98).

107. La guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), qui prit fin avec le traité de Ryswick. Tout au long des différentes campagnes, Diéreville chante dans le *Mercur galant* la gloire de Louis XIV; voir par exemple *infra*, p. 504, v. 20-21: «De voir un Roy seul contre tous / Rendre vos Ligues inutiles». La difficulté tient au fait qu'il n'y eut vraisemblablement pas d'établissement de pêche à Chibouctou avant 1698 (voir note suivante). M. Gallant soutient le contraire (*VA*, p. 61), mais n'indique pas ses sources. Chose certaine, un mémoire de novembre 1697, sur les «moïens pour faciliter l'établissement de la pesche sédentaire», en est encore à demander qu'on «accord[e] à la compagnie de l'Acadie, les terres, ports, rivières et isles qui sont depuis la Baye de Chibouctou inclusivement jusqu'à une lieüe au delà de la Hève [...] avec [...] tous droits de pesche» (ANP, Col., C¹¹D-3; ANC, C-11, 359, p. 234).

108. La Compagnie de la pêche sédentaire de l'Acadie, formée en 1682 par le marquis de Chevre (Charles Duret de Chevre de La Boulaye). L'un de ses principaux membres fut un certain Bergier, marchand huguenot de La Rochelle (voir *DBC*, t. I, p. 92). La Compagnie s'installa d'abord à Chédabouctou, soit sur un territoire appartenant en principe à Nicolas Denys et à son fils Richard, qui élevèrent un litige. Elle étendit ses opérations à Port-Royal en 1687. Mais il ne semble pas qu'il y eût avant 1698 d'établissement, d'ailleurs précaire, à Chibouctou, comme en témoigne Villebon: «les pescheurs que Messieurs de la

*Si-tôt qu'on eut mouïllé je me fis mettre à terre,
 Plancher que j'atendois depuis un si long-temps,
 Des Outardes¹⁰⁹, des Cormorans¹¹⁰
 M'inspirent le desir de leur faire la guerre.
 Mais en vain je courois dessus,
 Ils me fuyoient encore plus vite,
 Ou bien ils se cachoient dans le sein d'Amphitrite¹¹¹,
 Tous mes pas étoient superflus.
 Je m'animai sur le Rivage
 A tirer du petit Gibier;
 Un pareil bruit dans ce Quartier,
 Etonne le Peuple Sauvage;
 C'étoit sans le sçavoir un peu me hazarder,
 Car en faisant ma caravane¹¹²,
 Je passai près d'une Cabane,
 D'où cette Nation eût pû me canarder.*

Compagnie avoient fait passer en ce pays l'année dernière pour commencer un établissement de pesche avoient déserté du lieu de Chibouctou où ils estoient postés pour s'en aller à Baston, ayant emmené une barque de la Compagnie et presque tous les effets qui estoient destinés pour une année de pesche» (« Lettre au Ministre » [27 oct. 1699], ANC, C-11,360, p. 492). Cette installation désertée est probablement celle que décrit Diéreville. Il se tromperait donc, quand il croit qu'elle « avoit été faite avant la dernière guerre » (voir la note précédente). En 1703, la plupart des biens de la Compagnie furent renvoyés en France et, en 1708, le roi révoqua la concession du marquis de Chevre (Webster, *Acadia*, p. 206-208). Sur la Compagnie, voir Ch. de La Morandière, « La pêche sédentaire en Acadie », dans *Histoire de la pêche française de la morue*, vol. 1, p. 345-363; R. Guitard, « Le déclin de la compagnie de la pêche sédentaire en Acadie de 1697 à 1702 », *Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 9, n° 1, 1978, p. 5-21.

109. Voir *infra*, p. 233, n. 86.

110. « Le cormoran à aigrettes (*Phalacrocorax auritus*), espèce nord-américaine, est le plus répandu, le long des côtes et sur les lacs et rivières de l'intérieur. Le grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*), qui habite aussi les côtes européennes, est plus rare dans l'est du Canada » (Lahontan, *OC*, p. 574, n. 214).

111. Voir *supra*, p. 160, n. 22.

112. « On appelle aussi *Caravanne*, les campagnes de mer que les Chevaliers de Malthe sont obligés de faire contre les Pyrates & les ennemis de la Religion, [...] parce qu'ils croisent ordinairement les mers où passent les *Caravannes* des Turcs » (Furetière). « Les premières courses des jeunes chevaliers [...]. Le cadet étoit à Malte pour faire ses caravanes » (Littré). L'expression comporte donc l'idée d'un coup d'essai, ce dont il s'agit pour Diéreville, qui vient de mettre pied « à terre » et qui chasse pour la première fois en Nouvelle-France. La métaphore est amenée par « faire la guerre » et par le fait que les oiseaux, comme les pirates, « se cachoient dans le sein d'Amphitrite ».

Les Sauvages n'ont pas l'ame si cruelle; nos Matelots allant sur le soir à une Fontaine pour faire de l'eau, rencontrèrent deux de ces gens-là d'un naturel fort doux; ils avoient cependant leur hache & leur fusil pour armes; je les avois sans doute allarmez, & ils craignoient d'être surpris; c'est pourquoy ils s'étoient mis en état de défense; qui n'auroit pas fait comme eux dans une telle conjoncture? Ils se tinrent devant nos Gens en bonne & résolue contenance; mais si-tôt qu'ils firent connoître qu'ils étoient François, les Sauvages mirent aussi-tôt les armes bas.

*Ils voulurent par là, je croy, faire comprendre,
Qu'à nôtre grand Monarque ils étoient tous soumis¹¹³,
Ils se parlerent sans s'entendre,
Et se quitterent bons amis.*

Trois de leurs Principaux vinrent le lendemain de grand matin nous rendre visite dans un petit Canot d'écorce, leur compliment fut court; & cependant je n'y pûs répondre un mot.

*Mais je leur fis si bon visage,
Qu'ils en parurent tous contents;
Ce n'est pas être si Sauvage
De visiter ainsi les Gens.*

Pour les régaler de quelque chose de meilleur, ce qu'ils venoient peut-être chercher, je les fis bien déjeûner en Viande & en Poisson; ils croquoient le Biscuit du meilleur apêtît du monde, & beuvoient l'Eau de vie avec un grand délice, moins sobrement que nous, ils en sont alterez, & je crois qu'ils auroient bien vidué ma Cave¹¹⁴ sans en être soûs¹¹⁵. Je remarquai en eux une action qui m'édifia beaucoup; c'est qu'en se mettant à table, ils firent

113. Sur l'importance de l'alliance avec les Abénaquis, voir *infra*, p. 237, n. 102.

114. Diéreville notait (*supra*, p. 176) qu'elle «fut renversée» pendant la tempête. Il précisera (*infra*, p. 202) qu'il s'agit «de bon vin de Bordeaux».

115. Nicolas Denys consacrait plusieurs pages à décrire les beuveries des Gaspésiens (Micmacs): «depuis qu'ils ont hanté les navires pescheurs, ils ne tiennent plus compte du vin & ne veulent plus que de l'eau de vie; ils n'appellent pas boire s'ils ne se saoulent, & ne croient avoir beu s'ils ne se battent & ne s'assomment» (*Histoire naturelle*, p. 465). Voir *infra*, p. 281, n. 136.

dévotement leur Priere, & le Signe de la Croix¹¹⁶, & en sortant ils rendirent grace avec la même pieté¹¹⁷.

*Ils portoient à leur col chacun un Chapelet
 En maniere de Scapulaire,
 Avec un petit [R]eliquaire
 Cousu dans un morceau de Drap, ou de Droguet.
 Ils avoient reçu le Baptême,
 Leur peché d'origine avoit été lavé
 Par un Prêtre d'un zele extrême¹¹⁸,
 Que la mort depuis peu leur avoit enlevé.
 Par un Signe ils firent comprendre
 Qu'ils l'avoient enterré dans un Bois d'al'entour¹¹⁹,
 Je voulus dès le même jour
 Par curiosité m'y rendre.
 Je n'y fus pas si-tôt que je vis son Tombeau;*

116. Le Clercq expose longuement les raisons qui l'«obligerent de croire que la Croix avoit été en veneration parmi ces Barbares [les Gaspésiens], avant la premiere arrivée des François dans leur País» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 271).

117. Voir Le Clercq: «Il est vrai que plusieurs de nos Gaspésiens [...] paroissent même à l'exterieur assez bons Chrétiens, [...] zelez pour les Prieres ordinaires du soir & du matin [...]: mais on peut dire que le nombre est tres-petit, de ceux qui vivent selon les regles du Christianisme, & qui ne retombent dans les déreglemens d'une vie brutale & sauvage; [...] quoique d'ailleurs [...] les Gaspésiens soient les plus dociles de tous les Sauvages de la Nouvelle France» (*op. cit.*, p. 275-278).

118. Louis-Pierre Thury, «né vers 1644 à Notre-Dame-de-Breuil, en Normandie, décédé à Chibouctou (Halifax, N.-É.) le 3 juin 1699» (*DBC*, t. I, p. 664). Arrivé au Canada vers 1675, ordonné prêtre en 1677, il commença sa carrière acadienne en 1684. La Nouvelle-Angleterre le considéra bientôt comme l'un de ses plus dangereux ennemis, en raison de la grande influence qu'il exerçait sur les Amérindiens. Il les excitait en effet à des actions guerrières, prenant même la tête des expéditions. Il fut nommé supérieur des missions acadiennes en 1698, et dès lors conçut le projet d'assembler les Micmacs dans un vaste établissement entre Shubenacadie et Chibouctou. Il mourut avant de le réaliser. Villebon parle lui aussi du «zèle» de Thury. Une lettre en date du 11 octobre 1698 décrit le missionnaire comme «un très honneste homme dont tout le monde a toujours dit du bien» (ANP, Col., C¹¹D-3; ANC, C-11, 359, p. 309). Charlevoix vante son courage (*Histoire de la Nouvelle-France*, I, p. 557). Francis Parkman en fait un sanguinaire (*France and England in North America*, Boston, vol. 1, 1891). De nombreux documents concernant Thury ont été publiés dans la *Collection de manuscrits* [...], 1883. H.-R. Casgrain lui consacre plusieurs pages (*les Sulpiciens* [...] en Acadie).

119. On trouve *al'entour* dans Richelet.

*Il étoit fait de pieux couverts d'écorce d'arbre,
 Voûté, plus long que rond en forme de berceau,
 Le corps étoit couvert, au lieu de quelque Marbre,
 De Cailloux proprement arrangez au niveau¹²⁰.
 Enfin les plus contents du monde,
 Ils sortirent de nôtre bord,
 Et pour nous témoigner leur joye & leur transport,
 Ils tirèrent un coup qui retentit sur l'Onde.
 C'est peu, dira quelqu'un, il falloit trois saluts¹²¹,
 Ils n'avoient qu'un Fusil, pouvoient-ils faire plus?*

Je leur avois donné de la munition pour m'atraper du Gibier, & ils m'en auroient apporté sans doute, mais le vent s'étant rendu favorable la nuit suivante, pour sortir de ce Havre où nous avions pris tout ce qu'il nous falloit, nous apareillâmes dès le matin pour continuer nôtre route. Nous crûmes le long de la Côte que ce bon vent nous conduiroit jusqu'ou nous voulions aller; mais après nous avoir portez jusqu'à la porte¹²², un autre vent nous empêcha d'entrer.

*Les Vents sont des Demons empressez à mal faire,
 Pour Tyran chacun a le sien,
 Le meilleur à quelqu'un ne fait jamais de bien
 Que pour être à d'autres contraire,*

120. D'une part, la forme du tombeau, «plus long que rond», indique, comme le remarque Webster (*RVPR*, p. 78, n. 1), que le père Thury fut inhumé selon les coutumes françaises, c'est-à-dire tout au long, puisque les Micmacs garrotent le corps du défunt «avec des courroies de cuir ou d'écorce, d'une telle maniere, que le menton touche aux genoux, & les pieds à leur dos; d'où vient que leurs fosses sont toutes rondes, de la figure d'un puits» (Le Clercq, *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 520). D'autre part, les «pieux couverts d'écorce» semblent correspondre à l'usage amérindien décrit par le même auteur: «on comble la fosse de terre, & on y met par-dessus quantité de bûches en forme de mausolee, élevé de trois ou quatre pieds» (*ibid.*, p. 522-523). Nicolas Denys décrit une autre pratique, qui consistait à déposer le cercueil, pendant un an avant le dépôt en terre, sur une espèce d'«échaffaut basti exprés» (*Histoire naturelle*, p. 451), mais il ne fait pas mention de «Cailloux proprement arrangez» et couvrant le corps.

121. «On dit *Saluer de la Mousqueterie*, quand on tire une ou trois salves de mousqueterie. C'est une maniere de saluer qui a coutume de preceder le salut du canon, & qui se fait seulement à l'occasion de quelque feste» (Corneille).

122. Tout ce passage témoigne du goût marqué, allant ici jusqu'à la manie précieuse, de Diéreville pour les pointes: le vent le porte jusqu'à la porte du port gardée par un portier.

*Quel Portier! Je ne puis m'en taire,
 Quel maudit Portier de malheur!
 Un Suisse avec sa Halebarde
 Ne feroit pas si bonne garde
 A la porte d'un grand Seigneur;
 On pourroit le gagner, & le rendre traitable
 Pour Or, ou pour Argent; mais luy, pas pour le Diable.*

Celuy qui vint si mal à propos s'oposer à nôtre entrée dans le Port, nous jetta bien loin sur les Bords du Menane¹²³, ou de l'Isle Gravée¹²⁴. Il nous sembla qu'il voulût pendant trois jours nous baloter au tour de ce rivage; mais enfin après nous avoir donné tant d'exercice, il nous permit d'aller mouïller au Port Royal, lieu de nôtre destination, & où nous fûmes cinquante-quatre jours à nous rendre¹²⁵.

*Je reconnus des bords de l'Onde,
 Que ce Port n'étoit pas le mieux nommé¹²⁶ du monde,
 Je fus pourtant ravi de me trouver dedans,
 Bien loin à l'abry de tous les vents.
 Les Hu[n]siers¹²⁷ hauts avec audace,
 Nous nous aprochions de la place,
 Si je puis luy donner ce nom,*

123. Grande île «contenant six lieues», écrit Champlain qui la nomme d'abord «Manthane» (*les Voyages*, 1613, dans *Works*, t. I, p. 269), mais sans doute par inadvertance, car dans le même récit il la désigne plusieurs fois du nom de «Menane» ou «Menasne», qu'il conserve en 1632. Du micmac *Munaan-ook* (l'île), suivant H. P. Biggar. Aujourd'hui Grand Manan.

124. Diéreville confond deux toponymes distincts. L'*Isle gravée*, qui apparaît sur la carte de 1612, est une petite île, au sud de Menane, contre laquelle Champlain faillit échouer (*les Voyages*, 1613, dans *Works*, t. I, p. 378). Aujourd'hui White Head Island, suivant J. C. Webster (*RVPR*, p. 80, n. 2).

125. Voir *supra*, p. 146, n. 7.

126. Nommé «port Royal» par Champlain (*les Voyages*, 1613, dans *Works*, t. I, p. 256), encore que Lescarbot le conteste: «ledit Port pour sa beauté fut appelé LE PORT ROYAL, non par le choix de Champlain, comme il se vante en la relation de ses voyages: mais par le sieur de Monts Lieutenant du Roy» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 440).

127. Texte de base: «humiers». «*Hunier*: Voile carrée qui se déploie au-dessus de la hune, et que porte une vergue hissée au mât de hune [...]. Longtemps il n'y en eut qu'un ou deux» (A. Jal, *Glossaire nautique*, p. 839).

*Quand par des cris aigus qui sortoient d'un Dragon¹²⁸,
On nous fit l'horrible menace
De nous couler à fond par des coups de Canon.*

Ce Dragon étoit un Navire du Roy qui avoit aporté de Rochefort¹²⁹ les Provisions de guerre & de bouche nécessaires à Plaisance¹³⁰, & au fort de la Riviere Saint Jean¹³¹; mais pendant qu'il nous menaçoit, il avoit plus de peur que nous; les Officiers & les Matelots se mirent tous sous les armes, & voicy pourquoy: Ils avoient appris par quelques Sauvages qu'un Forban alloit & venoit sur la Côte¹³², & que s'ils ne prenoient garde à eux, il pourroit bien leur jouer d'un tour.

*Cet avis étoit salutaire,
Ils craignoient plus ses coups, que ceux d'un vent contraire,
Et quand ce que l'on craint cause une grande peur,
On croit toujourns le voir, rien n'est plus ordinaire;*

128. Diéreville donne ici, et quelques lignes plus loin, l'impression qu'il parle d'un type de bâtiment, comme la frégate, le brûlot, etc. Or *Le Dragons* s'avère plutôt le nom d'un vaisseau, comme l'explique Villebon: «le vaisseau "le Dragon" qui est pour le compte de Messieurs de la Compagnie n'estoit arrivé que le cinq du mesme mois [de septembre] ayant esté obligé de relacher à Plaisance» («Lettre au Ministre» [27 oct. 1699], ANC, C-11,360, p. 476). Ce que confirme encore le compte rendu de l'édition de 1708 de la *Relation (Journal des Sçavans*, p. 517): «[Le Vaisseau *La Royale-Paix*] pensa faire naufrage au Port, par la méprise d'un Vaisseau du Roy nommé *Le Dragon*.» On trouve *Le Dragon* dans la liste de J. F. Boshier (*Men and Ships in the Canada Trade 1660-1760*, Ottawa, 1992, p. 145): d'un port de 80 tonneaux, il effectue la traversée La Rochelle-Québec en 1688; il appartient, du moins à ce moment, à Pierre Villierme, «marchand requérant» pour le navire *La Royale-paix*, à bord duquel se trouve Diéreville (voir *supra*, p. 147-148, n. 9).

129. Lieu de résidence de Michel Bégon, intendant de la Marine du Ponant, dédicataire de la *Relation*.

130. Spécialisé dans la pêche, l'établissement français de Plaisance, au sud-est de Terre-Neuve, va se maintenir de 1662 à 1713. Aujourd'hui Placentia.

131. Voir *infra*, p. 274, note 114.

132. «Il a paru encore un forban dans nos costes dans la fin d'août qui a pris vers le Cap Sable un navire partant de la nouvelle York pour Londres [...]. Le vaisseau forban est porté pour 46 canons et n'en a que 26 de montés, il est accompagné d'un brigantin et d'une chaloupe qui ont dix canons chacun. On prétend qu'ils sont près de trois cents hommes dans ces trois batimens et qu'ils ont pris ou coulé bas plusieurs anglois aux costes de la Nouvelle Angleterre [...]. J'ay appris aussy [...] que ce mesme forban avoit pris un de nos vaisseaux pescheurs dans le havre de la baleine» (Villebon, «Lettre au Ministre» [27 octobre 1699], ANC, C-11,360, p. 500-502).

*Ils nous firent le deshonneur
De nous prendre pour un Corsaire.*

S'ils avoient pû pointer les Canons contre nôtre Navire, ils nous auroient fort mal traitez, dans leur terreur panique ils auroient sans doute fait carnage, & nous auroient peut-être fait abîmer sous leurs coups.

*Pour allarmer comme eux tout le Pays Sauvage,
Et pour en apeller le Peuple à leur besoin,
Si-tôt qu'ils nous virent de loin,
Leur foudroyant Canon étonna le Rivage.
Ils tirerent trois coups à charge de boulet,
Le dernier seulement de nous se fit entendre,
Etant à la portée au plus du Pistolet,
Ils auroient mis nôtre Navire en cendre.
J'avois pensé périr avant que d'y monter¹³³,
Le Ciel, le juste Ciel, voulut bien m'en défendre,
Il me fit encore éviter
Un si funeste sort avant que d'en descendre.*

Pendant qu'ils craignoient de la sorte, il fallut cependant mouïller un peu au-dessus d'eux, & que nôtre Capitaine fit mettre la Chaloupe à l'eau pour aller à leur bord calmer dans leurs cœurs une crainte si vaine, sa presence les eut bien-tôt rassurez, & ils ne se battirent qu'à coups de Verre. Pendant ce temps-là les Habitans avoient porté dans les Bois à leurs cachettes leurs meilleurs effets. Quand nous fûmes descendus à terre, & qu'ils scûrent que nous étions de leurs amis, nous vîmes les Charettes revenir toutes chargées. Je considerai la situation du lieu qui me parut assez belle: Le Terrain du Port Royal peut avoir une demi-lieuë de long, & presque autant de large. Les maisons qui sont situées dessus, & assez loin les unes des autres, ne sont que des Chanvieres¹³⁴ fort

133. Voir *supra*, p. 153-154.

134. Le mot ne se trouve dans aucun dictionnaire. Sans doute s'agit-il d'une erreur d'impression, car déjà le compte rendu de l'édition hollandaise de la *Relation*, citant ces lignes, remarque en note: «L'Auteur n'a-t-il point voulu dire Chamieres [?]» (*Nouvelles de la République des lettres*, janvier 1710, p. 57).

mal bousillées¹³⁵, avec des cheminées d'argille. Ce spectacle ne me plaisoit point du tout, & je me disois dans mes Réflexions Poétiques:

*Dans quel Pays Sauvage, ô Ciel! suis-je venu!
Rien ne s'offre à mes yeux que des Bois, des Rivières,
Des Masures & des Chanvrières,
De l'état de ces lieux j'étois mieux prevenu.
Comment y faire résidence!
Quel image de pauvreté!
Je suis déjà bien souë de la Nouvelle France
Avant que d'en avoir goûté,
Que j'y vais faire penitence
De la Vieille que j'ay quitté¹³⁶!*

Deux Commis¹³⁷ qui devoient y rester avec moy pensoient de même: Je demandai l'Eglise que je ne pouvois reconnoître, n'étant pas autrement bâtie que les autres maisons, & que j'aurois plutôt prise pour une Grange, que pour un Temple du vray Dieu: Comme j'y allois pour le remercier de la grace qu'il m'avoit faite

135. «BOUSILLER. Faire un mur, une maison avec de la terre destrempee, ou avec de la bouë. On dit proverbialement & par mépris des logis bastis de mauvais materiaux, & de plusieurs manufactures & besognes malfaites, qu'elles ne sont que *bousillées*» (Furetière).

136. Si toute la *Relation* est empreinte de cynisme, la description de Port-Royal est dans ce genre un morceau de bravoure. Il faut la rapprocher de la peinture grandiose que fait Lescarbot: «lieu agreable plus que nul autre au monde» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 439), «semblable à la terre que Dieu promettoit à son peuple par la bouche de Moyse» (*ibid.*, p. 541). De même, le tableau que traçait Champlain de Port-Royal correspond en tous points à la définition rhétorique du *locus amœnus*: «lieu [...] tout environné des prairies», avec des «jardins», des «ruisseaux», de «beaux arbres», où «les petits oiseaux d'alentour [s']amassoient en quantité, & y faisoient un ramage & gasouillis si agreable» (*les Voyages*, 1613, dans *Works*, t. I, p. 371-373). Bien que Diéreville ait concédé que la situation du lieu parût «assez belle», l'impression d'ensemble reste navrante. Il faut dire qu'elle répond au délabrement de Port-Royal en 1699. Phips l'avait saccagé en 1690, et plus tard les pirates. Le fort avait été détruit; l'église et une trentaine de maisons, brûlées. Les «chanvrières» dont parle Diéreville ne sont en fait que des maisons de fortune, tout comme l'église n'est peut-être effectivement qu'une «grange», adaptée aux besoins du culte. Voir Lahontan: «Le Port-Royal, Ville Capitale ou l'unique de l'Acadie, n'est, au bout du compte, qu'une très-petite Bicoque» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 553).

137. Rien ne permet d'identifier ces deux «Commis».

d'être arrivé heureusement, j'aperçûs Monsieur le Curé¹³⁸ qui venoit au-devant de moy; nous nous fimes des complimens reciproques, ensuite dequoy il me conduisit à l'Eglise, & me fit l'honneur de me presenter de l'Eau-benite: Je fis ma Priere, & après cela Monsieur le Curé me fit entrer dans sa chambre mal meublée, qui est au bout de l'Eglise, y attendant contre l'ordre des Presbiteres¹³⁹. Il me regala de plusieurs sortes de Pommes¹⁴⁰ que je trouvai fort bonnes, quoyque Sauvages. C'est un fort honnête homme qui a beaucoup de mérite & de zele pour ses Paroissiens,

138. Abel Maudoux, prêtre des Missions étrangères, qui avait remplacé le père Louis Petit à la cure de Port-Royal. Maudoux arriva très probablement à Port-Royal à l'automne de 1693. «Il avait quitté pour ce poste lointain une des principales cures du diocèse de Québec, celle des Trois-Rivières. [...] Il eut à souffrir des procédés du gouverneur Villebon et des principaux traitants, [...] on l'accusait d'être trop en faveur des Anglais [...] et de s'occuper de négoce. [...] La cure de Port-Royal fut confiée après lui aux religieux récollets [...]. Le premier d'entre eux qui eut la charge curiale fut le P. Félix Pain, lequel en prit possession à l'automne de la même année [1701]» (H.-R. Casgrain, *les Sulpiciens [...] en Acadie*, p. 245-250). «M^r de Bonnaventure écrit qu'étant arrivé au Port royal il y trouva le sieur Maudoux, curé du lieu, si peu conforme aux ordres de la cour, qu'il l'auroit fait repasser en France s'il avoit esté le commendant du pays» («Mémoire concernant l'Acadie» [9 décembre 1698], ANC, p. 335). Villebon lui donne un «esprit d'intrigue et de cabale» («Lettre au Ministre» [27 octobre 1699], ANC, p. 482). Il aurait souhaité l'éloigner de Port-Royal. Pour se venger, Maudoux «exigea qu'on lui payât d'abord ses honoraires avant d'accepter d'officier [aux] funérailles» du gouverneur, mort le 5 juillet 1700 (DBC, t. I, p. 591). Brouillan se retourna contre lui, mais en fit d'abord l'éloge, dans un «Mémoire» daté du 22 octobre 1701 (*Collection de manuscrits*, vol. 2, p. 392). Voir encore J. C. Webster, *Acadia*, p. 182.

139. Le droit canonique énonce deux exigences concernant les presbytères: «la maison paroissiale doit être située près de l'église [...]»; le curé est tenu de fixer sa résidence dans cet immeuble» (R. Naz, dir., *Dictionnaire de droit canonique*, Paris, Letouzey, 1965, vol. 7, p. 177). Rien donc concernant la séparation du presbytère et de l'église, encore que la chose soit implicite dans la formulation de la première exigence. À l'époque primitive, alors qu'il désignait, derrière l'autel, la partie qui contenait les sièges de l'évêque et des prêtres, le «presbytère» devait être séparé du reste de l'église par des grilles (*cancelli*) (William Smith et Samuel Cheetham, *Dictionary of Christian Antiquities*, Londres, John Murray, 1908, vol. 2, p. 1698).

140. «Le port Royal est une petite Normandie pour les pommes [...]. Les sortes de fruits qui sont au port Royal, sont les Calvilles, ramboure[s], rainette[s], et de trois ou quatre espèces de pommes, des poires [...]» (Villebon, «Mémoire sur l'estat présent du Port royal» [1699], ANC, p. 455). Selon le recensement de 1698, il y avait dans la région de Port-Royal 1 766 arbres fruitiers sur cinquante-quatre fermes (A. H. Clark, *Acadia*, p. 165). Une lettre de 1701 assure que «la plus grande partie des pomiers qui ont esté plantés du temp de Monsieur le commandeur de Rasily y sont encore et aporte du fruit» (*ibid.*, p. 154). Antoine Bernard prétend que «[c]e fut Pierre Martin (marié à Catherine Vigneau)

& qui fait dans l'Acadie la fonction de Grand-Vicaire de Monseigneur l'Evêque de Quebec¹⁴¹. Il m'accompagna pour voir une maison que je louai, elle avoit servi auparavant d'Eglise, c'étoit la plus grande du lieu, elle étoit composée de trois pieces en bas, de greniers dessus, & d'une cave maçonnée sous la piece du milieu. Je trouvai que je serois assez bien logé pour le Pays. Je ne vins pour l'habiter que trois ou quatre jours après mon arrivée, je me promenai, & considerai plus particulièrement ce qu'il y avoit voir dans ces lieux.

*De quel¹⁴² côté qu'on puisse regarder,
 Le Terrain en est agreable,
 L'entrée en est étroite & facile à garder,
 On y pourroit construire une Ville imprenable.
 Sur un haut entouré de deux petits Marais,
 La Place en seroit fort jolie,
 Et là, chaque famille enfin mieux établie
 Y pourroit trouver des attraits.
 Dans ces Marais le Bœuf sçait tirer la Charuë,
 Ils fournissent de Bleds les Peuples de ces lieux,
 Plus loin on voit des bois d'une grande étenduë,
 Dont les arbres divers¹⁴³ élevez jusqu'aux Cieux,
 Font par tout douter à nos yeux
 S'ils sortent de la terre, ou tombent de la nuë.*

qui apporta de France, en 1632, les premiers plants de pommiers» (*le Drame acadien*, p. 202, n. 2). On sait que Poutrincourt apporta toutes sortes d'arbres à Port-Royal, et peut-être des pommiers (Pierre-Georges Roy, «La pomme canadienne», *BRH*, vol. 47, 1941, p. 224). Il est improbable que la qualification de «Sauvages» renvoie au pommier sauvage (*Pyrus coronaria*), que Diéreville décrit peut-être plus loin (voir *infra*, p. 297, n. 103), mais dont les fruits trop surs pour être mangés crus correspondraient mal ici à ces «Pommes fort bonnes».

141. Jean-Baptiste de La Croix de Chevières de Saint-Vallier, né à Grenoble le 14 novembre 1653, mort à Québec le 26 novembre 1727, deuxième évêque de Québec de 1688 à 1727.

142. «QUEL, pronom adjectif, construit avec un substantif dans une proposition concessive [*quelle gloire qu'il ait*], a été remplacé dans la langue actuelle par *quelque*, qui, d'ailleurs, en provient» (Haase).

143. «[...] les habitans [de Port-Royal] l'ont assuré qu'il se trouve le long de la rivière des mats de 20 à 26 pouces de diamètre et de 70 à 80 pieds de long, du mérisier, de l'érable, du fresne et de l'orme, avec du chesne propre à construire des petits bastimens et des chaloupes» (Bonaventure, «Mémoire concernant l'Acadie» [9 décembre 1698], *ANC*, C-11,360, p. 350). Voir *infra*, p. 220, n. 43.

Deux Rivieres dont ce terrain est presque environné ne font pas un spectacle moins charmant à la vûë. La premiere qu'on appelle de Dauphin¹⁴⁴, est large comme la Sene; elle vient de sept ou huit lieuës¹⁴⁵ au-dessus du Port Royal, & des deux côtez il y a des Habitations éloignez plus ou moins les unes des autres. Il y a par endroits d'assez belles prairies¹⁴⁶ le long de son cours. Au-dessous du Port Royal il y a de même encore des Habitations sur cette Riviere, & quelques Courts aussi-bien plantées de Pommiers¹⁴⁷ qu'en Normandie, avec cette difference que ces arbres ne sont pas greffez. Ces Habitations vont presque jusqu'à une Isle qu'on appelle l'Isle aux Chevres¹⁴⁸, & qui est distante d'une lieuë du Port Royal. Au-dessous de cette Isle la Riviere forme le Bassin qui va jusqu'à la Mer; il a environ deux lieuës de long & une de large, il est parfaitement beau, & l'on trouve par tout bon mouillage. Deux Redoutes à chaque côté du Passage en pourroient défendre l'entrée¹⁴⁹ qui n'a pas plus de cent-

144. D'abord «appelée», vraisemblablement par Champlain lui-même en 1604, «riviere de l'Equille, qui est un petit poisson [*Ammodytes americanus*] de la grandeur d'un Esplan, qui s'y pesche en quantité» (*les Voyages*, 1613, dans *Works*, t. I, p. 257). Mais elle ne conserva pas longtemps ce nom, puisque Lescarbot lui donne déjà celui de «Riviere du Dauphin» dans sa «Figure du Port Royal» (1609). *Annapolis River* à partir de 1713.

145. Voir Lescarbot: «une riviere [...], dans laquelle les navires peuvent faire voile jusques à quinze lieuës ou plus» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 439 s.). Champlain dit de même. Si l'on ajoute à la longueur («sept ou huit lieuës») que donne ici Diéreville, la distance qu'il marque entre Port-Royal et l'Île aux Chèvres («une lieuë»), et la longueur du bassin «au-dessous de cette Isle» («deux lieuës»), on obtient tout au plus onze lieues.

146. Cf. Lescarbot: «[...] durant cet espace ce ne sont que prairies d'une part et d'autre de ladite riviere» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 440); Denys: «Il y a une grande étenduë de prairies que la marée couvroit & que le sieur d'Aunay fit desecher» (*Description géographique et historique*, p. 53).

147. Voir *supra*, p. 199, n. 140.

148. Dans la «Figure du Port Royal» (1609) de Lescarbot, cette île porte le nom de Biencourville, d'après Biencourt, fils de Poutrincourt. Celui-ci, qui avait reçu les terres de Port-Royal en concession, lui donna sans doute ce nom de «l'Isle aux Chevres». C'est en face de cette île que Champlain et De Monts, quittant l'île de Sainte-Croix, construisirent en 1605 la première «habitation» de Port-Royal. Aujourd'hui Goat Island.

149. «L'entree [aujourd'hui Digby Gut] est large de huit cens pas» (Champlain, *les Voyages*, 1613, dans *Works*, t. I, p. 256). Dans la «Figure du Port Royal» de 1609 (Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*), des canons commandent, de chaque côté, l'étroite entrée de la Baie, le «Fort Duboldin» à l'ouest, le «Fort Notre Dame en

cinquante pas de large. L'autre Riviere qu'on appelle du Moulin¹⁵⁰, & qui va se répandre dans celle que je viens de marquer, n'a pas plus d'une lieuë de long, & est beaucoup plus étroite que l'autre. Il y a trois Moulins dessus, un à Bled, & deux à Planches, avec trois ou quatre habitations. Le flux monte jusqu'au haut de celle-cy, & ne va pas si loin dans l'autre à cause de sa longueur. Ce Pays-là est assez fertile, il produit toutes sortes de Legumes & assez de Fruits, du Bled suffisamment, & on y a Chair & Poisson, des Volailles, & toutes sortes de Gibier, mais j'en parlerai plus amplement quand je le connoîtrai mieux.

*Je faisois assez bonne chere,
J'avois porté de bon vin de Bordeaux¹⁵¹,
En le bûvant je ne songeois plus guère
Aux dangers que j'avois encourus sur les eaux.
A terre on a bien-tôt oublié la misere
Que la Mer cause en son trajet;
C'est une peine de le faire,
C'est un plaisir de l'avoir fait.*

Lorsque je me trouvois dans un état si paisible, & que je croyois ne devoir plus craindre la fureur des vents, le plus terrible qui fût jamais ne pouvant exercer sa cruauté sur nous, sembla vouloir s'en déchaîner avec plus de violence sur nôtre Navire dans

bonnes eaux» à l'est, mais très probablement n'était-ce là qu'un projet. Voir Villebon: «Il ne reste plus pour assurer entièrement le port royal estant une fois rétabli que de fortifier son entrée par une bonne batterie de canons, [...] c'est une affaire aisé[e] [...] comme elle n'a pas plus d'une portée de mousquet de large» («Mémoire sur l'estat présent du Port royal» [1699], ANC, C-11,360, p. 466).

150. Lescarbot ne fait que la décrire: «une autre riviere large à peu près comme la riviere d'Oise, ou Marne, entrant dans ledit Port» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 440). Mais, sur la «Figure du Port Royal» (1609), se trouve à l'emplacement de cette riviere le mot «Moulin», à côté du dessin d'un moulin qui avait été construit par Poutrincourt en 1606. Bizarrement, le toponyme l'Equille, qui désigna d'abord la riviere du Dauphin (voir *supra*, p. 201, n. 144), fut transféré à cet affluent qui s'appela riviere Lequille, probablement dès la fin du XVII^e siècle. Aujourd'hui Allens River.

151. Sans doute s'agit-il de la «cave» à laquelle Diéreville a déjà fait deux fois allusion, p. 176 et 192.

le Port. Il n'en fut jamais un si grand dans le Pays, selon l'aveu trop véritable des plus vieux Habitans. Il soufloït avec tant d'impetuosit   qu'il brisa les Cables du Navire    l'Ancre. Une Barque qui y   toit attach  e, & dans laquelle on avoit d  charg   toutes les marchandises dont j'avois la direction, pour les porter le lendemain au Magasin¹⁵², ne put pas en sou  tenir le choc, elle fut renvers  e, & coula bas.

*Quel triste accident! quel dommage!
Des Matelots presque noyez,
Qui s'  toient sauvez    la nage,
Vinrent encore tout effrayez,
M'annoncer ce f  cheux Naufrage,
C'  toit au milieu de la nuit,
Je ne dormois point dans mon lit,
Pendant un si grand vent, pouvois-je   tre tranquille?
J'en entendis pl  t  t leur bruit,
Et du sommeil alors j'abandonnai l'azile.
Je pris pour y courir le chemin le plus court,
Mais que me sert de m'y rendre?
Pour voir clair il fallut attendre
Que l'Aurore m'ouvr  t la barriere du jour,
Elle ne fut que tard, mais que trop t  t ouverte
Pour un spectacle si f  cheux;
De la Barque    des biens entassez dans son creux,
Dans le moment je cr  s la perte.
Il n'en parut qu'un bout    le m  t    mes yeux,
Jamais tel accident ne survint dans ces lieux;
Je descendis plus bas,    je vis sur la Rive
Des Barriques    des Balots
Poussez    brisez par les flots,
Je cr  s le reste    la D  rive.
Quelle peine! quel embarras
Dans un naufrage aussi funeste!
Pour sauver du d  bris le d  plorable reste,
Quatre jours ne suffirent pas.*

152. Sur le «Plan de Port Royal» (1688), probablement dessin   par l'ing  nieur Paquine, et reproduit en annexe de l'  dition de J. C. Webster (*RVPR*), figurent un «Magasin du Roy» et deux «Magasins de la Compagnie d'Acadie».

Nous n'avions à basse Marée
 Que deux heures à ménager;
 Ce n'étoit pas assez, dans un si grand danger,
 Il eût au moins fallu d'un long jour la durée,
 Ce fut un embarras nouveau
 Lorsque l'on fit secher toutes les Marchandises,
 Il les fallut d'abord laver à la douce eau,
 Les exposer à l'air par diverses reprises,
 Et le temps pour cela ne fut jamais moins beau.
 Si-tôt qu'on les avoit quelquefois étenduës,
 Il les falloit ôter, quels mouvemens divers¹⁵³ !
 Quelle dépense jointe à tant de maux soufferts !
 Combien en eut-il de perduës ?
 Lorsque j'y pense, hélas ! Moy-même je me perds.
 L'Ouragant sans pareil, l'échouement du Navire,
 De toute éternité nous étoient reservez,
 Quel étrange malheur ! je ne puis trop le dire,
 Concevez-le si vous pouvez,
 Il est plus aisé qu'à décrire.
 Il ne falloît plus qu'un Forban,
 Dont les Pirates pleins de rage,
 Seroient venus inspiréz par Satan
 Piller ce qu'on avoit retiré du naufrage.
 Que dis-je ? Peut-il être un si cruel destin¹⁵⁴ !
 Peut-être serions-nous mêlez dans le butin,
 Mais sommes-nous exempts d'un sort si déplorable ?
 Quand j'y pense, je sens un trouble épouventable,
 Et la Plume en tremblant me tombe de la main.

153. Reprise finale du thème de l'inconstance qui ouvre la *Relation* et traverse tout le premier chapitre (voir *supra*, p. 146, n. 4).

154. Ce thème de la fatalité est omniprésent dans l'œuvre de Diéreville; voir *supra*, p. 168: «Pour tâcher d'éviter un destin si fatal»; *infra*, p. 341: «Des Arrêts du destin, on ne peut se défendre»; *infra*, p. 438, v. 17: «Car malgré les cruels Destins»; *infra*, p. 521, v. 45: «Mais des coups du destin on ne s'exempte pas.»

RELATION
DES MANIERES
TANT DES HABITANS
QUE DES SAUVAGES
DE LA NOUVELLE FRANCE.

Après avoir décrit les divers mouvemens de la Mer & des Vents, & tout ce qui m'arriva dans ma Traversée de la Rochelle au Port Royal de l'Acadie, il faut que je fasse maintenant le Recit de tout ce que j'ay remarqué dans le Pays.

*Théagene¹ l'attend, j'en ay fait la promesse,
Si je ne luy dis rien dans l'ardeur qui me presse
Qui puisse contenter sa curiosité,
Son cœur n'a pas moins de bonté
Que son esprit a de délicatesse.*

Disons d'abord que trois seules Habitations font le partage d'un si grand Pays, & que les Habitans de ces lieux-là ont les mêmes occupations. Le Port Royal est la premiere, & je n'ay rien à ajoûter au Plan que j'en ay fait. La seconde, sont les Mines [;] & Beaubassin²[, la] troisième[.] Je n'ay point³ été à ces deux

1. Voir *supra*, p. 169, n. 49.

2. Après Port-Royal, Les Mines (aujourd'hui Grand Pré) et Beaubassin (bassin de Chignecto) étaient en effet les principaux établissemens d'Acadie, situés dans chacun des deux bassins que forme la «Baye Française» (Fundy). La fondation des Mines remontait à 1682, alors que s'y établissait un habitant prospère de Port-Royal, Pierre Melanson, dit «La Verdure», époux de Marie-Marguerite Mius d'Entremont. La région, tout comme celle de Port-Royal du reste, appartenait à la seigneurie réclamée par les héritiers de Le Borgne (A. H. Clark, *Acadia*, p. 148-151). La fondation de Beaubassin remontait à 1672, alors que s'y installait Jacques Bourgeois (*ibid.*, p. 141-148).

3. Texte de base défectueux: «La seconde, sont les Mines & Beaubassin. Le troisième: Je n'ay point [...]».

dernieres, ainsi je n'en ferai point la Description; je sçai seulement que les Mines fournissent plus de Bled⁴ que tout le reste du Pays par le dessechement qu'on a fait de ses Marais qui sont assez étendus, & que les Habitans du Port Royal y ont établi leurs enfans⁵ dans les concessions qu'ils y ont achetées pour peupler le Pays & le rendre fecond; ils reüssissent en tout cela fort bien. A l'égard de Beaubassin, qu'on nomme ainsi par sa situation, c'est l'Habitation la moins peuplée⁶, & qui produit aussi le moins. Le Climât de tous ces lieux⁷ est égal à celui de la France, c'est presque le même degré, l'Été y est aussi chaud, mais l'Hyver y est plus froid: Il y neige presque toûjours dans cette saison, & les vents qui soufflent sont si froids qu'ils gellent le visage; on n'ose sortir pendant ces foudrilles⁸, c'est le nom que les Habitans

4. Pour la raison que marque Diéreville, «le dessechement [...] de ses Marais» (voir *infra*, p. 212, n. 22), les Mines possédaient effectivement les meilleures et les plus grandes terres arables de l'Acadie. Elles produisaient nettement plus que les terres de Port-Royal ou de Beaubassin, celui-ci privilégiant en retour le développement du cheptel (A. H. Clark, *Acadia*, p. 149); «[s]es surplus de viande et la production céréalière des Mines se compensaient mutuellement» (M. Roy, *l'Acadie des origines*, p. 78).

5. «Les habitans qui ont plusieurs enfans, en establisent quelques-[uns] dans le haut des Mines et vers Beaubassin [...]» (Villebon, «Mémoire sur les Etablissemens et havres» [1699], ANC, C-11,360, p. 440-441). Ici comme dans tout ce chapitre, Diéreville semble suivre les mémoires du gouverneur de l'Acadie; voir *supra*, l'introduction, p. 93.

6. En 1701, on estime la population de Port-Royal à 456 habitans, celle de la région des Mines à 487, et celle de Beaubassin à 188 habitans (M. Roy, *l'Acadie des origines*, p. 331). À la même date, la population de l'ensemble de la péninsule acadienne va, suivant les sources, de 1 200 à 1 450 habitans (A. H. Clark, *Acadia*, p. 121-129; F.-E. Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale*, t. II, p. 205-206; Muriel K. Roy, «Peuplement et croissance démographique en Acadie», dans Jean Daigle, dir., *les Acadiens des Maritimes: études thématiques*, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1980, p. 135-207).

7. Entendons: la latitude. Diéreville donne encore au mot *climat* un sens cosmographique, et non le sens météorologique actuel, comme le prouve la suite où il affirme que «l'Hyver y est plus froid». D'un mot grec qui signifie «degré», on sait que le climat désignait l'espace compris entre deux cercles parallèles à l'équateur; voir Jacques Cartier: «toute la terre est ou peult estre habitee en quelque zonne clymat ou parallele que se soyt» (*Relations*, p. 125).

8. «Diéreville a dû confondre et comprendre un *f* initial au lieu d'un *p*, car le mot *poudrilles* conviendrait parfaitement» (M. Gallant, *VA*, p. 78). Furetière, s'il ne retient pas «foudrille», donne à «foudre»: «signifie aussi, un grand vent & extraordinaire, une tempeste, quoy qu'il n'y ait ni tonnerres, ni esclairs: ce qu'on appelle autrement un *ouragan*». De même, le *Dictionnaire de patois normand* d'Henri Moisy donne à «foudres»: «grands vents, bourrasques, tempêtes».

donnent au temps quand il neige & vente beaucoup tout à la fois. Si les neiges y fondoient comme en France par des dégels, il n'y feroit pas plus froid: mais elles durent sept ou huit mois sur la terre, & particulièrement dans les Bois, & c'est ce qui en rend l'air si glacial⁹.

*De ce séjour les Habitans
Où chacun pour vivre travaille,
Ne laissent pas d'être contents;
On ne leur parle point ny d'Impôts ny de Taille¹⁰,
Ils ne payent quoy que ce soit,
Chacun sous un rustique toit
Vuide en repos sa Huche & sa Futaille,
Et se chauffe bien en temps froid,
Sans acheter le Bois denier ny maille¹¹:
Où trouve-t-on des biens si doux ?
Ce Pays pourroit être un Pays de Cocagne,
S'il avoit seulement un Côteau de Champagne¹²,
Il seroit le meilleur de tous.*

9. Cette explication se trouve déjà chez Lescarbot. De même chez Nicolas Denys: «je vais donner ma raison du froid & des neiges de la nouvelle France, & je dis que la quantité des neiges qui s'y trouve vient de ce que toute la terre est couverte de bois, [...] que dans les endroits deffrichés les neiges sont fonduës cinq à six semaines plutôt que dans les bois, quoy que les bois qui en sont proches leur communiquent encore beaucoup de leurs froidures [...], si une fois les bois sont plus éloignés de leurs terres il[s] n'auront pas plus d'Hyver qu'à Paris» (*Histoire naturelle*, p. 8-12). La différence climatique s'explique plutôt par les courants marins.

10. «Imposition levée sur les personnes ou sur les biens, [...] et qui au XV^e siècle devint uniquement royale [...], permanente, et désormais fut toujours une des principales ressources du budget. [...] Imposition de caractère nettement militaire, levée pour la guerre, elle [...] pesa sur la population non combattante, donc sur la population roturière, comme une sorte de rachat de conscription» (M. Marion, *Dictionnaire des institutions*, p. 526). Voir Lahontan: «Que vos Loix diminuent les tributs & les impositions que les pauvres gens sont obligés [de paier], pendant que les riches de tous états ne paient rien» (*Dialogues*, dans *OC*, p. 847-848).

11. «La maille ou obole, soit un demi-denier» (M. Marion, *Dictionnaire des institutions*, p. 383). «On dit [...] qu'un homme n'a ni denier, ni maille [...] pour dire, qu'il est fort gueux» (Furetière).

12. Voir Denys: «voyons si le plan[t] de France porté de par delà y porteroit d'aussi bon vin qu'il fait icy [...], parlons du creù d'autour de Paris, Bourgogne & Champagne, si l'on est une fois convaincu que cela se peut, l'on n'aura plus tant de peine à croire tout le reste» (*Histoire naturelle*, p. 14-20).

Mais on n'y fait que de la Biere¹³ avec des sommitez de Sapin, dont on fait une forte décoction qu'on entonne dans une Barique où il y a du Levain & de la Melasse, qui est une espece de Syrop de Sucre de couleur de Raisine¹⁴. Tout cela fermenté ensemble pendant deux ou trois jours: Quand la fermentation est passée, les matieres se rassoient, & l'on boit la Liqueur claire qui n'est pas mauvaise; mais la plus ordinaire boisson est l'Eau, & ceux qui ne boivent pas autre chose, ne laissent pas d'être vigoureux, & de resister au travail, parce qu'ils mangent beaucoup, & qu'ils ne travaillent pas toûjours.

*L'oisiveté leur plaît, ils aiment le repos¹⁵,
De mille soins fâcheux le Pays les délivre,
N'étant chargez d'aucuns Impôts.
Ils ne travaillent que pour vivre.
Ils prennent le temps comme il vient,
S'il est bon ils se réjouissent,
Et s'il est mauvais ils patissent,
Chacun comme il peut se maintient.
Sans ambition, sans envie,
Ils attendent le fruit de leurs petits travaux,
Et l'aveugle fortune en les rendant égaux*

13. De la «bière d'épinette». La recette que donne Diéreville est assez conforme à celle qu'on trouve encore au XIX^e siècle (voir Édouard-Zotique Massicotte, «Bière d'épinette», *BRH*, vol. 36, 1930, p. 147-150). «Il faudra sur tout envoyer de la mélasse pour les soldats et travailleurs qui en font de la bière parce que le vin et l'eau de vie sont trop chers à Bourdeaux et à La Rochelle cette année pour leur en pouvoir donner» (M. de Chevry au Ministre, «Moiens pour executer les projets faits pour l'Acadie» [10 février 1699], ANP, Col., C¹¹D-3, f^o 179; ANC, C-11,360, p. 400). Pehr Kalm, qui viendra à Québec en 1749, en tant que naturaliste, notera encore la vogue de la bière d'épinette. A. H. Clark lui attribue des propriétés anti-scorbutiques (*Acadia*, p. 166).

14. Probablement *Raisiné*: «une preparation de *raisin* qu'on fait avec du vin doux, qu'on fait cuire & reduire à la moitié, pour le conserver. On l'étend sur du pain pour le gouter des enfans» (Furetière). Mais il pourrait s'agir tout aussi bien de «Résine», ou de «Raisin(s)», si l'on suppose une faute d'impression. Diéreville sent le besoin de définir «Melasse». Furetière ne donne pas le mot qui existe pourtant depuis 1666, et depuis 1508 sous la forme «meslache» (Wartburg).

15. Ce jugement est confirmé par Villebon: «S'ils estoient aussy laborieux que le sont les habitans de Canada ils deviendroient fort aisés en peu de temps, mais il ne travaillent la plus part qu'autant qu'il est absolument nécessaire pour l'entretien de leurs familles» («Mémoire sur les Establissemens et havres» [1699], ANC, C-11,360, p. 438).

Les exempte de Jalousie.
Dans ce Pays les Habitans
Se donnant au travail peu de grandes fatigues,
Font à leurs femmes maints enfans,
Car ils n'ont point d'autres intrigues.
De la vertu c'est le séjour,
Elle est bien rare ailleurs dans le temps où nous sommes;
Les Femmes n'ont rien pour les Hommes,
Si l'hymen ne permet l'amour¹⁶.
Il leur inspire seul ses amoureuses flâmes,
Et je puis dire à leur honneur,
Que la sagesse & la pudeur
Sans pouvoir sur trop d'autres Femmes,
Pour regner dans ces lieux ont passé dans leurs Ames.
Un Pere, une Mere chez eux
Ne gardent pas long-temps une Fille nubile;
La garde cependant n'en est pas difficile,
Selon leurs volonteze elle regle ses vœux.
Si quelque tendre Amant vient déclarer ses feux[,]
Et que la Maîtresse y réponde,
L'hymen les unissant tous deux,
Ils n'ont plus qu'à peupler le Monde:
C'est ce qu'ils font aussi le mieux,
Ne partageant point leur tendresse,
Dés les premiers transports de la verte Jeunesse,
Ils font bien des enfans jusqu'à ce qu'ils soient vieux.

Deux couples voisins, & bien unis par l'amour & l'hymen, ont fait à l'envy l'un de l'autre chacun dix-huit Enfans tous vivans,

16. C'est là un des thèmes favoris de Diéreville, qui semble s'être acquis quelque renom par sa poésie nuptiale. Par exemple, voir *infra*, le poème « Damon, tu vas te marier ? », p. 409. Sur le genre de l'épithalame, voir *supra*, l'introduction, p. 60-61. Tous n'étaient pas d'accord avec cette réputation de pudeur des femmes de la Nouvelle-France. On sait que les « filles à marier », envoyées à partir de 1663, en vue de favoriser le peuplement, étaient parfois dites de « moyenne vertu » (Lahontan, *Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 265). Voir Gustave Lanctot, *Filles de joie ou filles du roi. Étude sur l'émigration féminine en Nouvelle-France*, Montréal, Chanteclerc, 1952.

c'est être fort habiles en ce métier¹⁷; cependant un autre couple a été jusqu'à vingt-deux, & en promet encore davantage.

*Plus qu'ailleurs on s'y mes-allie¹⁸,
On ne regarde point à la condition,
Dans son transport on se marie,
Rien ne rebutte, tout est bon,
Le Noble dans sa Couche, ou plutôt sa Cabane,
Pour étendre sa race admet la Paisanne,
Et lorsque par un coup fatal,
La Parque vient couper le Lien Conjugal,
Et que sans nul égard l'Homme Noble elle emporte,
La Veuve moins sensible à la Mort qu'à l'Amour,
A son premier état faisant un prompt retour,
Reprend un Mary de sa sorte.
Par cette nouvelle union
Elle perd le titre de Dame,
Pour contenter sa passion,*

17. Cf. *infra*, «A MADAME LA DAUPHINE», p. 417, v. 2-3 : «En seize mois faire deux Fils, / C'est estre en ce Mestier, ma foy, des plus habiles.» Plusieurs témoignages confirment la grande fécondité des femmes acadiennes : «le nombre d'âmes qui sont dans ce lieu-là, et qui augmente tous les jours par les mariages et la fertilité des femmes» (Villebon, «Mémoire sur les Etablissements et havres» [1699], ANC, C-11,360, p. 441).

18. «Dans la France des 16^e et 17^e siècles, les nobles de la province de Bayeux et de Lorraine épousent en grande majorité d'autres nobles : de 80 à 95% des unions suivent ce schéma. Dans la ville de Rouen, aux 17^e et 18^e siècles, le pourcentage d'endogamie des nobles est de 65% [...]. [L]es mariages à l'extérieur de la noblesse ont pris une place plus grande dans la colonie qu'en France à la même époque. En effet, dès le 17^e siècle, le pourcentage d'exogamie de 50% retrouvé pour les hommes nobles est de beaucoup supérieur à ceux retrouvés en Europe. [...] Quant aux femmes, pour lesquelles le pourcentage d'exogamie [au début du 17^e siècle] n'est que de 29%, l'évolution qui caractérise le choix de leurs conjoints est également très rapide puisque dès le milieu du 18^e siècle, le pourcentage de conjoints roturiers est passé à 46%» (Lorraine Gadoury, *la Noblesse de Nouvelle-France. Familles et alliances*, Montréal, Hurtubise HMH, 1991, p. 100-105). Le problème s'était posé dès 1667, après l'envoi des troupes de Carignan. Il se posait de manière plus aiguë pour les femmes, qui adoptaient la condition sociale de leur mari. Ainsi «l'on ferme les yeux sur la naissance de la future belle-fille à qui l'on demande seulement d'être riche. Comme dit aimablement Madame de Grignan mariant son fils à la fille d'un fermier général : "Il fallait bien de temps en temps du fumier sur les meilleures terres." La notion de mésalliance est toujours à sens unique : elle vise la fille noble épousant le roturier, non le chef du nom contraint de fumer ses terres» (François Lebrun, *la Vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 1975, p. 23).

*C'est ainsi qu'en fait une Femme.
 C'est sçavoir le secret d'avoir pour Heritiers
 Des Nobles & des Roturiers.
 On voit de même aussi par la Foy Conjugale
 Une Fille de qualité,
 Plûtôt que de rester Vestale,
 Avec un Roturier perdre sa dignité:
 Malgré l'Alliance inégale,
 On veut avoir posterité.*

Presque dans toutes les familles on voit cinq & six Enfants, & souvent beaucoup plus; il faut voir comme la marmaille y fourmille; & si l'on ne va point là comme ailleurs en Pèlerinage¹⁹ pour en avoir, ils se suivent de près, & l'on diroit qu'ils sont presque tous d'un même âge.

*Dans un Pays qu'on va rarement secourir,
 Et qui souffre souvent la dernière misère,
 On s'étonne de voir que le Père & la Mère
 De leur petit travail en puissent tant nourrir.*

Mais c'est la richesse du Pays, quand ils sont en état de travailler, ce qu'ils font de bonne heure; ils épargnent à leurs Pères des journées d'hommes qui coûtent là vingt-cinq & trente sols²⁰, & cela va à une dépense qu'ils ne sçauraient faire. Il en coûte beaucoup pour accommoder les terres qu'on veut cultiver,

19. «Dans son traité *De la vraie et fausse religion*, parue en 1560, le virulent ministre genevois Pierre Viret [...] s'en prenait particulièrement aux "bons saints" invoqués contre la stérilité [...]. À ces invocations idolâtriques, Viret opposait le comportement vertueux des saintes femmes de l'Ancien Testament, telles Sara ou Rébecca: pour les guérir de leur stérilité, leurs époux se contentaient d'invoquer Dieu, se gardant de les envoyer "en voyage ni en pèlerinage, ça et là, aux dieux étrangers"» (Jean Chélini et Henry Branthomme, *les Chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1982, p. 239).

20. Au début du XVII^e siècle, Lescarbot indique ce qu'il considère comme un gros salaire: «les ouvriers parmi la bonne chère (car ils avoient chacun vingt sols par jour)» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 509). En 1695, «Vauban estime à 12 sous [= sols] le salaire moyen des artisans des villes. [...] Et, bien que 8 à 10 sous par jour fussent la moyenne ordinaire des salaires des ouvriers agricoles vers 1715, on voit alors en Berry des journaliers gagner 25 sous et plus par jour, les vigneronns 30» (M. Marion, *Dictionnaire des institutions*, p. 499).

celles qu'ils appellent Hautes²¹, & qu'il faut défricher dans les Bois ne sont pas bonnes, le grain n'y leve pas bien, & quelque peine que l'on prenne pour le faire venir par des Engrais dont on a très-peu, on n'y recueille presque rien, & on est quelquefois contraint de les abandonner. Il faut pour avoir des Bleds dessecher les Marais²² que la Mer en pleine marée inonde de ses eaux, & qu'ils appellent les Terres Basses; celles-là sont assez bonnes, mais quel travail ne faut-il pas faire pour les mettre en état d'être cultivées? On n'arrête pas le cours de la Mer aisément; cependant les Acadiens en viennent à bout par de puissantes Dignes qu'ils appellent des Aboteaux²³, & voicy comment ils font; ils plantent

21. Diéreville a clairement vu ce qui faisait la force et l'originalité agricole de l'Acadie, l'asséchage des marais, et rejeté le défrichement des terres intérieures, des terres «Hautes» que les autorités depuis toujours regardaient comme la clé du développement. C'est même un thème récurrent de la correspondance coloniale que d'accuser de paresse les Acadiens qui négligent de déboiser et de cultiver ces terres. Tous les gouverneurs l'avaient fait, et Villebon n'y manque pas: «les habitans [...] ne pouvant se résoudre à défricher les terres hautes, le travail leur paroissant trop pénible quoiqu[e] beaucoup plus seur que les marais où ils trouvent moins de peine, mais qui sont quelquefois sujets dans les grandes marées à inonder» («Mémoire sur les Etablissements et havres» [1699], ANC, C-11,360, p. 441). Malgré ses réserves, Villebon est cependant forcé de reconnaître les résultats de l'asséchage («Mémoire sur l'estat présent du Port royal» [1699], ANC, *ibid.*, p. 454).

22. «On ne saurait trop dire que l'introduction de la technique d'asséchage des prairies maritimes revêt pour le développement ultérieur de l'agriculture et de l'économie acadienne en général une importance capitale. Il est même inconcevable que des populations eussent pu s'implanter et aspirer à quelque progrès et expansion dans ces territoires, compte tenu des techniques traditionnelles de culture, sans recourir à l'aménagement de ces vastes surfaces d'alluvionnement en marais littoraux, ou marais estuariers, le terme "marais" étant peu approprié d'ailleurs à la nature ferme du sol en ces prairies artificielles» (M. Roy, *L'Acadie des origines*, p. 51-52.). Un acte de 1636 indique que cette année-là des sauniers «sont allés faire des marais en Nouvelle-France». Peut-être s'agissait-il d'exploiter des marais salants, mais toutes ces techniques sont proches parentes et familières aux gens de la Saintonge, comme l'explique Michel Bégon, dédicataire de la *Relation*: «On trouvera dans la suite l'état le plus exact qui ait jamais été fait de tous les marais salants, gâts, desséchés et à dessécher avec le revenu que les propriétaires en tirent, une figure qui fera voir comme ils sont faits et les instruments nécessaires pour les cultiver» («Mémoire sur la généralité de La Rochelle», p. 25). Aussi Bégon est-il probablement pour quelque chose dans cette description que donne Diéreville, la première en date qui soit valable, des techniques d'asséchage des marais acadiens.

23. Ou *aboiteaux*, le mot venant très probablement de la Saintonge (voir la note précédente), peut-être du Poitou qui avait le plus vaste système de marais d'estuaires. L'usage qu'en fait Diéreville est extensif, car l'aboiteau désigne normalement non la digue elle-même, mais le «conduit de forme carrée percé au pied de la digue. Une porte, suspendue sur gonds de fer par le haut de sa monture,

cinq ou six rangs de gros arbres tous entiers aux endroits par où la Mer entre dans les Marais, & entre chaque rang ils couchent d'autres arbres de long les uns sur les autres, & garnissent tous les vuides si bien avec de la terre glaise bien battuë, que l'eau n'y sçauroit plus passer. Ils ajustent au milieu de ces Ouvrages un Esseau²⁴ de maniere qu'il permet à la marée basse, à l'eau des Marais de s'écouler par son impulsion, & défend à celle de la Mer d'y entrer. Un travail de cette nature qu'on ne fait qu'en certains temps que la Mer ne monte pas si haut, coûte beaucoup à faire, & demande bien des journées; mais la moisson abondante qu'on en retire dès la seconde année²⁵, après que l'eau du Ciel a lavé ces terres, dédommage des frais qu'on a faits. Comme elles appartiennent à plusieurs, ils y travaillent de concert: Si ce n'étoit qu'à un Particulier, il faudroit qu'il payât les autres, ou bien que dans d'autres travaux, il leur donnât autant de journées qu'on en auroit employé pour luy, & c'est comment ils s'accommodent ordinairement entre eux.

*Faisons icy l'Apologie
De divers Habitans de la vaste Acadie,
Ma Muse, il faut s'en acquitter,
Et nous ne sçaurions trop vanter
Leur adresse & leur industrie.
Sans avoir appris de métiers,*

pouvait s'ouvrir du côté du rivage. La pression de la marée montante fermait hermétiquement cette vanne et les eaux d'égouttement, au reflux de la mer, exerçant une pression inverse, ouvrai[en]t suffisamment le clapet pour s'écouler hors de la digue. On ouvrait les vannes selon les besoins, parfois aux trois ou quatre ans, pour renouveler la fécondité du sol» (M. Roy, *L'Acadie des origines*, p. 53). Voir encore A. H. Clark, *Acadia*, p. 238-240.

24. «Essiau, esseau. Canal, tuyau pour l'écoulement des eaux, conduit d'eau, évier, rigole [...]. Pour écluse, se dit encore en patois normand» (Godefroy).

25. Des «habitans qui ont levé des marais depuis deux ans, et qui y ont cette année de fort beau bled» (Villebon, «Mémoire sur les Etablissements et havres» [1699], ANC, C-11,360, p. 439). Dans un mémoire de 1692, Lamothe Cadillac avançait le même chiffre: «Ils les laissent dessécher pendant deux ans, au bout de ce tems là, ils rompent et labourent ces terres ou marois, dans lesquels tout ce qu'on y sème y vient merveilleusement» («Relation du sieur de Lamothe Cadillac», dans P. Margry, *Découvertes et établissements [...]*, p. 92). La formulation de Diéreville est plus optimiste, car elle indique le laps de temps avant la première récolte, et non la période nécessaire au «lavage» de la terre par la pluie, qui en retire le sel. A. H. Clark considère que deux pleines années étaient un minimum et qu'en général il en fallait probablement trois.

Ils sont en tout bons Ouvriers²⁶,
 Il n'est rien dont ils ne s'aquittent
 Cent besoins divers les excitent
 A se donner ce qu'ils n'ont pas,
 De leur laine, ils se font Habits, Bonnets & Bas.
 Ne se distinguant point par de nouvelles modes,
 Ils portent toujours des Capots²⁷,
 Et se font des Souliers toujours plats & commodes
 De peaux de Loups-Marins²⁸ & de peaux d'Orignaux.
 De leur lin, ils se font encore de la Toille,
 Enfin leur nudité par leur travail se voile.
 Quand l'esprit de l'invention
 N'opere rien dans leur cervelle,
 A voir seulement un modèle,
 Ils trouvent tout aisé pour l'exécution;
 C'est comme faire un Vers à moy quand j'ay la rime:
 Loin de les rebuter l'ouvrage les anime,
 De mille differens ils sont venus à bout,
 Je n'aurois jamais fait si je décrivois tout.

Pour prouver leurs talents, je vais dire seulement un Ouvrage où j'eus quelque part. Ils n'avoient de leur vie vû construire ny Barque, ny Chaloupe; & cependant dès qu'ils scûrent que j'avois envie de faire pêcher de la Moruë, pêche qui leur étoit inconnuë jusques alors²⁹, ils en construisirent fort bien, & ils entreprirent

26. En réalité, les archives témoignent régulièrement du fait que l'Acadie manquait d'ouvriers spécialisés. Voulang fortifier Port-Royal, Villebon demande qu'on envoie de France «trente à quarante hommes [...], scavoir: des massons, briquetiers, charpentiers, taillandiers, leeurs de gazon, et apareilleurs, et menuisiers [...] la Cour y trouvera encor mieux son compte que de prendre des gens de ce pays, outre qu'il ne s'y pourroit pas trouve[r] de gens pour le gazon non plus que de massons et briquetiers» (Villebon, «Mémoire sur l'estat présent du Port royal» [1699], ANC, C-11,360, p. 465).

27. «On nommait ainsi le "manteau à capuchon" serré à la taille et descendant aux genoux» (E.-Z. Massicotte, *le Costume civil masculin à Montréal au dix-septième siècle*, p. 133).

28. Voir *infra*, p. 222, n. 50.

29. Les Acadiens ne pratiquaient la pêche que d'une manière insignifiante à l'échelle commerciale (voir A. H. Clark, *Acadia*, p. 178 et 244). Le jugement de Diéreville voulant que la pêche de la morue soit «inconnue» aux Acadiens est confirmé par Villebon, qui soutient que «pour les y engager et accoutumer il faudroit mesler quelques [pêcheurs] anglois avec eux [...], ils instrueroient ces habitans et leurs fairoient connoistre les bons fonds et les saisons où la molûe donne le plus dans chaque endroit de la coste» («Mémoire sur la pesche aux

avec succès de les conduire sur la Mer. Enfin ils entreprirent tous la pêche dans l'attente d'y faire du profit. Je leur donnois par là moyen de gagner mieux leur vie, & moy je trouvois mon compte à prendre leur Poisson. Sur la fin de l'Hyver ils se mirent à faire leurs Chaloupes qui avoient bien vingt pieds de quille pour aller courir la Mer, & tirer de son fonds dequoy établir mieux leur petite fortune, & dés le Printemps on ne voyoit par tout sur la côte que Bâtimens occupez à prendre, & à apporter de la Moruë à des magasins qui ne servoient de rien, & que je loüois pour leur faire encore plus de plaisir. Pour payer leur Poisson je leur avois donné d'avance tous leurs besoins, & c'étoit un bien qui se répandoit sur toute la famille; il étoit bien juste aussi qu'il y fût partagé, car le Pere, la Mere & les Enfans s'étoient engagez à cette pêche, dans laquelle ils trouvoient le moyen de s'acquiter de leurs dettes, & moy celuy d'en être payé. Je vis pendant le Printemps & l'Été saller & mettre en pile plus de trente milliers³⁰ de Poisson; aussi me donna-t-on au Port Royal par reconnoissance le titre de Pere des Pêcheurs: On y pêchoit presque autant qu'à Plaisance³¹ dans

costes de l'Acadie» [1699], ANC, p. 471-472). Les historiens considèrent cependant ce passage comme l'un des plus douteux de la *Relation* (voir, par exemple, R. Le Blant, «Les études historiques sur la colonie française d'Acadie», p. 104). On peut considérer que le rôle que se donne Diéreville dans la création à Port-Royal d'une petite industrie de pêche à la morue relève de la pure invention, à tout le moins de l'exagération du poète. Il n'est pourtant pas impossible de croire Diéreville, peut-être associé à des commerçants visant à succéder à la moribonde Compagnie de la pêche sédentaire de l'Acadie. Quelques mois plus tôt, Bonaventure écrivait «que le Sieur de Villebon ayant fait assembler les habitans du port Royal, il leur demanda sur combien d'entre eux on pouvoit compter pour la pesche sédentaire, et qu'il s'en trouva quarante qui promirent de s'y apliquer» («Mémoire concernant l'Acadie» [9 décembre 1698], ANC, p. 347-348). Voir *supra*, l'introduction, p. 89-91.

30. Sans être impossible, le chiffre avancé par Diéreville est plus qu'impressionnant pour des pêcheurs novices; cf. Denys: «il y a tel navire qui rapporte jusques à trente, quarante & cinquante milliers de molûes, & un navire de cent tonneaux, par exemple, n'aura en comptant mesme le Capitaine, que quinze ou dix-huit hommes au plus d'équipage, & il raporterá vingt & jusqu'à vingt-cinq milliers de poisson» (*Histoire naturelle*, p. 33).

31. L'établissement français de Plaisance, au sud-est de Terre-Neuve, était spécialisé dans la pêche. L'assertion de Diéreville n'est bien sûr qu'une boutade. Ch. de La Morandière cite un mémoire de 1698, qui donne une idée de la production: «Il y avoit cette année au Grand et Petit Plaisance environ 40 vaisseaux qui ont envoyé plus de 80 000 [quintaux] de poisson» (*Histoire de la pêche française de la morue*, vol. 1, p. 476). Le quintal valait cent livres, chaque livre valant sur mer

l'Isle de Terre Neuve; ce qu'il y avoit de difference, c'est qu'on ne faisoit pas secher la Moruë, & qu'on la mettoit en verd³², ce qu'on n'avoit pas encore vû dans ce Pays-là. Il faut avouer qu'elle n'y étoit pas si propre, ny si bonne que celle du grand Banc; mais j'avois de fortes raisons pour ne la pas faire accommoder autrement. Enfin j'eus de ces Habitans pendant six mois³³ plus de Poisson qu'une ancienne & illustre Compagnie³⁴ établie dans ces lieux pour la pêche sédentaire, n'en a pû tirer en vingt ans.

*Disons encor plus à la gloire
De tous ces Habitans, ils l'ont bien mérité,
Ne finissons pas leur Histoire
Sans y mettre un beau trait de leur fidélité.
Cent fois la Nouvelle Angleterre,
La plus voisine de leur terre,
A voulu les soumettre & ranger sous sa loy;
Ils ont plutôt souffert tous les maux de la guerre³⁵,
Que de vouloir quitter le parti de leur Roy.
De tous leurs Bestiaux le carnage,
De leurs maisons le brûlement,
Et de leurs meubles le pillage,
C'étoit des Ennemis le commun traitement.
Dans quel temps marquoient-ils avoir tant de constance?
Dans le temps même que la France*

15 onces. La morue moyenne donnait «25 qx pour mille» (*ibid.*, p. 1), ce qui veut dire que mille de ces morues pèsent après salaison 25 quintaux. Ce qui donne 3 200 000 morues pêchées à Plaisance en 1698.

32. Voir Denys: «[...] mais l'on ne la fait point secher, on la met au verd, c'est à dire on la sale, comme on fait sur le Banc» (*Histoire naturelle*, p. 56). La chose semble loin d'être une nouveauté «dans ce pays».

33. «[...] à Plaisance [...] il n'y a proprement que quatre mois de poisson pour les pescheurs qui sont may, juin, juillet et aoust, au lieu qu'à l'Acadie [...] le poisson commence à donner dans le mois de mars et continue jusques à Noël» (Villebon, «Mémoire sur la pesche aux costes de l'Acadie» [1699], ANC, p. 468). Diéreville allait repartir pour la France le 6 octobre (voir *infra*, p. 327), ce qui lui laissait donc sept mois pour pêcher la morue.

34. La Compagnie de la pêche sédentaire de l'Acadie, formée en 1682. Voir *supra*, p. 190, n. 108.

35. En 1690, Sir William Phips avait conquis et saccagé Port-Royal (voir *supra*, p. 198, n. 136).

*Ne pouvoit pas les soulager,
 Et qu'on leur promettoit une entiere assistance,
 S'ils avoient bien voulu changer.
 Ils ne se laissoient point aller à cette amorce,
 Ils ne vouloient point être Anglois,
 Et de tout leur courage ils défendoient leurs droits;
 Contraints de ceder à la force,
 Tous vaincus qu'ils étoient, ils demeuroient François.*

Les Anglois s'étant enfin rendus maîtres de leur Patrie, établissoient des Gouverneurs³⁶ qui leur procuroient tout ce qui leur étoit nécessaire, tant pour la vie, que pour le vêtement; mais ne pouvant avec tout cela gagner leurs cœurs, & ne se trouvant pas trop en sûreté avec eux, ils se retiroient, & abandonnoient la partie.

*C'est ainsi qu'avec fermeté
 Leur zele pour Louïs s'est touÿjours fait connoître;
 Que de Peuples réduits à leur extrêmité,
 Pour être plus heureux auroient changé de Maître!
 Le repos & la liberté,
 Dont depuis un long-temps sous la France ils jouïssent,
 Peut-être bien les affermissent
 A luy garder touÿjours tant de fidelité.
 Mais lorsque de l'autre côté,
 Je regarde le bien qu'ils en pouvoient attendre,
 Et que malgré leur pauvreté,
 Ils n'ont jamais voulu s'y rendre,
 Quand l'interêt sur l'Homme a tant d'autorité,
 Et qu'on en voit peu s'en défendre,
 Je croy que pour leur Prince un amour pur & tendre,
 Sur l'attrait du profit l'a touÿjours emporté:*

36. «Après la chute de Port-Royal en 1690, date à laquelle le Massachusetts revendiqua l'Acadie et la Nouvelle-Écosse, [Edward] Tyng en devint le gouverneur. Il visita Port-Royal en 1691 à bord d'un navire possédé et commandé par John Nelson [...]. Mais les habitants n'ayant pu lui assurer la protection qu'il réclamait contre les attaques des Indiens, il refusa d'y demeurer» (DBC, t. I, p. 669).

*Leur mérite est plus grand, & je ne puis comprendre
Comment ils ont tant résisté*³⁷.

Dans un si grand Pays où le Commerce devoit être ouvert à tous³⁸ pour l'établir, pas un Habitant n'ose négocier, s'il entreprend quelque chose, même avec ceux du Pays d'une Habitation à l'autre, on le trouble par un beau prétexte, mais specieux, & qu'un vil interest suggere toûjours, on luy prend ses bâtimens, &

37. Bonaventure avait écrit sensiblement la même chose : « les habitans y sont portés à l'obéissance, et [...] ils aiment la France avec inclination, n'ayant point voulu écouter pendant la guerre ny depuis les propositions des Anglois » (« Mémoire concernant l'Acadie » [9 décembre 1698], ANC, p. 346). En réalité, la fidélité des Acadiens est beaucoup plus ambiguë, et, comme l'expliquera Diéreville, elle est inséparable des questions commerciales. Un mémoire de 1686 en donnait d'ailleurs une idée nettement plus inquiétante : « Les peuples de l'Acadie sont excusables de l'inclination qu'ils ont pour les Anglois, n'entendant presque jamais parler de la France et n'en tirant aucun secours puisque ce sont les anglois seuls qui leur apportent tous les ans leurs nécessités » (« Mémoire sur ce que l'on peut faire dans l'Acadie » [1686], ANP, Col., C¹¹D-2; ANC, C-11,359, p. 78). Lors de la capitulation de Port-Royal en 1690, « deux ou trois familles, en relations commerciales avec Boston, sont soupçonnées d'intelligence avec l'ennemi. L'abbé Petit, qui trafique également avec les Bostonnais et qui passe pour anglophile, pousse peut-être à la reddition » (R. Rumilly, *Histoire des Acadiens*, t. I, p. 128). Le successeur de Petit à la cure de Port-Royal, Abel Maudoux (voir *supra*, p. 199, n. 138), sera à son tour accusé : « ce Mathieu, Guyon et le Sieur Maudoux sont de ces brouillons et des séditieux qui insinuent aux esprits foibles des habitans la douceur du commerce des anglois et décrient celuy de France » (Bonaventure, « Mémoire concernant l'Acadie » [9 décembre 1698], ANC, p. 332-333). Lahontan, qui explique à Lord Nottingham comment « s'emparer de l'Acadie », va même jusqu'à prétendre que les Acadiens attendent avec impatience la conquête par la Nouvelle-Angleterre (*Brief discours*, dans *OC*, p. 1038).

38. En principe, le commerce était interdit entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre. Citant un long extrait d'un traité de novembre 1686, Bonaventure donne même la lettre de cette interdiction : « aucun commerce ny pesche dans tous les lieux dont l'on est ou l'on sera en possession de part et d'autre dans l'Amérique » (« Mémoire concernant l'Acadie » [9 décembre 1698], ANC, C-11,360, p. 354). Dans les limites de l'Acadie, le commerce était le monopole des compagnies, mais en pratique le commerce illicite était florissant. Le gouverneur lui-même s'y adonne : « des farines achetées à Baston à douze livres au plus le baril, le Sieur de Villebon en a vendues à son profit 25 [livres] cinq barils » (*ibid.*, p. 360). Quand il n'en profite pas, il le tolère : « au commencement du printems dernier les anglois ont négocié aux habitations des Mines et du Port Royal, sans que le sieur de Villebon ait fait ny fait faire aucun mouvement pour les en empêcher » (*ibid.*, p. 357). Un mémoire sur l'« Acadie » de 1699, non signé mais probablement rédigé par Fontenu (voir *infra*, p. 328, n. 14), parlait de libéralisation : « Il y a à examiner s'il conviendra pour l'establissement de ce pays d'en laisser le commerce libre à tout le monde ou si sa Majesté établira une compagnie qui aura seule la faculté d'y faire la pesche et le commerce des denrées et marchandises que ce pays peut produire » (ANP, Col., C¹¹D-3, f^o 240-247; ANC, C-11,360, p. 556 s.).

on rend ainsi des lieux qui pourroient devenir fertiles, toujours deserts. La Cour n'a jamais été bien informée de ce qui s'y passe, peut-être le sera-t-elle bientôt³⁹, & que tout y changera de face. Nous n'entendons rien au Commerce, bon François que je suis, faut-il que je l'avouë icy, & qu'en dépit de moy je donne des louanges aux autres Nations⁴⁰! Nous sçavons mieux qu'elles prendre des Villes, toute l'Europe en est témoin, mais nous ne sçavons pas si bien établir des Pays.

*Nous n'avons en cela jamais fait de jaloux,
Ce n'est point là nôtre genie⁴¹,
En matiere de Colonie,
Les autres l'emportent sur nous.
Voyons la Nouvelle Angleterre,
Bâton pour le Commerce aujourd'huy sans égal⁴²,
Qui trafique sans cesse avec toute la Terre,
Etoit moins autrefois que n'est le Port Royal.*

39. Ce « peut-être » laisse entière la question des rapports de Diéreville avec la cour. Voir *supra*, p. 149, n. 11.

40. Cette attaque à peine déguisée contre le mercantilisme officiel instauré par Colbert a pour corollaire, en effet, un éloge du commerce tel que le pratiquaient la Hollande et surtout l'Angleterre. Voir Lahontan: « [...] si les François avoi[en]t autant l'esprit du comerce que les Holandois, &c. » (« Abregé instructif des affaires du Canada », dans *OC*, p. 1024). Lahontan avait déjà célébré cette liberté dans sa « description du Commerce de Monreal »: « Tout le monde y trafique avec liberté, & c'est la meilleure profession du monde pour s'enrichir en très peu de tems » (*Nouveaux Voyages*, dans *OC*, p. 319). Voir Voltaire: « Le Commerce, qui a enrichi les Citoyens en Angleterre, a contribué à les rendre libres, et cette liberté a étendu le Commerce à son tour; de là s'est formée la grandeur de l'État » (*Lettres philosophiques*, X, [Londres, 1733], Paris, Garnier, 1988, p. 45).

41. Cf. Charlevoix: « Le seul Commerce, auquel on s'est lontems borné dans cette Colonie, est celui des Pelleteries, & on ne sçauroit dire les fautes, qu'on y a faites. Jamais peut-être le génie de notre Nation n'a mieux paru qu'à ce sujet. Lorsque nous découvrîmes ce vaste Continent, il étoit rempli de Bêtes Fauves. Une poignée de François est venuë à bout de les faire disparoître presque entièrement en moins d'un siècle » (*Journal d'un voyage*, p. 246-247).

42. Boston, capitale commerciale que Port-Royal ne pouvait effectivement d'aucune manière concurrencer. En 1662 déjà, « la flotte de commerce de Boston se composait de 300 unités. La mobilité est acquise, la portée des interventions atteint l'échelle internationale » (M. Roy, *l'Acadie des origines*, p. 61-62). Sur le commerce de la Nouvelle-Angleterre, voir John G. Reid, *Acadia, Maine, and New Scotland. Marginal Colonies in the Seventeenth Century*, University of Toronto Press, 1981.

Qui nous retient? Qui nous empêche
De traverser toutes les Mers,
Et de tirer aussi de cent Climats divers,
Les retours précieux d'une abondante Pêche?
N'avons-nous pas des Vaisseaux & des Ports,
Pourquoy n'allons-nous point negocier sur l'Onde,
Et puiser dans son sein les immenses Tresors
Dont elle enrichit tant de Monde?
Quel bien ne reviendrait-il pas
Du Bois⁴³ & du Poisson que produit l'Acadie?
On formeroit de l'un, Madriers, Courbes⁴⁴, Mâts,
L'autre satisferoit aux besoins de la vie.
Elle serviroit d'Entre-Port
Entre les Isles⁴⁵ & la France,
Et de pauvre qu'elle est s'enrichiroit bien-tôt,
En se procurant l'abondance.
Les Habitans iroient trafiquer sur les flots,
Et pourroient ruïner le riche & grand Commerce,
Qu'avec tant de succès l'Anglois voisin exerce,
Et feroient pour leur Prince encor des Matelots.
Mais ce n'est point là mon affaire,
Laissons à d'autres ce debat,

43. L'Acadie exportait du bois depuis plusieurs années: «il se trouve dans plusieurs endroits de l'Acadie [...] des bois propres aux matures, à faire des bordages, des madriers, et à construire de petits bâtimens [...]. [A]yant visité les bois propres aux mastures ils en ont trouvé au haut de la rivière qui va au port Royal, d'aussy bonne qualité que ceux de Norvegue» (Bonaventure, «Mémoire concernant l'Acadie» [9 décembre 1698], ANC, C-11,360, p. 345, 348). *L'Avenant*, le navire sur lequel Diéreville effectuera son voyage de retour en France, sera d'ailleurs chargé d'une cargaison de bois à mûture (voir *infra*, p. 326, n. 8).

44. «En termes de Charpenterie, est une piece de bois coupée en arc, dont on se sert pour faire les cintres, les toits des domes ronds, ou des genoux de navire, les liens & les esseliers. [...] *Courbes d'arcasse*, en termes de Marine, sont des pieces de liaison assemblées dans chacun des angles de la poupe» (Furetière).

45. Les Antilles, ou les Indes occidentales. Michel Bégon y avait servi en tant qu'intendant, de 1682 à 1685.

C'est à nos Ministres d'Etat⁴⁶,
 A remplir leur grand ministere;
 Souvent ils ne font pas d'état
 De ce qu'on leur fait voir par les yeux du Vulgaire;
 Cependant les Acadiens,
 Je ne sçaurois encor m'en taire,
 Exigeroient d'eux les moyens
 De se tirer de leur misere.

S'ils commerçoient, ils ne seroient pas si oisifs pendant la plus grande partie de l'année; car après avoir ensemencé leurs terres & fait la recolte, ils n'ont presque rien à faire, par bonheur l'intervalle est petit entre ces deux saisons; au commencement du Printemps on sème les Grains, & sur la fin de l'Eté on moissonne. Ce n'est pas comme en France où l'on sème ordinairement dans le mois d'Octobre, pour ne recueillir que dans le mois d'Aoust suivant. Les Bleds ne pourroient pas y passer l'Hyver sans mourir à cause de sa rigueur. Pendant cette rude saison, & même de l'Automne, quelques-uns vont faire la chasse aux Martres⁴⁷, aux Renards⁴⁸, aux Loutres⁴⁹, aux Castors, aux Ours,

46. En 1693, Jérôme de Phélypeaux, comte de Pontchartrain (1674-1747), recevait en survivance la charge de secrétaire d'État de la marine et de la maison du Roi dont son père, Louis de Phélypeaux, était alors titulaire. Jérôme, assistant son père, avait peu à peu pris en main les affaires coloniales. «Ainsi, en 1697, ce fut lui qui s'occupa de la préparation du voyage de d'Iberville en Louisiane. Ce fut lui également qui intervint dans la création et le développement des compagnies de commerce» (F. Bluche, *Dictionnaire*, p. 1226). Il est possible qu'il ait joué un rôle dans le voyage de Diéreville en Acadie. Il devint secrétaire d'État en titre le 6 septembre 1699, soit pendant la traversée de Diéreville.

47. La martre d'Amérique (*Martes americana*), apparentée à la martre d'Eurasie (*Martes martes*). Voir Nicolas Denys: «[...] l'on n'en voit sur la coste que de deux ans en deux ans, ou de trois en trois, quand [elles] y viennent c'est en grand nombre, & quand les Sauvages les voyent ils se rejouissent, parce que c'est signe d'une bonne année, c'est à dire force nege, sans laquelle il[s] ne font pas bonne chasse» (*Histoire naturelle*, p. 330). Lahontan indique «1 livre» pour les peaux de «Martres ordinaires», et «4 livres» pour «les plus belles» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 612).

48. Le renard roux (*Vulpes vulpes*) est le plus commun. La peau des «Renards ordinaires» vaut «2 livres»; celle des «Renards argentez» (*Urocyon cinereoargenteus*), «4 livres», selon Lahontan (*Mémoires*, dans *OC*, p. 612). Denys donne une amusante classification fondée sur les couleurs (*Histoire naturelle*, p. 325-326).

49. Loutres de rivière (*Lontra canadensis*). On les chassait pour leur fourrure, mais aussi pour leur chair qui s'avérait en France un mets recherché, si l'on en

aux Orignaux ou Elans; mais ils trouvent à cette Chasse bien moins de profit que de mal, & c'est cependant comme ils passent leur temps.

*Lorsque les Loups Marins⁵⁰ dans le premier des mois⁵¹
 Vont faire leurs petits à terre,
 Ils peuvent leur faire la guerre,
 Et profiter assez par de sanglans Exploits.
 Sur un Roc⁵² spacieux environné de l'Onde,
 S'assemblent tous ces animaux,
 Pour mettre des petits au Monde,
 Qui ne vivent que dans les eaux.
 Les Habitans peuvent s'y rendre
 Du Port Royal dans un seul jour,
 Mais il faut doucement descendre,
 Et se poster vite à l'entour.
 Les Chasseurs n'ayant plus de mesures à prendre,
 S'avancent sur le Roc d'un gros bâton armez,
 Et par le bruit qu'ils font entendre,
 Les animaux tout allarmez,
 Par leur fuite à la Mer tâchent de se défendre*

croit Denys: «Le Loutre est un poisson connu en France, beaucoup de personnes y en mangent [...], il s'en est vendu [de leur fourrure] jusques à huit, dix & douze Louïs d'or la piece; ces belles-là sont encore recherchées, mais ne sont plus si cheres» (*Histoire naturelle*, p. 280-281). Lahontan indique «2 livres» pour les «peaux de Loutres rousses & rases», et «4 livres 10 sous ou plus» pour celles des «Loutres d'Hiver & brunes» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 612).

50. Terme générique qui désigne toutes les espèces de phoques, les deux les plus répandues, aux environs de la péninsule acadienne, étant le phoque commun (*Phoca vitulina*) et le phoque gris (*Halichoerus gryphus*). Diéreville dépeint, semble-t-il, la chasse à cette dernière espèce, en s'inspirant probablement de la peinture qu'en avait déjà donnée Nicolas Denys (*Description géographique et historique*, p. 64-66).

51. Cf. Denys: «[I]ls viennent pour mettre bas vers le mois de Fevrier» (*ibid.*, p. 64).

52. Il s'agit probablement de l'une des Îles aux Loups-Marins, au nord-est du cap Sable, peut-être des Îles de Tousquet, mais Denys affirme que les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre les y avaient exterminés (*Histoire naturelle*, p. 236). «[L]es isles aux loups marins [...] sont à 4 ou 5 lieües au large est et ouest [du cap Sable], il n'y a que quatre boisés et la quatriesme est un rocher. Sur ce rocher et l'isle qui est la plus au large on y peut faire une tuerie de loutps marins assés considérable» (Villebon, «Mémoire sur les Establissemens et havres» [1699], ANC, C-11,360, p. 444-445).

*De ces Chasseurs à leur perte animez ;
 Mais étant là comme enfermez,
 Quelques chemins qu'ils puissent prendre,
 Ils sont dans leur route assomez.*

*Peres, Meres, Petits, tout s'enfuit pêle-mêle,
 Mais on rend vains tous leurs efforts,
 A droite, à gauche sur leurs corps,
 Les coups tombent drû comme grêle.
 Pour peu qu'ils soient bien assenez,
 Et qu'on les frape par le nez,
 C'en est fait, la Bête demeure,
 Par tels coups elle perd les sens,
 Et quelquefois en moins d'une heure,
 On en abat cinq ou six cents⁵³.*

Ces animaux dont les peres & les meres sont quelquefois aussi gros que de petits Bœufs, & les Petits comme des Veaux, & tous gras à lard, sont fort pezans, & ne font que roûler, ne pouvant courir sur leurs pieds qui sont fort courts, & faits en nageoires, & les Chasseurs ont tout le temps qu'il faut pour les arrêter en les frapant, comme j'ay dit. D'ailleurs ils ne se servent point de leurs dents pour se défendre, quoy qu'ils en soient assez bien fournis, & qu'ils ayent la tête fort grosse, & faite comme celle d'un Veau⁵⁴; ils ne font que des cris⁵⁵, mais impuissans quoyque terribles. Cette Chasse est aussi agreable qu'elle est utile, & on la fait à peu de frais. Quand on a aporté ces animaux, on en leve la graisse qu'on

53. Cf. Denys: « [I]l y a des journées que l'on en tuë jusques à six, sept, & huit cents » (*Description géographique et historique*, p. 66).

54. Le phoque gris (*Halichærus gryphus*) était nommé populairement « tête de cheval », mais on le confondait facilement avec le morse (*Odoblenus rosmarus*), que les voyageurs comparaient au bœuf, à la vache ou au veau (J. Cartier, *Relations*, p. 355, n. 118). Voir la description embrouillée de Lescarbot: « C'est un animal qui ressemble mieux à la vache qu'au cheval. Mais nous l'avons nommé Hippopotame, c'est à dire cheval de riviere, par ce que Pline appelle ainsi ceux qui sont en la riviere du Nil, lesquelz toutefois ne ressemblent point du tout au cheval, ains participent aussi du bœuf, ou vache » (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 920).

55. Le phoque gris était nommé « phoque qui hurle » par les Montagnais (J. Cartier, *Relations*, p. 355, n. 118). « Ils poussent des cris très divers, des aboiements brefs et des hululements lugubres ainsi que des sifflements et des grognements pour éloigner les intrus » (Alexander W. Francis Banfield, *Les Mammifères du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, p. 343).

fait fondre pour en tirer l'huile⁵⁶, qui est la meilleure de toutes à brûler; & qui se vend le mieux. La peau sert à faire des Souliers aux Habitans comme aux Sauvages; on en couvre des Bahurs⁵⁷ en France & ailleurs; les vieux Loups Marins l'ont tachetée de noir & de blanc sale, & les jeunes l'ont toute blanche; le poil des uns & des autres est fort court. A l'égard de la viande, ceux qui aiment le goût sauvagin en peuvent manger, mais c'est un fort méchant ragoût, quelque sauce qu'on y fasse.

Parlons de ce que les Acadiens aiment mieux, & dont ils font ordinairement leur nourriture. Ils sont assez difficiles dans leur manger, ils choisissent leurs viandes, quoyque ce ne soit pas toujours des plus délicates dont ils usent; rien ne leur semble si bon que le lard, & sans s'en rebuter, ils en mangent deux fois par jour, ils le preferent aux Perdrix & aux Lapins, dont on trouve beaucoup dans les Bois; aussi ne leur font-il la Chasse que pour les vendre.

*Je ne m'en trouvois pas trop mal,
Ce qui déplaît à l'un, est à l'autre agreable,
Les Perdrix⁵⁸ me sembloient d'un fumet admirable,
Et souvent à vil prix j'en faisois mon regal.
Je les trouvois enfin bien meilleures qu'en France,
Celles d'Auvergne & d'Angoumois
Ne sont pas à mon goût d'une telle excellence,
Et si j'avois à faire choix
Dans un festin entre les trois,
Celles de l'Acadie auroient la préférence.*

56. Cf. Denys: «[...] huile qui est bonne à manger estant fraîche, & aussi bonne à brûler que l'huile d'olive, & n'a point d'odeur en brûlant comme les autres huiles de poisson qui sont toujours pleines de lie épaisse» (*Description géographique et historique*, p. 66).

57. Il s'agit très probablement d'une coquille pour *Bahut(s)*: «Coffre couvert de cuir dont le couvercle est arrondi» (Furetière).

58. «La vraie perdrix (*Perdix perdix*) est un oiseau européen, absent de l'Amérique du Nord. Mais ce nom est aussi utilisé comme générique pour plusieurs oiseaux de la famille des Tétracidés: tétras, gélinottes, lagopèdes» (Lahontan, *OC*, p. 329, n. 251). Avec une «hupe» comme un «petit parasol», l'oiseau que décrit Diéreville est vraisemblablement la gélinotte huppée (*Bonasa umbellus*). Mais ses «pieds bien garnis d'un duvet fin et mol» correspondent à la perdrix blanche ou lagopède (*Lagopus*, du latin *lagus*, lièvre et *pes*, *pedis*, pied).

*Mais quand je vante leur bonté,
Disons des autres l'avantage,
Elles ont bien plus de beauté,
Que de femmes voudroient avoir un tel partage⁵⁹ !*

Une chose est encore à dire en faveur de nos Perdrix, c'est qu'elles sont bonnes toute l'année, & que les Acadiennes perdent dans le fort de l'hiver tout leur fumet; c'est un grand dommage, car si elles sont plus excellentes que les nôtres, elles sont encore quasi du double plus grosses. Elles ne changent jamais de couleur, soit qu'elles soient encore en Perdreaux, ou qu'elles soient devenues Perdrix, particulièrement les femelles qui sont toujours toutes grises.

*Un brun obscur s'y mêle, & faisant un émail,
Il les rend quelques peu plus belles,
Leur queue est assez longue & forme un Eventail
Qui pourroit avoir cours dans les modes nouvelles.
Elle est large, & les rend plus legeres au vol,
La nature pourtant leur fit de bonnes ailes;
Une hupe leur sert de petit parasol,
Leurs pieds sont bien garnis d'un duvet fin & mol.
Et les mâles ne sont differens des femelles,
Que par une cravate au col.*

Elle est assez ample, & la couleur en est changeante, comme celle de gorge de Pigeon. Elles perchent sur les arbres, & battent des ailes quand elles entrent en amour. Elles font assez de bruit de ce battement d'ailes, pour se faire entendre de loin par les Chasseurs qui les poursuivent. Quand elles sont de compagnie, & qu'il y en a plusieurs sur un arbre, on les jette toutes à bas l'une après l'autre⁶⁰ à coups de fusil, sans que le bruit qu'on fait pour

59. Cf. *infra*, p. 461, v. 9-10: «Ce n'est pas comme une Beauté. / Je n'ay qu'un honneur en partage»; et p. 478, v. 18-19: «Ne pouvoit se trouver avec plus de beauté, / Que vous en avez en partage.»

60. Cf. Lahontan: «Mais ce que je trouvai de plus plaisant fut la stupidité des Gelinotes de bois [*gélinothe huppée*], qui étant perchées à troupes sur les arbres se laissoient tuer les unes après les autres à coup de fusil sans branler» (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 338).

faire tomber les premières fasses en aller celles qui restent. Quand la terre est par tout couverte de neige, & qu'elles ne trouvent plus de petites graines, elles ne mangent que le bourgeon des arbres, & c'est ce qui les rend maigres & sans goût.

*Faisons des Lapins la peinture,
Puis qu'avec les Perdrix nous les faisons trouver;
Mais avant d'en parler, changeons-en la nature,
Ils sont Lievres⁶¹ sans doute, & je veux le prouver.
Ils ne se terrent pas, ils gîtent sur la dure,
Et ne font rien que deux petits,
Leur chair est encore noire, & c'est trop pour conclure
Que c'est l'espece que je dis;
Ainsi que les saisons ils changent de parure,
Dans l'Hyver ils sont blancs, & dans l'Été tout gris.
D'où vient ce changement? Quelle métamorphose!
L'imagination en est-elle la cause,
Lors qu'à ces animaux pendant plus de six mois,
Partout éparse dans les Bois,
La neige ne fait voir que sa blancheur extrême,
Non, non ce changement n'arrive point de même,
Car suivant la même raison,
Ces Lievres verdiraient dans la verte saison.
Je veux à tout hazard dire ce que j'en pense:
Le froid fait là sentir toute sa violence,
Il agit sur les poils de tous ces animaux,
Et reserrant enfin tous leurs petits tuyaux,
Il empêche le cours des sucs qui les nourrissent,
Et par ce défaut ils blanchissent.*

61. Il s'agit effectivement du lièvre américain (*Lepus americanus*), qui est non pas gris comme le prétendait aussi Lahontan (*OC*, p. 569), mais brun, ou «roux» (N. Denys, *Histoire naturelle*, p. 336) pendant l'été, et blanc l'hiver. «Le lièvre européen ou lièvre brun (*Lepus europæus*), le plus répandu dans l'ouest de l'Europe, ne change pas de couleur l'hiver. Le lièvre variable [*Lepus timidus*], qui habite les Alpes et le nord de l'Europe, change de pelage comme le lièvre américain» (Lahontan, *ibid.*, n. 179), mais Diéreville ne semble pas l'avoir connu. Notre voyageur est le premier à identifier correctement cet animal. Cartier distinguait «liepvres» et «connyns» (*Relations*, p. 166); Denys usait indistinctement de «lievre» ou de «lapin». Il existe bien une espèce de lapin dans le centre et dans l'est de l'Amérique du Nord, le lapin à queue blanche (*Sylvilagus floridanus*), mais il n'habitait pas, du moins à cette époque, dans le sud du Canada (Cartier, *Relations*, p. 389, n. 449).

*Ce système est si vray que ces poils ne sont blancs
 Qu'autant que les Hyvers sont grands:
 Et lorsque le Printemps ranime la nature,
 Dilatant les conduits que l'Hyver a bouchez,
 Par de nouveaux sucS épanchez
 Ces poils reprennent tous leur premiere teinture.*

Il leur arrivoit pendant la rigueur de l'hyver un autre changement qui me chagrinoit, ils ne trouvoient à manger que du Sapin, & leur chair en prenoit si fort le goût, que quelques sausses qu'on y fit, on ne pouvoit le luy ôter. Je pardonnois alors aux Habitans de n'en point faire leurs ragoûts; ils ne sont jamais si bons que ceux de France, & ils different d'eux encore, en ce qu'ils ont les oreilles & la queue plus courtes, & qu'ils ne sont pas si grands. Mais je ne pouvois excuser ces Gens-là de ne pas aimer le Veau, ny l'Agneau; on n'en voit jamais paroître sur leurs tables, ils les laissent devenir Bœufs & Moutons. Ils jettent de ces derniers la tête, les pieds, les rognons & la fressure à leurs cochons les plus nombreuses de leurs bêtes⁶², & les tripes mêmes des Bœufs n'en sont pas exemptes; mais la chair de cochon étant leur favorite, je ne m'étonnois pas de les voir donner à ces animaux, ce que les hommes mangent bien ailleurs.

*Ils regardent les Champignons⁶³,
 Comme le plus grand des Poisons,
 Ils ne feront par là jamais leurs femmes veuves;
 Je passois cet article, ils avoient leurs raisons,
 Trop de Gens en ont fait de fâcheuses épreuves,
 Pour moy, je les trouvois fort bons.
 J'en mangeois tout mon sou sans être malade,
 Avec quelque pitié chacun me regardoit;*

62. Suivant tous les chiffres connus, le nombre des porcs était largement dépassé par celui des bovins ou des moutons, et ce, dans tous les établissements, à toutes les époques. Le recensement de 1698 compte à Port-Royal 982 bovins, 1 136 moutons, 568 cochons. A. H. Clark étudie en profondeur la question du cheptel (*Acadia*, p. 166-176).

63. Que Diéreville s'amusât à manger des champignons en toute impunité confirme ses connaissances de naturaliste. Comme il l'affirmera lui-même (voir *infra*, p. 323), il était «chargé du soin glorieux» de cueillir des plantes pour «le Jardin Royal du plus grand des Monarques».

*Ils n'aiment pas plus la Salade,
Et tout cela m'accommodoit.*

A l'exception des Artichaux & des Asperges, ils ont en abondance toutes sortes de légumes⁶⁴, & tous excellens. Ils ont des champs couverts de Choux pommez, & de Navets qu'ils conservent toute l'année. Ils mettent les Navets à la cave, ils sont moëleux & sucrez, & beaucoup meilleurs qu'en France; aussi les mangent-ils comme des Marons cuits dans les cendres. Ils laissent les Choux dans le champ après les avoir arrachez, la tête en bas & la jambe en haut: la neige qui vient les couvrir de cinq ou six pieds d'épais les conserve ainsi, & on n'en tire qu'à mesure qu'on en a besoin; on ne laisse pas d'en mettre aussi à la cave. Ces deux légumes ne vont jamais dans le pot l'un sans l'autre, & on en fait de plantureuses soupes avec de grosses pieces de lard. Il faut sur tout avoir beaucoup de Choux, car les Gens n'en mangent que le pignon⁶⁵, & les Cochons le reste pendant tout l'hyver, c'est leur unique nourriture, & ces goulus animaux dont ils ont beaucoup, ne se contentent pas de peu. Il y a de certaines Isles⁶⁶ le long de la Riviere Saint Jean, où il ne coûte rien à les nourrir pendant l'Été, & une partie de l'Automne, les Chênes & les Hêtres⁶⁷ y étant communs. Dés le Printemps on y jette sept ou huit Truyes pleines, elles y mettent bas leurs petits qui s'engraissent des fruits des arbres que j'ay marquez; lorsque l'hyver commence elles les ramènent à l'habitation, & on n'a que la peine de les tuer pour les mettre au saloir: Ces petits Cochons sont excellens en petit

64. «Pour les légumes ils y sont en abondance comme choux, betteraves, oignons, carottes, cives, eschalottes, navets, panets, et de toutes sortes de salades qui viennent parfaitement bien» (Villebon, «Mémoire sur l'estat présent du Port royal» [1699], ANC, C-11,360, p. 455).

65. C'est-à-dire le centre, ou le cœur. «PIGNON, [...] est le fruit qui se trouve dans la pomme de pin, qui est une espece de noyau» (Furetière).

66. Il n'est pas possible d'identifier ces îles avec certitude. En 1604, Champlain écrit: «& l'autre [isle] [aujourd'hui Partridge Island] est à l'emboucheure d'une riviere des plus grandes & profondes qu'eussions encore veues, que nommasmes la riviere S. Jean» (*les Voyages*, 1613, dans *Works*, t. I, p. 266). En remontant la rivière jusqu'au-delà d'un saut, Champlain, puis Denys, mentionnent encore trois îles, aujourd'hui Blind, Goat et Flat Islands, selon W. F. Ganong (Denys, *The Description and Natural History*, p. 118, n. 2).

67. Cf. Denys: «[I]l y a encore icy grands nombre de chesnes fort beaux [...]: il y a aussi des haistres en quantité, tres gros & hauts de branches: il est aussi abondant en noyers sauvages» (*Description géographique et historique*, p. 46).

salé, & il faut aller là pour en manger de lait tant ils sont délicats; c'est un plaisir d'en voir les bandes dans la saison: ils sont plus courts & plus petits que les nôtres.

*Le Bœuf salé pourroit encor toute l'année
Se rencontrer dans le saloir,
Mais des Acadiens la fortune est bornée,
Ils ne sçauroient tous en avoir.*

Quelques-uns plus à leur aise que les autres, & dont les familles sont nombreuses, tuënt quelquefois un Bœuf & le salent; le plus grand & le plus gras ne vaut que cinquante francs entier, & deux sols la livre⁶⁸, c'est un prix réglé, & la viande en est merveilleuse; c'est dommage qu'on ne puisse toujours en avoir de fraîche faite de monde pour en faire la consommation. Les Bœufs vont paître dans les Bois toutes sortes d'herbes qui les rendent d'un goût admirable, & ils n'en reviennent que lorsque les Maringouïns, ou les cousins les chassent à force de les piquer. On les tuë ordinairement au commencement de l'hyver, & on les sale en morceaux pour toute l'année. J'en fis mettre un au saloir selon la mode du Pays, ne pouvant pas faire autrement, & mes Commis & moy nous le trouvâmes fort bon jusqu'à la fin. A Quebec qui est plus au Nord que le Port Royal, on ne le sale point, on le coupe par morceaux plus ou moins gros selon la famille. Quand ils sont bien gelez on les met dans des tierçons⁶⁹, & ils se conservent ainsi jusqu'au mois de May sans se dégeler, & on le mange jusques-là toujours frais. Les Moutons y sont encore admirables, & ne sont pas moins grands que ceux de Beauvais⁷⁰;

68. Ici, comme dans maints autres passages, Diéreville donne l'impression de suivre les mémoires de Villebon: «le beuf n'y vaut en détail que deux sols la livre, et sur pied quarante à cinquante livres [= francs]» (Villebon, «Mémoire sur l'estat présent du Port royal» [1699], ANC, C-11,360, p. 456).

69. Huguet donne: «*Tiercheron*. Tonneau dont la capacité est le tiers de celle des tonneaux ordinaires». Godefroy donne à *tierceron* et à *tierçon*: «tiers, tierce partie d'un droit, d'un revenu». Sans doute y a-t-il eu contamination entre ces mots. Dans le sens que lui donne Diéreville, on trouve «tierçon» dans la correspondance de l'époque: par exemple, Villebon à Pontchartrain, le 22 juin 1692: «80 tierçons de farine» (voir J. C. Webster, *Acadia*, p. 39).

70. «Le Beauvaisis du nord, comme l'ensemble géographique picard, fut à la fois pays de blé et pays de moutons. [...] En 1759, on ne dénombrait à Blincourt que 43 vaches et 66 à Rémérangles [...], mais près de 900 moutons (Pierre

ils sont encore à juste prix, les plus beaux tout gras ne valent que huit francs⁷¹; mais comme on les garde pour en avoir la laine, on en vend peu. Ils ne sont comme les Bœufs ordinairement gras que dans l'Automne, à cause du peu d'herbe qui croît sur les Terres Hautes, où seulement ils peuvent aller paître. On n'y tuë point de Vaches, o[n] y aime trop le lait, & c'est peut-être ce qui empêche les Habitans d'aimer le Veau, car si-tôt qu'on l'ôte à la Mere, sa mamelle ne donne plus rien, telle est la nature des Vaches⁷² de ce Pays-là.

*La Volaille n'y manque pas,
Mais dequoy sert-il qu'elle abonde ?
On garde les Poulets pour servir aux repas
De nos Negocians sur l'Onde.
Si l'on veut en manger parfois,
On regrette ce qu'il en coûte,
L'argent qu'on y met en dégoûte,
Ils sont moins chers chez les Guerbois⁷³.*

Le Gibier y est assez commun en certains temps, & alors on fait fort bonne chere. La Chasse aux Canards & aux Cercelles, aux

Goubert, *Cent mille provinciaux au XVII^e siècle. Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*, Paris, Flammarion, 1968, p. 128).

71. Cf. Villebon: «Les moutons qui y sont fort gros et dont quelques uns pèzent jusqu' [à] cent livres ne vallent que sept livres à sept livres dix sols et en détail trois sols la livre» («Mémoire sur l'estat présent du Port royal» [1699], ANC, p. 456).

72. Les croisements consanguins trop peu sélectifs avaient entraîné des effets néfastes sur le bétail (A. H. Clark, *Acadia*, p. 168). Villebon s'en inquiète, au point qu'il préconise l'attribution de droits aux pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre, sur laquelle il compte en retour pour renouveler le cheptel de l'Acadie: «le besoing que l'on aura d'eux pour [...] changer tout à fait l'ordre des bestiaux, les vaches de l'Acadie ne rendent pas le tiers du lait de celles de Baston, qu'elles ne donnent mesme qu'avec peine, ce qu'ils refuseront de faire si on les esloigne tout d'un coup du commerce de la pesche» («Mémoire sur la pesche aux costes de l'Acadie» [1699], ANC, C-11.360, p. 474).

73. «Les Rotisseurs fameux pour les grandes fournitures, sont les Sieurs Guerbois près la Boucherie saint Honoré, et Meüsnier rue du Temple» (Nicolas de Blégny, alias Abraham du Pradel, *le Livre commode des adresses de Paris pour 1692*, éd. par Édouard Fournier, Paris, Paul Daffis, 1878, t. I, p. 292). Fournier ajoute en note: «C'étoit, en effet, un des plus renommés de Paris pour les bons repas. Il étoit du meilleur ton d'aller, comme on disoit, dîner chez La Guerbois, car c'est la femme qui étoit en réputation plus encore que le mari.»

Outardes & aux Oyes⁷⁴ y est fort particuliere par la ruse dont on se sert pour les attraper.

*Quand ce Gibier est loin sur l'Element liquide,
On aproche du bord, & l'on se cache bien,
Et l'on fait promener un Chien,
Qu'un instinct admirable guide.
Le Gibier qui le voit sauter, caprioler⁷⁵,
Après quelque bâton qu'il jette en l'air sans cesse,
S'aproche de luy sans voler,
Pour voir tous ses tours de souplesse.
Le Chien⁷⁶ pour l'amuser sçait si bien son métier,
Qu'il l'attire toujourns auprès de l'embuscade,
Où son Maître caché, d'un coup d'Arquebusade,
Fait un carnage du Gibier.
Voilà la Chasse de la Côte,
Qui fournit de Gibier chaque Hôte,
Dans l'Automne & dans le Printemps;
Là tels en un seul jour en ont dans leurs chaumieres,
Plus qu'en mille autres lieux certains Nobles⁷⁷ du temps,
N'en ont en tout un an dans leurs Gentilhommieres.*

C'est dans ces Lieux Sauvages que le fusil fait vivre bien des Gens de Gibier; dans l'Hyver & l'Été on n'en trouve point, le grand froid luy fait abandonner ces lieux, il glace les Rivieres &

74. Pour ces oiseaux, voir *infra*, p. 233-234, n. 86 et 87.

75. Forme normale au XVII^e siècle. «Faire des caprioles, en termes de Manege, c'est un saut que fait le cheval sans aller en avant, ensorte qu'étant en l'air, il montre les fers, & il détache des ruades [...]. Est aussi un saut en l'air que font les Danseurs ordinaires & les sauteurs» (Furetière).

76. Nicolas Denys raconte la même chose des «Renards, fins & subtils»: «ils courent & sautent, puis s'arrestent tout d'un coup, se couchent sur le dos, l'Outarde ou le Canard aproche toujours, estant près ils ne remuent plus que la queue. Ces oyseaux là sont si sots qu'ils en viennent jusques à les vouloir becqueter, les drosles prennent leur temps ne manquent pas d'en attraper une qui paye sa peine. Nous dressons nos chiens à faire de mesme qui font aussi venir le gibier» (*Histoire naturelle*, p. 325-326). Denys décrit encore une méthode de chasse nocturne que pratiquaient les Amérindiens (*ibid.*, p. 443-444).

77. «[...] le droit de chasse était essentiellement un droit personnel, réservé au seigneur haut justicier dans l'étendue de sa haute justice et à chaque seigneur sur son fief, et interdit à tout autre sous des peines sévères» (M. Marion, *Dictionnaire des institutions*, p. 87). La possibilité de chasser librement n'avait pas manqué de frapper les voyageurs en Nouvelle-France.

les Lacs, il n'y sçauroit trouver dequoy vivre, & dés que les chaleurs commencent, il va faire ses petits ailleurs.

*Par malheur où j'étois on n'en voyoit pas tant,
Et dans ces lieux la Chasse est rude & difficile;
Pour s'en faire un plaisir utile,
Il faut être Sauvage, ou du moins Habitant.
Il faut se traîner dans la bouë
Sur des Platins⁷⁸ dans des Marais,
Où souvent le dessein de faire un coup échouë
Avant que du Gibier on approche assez près.
Malgré le penchant⁷⁹ qui m'entraîne
A prendre de pareils plaisirs,
Quand ils me coûtent trop de peine,
Je sçay moderer mes desirs⁸⁰.
La Chasse me devint assez indifferente,
Je m'y fatiguois trop, & je n'atrapois rien;
On se lasse bien-tôt d'un employ qui tourmente,
Et qui ne procure aucun bien.
Cependant j'esperois que Diane⁸¹ propice,
Qui me favorisa toujourns,
Me feroit partager mes jours
Entre tous mes devoirs & son noble exercice.
Les neiges dans l'hyver hautes comme les Monts,
Rendent ces lieux inaccessibles,*

78. Voir Denys: «[...] des platins ou bancs de sables dont partie assechent de basse mer » (*Description géographique et historique*, p. 205). « Ce n'est pas assez d'avoir trouvé un platin ou campagne plus basse que la mer » (Bernard de Palissy, *Discours admirables*, 1580, p. 251).

79. Quelques lignes plus loin, Diéreville parlera non plus de « penchant », mais de « passion ». En effet, à peine a-t-il mis pied à terre, à Chibouctou, qu'il se donne le plaisir d'une partie de chasse (voir *supra*, p. 191). Peut-être cette insistance sur son goût pour la chasse s'explique-t-elle par le désir de mettre en évidence un anoblissement plus ou moins récent.

80. Notons la profession de foi épicurienne que représente ce dernier quatrain. Voir l'introduction, *supra*, p. 112.

81. Sœur jumelle d'Apollon, le protecteur des Muses qu'invoquait le poète dès l'épître dédicatoire, Diane (en grec, Artémis) la vierge chasserresse, l'amante des bois et des montagnes, le Grand Veneur des dieux.

*Et dans l'Été les Maringouïns⁸² terribles
 Tourmentent plus que des Démons.
 Pendant quatre mois de l'année,
 Dans la plus belle des saisons,
 La campagne est abandonnée,
 On a peine à durer même dans les maisons.
 Il faut pour les chasser⁸³ faire de la fumée,
 Et c'est le seul moyen d'en avoir du repos,
 Du pur sang des Humains cette race afamée,
 Par sa trompe sans fin le tire jusqu'aux os.
 Si j'avois bien voulu m'exposer à ces peines,
 J'aurois pû dans les Bois tirer Lievres, Perdrix⁸⁴,
 Mais de les acheter du pur sang de mes veines,
 Je n'en voulois point à ce prix.
 Enfin dans ce Pays où je crûs qu'à la Chasse,
 Je me donnerois de l'ébat,
 Malgré ma passion qui jamais ne s'en lasse,
 Je me trouvai contraint de ne chasser qu'au plat⁸⁵.*

On n'y pouvoit tirer à son aise que lorsque les Outardes⁸⁶ quittent le Nord, & passent par bandes pour aller au Sud; & quand elles reviennent du Sud pour retourner au Nord. Elles passent

82. «[...] les maringouins [...] rendent [ce pays] presque inhabitable» («Acadie», ANP, Col., C¹¹D-3, f^o 242; ANC, C-11,360, p. 555). «D'origine sud-américaine (du tupi, *maruïn*), le terme "maringouin" est attesté en français dès le XVI^e siècle [...]. Il est encore couramment utilisé au Québec pour désigner les nombreuses espèces de moustiques» (Lahontan, *OC*, p. 295, n. 145).

83. Remarquons la pointe qui explique la présence ici de ce développement sur les moustiques, harcelant le chasseur chassé.

84. Sur ces animaux, voir *supra*, p. 226, n. 61, et p. 224, n. 58. Voir Villebon: «comme ils sont chasseurs et qu'il y a une très grande quantité de lièvres et de perdrix ils les vendent quatre à cinq sols» («Mémoire sur l'estat présent du Port royal» [1699], ANC, p. 456-457).

85. «On dit proverbialement qu'un homme chasse bien au plat, pour dire, qu'il a bon appetit, & qu'il aime bien à manger le gibier que les autres tuent» (*Dictionnaire de l'Académie*, Paris, J.-B. Coignard, 1694, p. 174).

86. «Au Québec [et en Acadie française], "outarde" désigne encore couramment la bernache canadienne (*Branta canadensis*); elle doit son nom populaire à sa ressemblance superficielle avec une outarde européenne, probablement l'outarde canepetière ou petite outarde (*Otis tetrax*), dont le mâle, comme chez la bernache, a le cou noir [Diéreville dit ici «violet»]» (Lahontan, *OC*, p. 331, n. 259). On trouve déjà «outardes» chez Cartier (*Relations*, p. 147).

dans le mois de Novembre, & repassent dans le mois de May. Je ne fis pourtant pas un grand abatis de ce Gibier; c'étoit dommage, car les Outardes sont bonnes & presque aussi grosses que des Cignes: Elles sont de la couleur de nos Oyes sauvages⁸⁷; la différence qu'il y a entr'elles, c'est qu'elles ont le col violet & des plaques blanches aux deux côtes de la tête.

Dans la saison que le Poisson remuë, car on n'en a pas toujours, on en prend des quantitez dans des Nigeagans⁸⁸, & les Habitans en reçoivent un grand secours pour la vie. Voicy comment on fait un Nigeagan; on plante des pieux l'un contre l'autre à l'embouchure des Ruisseaux & des Rivieres où la Mer monte; le Poisson passe par-dessus à marée haute pour aller chercher à s'engraisser du limon des Marais: Quand la Mer a bien baissé, & que le Poisson commence à manquer d'eau, il suit le jusan ou le reflux, & ne pouvant plus repasser par-dessus les pieux, l'eau étant trop basse, il s'y trouve arrêté, & l'on va l'y prendre. Le premier Poisson qu'on pêche & qui vient au Printemps est une espece d'Eperlan⁸⁹ un peu moins bon que celui de France, mais il ne laisse pas de passer pour tel, & l'on est bien-aise d'en avoir à manger. Celui qui vient après est la Pleye⁹⁰, & les Rivieres en sont toutes pleines; elle n'est pas meilleure là qu'ailleurs, mais c'est toujours du Poisson frais, & si on y en prenoit en Carême, pendant qu'on n'en a que de salé, on seroit trop heureux. Je sçai combien j'en ay souffert, n'ayant à tous mes repas que de la Moruë seche

87. Très probablement la grande oie blanche (*Chen caerulescens*).

88. Pascal Poirier donne le mot sous la forme *nijagan* (*Le Parler franco-acadien*, p. 291) et cite comme définition ce passage de la *Relation*. Il serait d'origine micmaque et désigne la construction utilisée dans la pêche à fascines, bien décrite par Diéreville. Villebon en parle, mais sans user de ce terme: « [...] beaucoup de poissons, comme bars, aloses, gattes, sardines, gasparo et pleye dont les habitans prennent quantité en barrant les rivières avec des clayes, et le poisson se trouve renfermé à marée basse » (Villebon, « Mémoire sur les Etablissements et havres » [1699], ANC, C-11,360, p. 442). Lahontan décrit le procédé pour la pêche à l'anguille (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 279).

89. L'éperlan de l'est de l'Amérique du Nord (*Osmerus mordax*), très proche de l'éperlan européen (*Osmerus eperlanus*). Cartier donnait « eplan » (*Relations*, p. 167).

90. Poisson plat de la famille des Pleuronectidés (flétans et plies). Plusieurs espèces se retrouvent dans les eaux de l'Acadie. Lescarbot, Lahontan et Denys écrivent *Plie*, ce dernier utilisant aussi la forme *Plaise* (*Histoire naturelle*, p. 267).

& verte, encore falloit-il la manger à l'huile faite de beurre⁹¹. On en fait cependant dans le Pays, mais il n'est pas bon, & chaque Habitant n'en garde que fort peu pour sa provision, aimant mieux manger le lait.

Il vient ensuite le Gasparot⁹², & l'on en prend plus qu'on en veut quand il monte dans les ruisseaux pour aller frayer dans l'eau douce: il est fait comme le Maquereau, bien plus petit, & bien moins bon, voilà leur différence. On en couvre les maisons dont les toits sont de planches pour le faire secher au Soleil.

L'Aloze⁹³ le suit; & on prend tant qu'on en perd plus de la moitié; on en mange de fraîche tant qu'elle dure, & on en sale pour sa provision; chacun en remplit des tonneaux, mais ce Poisson est si gras qu'il ne se conserve pas toujours bien dans le sel. Je ne sçay pas dequoy il se nourit dans ce Pays-là, mais j'ay vû un de mes Commis vomir jusqu'au sang après en avoir mangé de frais, l'autre en fut fort malade, & moy-même un peu incommodé, nous n'y étions pas faits aparemment, & nous les laissâmes aux Habitans qui s'en trouvoient fort bien. L'Esturgeon⁹⁴, le

91. Il valait huit sols la livre selon Villebon, soit quatre fois le prix de la livre de bœuf («Mémoire sur l'estat présent du Port royal» [1699], ANC, C-11,360, p. 456).

92. «[...] "gaspareau" est probablement un mot d'origine occitane qui désignait une forme marchande du hareng. [...] Au Canada, cependant, depuis Nicolas Denys, "gaspareau" est le nom français de l'*Alosa pseudoharengus*, poisson marin qui remonte les rivières pour frayer» (Lahontan, *OC*, p. 589, n. 324). Diéreville semble suivre Villebon: «les habitans [des Mines] peuvent [...] profiter dans l'esté de l'alose et de la gatte qui y vient en une assés grande quantité avec un[e] espèce de harang que l'on nomme gasparo pour qu'ils en puissent tous faire leurs provisions» («Mémoire sur les Establissemens et havres» [1699], ANC, *ibid.*, p. 437).

93. L'alose savoureuse (*Alosa sapidissima*), poisson marin qui remonte les rivières au printemps pour frayer en eau douce. En 1664, Pierre Boucher en avait signalé «des quantitez prodigieuses» dans les eaux du Saint-Laurent, près de Québec (*Histoire véritable et naturelle*, p. 76-77).

94. Probablement l'esturgeon noir (*Acipenser oxyrinchus*), qui remonte les rivières pour frayer en eau douce. On le trouve depuis le Labrador jusqu'à l'est de la Floride. Peut-être l'esturgeon à rostre court (*Acipenser brevirostris*), dont la chair est réputée délicate. Nicolas Denys décrit les deux espèces et donne bizarrement à la première le nom de «Dauphin»: «L'Esturgeon, ce croy que c'est ce qu'on appelle Dauphin, il y en a de huit, dix, onze & douze pieds de long, gros par le corps comme un mouton, il a sur la teste une couronne relevée d'un pouce, le corps couvert d'écailles» (*Histoire véritable et naturelle*, p. 262-263).

Bar⁹⁵, l'Anguille⁹⁶ & la Sardine⁹⁷ sont encore communs: Je ne sçai si le Bar est connu en France, je vais à tout hazard en faire la Description; il est de la forme d'un Brochet, & il devient aussi grand, sa chair est comme la sienne fort blanche & aussi ferme, & je la trouvois plus délicate aux sausses mêmes où le Brochet est le meilleur.

La Truite & le Saumon⁹⁸ se trouvent encore en abondance en certains lieux, mais je n'en vis jamais griller une dale⁹⁹ au Port Royal. Dans un Voyage que je fis au fort de la Riviere Saint Jean¹⁰⁰, dont je ferai la Description dans la suite, j'en mangeai tant que j'en fus bien-tôt dégoûté; mais je ne m'y fusse jamais lassé de l'Esturgeon à la sausse des Poulets fricassez. Si la pêche de tous ces Poissons fait tant de bien aux Habitans, elle n'est pas moins utile aux Sauvages; sans Poisson ils passeroient souvent de mauvais jours, n'ayant pas toujours de la chair fraîche ou boucanée à manger.

*De ces Peuples réduits à l'extrême besoin,
Il est déjà péri la plus grande partie¹⁰¹,*

95. Le bar rayé (*Morone saxatilis*), aujourd'hui très rare, se rencontrait alors en abondance dans ces eaux (voir J. Cartier, *Relations*, p. 81, 167, 209). Il s'agit d'une espèce exclusivement nord-américaine, mais très semblable au bar commun (*Morone labrax*) des côtes d'Europe.

96. L'anguille américaine (*Anguilla rostrata*), très semblable à l'espèce européenne (*Anguilla anguilla*). Pierre Boucher note qu'on les prend avec des «nasses» (*Histoire véritable et naturelle*, p. 78), et Lahontan en décrit la capture grâce à des «clayes» (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 279).

97. Nom français d'un poisson qui ne se retrouve pas en Amérique. Diéreville, après Denys et Lescarbot, désigne ainsi de petits harengs (*Chupea harengus*) (voir W. F. Ganong, «The identity of Animals and Plants», p. 238).

98. On pouvait trouver plusieurs espèces de truites, la plus commune étant l'omble de fontaine, ou «truite mouchetée» (*Salvelinus fontinalis*). Près de Port-Royal, Champlain avait parlé d'un «ruisseau, que nommasmes la truitiere, à cause qu'il y en avoit beaucoup» (*les Voyages*, 1613, dans *Works*, t. I, p. 441). Le saumon de l'Atlantique (*Salmo salar*), qui remonte les rivières pour frayer, était très abondant dans toutes les rivières du golfe Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs. Diéreville dira que les truites et les saumons abondent dans les eaux de la rivière Saint-Jean (voir *infra*, p. 313).

99. Voir *supra*, p. 160, n. 19.

100. Voir *infra*, p. 274.

101. S'appuyant notamment sur les chiffres avancés par Biard (*JR*, vol. 2, p. 72; vol. 3, p. 110), M. Trudel évalue la population amérindienne de l'Acadie au début du XVII^e siècle: les «Micmacs, [...] au nombre de deux ou trois mille; les Etchemins ou Malécites [...], qui seraient environ deux mille» (*Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 2, p. 78). Les chiffres sont difficiles à préciser, mais il est certain que cette

*Et le reste n'ira pas loin,
Si la faveur d'en haut ne leur est départie.
Ces pauvres Habitans des bois,
Sont pourtant bons Sujets de leur Auguste Prince,
Ils défendent très-bien sa plus vaste Province,
Quand l'Ennemi voisin entreprend sur ses Droits¹⁰².*

Mais ce n'est pas encore icy où je veux faire l'Histoire de leur vie. Retournons à ce qui sert encore à la nourriture des Acadiens. Ils ont beaucoup de Pommes¹⁰³ de différentes espèces qu'ils conservent soigneusement dans leurs caves pour les manger pendant l'hiver, mais j'étois étonné de n'en pouvoir connaître aucunes, tout Normand que je suis¹⁰⁴.

*Je les examinai avec attachement,
Je n'en sçavois pas davantage;
Elles tenoient à peine
Un peu de leur Païs Sauvage.*

population ira en décroissant tout au long du siècle: «la crise de dépopulation était causée par les maladies européennes, contre lesquelles les indigènes restaient tout à fait dépourvus» (*ibid.*, p. 403). À l'action dévastatrice des épidémies s'ajoute l'influence néfaste de la colonisation sur le mode de vie amérindien: sédentarisation, alcoolisme, guerres contre la Nouvelle-Angleterre. Un recensement de 1685 évalue à 858 le nombre de Micmacs adultes de la Nouvelle-Écosse (Jeanne Guillemin, *Urban Renegades. The Cultural Strategy of American Indians*, New York, Columbia University Press, 1975, p. 29).

102. Les Abénaquis jouaient en effet un rôle stratégique déterminant. Robert Rumilly cite une lettre du ministre à Frontenac (25 octobre 1693): «Il est très important à la Nouvelle-France septentrionale de maintenir sous l'obéissance de Sa Majesté les Sauvages de l'Acadie qui font barrière contre les Anglais aux habitations et aux côtes du sud de la rivière Saint-laurent» (*Histoire des Acadiens*, t. I, p. 136). Un mémoire de 1696 dit de même: «continuer une plus puissante diversion contre la nouvelle Angleterre, [...] par les sauvages alliés [...], et enfin de s'en assurer solidement pour prévenir l'invasion du Canada, sans deffense du costé du Sud, qui n'est à couvert que par ces sauvages, dont il y a lieu d'espérer la fidélité» («Mémoire sur l'Acadie [...]», ANP, Col., C¹¹D-3, f^o 14; ANC, C-11,360, p. 21).

103. Voir *supra*, p. 199, n. 140.

104. Il y avait des pommes à Port-Royal, mais Diéreville désigne probablement ici les fruits du pommier sauvage (*Pyrus coronaria*) ou de l'aubépine ponctuée (*Crataegus punctata*). Le terme «pommier» avait en effet une acception large et parfois confuse, au point que Nicolas Denys l'utilise pour désigner le prunier (*Histoire naturelle*, p. 352-353).

*Mais que dis-je ? Peut-on mentir impunément ?
J'en avois quantité de belles de Calville¹⁰⁵,
Dont je sçavois me faire un rafraîchissement
Autant agreable qu'utile.*

J'en conservai dans la cave jusqu'à Pâques, & sans cela j'aurois fait de mauvaises Colations le Carême n'ayant porté que du Fromage de Hollande¹⁰⁶. Il y croît bien d'autres fruits dont je ne puis dire le nombre, ny en faire connoître la nature. Je parlerai seulement des Meures sauvages¹⁰⁷ qui sont plus délicates que celles de nos Meuriers, & des Framboises¹⁰⁸ dont les Bois sont pleins; les Fraises¹⁰⁹ ne sont pas moins communes par tout dans les champs, & on a le plaisir de les pouvoir manger avec un Sucre que le Pays produit.

*Au lieu des Cannes dont les Pores
Rendent le Sucre blanc qui nous vient de plus loin¹¹⁰,*

105. Le sens reste obscur. Diéreville veut-il dire qu'il avait apporté de France une provision de calvilles, mot tiré de *Calleville* (1650, *catvil* en 1544), nom d'un village de Normandie (Wartburg)? « Pomme fort rouge par la pelure, & qui est même rouge en une partie de la chair. Quand on hoche une pomme de *calville*, on entend le bruit que font les pepins » (Furetière).

106. Les fromages de Gouda et d'Edam sont parmi les produits les plus connus.

107. *Mûre sauvage*, ou *mûre de ronce* ou de *haie* (*Rubus fruticosus*). « On mange les *meures* le matin. [...] Il y a aussi des *meures* sauvages qui croissent sur des ronces & des buissons, dont on fait des medecines pour les pauvres, car elles sont fort purgatives » (Furetière).

108. Le framboisier sauvage de l'est de l'Amérique appartient à la même espèce (*Rubus idaeus*) que le framboisier européen. Nicolas Denys écrit: « il y a des framboises en tous les lieux découverts des bois, & mesme en nos défrichemens, si on est une année sans les labourer ils se remplissent tout de framboisiers, les framboises sont fort grosses d'un goust tres-bon & plus excellent que celles de France » (*Histoire naturelle*, p. 351). Près de La Hève, il y a « une isle qui s'appelle l'Isle aux Framboises, le dessus n'estant que framboisiers » (*Description géographique et historique*, p. 96).

109. « Deux espèces indigènes de fraisiers croissent dans l'est du Canada: le fraisier "à vaches" ou "des bois" (*Fragaria vesca*, var. *americana*) et le fraisier des champs (*Fragaria virginiana*), beaucoup plus commun » (Lahontan, *OC*, p. 598, n. 372). Voir Denys: « Des framboises & des fraises en abondance servirent de dessert m'ayant esté apportées par les enfans des Sauvages » (*Description géographique et historique*, p. 108).

110. Le sucre venait des Antilles. « Les Antilles françaises ayant rattrapé en 1715 à peu près le niveau de production des Antilles anglaises, le XVIII^e siècle est celui de la prépondérance de la production sucrière française. [...] Cette supériorité française est principalement le fait de Saint-Domingue, [...] de la

*Pour les Acadiens la Nature a pris soin
 D'en mettre dans les Sycomores¹¹¹.
 Au commencement du Printemps
 De leur écorce il sort une liqueur sucrée
 Qu'avec grand soin les Habitans
 Recueillent dans chaque contrée.
 Ce breuvage me sembloit bon,
 Et je le beuvois en rasade;
 Il ne falloit que du Citron
 Pour faire de la Limonade.*

Pour recevoir cette douce Liqueur qui est aussi claire que de l'eau de Roche; on fait dans l'arbre à coups de hache un trou assez profond en forme d'auge, & des taillades à l'écorce qui aboutissent à ce reservoir, afin que l'eau en coulant tombe dedans. Quand il est plein, ce qui arrive assez promptement, la seve étant dans ce temps-là dans sa plus grande force; l'eau tombe par un petit dalot de bois apliqué sur le bord de l'auge dans un vaisseau qui est au pied de l'arbre. On fait la même chose à plusieurs arbres tout à la fois, de sorte qu'il en sort beaucoup de liqueur qu'on a soin de venir lever tous les jours tant qu'ils en fournissent. On la fait bouillir jusqu'à siccité dans un grand chaudron, en diminuant petit à petit elle devient en Sirop, & puis en Sucre roux¹¹² qui est très-bon.

Martinique et de La Guadeloupe» (Jean Meyer, *Histoire du sucre*, Paris, Desjonquères, 1989, p. 145). «On fait bouillir dans une chaudière [le sucre brut], [...] on le met dans des formes, [...] on appose dessus une galette de terre blanche [...]. La qualité de la terre dont la galette est faite et l'eau dont elle est pénétrée, se filtrant à travers le sucre qui est dans la forme, précipite en bas le sirop et blanchit le sucre» (*ibid.*, p. 327, citant un «Mémoire» de 1715).

111. Variété de platane (*Acer pseudoplatanus*) dont parle aussi Lescarbot, et dont on trouve une espèce voisine en Amérique (*Platanus occidentalis*), mais non en Acadie. Le contexte indique d'ailleurs que le terme renvoie à l'érable à sucre (*Acer saccharum*), dont la sève printanière donne le sirop d'érable (W. F. Ganong, «The Identity of Animals and Plants», p. 239).

112. Le Clercq donne de même la méthode de fabrication du sucre d'érable à partir de la sève (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 124-126). W. H. Ganong (*New Relation of Gaspesia*, p. 122, n. 2) considère qu'il s'agit là de l'une des plus anciennes mentions. En effet, de Paul Lejeune à Nicolas Denys, les voyageurs parlent de l'eau d'érable, mais non du sucre que les Amérindiens n'auraient pas connu avant l'arrivée des Européens. C'est du moins l'opinion de Charlevoix (*Journal d'un voyage*, p. 308).

*Les Rossignols mélodieux
Des Habitans de là n'enchantent point l'oreille,
La Mezange¹¹³, le Geay¹¹⁴, le Corbeau¹¹⁵, la Corneille¹¹⁶
Me furent seuls connus dans ces sauvages lieux.*

Il y en a dont les ramages ne laissent pas d'être fort agreables, & une infinité d'autres que nous n'avons point en France, dont les divers plumages font plaisir à voir, & on les nomme selon leurs couleurs, l'Oyseau gris, l'Oyseau verd, l'Oyseau jaune, &c. A l'égard de tous les Oyseaux de Mer, de Riviere, & de Marais, comme Canards, Cercelles¹¹⁷, tous les Oyseaux de plonge qu'on mange à Paris sous le nom de Macreuses¹¹⁸, & qui n'en sont pas, Alloüettes de Mer¹¹⁹, Cul-blancs¹²⁰, Courlis¹²¹,

113. La mésange à tête noire d'Amérique du Nord (*Parus atricapillus*).

114. Probablement le geai bleu (*Cyanocitta cristata*), encore que Nicolas Denys désigne de la sorte une variété de pic, probablement le pic à tête rouge (*Melanerpes erythrocephalus*): «L'on y rencontre aussi des Piquebois, ils ont le plumage plus beau que ceux de France, & de la mesme grosseur, il y en a d'autres que l'on nomme des Gays, qui sont d'un beau plumage, la teste est toute rouge & le col d'une vraye couleur de feu» (*Histoire naturelle*, p. 342).

115. Le grand corbeau (*Corvus corax*). Champlain semble le premier à désigner ainsi cet oiseau (*les Voyages*, 1613, dans *Works*, t. 1, p. 243). Voir Denys: «Tous les corbeaux de ces pais-là sont tous noirs, le chant n'est pas de mesme; ils sont aussi bons à manger qu'une poule» (*op. cit.*, p. 340).

116. La corneille américaine (*Corvus brachyrhynchus*).

117. Deux espèces se rencontrent dans l'est de l'Amérique: la sarcelle à ailes vertes (*Anas carolinensis*) et la sarcelle à ailes bleues (*Anas discors*).

118. Nom de plusieurs espèces de canard du genre *Mareca*. On trouve notamment le *Mareca americana*, très proche du *Mareca penelope* européen. «Oiseau maritime qui ressemble à un canard, & qui passe pour poisson, à cause qu'il a le sang froid, de sorte qu'on permet de le manger en caresme. Une macreuse en ragoust est un manger délicieux. On a creu que les macreuses s'engendroient de l'escume de la mer, ou du bois pourri des vieux vaisseaux, où on les trouvoit attachées par le bec» (Furetière). Voir Denys, *op. cit.*, p. 303.

119. Peut désigner des oiseaux de rivage, comme les pluviers (voir *infra*, n. 123) ou l'alouette cornue (*Eremophila alpestris*). W. F. Ganong penche en faveur de la première solution («The Identity of Animals and Plants», p. 202). Champlain parle d'«Allouettes de mer de deux ou trois especes» (*les Voyages*, 1613, dans *Works*, t. 1, p. 243).

120. Voir *supra*, p. 175, n. 67.

121. Trois espèces de courlis hantaient ces régions. Presque disparus aujourd'hui, les courlis esquimaux (*Numenius borealis*) étaient les plus communs. Denys les nomme «corbegeos» (*Description géographique et historique*, p. 85) et Lahontan, «Courbejoux» (*OC*, p. 574). «Courbigeau», «corbijeau» sont encore utilisés en Acadie.

Beccassines¹²², Pluviers¹²³, & mille autres qui garnissent les Boutiques de nos Traiteurs, tout cela s'y trouve en quantité. On y voit encore des Merles¹²⁴ faits comme les nôtres, sinon qu'ils ont le ventre de couleur Isabelle¹²⁵, ce qui les rend plus beaux: Ils sont passagers, ils s'en vont au commencement de l'hiver, & reviennent au commencement du Printemps gras à lard¹²⁶.

*La neige est encor fort épaisse,
Ils reviennent de loin peut-être par les Mers;
Que trouvent-ils qui les engraisse,
Ou sur la terre, ou dans les airs.*

Je n'en sçay rien, & ce fait m'étonna. Ce fut par eux que je rompis le Carême, mais le jour de Pâques, pour ne scandaliser personne, & je les trouvai fort bonnes¹²⁷ sur le grill. Les plus beaux

122. «La bécassine ordinaire ou bécassine des marais (*Capella gallinago*) se rencontre dans tout l'hémisphère nord. Ce nom pouvait aussi inclure tous les petits bécasseaux» (Lahontan, *OC*, p. 574, n. 216).

123. «Plusieurs espèces de *Charadrius* sont appelées "pluviers", en France et au Canada. Le plus commun et le mieux connu dans l'est de l'Amérique est sans doute le kildir (*Charadrius vociferus*), mais celui qui ressemble le plus au pluvier doré commun en Europe (*Charadrius apricarius*) est le pluvier doré d'Amérique (*Charadrius dominica*)» (Lahontan, *OC*, p. 574, n. 218). Denys utilise «Alloüettes» dans le même sens (*Histoire naturelle*, p. 306).

124. Chez Cartier (*Relation*, p. 147) et Lahontan (*OC*, p. 572), «merle» désigne un oiseau au plumage noir, par exemple le mainate rouilleux (*Euphagus carolinus*). En Europe, nom du merle noir (*Turdus merula*), transféré au merle américain (*Turdus migratorius*), dont il s'agirait ici suivant W. H. Ganong («The Identity of Animals and Plants» p. 225). Sans doute est-ce vrai pour l'oiseau décrit par Nicolas Denys: «Il y a aussi un oiseau que l'on nomme Merle, il tient de l'Etourneau estant moins noir que le Merle & moins grisâtre, que l'Etourneau, il n'est pas mauvais à manger» (*Histoire naturelle*, p. 342). Mais le merle se distingue par son ventre rouge brique, tandis que Diéreville parle d'un «ventre de couleur Isabelle». Il pourrait alors s'agir du gros-bec errant (*Coccothraustes vespertinus*), légèrement plus petit que le merle; ou de la femelle de l'oriole du Nord, ou de Baltimore (*Icterus galbula*), dont le ventre est jaune ambré.

125. «Couleur qui participe du blanc & du jaune, qui est d'un jaune bien lavé. Il y a des chevaux d'un poil *isabelle*, les jupes *isabelles* ont esté long-temps à la mode, parce que c'est une couleur douce» (Furetière). Il s'agit effectivement d'une couleur à la mode vers 1700; voir *infra*, p. 518, v. 46: «Je vois perir ses blancs, ses blonds, ses isabelles.»

126. «Les Moines & les personnes sedentaires deviennent gras à lard» (Furetière).

127. On attendrait ici le masculin.

Oyseaux que j'ay vûs dans ce Pays-là, sont les Canards branchus¹²⁸ qu'on appelle ainsi parce qu'ils perchent; rien n'est plus beau, ny mieux mélangé que la diversité infinie des vives couleurs qui composent leur plumage: Mais j'en étois encore moins surpris que de les voir percher sur un Sapin, un Hêtre, un Chêne, & de les voir faire leurs petits dans un creux de quelqu'un de ces arbres, qu'ils y élevent jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour dénicher, & selon leur naturel, aller avec leurs pere & mere chercher à vivre dans les eaux. Ils sont bien differens des communs, qu'on appelle Noirs¹²⁹, & qui le sont presque effectivement, sans être variez comme les nôtres: Les Branchus ont le corps plus fin, & sont aussi plus délicats à manger.

*L'Aigle¹³⁰ est commun dans ces climats,
Des Oyseaux ce Maître suprême
Fait dans les Bois son nid d'une grosseur extrême,
Qui le sçait y dresse ses pas¹³¹.
On trouve au pied de l'arbre assez de beatilles¹³²
Pour nourrir au moins deux familles.
On n'ose pas aller dénicher ses petits
Comme ceux des autres especes,
Il n'est point dans ces lieux d'hommes assez hardis,
Par le pere & la mere ils seroient mis en pieces.*

128. Le canard huppé (*Aix sponsa*) qui perche effectivement dans les arbres. Le Clercq est le premier, en 1691, à utiliser la dénomination encore courante aujourd'hui de «canard branchu» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 486).

129. «Expression qui désigne probablement tout canard de couleur sombre, y compris celui qui est spécifiquement nommé aujourd'hui "canard noir" (*Anas rubripes*)» (Lahontan, *OC*, p. 571, n. 186).

130. Probablement l'aigle à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*), dont l'habitat, cependant, est le plus souvent au bord de la mer. Il s'agit en tout cas de la première espèce que mentionne Nicolas Denys, la seconde étant probablement, selon Ganong («The Identity of Animals and Plants», p. 202), le gerfaut (*Falco islandus*): «À l'égard des oiseaux de ce pais-là, le plus gros est l'Aigle, il a une fraise blanche, il prend le Lapin à la main & l'emporte, la plus petite espèce n'a point de fraise & vole l'oyseau non si gros que le Canard, leur plumage est grisastre, le bec gros & fort & la main grande» (*Histoire naturelle*, p. 336).

131. «DRESSER, signifie encore, Avoir dessein d'aller droit en quelque lieu. Il a dressé ses pas d'un tel costé» (Furetière).

132. «Petites viandes delicates dont on compose des pastés, des tourtes, des potages, des ragoust, comme ris de veau, palais de bœuf, crestes de coq» (Furetière).

Mais on peut dénicher sûrement les œufs des Cygnes¹³³, des Outardes¹³⁴, des Oyes¹³⁵, & de mille autres Oyseaux de cette nature. Dans la saison que l'amour fait sentir ses feux¹³⁶ à tout ce qui respire, & que les Oyseaux deviennent les premiers amoureux, ceux que j'ay marquez vont faire leurs nids dans une Isle qu'on appelle à cause de cela, l'Isle aux Oyseaux¹³⁷. Quand on sçait à peu près qu'ils ont pondu, on va de compagnie enlever leurs œufs; les Oyseaux éfarouchez & troublez par tout ce qu'il y a d'hommes répandus dans l'Isle, se levent de dessus leurs nids avec de grands cris chacun à sa maniere, & forment dans les airs par leur multitude innombrable une nuée si épaisse, que le jour en est obscurci sur toute l'Isle; on dit même qu'on n'y voit pas le Ciel. Pendant que les Oyseaux sont dans un si grand mouvement, agaçant toujourns les destructeurs de leur être, ils s'en aprochent de si près, qu'ils les tueroient bien à coups de bâton s'ils vouloient; mais n'allant là que pour les œufs, ils ramassent tout ce qu'ils en trouvent, en remplissent des canots, & les emportent: Ils s'en nourrissent un fort long-temps, & ces œufs-là valent mieux que ceux de leurs Poules. Ils font quelquefois plus d'une descente dans cette Isle, & cependant il ne laisse pas de s'y engendrer une tres-grande quantité d'Oyseaux.

133. Le cygne trompette (*Olor buccinator*). Il «ne niche que dans l'ouest de l'Amérique du Nord, de l'Alaska à l'Orégon et au Wyoming, mais à l'époque de Lahontan, il était beaucoup plus répandu qu'aujourd'hui» (Lahontan, *OC*, p. 571, n. 184), comme en témoignent par ailleurs Cartier, Champlain, Denys et Le Clercq.

134. Voir *supra*, p. 233, n. 86.

135. Voir *supra*, p. 234, n. 87.

136. Par exemple, cf. *infra*, p. 448, v. 27: «Tu devois m'aimer au Printemps.»

137. Seulement dans la première *Relation* de Jacques Cartier, trois différentes îles, ou groupes d'îles, portent ce nom (*Relations*, p. 96, 99 et 321, n. 144). Il ne peut s'agir ici d'aucune d'elles, mais on voit à quel point ce toponyme est instable. Sur la carte De Meulles-Franquelin de 1686 se trouve, au nord de l'île Menane (aujourd'hui Grand Manan), un petit groupe d'îles marqué «Isle aux Oyseaux» (Wolves Island). Mais Webster (*RVPR*, p. 122) juge improbable que les habitants de Port-Royal traversassent la baie pour ramasser des œufs. Il suppose que *l'Isle aux Oiseaux* de Diéreville serait, près du cap Sable, l'une ou l'autre des îles décrites par Champlain aux environs de «l'isle aux Cormorans [...] ainsi appelee à cause du nombre infini qu'il y a de ces oyseaux [...]». Un peu plus outre, il y en a encore quatre. [...] il y a une telle abondance d'oiseaux de differentes especes, qu'on ne pourroit se l'imaginer si l'on ne l'avoit veu» (*les Voyages*, 1613, dans *Works*, t. I, p. 241 s.).

Parlons de petits Oyseaux dont les œufs sont exempts d'un tel enlèvement, n'étant pas plus gros que des grains de Chenevis; ce sont les œufs de Colibris, ou Oyseaux-Mouches¹³⁸ les plus jolis du monde, & dont les couleurs sont si vives qu'elles semblent jeter des feux dans de certaines situations, principalement sous la gorge des mâles; il n'en est point de plus changeantes, & de plus brillantes en même temps.

*On ne voit ces Oyseaux qu'en la saison des fleurs,
Ils vont de l'une à l'autre ainsi que les Abeilles,
Tirer des pâles, des vermeilles,
Tout ce qu'elles ont de douceurs¹³⁹.
Avec quelle vitesse extrême
Font-ils ces mouvemens divers!
Nul Oyseau ne vole de même,
A peine le voit-on en passant dans les airs.*

Ils agissent de la même vitesse en tout ce qu'ils font, ne se posant point sur les fleurs pour en tirer le miel caché dans leurs tuyaux; ils battent tout au tour sans cesse des aîles d'une rapidité qu'il est impossible d'exprimer.

*Admirez de quelle figure
A formé la sage nature¹⁴⁰,
Et la langue, & le bec de ces petits Oyseaux;
C'est une Ouvriere entendue,*

138. Le colibri à gorge rubis (*Archilochus colubris*), encore appelé "oiseau-mouche" au Québec. Voir la description de Sagard: «Premierement, je commenceray par l'Oyseau le plus beau, le plus rare et plus petit qui soit, peut-estre, au monde, qui est le Vicilin, ou Oyseau-mousche, que les Indiens appellent en leur langue Ressuscité» (*le Grand voyage du pays des Hurons*, p. 296-297). De même, Denys (*Histoire naturelle*, p. 342-343), Le Clercq (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 486-487) et Lahontan (*Mémoires*, dans *OC*, p. 578) en font une description admirative. Mais, lui conservant son nom micmac de «Nirideau», c'est Lescarbot qui lui rend le plus poétique hommage (*les Muses de la Nouvelle-France*, p. 33-34). Diéreville s'en inspire certainement.

139. Reprise par Diéreville quelques lignes plus loin, cette rime était déjà chez Lescarbot (*les Muses de la Nouvelle-France*, p. 34): «Pillant de noz jardins les odorantes fleurs, / Et des rives des bois les plus rares douceurs.»

140. C'était un lieu commun rhétorique que d'amplifier la grandeur et la petitesse, qui témoignaient des merveilles de la Création; M. Lescarbot (*les Muses de la Nouvelle-France*, p. 33-34): «Car je t'admire autant en cette petitesse / Que je fay l'Elephant en sa vaste hauteur.»

*Le bec noir & menu, pointu, presque tout droit,
 A de long un travers de doigt,
 Et la langue fine & fourch[u]ë,
 A bien le double d'étenduë.
 En les fichant dans une fleur,
 Et remüant touÿjours par un tel artifice,
 Ils les chargent de la douceur
 Contenuë en chaque calice.
 Quelque ressort à la langue attaché
 La tire après vers leur petite pance,
 Où ce doux suc est épanché
 Pour faire seul leur subsistance.*

Ils ont le ventre gris-blanc, & le dos verd argenté, la queue noire émaillée de blanc, leurs aïles noires, & leurs pieds de la même couleur, répondent parfaitement à la petitesse de leur corps qui n'a pas plus de grosseur que le bout du doigt d'un enfant. Par raport à ces petits Oyseaux, faisons la Description de petits animaux qui ne sont pas moins jolis dans leur espece.

*Ce sont les Ecoreüils volans¹⁴¹
 Qui volent sans avoir des aïles,
 Avec des machines nouvelles,
 Où la nature a mis des ressorts excellens.
 Deux membranes larges & plates,
 Ou des alongemens de la peau des côtez,
 Vont s'attacher, & sont finement ajustez
 Par devant, par derriere, aux genoux de leurs pates.
 Ces peaux en s'étendant les souütiennent en l'air,
 Et pour le peu qu'ils les remüent,
 Quand d'un arbre à l'autre ils se ruënt,
 Ils y passent comme un éclair.
 Il en faut voir la diligence,
 Les nôtres ne vont pas ny si bien ny si loin,
 Ils voleroient trente pas de distance,*

141. Deux espèces d'écureuils volants vivent dans l'est du Canada: le petit polatouche (*Glaucomys volans*) et le grand polatouche (*Glaucomys sabrinus*). Lahontan décrit cette dernière espèce (*Mémoires*, dans *OC*, p. 569). On trouve la forme «escureilz» chez Cartier (*Relations*, p. 166). De nombreux voyageurs, dont Champlain, Lejeune et Denys ont décrit les «escurieux vollans».

*Et même plus s'il en étoit besoin.
On voit encore entr'eux une autre difference,
Les Ecreüils de la nouvelle France,
Sont tout blancs sous le ventre, & sur le dos tout gris,
Et de la moitié plus petits.*

Après avoir parlé des manieres & des occupations des Habitans de l'Acadie, & de ce qu'elle produit, il est temps que je passe aux Sauvages: Allons donc les chercher dans le fond des Bois les plus vastes, & parlons des emplois differens où la fatalité de leur malheureux sort les engage.

HISTOIRE
DES
SAUVAGES.

*L*a Chasse¹ est leur soin le plus grand,
Ils y sont ocupez sous peine de la vie,
Car s'ils n'atrapent rien lorsque la faim les prend,
De la mort elle peut souvent être suivie.
Ils résistent long-temps à ses pressans besoins
Par une grande accoûtumance,
Il semble que la Providence
Qui pour leur entretien les partagea le moins,
Prenne pour eux en recompense
Les bons & salutaires soins
De les rendre plus forts contre la défaillance.
Ils seront sans manger huit jours & même plus²,
Ils ont toujourns de l'eau pour boire,

1. Sur l'importance de la chasse, voir Le Clercq: «Nos Sauvages n'ont pas d'employ plus honorable que la chasse, après la guerre; & ils ne s'acquierent pas moins de gloire & de reputation, par le nombre des orignaux & des castors qu'ils surprennent & qu'ils tiënt à la chasse, que par le nombre des chevelures qu'ils enlèvent de dessus la tête de leurs ennemis» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 470-471)

2. Cf. Lescarbot: «Ilz soustiendront quelquefois la faim cinq & six jours [...]» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 930; les éditions de 1609 et de 1611-1612 donnaient: «huit jours»); Lejeune: «j'en vy qui n'avoient mangé qu'une fois en cinq jours, & qui se tenoient bien heureux quand ils trouvoient de quoy disner au bout de deux» (*Relation de 1634, JR*, vol. 7, p. 48); et Le Clercq: «[...] on ne peut assez admirer la constance avec laquelle ils souffrent les rigueurs de la faim [...]. Il ne leur est pas difficile de demeurer des trois à quatre jours à jeun, lors particulièrement qu'ils sont à la chasse» (*op. cit.*, p. 107-108).

*Dont ils sont un peu sou'tenus,
Alors les pauvres Gens rapellent la mémoire
Des festins qui les ont repus.
Car lors qu'ils ont mis bas quelque Bête farouche,
Ils sçavent se bien regaler;
Des mets qu'ils ont goûté l'eau leur vient à la bouche,
Et c'est tout ce qu'alors ils peuvent avaler.*

Je vais commencer leurs Exploits de Chasse par un coup qui me surprit extrêmement, ce qui ne surprendra peut-être pas moins ceux qui l'apprendront.

*Un Sauvage allant à la Chasse
Avec ses Compagnons de son fusil armé,
Et passant sur un peu de glace
Que sur un vaste Lac l'hiver avoit formé,
S'arrêta là tout court, & tirant des narines
L'air glaçant qui l'envirronnoit,
Dit à la troupe qu'il menoit;
Je sens un Ours³, il est sur ces hautes Colines.
A plus d'un quart de lieuë il en montrait l'endroit,
Sa Compagnie alors en fut toute étonnée,
Mais enfin sous le vent⁴ il l'y mena si droit,
Qu'on trouva dans ce lieu-là la Bête cabanée.
Si-tôt qu'elle se vit par eux environnée,
Elle voulut s'enfuir pour prolonger ses jours,
Mais un plomb meurtrier en arrêta le cours,*

3. Sur la chasse à l'ours noir (*Ursus americanus*), voir Denys, *Histoire naturelle*, p. 438-440; Lahontan, *Nouveaux voyages*, dans OC, p. 337-338; et surtout Charlevoix, *Journal d'un voyage*, p. 293-300. Chrestien Le Clercq rapporte des «superstitions» liées à cette chasse (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 356, 359). S'il ne parle pas de l'odorat des Sauvages, Lahontan admire leur «talent merveilleux pour [...] connoître les troncs d'arbres où ces Animaux se nichent» (*op. cit.*, p. 337). Les voyageurs colportent de nombreuses histoires d'odorat extraordinaire: «Leon Allatius & les voyageurs de notre temps, assurent que les guides dont on se sert dans les déserts d'Arabie, connoissent à combien de milles l'on se trouve de Babylone, seulement en mettant le nez contre terre, & en flairant le sable» (*Actes de Copenhague 1676-1679*, dans *Collection académique*, vol. 4, Dijon et Paris, 1757, p. 330).

4. «VENT, en termes de Venerie, se prend pour l'odeur & le sentiment qu'une beste laisse en son passage» (Furetière). Cf. Denys: «prendre le dessous du vent, afin de n'estre pas éventez de l'orignac» (*Histoire naturelle*, p. 421).

*Et termina sa destinée;
Voilà comme perit cet Ours,
Qui devoit là passer la moitié de l'année.*

Dés que l'Hyver qui commence dans ces lieux de bonne heure est venu, cet animal se bâtit une loge⁵ dans [la] terre⁶, & la couvre de plusieurs branches de Sapin bien feüilluës, pour n'être pas incommodé de la neige jusqu'au Printemps bien tardif à venir la faire fondre, & engager l'animal à sortir de sa demeure souterraine.

*Pendant qu'en sa Cabanne un long hyver le mâte,
De quoy vit-il? je n'en sçay rien,
Chacun dit qu'il leche sa pate⁷,
Et qu'il en sort un suc qui fait son entretien.
De quoy que ce soit qu'il y vive,
A tout ce qu'on voudra mon esprit se soumet;
Je dis seulement qu'il arrive
Qu'il en ressort toujourns plus gras qu'il ne s'y met.*

Quand le Sauvage l'a fait perir, il en leve la peau qui luy sert de fourrure pendant l'hyver, & il en mange la chair qu'on dit être

5. «Petit lieu serré où on se retire en quelques occasions. [...] Les Hermites [s]e font de petites loges dans les bois» (Furetière).

6. Rien ne semble justifier l'omission de l'article .

7. Cette croyance se trouve chez Aristote (*De l'histoire des animaux*, VI, 30 et VIII, 17) et Pline l'Ancien: «Dans les deux premières semaines, [les ours] sombrent dans un sommeil profond [...]. Alors sous l'effet de l'engourdissement, ils deviennent extraordinairement gras. [...] Au bout de ce temps, ils se tiennent assis de nouveau, et vivent en suçant leurs pattes de devant» (*Hist. nat.*, VIII, 127). Elle est transmise par tous les voyageurs. Voir Denys: «il ne fait que lescher ses pattes pour tout vivre, & c'est le temps qu'il est le plus gras» (*Histoire naturelle*, p. 323); de même, Lahontan (*Mémoires*, dans *OC*, p. 704); Bacqueville de La Potherie (*Histoire de l'Amérique septentrionale*, t. II, p. 34); Charlevoix (*Journal d'un voyage*, p. 296). Voir encore, en 1757, les observations de Gaspard Bartholin (*Collection académique*, Dijon et Paris, vol. 4, p. 303-305). Par contre, l'auteur du compte rendu de l'édition hollandaise de la *Relation* se moque de Diéreville: «Du reste, il n'est pas nécessaire de recourir à la fable qu'ils léchent leur Patte [...]. Les Loirs ne mangent point durant tout l'hiver [...]. Ils sont assez froids au toucher. [...] Combien y a-t-il d'Insectes, qui vivent l'hiver sans manger? La grosseur de l'Animal ne rend pas la chose plus difficile à comprendre» (*Nouvelles de la République des lettres*, janvier 1710, p. 62-63).

trés-bonne⁸. L'Original⁹ ou l'Élan coûte bien plus à atraper. Il faut le galoper, c'est le mot du Pays, pendant deux ou trois jours dans les Bois.

*C'est un animal sedentaire
Qui cherche pour sa vie un fertile canton,
Où sa nourriture ordinaire
Est d'un Bois qui porte son nom¹⁰.
On connoît son bâtis¹¹ par les rameaux qu'il broute,
Il n'en sortiroit point dans le temps des frimâts,
Si le Chasseur¹² ne venoit pas*

8. Cf. Lescarbot: «Noz Sauvages nous ont aussi plusieurs-fois fait manger de la chasse d'Ours qui étoit fort bonne & tendre, & semblable à la chair de bœuf» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 899); Denys: «la chair en est bonne à manger, blanche comme le veau & d'aussi bon goust, mesme plus delicat» (*Histoire naturelle*, p. 322-323); Lahontan: «la viande, & sur tout les pieds, sont d'un goût exquis. Les Sauvages soutiennent, que c'est la chair la plus delicate qu'on puisse manger. Pour moi j'avoüe qu'ils ont raison» (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 338).

9. De la famille des cervidés, l'original ou l'élan d'Amérique (*Alces alces americana*), proche de l'élan d'Eurasie (*Alces alces alces*). «[...] l'Ellan lequel ils appellent *Aptaptou*, & noz Basques *Orignac*» (Lescarbot, *op. cit.*, p. 893). Tous les voyageurs le décrivent. Lescarbot lui donne place au bas de sa «Figure du Port Royal» (1609), près de la rivière marquée «R. de l'Orignac» (Moose River).

10. Différentes variétés de viorne (*Viburnum alnifolium*), parfois l'érable de Pennsylvanie (*Acer pensylvanicum*), portent le nom de «bois d'original» (voir Serge Fournier, *Vocabulaire de la chasse à l'original*, Shawinigan, Éditions des Glanures, 1985, p. 27; Frère Marie-Victorin, *Flore laurentienne*, p. 395 et 533).

11. Le mot ne se trouve pas dans les dictionnaires. Sans doute faut-il lire *abatis*, ou *abbatis*, qui fait sens, par extension: «signifie generalement plusieurs choses abbatuës ou demolies; en termes de chasse, les petits chemins que les jeunes loups ont accoutumé de faire» (Corneille). Les lignes suivantes de Le Clercq permettent d'éclairer le sens du passage: «Les Chasseurs connoissent les endroits où les orignaux se retirent, par certaines pointes d'arbres rongées ou rompuës, qu'ils appellent Pactagane, c'est à dire le ravage de l'élan» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 474).

12. «La chasse à l'élan ou orignac, se fait en toutes les saisons de l'année: celle de l'Hiver est la plus commode & la plus favorable, principalement lorsque la neige est haute, ferme, dure & gelée, à cause que les Sauvages aiant des raquettes aux pieds, approchent facilement de l'élan, qui enfonce, & ne peut se dérober à la poursuite des Chasseurs» (Le Clercq, *op. cit.*, p. 471). Voir aussi Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, p. 894; Lejeune, *Relation de 1634*, *JR*, vol. 6, p. 294-296; Denys, *Histoire naturelle*, p. 420-427 et 431-434; Lahontan, *Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 328, et Charlevoix, *Journal d'un voyage*, p. 316.

*Troubler les repos qu'il y goûte,
Le lancer¹³ & suivre ses pas.*

On le suit au pied sur la neige, comme on fait un Lievre en France : Quand il est une fois debout, il ne s'arrête point, & va jour & nuit jusqu'à ce qu'il n'en puisse plus, c'est dequoy bien exercer le Chasseur qui court après dans les Bois, dont l'épaisseur resiste souvent à l'ardeur qu'il a de les percer.

*Les arbres renversez par monceaux sur la terre,
Dont les branches des morts accablent les vivans,
L'empêchent de courir grand erre¹⁴,
L'Orignal grand & fort a bien loin les devants.
Il cherche dans son cours les plus fortes retraites,
La neige a par endroits quatre à cinq pieds de haut,
Et le Chasseur ardent qui le suit en raquette¹⁵,
Ne l'atrape que lorsque sa force défaut.
Quand elle est toute dissipée,
Il s'arrête, & pour fuir ne faisant plus d'effort,
Du Chasseur qui le joint le fusil ou l'épée¹⁶,
Luy donne le coup de la mort.*

C'est une des meilleures captures que les Sauvages puissent faire, ils en mangent la chair fraîche ou boucanée, & elle est très-bonne. Quand ils l'ont bien fait secher¹⁷, ils pourroient la

13. «En termes de Chasse, on dit *lancer* la beste, le cerf, le sanglier, pour dire, les faire partir, les donner aux chiens» (Furetière).

14. «ERRE, s. f. qui ne se dit qu'en ces phrases: Aller grande *erre*, Aller belle *erre*, pour dire, Aller bon train» (Furetière).

15. Lahontan en donne une «description curieuse», accompagnée d'une illustration qui associe étroitement les raquettes et la chasse à l'orignal (*Nouveaux Voyages*, dans *OC*, p. 324-326).

16. À notre connaissance, Lejeune est le seul voyageur qui décrit la chasse à l'orignal avec une épée: «[...] ils poursuivent l'Elan à la course, & le tuent à coups d'espées, qu'ils emmanchent à de longs bastons pour cet effect: ils dardent ces espées quand ils n'osent ou ne peuvent aborder la beste» (*Relation* de 1634, *JR*, vol. 6, p. 294).

17. Lejeune décrit «leur seicherie», dans sa *Relation* de 1634: «[...] ils vous étendron[t] sur des perches les deux costez d'un grand Orignal, en ayant osté les os: si la chair est trop épaisse, ils la levent par laiche[s], & en outre la taillent; afin que la fumée la desseiche & la penetre par tout, lors qu'elle commence à ce

conserver toute une année; mais ils ne sçauroient s'empêcher de toujours manger, tant qu'ils ont dequoy, ils ne cessent point¹⁸. La chair du mufle & de la langue¹⁹ en est très-délicate, c'est ce qu'il y a de plus friant²⁰ sur cet animal qui est aussi gros qu'un Mulet d'Auvergne²¹, & qui porte un grand bois sur sa tête dont il ne se défend point²² contre les Sauvages qui le chassent. Ils en traitent la peau dont on connoît les usages²³, & ils la vendent bien.

seicher ou boucaner, ils la battent avec des pierres, la foulent aux pieds, afin qu'il n'y demeure dedans aucun suc qui la puisse corrompre, enfin estant bien boucané[e] ils la plient & la mettent en paquets, voila leur provision » (*JR*, vol. 6, p. 296). Voir aussi Le Clercq (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 117-118).

18. Voir Lejeune, *Relation* de 1634: «Ils ont deux sortes de festins, les uns à manger tout, les autres à manger ce qu'on voudra, remportant le reste pour en faire part à leur famille. [...] Pour leurs festins à ne rien laisser, ils sont tres blamables, & c'est neantmoins l'une de leurs grandes devotions, car ils font ces festins pour avoir bonne chasse [...]; Et remarquez que plus ils mangent plus ce festin est efficace; de là vient qu'ils donneront à un seul homme, ce que je ne voudrois pas entreprendre de manger, avec trois bons disneurs, ils creveroit plustost, pour ainsi dire, que de rien laisser» (*JR*, vol. 6, p. 280-282). Voir aussi Sagard, *le Grand voyage du pays des Hurons*, p. 145-146, et Lahontan, *Mémoires*, dans *OC*, p. 684.

19. Denys remarque que «tout en est bon à manger» (*Histoire naturelle*, p. 321). Cependant Charlevoix écrit à propos du caribou: «On estime fort la Langue de cet Animal» (*Journal d'un voyage*, p. 320).

20. «FRIAND, ANDE. Il se dit tant des personnes, que du goust & de la chose goustée. Un homme *friand* court les bonnes tables. Un bon gourmet doit avoir le goust friand. Un faisan est un friand morceau» (*Furetière*).

21. La comparaison est traditionnelle: on la trouve chez Lejeune (*Relation* de 1634, *JR*, vol. 6, p. 294), Le Clercq (*op. cit.*, p. 472), Denys (*Histoire naturelle*, p. 320), etc. Lescarbot fait exception: «C'est un animal le plus haut qui soit après le Dromadaire & le Chameau» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 893).

22. Le Clercq prétend le contraire: «Il [l'original] ne laisse pas cependant de se défendre de son mieux: [...] il s'élançe quelquefois avec tant de furie sur les Chasseurs & sur les chiens, qu'il ensevelit & les uns & les autres dans la neige; ensuite que plusieurs Sauvages en sont souvent estropiez, leurs chiens restant morts sur la place» (*op. cit.*, p. 473-474); de même, Lahontan (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 328).

23. Parmi de nombreux usages, retenons les suivants. Lescarbot mentionne des «bas de chausses de cuir d'Ellan semblable au buffle [...] & des souliers aux piés du même cuir» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 894). On s'en sert pour fabriquer les «mailles» des raquettes, selon Lahontan (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 326), qui ajoute qu'«on travaille à faire des Canots avec ces peaux d'Elans qu'on coût facilement les unes aux autres» (*ibid.*, p. 329). Charlevoix écrit que la «Peau [de l'Original] est forte, douce, moëleuse: elle se passe en Chamois, & fait d'excellens Bufles [juste-au-corps], qui pésent très-peu» (*Journal d'un voyage*, p. 314).

Il est fort sujet au haut mal²⁴,
 Mais dans les pieds fourchus de ce grand animal,
 La Nature a mis le remede;
 Quelle prévoyance! quel soin!
 Il se gratte la tête en ce pressant besoin,
 Et se délivre ainsi du mal qui le possède.
 Voilà ce qu'on en dit, c'est peut-être de là
 Que la Medecine en pratique
 Par les notions qu'elle en a,
 S'en sert pour garantir de chûte Epileptique²⁵;
 Mais ce n'est pas le seul d'entre les animaux,
 Dont elle ait appris l'art de guérir d'autres maux.

Le Caribou²⁶ ne donne pas tant de peine aux Sauvages pour l'attraper; sans courir après ils en viennent à bout, autrement ils y perdraient leur temps; c'est une maniere de Cerf, qui a pour la course trop d'haleine & de disposition²⁷. On le guête dans une

24. «EPILEPSIE. [...] On l'appelle aussi *mal caduc* ou *haut mal*, que le peuple appelle *mal de St. Jean*» (Furetière).

25. Plusieurs voyageurs rapportent la même croyance: cf. Boucher, *Histoire véritable et naturelle*, p. 55; Denys, *Histoire naturelle*, p. 320-321; Le Clercq, *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 472; Lahontan, *Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 326-327; Bacqueville de La Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, t. I, p. 271; et Charlevoix, *Journal d'un voyage*, p. 314. On ne compte pas, au moment où Diéreville publie la *Relation*, les articles d'académiciens préconisant tel ou tel remède contre l'épilepsie: *Histoire de l'Académie royale des Sciences de 1706*, Paris, 1707, p. 333-335; Lazare Riviere, *la Pratique de la médecine avec la théorie*, à Lyon, chez Jean Certe, 1702, t. I, p. 98-118. Voir *supra*, l'introduction, p. 21.

26. De la famille des cervidés, le caribou (*Rangifer tarandus caribou*) ou renne du Canada. En 1609, Lescarbot fut le premier à utiliser le terme (W. F. Ganong, «The Identity of Animals and Plants», p. 208). «Il viendrait du micmac *Xalibu* (prononcé sans doute *kalibou*), qui signifierait "le pelleeteur", allusion à l'habitude de l'animal de creuser profondément la neige avec ses sabots à la recherche de pacages de *Cladonia*» (Jacques Rousseau, «Pierre Boucher, naturaliste et géographe», dans Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle*, p. 307). On ne rencontre plus aujourd'hui le caribou que dans la forêt boréale et la toundra. Sur la carte que donne Champlain en 1612, l'animal dessiné sur la «Terre Neuve» représente probablement un caribou, car l'original n'y était pas un animal indigène.

27. Cf. P. Boucher: «Le Caribou est un animal de la hauteur environ d'un Asne, mais qui est fort dispos. Le masle a le pied fourchu, & l'ouvre si large en courant, qu'il n'enfoncé point l'Hyver dans les neiges quelques hautes qu'elles puissent estre» (*Histoire véritable et naturelle*, p. 55). Cf. Charlevoix: «[...] il en parut un [Caribou] sur le Cap aux Diamans, [...] & il ne fit presque un saut de-là dans le Fleuve. [...] Il passa ensuite le Fleuve à la nâge avec la même célérité» (*Journal d'un voyage*, p. 320).

embuscade où il ne se défie de rien, & d'un coup de fusil on le jette à bas.

*Il sert encor de nourriture
Au Sauvage peu dégoûté²⁸ ;
De sa peau de rase fourure,
Il enveloppe sa figure,
C'est son petit habit d'Été.*

On en traite encore les peaux, mais cette pelleterie est peu recherchée²⁹ quoique le grain en soit extrêmement fin, & qu'elle dure très-long-tems quand elle est bien aprestée. On en fera peut-être un jour un plus grand usage quand sa bonté sera mieux connuë. Pour moy j'ay experimenté que rien n'est plus simple, plus molet, ny meilleur pour doubler des culotes.

La Chasse aux Castors³⁰ est celle qui produit le plus aux Sauvages, quoique le prix en soit bien diminué³¹ depuis quelque

28. Voir Denys: « [Les Cariboux] sont excellents à manger, la chair en est plus blanche que celle d'ornigac, il y en a peu, les Sauvages les trouvent trop bons pour les y laisser croistre » (*Description géographique et historique*, p. 202-203).

29. Le marché européen, en effet, était restreint. Dans l'*Encyclopédie*, l'article « caribou » renvoie à l'article « cerf », qui mentionne que les fourreurs en utilisaient la peau pour faire des manchons. Les Amérindiens, dont les Micmacs, utilisaient les peaux de caribou pour faire des manteaux (voir Dorothy K. Burnham, *To Please the Cariboo*, Toronto, Royal Ontario Museum, 1992).

30. Le castor nord-américain (*Castor canadensis*), apparenté au castor d'Eurasie (*Castor fiber*). La description des mœurs étonnantes du castor et des différentes techniques de chasse sont des passages obligés des relations de voyage en Nouvelle-France. Le compte rendu de l'édition hollandaise de la *Relation* souligne d'ailleurs que la description de Diéreville n'a rien d'original: « En parlant des Castors, l'Auteur confirme ce qu'on a déjà appris dans d'autres Relations » (*Nouvelles de la République des Lettres*, janvier 1710, p. 64). Voir Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, p. 896-899; Sagard, *le Grand voyage du pays des Hurons*, p. 321-322; Lejeune, *Relation de 1634*, JR, vol. 6, p. 296-304, et *Relation de 1636*, JR, vol. 9, p. 126-130; Denys, *Histoire naturelle*, p. 281-298 et 427-437; Le Clercq, *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 475-483; Lahontan, *OC*, p. 386-391, 697-705, etc. Charlevoix énumère quatre grandes techniques: « Cette Chasse se fait de quatre manieres, qui sont les Filets, l'Affut, la Tranche, & la Trappe » (*Journal d'un voyage*, p. 274). Sur la représentation du castor dans les gravures, voir François-Marc Gagnon, « Portrait du castor. Analogies et représentation », dans Bernard Beugnot, dir., *Voyages: récits et imaginaire*, Paris, Seattle, Tübingen, PFSCS, 1984, p. 199-217.

31. En 1626, Charles Lalemant écrivait que les peaux de castor valaient « une pistole la piece » (JR, vol. 4, p. 206), la pistole étant une « expression synonyme de 10 livres » (M. Marion, *Dictionnaire des institutions*, p. 383). En 1703, Lahontan

temps. On les tire ordinairement en sortant de l'eau, comme on tire les Lapins³² en sortant de terre, quand on les guête sur leurs trous, ou bien ils s'enferment d'eux-mêmes dans les pièges qu'on leur tend. Ils commencent à paroître quand le Soleil est prest à se coucher³³. Il faut les aprocher bien doucement, il est bien difficile de les surprendre, ils ont l'ouïe si fine³⁴, que le moindre bruit qu'ils entendent les fait plonger aussi-tôt, & lorsque la peur les fait descendre au fond des eaux, ils sont très-long-temps à revenir dessus, & c'est toujours bien loin de l'endroit où ils ont été effarouchez. Avant qu'ils plongent, ils frappent de leur queue sur l'eau, & font un si grand bruit qu'on l'entend à plus d'une demy-lieuë³⁵ de là, & c'est un avertissement pour leurs pareils qui les fait aussi retirer bien vite. Leur queue est d'une nature fort particuliere, elle est longue d'une coudée³⁶, plus ou moins selon leur grandeur, plate, & faite en batoir; aucun poil ne la couvre,

donne la valeur des différentes sortes de peaux de castor: elle va de 4 livres 10 sols pour le «Castor d'Hiver», à 3 livres pour le «Castor d'Été» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 611-612).

32. La comparaison est traditionnelle: cf., par exemple, Lahontan: «Ils font des tanières ou des trous en terre, comme les Lapins» (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 386).

33. Cf. Denys: «[...] s'il fait clair de Lune ils travaillent la nuit plus que le jour» (*Histoire naturelle*, p. 289); Lahontan: «On les entend durant la nuit travailler avec tant de vigueur & de diligence, qu'on croiroit que ce seroit des hommes» (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 700).

34. Cf. Lahontan: «[...] mais il faut être bien caché & ne pas se remuer, car au moindre bruit qu'ils entendent, ils se jettent dans l'eau & plongent jusqu'à leurs Cabanes» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 704); Charlevoix: «[...] il a l'Oreille si fine, qu'il est malaisé de l'approcher assez, pour le tirer, avant qu'il ait gagné l'Eau» (*Journal d'un voyage*, p. 274).

35. Cf. Charlevoix qui suit probablement Diéreville sans le citer: «[Les Castors] plongent en battant l'Eau de leur Queue, avec un si grand bruit, qu'on les entend d'une demie lieuë» (*op. cit.*, p. 276).

36. «Mesure dont usoit les Anciens, & sur tout les Hebreux, qui étoit prise sur la longueur ordinaire du bras de l'homme depuis le coude jusqu'au bout de la main. Elle avoit un pied [= 12 pouces = 32,3 cm] & demy en sa moyenne grandeur, & un peu plus» (Furetière). Diéreville exagère donc un peu. Cf. Lahontan: «[...] sa queue fait bien l'étenduë de quatorze pouces» (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 389).

& la peau en paroît écailleuse; la chair en est fort bonne³⁷, quoique ce ne soit qu'un tissu de graisse ferme, & de nerfs dont elle tire la force qui luy fait faire tant de bruit en frapant sur l'eau. Si le sens de l'ouïe est si exquis en eux, ils ont l'odorat du moins aussi fin; ils sentent un canot au sillage qu'il laisse sur l'eau par où il a passé³⁸. Dès qu'ils en ont le vent, ils font le plongeon, ou fuient pour se cacher; les Sauvages s'obstineroient en vain à les guêter, ils ne reparoissent plus. S'ils avoient la vûe aussi bonne, ils seroient bien plus en sûreté de leur vie; mais ils ne voyent, comme les Lievres, que de côté, & ils ont les yeux fort petits, ainsi ils viennent quelquefois tout droit chercher le coup qui les tuë, faute de voir devant eux³⁹. Quand on les tuë sur l'eau d'un coup de fusil, il faut courir bien vite dessus pour s'en saisir; car comme ils plongent pendant qu'ils sont vivans, ils coulent à fond quand ils sont morts⁴⁰. La maniere est plus sûre de les prendre à des pieges⁴¹, joint à cela que l'apât qu'on y met qui n'est qu'un morceau d'écorce de Tremble⁴², qu'ils aiment plus que toutes choses, ne coûteroit pas tant que la poudre & le plomb qu'on use

37. Cf. Lescarbot: «C'est [la queue] le meilleur & plus delicat de la bête» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 897); Denys: «le dedans est une graisse ferme, semblable à des tendrons de veau, qui est un tres-bon mangé bouilly & fricassé» (*Histoire naturelle*, p. 281).

38. Charlevoix suit probablement Diéreville sans le citer: «On dit encore qu'ils ont l'Odorat si fin, qu'étant dans l'Eau, ils sentent un Canot de fort loin» (*Journal d'un voyage*, p. 276).

39. Cf. Charlevoix, qui suit probablement Diéreville sans le citer: «Mais on ajoute qu'ils ne voyent que de côté, non plus que les Lièvres, & que ce défaut les livre souvent aux Chasseurs, qu'ils veulent éviter» (*ibid.*, p. 276).

40. Cf. Charlevoix: «On le perdroit [le Castor] même, quand il auroit été blessé, avant que de s'être jetté à l'Eau, parce qu'il ne revient point au-dessus, s'il meurt de sa Blessure» (*ibid.*, p. 274).

41. Cf. Le Clercq: «Au Printems & l'Eté, ils se prennent à la trape» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 483); Charlevoix: «Les Sauvages dressent sur leur chemin des Trappes, faites à peu près comme un 4 de chiffre, & pour appas ils y mettent de petits morceaux de bois tendres & fraîchement coupés. Le Castor n'y a pas plutôt touché, qu'il lui tombe sur le Corps une grosse Buche, qui lui casse les Reins, & le Chasseur, qui survient, l'acheve sans peine» (*op. cit.*, p. 274).

42. L'écorce de tremble est en effet la nourriture préférée du castor. «Tremble», le nom français d'un peuplier européen (*Populus tremula*), a été transféré à l'espèce américaine qui lui ressemble le plus, *Populus tremuloides*. Le peuplier à grandes dents (*Populus grandidentata*) est aussi parfois nommé «tremble» ou «grand tremble» (Lahontan, *Mémoires*, dans *OC*, p. 598, n. 368).

à les tirer. Voicy encore un autre moyen dont on se sert pour les atraper⁴³: Quand l'hyver a endurci la surface des eaux où sont leurs cabannes, & qu'ils s'y croient à couvert de l'insulte⁴⁴ des Chasseurs, on va sur la glace briser les cabannes à coups de hache, ils sont forcez de les abandonner, & ils fuient aux bords du Lac pour se cacher entre la glace & la terre, sur laquelle ils se couchent sur le ventre; mais en vain tâchent-ils par là de s'exempter de la mort; les Chasseurs font guêter leurs Chiens⁴⁵ tout au tour du Lac, & ils ont si bon nez, qu'ils ne manquent point à les sentir où ils sont, & ils en marquent les endroits en s'y arrêtant: Alors on y casse la glace à grands coups de hache; les Castors, chose assez surprenante, ne fuyent point⁴⁶ comme ailleurs le bruit qu'on y fait: Quand les trous sont faits, on découvre les animaux, on les prend par la queue, on les tire dehors, & on leur casse la tête à coups de hache.

Décrivons la cabanne⁴⁷ des Castors, & faisons voir qu'ils sçavent la bâtir avec autant d'adresse que les hommes font des maisons; ils la construisent ordinairement quand ils sont accouplez, & qu'ils veulent faire leurs petits, & ils la placent

43. C'est la technique dite de «la Tranche»; voir notamment Charlevoix (*Journal d'un voyage*, p. 274-275).

44. «Querelle ou attaque qu'on fait à quelqu'un par surprise» (Furetière).

45. Pour l'utilisation des chiens dans la chasse aux castors, voir Lejeune: «les Sauvages font grand estat d'un chien qui sent & découvre cét animal» (*Relation* de 1634, *JR*, vol. 6, p. 298); Denys: «Pour [la chasse] du Castor elle se faisoit aussi l'Hyver avec les chiens, mais ils ne servoient qu'à trouver le logement où ils sentoient les castors au travers de la glace» (*Histoire naturelle*, p. 434).

46. Voir Lejeune: «Je leur demandois pourquoy le Castor attendoit là qu'on le tuast, où ira il, me disoient ils, sa maison est rompuë, les autres endroits où il peut respirer entre l'eau & la glace sont cassez, il demeure là dans l'eau, cherchant de l'air, cependant on l'assomme» (*Relation* de 1634, *JR*, vol. 6, p. 302).

47. Lahontan (*Mémoires*, dans *OC*, p. 700) et Charlevoix (*Journal d'un voyage*, p. 270) décrivent d'abord la digue, ensuite la «cabane». Cet ordre n'est pas indifférent, car il démontre la prééminence des valeurs collectives dans la société des castors. Ainsi l'abbé Raynal: «Quand cet ouvrage [la digue] est achevé en commun par la république, le citoyen songe à se loger. Chaque compagnie se construit une cabane dans l'eau» (*Histoire philosophique et politique [...] dans les deux Indes*, t. IV, p. 57). De plus, comme l'explique Denys, cet ordre est logique sur un plan technique: «Tout leur travail estant achevé, ils laissent emplir l'étang d'eau, jusques à ce qu'elle ait cours pardessus la digue pour voir jusques où va le bord de l'eau à sa plus grande hauteur, afin de travailler à faire leurs logemens qu'ils font tout autour de l'étang» (*Histoire naturelle*, p. 293-294).

toûjours dans l'eau, sans qu'il en penetre une goutte dans son creux: elle est faite comme un four⁴⁸ dont la voûte est toûjours hors de l'eau; il n'entre dans sa structure que de la terre glaise & du bois verd; mais leur industrie est admirable⁴⁹ pour mettre en œuvre ces materiaux.

*Le bois va le premier & sert de fondement
A cet aquatique édifice,
Et la terre dessus mise avec artifice,
Fait le comble & le logement.*

Que les arbres qu'ils employent soient petits ou grands, ils ne se servent que de leurs dents de devant faites en dents de Lapin, pour les abatre en les rongant tout au tour du pied petit à petit, & leurs mesures sont si justement prises, qu'ils tombent toûjours du côté qu'ils veulent⁵⁰ pour les voiturier avec plus de facilité au lieu destiné pour la cabanne. Des mêmes dents dont ils les mettent à bas, ils coupent les branches, & tirent les troncs hors du rivage, pour les aller planter dans l'eau & à sa hauteur, tous en un tas & en rond au niveau l'un de l'autre. La maniere dont ils les voiturent est difficile; car en les traînant, ils les portent tout le long de leur dos, & ce qui surprendra, c'est que ces arbres-là sont quelquefois aussi gros que des hommes, & trois ou quatre fois plus long. Voicy comme ils font; ils prennent les arbres par un bout avec leurs

48. Comparaison traditionnelle; cf. Lejeune: «[...] sa maison toute ronde, faite à la façon d'un four» (*Relation* de 1636, *JR*, vol. 9, p. 126); Denys: «[...] quelques castors qui y feront leurs logements, lesquels sont faits ainsi que des fours par le dehors» (*Histoire naturelle*, p. 294); et Lahontan (*Mémoires*, dans *OC*, p. 700).

49. Cet éloge s'inscrit dans l'idéalisation morale du castor, thème largement répandu dans toute la littérature des XVII^e et XVIII^e siècles: «Que Dieu est admirable en ses œuvres!», s'écriait Lejeune (*Relation* de 1636, *JR*, vol. 9, p. 128). Cf. aussi Denys: «Tous les animaux dont on a le plus venté l'industrie sans en excepter mesme le singe, [...] ne sont que ce qu'ils sont, c'est à dire des bestes en comparaison du Castor» (*Histoire naturelle*, p. 284); Le Clercq: «l'industrie naturelle de cet animal, laquelle surpasse l'imagination de ceux qui n'en ont pas vu les effets surprenans» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 476); Charlevoix: «leur industrie, leur prévoyance, le concert & la subordination, qu'on admire en eux, [...] fournissent à l'Homme encore plus d'instructions, que la Fourmi, à laquelle l'écriture Sainte renvoie les Paresseux» (*Journal d'un voyage*, p. 268).

50. Ce détail étonnant fait traditionnellement partie des habiletés qui démontrent l'«intelligence» du castor; cf., par exemple, Lahontan: «Outre le talent qu'ils ont de couper des arbres, celui de les faire tomber sur l'eau me paroît tout à fait surprenant, car il faut du jugement & de l'attention pour y réussir» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 700).

dents, tournant la tête vers l'épaule qui porte, ils les levent, & font passer leur corps par-dessous pour les soutenir. Cela n'est pas facile à expliquer, encore moins à comprendre, c'est cependant comme la chose se passe.

Ils s'y prennent d'une autre manière à l'égard de la terre glaise, ils l'embrassent entre leurs pattes de devant, & la portent en marchant sur celles de derrière. La première couche se fait sur le haut des arbres plantés comme des pieux, ils la battent bien avec leur queue, & c'est le plancher de la cabane, à un des bords duquel ils laissent un trou pour entrer & sortir, où l'eau bat sans cesse sans entrer⁵¹: Ils continuent l'ouvrage en élevant sur ce plancher un petit dôme de la largeur du fond, & de la hauteur de trois à quatre pieds.

*Après qu'ils ont mis tout leur soin,
A former ainsi leur demeure,
Ils occupent chacun leur coin
Sans jamais se quitter que l'un des deux ne meure.
Ils gardent, dit-on, même au-delà du trépas
Une fidélité si belle,
Si le mâle perd sa femelle,
Avec une nouvelle il ne s'accouple pas,
C'est une amour de Tourterelle⁵².*

51. J. C. Webster note avec raison que cette description est erronée (*RVPR*, p. 136, n. 1). Cf. la description de Lejeune, *Relation de 1636*: « [Le Castor] a comme un double estage dans sa maison toute ronde [...]. Le premier estage, c'est le fond de sa Cabane, où l'eau entre par son ouverture; mais le Castor met de gros bois en travers, sur lesquels il jette des branches de sapin, & d'autres arbres qui lui servent de plancher. Il perce le second estage sur le milieu, & par l'ouverture il descend dans l'eau, qui est au fond de sa Cabane, c'est à dire au plus bas estage; d'où il se coule dans l'Étang, par la porte de sa maison » (*JR*, vol. 9, p. 126-128).

52. « La tourterelle est le symbole de la chasteté conjugale » (Furetière). Ce thème de la fidélité et de l'inconstance amoureuse est l'un des plus importants de la poésie de Diéreville. Cf. Charlevoix, qui suit sans doute Diéreville sans le citer: « Enfin on assure que, quand un Castor a perdu sa Femelle, il ne s'accouple point avec une autre, comme on le rapporte de la Tourterelle » (*Journal d'un voyage*, p. 276). Selon A. W. F. Banfield, le castor mâle serait en effet monogame (*les Mammifères du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1977, p. 149).

Ils élevent bien leurs petits qui ne sont ordinairement que deux ou trois⁵³, & qui viennent au Printemps. Ils vivent tous ensemble en fort bonne intelligence jusqu'à ce que le pere & la mere redeviennent amoureux; Alors ils chassent leurs petits pour en faire d'autres en secret.

*Ils veulent sans témoins contenter leur ardeur⁵⁴,
Est-il des animaux dont l'amour soit plus sage ?
A leur exemple alors & le frere & la sœur
Vont faire ensemble leur ménage.*

Quand les grandes chaleurs de l'Eté font abaisser l'eau des Lacs & des Rivieres où sont leurs cabannes, ils la font remonter par des digues⁵⁵ qui arrêtent son cours, & ils ne les font qu'afin que l'eau soit toûjours à la hauteur du trou que j'ay marqué au fond de la cabanne, voulant sans en sortir se tremper le derriere quand il leur plaît: Ces digues sont tellement faites que l'eau n'est jamais ny plus ny moins haute qu'il faut, & c'est un ouvrage si surprenant qu'on ne sçauroit assez en considerer la structure & l'usage: Tous les Castors qui sont là cabanez s'assemblent pour le préparer: Ils abattent des arbres de toutes les sortes pendant la nuit, & emportent les pieces comme je l'ay marqué.

*A ce rude travail un vieux Castor preside⁵⁶,
Tous les Chasseurs l'ont observé,
Il sert aux plus jeunes de guide,*

53. Cf. Lejeune: «La femelle en porte jusques à sept, quatre, cinq, six pour l'ordinaire» (*Relation* de 1634, *JR*, vol. 6, p. 302); Charlevoix: «la Femelle porte quatre mois, & [...] sa Portée ordinaire est de quatre Petits; quelques Voyageurs en ont fait monter le nombre jusqu'à huit; mais je ne crois pas que cela arrive souvent» (*Journal d'un voyage*, p. 261).

54. Cf. *infra*, p. 490, v. 30: «Je viens d'estre témoin de ses tendres ardeurs.»

55. Voir *supra*, p. 257, n. 47.

56. Ce trait entre dans la mythologie du castor républicain. Cf. Denys: «Pour mettre tous ces ouvriers en besogne, & bien faire leur travail, il leur faut un architecte & des commandans: ceux-là sont les anciens qui y ont travaillé autrefois; selon le nombre il y a huit ou dix commandans, qui neantmoins dépendent tous d'un seul, qui donne les ordres» (*Histoire naturelle*, p. 286); Le Clercq: «Il y a toûjours un maître castor, qui preside à ce travail, & qui frape même ceux qui ne font pas bien leur devoir» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 479); Charlevoix: «il n'est pas vrai que, quand ils travaillent en Troupe, il y ait un Chef, qui commande; & punit les Paresseux» (*op. cit.*, p. 268).

*Jusqu'à ce qu'il soit achevé.
 En traînant dans les Bois les arbres qu'ils abattent,
 Si quelqu'un par malice agit trop foiblement,
 Les autres quittent prise, & vigoureusement
 Se jettent dessus & le battent.
 Entre eux la justice est par tout,
 Si les plus forts sont en un bout,
 Et que les plus foibles languissent
 Sous le poids du fardeau porté,
 A la peine qu'ils ont quelques forts compatissent,
 Et se rengent de leur côté.*

Si je donne lieu d'admirer leur conduite à cet égard, je ne puis trop vanter leur adresse à mettre en œuvre tout le bois qu'ils employent: Les troncs & les rameaux entrelacent les uns dans les autres entre les pieux qui les soutiennent, & contre qui⁵⁷ l'eau dans son cours est arrêtée, est un ouvrage à voir pour le bien comprendre; n'allez pas vous figurer, car vous vous tromperiez, que ce ne soient que des petites Rivieres dont les Castors arrêtent ainsi les eaux, elles ne sont quelquefois gueres moins larges que la Sene⁵⁸: Les Sauvages sont très-souvent arrêtés par ces digues⁵⁹ dans leurs canots d'écorce⁶⁰.

57. «L'accusatif *qui*, régi par une préposition, pouvait se rapporter, dès les premiers temps de la langue, aux noms de choses. Cet emploi subsiste d'une manière générale encore au XVII^e siècle [...]. Ex.: [...] "*Il aimeroit la paix, pour qui mon cœur soupire*" (Racine, *La Thébaine*, II, 1, v. 372). [...] Vaugelas rejette *qui* se rapportant aux noms de choses non personnifiées, tout en l'employant ainsi lui-même. Thomas Corneille et l'Académie proscrivent également cet emploi» (Haase, p. 63).

58. Cf. Lejeune: «Le sieur Olivier m'a rapporté, qu'il avoit passé sur une de ces chaussées, longue de plus de deux cens pas. Le sieur Nicolet en a vu une autre quasi d'un quart de lieuë, si forte & si bien faite, qu'il en estoit tout estonné» (*Relation* de 1636, JR, vol. 9, p. 128-130); et, plus vraisemblablement, Le Clercq: «Ils élèvent des chaussées & des digues larges de deux ou trois pieds, hautes de douze ou quinze pieds, & longues de vingt ou trente» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 480).

59. Cf. Le Clercq: «Ils [les Castors] embarrassent même tellement les rivieres, qu'il faut se mettre souvent à l'eau, pour monter les canots par dessus les digues; comme il m'est arrivé plusieurs fois, en allant de Nipisiguit à la Rivière de Sainte-Croix, & autres endroits de la Gaspésie» (*op. cit.*, p. 480).

60. D'écorce de bouleau blanc (*Betula papyrifera*). Une bonne description dans Lahontan, illustrations à l'appui. Voir la note de Réal Ouellet: «La membrure et les lattes de ces canots étaient de thuya (*Thuja occidentalis*),

*Pour s'y faire un libre passage,
Et rompre le rempart⁶¹ qui s'oppose à leurs cours,
Il faut souvent plus de deux jours
Mettre leurs haches en usage.
Quand ils ont fait la breche, & que chacun poursuit
Le cours de sa route ondoyante,
Les Castors dès la nuit suivante
Arrêtent l'Onde qui s'enfuit.*

Ceux qui se sont employez à faire ces ouvrages ne souffrent point que d'autres Castors viennent s'établir dans leur enceinte, ils se liguent entre eux, & leur font une si cruelle guerre, qu'ils les forcent d'aller autre part.

*Sous le toit bouzillé⁶² de sa loge aquatique,
Chacun a son département;
Ils forment tous séparément
Une espece de République⁶³.*

populairement nommé *cédre*. Les écorces de bouleau étaient cousues avec des racines d'épinette (*Picea*) et les trous étaient bouchés avec de la résine » (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 291, n. 136).

61. L'usage de briser les digues des castors fut introduit par les Blancs, car les Amérindiens se l'interdisaient, comme l'explique Lahontan qui décrit la chasse par l'assèchement de l'étang: « Il faut remarquer en passant que les Sauvages ne rompent jamais ces digues par scrupule de conscience, se contentant seulement d'y faire un trou, [...] ensuite ils reparent avec beaucoup d'exactitude le trou qu'ils ont fait, & ils font en sorte que l'étang se remplit d'eau comme auparavant » (*Mémoires*, dans *OC*, p. 700 et 703).

62. Voir *supra*, p. 198, n. 135.

63. Cf. La Fontaine: « La république de Platon / Ne serait rien que l'apprentie / De cette famille amphibie. » (*Discours à Madame de La Sablière* [1678], v. 105-107, dans *OC*, p. 148). Aussi Lahontan: « Je n'aurois jamais fini, si je me mettois à faire la description des différens ouvrages de ces ingénieux Animaux, l'ordre établi dans leur petite République, & les précautions qu'ils prennent » (*Mémoires*, dans *OC*, p. 701); Charlevoix: « ils [les Castors] sont quelquefois trois ou quatre cent ensemble, formant une Bourgade, qu'on pourroit appeller *une petite Venise* » (*Journal d'un voyage*, p. 268); et l'abbé Raynal: « c'est sur l'eau que doivent habiter ces républicains, à l'abri des invasions » (*Histoire philosophique et politique [...] dans les deux Indes*, t. IV, p. 56).

Il est de certains Castors que l'on appelle Fuiards⁶⁴, & que l'on trouve par tout errans sans cabanner comme les autres, & ces Castors ne sont ainsi vagabons, que parce que ne voulant pas travailler, ils ont été battus & chassés par les sédentaires.

Quand l'hiver approche, les Castors amassent de toutes sortes de bois pour en faire leur nourriture jusqu'au Printemps, car tous Poissons qu'ils sont⁶⁵, ils ne se mangent jamais, & ne mangent pas non plus d'aucune autre sorte de Poisson, ce n'est pas comme les Loutres qui en vivent: ils ne mangent que de l'écorce de bois & des racines, & c'est pour cela qu'ils en font une bonne provision⁶⁶ qu'ils mettent toujours au fond de l'eau sous leurs cabanes, pour n'aller pas plus loin chercher à se repaître.

Ils usent de précaution

Dans tous les soins divers qui regardent la vie,

Et la Sauvage Nation

Croit qu'ils ont beaucoup de génie⁶⁷.

64. Voir Lahontan: «[...] il s'en voit d'un certain genre particulier, qu'on appelle terriens; mais selon le rapport même des Sauvages ceux-ci sont d'une espèce différente des amphibiens [...]. Ces Castors indolens ont la figure des autres, si ce n'est que leur poil est rongé sur le dos & sur le ventre, ce qui vient de ce qu'ils se frottent contre la terre quand ils vont à leur tanière ou quand ils en sortent» (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 386-388); Charlevoix: «Ces prétendus Exilés sont apparemment ceux, qu'on appelle *Castors Terriers*, qui en effet vivent séparés des autres, ne travaillent point, & se logent sous Terre» (*Journal d'un voyage*, p. 272).

65. Cf. Denys: «Le Castor est un poisson comme le Loutre» (*Histoire naturelle*, p. 281); Le Clercq: «On l'a crû pour un tems amphibie, moitié chair, moitié poisson; parce qu'il a sa queue à peu près de la figure d'une sole, garnie d'écaillés qui ne se levent pas: mais à present, on le mange comme poisson en Carême» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 477-478). Ainsi que le note Pierre Berthiaume: «En 1520, Olaus Magnus estimait que la queue du castor était "de nature poisson qui ne peut vivre sans eau". [...] Il se conformait en cela à l'autorité de Guillaume Durand, évêque de Mende, qui, en 1287, autorisait ses ouailles à manger la queue des bièvres les jours maigres» (Charlevoix, *op. cit.*, p. 262, n. 8).

66. Voir Charlevoix: «On a remarqué constamment que ces Piles sont plus ou moins grandes, suivant que l'Hiver doit être plus ou moins long, & c'est pour les Sauvages un Almanach, qui ne les trompe jamais sur la durée du froid» (*op. cit.*, p. 271).

67. Voir Le Clercq: «[...] aussi les Sauvages disent-ils que les castors ont de l'esprit; qu'ils font une Nation à part» (*op. cit.*, p. 476); Lahontan: «Les Castors donnent à penser aux Sauvages de *Canada* sur la qualité de leur nature, disant qu'ils ont trop d'esprit, de capacité & de jugement, pour croire que leurs amusements avec le corps; ils ajoutent que s'il leur étoit permis de raisonner sur les choses invisibles & qui ne tombent point sous les sens, ils oseroient soutenir qu'elles sont immortelles comme les nôtres» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 697).

*Elle peut décider justement sur ce point,
 Connoissant tout leur artifice⁶⁸;
 Elle dit bien aussi que s'ils ne parlent point⁶⁹,
 Ce n'est que par pure malice.*

Les Sauvages font encore la chasse aux Loutres⁷⁰, aux Carcajous⁷¹, aux Peccans⁷², aux Martres⁷³, aux Renards⁷⁴, aux Chats & Loups Cerviers⁷⁵, aux Chats sauvages⁷⁶, & aux Rats

68. «Adresse, industrie de faire les choses avec beaucoup de subtilité, de precaution» (Furetière). Cf. Lahontan: «Les Castors font paroître tant d'artifice dans leurs ouvrages» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 699).

69. Cf. Lahontan: «ils [les Castors] semblent se parler, & raisonner les uns avec les autres par de certains tons plaintifs non articulez. Les Sauvages disent qu'ils ont un jargon intelligible, par le moyen duquel ils se communiquent leurs sentimens & leurs pensées» (*ibid.*); Charlevoix: «Les Sauvages étoient autrefois persuadés, si on en croit quelques Relations, que les Castors étoient une espece d'Animal raisonnable, qui avoit ses Loix, son Gouvernement, & son Langage particulier» (*Journal d'un voyage*, p. 272).

70. Voir *supra*, p. 221, n. 49.

71. Le carcajou (*Gulo gulo*) ou quincajou, encore appelé vulgairement glouton, est un mammifère carnivore de la famille des mustélidés. Denys et Charlevoix (*op. cit.*, p. 318-319) le décrivent comme un ennemi de l'original et lui donnent une queue d'une longueur fabuleuse, dont «il [...] fait deux ou trois tours sur son dos» (*Histoire naturelle*, p. 327). Lahontan décrit le «combat» de carcajoux qui «se défendirent vigoureusement contre les chiens» (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 333).

72. Nom vulgaire d'une espèce de martre du Canada (*Martes pennanti*), encore appelée parfois «enfant du diable». Sa peau valait «1 livre 15 sous», selon Lahontan (*Mémoires*, dans *OC*, p. 612). Diéreville serait le premier à user de cette dénomination, dont l'origine est probablement amérindienne (W. F. Ganong, «The Identity of Animals and Plants», p. 230).

73. Voir *supra*, p. 221, n. 47.

74. Voir *supra*, p. 221, n. 48.

75. Nom vulgaire du lynx du Canada (*Lynx lynx canadensis*) et du lynx roux (*Lynx rufus*). Champlain est le premier à user de cette dénomination, en 1608 (W. F. Ganong, «The Identity of Animals and Plants», p. 223). Voir Denys: «Le Loup servier c'est une espece de Chat mais bien plus gros, [...] le poil en est grand, d'un gris blanc, c'est une bonne fourrure, la chair blanche & tres-bonne à manger» (*Histoire naturelle*, p. 323); et Charlevoix: «Il y a aussi dans les Bois du Canada beaucoup de Loups, ou plutôt de Chats serviers; car ils n'ont du Loup, qu'une espece de hurlement [...]: c'est une des plus belles fourures de ce Pays, & qui entre le plus dans le commerce» (*op. cit.*, p. 324-325).

76. Désigne sans doute ici le raton laveur (*Procyon lotor*), mais l'expression désigne chez Charlevoix aussi bien la mouffette, la martre, que le puma (*op. cit.*, p. 327, 782). Les peaux de «Chats Sauvages» valent «1 livre 15 sous» la pièce, selon Lahontan (*Mémoires*, dans *OC*, p. 612).

musquez⁷⁷ pour en traiter les peaux, mais telle Chasse n'est qu'un jeu pour eux. Le temps de la faire est celui de l'hiver, & sans s'y fatiguer, ils ne font pour prendre tous ces animaux, que tendre des pièges: Ils tirent cependant quelquefois les Loutres quand ils ont bonne provision de poudre & de plomb, qu'on leur donne ordinairement en retour de leurs pelleteries, car c'est ce qui leur est plus nécessaire avec le Tabac⁷⁸.

Je vais parler des manières des Sauvages, & les décrire comme elles se présenteront à mon esprit, sans m'embarasser du choix, & encore moins de l'ordre qu'il y a à tenir en ces sortes de Relations. Je vais commencer par le mariage, il en vient des Enfants, & je les suivrai dans toutes les actions de leur vie. Quand un Garçon est amoureux d'une Fille qu'il trouve à son gré, il va trouver son père⁷⁹, & lui dit sans plus de façon en termes sauvages, je voudrais bien entrer dans ta famille, car ils se tuteyent toujours entre eux⁸⁰, & la réponse qu'il en reçoit est qu'il faut en parler à la mère.

77. Rats musqués (*Ondatra zibethicus*), de l'ordre des rongeurs. Cartier écrivait: «rats qui vont en l'eau» (*Relations*, p. 148). Champlain est le premier à user de cette dénomination, sous la forme «rats musquets» (*Des sauvages*, 1603, dans *Works*, t. I, p. 146). La peau des «Rats musquez» vaut «6 sous», selon Lahontan (*Mémoires*, dans *OC*, p. 613).

78. Voir *infra*, p. 297, n. 188.

79. Cf. Lescarbot: «celui qui veut avoir une fille en mariage il faut qu'il la demande à son père, sans le consentement duquel elle ne sera point à lui» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 827); et Le Clercq: «[les garçons] n'ont pas plutôt formé le dessein [d']épouser [une fille], qu'ils en font eux mêmes la proposition au père de la Sauvagesse» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 437). Le compte rendu de l'édition hollandaise de la *Relation* remarque à propos de tout ce passage: «Mr. Dieréville parle des manières des Sauvages, sans s'astreindre à aucune méthode trop scrupuleuse. Il commence par leurs Mariages, il passe de là aux Enfants qui en naissent & les suit dans toute leur vie» (*Nouvelles de la République des Lettres*, janvier 1710, p. 64).

80. Cf. Lescarbot: «Ils usent ainsi que les Grecs & Latins du mot Toy (*Kir*) en parlant à qui que ce soit: & n'est encore entre eux venu l'usage de parler à une personne par le nombre pluriel, ainsi que par reverence ont jadis fait les Hébreux, & font aujourd'hui noz nations de l'Europe» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 737); Saugrain: «ils usent toujours du singulier en parlant à une personne» (art. «Gaspésie», dans *Dictionnaire universel de la France [...] et de la Nouvelle France*, col. 1238). On trouve la forme *tutaier* chez Richelet: «Les amis particuliers se *tutaient* l'un l'autre.»

*Une telle affaire de cœur
Tire rarement en longueur,
Elle est promptement terminée,
Et l'on consent à l'Hymenée,
Si l'Amant est un bon Chasseur.*

On n'agit pas cependant toujours de même, il en coûte quelquefois bien des pas, des peines & des soins à un Amant pour obtenir une Fille. Il faut qu'il s'engage à nourrir de son gibier le Pere, la Mere & les Enfants⁸¹ pendant un temps qu'on limite, & que son impatience trouve quelquefois bien long à expirer. Ce n'est pas tout, si la Fille a plus que luy de mérite, on ne luy accorde qu'à force de presens.

*La rage en est souvent lorsque l'on se marie,
Tout y va, l'on n'épargne rien
Pour posséder femme jolie;
Mais le Sauvage pour tout bien,
N'a que de la Pelleterie,
Il la donne aux parens qui se trouvent fort bien
De contenter ainsi son amoureuse envie[.]*

Le Mariage se fait sans y apporter beaucoup de ceremonie, le Pere & la Mere de la Fille luy disent seulement: Suis-ce Garçon, c'est ton Mary.

*Ils s'en vont dans les bois ensemble,
Et passent la nuit & le jour
A faire comme bon leur semble,
La Chasse & l'amour tour à tour⁸².*

81. Voir Denys: «Pour leur mariage, anciennement un garçon qui vouloit avoir une fille, estoit obligé de servir le pere plusieurs années selon la convention: son service estoit d'aller à la chasse, faire voir qu'il estoit bon chasseur, capable de bien nourrir sa femme & sa famille» (*Histoire naturelle*, p. 372); et Le Clercq (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 441).

82. Cette chasse nuptiale tient à la fantaisie galante de Diéreville, et non aux cérémonies matrimoniales amérindiennes, telles que décrites par maints voyageurs.

Ils reviennent quelques jours après, & du Gibier qu'ils ont attrapé, on fait festin⁸³ où chair & poisson ne manquent pas; on y convie les Sauvages de la contrée, & la nôce se fait avec beaucoup d'allegresse.

*Le Pere de la Fille en faveur de son Gendre,
Dit les raisons qui l'ont engagé de le prendre,
Il en raconte les exploits,
Cite de ses Ayeux l'adresse & le courage,
Et tout ce qu'ils ont fait pour la Race Sauvage⁸⁴;
La Troupe par des cris aplaudit à la fois
A son éloquence⁸⁵, à son choix.*

Le Mariage se fait en face de l'Eglise⁸⁶ quand les Amans n'en sont pas éloignez. Ils sont presentement assez bien instruits sur leurs devoirs, pour sçavoir que sans cette ceremonie, rien ne l'autorise, & j'en ay vû venir de bien loin recevoir ce Sacrement du Curé⁸⁷ du Port Royal, & même j'ay vû que ceux qui étoient mariez à la Sauvage⁸⁸, renouvelloient leur Mariage au pied de nos Autels. Quoique la ceremonie fût des plus saintes, je ne pouvois m'empêcher d'en rire; le Curé qui n'entendoit point le Sauvage, & qui ne le parloit pas mieux, avoit pour Interprete un de ses Paroissiens qui l'entendoit & le parloit fort bien: Il luy disoit en François tout ce qu'il pouvoit de plus beau sur l'excellence & les

83. Ainsi que le précise Denys, il incombe en effet au futur époux, que n'accompagne pas sa fiancée, d'aller à la chasse en vue du repas de noce: «on prenoit jour pour faire le festin, pendant quoy le garçon alloit à la chasse, faisoit tout son possible pour traiter toute l'assemblée, tant de rosty que de bouilly» (*Histoire naturelle*, p. 374-375).

84. Cf. Denys: «le plus ancien faisoit une harangue à la louange du marié, & faisoit le recit de sa genealogie où il se trouvoit toujours descendre de quelque grand Capitaine de dix ou douze races, exageroit tout ce qu'ils avoient fait de beau, [...] puis exhortoit le marié à ne point degenerer de la valeur de ses ancestres» (*op. cit.*, p. 376-377).

85. Voir *infra*, p. 282, n. 139.

86. C'est-à-dire, comme le remarque J. C. Webster, «selon les rites de l'Eglise» (*RVPR*, p. 143). Voir Vimont, *Relation* de 1643 et 1644: «Les mariages à la façon des Chrestiens passent pour des miracles chez les Infideles [...]. [L]es parens ont cette devotion de faire tenir leurs enfans debout dans la Chapelle, c'est à dire de les faire marier en face de l'Eglise» (*JR*, vol. 26, p. 150).

87. Abel Maudoux. Voir *supra*, p. 199, n. 138.

88. «Mariage à la Sauvage»: union consensuelle, sans cérémonie.

devoirs du mariage; l'Interprete repetoit en Sauvage la même chose aux futurs Epoux qui en paroissent charmez par leurs démonstrations, & il leur demandoit après le Curé, s'ils ne suivroient pas de point en point tout ce qu'il leur enseignoit; ils en faisoient la promesse en leur langage, & il l'interpretoit en bon François, en rendoit témoignage au Curé, qui enfin jusqu'au *conjungo*⁸⁹ observoit la même maniere.

*Autrefois dans leurs hyménées,
Les nouveaux mariez malgré leur passion,
Passoient sans se toucher ensemble des années*⁹⁰,
*Quand je le dis, me croira-t-on ?
C'étoit cependant leur maxime [.]*⁹¹
*Et rien ne marquoit tant & l'amour & l'estime.
Ces sentimens d'amour sont trop respectueux,
Nos beautez dans les sacrez nœuds,
Demandent des preuves plus belles
De l'ardeur que l'on sent pour elles.*

Mais ils ont reconnu depuis qu'ils perdoient en gens innocens le temps le plus précieux de leur vie, & qu'ils avoient trop de peine à se priver des plaisirs que le bel âge leur inspiroit.

*Les Sauvages de ce temps
Sont assez du goût de nos Dames,
Elles se plaindroient d'être femmes,
Sans le plus doux plaisir des sens.*

89. *Conjungo, junxi, junctum, ere*: «lier ensemble, joindre, unir». Verbe latin, tiré de la formule par laquelle, à la fin de la cérémonie, le prêtre déclare les époux «unis par les liens du mariage» (*matrimonio conjungere*).

90. Cf. Le Clercq, à propos cependant de l'année précédant le mariage, alors que les fiancés habitent ensemble dans la cabane du père de la future épouse: «il est véritable de dire que ces deux amans vivent l'un avec l'autre comme frere & sœur» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 444). Voir surtout Saugrain: «On aura peine à croire jusqu'où va la continence d'un Sauvage, qui est quelquefois six mois sans connoître sa nouvelle épouse, quoiqu'il le puisse quatre jours après le mariage. Il se persuade que cette modération est le témoignage le plus authentique qu'il puisse lui donner de l'estime qu'il a pour elle» (art. «Canada», dans *Dictionnaire universel de la France [...] et de la Nouvelle France*, col. 1208); et Charlevoix: «en plusieurs endroits les nouveaux Epoux sont ensemble une année entiere, vivant dans une parfaite continence» (*Journal d'un voyage*, p. 586).

91. Texte de base: «[...] leur maxime?».

*Elles n'ont pas encor moins de raport ensemble,
 Quand un Garçon leur fait la cour,
 Elles n'atendent pas que l'hymen les assemble,
 Pour goûter le plaisir d'amour⁹².
 Mais elles sont bien plus heureuses
 Dans leurs passions amoureuses,
 Car en acordant la faveur,
 Il n'y va point de leur honneur,
 S'il arrive qu'elles conçoivent,
 Si-tôt qu'elles s'en aperçoivent,
 Elles n'ont qu'à dire le fait,
 L'avoüer, c'est laver le crime,
 Et l'Enfant n'est illégitime,
 Que lors qu'elles en font secret.*

Si-tôt qu'une Femme se croit grosse, elle doit en avertir son Epoux, quoy qu'elle perde par cet aveu tout commerce avec luy⁹³, & qu'elle se prive du plaisir qu'elle aime le mieux.

*Son Epoux réjoui de la sçavoir feconde,
 De peur de rien gêter ne veut plus la toucher;
 Avant que de s'en rapprocher,
 Il faut que l'Enfant soit au monde.*

Mais cette formalité n'est pas fort regulierement observée, & il y a bien des Maris qui risquent le paquet⁹⁴. Quand la Femme est travaillée du mal d'Enfant, & qu'elle croit être prête

92. Diéreville retrouve ici la veine licencieuse de sa poésie amoureuse publiée dans le *Mercurie galant*. Lahontan avait déjà exploité ce thème de la liberté sexuelle avant le mariage: «les filles sont folles & les garçons font assez souvent des folies avec elles. Il leur est permis de faire ce qu'elles veulent; les Pères, mères, freres, sœurs, &c. n'ont rien à redire sur leur conduite: ils disent qu'elles sont Maitresses de leurs corps, qu'elles sont libres de faire ce qu'elles veulent par le droit de liberté» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 669-670).

93. Cf. Denys: «sa femme estant grosse il ne la voit plus» (*Histoire naturelle*, p. 381); Lahontan: «d'abord que la femme s'est déclarée grosse, les deux conjoints s'abstiennent exactement du droit, & observent exactement la continence jusqu'au trentième jour après l'accouchement» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 676). Certains auteurs, dont Charlevoix, prétendent que cette abstinence dure même pendant tout le temps de l'allaitement (*Journal d'un voyage*, p. 590).

94. «Se dit proverbialement [...]. Il faut hasarder le *paquet*, pour dire, achever l'aventure qu'on a entreprise» (Furetière).

d'accoucher, elle quitte la Cabanne, & s'en va dans le Bois⁹⁵ à quelque distance de là, avec une Sauvagesse qui l'assiste, & l'affaire est bien-tôt faite⁹⁶. L'Accouchée donne à la Femme qui a délivré l'Enfant, le couteau avec lequel elle a coupé le cordon, & c'est toute sa récompense.

*Alors pour endurcir sa peau
Aux rigueurs de l'âpre froidure,
Que dans ces climâts on endure,
On va le laver en pleine eau⁹⁷,
C'est l'usage en hyver, saison cruelle & dure,
Comme dans l'Été le plus beau.*

La première nourriture qu'il prend est de l'huile de Poisson, ou de la graisse fonduë de quelque animal⁹⁸. On en fait avaler au Poupon, & après cela il ne prend plus que du lait de sa mere jusqu'à ce qu'il soit assez fort pour vivre comme les autres. On l'amailote dans des peaux de Renards, de Cignes, d'Oyes, ou d'Outardes, & on luy met sur le derriere un paquet de mousse⁹⁹, pour l'empêcher de gâter de si beaux langes. Vous admirez sans doute sa layette, admirez encore davantage son berceau, ce n'est

95. Cf. Le Clercq: «Elles n'enfantent point dans la cabanne, les hommes ne la cedant jamais; lesquels y demeurent, tandis que la femme accouche dans les bois, au pied d'un arbre» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 46-47); de même Charlevoix (*Journal d'un voyage*, p. 589).

96. Presque tous les auteurs font la même remarque: par exemple, Le Clercq, *op. cit.*, p. 45; et Lahontan: «les Sauvagesse mettent leurs enfans au monde avec une facilité que nos Européenes auroient peine à concevoir» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 676).

97. Cf. Denys: «les femmes si-tost qu'elles sont accouchées lavent leurs enfans quelque froid qu'il fasse» (*Histoire naturelle*, p. 363); Le Clercq: «Les Sauvages lavent leurs enfans dans la riviere, aussi-tôt qu'ils sont venus au monde» (*op. cit.*, p. 44-45).

98. Voir Lescarbot: «comme une femme fut delivrée de son enfant on vint en nôtre Fort demander fort instamment de la graisse, ou de l'huile, pour la lui faire avaller avant que teter, ni prendre aucune nourriture. De ceci ilz ne sçavent rendre aucune raison, sinon que c'est une longue coutume. Sur quoy je conjecture que le diable [...] a voulu que son peuple [...] fût oint comme le peuple de Dieu» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 699); Le Clercq: «ils leur [aux nouveaux-nés] font avaler de l'huile d'ours ou de loup marin» (*op. cit.*, p. 45).

99. Cf. Denys: «[ils] les emmailotent dans des peaux de marte ou castors [...]; & sous leur derriere ils mettent du bois pourry sec, & reduit en poussiere pour recevoir les autres excrements» (*op. cit.*, p. 363-364).

qu'une espece de boîte plate sans dessus, dont la planche du fond a deux crochets au bout d'en bas, & une petite piece de bois au bout d'en haut, qui traverse & débord de trois ou quatre doigts, pour y atacher une bande de peau en forme de bretelle, qui sert à la porter, l'Enfant est dans cette machine bien garoté, ayant seulement la tête libre. Sa mere le porte par tout où elle va, & ils sont toûjours dos à dos, quand elle veut s'en décharger, elle ne le couche jamais, mais elle le plante debout contre tout ce qu'elle rencontre de commode pour cela, ou bien elle le pend à tout ce qui peut le porter¹⁰⁰.

*Si c'est un Fils on fait festin,
Tant les Garçons par tout sont chers à la famille,
Car si ce n'étoit qu'une Fille,
Loïn de s'en réjoûir on auroit du chagrin*¹⁰¹.

Si quelque Sauvage ou Sauvagesse faisant une course entre dans la cabanne, & voyant l'Enfant nouveau né, le prenne entre ses bras & le caresse, le Pere & la Mere luy font un present pour reconnoître les marques d'amitié, & si l'Enfant pisse sur la personne qui le tient, ce qui arrive souvent, car on laisse toûjours un trou à ses langes de peaux vis-à-vis de l'endroit par où sort l'urine¹⁰², on luy fait un autre present pour essuyer la tache.

100. Le Clercq ajoute: «Les femmes ornent curieusement ce petit berceau, de quelques grains de rassade, de porcelaine, de porc-épy, & de certaines figures qu'elles forment avec leurs matachias, pour l'enjoliver» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 45).

101. Charlevoix remarque: «En général il n'est peut-être point de Peuples au Monde, qui méprisent plus le Sexe. Traiter un Sauvage de Femme, c'est le plus sanglant affront, qu'on puisse lui faire» (*Journal d'un voyage*, p. 588). Saugrain est l'un des rares auteurs à prétendre le contraire: «Les Sauvages ont beaucoup d'attache pour leurs enfans, principalement pour les filles, qu'ils regardent comme l'appui & le soutien des familles» (art. «Canada», dans *Dictionnaire universel de la France [...] et de la Nouvelle France*, col. 1209).

102. Denys précise: «sur une planche où ils les lient, si c'est un garçon, ils luy passent la verge par un trou, par où sort l'urine, & à une fille ils mettent une petite écorce en goutiere entre ses jambes qui porte l'urine dehors; [...] mais comme ils leurs laissent à l'air pendant la gelée la partie de leur corps la plus sensible, cette partie leur gele, ce qui en fait mourir beaucoup, principalement des garçons qui sont plus exposez à l'air par cet endroit-là que les filles» (*Histoire naturelle*, p. 363-364).

A la premiere dent de l'Enfant on fait festin, & celles des vieux solemnisent la Fête, on y mâche beaucoup, & on se réjouit ainsi de voir que le petit se servira bien-tôt des siennes. Quand il marche seul, on festine encore, & l'on danse bien à cette Fête.

*Tous ces Festins bien ou mal ordonnez,
Marquent pour les Enfans une tendresse extrême¹⁰³,
Mais on ne traite pas de même,
Ceux qui ne sont point encor nez.
Si la Mere devient enceinte,
Pendant que son Enfant ne peut que la teter,
Elle prend un breuvage, & se fait avorter¹⁰⁴,
N'ayant alors de Dieu, ny des hommes la crainte.
Elle ne peut tout à la fois,
Dit-elle, en nourrir deux de sa propre substance,
Ny les porter errante dans les Bois,
Sans en tomber en défaillance.
C'est un fardeau d'Enfans trop lourd, trop importun,
Elle croit leur faire justice,
Lorsque pour en conserver un,
Elle veut que l'autre perisse.*

Le premier Gibier qu'un Enfant tué à la Chasse¹⁰⁵ donne encore lieu à un grand festin; la famille s'assemble, & tous les Sauvages de la contrée sont conviez à cette Fête: S'ils couraient

103. L'amour des Amérindiens pour leurs enfants constitue un cliché des relations de voyage. Cf. Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, p. 705-707; Denys: «ils ayment beaucoup leurs enfans, ils n'apprehendent jamais d'en avoir trop» (*Histoire naturelle*, p. 366); et Charlevoix: «Il ne se peut rien imaginer au de-là du soin, que les Meres prennent de leurs Enfans» (*Journal d'un voyage*, p. 590).

104. Cf. Denys: «elles ont une certaine drogue dont elles se servent pour cela qu'elles tiennent secretes entr'elles; la raison pourquoy elles se font avorter, c'est disent-elles parce qu'elles ne peuvent pas nourrir deux enfans ensemble» (*Histoire naturelle*, p. 365); Lahontan: «elles boivent le jus de certaines racines qui les empêchent de concevoir, ou qui fait perir leur fruit» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 672-673). Voir aussi Charlevoix (*op. cit.*, p. 590).

105. Voir Le Clercq: «Les femmes n'ont aucun commandement parmi les Sauvages [...]. Il en est de-même des jeunes gens qui n'ont point encore tué d'orignaux, dont la mort ouvre la porte aux honneurs de la Nation Gaspesienne, & donne à la jeunesse le droit d'assister aux assemblées publiques & particulieres. On est toujours jeune homme [...], à moins qu'on ait tué quelque orignac» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 390).

les Bois, on attendroit leur retour pour la celebrer, & pendant ce temps-là, on feroit boucaner le Gibier¹⁰⁶ pour le mieux conserver. On observe à ces festins une cérémonie assez particuliere, les parens du jeune Chasseur & luy-même ne goûtent point de ce Gibier¹⁰⁷, ils se font honneur de le partager à toute la Compagnie, quelque petit qu'il soit. On observe encore de le mettre le dernier dans la chaudiere; car là point de Rôty, tout est bouilli¹⁰⁸. On y mange tout son soû, ou plutôt on devore, & on ne s'arrête de temps en temps que pour faire à l'honneur du Chasseur des cris & des chants d'allegresse. Tout ce qu'il tuë de Gibier pendant sa plus grande jeunesse est donné aux autres pour faire voir son adresse & son courage, il n'est pas si liberal de ses captures, quand il est bon à marier.

*L'espoir de commander dont il se sent flaté,
L'anime à bien faire à la Chasse¹⁰⁹,
Car c'est par cette habileté
Que l'on peut parvenir à la plus haute place;
On n'a point là d'hérédité
Par droit de naissance ou de race,
C'est le mérite seul qui peut être exalté¹¹⁰.
Lorsque quelqu'un parvient à ce degré sublime,
Où chacun aspire à se voir,
On ne l'en fait jamais déchoir
Que par quelque exécration crime.*

106. Voir *supra*, p. 251, n. 17.

107. Cf. Le Clercq: «Le Maître du festin ne mange pas ordinairement avec les autres; parce, dit-il, qu'il ne les a pas appellez pour diminuer la portion de ce qu'il leur presente, le tout etant uniquement pour eux» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 505-506).

108. Affirmation contredite par les autres voyageurs en Acadie, dont Le Clercq: «ils [les Micmacs] se regalent de tout ce qu'il y a de meilleur; faisant bouillir, griller, ou rôtir, suivant le goût d'un chacun, tout ce qu'ils ont» (*ibid.*, p. 108-109).

109. Cf. Le Clercq: «allons à la bonne-heure à la chasse; & celui de nous deux, qui tuera le plus d'orniaux & de castors, sera le Roi legitime de tous les Gaspesiens» (*ibid.*, p. 382-383).

110. Lescarbot donne tout de même une place à l'hérédité: «Les Capitaines entre eux viennent par succession, ainsi que la Royauté par-deça, ce qui s'entend si le fils d'un Sagamos ensuit la vertu du pere, & est d'âge competant. Car autrement ilz font comme aux vieux siecles lors que premierement les peuples eleurent des Rois» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 943-944).

Dans ce r[ang]¹¹¹ élevé, les honneurs qu'on luy rend,
 Ne sont pas fort considerables,
 Il n'est que le premier d'un cent de miserables,
 Ou plus, ou moins, selon que son canton est grand.
 Ceux qui luy sont soumis respectent sa personne,
 Soit dans la guerre, ou dans la paix,
 On obéit quand il ordonne,
 Comme à leur Roy font les Sujets¹¹².

J'ay vû l'un de ces Chefs des Sauvages qu'on appelle Sagaino¹¹³, venir au fort de la Riviere Saint Jean¹¹⁴ recevoir les

111. Texte de base: «Dans ce rend élevé [...]».

112. Cette affirmation est contredite par de nombreux auteurs, qui décrivent comme plutôt précaire l'autorité des «Sagamos», c'est-à-dire des chefs amérindiens de l'Acadie. Ainsi, selon Lescarbot, le «Sagamos n'a point entre eux autorité absoluë, ains telle que Tacite dit des anciens Rois Allemans: "La puissance de leurs Rois (dit-il) n'est point libre, ni infinie, mais ilz conduisent le peuple plutot par exemple, que par commandement"» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 944). Voir aussi Brébeuf, *Relation* de 1636 (*JR*, vol. 10, p. 234); et surtout Le Clercq, qui explique la «décadance de la Nation Gaspésienne» par la perte d'une autorité que le «Chef & Capitaine» aurait eue autrefois: «tout son pouvoir & son autorité est bornée sous le bon plaisir de ceux de sa Nation, qui n'exécutent ses ordres, qu'autant qu'il leur plaît» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 377, 379). Voir Jessie Bernard, «Political Leadership among North American Indians», *American Journal of Sociology*, vol. 34, n° 1, p. 296-315.

113. On trouve en général, chez Lescarbot, Champlain, etc., la forme «Sagamo(s)». Voir Lejeune, *Relation* de 1632: «Ils appellent leur Capitaine Sagamo, mais par la frequentation des Europeans, ils se servent du mot de *Capitana*» (*JR*, vol. 5, p. 58). Le mot viendrait du Micmac *Sakûmow'*, «un chef» (J. C. Webster, *RVPR*, p. 149). Lescarbot y va d'une étymologie plus que douteuse: «ce mot vient de la premiere antiquité: d'autant que (selon Berose) Noë fut appellé *Saga*, qui signifie Prêtre & Pontife» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 736). Voir M. Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, t. II, p. 78.

114. Dès 1696, Frontenac «envisage le déplacement du fort de Naxoat, situé trop haut sur le fleuve Saint-Jean. Les Anglais, remontant le fleuve, atteignent les habitations avant le fort. On pourrait relever le fort Saint-Jean, dont il reste les excavations, des éléments de bastions et de parapets, à l'embouchure du fleuve» (R. Rumilly, *Histoire des Acadiens*, t. I, p. 143-144). Ce site, sur la rive ouest, est celui qu'avait choisi Menou d'Aulnay de Charnisay en 1645, après qu'il eut détruit le fort de Charles de La Tour sur la rive opposée (Portland Point). Villebon s'y installa effectivement en 1699, mais ne l'occupa que quelques mois avant de mourir. J. C. Webster donne le «Plan du Fort de la Riviere de St Jean» (*Acadia*, en frontispice), tel que dessiné par Claude-Sébastien de Villieu, le 20 octobre 1700: il est de forme carrée (200 pieds sur 200, suivant l'échelle), avec des bastions aux quatre coins. Voir *infra*, p. 275, n. 118.

presens que la France leur envoie¹¹⁵. Mais décrivons ce fort avant que de dire ce que je remarquai à l'égard des honneurs qu'on rendit à ce Sagaino ou Chef des Sauvages. Il n'est fait que de terre avec quatre bastions fraisez¹¹⁶, & garnis chacun de six gros canons.

*Cependant il a scû dans la dernière guerre¹¹⁷,
Avec cent hommes seulement,
Se battant vigoureusement,
Rendre vains les efforts de la fiere Angleterre¹¹⁸].*

Ce Chef dont j'ay commencé à parler, étoit le petit fils d'un Sauvage ennobli par Henry IV. pour avoir chassé les Sauvages Anglois de ses Etats¹¹⁹. Rien ne le distinguoit de ceux de sa Troupe, ny dans sa mine, ny dans son habit, il étoit de médiocre

115. Régulièrement, en effet, la correspondance coloniale fait «estat des presens à envoyer aux chefs abenaquis à l'Acadie». Par exemple, en 1693: «5 quintaux de bonne poudre [...], 5 fusils, 5 bayonnettes, 10 chemises [...], 10 paires de bas, 10 chapeaux bordez de faux, 5 Couvertures de Rouen»; de même en 1696, 1698, etc. (*Collection de manuscrits*, vol. 2, p. 111, 206, 291).

116. «FRAISER. Pallissader un retranchement» (Furetière).

117. La guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697).

118. Cette remarque pose une importante difficulté, car le fort Saint-Jean ne fut relevé qu'après la fin de la guerre (1697), au plus tôt à partir de 1698. Il n'y joua donc aucun rôle. De toute évidence, Diéreville fait allusion ici au fort de Naxouat, situé en amont de la rivière Saint-Jean, attaqué en octobre 1696 par le major Benjamin Church, à la tête de cinq cents hommes qui venaient de piller Beaubassin, et le colonel Hawthorne commandant deux vaisseaux et deux cents hommes. Villebon, avec une garnison d'à peine une centaine d'hommes, résiste si farouchement qu'au bout de deux jours les Anglais désespèrent du succès, rembarquent et s'en vont (voir Charlevoix, *Histoire*, t. II, p. 182-185; R. Rumilly, *Histoire des Acadiens*, t. I, p. 149-150; DBC, t. I, p. 27). La confusion tient probablement au fait que Diéreville situe au fort Saint-Jean une bataille qui s'est déroulée au fort de Naxouat. À moins que Diéreville ne soit à Naxouat, que l'expression «fort de la rivière Saint Jean» pourrait désigner. D'ailleurs, rien n'indique clairement que Diéreville assiste à la mort de Villebon (voir *infra*, p. 278).

119. Ainsi que le remarque Webster (*RVPR*, p. 150), cette affirmation étrange ne saurait être exacte: Henri IV est mort en 1610, et il n'y avait pas à cette date de «Sauvages Anglois» en Acadie. La question de l'«ennoblissement» reste tout aussi épineuse. Diéreville pense peut-être au chef souriquois Membertou, dont Lescarbot raconte dans *les Muses* la campagne contre les Almouchiquois; s'il ne fut pas anobli, lui-même et vingt autres membres de sa famille furent les premiers indigènes baptisés en Nouvelle-France, le 24 juin 1610, et Membertou eut Henri IV pour parrain (voir M. Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, t. II, p. 91-93).

taille, & il falloit que tout son mérite fût dans son cœur ou dans sa tête. Dès qu'il fut entré dans le Fort, je remarquai qu'après de certains complimens qu'il fit aux Officiers, & que je n'entendis pas sans beaucoup de cérémonie, il s'assit, observant cependant une grave contenance¹²⁰, pendant que ceux de sa Compagnie qui étoient vingt ou trente, restoient debout arangez tout au tour de la Sale où l'on les recevoit. Ce fut le premier honneur que je luy vis rendre, mais ce qui fit une plaisante scene pour les Spectateurs du Fort, ce fut de voir un de ces Sauvages se détacher des autres, & venir me saluer très-profondement, en repetant pour tout compliment vingt fois le mot de Frere¹²¹; je ne le connoissois point pour tel qu'en Jesus-Christ, & je luy répondis seulement par des reverences proportionnées aux siennes, mais je reconnus qu'il étoit un de ceux que j'avois regalez à Chiboüetou¹²², & à qui j'avois donné de la poudre & du plomb, comme je l'ay marqué ailleurs¹²³. La femme d'un des principaux Officiers pleine d'esprit, & fort jolie personne s'aprocha de luy en riant de tout son cœur de l'avanture, & luy demanda en Sauvage, qu'elle parle aussi-bien que le François, où il m'avoit vû: Il luy répondit ce que je viens de dire, & dit qu'il m'avoit aporté à Chiboüetou de toutes sortes de Gibier en reconnaissance des biens que je luy avois faits, mais qu'il avoit eu la douleur de ne me plus trouver; la Dame me raconta tout cela, & le Sauvage s'en retourna à sa place. On presenta en ce temps-là à la Troupe Sauvage des Pipes, du Tabac, & de l'Eau de vie pour rafraîchissemens.

*A cet aspect ils parurent contens,
Rien ne les charma davantage,
Et sans perdre un moment de temps,
Ils en voulurent faire usage.*

120. La gravité est une qualité souvent remarquée par les voyageurs, non seulement dans l'allure, mais aussi dans le discours des Amérindiens. Cf. Le Clercq: les Sauvages sont « d'un maintien grave, sérieux, & fort modeste » (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 392); Lahontan: « ils ont naturellement du penchant pour la gravité » (*Mémoires*, dans *OC*, p. 643); et Lejeune: « [ce Sauvage] toucha toutes ces raisons, & plusieurs autres qu'il déduisit fort gravement en son langage » (*Relation de 1636, JR*, vol. 9, p. 230).

121. Cf. Le Clercq: « [le chef de ces Sauvages] s'adressant à l'un de nos Capitaines; mon frere, as-tu autant d'adresse & d'esprit que les Sauvages [...]. Hé bien, mon frere [...] » (*op. cit.*, p. 77, 79).

122. Chibouctou. Voir *supra*, p. 188, n. 101.

123. Voir *supra*, p. 192-194.

Un de la suite prit une Pipe, la chargea, & l'alluma, & puis il la presenta au Sagaino, qui en poussa bien-tôt par gros tourbillons la fumée en l'air, si-tôt qu'elle fut finie, il la rendit au même qui la luy avoit présentée, pour la remettre de nouveau en état de bien fumer, ce que le Sagaino luy fit faire comme auparavant.

*Quand ses Gens le virent en train,
Ils en prirent tous une touche¹²⁴,
Ayant soin d'aroser leur bouche
De temps en temps de Brandevin¹²⁵ ;
C'est-là leur breuvage divin,
Tout autre n'a rien qui les touche.*

Ce n'étoit-là qu'un prélude en attendant le festin qu'on leur préparoit avec des Poix, des Pruneaux & de la Farine¹²⁶.

*Tout cela mis dans la Chaudiere,
Cuit sans sel¹²⁷ pour être plus doux*

124. Sur l'usage rituel de la pipe, voir Lescarbot: « [ils] ne peuvent faire fête à ceux qui les vont voir de plus grand'chose: comme pardeça, quand on presente de quelque vin excellent à un ami: de sorte que si on refuse à prendre le petunoir quand ilz le presentent, c'est signe qu'on n'est point *adesquidés*, c'est à dire ami » (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 930); et la *Relation* de 1634 de Lejeune: « nos Sauvages [...] faisoient des banquets de fumée, s'invitans les uns les autres, dans leurs cabanes, & faisant la ronde à un petit plat de terre remply de Tabac, chacun en prenoit une cornetée qu'il reduisoit en fumée, remettant la main au plat s'il vouloit petuner davantage » (*JR*, 1634, vol. 6, p. 136). Denys décrit la fabrication de différentes sortes de pipes (*Histoire naturelle*, p. 415-418). L'usage que décrit Diéreville s'apparente à la cérémonie du calumet de paix (voir Lahontan, *Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 303, n. 176).

125. « On appelle brandevin, de l'eau de vie » (Furetière).

126. Il s'agit vraisemblablement de la « sagamité », faite avec de la farine de maïs ou blé d'Inde. Voir Lejeune, *Relation* de 1633: « le mot de Sagamiteou en leur langue signifie proprement de l'eau, ou du brouët chaud; maintenant ils estendent sa signification à toute sorte de potage, de bouillie, & choses semblables. La sagamité qu'ils aiment beaucoup, est faite de farine de bled d'Inde » (*JR*, vol. 5, p. 96); Charlevoix: « [...] la *Sagamité*, qui est la nourriture la plus commune de nos Sauvages. [...] on en forme [du maïs] une espèce de bouillie assez insipide, quand on n'a pas de viande, ou de pruneaux pour en relever le goût » (*Journal d'un voyage*, p. 663).

127. Cf. la *Relation* de 1657-1658: « Le sel qui assaisonne toutes les viandes qu'on mange en Europe, les rend ameres au goust des Sauvages » (*JR*, vol. 44, p. 278); Denys: « [ils] ne mangeroient ny salé ny épissé » (*Histoire naturelle*, p. 363); et Lahontan: « Ils ne peuvent souffrir le goût du sel, ni des épiceries » (*Mémoires*, dans *OC*, p. 640).

*Dans l'eau de Mare ou de Riviere,
 Est un de leurs friants Ragoûts.
 Quel Festin! Pourra-t-on le croire?
 Mais ils le font encor sans boire.*
*Je les vis là manger ainsi que des Pourceaux,
 Je n'y mets point de difference,
 Sinon qu'avec leurs mains ils remplissent leur panse,
 Ils sont aussi goulus que ces vils animaux,
 Et pour toute prééminence,
 Le Chef prit les premiers morceaux.*
*On fit servir ce ragoûtant potage,
 Devant ces hommes bien mangeans,
 Dans divers plats d'Étain au lieu des Ouragans¹²⁸,
 Ou plats d'écorce à leur usage.*

Ils ne demeurèrent pas long-temps-là: Monsieur le Chevalier de Villebon¹²⁹ Commandant de l'Acadie, grand homme, très-bien fait & plein d'esprit, mourut le soir du jour même qu'ils étoient arrivez. Touchez de sa mort, ils ne songerent qu'à s'en aller bien vite après avoir reçu leurs presens qui sont ordinairement des fusils.

128. Voir Lejeune, *Relation* de 1633: «ils faisoient cuire leur chair dans des plats d'écorce, qu'ils appellent *ouragana*» (*JR*, vol. 5, p. 96); et *Relation* de 1634: «[...] frappant tous ensemble [...] sur leurs *ouragans*, c'est à dire, sur leurs plats d'écorce renversés» (*JR*, vol. 6, p. 186). De même, Le Clercq: «[Ils] sortent promptement de chez eux avec leur ouragan, entrent dans la cabanne du festin» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 503). W. F. Ganong croit que le mot viendrait du micmac *Oolâkûn*, qui signifie «un plat» (*New Relation of Gaspesia*, p. 291, n. 2).

129. «Joseph Robinau de Villebon, officier, capitaine, gouverneur de l'Acadie [1691-1700], né à Québec le 22 août 1655 de René Robineau de Bécancour et de Marie-Anne Leneuf de La Poterie, décédé le 5 juillet 1700 au fort Saint-Jean, en Acadie. La personnalité de Robinau de Villebon domina la scène acadienne pendant une période d'une dizaine d'années (1690-1700), à l'époque de la guerre de la ligue d'Augsbourg. [...] Le choix de Villebon semble avoir été heureux: natif du pays, il connaissait l'Acadie; de plus, il était passé en France dans sa jeunesse pour compléter son instruction et servir dans l'armée. [...] Jusqu'à la fin de la guerre, Villebon essaya d'appliquer la politique royale en faisant sans cesse harceler la Nouvelle-Angleterre par les Indiens [Abénaquis], auprès desquels il jouissait d'un grand prestige» (*DBC*, t. I, p. 589-591).

Revenons aux festins que les Sauvages se font entr'eux; on ne croira peut-être pas que le Chien est leur mêt le plus délicat¹³⁰. S'ils veulent traiter un Sagaino de l'honneur qu'il leur fait, ce pauvre animal est la triste victime, & c'est le plus honorable morceau qu'ils puissent luy presenter, & qui marque plus la consideration qu'ils ont pour luy: Il ne peut encore éviter la mort quand ils regalent un de leurs intimes amis, & ce n'est pas le plus méchant qu'ils tuent, c'est celuy dont ils font plus de cas pour la Chasse. Quand il est d'un Festin, tout y va, & ils ne se réjouissent jamais mieux.

*On voit là quelquefois les ris mêlez de pleurs,
 Une caduque Sauvagesse
 Rapellant dans cette allegresse
 Le souvenir de ses malheurs,
 Se plaint, & par des cris témoigne sa tristesse.
 Elle songe en un coin que depuis vingt, trente ans,
 L'Anglois a fait perir quelqu'un de ses Enfans,
 C'est en bien garder la mémoire,
 Et que s'il n'avoit pas traversé l'Onde noire¹³¹,
 Il seroit avec les vivans
 A beaucoup manger, à peu boire;
 Car les mêts cuits sans sel ne sont point alterans,
 Et l'eau de quelque Lac ne les rend point friants,
 Ils sont contens pourvû qu'ils branlent la machoire.
 De sa vive douleur voilà le grand sujet,
 Si quelque curieux par pitié s'en enquête,
 Elle n'en fait point un secret,
 Et pour se consoler luy demande la tête
 D'un de la Nation qui commît le forfait¹³²;*

130. Lescarbot écrivait que les Amérindiens mangeaient leurs chiens par nécessité, en hiver, alors que l'absence de gibier les réduisait à la famine (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 838-839). Mais Denys confirme le jugement de Diéreville: «pour témoigner à un amy l'estime qu'ils faisoient de luy, ils luy donnoient à manger le chien qu'ils estimoient le plus en témoignage d'amitié: on dit que c'est un excellent manger» (*Histoire naturelle*, p. 431); de même Charlevoix (*Journal d'un voyage*, p. 478).

131. Voir *supra*, p. 170, n. 51.

132. Les Français font en effet de la vengeance le principal mobile des guerres amérindiennes. Cf. Le Clercq: «Si nous recherchons les motifs & les sujets particuliers qui ont animé ces Peuples à la guerre, nous n'en trouverons pas d'autres, que le desir de vanger une injure qu'ils ont reçüe» (*Nouvelle Relation de*

*Il part, le cherche, & ne s'arrête,
 Qu'après qu'un si beau coup est fait,
 Les autres charmez du Banquet,
 Aiment mieux achever la Fête.
 Pendant que la chaudiere bout,
 En mangeant ce qui cuit, à mesure ils remplissent,
 Et ces Carnaciers ne finissent
 Qu'après que de leur proye ils sont venus à bout;
 Il est bien juste qu'ils patissent,
 Après avoir avalé tout¹³³.
 Pendant que ceux-cy font bonbance
 Le Vainqueur de la Vieille apporte quelquefois
 Le Chef d'un innocent Anglois,
 De rage elle en remplit sa panse,
 Et satisfait tout à la fois
 Son apétit & sa vengeance.*

Les Femmes aprêtent ordinairement à manger à leurs maris, & ne mangent point avec eux¹³⁴; mais avec leurs enfans, donnant à chacun sa portion dans des plats d'écorce. Quand elles font des festins, & qu'elles ont mangé tout leur soû, elles se retirent, & vont ensemble danser & chanter assez loin de la Cabanne, pour ne pas troubler ceux qui y restent.

*Alors les hommes seuls arangez sur la terre,
 Mettent sur le tapis leurs belles actions,
 La Pêche, la Chasse & la Guerre
 Sont le plus beau sujet des conversations.*

Avant que d'en venir là, il faut que les moins gourmands ayent du moins dans le ventre quinze ou vingt livres de viande; car s'ils

la Gaspésie, p. 450); et Charlevoix: «le moindre motif [...] les y détermine [à prendre les Armes]. La vengeance sur-tout: ils ont toujours quelque injure ancienne ou nouvelle à venger; car le tems ne referme point ces sortes de playes» (*Journal d'un voyage*, p. 475).

133. Voir *supra*, p. 252, n. 18.

134. Cf. Lescarbot: «Les Femmes étoient en un autre lieu à-part, & ne mangeoient point avec les hommes. [...] il meû semble que la chere n'en est pas si bonne: laquelle ne doit pas consister au boire & manger seulement, mais en la société de ce sexe que Dieu a donné à l'homme pour l'ayder & lui tenir compagnie» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 835-836).

sçavent bien patir quand ils n'ont rien, ils sçavent encore mieux se remplir quand ils ont dequoy¹³⁵, mais n'ayant que de l'eau à boire, il faut qu'ils se contentent d'être soûs sans être yvres.

*C'est un grand bien pour eux, ils faisoient trop de maux,
Quand ils pouvoient traiter quelque pot d'Eau de vie,
Toûjours en la beuvant ils devenoient brutaux,
Ils entroient comme en frénésie.*

*Plus animaux que ceux qui remplissent leurs corps,
Une Liqueur si chaude & si spiritueuse,
Excitoit dans leurs cœurs la fureur amoureuse,
Et le Frere & la Sœur dans les mêmes transports,
Ensemble contentoient leu[r] passion honteuse¹³⁶ [.]*

*Mais privez de cette liqueur,
Par des Ordres contre eux sévères¹³⁷,
Et d'ailleurs mieux instruits par nos Missionnaires,
Qui d'un péché si grand leur ont fait voir l'horreur,
Et leur ont enseigné nos plus sacrez Misteres[,]
Ils ne ressentent plus cette execrable ardeur.*

135. Cf. Lescarbot: « Car pour les viandes il faut confesser leur intemperance quand ils ont dequoy, & mangent perpetuellement jusques à se lever la nuit pour faire Tabagie » (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 884) ; Le Clercq: « ils font consister tout leur bonheur & mettent leur beatitude à manger avec excez, à accorder à leur appetit au-delà de ce qu'il souhaite, & à manger comme bon leur semble, tant de jour que de nuit » (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 109).

136. Denys décrit longuement les abus résultant de la consommation de l'eau-de-vie (*Histoire naturelle*, p. 465-478) ; Le Clercq: « L'impureté, les adulteres, les incestes, & plusieurs autres crimes que la pudeur m'empêche de nommer, sont les déreglemens ordinaires qui se commettent par la traite d'eau-de-vie » (*op. cit.*, p. 429-430) ; et Charlevoix: « On voit [...] les Spectacles les plus affreux, suites inévitables de l'Yresse de ces Barbares: les Maris & les Femmes; les Peres, les Meres & les Enfans; les Freres & les Sœurs, se prendre à la Gorge, s'arracher les Oreilles, se mordre à belles Dents comme des Loups enragés » (*Journal d'un voyage*, p. 344). Il faut lire encore, daté de 1689, le « Mémoire touchant l'yvrognerie des Sauvages en Canada et en Acadie » (*Collection de manuscrits*, vol. 1, p. 541-551). Voir R. C. Dailey, « The Role of Alcohol among North American Indian Tribes as Reported in the Jesuit Relations », *Anthropologica*, vol. 10, n° 1, 1968, p. 45-59.

137. Ainsi que le note Réal Ouellet: « L'ordonnance du 24 mai 1679 régissant la vente de l'eau-de-vie aux Amérindiens. Jusqu'à la fin du Régime français, elle interdit expressément "de porter ni faire porter des eaux-de-vie dans les bourgades des Sauvages éloignés des habitations françaises"; mais [...] il semble bien que la vente de boissons enivrantes aux Amérindiens restait permise dans les principaux centres d'établissement français. Cette ordonnance constituait un compromis entre la position des marchands, qui demandoient une libéralisation intégrale de la vente de l'eau-de-vie, et la position du clergé, qui réclamait la prohibition totale » (Lahontan, *Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 317, n. 212).

Venons à la guerre des Sauvages, elle est ordinairement entre des Nations opposées, comme les Sauvages Anglois, & les Sauvages François¹³⁸, & quelquefois entre les Sauvages d'une même Nation.

*Lorsque les Sagaino se trouvent insultez,
Par des maltraitemens, par des hostilitéz,
Qu'exerce en leur Pays la Nouvelle Angleterre,
Ils assemblent leurs Gens pour luy faire la guerre.
Pour les mieux animer ils leur font un Discours,
Où la Sauvage Rethorique¹³⁹
Employe tous ses plus beaux tours;
Il est fort, il est patetique,
Le Prélude est toujours à la gloire du Roy¹⁴⁰,
Dont ils étalent la puissance,
Et font voir qu'étans nez les Sujets de la France,
Ils doivent se faire une loy
De prendre par tout sa défense.*

Ces Sagaino inspirant ce noble dessein à ceux qu'ils gouvernent; car chacun a son distric¹⁴¹, & ses Gens levent la hache¹⁴²,

138. Dans les guerres acadiennes, les Abénaquis, alliés des Français, combattirent avec eux contre les Anglais de la Nouvelle-Angleterre et leurs alliés les Iroquois. Voir en particulier R. Rumilly, *Histoire des Acadiens*, t. I, p. 136-138.

139. L'éloquence sauvage est un véritable mythe. Les voyageurs, et notamment les jésuites, projettent sur les orateurs amérindiens les plus grands modèles de la rhétorique antique. Pour un morceau de bravoure de l'éloquence micmaque, on lira « la harangue que le Chef des Gaspésiens » fit à l'occasion du départ de Le Clercq (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 537-550). Cf. Saugrain: « [Les Gaspésiens] sont fort persuasifs & très éloquents dans les harangues » (art. « Gaspésie », dans *Dictionnaire universel de la France [...] et de la Nouvelle France*, col. 1236). Voir N. Doiron, *l'Art de voyager*, p. 115-148.

140. Le prélude, c'est-à-dire l'exorde. Cet éloge du roi concerne plus la poésie épидictique que Diéreville faisait paraître dans le *Mercurie galant*, que les discours amérindiens.

141. C'est-à-dire son territoire ou *sagamie*. M. Trudel donne la liste des sagamies de l'Acadie (*Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 2, p. 78). Le terme de « district » est couramment employé en ce sens par les Français, par exemple Le Clercq: « Il n'y a plus que deux ou trois Sauvages, qui dans leur district conservent encore, quoiqu'assez foiblement, une espèce de puissance & d'autorité, si on peut dire qu'il s'en trouve parmi ces Peuples » (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 378-379).

142. Cf. Le Clercq: « ils députent des Ambassadeurs [...] pour les inviter à lever la hache contre les ennemis de la Nation » (*ibid.*, p. 459).

& demandent à tous, s'ils ne veulent pas comme eux la mettre en main.

*Alors d'une voix unanime
La Troupe à ce Discours souscrit, & se debat,
Et l'un contre l'autre s'escrime,
Comme s'ils étoient au combat.*

C'est de leur consentement la marque ordinaire, mais il n'est pas toujours besoin qu'ils souffrent les maux d'une telle guerre pour se mettre en état de défense. Sur le moindre soupçon qu'ils ont d'une guerre à arriver, ils ont aussi-tôt recours à leurs Jongleurs pour en être certainement informez, afin de n'être pas surpris, & de se tenir prêts à repousser leurs ennemis.

*Mais expliquons la Jonglerie,
Ce terme pourroit bien embarasser quelqu'un,
C'est une pure diablerie,
Car parler au Demon, ou Jongleur¹⁴³, c'est tout un,
De ces Hôtes des Bois c'est l'Oracle commun.
Ils n'entreprennent point une affaire importante,
Que sur cette matiere il n'ait sçû s'expliquer,
La maniere de l'invoquer
Vous paroîtra fort étonnante.
Dans un endroit du Bois assemblez à l'écart,*

143. Le jongleur, nous dirions le *chaman*, à la fois prêtre et médecin. Champlain emploie le mot «Pilotois» (*Les Voyages*, 1613, dans *Works*, t. II, p. 86), qui selon Pierre Biard viendrait des Basques (*Relation* de 1616, *JR*, vol. 3, p. 116-122). Biard et Lescarbot notent que les Souriquois eux-mêmes l'appellent *A(ou)utmoïn* (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 854); et Charlevoix: «Dans l'Acadie les Jongleurs s'appelloient *Autmoïns*, & c'étoit ordinairement le Chef du Village, qui étoit revêtu de cette dignité» (*Journal d'un voyage*, p. 719). Tous les voyageurs en ont parlé. Pour l'Acadie, la longue description de Le Clercq reste de loin la meilleure (*op. cit.*, p. 330-355). De même, tous s'interrogent sur les relations des jongleurs avec le diable. Lejeune hésitera, donnant au chapitre X de sa *Relation* de 1637 le titre suivant: «Des sorciers, et s'ils ont communication avec le diable» (*JR*, vol. 12, p. 6 s.). Denys écrit qu'«il y avoit des vieillards qui disoient parler au *manitou*, c'est à dire au diable» (*Histoire naturelle*, p. 397); et Le Clercq: «Il est vrai que je n'y ai pû découvrir aucun pacte explicite, ou implicite, entre les Jongleurs & le Demon; mais je ne puis me persuader aussi, que le Diable ne domine dans leurs tromperies, & les impostures dont il se sert pour amuser ces Peuples, & les éloigner d'autant plus de la connoissance du vrai Dieu» (*op. cit.*, p. 333). Il faut lire Guy Lafèche, «Le chamanisme des Amérindiens et des missionnaires de la Nouvelle-France», *Sciences religieuses*, vol. 9, n° 2, 1980, p. 137-160.

Evitant du Soleil la brillante lumiere;
 Ils font les fonctions de leur diabolique art,
 Et voicy quelle est leur maniere.
 Le Sauvage choisi pour être le Jongleur,
 Fait des contorsions, des grimaces horribles,
 Enfin elles sont si terribles,
 Que le Demon luy-même en devoit avoir peur.
 Ses yeux étincelans luy roûlent dans la tête,
 Il tire un pied de langue écumant comme un Chien¹⁴⁴,
 Et cet enragé ne s'arrête
 Qu'au moment désiré que le Demon s'apprête
 A luy pronostiquer, ou le mal, ou le bien.
 Avant que le Demon s'explique,
 Et qu'il fasse entendre sa voix,
 Tout tremble, tout se brise¹⁴⁵ en cet endroit du Bois,
 Se fait-il autrement un fracas diabolique ?
 La Troupe entend tout ce qu'il dit,
 Elle est alors fort attentive,
 Et ne doute point qu'il n'arrive
 Ce que le Demon luy prédit.

Je ne voulus rien voir de tout cela, & j'avois beaucoup de peine à le croire, ne m'arrétant point aux superstitions; cependant je vais raconter une aventure qui se passa dans le temps que j'étois dans le Pays, & qui me convainquit de la vérité de la Jonglerie¹⁴⁶ par un fait des plus extraordinaires.

144. Cf. Denys: «ils dansoient avec telle furie qu'ils écumoient gros comme les poings des deux costez de la bouche» (*Histoire naturelle*, p. 398); et Le Clercq: «[il] fait des postures & des contorsions épouvantables: [...] des invocations, jusqu'à se mettre tout en eau & en écume; faisant croire, par toutes ces infames & violentes contorsions, que le Diable est enfin venu» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 336-337).

145. Diéreville fait probablement allusion au rituel de la «tente tremblante», très bien décrit par Lejeune dans sa *Relation* de 1634: «Le jongleur entré, commença doucement à fremir, comme en se plaignant, il esbranloit ce tabernacle sans violence au commencement [...] mais comme il s'alloit tousjours animant, il entra dans un si furieux enthousiasme, que je croyois qu'il deust tout briser» (*JR*, vol. 6, p. 162-164). Voir aussi Charlevoix, *Journal d'un voyage*, p. 718.

146. Cf. Le Clercq: «Plusieurs de nos François ont crû un peu trop facilement, que ces Jongleries n'étoient que des bagatelles, & un jeu d'enfant» (*op. cit.*, p. 332); et Charlevoix: «Il est même vrai que les plus sensés & les moins crédules de ceux, qui ont le plus pratiqué les Sauvages, conviennent qu'il y a quelquefois du réel dans leur Magie» (*op. cit.*, p. 707).

Un Noble habitué dans ce Pays-Sauvage,
Avoit un Frere sur les flots,
Il tarδοit tant à son Voyage,
Qu'il avoit peur que sur les eaux,
Il n'eût fait un fatal naufrage.
Il se plaignoit dans ses malheurs ;
Pour se tirer d'inquietude,
Ou rendre sa peine plus rude,
Il voulut consulter l'Oracle des Jongleurs ;
La chose étoit facile à faire,
Il trouva de ces bonnes Gens
Disposez à le satisfaire
Dans ses desirs impatiens :
Mais comme à l'Art Magique il se trouvoit luy-même,
En vain ils voulurent jongler,
Le Demon fit sçavoir qu'il ne pouvoit parler,
Parce qu'il avoit eu Baptême.
Ils le firent donc retirer,
Et commençant leur Magie,
Le Demon revint déclarer,
Qu'il verroit dans t[r]ois jours son Frere plein de vie ;
On vint l'en avertir, il sçût se rassûrer,
Et dans le temps marqué par cette Jonglerie,
Ce qui fut dit, fut fait, au gré de son envie.

Il revit son Frere qui luy dit qu'il avoit pensé perir mille fois, & qu'il avoit beaucoup souffert dans une Ance où il avoit été retenu huit jours par des vents horribles & contraires qui le battoient sans cesse, sans qu'il pût se mettre à l'abry de leur fureur, ce que l'Oracle des Jongleurs avoit encore déclaré¹⁴⁷.

147. Mains auteurs notent ces pouvoirs qu'ont les jongleurs de prédire l'avenir, ou « d'avoir nouvelles des choses absentes », ainsi que l'écrivit Lescarbot rapportant une divination semblable à celle que raconte Diéreville (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 726-727). Lejeune remarque que les « Genies » que les jongleurs consultent « connoissent les choses futures » (*JR*, vol. 6, p. 162). De même Le Clercq : « Quelques-uns de ces Jongleurs se mêlent aussi de prédire les choses futures » (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 351) ; et Charlevoix : « Il est encore vrai que les Jongleurs rencontrent trop souvent juste dans leurs Prédications, pour croire qu'ils devinent toujours par hazard » (*Journal d'un voyage*, p. 709). Charlevoix ajoute qu'une Amérindienne sut prédire à M^{me} de Marson, qui s'inquiétait de l'absence de son mari, « l'heure & le jour de son arrivée » (*ibid.*, p. 710).

Continuons les superstitions des Sauvages. Leur Dieu étoit autrefois le Soleil, qu'ils appellent Nichekaminou¹⁴⁸, & qui veut dire en leur langage le très-Grand; ils le remercioient du bien qu'il leur faisoit, & suplioient le Demon qu'ils appellent Mendon¹⁴⁹, de ne leur point faire de mal. Ils avoient des Magiciens qu'ils combloient de biens & d'honneurs, leur donnant dans leurs festins les morceaux les plus délicats¹⁵⁰ des Bêtes & des Poissons qu'ils mangeoient. Ces Magiciens rusez abusoient de leur confiance; car ils défendoient ces morceaux comme pernicious, afin de s'en nourrir eux-mêmes, disant qu'ils servoient à leur art, & les autres étoient encore plus sots que superstitieux de les croire¹⁵¹.

Quand ils payoient à la Nature

Le tribut que la mort nous rend à tous commun,

On mettoit dans leur Sepulture

Chien vif, Hache, Fusil, Maïs, Pipe, Petun¹⁵²,

Chaudiere, Poudre, Plomb, Canot & Couverture,

Ils croyoient que celui qui venoit de mourir,

Entreprenoit un grand Voyage,

148. Cf. Pierre Biard: «Ils croyent un Dieu, ce disent-ils: mais ils ne savent le nommer que du nom du soleil *Niscaminou*» (*JR*, vol. 3, p. 132). Lescarbot donne le mot *Kinch' Kaminou* pour «Lune» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 739), et remarque que les «vieux siecles de l'age d'or [...] attribuerent [au soleil & à la lune] la reverence deüé au Createur» (*ibid.*, p. 721). Cf. encore Le Clercq: «[...] le Soleil, qu'ils ont toujours reconnu & adoré comme leur Dieu» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 36).

149. Le mot micmac serait *Múndoo*, «l'esprit du mal», «le diable» (S. T. Rand, *Dictionary of the Language of the Micmac Indians*, p. 79, 81). Voir Le Clercq: «[...] leur Demon, qu'ils appellent Oüahich» (*op. cit.*, p. 331).

150. Cf. Denys: «ces Medecins-là estoient vieillards paresseux qui ne vouloient plus aller à la chasse, & qui avoient d'eux tout ce qui leur faloit, [...] quand on tuoit des bestes on luy envoyoit tous les meilleurs morceaux» (*Histoire naturelle*, p. 400).

151. Maints auteurs accusent de même les jongleurs d'abuser de la naïveté des Amérindiens; ainsi Champlain: «Neantmoins tous ces garniments qui font les devins, de cent paroles n'en disent pas deux veritables, & vont abusans ces pauvres gens, comme il y en a assez parmi le monde, pour tirer quelque denree du peuple, ainsi que font ces galants» (*les Voyages*, 1613, dans *Works*, t. II, p. 88); Le Clercq: «Cette credulité d'un Peuple qui est extrêmement susceptible de ces sotises, & de toutes sortes d'erreurs, a mis tellement ces Jongleurs en credit, que ces maîtres Fourbes passent pour les plus considerables de la Nation» (*op. cit.*, p. 332); et Charlevoix (*Journal d'un voyage*, p. 708).

152. Voir *infra*, p. 297, n. 188.

*Et qu'il avoit besoin de tout cet Equipage,
Pour se vêtir & se nourrir*¹⁵³.

Mais nos Missionnaires zelez les ont corrigez de ces sortes d'abus, leur en ayant fait connoître le ridicule & la vanité, & s'ils n'en sont pas encore tout-à-fait revenus, du moins n'y ajoûtent-ils plus guères de croyance. Ce qui leur reste de superstition, c'est d'arracher les yeux des Poissons, des Oyseaux & des Bêtes, & de les jetter, disant que sans cela ils seroient aperçûs de leurs semblables, & n'en pourroient plus aprocher, & ils n'en brûlent jamais les os, ny les arrêtes. Par un même abus, ils ne flambent jamais les pieds des Canards, des Oyes, des Outardes, des Cignes, & de tout autre Gibier d'eau à pied plat, croyant que ceux qui restent vivans ne pourroient plus se poser sur le sable, & qu'à cause de cela ils n'en attraperoient guères¹⁵⁴.

Quand une Fille est dans un certain état que la Lune luy cause par une regle assez ordinaire, si elle passe par-dessus un Garçon, quand ils sont cabanez ensemble, il se croit tout perclus de ses membres, & il est si persuadé de leur débilité, qu'il ne voudroit pas s'exposer à faire un pas, & il se tient couché jusqu'à ce que la cause imaginaire du mal, qui ne l'est pas moins, se passe. Si elle touchoit son fusil dans ce temps-là, il le croiroit enchanté, & qu'il n'en pourroit jamais rien tuer; cette opinion le possede si fort qu'il craindroit moins le charme du plus méchant de leurs

153. La croyance que l'âme se servira de ces objets dans l'au-delà se trouve aussi bien chez les Hurons, décrits par Sagard: «ces ames, bien qu'immortelles, ont encore en l'autre vie les mesmes necessitez du boire & du manger, de se vestir et labourer les terres» (*Le Grand voyage du pays des Hurons*, p. 233); chez les Montagnais, décrits par Lejeune: «ils enterrent les robbes, les chaudières, & autres meubles avec le trespasé, pource qu'ils l'ayment, & afin aussi qu'il se serve de l'ame de toutes ces choses en l'autre vie» (*Relation de 1634, JR*, vol. 6, p. 208); que chez les Micmacs, décrits par Le Clercq: «ils enterrent avec les défunts tout ce qu'ils possedoient étant au monde, dans la pensée que l'esprit de chaque chose en particulier, leur rend les mêmes services dans le País des Ames, qu'ils faisoient lorsqu'ils étoient en vie» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 323).

154. Cf. Lejeune, *Relation de 1634*: «Les Sauvages ne jettent point aux chiens les os des Castors, Porcs épics femelles, du moins certains os determinez; bref ils p[r]ennent garde tres-soigneusement que les chiens ne mangent aucun os des oyseaux & des autres animaux qui se prennent au[x] lacs, autrement ils n'en prendront plus qu'avec des difficultez incomparables» (*JR*, vol. 6, p. 210); et Le Clercq, *op. cit.*, p. 356-357.

Magiciens. Quand une Femme est dans cet état, il faut qu'elle se mette à l'écart¹⁵⁵, & qu'elle en avertisse son Mary, de peur qu'il ne luy prît envie de la toucher sans le sçavoir.

*Il ne l'aproche point pendant tout ce temps-là,
 Quel obstacle fâcheux aux desirs de son Ame!
 En France il est plus d'une Femme
 Qui sçauroit se taire en cela.*

Il en est cependant beaucoup entre les Sauvagesses, qui quoique bien amoureuses, se privent long-temps des plaisirs qu'elles goûtent avec leurs Maris, regardant comme des Concubines celles qui ont beaucoup d'Enfans.

Des sottises superstitieuses des Sauvages, passons à une de leurs plus belles & louables qualitez; c'est leur amour pour l'hospitalité¹⁵⁶, ils se secourent entr'eux de tout leur pouvoir; si quelqu'un a des vivres, il ne manque jamais de les partager avec ceux qui n'en ont pas, & qui en souffrent. Un Sauvage se verroit mourir de faim, qu'il ne voudroit pas manger seul une Cercelle¹⁵⁷ qu'il auroit tuée, & qui pourroit luy rendre la vie, il la porteroit à la Cabanne où il sçauroit que d'autres en auroient besoin comme luy, & chacun en auroit sa part. Lors qu'un d'eux en va visiter un autre, celui qui reçoit la visite, ne demande point à l'autre ce qui l'amene, il commence par luy donner à manger¹⁵⁸, après cela ils

155. Cf. Denys: «Que s'il y avoit quelques femmes ou filles qui eust ses mois, il faut qu'elle se retire à part, [...] elles ne font rien, & n'osent toucher aucunes choses, principalement du manger, il faut qu'elles soient toujours à l'écart» (*Histoire naturelle*, p. 379); et Le Clercq: «les filles & les femmes se reputent immondes, lorsqu'elles souffrent les incommoditez ordinaires à leur sexe; & alors il ne leur est pas permis de manger avec les autres» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 360-361).

156. Cf. Lescarbot: «Ils ont aussi l'Hospitalité propre vertu des anciens Gaullois [...]. Ainsi font nos Sauvages, qui poussez d'un naturel humain reçoivent tous étrangers (hors les ennemis) lesquels ils admettent à leur communauté de vie» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 841-842); et Le Clercq: «L'hospitalité est en si grande estime chez nos Gaspeziens, qu'ils ne font presque point de distinction entre le Domestique & l'Etranger: [...] on demeure chez eux des semaines, des mois, & même des années toutes entieres» (*op. cit.*, p. 404-405).

157. Voir *supra*, p. 240, n. 117.

158. Cf. Lahontan: «la coûtume de celui qui est visité, est d'offrir à boire, à manger, ou à fumer» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 644).

parlent d'affaires s'ils en ont, c'est leur maniere; & voicy la raison qui les engage à en user de la sorte: Ils disent que si on demandoit d'abord ce que l'on veut, on n'auroit plus qu'à s'en aller quand on l'auroit dit, & qu'on y auroit répondu. Quand ils chassent plusieurs de compagnie, celuy qui tuë une Bête, content de son adresse & de l'honneur qui luy en revient, il l'abandonne à ses Compagnons, qui par un genereux retour en la partageant entr'eux, luy en font toûjours la meilleure part.

*Admirez dans ces Nations,
Quelle est en même temps & la peur & l'audace!
Ils donnent sur un Ours en braves Champions,
Quand il se presente à la Chasse;
Et s'ils rencontrent un Cheval,
Ce n'est point une fausse histoire,
Ils tremblent à l'aspect de ce doux Animal,
Je l'ay vû dans le Port Royal
Plus d'une fois, on peut m'en croire.*

Quand un Sauvage vieux & caduque ne peut plus aller à la Chasse, & qu'il perd à la guerre un Fils unique, accablé de douleur, & comme desesperé, il assemble ses amis, les regale, & leur dit le triste & funeste sujet de sa peine. Touchez de compassion, ils entrent dans sa misere, & forment en même temps le charitable dessein de rendre à ce Pere affligé un autre Enfant; ils luy en donnent leur parole, & bien-tôt après ils travaillent à l'effectuer. Ils s'en vont dans la Terre Etrangere où a peri ce Fils si regretté, & cherchent un autre Garçon pour le malheureux Pere qui a perdu le sien; ils le trouvent, le luy amenant, & il l'adopte¹⁵⁹.

159. Les prisonniers adoptés «prennent la place des deffunts & sont incorporez dans cette famille [adoptive] qui seule a droit de les tuer, ou de les laisser vivre» (Lalemant, *Relation de 1647*, JR, vol. 31, p. 52); voir aussi Lafitau, *Mœurs des Sauvages americains*, t. II, p. 308-309. Charlevoix distingue trois types de captifs: «le plus grand nombre des Prisonniers de guerre est condamné à la mort, ou à un esclavage bien dur, & qui ne les assure jamais de la vie. Quelques-uns sont adoptés, & dès-lors leur condition ne differe plus de celle des Enfants de la Nation [...]. En un mot on ne feroit pas plus pour l'Enfant de la Maison, ni pour celui, qu'il *résuscite*, c'est ainsi qu'on s'exprime» (*Journal d'un voyage*, p. 521-522). Voir William M. Beauchamp, «Ceremonies of Adoptions of the New York Indians», *Bulletin of the New York State Museum*, n° 113, 1907, p. 404-410.

*Le jeune Homme consent à cette adoption,
 Il l'assûre par sa parole
 Qui vaut le jeu chez cette Nation,
 Et son faux Pere se console
 De la mort de son vray Garçon.*

Quoique les Sauvages vivent dans les Bois avec les Bêtes, ils ne laissent pas d'avoir beaucoup d'honnêteté. Un Frere devant sa Sœur ne dira jamais un mot qui puisse choquer en rien sa pudeur¹⁶⁰: Un démenty¹⁶¹ seroit la plus cruelle des offenses, & le Pere & la Mere ne le regarderoient plus que comme un indigne Frere, & luy en marqueroient sans cesse avec aigreur leur mécontentement; aussi est-il toujours fort sage, & son respect pour sa Sœur va à un excès qui va vous étonner. S'il se sentoit pressé, mais vous le dirai-je? d'un vent, matiere facile à s'échaper, il aimeroit mieux crever que de le faire entendre¹⁶². Je vais vous dire sur ce sujet une aventure fort particuliere.

*Un Frere avec sa Sœur se sentit par hazard
 Pressé d'une plus forte envie,
 Rien n'est plus commun dans la vie,
 Il fut la contenter dans le Bois à l'écart.
 Que ce recit n'ait rien qui vous chagrine,
 Quand il se vit là seul, il mit culote bas,
 Ou plutôt il leva sa robe Castorine,*

160. Cf. Lescarbot: «Aussi je puis dire pour noz Sauvages que je n'y ay jamais veu un geste, ou regard impudique, & ose affermer qu'ilz sont beaucoup moins sujets à ce vice que pardeça» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 829); et Le Clercq: «On peut dire, à la louange & à la gloire de nos Gaspesiennes, qu'elles sont fort modestes, chastes & retenues, au delà de ce qu'on peut s'imaginer [...]. On n'entend pas dans leurs cabannes, aucunes paroles deshonnêtes, ni même de ces discours qu'on appelle à double entente» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 416).

161. «Reproche qu'on fait à quelqu'un d'avoir parlé fausement, avec cette formule injurieuse, *Vous en avez menti*» (Furetière).

162. Le Clercq ne semble pas de cet avis: «Enfin, quelque calme qu'il fasse au dehors de la cabanne, il y regne toujours un vent du ponant tres-incommode, que ces Sauvages lâchent fort librement, sur tout lorsqu'ils ont mangé beaucoup d'orignac, duquel on peut dire, *Corruptio optimi pessima*» (*op. cit.*, p. 424-425); ni Lejeune: «Dieu sçait quelle musique apres le banquet, car ces Barbares donnent toute liberté à leur estomach & à leur ventre, de tenir le langage qui leur plaist pour se soulager; quand aux odeurs qu'on sent pour lors dans leurs Cabanes, elles sont plus fortes que l'odeur des roses, mais elles ne sont pas si douces» (*Relation de 1634, JR*, vol. 6, p. 282-284).

Pour faire..... je ne le dis pas,
 Chacun aisément le devine,
 On est souvent en pareil cas.
 Ce n'est pas tout, il fau[t] dire le reste,
 Ecoutez, l'Histoire est funeste.
 Pendant qu'en l'action son derriere est à l'air,
 Les Maringouïns¹⁶³ ardents à donner sur la chair,
 Voulurent de son sang faire leur nourriture,
 Car ils aiment le sang humain;
 Ils le piquoient bien fort, il y porta la main,
 Qu'il barboüilla de son ordure.
 D'autres en même temps le piquerent au front,
 La même main y fut portée,
 Et comme elle étoit fort gâtée,
 La tache y demeura qui luy fit un affront.
 Pour fuïr cette race maudite,
 On fait en ces lieux-là son affaire bien vite:
 Dès qu'il eut fait la sienne, il alla vers sa Sœur,
 Elle vit cette tache, elle en fremit d'horreur,
 Et d'un prompt desespoir ne pouvant se défendre,
 Pour faire moins souffrir sa trop grande pudeur
 De honte elle courut se pendre¹⁶⁴.

Lorsque les Sauvages ont quelque nécessité naturelle, telle qu'elle soit¹⁶⁵, il faut bien se donner de garde de¹⁶⁶ le faire

163. Voir *supra*, p. 233, n. 82.

164. Ce « conte » semble inventé de toute pièce, encore que Le Clercq assure que les « Gaspésiens [...] sont si sensibles aux affronts qu'on leur fait, qu'ils s'abandonnent quelquefois au desespoir, & attentent même sur leur vie » (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 409). Il rapporte des faits tout aussi incroyables, dont s'inspire peut-être Diéreville; par exemple: « [...] un jeune Sauvage, qui pour avoir reçu un coup de balet par mégarde, de la servante qui balaiot la maison; se persuada qu'il ne devoit plus survivre à cet affront imaginaire [...]. [I]l eût perdu infailliblement la vie, si sa propre sœur ne se fût rencontrée par hazard, mais par un bonheur particulier, dans l'endroit même où son misérable frere s'étoit pendu » (*ibid.*, p. 409-411).

165. « *Tel* attributif, qui se substitue à *quel* de l'ancienne langue au XVI^e siècle, est très fréquent au XVII^e et même encore au XVIII^e siècle; il est archaïque aujourd'hui » (Haase, p. 94).

166. « GARDE, signifie aussi, Precaution; & on dit [...] il faut se donner de garde des surprises des chicaneurs » (Furetière).

connoître, on la cache avec beaucoup de soin, & on se retire sans dire mot pour aller à l'écart se décharger du poids qui incommode.

*Rien n'est mieux observé chez les Peuples Sauvages,
 Ils sont insolens quelquefois,
 Ils viennent au logis d'un Habitant François,
 Luy faire de sanglans outrages.
 Il faut pour cela qu'ils soient soûs,
 Qu'ils ayent trop bû d'Eau de vie;
 Mais si leur insolence est rudement punie
 Quand ils ont merité des coups,
 Ils ne sont pas long-temps sans revenir chez vous
 Vous demander pardon d'avoir fait la folie.
 Ils marquent le chagrin que leur cœur en ressent,
 Pour effacer le tort de leur faute commise,
 Ils vous font encore un present
 De leurs plus belles Marchandises.
 Mais si quelqu'un est maltraité,
 Et qu'il ne l'ait point merité,
 Car il sçait bien quand il offense,
 Il en conservera tout le ressentiment,
 Jusqu'à ce qu'il ait pû rencontrer le moment
 D'exercer contre vous la plus grande vengeance¹⁶⁷,
 La Hache, ou le fusil en sera l'instrument.*

Parlons des Habillemens des Sauvages, ils ne couvrent leur nudité que des dépouilles des animaux, ou de quelques

167. Tout ce passage s'inspire à l'évidence du texte de Le Clercq: «Ils souffrent encore patiemment les châtimens les plus rigoureux, lorsqu'ils sont convaincus qu'ils les ont meritez, & qu'on a sujet d'être fâché contr'eux: ils font même des presens considerables à ceux qui les châtient severement de leurs desordres [...]. Il n'en est pas de-même cependant, quand on les maltraite sans sujet; car pour lors tout est à apprehender: & comme ils sont extrêmement vindicatifs envers les Etrangers, ils en conservent le ressentiment dans le cœur, jusqu'à ce qu'ils se soient entierement vangez de l'injure ou de l'affront qu'on leur aura fait mal à propos» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 401-402). Saugrain démarque lui aussi ce passage (art. «Gaspésie», dans *Dictionnaire universel de la France* [...] et de la Nouvelle France, col. 1237).

couvertures qu'on leur traite pour leurs Pelleteries, & dont ils s'envelopent. Entre les Habits des Hommes & ceux des Femmes, il n'y a presque point de difference¹⁶⁸; ceux des Femmes descendent jusqu'au bas des Jambes, en maniere de Cotillon, & ceux des Hommes ne passent point le Genouil; ils veulent avoir les Jambes libres pour mieux aller à la Chasse. Pendant l'Été quelques Garçons n'ont qu'une Chemise, encore est-elle si courte qu'ils sont obligez de se servir d'une ceinture à laquelle est attaché un morceau d'étoffe ou de peau, pour couvrir les parties que la pudeur empêche de montrer. Cette Chemise leur pourrit au dos, quand ils l'ont une fois mise, ils ne l'ôtent jamais qu'elle ne soit toute en lambeaux¹⁶⁹. Ils ont presque toujours la tête nue¹⁷⁰, les Femmes comme les Hommes: Quelquefois ils mettent un petit Bonnet d'étoffe, en forme de Calote, qui ne leur couvre que le sommet de la tête: Quelques-uns portent des Bas & des Souliers, mais le plus souvent ils n'en ont pas. Les Bas sont faits de deux morceaux d'étoffe qu'on appelle Mazamet¹⁷¹, ils les cousent en dehors, & il y a toujours deux aîles qui débordent de quatre doigts

168. Cf. Le Clercq: «Les habits des femmes ne sont en rien differens de ceux des hommes» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 55).

169. Cf. Charlevoix: «[...] parmi des Gens, qui ne changent de Hardes, que quand les leurs tombent par lambeaux, & qui n'ont nul soin de les nettoyer» (*Journal d'un voyage*, p. 674).

170. Ce fait semble avoir beaucoup frappé les voyageurs, notamment Lescarbot, qui le justifie longuement par d'antiques usages: «Quant à ce qui est de l'habillement de tête nul des Sauvages n'en porte [...]. Tous les anciens ont eu cette coutume d'aller à tête nue [...]. De fait Jules Caesar ne portoit ni bonnet, ni chapeau, marchant toujours devant ses troupes à tête nue, soit au Soleil, soit à la pluie, ce dit Suetone» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 793-794). Le Clercq affirme de même que les «Gaspésiens vont tous, pour l'ordinaire, tête nue», et reprend l'exemple de César (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 63-64); cf. encore Lejeune, *Relation de 1634*, JR, vol. 7, p. 10.

171. «Molleton de laine [cordelat] fabriqué à Mazamet (Tarn). En 1697, le Mazamet rouge, très fin, valait 7 livres l'aune» (É.-Z. Massicotte, *le Costume civil masculin à Montréal au dix-septième siècle*, p. 142). «Le nom commun "un mazamet" est garantie de qualité» (Rémy Cazals, dir., *Histoire de Castres, Mazamet, La Montagne*, Paris, Privat, 1992, p. 165).

la couture¹⁷². Leurs Souliers¹⁷³ sont faits de peau de Loup Marin¹⁷⁴, en Escarpins, toujours plats & commodes; ils ressemblent mieux à nos Chaussons¹⁷⁵, n'ayant point de talons; ils s'attachent avec des couroyes qui passent par des trous dans les quartiers¹⁷⁶, comme les cordons d'une bourse. Ils en font encore de peau d'Orignal qu'ils embellissent de peinture & de bordure de poil de Porc-Epi blanc & rouge¹⁷⁷; mais c'est pour les vendre à ceux qui veulent en apporter pour les faire voir en leur Païs; ils se mettent du fard¹⁷⁸, Hommes & Femmes plus abondamment qu'aucune Nation du monde.

172. Cf. Lescarbot: «Noz Sauvages [...] usent de bas de chausse grans & hauts comme noz bas à botter, lesquels ils attachent à leur ceinture, & à coté par dehors il y a grand nombre d'aiguillettes sans aiguillon» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 791-792). Les «aïles» de Diéreville sont sans doute les «aiguillettes» de Lescarbot, c'est-à-dire: «Cordon ou tissu serré par les deux bouts, qui sert à attacher quelque chose à une autre. [...] On appelle aussi *aiguillettes*, des touffes de rubans ou de cordons serrez qu'on met au bas des chausse» (Furetière).

173. Il s'agit là, bien sûr, des mocassins; voir Lescarbot: «[Ils] usent de souliers, qu'ils appellent *Mekezin*, lesquels ilz façonnent fort proprement, mais ilz ne peuvent pas long temps durer, principalement quand ilz vont en lieux humides: d'autant que le cuir n'est pas conroyé, ni endurci, ains seulement façonné en maniere de buffle, qui est cuir d'ellan» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 792); Lejeune en donne une bonne description (*Relation de 1634, JR*, vol. 7, p. 16).

174. Voir *supra*, p. 222, n. 50.

175. «CHAUSSON, est une espece de souliers legers, plats, & sans talon, dont la semelle est de feutre, ou de drap, & dont on se sert pour jouer partie à la Paume, pour apprendre à danser, à faire des armes, & autres exercices où il faut avoir le pied ferme & leger» (Furetière).

176. «QUARTIER, se dit aussi [...] des parties du soulier qui couvrent les talons, & où est l'oreille qui sert à le serrer» (Furetière).

177. Le porc-épic d'Amérique (*Erethizon dorsatum*). Cf. Denys: «Elles font aussi des souliers de leurs vieilles robes d'Orignac, qui sont engraisées & meilleures que des neuves, [...] les filles en font pour elles enjolivez de couleurs & les coustures garnies de poil de Porc-épy qu'elles teignent en rouge & violet» (*Histoire naturelle*, p. 386-387); et Le Clercq: «[...] poil de porc-épi, qu'elles teignent en rouge ou en jaune [...]. Le rouge qu'ils mettent en usage n'est pas vif comme nôtre vermillon; [...] mais pour la Tissaouhianne, qui est une petite racine rouge & deliée, semblable à la graine de persil, [...] nos Gaspésiennes, qui la conservent avec beaucoup de soin, s'en accommodent admirablement bien pour teindre d'un beau rouge éclatant le poil de porc-épi» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 57-60).

178. Lescarbot fait l'histoire du fard dans l'Antiquité (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 808-814). Cf. Sagard: «Pour les jeunes hommes, ils sont aussi curieux de s'accommoder et farder comme les filles» (*le Grand voyage du pays des Hurons*,

*En cent manieres differentes,
Ils se barbouilloient de ce fard,
Nos Dames avec bien plus d'art,
Le savent employer pour être plus brillantes.*

Ils attachent leurs Cheveux avec de la Rassade¹⁷⁹, qui est une espece de petites Perles, il y en a de noire & de blanche, & ils en font un gros nœud qui ne descend guere plus bas que l'oreille. Cet ornement est commun aux Hommes comme aux Femmes, & ils n'ont pas plus de barbes¹⁸⁰ qu'elles. Leurs cheveux ne blanchissent jamais¹⁸¹, & sont toujours fort plats; ils dégoutent presque toujours de graisse d'animaux, ou d'huile de Poissons¹⁸², tant ils y en mettent particulierement sur le front, & c'est leur essence ordinaire.

p. 192); Denys: «Mesmes leur visage [...] sont peint[s] de rouge ou de violet, ou bien ils se font des rayes longues & courtes & de couleur selon leur fantaisie, sur le nez, & sur les yeux, le long des jouës» (*Histoire naturelle*, p. 387-388); et Le Clercq, *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 58-63).

179. Il s'agit effectivement de petites perles de verre ou d'émail, entrant dans la fabrication des parures et des bijoux amérindiens. À l'origine les Amérindiens utilisaient les morceaux de certains coquillages, comme pour les wampums. Mais dès le premier quart du XVII^e siècle, «les *matachiaz*, appelés aussi *colliers de porcelaine* ou *grains de rassade*, cèdent déjà la place à la verroterie de France» (M. Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 2, p. 397). Cf. Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, p. 821-822; et Le Clercq: «Elles se percent aussi les oreilles, ausquelles elles attachent quelques grains de rassade» (*op. cit.*, p. 65-66).

180. Cf. Lescarbot: «La barbe du menton (que les nôtres appellent *migidoin*) leur est noire come les cheveux. Ils en otent tous la cause productive, exceptez les *Sagamos*, lesquelz pour la pluspart n'en ont qu'un petit» [*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 800]; Sagard: «[les Hurons ont] la barbe tellement en horreur, que pensans parfois nous faire injure, nous appelloient *Sascotinronle*, qui est à dire barbu, tu es un barbu: aussi croyent-ils qu'elle rend les personnes plus laides, et amoindrit leur esprit» (*le Grand voyage du pays des Hurons*, p. 180-181); et Le Clercq, *op. cit.*, p. 33.

181. Cf. Lescarbot: «Car *Membertou* a plus de cent ans, & n'a point un cheveu de la tête blanc, ains seulement la barbe melée, & tels ordinairement sont les autres» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 859); et Saugrain: «Leur chevelure est toujours noire quand ils sont avancés en âge» (art. «Gaspésie», dans *Dictionnaire universel de la France [...] et de la Nouvelle France*, col. 1239).

182. Cf. Sagard, *le Grand voyage du pays des Hurons*, p. 192; et Denys: «[ils] se graissent les cheveux d'huiles pour les rendre luisans, qui sont les plus beaux entre eux» (*Histoire naturelle*, p. 388).

Parmi ces Porteurs de guenilles,
 On ne laisse pas quelquefois
 De rencontrer certains bons Drilles¹⁸³,
 Qui se donnent des airs François¹⁸⁴.
 Lorsque pendant l'hiver ils prennent maintes Bêtes,
 Ils traitent leurs peaux au Printemps;
 Des retours qu'on leur fait en bons habillemens,
 Ils sçavent s'ajuster des pieds jusqu'à la tête.
 Mais ils ont beau changer d'Habits
 Avec leurs mines de Boëme¹⁸⁵,
 Ayant le teint encor plus obscur & plus bis,
 On les prend toujours pour eux-mêmes.
 Mais il faut dire à leur honneur,
 Que s'ils ont le teint Olivâtre¹⁸⁶,
 Leurs dents imitent la blancheur,
 Et de la neige & de l'albâtre¹⁸⁷.
 Ils fument cependant comme des vrais Dragons,
 Avec une fureur extrême;

183. «Meschant soldat. Il ne se dit que par mépris & par raillerie. Ce Regiment ne vaut rien, il n'est composé que de goujats, de pauvres *drilles*. Se dit aussi de tout autre malheureux qui porte l'espée, quoy qu'il ne soit point enrôlé» (Furetière).

184. Cf., par exemple, Lejeune: «[...] le Capitaine de Tadoussac commença à haranguer; il estoit vestu à la Françoisé, d'un fort bel habit, souz une casaque d'écarlate. Voulant parler, il osta son chapeau, & fit une reverence assez gentiment à la Françoisé» (*Relation de 1636, JR*, vol. 9, p. 226-227); et Le Clercq: «On leur donne même assez souvent [aux chefs et capitaines], quelque bel habit, pour les distinguer du commun, & dont ils font une estime particuliere, principalement s'il a été à l'usage du Commandant des François» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 407). Sur la vogue du costume européen chez les Amérindiens, voir M. Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 2, p. 394-396.

185. Cette comparaison est fréquente. Cf., par exemple, Denys: «Les femmes mettent cette robe en façon de Bohemiennes» (*Histoire naturelle*, p. 385).

186. Cf. Lescarbot: «Ilz sont tous de couleur olivâtre, ou du moins bazanez comme les Hespagnols: non qu'ilz naissent tels, mais [...] noz Sauvages pour se garentir des picqures de [Mouches] se frottent de certaines graisses & huiles, [...], qui les rendent sales & de couleur bazanée. Joint à ceci qu'ilz sont toujours ou couchez par terre, ou exposés à la chaleur & au vent» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 798-799); et Le Clercq, *op. cit.*, p. 393.

187. Cf. Denys: «[Elles ont l'habitude de] mâcher de la gomme de sapin, aussi n'avoient-elles jamais mal aux dents, qu'elles avoient bien arrangées & blanches comme de la nage» (*Histoire naturelle*, p. 414); et Le Clercq: «leurs dents sont extrêmement blanches, peut-être à cause de la gomme de sapin, qu'ils mâchent fort souvent» (*op. cit.*, p. 393).

*Hommes, Femmes, Filles, Garçons,
En font tous leur plaisir suprême*¹⁸⁸

Parlons d'une chose qu'ils regardent encore comme un ornement. Ils se font marquer sous la peau en divers endroits du corps, & même du visage; mais il faut qu'ils s'arment d'une grande patience, & d'un grand courage: On est long-temps à le faire, & ils souffrent beaucoup à l'endurer. Quelques François en ont fait l'épreuve, qui pourroient en rendre témoignage: Pour moy je n'ay pas été curieux de porter de telles marques. Elles se font avec du Vermillon, & de la poudre à canon qu'on ne mêle point ensemble. On met ces ingrediens en poudre séparément, & on les employe avec une aiguille.

*Entre cuir & chair, ouf, je croy qu'elle me blesse,
On la fiche tout doucement,
Ce qui fait toutefois un vigoureux tourment,
Et dans la trace qu'elle laisse,
On fourre avec beaucoup d'adresse
Un peu de chaque poudre alternativement.*

Les couleurs sont ainsi différenciées sous la peau, & l'on en fait toutes sortes de Figures, des Croix, des Noms de Jesus, des Fleurs; enfin tout ce que l'on veut, & ces marques ne s'effacent jamais¹⁸⁹. J'ay vû mourir à l'Hôtel-Dieu de Paris un Sauvage qui

188. Lescarbot décrit le tabac, ou petun, comme une « chose tres-precieuse [...] parmi tous ces peuples universelement. [...] ce Nectar leur est si suave, que les enfans hument quelquefois la fumée que leurs peres jettent par les narines » (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 929, 931). Voir surtout Le Clercq: « Les Gaspesiens & les Gaspesiennes, hommes, femmes, filles, garçons, prennent du tabac: ils le considerent, l'estiment & le regardent comme une manne qui leur est venuë du Ciel, depuis que le Papkootparout en donna le premier usage à la Nation Gaspesienne [...]. En effet le tabac, qu'ils appellent *Tamahoë*, leur paroît absolument necessaire pour les aider à souffrir les disgraces de la vie humaine: il les délasse dans leurs voïages, leur donne de l'esprit dans les Conseils, decide de la paix & la guerre: il leur amortit la faim, leur sert de boire & de manger; & fussent-ils dans la derniere foiblesse, ils esperent toûjours de revoir le malade en sa premiere santé, pourvû qu'ils puisse encore fumer du tabac: le contraire est un préjugé assuré de sa mort » (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 516).

189. Ainsi que le souligne J. C. Webster (*RVPR*, p. 169-170), cette description fait problème, étant donné qu'aucun autre voyageur en Acadie ne mentionne avant Diéreville l'usage de se tatouer chez les Micmacs. Ni Denys ni Le Clercq n'en disent mot, ce dernier décrivant pourtant en détail les différentes peintures corporelles. Un passage de Lescarbot tend d'ailleurs à confirmer que le tatouage

étoit marqué de la sorte, les Chirurgiens l'écorcherent, & en firent passer la peau, sans que cela y apportât aucun changement¹⁹⁰.

*Ce qui me surprenoit assez,
Étoit de voir des Gens qui n'ont nulle teinture
Du Dessen ny de l'Ecriture¹⁹¹,
Faire ces traits divers & si bien compassez¹⁹²;
Mais sur des cuirs par eux passez¹⁹³,
Des suc de quelques fruits¹⁹⁴ ils font de la peinture,
Où les traits sont encor artistement tracez.*

n'existait pas en Acadie: «Pour ce qui est du corps, noz Sauvages n'y appliquent point de peinture, mais si font bien les Bresiliens, & ceux de la Floride, dont la plupart sont peints par le corps, les bras & les cuisses, en fort beaux compartimens, la peinture desquels ne se peut jamais ôter, à-cause qu'ilz sont picquez dedans la chair» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 812). S'appuyant sur une relation de l'abbé Maillard (publiée à Londres en 1758, mais commencée en 1738), qui ne laisse aucun doute sur le fait qu'à cette date la pratique du tatouage existait bel et bien parmi les Micmacs, Webster suppose qu'elle s'était peut-être introduite dès la fin du XVII^e siècle. Sur les tatouages, voir Sagard, *Histoire du Canada*, p. 373-374; Lafitau, *Mœurs des Sauvages américains*, t. II, p. 38-39; et Charlevoix, *Journal d'un voyage*, p. 658.

190. «Antique institution hospitalière, attestée dès le IX^e siècle, et dont les bâtiments anciens datent des XII^e et XIII^e siècles. L'Hôtel-Dieu se trouve dans la Cité, à peu de distance de Notre-Dame, mais on le complète, au XVII^e siècle, par une annexe située sur la rive gauche de la Seine» (F. Bluche, *Dictionnaire*, p. 732). Voir Marcel Fosseyeux, *L'Hôtel-Dieu de Paris au XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Berger-Levrault, 1912. Diéreville fut chirurgien à l'hôpital de Pont-l'Évêque, mais nous n'avons rien trouvé le concernant dans les archives de l'Hôtel-Dieu de Paris. Voir *supra*, l'introduction, p. 23-25.

191. Cf. Lescarbot: «Chacun sçait assez que ces peuples Occidentaux n'ont point l'usage des lettres» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 786); Lahontan: «[...] l'usage de l'écriture leur étant inconnu» (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 304). Charlevoix remarque de même qu'ils n'avoient point de «Caracteres», mais ajoute qu'ils y suppléaient par des espèces d'Hiéroglyphes» que les Amérindiens «peignent» sur le tronc d'un arbre ou sur une écorce, de manière que «les Passans peuvent apprendre jusqu'aux moindres circonstances» d'une action ou d'une campagne militaire (*Journal d'un voyage*, p. 451, 512-513). De même Sagard, à propos des Hurons: «Ils aiment la peinture & y reussissent assez industrieusement» (*Histoire du Canada*, p. 258).

192. «COMPASSER. [...] Prendre ses mesures avec un compas, une regle [...]. Se dit aussi de certaines proportions qu'il faut garder pour rendre les choses agreables à la veüe» (Furetière).

193. «PASSER, s'employe aussi dans les Arts Mechaniques. [...] Passer les cuirs, les bufles, les peaux dans les huiles, des graisses, des parfums» (Furetière).

194. Cf. Charlevoix: «Les couleurs [...] se tirent de certaines Terres, & de quelques écorces d'Arbres» (*Journal d'un voyage*, p. 659). Voir *supra*, p. 294, n. 177.

Leur façon de s'écrire est tout-à-fait particulière, à la différence des Orientaux qui se parlent par des Fleurs¹⁹⁵, ils se font entendre par de petits morceaux de bois arrangez de différente maniere. De ces petits batonnets ils font des Coliers¹⁹⁶ qui servent à déclarer la guerre, ou à demander la paix, & ils les envoient aux Nations avec lesquelles ils ont des differends.

*Lorsque j'étois à l'Acadie,
Il en vint de la part des cruels Iroquois¹⁹⁷,
Ils devoient y venir égorger les François,
Mais par un grand bonheur ils changerent d'envie.
Dans ces lieux si peu défendus,
Nous aurions été tous perdus.
Nos Sauvages étoient dans de grandes allarmes¹⁹⁸,
Et les Chefs qui les commandoient,
Car les Iroquois demandoient,
Qu'avec eux contre nous ils tournassent les armes.*

195. Les travaux des grands orientalistes ne paraissent pas pouvoir justifier cette affirmation qui serait due à une confusion, dont on trouve plus d'un exemple dans la correspondance des jésuites voyageant en Chine, quant à la prononciation des tonalités. En effet, le mot chinois *HUA*, prononcé d'un ton soutenu, signifie « fleur »; prononcé d'un ton descendant, il signifie « langage, parole ».

196. Il s'agit certainement des « colliers de Porcelaines », ou *wampums*, fabriqués de morceaux de certains coquillages polis, puis, au contact des Européens, de perles de verre, mais non de « petits morceaux de bois », comme le prétend bizarrement Diéreville. De très nombreux auteurs ont décrit ces colliers, par exemple, Lahontan: « Ils sont bleus ou blancs, percez en long comme les perles, & enfillez de la même manière, à des fils à côté les uns des autres. On ne sauroit faire aucune affaire, ni entrer en négociation avec les Sauvages de *Canada*, sans l'entremise de ces Coliers; qui servent de contracts & d'obligations parmi eux » (*Nouveaux Voyages*, dans *OC*, p. 304). Voir W. M. Beauchamp, « Wampum and Shell Articles Used by the New York Indians », *New York State Museum, Bulletin*, n° 41, 1901, p. 319-380; Maurice Ratelle, *Two Row Wampum*, Gouvernement du Québec, 1992.

197. Voir *infra*, p. 316, n. 258.

198. Cf. Le Clercq: « Faussement allarmée, aussi-bien que les autres Sauvages avec lesquels elle étoit cabannée, & croiant que les Iroquois étoient entrez dans le País, pour desoler une troisième fois la Nation Gaspésienne, [une Sauvagesse nommée Marie Joseph] s'embarqua avec tant de precipitation dans son canot d'écorce, pour traverser la riviere, que l'ayant abandonné au gré du courant, elle s'égara volontairement dans les bois, pour éviter la fureur de ses ennemis. [...] des racines [...] luy servirent de nourriture pendant les dix ou douze jours de son égarement » (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 182-183). Pour de nombreux autres témoignages de la peur que les Iroquois inspiraient aux Micmacs, voir *JR*, vol. 28, p. 36; vol. 45, p. 72.

Nous en fûmes quittes pour la peur qui ne fut pas petite. Quand la guerre est terminée, ils enterrent la hache dans un trou le plus creux qu'ils peuvent faire, afin qu'on ne puisse plus la retrouver, ils veulent faire voir par là, la maniere est nouvelle, que la paix est si douce & si précieuse qu'on ne doit jamais la troubler.

Ils ne comptent point les années par les jours, par les semaines, ny par les mois, ce n'est que par les nuits, ou par les événemens considerables¹⁹⁹ qui arrivent dans leur cours, & souvent ils passent le temps sans le connoître. Quand ils sont dans un canton où ils trouvent des Bêtes & du Gibier, ils y demeurent tant qu'il y en a: Quand ils ont presque tout tué, & que la Chaudiere ne va plus comme il faut, ils vont autre part chercher mieux, & ils ne sont jamais si bien qu'aux lieux où ils trouvent beaucoup à manger: Ils en marquent leur joie par leurs chants & par leurs danses. Leurs voix sont fort agreables quand ils veulent bien chanter; mais leurs danses, quoy qu'ils fassent, sont toujourns très-impertinentes. Je les ay plus d'une fois entendu chanter dans l'Eglise du Port Royal à la grande Messe & à Vespres; les voix des Femmes²⁰⁰ particulièrement étoient si douces & si touchantes, que je croyois entendre les Anges chanter les louanges de Dieu; ce qui me le faisoit croire davantage, c'est que je ne voyois point remuer leur[s] levres. Les voix des Hommes se mêloient de temps

199. Les Indiens d'Amérique du Nord utilisaient pour la plupart un calendrier lunaire (voir Alexander Marshack, «A Lunar-Solar Calendar Stick from North America», *American Antiquity*, vol. 50, n° 1, 1985, p. 27-51). Chaque mois, ou plutôt chaque lune possédait un nom, qui variait selon les tribus, et qui décrivait les phénomènes saisonniers ou les activités qui normalement avaient cours durant cette période. Lahontan donne un exemple: «un Sauvage dira, je partis le premier du mois des Eturgeons (qui est celui d'Août) & je revins le 29. du mois au bled d'Inde, qui est celui de Septembre» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 647). Voir encore Lafitau, *Mœurs des Sauvages américains*, t. II, p. 230; et Saugrain: «Ils comptent[...] les mois par les Lunes: les jours par les nuits [...]. Ils n'ont point de semaines réglées, tous leurs mois ont des noms significatifs» (art. «Gaspésie», dans *Dictionnaire universel de la France [...] et de la Nouvelle France*, col. 1238).

200. Cf. Le Clercq: «Leurs chansons & leurs danses sont également desagregables, puisqu'ils n'y observent aucune regle, ni mesure, que celle que leur caprice leur inspire: ils ont néanmoins communément assez bonne voix, & sur tout les femmes, qui chantent fort agreablement les Cantiques spirituels qu'on leur enseigne» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 506). Les *Relations* des jésuites reviennent plus d'une fois sur la beauté de la voix des Micmacs (*JR*, vol. 28, p. 32; vol. 30, p. 140).

en temps si justement avec celles des Femmes, que cela faisoit un effet admirable, & j'en étois charmé.

*Ils chantoient sur des tons les plus harmonieux
Tous nos Hymnes sacrez traduits en leur langage,
Et c'étoit le Divin Ouvrage
D'un Missionnaire²⁰¹ établi dans ces lieux.
Sa charité pour eux étoit ardente & pure,
Il demeura long-temps parmy la Nation,
Mais enseignant à tous nôtre Religion,
Il paya le tribut fatal à la Nature.*

Les Sauvages firent en luy une grande perte, il prenoit un soin tout particulier de les instruire dans la connoissance de Dieu; aussi furent-ils sensiblement touchés de la mort de ce saint Homme qui vivoit parmy eux de ce qu'ils avoient, & qu'ils appelloient leur Patriarche²⁰². Ils l'enterrent à Chibouëtou²⁰³ le plus honnêtement qu'ils purent, & c'est le même Missionnaire dont j'ay décrit le tombeau²⁰⁴. Quittons les tristes idées de la mort, & revenons aux danses des Sauvages²⁰⁵ pour les décrire, s'il est possible. Ces ridicules Danseurs se suivent en rond colez l'un contre l'autre, avançant en sautant tout doucement les pieds joints, & faisant des contorsions & des grimaces plus affreuses les

201. Note de l'auteur: *Mr. Thury*. Voir *supra*, p. 193, n. 118. «L'abbé Thury avait consacré une partie des loisirs que lui laissait son ministère à des écrits sur les langues sauvages qui malheureusement n'ont pas été conservés. Il avait, en particulier, traduit en Micmac les principaux offices liturgiques qu'il avait habitué ses sauvages à chanter à l'église. On a attribué cette traduction à l'abbé Maillard, mais il est probable que ce missionnaire a dû profiter des travaux de son devancier qui existaient encore de son temps» (H.-R. Casgrain, *les Sulpiciens [...] en Acadie*, p. 215).

202. Cf. Le Clercq: «Comme nos Sauvages s'apperçoivent qu'on rend beaucoup d'honneur aux Missionnaires, & qu'eux-mêmes les ont qualifié[s], par respect & par reverence, du titre de Patriarche» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 364-365).

203. Chibouctou. Voir *supra*, p. 188, n. 101.

204. Voir *supra*, p. 193-194.

205. Voir Jean David, «La danse et la musique chez les Indiens d'Amérique», *le Canada français*, vol. 30, n° 5, janvier 1943, p. 340-354. Cf. Lescarbot: «L'usage donc de leurs danses est à quatre-fins, ou pour agréer à leurs Dieux [...] ou pour faire fête à quelqu'un ou pour se rejouir de quelque victoire, ou pour prevenir les maladies» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 849).

unes que les autres²⁰⁶. Un certain son de voix que voicy, si on peut l'exprimer, hoüen, hoüen, hoüen²⁰⁷, marque la cadence, & ils s'arrêtent de temps en temps pour faire des cris épouvantables, & par lesquels finissent toûjours les danses. L'Instrument répond à tout cela parfaitement bien; c'est un petit bâton long d'un pied dont un Sauvage qui ne danse point frappe contre un arbre, ou autre chose²⁰⁸, selon le lieu où ils sont, chantant du nez en même temps. Leurs pieds tournent en-dedans dès le berceau, & tenus long-temps de même pour mieux aller en raquette²⁰⁹ quand ils sont grands Garçons, conviennent à de telles danses. Ces grotesques Danseurs sont venus plusieurs fois par troupes en de certains jours de joye, me donner ce divertissement; mais je crois qu'ils le faisoient moins pour me réjouir, que pour avoir quelque petit pot d'Eau de vie à boire à ma santé, cette Liqueur les feroit aller bien loin.

206. Cf. Lescarbot: «les danses de noz Sauvages [se] font sans bouger d'une place, & neantmoins sont tous en rond (ou à peu près) & dansent avec vehemence, frappans des piez contre terre, & s'élevans comme en demi-saut [...]. Et quand aux mains ils les tiennent fermées, & les bras en l'air en forme d'un d'homme qui menace, avec mouvement d'iceux» (*ibid.*, p. 852); Le Clercq: «Ils dansent ordinairement en rond [...]. Les danses particulieres des femmes & des filles sont beaucoup differentes de celles des hommes; car elles font des contorsions horribles en dansant» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 506-508).

207. Cf. Lescarbot: «Au regard de la voix il n'y en a qu'un qui chante, soit homme ou femme; Tout le reste fait & dit, *Het, het*, comme quelqu'un qui aspire avec vehemence: & au bout de chacune chanson ilz font tous une haute & longue exclamation, disans *Hé e e e*» (*op. cit.*, p. 852-853); Le Clercq: «[les Sauvages] poussent du fond de leur estomac, certains tons d'ho ho ho, ha ha ha, hé hé hé, ho ho, ha he he, qui passent pour des airs également charmans & melodieux, chez nos Gaspesiens» (*op. cit.*, p. 506); et Sagard, qui donne une «partie d'une [...] chanson, qui se disoit un jour en la cabane du grand Sagamo des Souriquois [Micmacs]»: «*Haloet, ho, ho, hé, hé, ha, ha, haloet, ho, ho, hé*. Ce qu'ils chantent par plusieurs fois: le chant est sur ces notes: *Re, fa, sol, sol, re, sol, sol, fa, fa, re, re, sol, sol, fa, fa*. Une chanson finie, ils font tous une grande exclamation, disans *Hé*, puis recommencent une autre chanson» (*Histoire du Canada*, p. 310-311). Voir John Reade, «Some Wabanaki Songs», *Mémoires de la Société royale du Canada*, série I, vol. 5, 1887, p. 1-8.

208. Cf. Le Clercq: «Ils dansent [...] à la cadance & au bruit qu'on fait en frappant avec un bâton sur un plat d'écorce, ou dessus une chaudiere» (*op. cit.*, p. 506-507).

209. Rien ne confirme cette affirmation. Cf. Charlevoix: «Pour bien marcher sur ces Raquettes, il faut tourner un peu les genoux en-dedans, & tenir les jambes écartées. Il en coûte d'abord pour s'y accoutumer; mais quand on y est fait, on marche avec facilité» (*Journal d'un voyage*, p. 484).

Voicy une connoissance assez particuliere des Sauvages: Si quelqu'un en passant dans les Bois voit sur la neige, ou sur la terre molle la marque du pied d'un autre, il ne manque jamais à connoître sûrement par l'arrangement du talon, des doigts, ou de tout le pied ensemble, de quelle Nation est celui qui l'a faite²¹⁰.

J'ay déjà fait voir²¹¹ dans un Exploit de Chasse qu'un Sauvage a l'odorat bon, & qu'il sent une Bête de fort loin: Je vais encore faire connoître qu'il ne sent pas moins bien l'Eau de vie. Un François en avoit un reste dans un Flacon qu'il conservoit soigneusement, en attendant qu'il luy en vînt de nouvelle; il n'en buvoit qu'à l'extrême besoin, & peu à la fois pour la faire durer plus long-temps. Un Sauvage arriva chez luy dans son Habitation sur la Côte, il étoit très-abatu, & presque en défaillance par la fatigue qu'il avoit eüe, & par le jeûne qu'il avoit souffert; il demanda par grace à l'Habitant un coup de cette Liqueur qu'il ménageoit si bien; l'Habitant qui la gardoit pour luy, n'hesita point à dire qu'il n'en avoit pas. Tu n'en as pas? luy répondit le Sauvage en sa Langue, pourquoy mens-tu? Je la sens bien, donne-m'en, tu me rendras la vie, je ne sens plus mon cœur de foiblesse & d'abatement, tiens, vois-là dedans, & tu en trouveras; il luy montrait l'endroit assez proche, mais il l'auroit sentie de cent pas: L'Habitant ne put se défendre de secourir le Sauvage, mais ce fut sous condition, il luy fit promettre qu'il n'en parleroit point à ses Compagnons, le Sauvage y consentit, mais en luy disant que sa précaution étoit inutile, & que s'ils venoient dans sa maison, ils la sentiroient comme luy.

*L'Hôte, quoy qu'il en fût, ne put pas aller contre,
Deux coups de sa Liqueur au Sauvage donnez,*

210. Cette habileté suscite l'admiration de maints voyageurs; cf. Lahontan: «ils distinguent facilement si ces traces sont vieilles ou nouvelles, aussi bien que le nombre & l'espece qu'elles designent, & ils suivent ces vestiges des jours entiers» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 714); Lafitau: «Du premier coup d'œil, ils diront sans se tromper, de quelle nation, de quel sexe, de quelle taille sont les personnes dont ils voyent les pistes» (*Mœurs des Sauvages américains*, t. II, p. 245); et Charlevoix: «ces Peuples ont un talent admirable, je dirois volontiers un instinct, pour connoître si l'on a passé par quelque endroit. Sur les herbes les plus courtes, sur la terre la plus dure, sur les pierres mêmes, ils découvrent des traces» (*Journal d'un voyage*, p. 512).

211. Voir *supra*, p. 248.

*Luy firent voir qu'en certaine rencontre,
Il étoit bon d'avoir du nez.*

Malgré la vie irrégulière que les Sauvages menent, ils ne laissent pas de vivre fort vieux²¹²: ils poussent leur carrière jusqu'au dernier âge. D'un excès de manger ils passent souvent à une extrême disette, sans que cela change l'état de leur santé.

*Qui croiroit que sans Medecins
Il fût possible de tant vivre ?
C'est peut-être, diront quelques esprits malins,
Ce qui de cent maux les délivre.*

Quand ils sont bien fatiguez & accablez de lassitudes & de pesanteurs, leurs plus ordinaires maladies, ils se guérissent par de copieuses sueurs²¹³. Voicy comment ils se les provoquent. Ils font un trou de leur longueur qu'ils garnissent des deux côtez de roches qu'ils font presque rougir à force de feu; après cela ils mettent une couche de branches de Sapin au fond, & se couchent dessus tout de leur long; on les couvre ensuite d'autres branches qui s'échauffent & rendent par leur nature bitumineuse une épaisse fumée²¹⁴; ils ne sont pas longtemps-là sans suer jusqu'aux os, & si long-temps qu'ils veulent, mais ce qui me surprenoit le

212. Cf. Lescarbot: «Aussi ces peuples vivent-ils un long âge, qui est ordinairement de sept ou huit-vingts ans. Et s'ils avoient noz commoditez de vivre par prevoyance, & l'industrie de recueillir l'Eté pour l'Hiver, je croy qu'ilz vivroient plus de trois cens ans» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 859); Denys: «Ils vivoient encore longtemps; j'ay veu des Sauvages de six à sept-vingts ans qui alloient encore à la chasse à l'Orignac, les plus vieux qui approchoient de huit-vingts ans, selon leurs comptes n'y alloient plus, ils comptent par Lunes» (*Histoire naturelle*, p. 356); et Le Clercq: «Cette vieille, qui comptoit plus de cent quatorze ans depuis sa naissance» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 367).

213. La suerie, ou le sauna, était une pratique largement répandue chez les Amérindiens de toutes les nations. Lescarbot décrit la méthode des Souriquois (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 854-855); Sagard, celle des Hurons (*le Grand voyage du pays des Hurons*, p. 271-273); Lejeune, celle des Montagnais (*Relation de 1634, JR*, vol. 6, p. 188-190). Cf. Denys: «leur remede general estoit de se faire suer, ce qu'ils pratiquoient tous les mois & mesme plus souvent» (*Histoire naturelle*, p. 393-394); Le Clercq, *op. cit.*, p. 511; et Lahontan, *Mémoires*, dans *OC*, p. 688-689.

214. Lafitau (*Mœurs des Sauvages américains*, t. II, p. 371-375) et Charlevoix distinguent deux méthodes que Diéreville semble ici confondre: «Ils ont même une autre maniere de provoquer la sueur, qu'on employe dans de certaines Maladies: elle consiste à étendre le Malade sur une espèce de Couche un peu élevée, sous laquelle on fait bouillir dans une Chaudiere du bois d'Epinette, & des

plus, étoit de sçavoir que ces Fourneaux sudorifiques étoient toujours faits sur le bord d'un Lac, ou d'une Riviere, & que les Sauvages n'en sortoient tout en nage, que pour se jeter à l'instant dans l'eau²¹⁵. Quelle maniere! Si nous nous exposions de même à des contraires si opposez, nous en mourrions²¹⁶, & par là ils se guérissent sur le champ.

Ils se blessent fort souvent, mais la nature a mis sous l'écorce des épinettes²¹⁷, arbres très-communs dans toute l'Acadie, un remede merveilleux à tous leurs maux; c'est une Térébentine²¹⁸ plus fine, & plus balsamique que celle qui nous vient de Venise, & elle se trouve par tout où l'on peut en avoir besoin pour se penser. S'ils se cassent les Bras ou les Jambes, ils remettent les os au niveau, & font de grands plumaceaux²¹⁹ de fine mousse qu'ils

branches de Sapin. La vapeur, qui en sort, cause une sueur des plus abondantes: on prétend même que l'odeur en est très-salutaire; la sueur des Etuves, qui n'est procurée que par la vapeur de l'eau versée sur des Cailloux, n'a point cet avantage » (*Journal d'un voyage*, p. 717).

215. Cf. Denys: «vouloient-ils sortir [de la «cabane à suer»], ils abatoient l'eau tant qu'ils pouvoient du haut en bas, & puis prenant leur course ils s'en alloient se jeter dans la mer ou riviere » (*Histoire naturelle*, p. 396); Le Clercq, *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 513; et Lahontan, *Mémoires*, dans *OC*, p. 689.

216. Le Clercq écrit comme Diéreville: «[se jeter en sueur dans la rivière froide] causeroit sans doute de grosses maladies, & la mort même, à des gens qui seroient moins robustes que nos Gaspésiens » (*op. cit.*, p. 513); mais Denys affirme au contraire: «Nos François se font suer comme eux, & ils se jettent à l'eau de mesme & n'en sont point incommodéz; l'eau de ces pais-là n'incomode point la santé » (*Histoire naturelle*, p. 396).

217. L'épinette blanche, en France l'épicéa (*Picea glauca*). Cf. Charlevoix: «Son Ecorce [...] contient une espece de Térébentine souveraine pour les Playes qu'elle guérit en très-peu de tems, & même pour les Fractures. On assure qu'elle chasse la Fièvre, & guérit les Maux d'Estomach & de Poitrine. [...] C'est ce qu'on appelle à Paris le *Baume Blanc*» (*op. cit.*, p. 379). Le Clercq donne les mêmes propriétés à la «gomme de sapin, que quelques-uns appellent therebentine » (*op. cit.*, p. 514).

218. «TEREBENTHINE. Gomme [...] qui se tire des arbres gras, & sur tout du terebinthe. [...] On en donne à boire en certaines maladies de femmes, & à ceux qui ont fait quelque cheute, pour empêcher l'extravasation du sang» (Furetière). «Il y a une autre Terebentine debitée sous le nom de *Terebenthine de Venise*, quoy qu'elle n'en vienne point, & qu'elle ne soit que la Terebenthine de bois de Pilate en Forest. Elle decoule premierement sans incision des meleses, pins & sapins» (Corneille).

219. «On appelle en Chirurgie *plumasseaux*, des tentes de charpie qu'on met dans les playes, lors qu'on les pense » (Corneille).

couvrent de leur Térébentine, & ils en environnent le membre rompu; ils mettent par-dessus un morceau d'écorce de bois de Bouleau²²⁰, qui prend en se pliant aisément la forme de la partie; les éclisses ne sont pas oubliées, & pour tenir tout cela sujet²²¹, ils prennent de longs bouts d'écorces plus minces dont ils font des bandages convenables, ils mettent ensuite le malade en situation sur un tas de mousse, & cela reüssit touÿjours fort bien²²². Si un tel accident arrivoit à un Sauvage tout seul, il tireroit des coups de Fusil pour appeller du secours, ou il feroit de la fumée s'il n'avoit point d'arme, signaux ordinaires parmy eux, & qui ne leur manquent point au besoin. On fait une Cabanne au lieu où le malheur arrive: Voicy comment elle est bâtie. On plante en rond quinze ou seize Piquets, plus ou moins selon qu'elle est grande, à deux pieds l'un de l'autre, ils ont une toise²²³ ou toise & demie de haut, leurs extrêmités superieures s'unissent en pointe, & sont attachez ensemble; on couvre les Piquets de branches de Sapin, & de grands morceaux d'écorce du même bois, ou de Bouleau, quelquefois de peaux, & on n'y laisse qu'un trou en bas, qui ne permet d'entrer & sortir qu'à quatre pattes. Il y a une Perche endedans qui traverse par le milieu à quatre ou cinq pieds de haut, & qui sert à pendre la Chaudiere sur le feu qui est touÿjours petit, & au centre du fond de la Cabanne²²⁴. Les Compagnons du Blessé

220. Le bouleau blanc (*Betula papyrifera*).

221. Empruntée au vocabulaire du manège, l'expression fait sens par extension: «On dit aussi, Tenir un cheval *sujet*, quand on manie un cheval la croupe dedans, en faisant des voltes, ensorte qu'il n'eschappe pas, & qu'il obeïsse bien au cavalier» (Furetière).

222. Cf. Lahontan: «Il n'y a ni playe, ni dislocation, qu'ils ne guérissent avec des simples & des Herbes» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 690); Lafitau: «La guérison des blessures est le Chef-d'œuvre de leurs operations [...]. Ils ne réüssissent pas moins bien dans les ruptures & les descentes, les dislocations, luxations & fractures. L'on a vû des os rompus, repris & consolidés, de maniere qu'en huit jours de temps on en avoit entierement l'usage» (*Mœurs des Sauvages américains*, t. II, p. 365, 368).

223. «La toise était d'environ 6 pieds, soit 1.9602 mètre» (M. Marion, *Dictionnaire des institutions*, p. 374).

224. Denys décrit deux types de «cabannes», toujours construites par les femmes: «l'une va chercher des perches dans le bois, l'autre va rompre des branches de sapin [...] pour faire la place sur laquelle chacun se met, c'est leur tapis de pied, & la plume de leur lit; si la famille est grande elles la font longue pour faire deux feux, sinon elles la font ronde, [avec] des écorces de bouleau, qui sont si bien accommodées qu'il ne pleut point dans leurs cabannes: la ronde tient dix à douze personnes, la longu[e] le double, les feux se font dans le milieu de la ronde, & aux deux bouts de la longue» (*Histoire naturelle*, p. 368-370); Le Clercq donne une description très détaillée (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 67-75).

vont à la Chasse, & ils ont soin de luy jusqu'à ce qu'il puisse marcher comme eux²²⁵.

Je vais sur ce sujet dire une aventure qu'on aura peut-être de la peine à croire, c'est pourtant la vérité même, & je n'écris icy rien qui ne me soit dicté par elle²²⁶.

*Un Habitant de ce Païs Sauvage,
 Homme de qualité, qui servoit autrefois
 Sous les Etendarts des François,
 Avec honneur, avec courage,
 Venant au Port Royal de Quebec par les Bois,
 Se fracassa la Jambe en faisant ce Voyage,
 Voyage à mettre un mois, & même davantage;
 Il n'étoit qu'à moitié chemin,
 Quel malheur! Quel cruel chagrin
 Pour un Homme en cet équipage!
 Il n'avoit avec luy qu'un Chien,
 Que faire? Il gémit, se lamente,
 Et songe à ce qui peut luy procurer du bien
 Dans cette aventure affligeante,
 Dans les pressans besoins l'esprit de l'Homme invente²²⁷
 Bien mieux que dans le temps qu'il ne manque de rien.
 Il imagine un stratagème
 Qui réussit des mieux dans son malheur extrême.
 Il avoit par bonheur du Papier, un Crayon,
 Il écrivit son mal sur un petit Broüillon;
 Le mieux qu'il put il fit entendre
 L'endroit fatal du Bois, la distance, les jours,
 Qu'il falloit mettre pour s'y rendre,*

225. Le Clercq ne partage pas ce point de vue, concernant la sollicitude des Micmacs envers les madades: «Il n'y en a point cependant plus à plaindre, que les malades [...]: il semble même que nos Gaspésiens, qui d'ailleurs paroissent assez humains & dociles, manquent en ce point de charité & de complaisance pour leurs malades; & on peut dire véritablement, qu'ils ne savent ce que c'est d'en prendre soin, ni de leur préparer les viandes qui les peuvent soulager» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 517-518).

226. Voir *supra*, p. 149, n. 13.

227. Lieu commun, largement illustré par les Anciens (Aristophane, *Ploutos*) et les Modernes. Voir, par exemple, La Fontaine: «Nécessité l'ingénieuse / Leur fournit une invention» (*Fables*, IX, 19, v. 190-191).

Le run²²⁸ du vent qu'il falloit prendre
 Pour venir vite à son secours.
 Il mit au col du Chien son Messenger fidelle
 Le Billet instructif de sa peine cruelle,
 Il le battit après comme un Chien qu'il étoit,
 A ce maltraitement l'Animal resistoit,
 Il ne pouvoit quitter son Maître;
 Mais tant de coups il luy donna,
 Qu'à la fin il l'abandonna;
 Le besoin qu'il avoit d'ailleurs de se repaître,
 A s'enfuir le détermina.
 Il revint à Quebec, dès qu'on l'y vit paroître,
 Les Parens du Blessé le prirent au colet,
 Dëfirent le colier & lurent le Billet,
 Qui leur fit tristement connoître
 De son prompt retour le sujet.
 On mit des Coureurs en Campagne,
 Bons Sauvages, cela s'entend,
 Et le Chien qui les accompagne,
 Bon Guide, les conduit où le Malade attend.
 Il falloit bien des jours pour faire ce Voyage,
 On va fort peu de nuit dans ce Païs Sauvage.
 Pendant ce temps l'Estropié
 Qui jeûnoit, & tenoit sur la mousse étendueë
 La Jambe qu'il avoit rompuë,
 Etoit bien digne de pitié.
 Le secours vint, quelle allegresse
 Dans ses desirs impatiens,
 Quand il revit son Chien luy marquer sa tendresse[.]
 Suivy d'une troupe de Gens!
 Après une longue souffrance,
 Il reçut beaucoup d'assistance;
 Ils avoient aporté des vivres avec eux;
 On travailla d'abord à sa Jambe blessée,
 A leur mode elle fut pensée,

228. «RUMB DE VENT. Termes de mer. Ligne qui représente sur le globe terrestre, sur la boussole & sur les cartes marines un des trente deux vens qui servent à conduire un vaisseau» (Richelet). On écrit «rumb, rune, run, ou vent (aire de vent aujourd'hui)» (J. Merrien, *la Vie quotidienne des marins*, p. 285).

*Et l'on cabanna dans ces lieux.
 On fit bouillir la Chaudiere,
 Les Sauvages chasserent bien;
 Jusqu'à sa guérison entiere,
 Le Blessé ne manqua de rien.
 Enfin guéri de sa blessûre,
 Avec ses Compagnons il vint tant bien que mal
 Raconter sa triste aventure
 A ses Amis du Port Royal;
 Il devoit à son ind[us]trie
 Dans un accident si fatal
 Le bonheur d'être encore en vie.*

Revenons aux Sauvages qui se guérissent de la mort même; Quel Paradoxe, dira-t-on! Mais je le prouve. Ces pauvres Gens sont sujets à se noyer, & cela n'arrive que trop souvent dans leurs Canots d'écorce qui virent pour la moindre chose. Ceux qui s'échappent heureusement du naufrage, s'empressent à retirer de l'eau ceux qui y sont demeurez; ils remplissent de fumée de Tabac une pance d'animal, ou un gros & long boyau, leurs vaisseaux ordinaires pour conserver leurs huiles de Poisson, ou de Loup Marin; après cela ils apliquent à un des bouts, l'autre étant bien lié, un bout de calumet ou de Pipe pour servir de Canule qu'ils introduisent dans le derriere des Noyez, pour leur faire recevoir la fumée contenuë dans le boyau, en le comprimant avec les mains: Ils les pendent ensuite par les pieds au plus prochain arbre qu'ils trouvent, ils les y observent, & ils ont presque toûjours le plaisir de voir que ce Lavement de vapeur²²⁹ leur fait rendre toute l'eau qu'ils ont prise, & leur remet la vie au corps; ils reconnoissent ce surprenant & salutaire effet par des gambillemens que les Pendus ne sont pas long-temps à faire. N'oubliez pas ce divin remede assûré par mille experiences, sa vertu dans l'occasion n'opereroit pas moins dans vos amis, que dans les Sauvages.

229. Nous n'avons pas trouvé d'autre exemple de cet étrange et rude traitement imposé aux noyés. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'une espèce de farce, surtout si l'on considère la fin du paragraphe. D'ailleurs les Amérindiens semblent n'avoir pratiqué aucune forme de lavement; voir Lahontan: «Ils prétendent que les lavemens ne sont salutaires qu'aux Européens» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 690); et Lafitau: «Ils ignorent l'usage des lavemens, & je n'en sçache qu'un seul exemple que le Pere Garnier m'a dit avoir appris d'un Sauvage, des Païs d'enhaut vers les Outaouacs» (*Mœurs des Sauvages américains*, t. II, p. 370).

Ils ont un remede infailible pour l'Epilepsie. Un Soldat du Fort de la Riviere Saint Jean²³⁰ en étoit tourmenté depuis quinze ou vingt ans, & il en tomboit presque tous les jours. Une Sauvagesse se trouvant là par hazard dans le temps du Paroxisme, fut si sensiblement touchée de le voir écumer, & faire des mouvemens extraordinaires, qu'elle alla dans les Bois d'alentour chercher un remede qu'elle sçavoit spécifique pour son mal. Elle apporta deux prises grosses comme deux Fèves d'une racine de plante ratisée; elle en fit prendre une au Malade quand son mal fut passé, & le fit bien couvrir; elle fit entendre qu'il sueroit fort, & qu'il rendroit beaucoup par haut & par bas, effets bien surprénans tous à la fois dans un même remede. On observa la chose, & l'on vit arriver tout ce qu'elle avoit marqué. On en informa le Commandant du Fort qui n'y fit pas grande attention, il dit seulement qu'il ne falloit plus que la guérison du Malade, pour ajoûter foy aux promesses de la Sauvagesse. Elle le laissa le lendemain en repos, & comme elle s'en alla ce jour-là, elle dit qu'on luy donnât le jour suivant la prise qui restoit, & qu'il seroit entierement guéri; il fit ce qu'elle avoit dit, le même effet du remede arriva comme auparavant, & depuis ce temps-là le Malade n'a eu aucune attaque de son mal: Je l'ay vû long temps après en parfaite santé²³¹. Quand sept ou huit jours furent passez, & qu'on vit que son mal ne le reprenoit plus contre l'ordinaire, le Commandant étoit bien fâché de n'avoir pas demandé la composition du remede si rare & si salutaire. Il fit chercher par tout où il put la Sauvagesse, mais toujourns vainement, il n'a pû en avoir de nouvelles, quelques perquisitions qu'il ait faites. Si cela étoit arrivé au Fort dans le temps que j'y étois, j'aurois mieux profité d'une si belle découverte, & j'aurois apporté de l'Acadie un remede qui m'auroit été en France aussi avantageux qu'utile au Public. Je fis tout ce que je pus pour en avoir connoissance, mais je ne fus pas assez heureux pour y réüssir, & ce fut un grand malheur.

230. Voir *supra*, p. 274, n. 114.

231. Charlevoix reprend cette anecdote, sans citer Diéreville (*Journal d'un voyage*, p. 714).

Parlons des tours de Gobelet²³² des Sauvages. Les plus habiles Joüeurs du Pont-Neuf²³³ ne feroient que blanchir devant eux; les prodiges ne sont dans leurs mains que des effets ordinaires: Vous l'allez remarquer dans deux tours que je vais seulement raconter, car j'en pourrois dire mille, & vous conviendrez qu'il faut que le Diable s'en mêle, pour moy je le croy. Voicy le premier tour, ils mâchent dans leur bouche une pierre à fusil²³⁴, & la broyent comme du Gravier, qu'ils font voir dans leurs mains après l'y avoir craché, & ils l'avalent ensuite jusqu'au dernier grain: On ne voit rien jusques-là qu'un autre ne puisse faire sans se donner au Diable, avec de bonnes dents & un gosier pavé; mais voicy le fin: Quand ils ont dans le ventre la pierre à fusil tout en gravier, ils prennent un petit bâton long environ d'un pied, & fort uni, ils fument, & luy font recevoir la fumée du Tabac en marmotant quelques mots du Grimoire; ils le fourent ensuite dans leur gosier, leur face en devient toute livide, il semble qu'ils vont étouffer; ils fourgonnent, si je puis parler ainsi avec le bâton, & après quelques grimaces, ils le retirent avec la pierre à fusil au bout toute entiere.

Voicy le second tour qui ne vaut pas moins que le premier. Ils font marcher la peau d'une Loutre qu'ils ont écorchée il y a peut-être six mois, & voilà comment ils s'y prennent. Après l'avoir étenduë le ventre en bas, ils rapprochent par des plis qu'ils font, la tête du derriere; de sorte qu'elle est comme en un monceau. Ils mettent au droit²³⁵ de la tête à quatre ou cinq pieds loin, un petit

232. «Jouer des *gobelets*, c'est, Faire plusieurs tours de passe-passe & de subtilité de main, comme font les Charlatans, dont le principal est d'avoir trois *gobelets* de fer blanc, par lesquels ils font passer subtilement quelques petites balles ou boutons» (Furetière). Voir Saugrain: «ils ont des sorciers qui sont sans sortileges, ce sont plutôt des joueürs de passe passe» (art. «Iroquois», dans *Dictionnaire universel de la France [...] et de la Nouvelle France*, col. 1260).

233. Au cœur de Paris, sur le Pont-Neuf, auprès de la fontaine de la Samaritaine aujourd'hui disparue, se rassemblait en effet la foule bigarrée des vendeurs de drogues, des arracheurs de dents, des chanteurs, des bonimenteurs, des joueurs de farces et de gobelets. Pierre Corneille décrit cette ambiance dans *l'Illusion comique*, I, III.

234. «On appelle *Pierre fusiliere*, Une espece de pierre dure & seche qui tient de la nature du caillou. Il y en a de grise, & de la petite noire. On se sert de cette derniere pour les terrasses & les bassins de fontaine, & on l'appelle autrement *Pierre à Fusil*» (Corneille).

235. «Au droit, en face, sur le trajet direct» (Jean Dubois et René Lagane, *Dictionnaire de la langue française classique*, Paris, Belin, 1960).

miroir de fer blanc; ils aiment tant à se mirer qu'ils croient sans doute, qu'il en est de même des animaux: Que cela soit ou non, voilà la peau de la Loutre en état de marcher sur ses pattes, car ils les laissent toujourns en les écorchant quand ils veulent garder les peaux en leur entier, sans les fendre par le ventre, ce qu'on appelle là en *Chipotis*²³⁶. Alors le Sauvage qui veut par ruse ou par magie, qu'on le prenne comme on voudra, faire aller la peau, fait un grotesque manège au tour d'elle.

*Il danse, il capriole*²³⁷, *il saute par-dessus,*
Il se jette par terre, il se roule, il se creve,
Bat des pieds, des mains, se releve,
Et fait retentir l'air de mille cris aigus.
Comme un Demon il se tourmente,
Il suë, il devient tout en eau,
Ses yeux jettent du feu, sa bouche est écumante,
*Il fait tant qu'à la fin on voit marcher la peau*²³⁸.

Elle ne se remuë d'abord qu'avec beaucoup de difficulté, mais petit à petit elle s'étend, & se traîne jusqu'au Miroir, où elle s'arrête. Quand la peau est lente à se mettre en train de marcher, le Sauvage dit aux Spectateurs d'autre Nation, devant lesquels il fait ce tour-là, que leur esprit est plus fort que le sien; il a raison, car par leur esprit il entend le Dieu que nous adorons, & par le sien, il n'entend que le Demon. Cet Esprit malin les bat

236. «Un peschipoty c'est tout ce qui se ferme par un lien ou serant comme une bourse» (Denys, *Histoire naturelle*, p. 474). Le mot viendrait du micmac *mijepôde*: «bourse» (S. T. Rand, *Dictionary of the Language of the Micmac Indians*, p. 201).

237. Voir *supra*, p. 231, n. 75.

238. On trouve un «tour» semblable dans la *Relation* de 1655-1656 par Jean de Quen, un «Sorcier» faisant «marcher la peau» d'un écureuil: «Et pour montrer que ses remèdes ne rendent pas seulement la santé aux malades, mais qu'ils rendent aussi la vie aux morts. Il fait sortir de son sac un petit Escurieux mort, qu'il tient secretement attaché par le bout de la queue. Il le met sur son bras, chacun le voyant mort, il luy applique ses drogues, puis tirant la corde le plus subtilement qu'il peut, il le fait r'entrer dans son sac, & paroistre ressuscité aux yeux des spectateurs. Il le produit encore, le fait remuer, comme les Jongleurs de France leurs marionnettes. Il n'y a quasi personne dans cette grande assemblée qui ne leve les épaules, & n'admire la vertu des herbes, qui font un si grand miracle» (*JR*, vol. 42, p. 172-174).

quelquefois d'une étrange force²³⁹, il les meurtrit & marque de contusions par toutes les parties de leur corps.

*Quand le Demon bat, il bat bien,
Ils disent seulement qu'il est fort en colere;
Et ces pauvres battus ne se plaignent de rien
Que des marques qu'il sçait leur faire.*

Je ne m'arrêterai point à marquer les différentes Nations Sauvages, le nombre en est trop grand pour en faire un détail; je vais seulement en faire assez connoître pour satisfaire là-dessus les Curieux. Les Sauvages qui sont aux environs du Port Royal, sont nommez Miquemaques²⁴⁰; les mêmes sont encore le long de la Rivière Saint Jean, dont les bords sablonneux & fort étendus sont les plus beaux de toutes les autres Rivières de l'Acadie. Elle est fort poissonneuse, & l'on y pêche aisément la Truite & le Saumon²⁴¹ qui y abondent: Les Maricites²⁴² y habitent aussi, & sont plus nombreux que les autres. Sur la Rivière Saint

239. Cf. Lescarbot: «Même j'ay quelquefois ouï dire que ce maitre diable en ce conflict egratignoit *Membertou*. Et de ceci me suis souvent lisant en l'histoire de Pline [II, II] chose semblable, que ce maitre singe égratigne & bat ses sacrificateurs negligens en leur office» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 728); et Le Clercq: «Nos pauvres Gaspésiens étoient autrefois tourmentez du Diable, qui souvent les batoit tres cruellement» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 352).

240. Les Micmacs (étymologiquement, les «alliés») sont les Souriquois des *Relations* des jésuites et les Gaspésiens de Le Clercq. La tribu micmaque était membre de la confédération abénaquise. Ils vivaient de chasse et de pêche, mais sous l'influence française ils se mirent à cultiver la terre et se laissèrent évangéliser. Ils occupent au XVII^e siècle le sud-est de la péninsule gaspésienne, la Nouvelle-Écosse, l'île du Cap-Breton, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, mais leur présence dans la vallée de la rivière Saint-Jean, territoire des Malécites, reste controversée. P.-A. Sévigny, qui cite, entre autres témoignages précisément ces lignes de Diéreville, défend une tradition voulant «que les Micmacs, à l'époque préhistorique, aient précédé les Malécites au Nouveau-Brunswick et aient même occupé la vallée de la rivière Saint-Jean» (*les Abénaquis*, p. 53).

241. Voir *supra*, p. 236, n. 98.

242. Les Malécites, très proches des Micmacs, sont établis au XVII^e siècle dans la région des rivières Saint-Jean et Sainte-Croix, au Nouveau-Brunswick. Ils conservent jusqu'en 1692 environ le nom d'«Etechemins» que leur avait donné Champlain en 1603. Le mot *Malécite* viendrait d'une expression micmaque signifiant «il parle mal». Cette nouvelle appellation semble résulter de la construction par Villebon du fort Saint-Joseph à Naxouat, qui entraînait une fréquentation plus assidue de ces populations indigènes. Mais le «chef-lieu des Malécites était situé plus loin en amont de la rivière Saint-Jean, en un lieu appelé

George²⁴³ qui sépare la Nouvelle France de la Nouvelle Angleterre²⁴⁴, on trouve les Kanibas²⁴⁵, & les Abénakis²⁴⁶. Du côté de Quebec habitent les Papinachois²⁴⁷, les Saguenets²⁴⁸, les Algonquins, les Iroquois²⁴⁹, les Hurons²⁵⁰, les Loups²⁵¹, les

Médoctec, un peu au sud de la ville actuelle de Woodstock» (P.-A. Sévigny, *les Abénaquis*, p. 134). Voir Lawrence Watson, «The Origin of the Melicites», *Journal of American Folk-lore*, vol. 20, 1907, p. 160-162.

243. Aujourd'hui Saint George River, dans le Maine. Son embouchure (44° 07', 69° 10') se trouve à 40 km environ au nord-est de Pemaquid.

244. Après le traité de Ryswick (20 septembre 1697), une commission fut chargée de délimiter les frontières entre l'Acadie et la Nouvelle-Angleterre. Voir Villebon: «Par vostre lettre Monseigneur vous me marqués de vous envoyer tout ce que j'auray pu apprendre touchant nos limites avec les anglois. [J]e ne vois pas qu'on puisse avoir des pretentions au delà de la rivière St Georges à moins que l'on ne veuille contester la rivière de Quinibiqui [Kennebec], sur ce que les sauvages qui y sont établis de tems immémorial ont toujours reconnu le Roy et regardé le Gouverneur général de Canada comme leur père» («Lettre au Ministre» [27 octobre 1699], ANC, p. 478-479).

245. Tribu de la confédération abénaquise (en anglais, *Norridgewock*), située à l'embouchure de la rivière Kennebec (Quinibéqui), dans l'État du Maine, au sud-ouest donc de la rivière Saint-Georges. Voir Charlevoix: «Les *Abénaquis*, ou *Canibas* Voisins de la Nouvelle Angleterre» (*Journal d'un voyage*, p. 425).

246. «La confédération abénaquise comprenait des tribus occupant les territoires actuels du Maine et du Nouveau-Brunswick [les Malécites, les Micmacs, les Canibas, etc.]. Alliés des Français, les Abénaquis combattirent avec eux contre les Anglais de Nouvelle-Angleterre et leurs alliés les Iroquois» (DBC, t. I, p. 13). Voir P.-A. Sévigny, *les Abénaquis*; et J.-A. Maurault, *Histoire des Abénakis*, Sorel, La Gazette, 1866.

247. Tribu montagnaise vivant dans la région des rivières Manicouagan et Outarde. Leur nom viendrait «du mot sauvage qui repond [à] leur caractère *Nipapinach* je ris un peu» (Pierre Laure, *Relation du Saguenay*, JR, vol. 68, p. 98).

248. Tribu de Naskapis vivant le long de la rivière Saguenay (F. W. Hodge, *Handbook of American Indians*, vol. 2, p. 409). «Les Montagnais et les Naskapis, qu'il n'est pas toujours facile de distinguer, furent les premiers Indiens à établir des relations durables avec les européens. Les Montagnais habitaient le vaste territoire délimité au sud par la rive nord du golfe du Saint-Laurent [...]. Les Montagnais et les Naskapis étaient des nomades qui vivaient de chasse et de pêche» (DBC, t. I, p. 15).

249. Pour ces deux tribus, voir *infra*, n. 257 et 258.

250. Les Hurons (du mot français *hure*, «tête hérissée») «étaient divisés en quatre tribus: la nation de l'Ours, la nation de la Corde, la nation de la Pierre et la nation du Cerf. [...] Le véritable nom de la confédération était "Confédération de Wendat" (les "habitants d'une île ou d'une péninsule"). Jouant le rôle d'intermédiaires entre les tribus du Nord et les Français, les Hurons devinrent une puissance commerciale importante qui fut anéantie en 1650 par les Iroquois» (DBC, t. I, p. 14).

Socokis²⁵² bons & mauvais pour la France. Les meilleurs sont les Outaois, mais Nation plus reculée. Vers le Nord sont les Esquimos²⁵³, les Christinaux²⁵⁴, les Sauteurs, les Savanois, les Pla-côtez des Chiens²⁵⁵, & les Assenciboils²⁵⁶. Quels noms? Je croy que le Diable les a forgez; il faut pourtant en repeter quelques-uns, pour marquer ce qu'il y a de particulier en eux.

Commençons par les Algonquins²⁵⁷, c'est la Nation la plus brave & la plus belliqueuse qu'il y ait parmi les Sauvages. Ils sont ordinairement en guerre avec les Iroquois qui les regardent comme leurs plus formidables ennemis, & par qui ils ont toujours été vaincus. Ils n'ont point de lieu arrêté, étans toujours errans dans les Bois, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Ils ne cultivent point la terre comme d'autres qui font du Maïs ou Bled d'Inde :

251. «Les Loups formaient une puissante tribu installée à l'est des Cinq-Nations [Iroquoises], qui habita la vallée de la rivière Hudson puis descendit jusque dans le Massachusetts» (DBC, t. I, p. 14-15). Cf. Charlevoix: les «Mahingans, plus connus sous le nom de *Loups*» (*Journal d'un voyage*, p. 305).

252. Apparentée à celle des Abénaquis, et sans doute membre de leur confédération, la tribu des Socoquis habitait sur les rives de la rivière Saco, dans le Maine. Voir Charlevoix (*ibid.*, p. 305, n. 13).

253. Voir *infra*, p. 321, n. 273.

254. Généralement abrégé sous la forme Cris (en anglais, *Crees*), nom d'une tribu vivant de chasse et de pêche, qui habitait l'immense territoire qui va du sud de la baie d'Hudson au nord de la Saskatchewan. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, ils font la traite des fourrures avec les Anglais et les Français (Charlevoix, *Journal d'un voyage*, p. 415; F. W. Hodge, *Handbook of American Indians*, vol. 1, p. 359).

255. Voir *infra*, p. 322, n. 277.

256. Les Assiniboines, ou Assiniboëls, qui signifierait en langue chippewa: «qui fait cuire avec les pierres». Nom d'une importante tribu du groupe linguistique sioux, vivant entre le lac Supérieur et la baie d'Hudson (voir Charlevoix, *op. cit.* p. 422; F. W. Hodge, *op. cit.*, vol. 1, p. 102).

257. «Les nombreux Indiens qui occupaient les territoires situés au sud de la région de l'actuelle Ottawa et compris entre celui des Montagnais à l'est et celui des Sauteurs à l'ouest, furent nommés Algonquins par Champlain et par d'autres auteurs du XVII^e siècle. Ils furent, avec les Montagnais, les alliés des Français contre les Iroquois» (DBC, t. I, p. 13). Ils vivaient en effet de chasse, de pêche et de cueillette.

Ils disent que ces soins n'appartiennent qu'à des Ames basses & serviles, & que de Grands Guerriers qui savent triompher de leurs ennemis & attaquer les Bêtes les plus feroces, ne doivent vivre que de celles qu'ils tuënt. Voilà de grands sentimens, mais les Iroquois²⁵⁸ sont plus sages, ils cultivent la terre avec grand soin, & font beaucoup de Bled d'Inde & de Legumes pour se nourrir; ils ont aussi dans un des plus beaux Pays du monde, de grandes & belles Plaines, & des Villages bien peuplez qu'ils fortifient de toutes parts, & où ils font bonne sentinelle, pour n'être pas insultez²⁵⁹ par les Troupes de Quebec, quand elle[s] font des courses chez eux. On dit même qu'ils ont des Bestiaux & des Volailles en quantité. Je ne parlerai point des tourmens horribles qu'ils exercent sur nous quand ils nous tiennent, ils sont connus de tout le monde²⁶⁰. Nous ne les traitons pas avec moins de rigueur quand ils tombent entre nos mains, mais ils ont bien plus de courage à supporter tout le mal qu'on leur fait²⁶¹.

258. «Situé au sud du Saint-Laurent et du lac Ontario, le territoire iroquois s'étend approximativement de la rivière Richelieu à la rivière Genesee. Horticulteurs et semi-sédentaires, les Iroquois habitent des villages densément peuplés et généralement entourés de palissades. [...] Commencé en 1609, le conflit franco-iroquois se poursuit tout au long du siècle, ponctué par quelques trêves» (Appendice VI, «Nations amérindiennes», dans Lahontan, *OC*, p. 1220-1221).

259. Voir *supra*, p. 257, n. 44.

260. En particulier par les *Relations* des jésuites, qui contiennent de nombreuses scènes de torture, hautement dramatisées; par exemple, voir Lejeune, *Relation* de 1637, *JR*, vol. 13, p. 36-82; et Le Clercq: «[...] la cruauté des Sauvages de la Nouvelle France, & sur tout des Iroquois, envers leurs prisonniers; car enfin, couper les doigts à leurs ennemis, ou les brûler avec des tisons ardens par tout le corps; leur arracher les ongles; leur faire manger leur propre chair, après qu'elle est toute grillée & rôtie [...]: ce ne sont là que les suplices ordinaires» (*Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 465-466).

261. Non seulement les Iroquois, mais toutes les tribus amérindiennes supportaient la torture avec une imperturbable fermeté, qui les poussait même à défier leurs bourreaux de les faire souffrir davantage. Pour la torture de prisonniers iroquois, voir Lejeune, *Relation* de 1632, *JR*, vol. 5, p. 50-52; Lahontan, *Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 482-483; et Le Clercq: «On auroit peine à croire la constance avec laquelle les prisonniers souffrent toutes les cruantez de leurs ennemis, qu'ils bravent même au milieu des suplices» (*op. cit.*, p. 468).

*Leur fermeté surprend dans ces cruels momens,
Ils souffrent constamment la torture & les flâmes,
Ils meurent sans pousser aucuns gemissemens,
Et disent qu'il ne siet qu'aux Femmes
De se plaindre dans les tourmens.*

Tous Barbares qu'ils sont, ils ne laissent pas d'attirer à eux de Quebec de la Jeunesse de tout sexe que son mauvais penchant entraîne au mal; les Garçons y deviennent pires que les Iroquois mêmes, & c'est ce qui les y fait bien recevoir, autrement ils n'y trouveroient pas leur compte. En vain leurs parens les rappellent, ces Renegats ne retournent point à eux, ils leurs préfèrent les Iroquois.

*Les Filles qui sont libertines
Les trouvent grands, bien faits, propres pour leurs plaisirs,
Et sans s'ëfaroucher de leurs horribles mines,
Elles vont avec eux assouvir leurs desirs²⁶².
La taille, la vigueur²⁶³ plûrent toûjours aux Femmes,
Et sans aller si loin nous les voyons plus près;
Combien est-il icy de Dames,
Qui préfèrent de grands & vigoureux Laquais
A de petits Maris fluets ?*

262. Voir Lahontan, qui parle cependant des Outaouais et des Hurons: «C'est un plaisir de les voir courir de boutique en boutique l'arc & la flèche à la main tout-à-fait nuds [...]; ces droles qui connoissent aussi bien que nous les jolies Marchandes, ne manquent pas de leur offrir ce qu'elles daignent quelquefois accepter, quand elles voyent la marchandise de bon aloi. Il y en a plus d'une, s'il en faut croire l'histoire du païs, que la constance & le merite de plusieurs Officiers ne sauroient fléchir, pendant que ces vilains cupidons ont l'entrée libre chez elles» (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 318).

263. Si l'on en croit Lahontan, les Amérindiens, contrairement à ce qu'affirme ici Diéreville, étaient moins portés que les Français sur la bagatelle: «On peut dire que les hommes «sont aussi indifferens que les filles sont passionnées. Ceux-là n'aiment que la Guerre & la Chasse, [...] ils prétendent que le commerce des femmes les énerve de telle sorte, qu'ils n'ont plus la même force pour essuyer de grosses fatigues, ou les jarêts assez forts pour faire de longues courses, & pour courir après leurs ennemis» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 668). On trouve d'autres témoignages en ce sens dans R.-L. Séguin, *la Vie libertine en Nouvelle-France*, p. 40.

Ces Filles-là se marient quelquefois avec eux²⁶⁴; ils en prennent mille soins, rien ne leur manque, la chaudiere & l'amour vont très-bien, que leur faut-il davantage pour être heureuses.

*Alors plus de libertinage,
Il faut bien sagement sçavoir se comporter,
Autrement on verroit un Mary s'emporter
A des sentimens de fureur & de rage;
Ce n'est pas comme ailleurs où les pauvres Epoux
Sont Cocus, & forcez de filer encor doux.*

Tous les Sauvages n'entendent point raillerie sur ce sujet²⁶⁵, leurs Femmes ne sçauroient trop se contenir, sur le moindre soupçon ils entrent en fureur, & les battent²⁶⁶ jusqu'à les assommer.

Laissons-là les Iroquois, & parlons des Outaouis²⁶⁷ bons amis de la France. Lors qu'un François negocie avec eux, il prend pour

264. Il est des exemples célèbres de Français se mariant à des Amérindiennes. De même, R.-L. Séguin cite des exemples où «le charme de la fille des bois arrache le Blanc à ses obligations et à son foyer» (*op. cit.*, p. 46), mais aucun, qui pût confirmer cette affirmation de Diéreville, de femme qui se serait mariée avec un Amérindien, encore moins avec un Iroquois.

265. Lescarbot insiste en effet sur la violente jalousie des Amérindiens: «si la femme est trouvée faisant la bête à deux dos, elle sera repudiée, ou en danger d'être tuée par son mari» (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 831). De même Charlevoix: «Ce qui trouble plus communément la paix des Ménages parmi les Peuples du Canada, c'est la jalousie, qui est égale des deux côtés. Les Iroquois se vantent de ne point donner dans ce travers; mais ceux, qui les ont le plus pratiqués, assùrent qu'ils sont jaloux à l'excès» (*Journal d'un voyage*, p. 585). Lahontan prétend le contraire: «Les Sauvages ne sont pas susceptibles de jalousie, & ne connoissent point cette passion» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 679).

266. Cf. Pierre Biard déplorant la condition des femmes: «Les maris les battent comme plastre, & souvent pour bien leger subject» (*JR*, vol. 3, p. 102).

267. Les Outaouais (d'un mot algique signifiant «commercer»; nommés Cheveux-Relevés par Champlain) demeuraient dans la partie nord de l'État actuel du Michigan. «Au XVII^e siècle, ils jouent un rôle crucial dans le commerce des fourrures: servant d'abord d'intermédiaires entre les Hurons et les tribus de l'ouest, ils deviennent ensuite [...] les principaux pourvoyeurs de fourrures des Français» (Appendice VI, «Nations amérindiennes», dans Lahontan, *OC*, p. 1230).

le servir une de leurs Filles, celle qui est apparemment le plus à son gré: Il la demande au Pere, & cela se fait à de certaines conditions, il promet de luy donner quelques couvertures, quelques Chemises, un Fusil, de la Poudre & du Plomb, du Tabac, des Outils; enfin ils conviennent ensemble des choses, & font leur marché. La Fille qui a la connoissance du Païs, s'engage de son côté à servir le François en toutes manieres, d'accommoder ses peaux, & de vendre ses Marchandises pendant un temps qui est marqué, & cela s'exécute très-fidèlement de part & d'autre. L'amour est ordinairement le devoir dont on s'aquitte le premier²⁶⁸, car le marché est fait ainsi; mais comme la passion des Hommes, là comme icy, ne se contente pas toujours de la même Personne; pour en avoir un autre, voilà ce qu'on fait. On se munit d'un paquet d'Allumettes, & sur le soir on va dans les Cabannes où l'on sçait qu'il y a des Filles; quand on y est entré, on allume quelques-unes des Allumettes, c'est alors le flambeau de l'amour; on les passe par-devant les yeux des Sauvagesses qui plaisent le plus, & si par un bonheur assez commun, une de ces Filles les souffle dans les mains du Garçon, c'est le signal assuré de sa bonne Fortune, il n'a qu'à contenter ses desirs en toute sûreté, & y passer toute la nuit, personne ne troublera son amour.

*C'est le faire à bien juste prix,
Ce n'est pas de même à Paris;
Qui veut gagner une Coquette,
Dont la Cour est nombreuse, & qui fait de grands fracas,
Fait bien des presens & des pas,
Avant que son ardeur puisse être satisfaite²⁶⁹;
Vous qui voulez gratis prendre bien vos ébats,*

268. De même, à propos des coureurs de bois, Lahontan remarque «qu'un Commandant doit feindre de ne pas savoir leur commerce avec les Sauvagesses», qui appartiennent vraisemblablement à une troupe d'Outaouais (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 434-435). Mais, de toute évidence, Diéreville joue sur le sens du mot Outaouais («commercer»).

269. Voir *infra*, p. 448, v. 18-20: «Ne difère donc plus, ma Philis, à te rendre, / Tu perds un temps à te défendre, / Que tu dois donner à l'amour»; et p. 459, v. 9-10: «Un plaisir en Amour trop long-temps attendu / N'a pour moy que de foibles charmes».

*Allez tous courir l'Allumette*²⁷⁰,
C'est le mot, ne l'oubliez pas.

Ces Sauvages-là ne vivent toujours que de chair, ou fraîche, ou boucanée, & ils en mangent en grande quantité; ce sont les plus grands Carnaciers, & les Sauteurs²⁷¹ leurs Voisins tout au contraire ne mangent jamais que du Poisson; le Lac Erier qu'ils habitent leur en fournit en tout temps. Cette nourriture legere les rend fort dispos; ce sont les Sauvages qui courent le mieux, & qui resistent davantage à la course. Ils n'ont point l'usage des Armes à feu, mais ils tirent de l'Arc avec une adresse toute particuliere, & ils en font un exercice fort divertissant. Ils se munissent de balons legers & de dards à tête plate & grosse comme un œuf, & s'en vont par troupes s'exercer dans une Prairie.

*Entre deux partis faits, également nombreux,
 Eloignez l'un de l'autre à certaine distance,
 Un balon est jetté par un bras vigoureux,
 Et chacun à l'instant commence,
 A luy porter des coups pour l'élever sur eux.*

270. Cette anecdote galante de la «course à l'Allumette» s'inscrit très bien dans l'ensemble de la poésie amoureuse de Diéreville, qui n'est cependant pas le seul, ni le premier, à la raconter. Cf. la «Relation du sieur de Lamothe Cadillac» [1692], dans P. Margry, *Découvertes et établissements*, p. 107; et Lahontan: «le jeune Sauvage entre bien couvert dans la Cabane de sa belle, bien envelopé, allume au feu une espece d'alumete puis ouvrant la porte de son Cabinet il s'approche aussitôt de son lit, & si elle souffle ou éteint son alumete, il se couche auprès d'elle» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 672). Avec des variantes cocasses, on retrouve cette anecdote chez Saugrain: «l'amant entre dans la cabane de la fille [...]; il allume une buchette de bois, s'approche de sa maîtresse & lui tire le nés par trois fois pour l'éveiller; ce qui est une formalité essentielle» (art. «Canada», dans *Dictionnaire universel de la France [...] et de la Nouvelle France*, col. 1208).

271. «Sauteurs (en anglais, *Chippewa* ou *Ojibwa*). Les Sauteurs occupaient les rives nord du lac Huron et du lac Supérieur, de la baie Georgienne (à l'est) aux Prairies (à l'ouest). [...] Les premiers Sauteurs rencontrés par les Français avant 1660 furent ceux de la région actuelle de Sault-Sainte-Marie, d'où le nom de "Saulteux"» (*DBC*, t. I, p. 16). Le poisson constitue en effet la base de leur alimentation. Comme pour les Outaouais (d'un mot algique signifiant «commercer») qui vont jusqu'à faire de leurs filles un objet de «commerce», la description que donne Diéreville des «Sauteurs» semble découler du nom de la tribu: «ils courent le mieux» et jouent au «balon».

*Il est baloté là d'une belle maniere;
 En se le renvoyant alternativement,
 Ils le frappent si justement,
 Qu'il est souvent en l'air une heure toute entiere.
 Chacun l'y soutient à l'envy,
 Car du côté qu'il fait sa chûte,
 Un certain prix que l'on dispute
 Par les plus adroits est ravy*²⁷².

Les Esquimos²⁷³ ne se donnent point la peine de faire cuire leurs viandes comme les autres, ils les mangent toutes cruës²⁷⁴. On croit que ces Sauvages ont été engendrez par les premiers Basques qui se sont perdus à la Pêche de la Balaine; cela pourroit bien être, car ils ont conservé quelque chose de leur patois²⁷⁵, ne faisant que bredouiller quand ils parlent. Lors qu'ils sont pris d'une tourmente sur la Mer, qui est souvent très-rude dans leur

272. Il s'agit vraisemblablement du jeu de la crosse, malgré certaines incohérences. En général, les voyageurs parlent d'une «Bale» ou d'une «Pelote», et non comme Diéreville d'un «balon»; de «Raquettes», et non de «dards à tête platte», encore que cette expression puisse convenir. Cf. Charlevoix: «Les Joueurs sont partagés en deux bandes, qui ont chacune leur Poteau, & il s'agit de faire aller la Bale, jusqu'à celui de la Partie adverse, sans qu'elle tombe à terre» (*Journal d'un voyage*, p. 644); Brébeuf, *Relation* de 1636, *JR*, vol. 10, p. 184-186; et Lahontan, *Mémoires*, dans *OC*, p. 652. Le jeu décrit par Diéreville est peut-être une variante, car les Sauvages, dit Lafitau, «ont quatre ou cinq especes de Sphéristique», ou jeu de balle ou de ballon, et la suivante pourrait convenir: «Une quatrième espece se trouve chez les Abenakis. Leur balle n'est qu'une vescie enflée, qu'on doit aussi toujours soutenir en l'air, & qui en effet est soutenüe long-temps par la multitude des mains, qui la renvoient sans cesse; ce qui forme un spectacle assez agréable» (*Mœurs des Sauvages ameriquains*, t. II, p. 358).

273. Des régions septentrionales, les Esquimaux, ou Inuit, descendent vers le sud et atteignent peut-être à la fin du XVII^e siècle la région de Mingan.

274. Voir Charlevoix, suivi par des historiens modernes: «L'origine de leur nom n'est pas certaine; toutefois il y a bien de l'apparence qu'il vient du mot Abénaqui *Esquimantsic* qui veut dire, Mangeur de Viande cruë. Les Eskimaux sont en effet les seuls Sauvages, que nous connoissons, qui mangent la Chair cruë» (*Journal d'un voyage*, p. 411).

275. L'idée se trouve en effet chez de nombreux historiens de l'époque, qui tentent d'expliquer les différences évidentes qui existent entre les Esquimaux et les autres nations amérindiennes. Elle est démentie par Charlevoix: «l'opinion, qui les fait descendre des Basques, me paroît peu fondée, sur-tout s'il est vrai, comme on me l'a assuré, qu'il n'y a aucun raport entre les Langues des uns & des autres» (*op. cit.*, p. 413).

Païs, ils s'enferment dans leurs Canots²⁷⁶ qui ont des couvercles exprés, & qui joignent si exactement, qu'il n'y entre pas une goutte d'eau; ils se laissent rouler ensuite au gré des Ondes, jusqu'à ce que le calme revienne, & permette de reprendre les Avirons.

Pour finir avec les Sauvages, disons encore quelque chose des Pla-côtez des Chiens²⁷⁷ les plus sots, & les plus miserables de tous. Ils n'ont aucun Commerce, & sont toujours en guerre avec les Savanois²⁷⁸, braves Gens, & qui les prennent souvent pour en faire leurs Esclaves. Tous les autres ne font rien de particulier qui mérite d'être rapporté.

*Je ne dois pas quitter ce Sauvage Pays,
Sans parler des divers Tapis,
Qu'étale dans ces lieux l'Auteur de la Nature;
Tout est rare, tout est nouveau,
Quelle diversité de fleurs & de verdure [!]²⁷⁹
On ne peut rien voir de plus beau.
Mille Plantes, divines Herbes,
Que la terre y produit sous les Sapins superbes,
Et que pour la santé des hommes Dieu créa,
Ne se trouvent point dans nos terres,
Il faut aller les chercher là*

276. Les kayaks, que Lahontan décrit comme «des navettes de tisseran, au milieu desquels on voit un trou en forme de celui d'une bourse où ils se renferment» (*Mémoires*, dans *OC*, p. 534). Voir de même la description de Lafitau (*Mœurs des Sauvages américains*, t. II, p. 205).

277. Sous la forme *Plats côtez de Chiens* chez Charlevoix (*Journal d'un voyage*, p. 417). Selon Diamond Jenness, cette tribu vivait sur le territoire qui s'étend du Grand Lac des Esclaves au Grand Lac de l'Ours («The Indians of Canada», *Anthropological Series*, n° 15, bulletin 65, 1934, p. 392-393 et 426-427). F. W. Hodge conserve le nom amérindien de Thlingchadinne (en anglais, *Dog-flank*) et remarque qu'ils n'entretenaient aucun commerce avec les Français, n'osant traverser le territoire de leurs ennemis, les Savanois ou Maskegons (*Handbook of American Indians*, vol. 2, p. 744).

278. Charlevoix estime que «cinq ou six Nations différentes, sont connu[e]s [...] sous le nom générique de *Savanois*, parce que le Pays, qu'ils habitent, est bas, marécageux, mal boisé, & qu'en Canada on appelle *Savanes* ces Terres mouillées» (*op. cit.*, p. 416). Mais il s'agit vraisemblablement ici des Maskegons ou Mashkégous, c'est-à-dire des Savanois au sens strict, tribu étroitement apparentée aux Cris (F. W. Hodge, *op. cit.*, vol. 1, p. 813).

279. Texte de base: «[...] de fleurs & de verdure?».

*Les Bois de l'Acadie en sont les seules serres.
 J'étois chargé du soin glorieux d'en cueillir
 Pour le Jardin Royal²⁸⁰ du plus grand des Monarques,
 Et j'ay sçû donner quelques marques
 Du plaisir que j'ay pris à pouvoir l'embellir.*

280. C'est l'indication la plus claire concernant la mission de Diéreville en Acadie. Une lettre de Villebon la confirme : «Je ne manqueray pas Monseigneur de [...] favoriser [Monsieur de Diereville] et de luy rendre tous les services qui dépendront de moy, il y a dans ce pays des plantes fort curieuses et dont les sauvages font un très bon usage dans leurs maux» («Lettre au Ministre» [27 octobre 1699], ANP, Col. C¹¹D-3, f^o 214; ANC, p. 502-503). La création d'un «Jardin royal des plantes médicinales» est décidée par un édit de janvier 1626. De 1671 jusqu'à sa mort en 1718, Guy-Crescent Fagon préside aux destinées du Jardin. Diéreville lui avait dédié deux poèmes; voir *infra*, «Quel bruit! quel triste bruit tout à coup se répand», p. 549; et «Ma Muse bannissons nostre douleur muete», p. 550. Fagon, qui encourage les voyages d'études dans les pays lointains, serait peut-être à l'origine de la mission de Diéreville en Acadie; voir *supra*, l'introduction, p. 16-21.

Page laissée blanche

RETOUR
DU
VOYAGE.

Il ne me reste plus qu'à dire comment je suis revenu de la Nouvelle France, ce fut fort agréablement. Dans le temps que je commençois à m'y accoutûmer, & que j'en connoissois mieux le mal & le bien, je reçûs des ordres pour la quitter & revenir en France, dont je fus bien aise. Je ne devois repasser les Mers qu'avec des Matelots dans une petite Fregate¹ de Rochefort, fretée par une Compagnie² qui negocie dans ce Pais-là, & avec laquelle celle dont j'avois la direction³, avoit traité des Marchandises qui me restoient, sur les avis que j'avois donnez du peu de profit qu'il y avoit à faire. Mais pendant que je travaillois à regler mes affaires

1. Jusqu'à Louis XIII, la frégate est une petite galère non pontée, avec rames, mât unique et voile latine. «Vers 1615-1628 apparaissent à Dunkerque des trois-mâts légers et rapides, petits vaisseaux ronds appelés frégates dunkerquoises» (Fr. Bluche, *Dictionnaire*, p. 1083). En 1672, la marine royale avait quinze frégates qui dataient seulement de l'année précédente. «Bâtiment véritablement louis-quatorzien, elle est en plein essor en 1690-1691» (*ibid.*). Elle porte habituellement entre 24 et 36 canons, mesure entre 110 et 125 pieds de longueur et 32 pieds de largeur. Elle correspond aux vaisseaux de quatrième et cinquième rangs. Depuis l'établissement de la Compagnie de la pêche sédentaire de l'Acadie, les frégates servaient de «gardes costes du Roy au dit pays» (ANP, Col., C¹D-3, novembre 1697; ANC, C-11,359, p. 237).

2. Voir *supra*, p. 190, n. 108.

3. Diéreville n'avait certainement pas la direction d'une compagnie. Peut-être représentait-il des intérêts commerciaux et avait-il la charge d'examiner la viabilité de la pêche sédentaire aux environs de Port-Royal. Voir *supra*, p. 214, n. 29.

pour m'apréter à partir, l'Avenant⁴ bon Navire du Roy monté de quarante-quatre canons⁵, & qui avoit apporté les provisions de guerre & de bouche que Plaisance⁶, & le Fort de la Riviere Saint Jean⁷ reçoivent tous les ans, arriva au Port Royal pour y charger trente ou quarante beaux Mâts que les Habitans fournissoient au Roy, & les joindre à ceux que quatorze Charpentiers & Mâteurs entretenus par Sa Majesté, avoient embarquez à la Riviere Saint Jean⁸. M^r le Chevalier de Chavagnac⁹ qui commandoit ce Navire eut la bonté pour moy de m'y offrir une place pour mon retour le plus obligamment du monde, me representant que je serois

4. Flûte de 1671, reconstruite en vaisseau de 400 tonneaux en 1696. Dimensions en pieds français (0,3248 m) : longueur 109', largeur 27'6", creux 13'. Ce vaisseau, qui pouvait compter jusqu'à cinq officiers et deux cents hommes d'équipage, fut incendié accidentellement en décembre 1704, au cap Lopez, au Gabon. Voir Bégon: «*L'Avenant*, commandé par M^r le chevalier de Chavagnac, lieutenant de vaisseau, et armé moitié guerre, moitié marchandise, est expédié, il n'attend plus qu'un vent favorable pour mettre à la voile. Il ira d'abord à Plaisance et de là à l'Acadie d'où il doit apporter des mats et des échantillons de toutes les natures de bois qu'on peut trouver en ce pays là [...]» (*LMB*, 15 avril 1700, vol. 2, p. 19). Un «Mémoire du voyage de *L'Avenant*» (Rochefort, le 27 novembre 1700) précise les dates: «Nous sommes partis des rades de la Rochelle le 6 May, et après une heureuse traversée nous avons mouillé le 4 Juin dans le port de Plaisance» (*Collection de manuscrits*, vol. 2, p. 338).

5. Si l'on se fie à Bégon: «*L'Avenant* [...] n'a que seize canons et soixante-quinze hommes d'équipage» (*LMB*, 15 avril 1700, vol. 2, p. 19). Le navire avait toutefois une possibilité de quarante-deux canons, dix de douze livres, douze de huit livres et vingt de six livres. Dans la marine royale, le nombre de canons indique en principe le rang du bâtiment. «Le vaisseau de troisième rang a deux ponts et transporte 40 à 50 canons. Le calibre de ces canons dépasse rarement 18 livres» (G. Proulx, *Entre France et Nouvelle-France*, p. 17).

6. Voir *supra*, p. 196, n. 130.

7. Voir *supra*, p. 274, n. 114.

8. Voir Villebon: «Monsieur de Fontenu a esté au Port Royal pour y visiter les bois et estant de retour il est monté dans la rivière St Jean pour y establir les charpentiers [...]. Ce qui me paroist, Monseigneur, est que si on continué dans la suite à exploiter des bois [...] un pareil nombre de charpentiers comme il en est venu cette année seroit d'une grande dépense à Sa Majesté et qu'il suffiroit d'un maistre masteur et d'un charpentier ou deux pour connoistre la qualité des bois, on trouvera en ce pays assez de gens propres pour travailler et mesme les soldats s'y emploiroient avec plaisir» («Lettre au Ministre» [27 octobre 1699], ANC, p. 476-477). Voir encore une dépêche du ministre à Bégon: «J'attendray le memoire que vous devez m'envoyer de la qualité des bois que [*L'Avenant*] a apporté[s]» (24 novembre 1700, ANP, Mar., B² 149, f^o 250^{vo}). Voir *supra*, p. 220, n. 43.

9. Chavagnac commandait effectivement *L'Avenant*, comme le prouve la correspondance de Bégon (*LMB*, vol. 2, p. 15, 19). Henri-Louis d'Honoredieu, comte, puis marquis de Chavagnac (1664 - Paris, 9 juillet 1743), chevalier de

beaucoup mieux que dans l'autre Vaisseau qui devoit me rapporter: J'acceptai le parti avec plaisir, & je laissai à deux Commis¹⁰ que j'avois le soin du peu d'affaires qui demeuroient à régler. Nous partîmes le sixième d'Octobre, & eux trois semaines après dans la Fregate où je devois m'embarquer: Ils penserent y perir dès la premiere journée; dans ce danger ils firent un vœu dont je les vis s'aquitter à la Rochelle¹¹ avec tout l'équipage. Monsieur le Chevalier de Chavagnac m'avoit exempté de la peur que j'aurois euë comme eux d'être mangé des Poissons, & je luy étois d'autant plus obligé de la grace qu'il m'avoit faite.

*Si cette grace en elle avoit dequoy me plaire,
Et me rendre le cœur sensible à ce bien fait,
La maniere de me la faire,
M'y fit encor trouver un plus charmant attrait.*

Mais on sçait que l'honnêteté & la politesse, qualitez rares autrefois dans les Hommes de Mer, sont jointes presentement à

l'Ordre de Saint-Louis. Fils de François de Chavagnac, il épousa, le 30 novembre 1708, Louise-Julienne Des Nos de Champmeslin (ANP, Mar., B² 209, f^o 725). Il entra comme garde dans la marine royale en 1683. En 1700, il était effectivement lieutenant de vaisseau (depuis 1693 ou 1690) et commandait les gardes-marines du département de Rochefort. Il fut nommé capitaine en 1701 et chef d'escadre en 1728 (voir M. Prévost et Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*, vol. 8, p. 935; voir encore Jean-Baptiste Bouillet, *Nobiliaire d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, Imprimerie de Pérol, 1846-1853). En 1706, attaquant Nevis (ou Nièves) intempestivement, il fait piètre figure dans la campagne de harcèlement que dirige Le Moyne d'Iberville contre les établissements anglais des Antilles. Chavagnac se lança, par impatience, dans une opération militaire, qui était non seulement dépourvue de toute valeur stratégique, mais qui compromettait en outre la campagne d'Iberville en donnant l'alarme à toutes les bases britanniques des Antilles» (DBC, vol. 2, p. 414-415).

10. Voir *supra*, p. 198.

11. « [La chapelle] dont il est parlé dans les documents, comme étant l'objet de la vénération particulière des marins, est la chapelle de *Notre-Dame de Recouvrance*, qui existait dans l'église des frères Carmes, située devant le port. En 1556, [...] les pères *Déchaux* ou *Déchaussés*, comme on les appelait alors, [...] adressèrent [au roi Henri II] un mémoire dans lequel ils disaient que "chascun jour, les mariniers venoient dans la chapelle de *Notre-Dame de Recouvrance*, nuds pieds et en chemise, rendre de beaux et grands vœux, en action de grâce des miracles arrivés en leur personne et en leurs vaisseaux"» (J.-B.-E. Jourdan, *La Rochelle historique et monumentale*, La Rochelle, A. Siret, 1884, p. 88-89). Il pourrait aussi s'agir de la chapelle de Saint-Jean-du-Perrot, reconstruite en 1672 sur le site de celle des Sœurs Blanches ou de Sainte-Marguerite (*ibid.*, p. 89-90).

la plus parfaite connoissance de la Navigation dans tous les Officiers de la Marine¹².

*Il n'est point de perils qu'ils ne bravent sur l'Onde,
Pour la gloire ils iroient jusques au bout du Monde;
C'est ainsi qu'il les faut pour le plus grand des Rois¹³
Dans l'exécution des projets qu'il médite;
Il suffit qu'ils soient de son choix,
C'est la preuve de leur mérite.*

Mais si Monsieur le Chevalier de Chavagnac étoit tout à la fois aussi galant & honnête Homme que très-habile Officier, marquons le caractere des autres qui l'accompagnoient, & qui servoient dans son Bord.

Monsieur de Fontenu¹⁴ qui servoit en qualité de Commissaire de la Marine, & qui étoit chargé des Ordres de la Cour pour

12. Éloge de Louis XIV, qui sut créer une flotte se comparant aux plus redoutables escadres du temps, espagnoles, hollandaises ou anglaises. En ce qui a trait à l'éducation navale, le moment décisif reste la création, le 5 janvier 1686, des compagnies de gardes de la marine (voir F. Bluche, *Dictionnaire*, art. « Gardes-marines », p. 643).

13. Cf. *infra*, p. 442, v. 5 : « Grand Roy, si redouté sur la terre & sur l'onde » ; p. 501, v. 31-32 : « Ah ! que LOUIS est bien servy / Sur la Terre & sur l'Onde ! »

14. Gaspard de Fontenu, effectivement commissaire ordinaire de la Marine, consul à Livourne (1704), à Smyrne (1707), mort en 1754. Il n'en était pas à sa première mission en Acadie ; l'année précédente il avait effectué sur *L'Avenant* le même voyage à Plaisance et à Port-Royal, ainsi que l'indiquent plusieurs dépêches de la Cour : « J'ay esté bien aise d'apprendre par vostre lettre du premier de ce mois vostre arrivée à Rochefort. Il n'est pas nécessaire que vous m'aportiez les memoires que vous avez fait[s] sur Plaisance et l'Acadie [...] » (« Au Sr Fontenu » [9 décembre 1699], ANP, Mar. B² 142, f^o 339 v^o) : Fontenu s'avère un personnage relativement important de l'histoire acadienne, auquel les historiens semblent ne pas s'être intéressés : on ne le trouve pas dans le *DBC* ; J. C. Webster ne lui consacre pas de note (*Acadia*, p. 120-121), bien qu'il apparaisse dans la correspondance de Villebon (voir *supra*, p. 326, n. 8). Pourtant Charlevoix le nomme au passage et lui donne même un rôle considérable : « Enfin sur les representations, qui furent faites au Conseil du Roy de la nécessité de se fortifier dans cette Province [l'Acadie], Sa Majesté y envoya M. de Fontenu, lequel, après avoir pris une connoissance exacte du Pays, fut d'avis d'abandonner Naxoat. [...] Il fut donc résolu de transferer cet Etablissement au Port Royal » (*Histoire de la Nouvelle-France*, t. II, p. 254). Charlevoix pense peut-être à un mémoire anonyme de 1699, qui est vraisemblablement de Fontenu (ANP, Col., C¹¹D-3, f^o 227). Diéreville connaissait très probablement Fontenu avant ce voyage de retour, au moins par Bégon.

l'établissement qu'elle projette en la Nouvelle France¹⁵, homme poly, d'une humeur enjouée & toujours égale, me faisoit admirer tous les jours la beauté de son esprit; à l'entendre parler il est malaisé de juger s'il a plus de brillant que de solidité.

Monsieur des Places¹⁶ qui servoit de Lieutenant à Monsieur de Chavagnac, remplissoit aussi agréablement qu'utilement sa place: c'est un Homme sage, plein d'esprit, & toujours attentif à ce qui se passe dans un Vaisseau; nul ne sçait mieux y commander & se faire obeïr. Comme il a beaucoup voyagé, j'appris de luy quelques particularitez des Sauvages que je ne sçavois pas.

Monsieur d'Albon¹⁷ qui servoit d'Enseigne du Vaisseau¹⁸, d'une humeur sociable, & toujours prêt à faire tout ce que l'on veut, quoique studieux & toujours appliqué à la connoissance de la Navigation, nous donnoit d'agréables momens; il aime la Musique & chante assez bien.

Monsieur le Gardeur¹⁹ encore jeune, & cependant autre Enseigne du Vaisseau qui promet devenir un bon Officier de Mer,

15. Une dépêche de la cour, en date du 15 avril 1699, lui donne effectivement des «Instructions» détaillées (ANP, Col., B²⁰, f^o 166-178), lui confiant la responsabilité de juger de l'avenir de l'Acadie et, notamment, d'évaluer les chances d'une nouvelle compagnie de pêche sédentaire (voir l'introduction, *supra*, p. 89-91).

16. La correspondance de Bégon mentionne effectivement ce personnage: «L'Avenant dont le roy avoit accordé le commandement au sieur de l'Ecole a mis ce matin à la voile sous le commandement du sieur de Places, officier de la compagnie des gardes de la marine, le sieur de l'Ecole s'estant débarqué malade» (*LMC*, t. II, p. 70). Mais, pas plus que Ch. Dangibeaud, nous n'avons pu, ni dans les archives de la Marine ni ailleurs, trouver de renseignements qui permettraient de l'identifier.

17. Nous n'avons pu identifier ce personnage.

18. «Le porte-enseigne [du chevalier médiéval] est en quelque sorte l'ancêtre de l'Enseigne de la marine. [...] L'Enseigne était le troisième officier du bord [après le capitaine et le lieutenant]. À quelle époque remonte l'introduction des Enseignes à bord des navires français? Nous l'avons cherché vainement. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'en 1627 il y avait des Enseignes sur les navires de France. [...] On les payait par mois, et seulement quand ils étaient embarqués» (A. Jal, *Glossaire nautique*, p. 635-636).

19. Il s'agit vraisemblablement de Jean-Baptiste Le Gardeur de Tilly, né à Québec le 24 juin 1669, enseigne de vaisseau à partir de janvier 1692, mort le 13 avril 1731 (ANP, Mar., C⁷ 161). Fils de Charles Le Gardeur de Tilly et de Geneviève Juchereau de Maur, il se maria à Rochefort vers 1697 et fut fait chevalier de Saint-Louis le 24 février 1725 (voir Égidius Fauteux, *les Chevaliers de Saint-Louis en Canada*, Montréal, Éditions des Dix, 1940, p. 233; Pierre-Georges Roy, «La famille Le Gardeur de Tilly», *BRH*, vol. 53, 1947, p. 99-123 et 133-146).

& qui n'y voit jamais de perils qu'il craigne, chantoit encore fort agreablement.

Monsieur Obrien²⁰ Irlandois nôtre Aumônier²¹, homme de commerce & d'esprit, remplissoit parfaitement bien tous ses devoirs, & ne laissoit pas de faire voir qu'il aimoit sobrement le plaisir. Enfin je ne vis jamais une Compagnie de plus honnêtes Gens.

*Pouvois-je m'ennuyer un moment avec eux,
Les jours ne passoient que trop vite;
Sur le vaste sein d'Amphitrite,
Il sembloit que les ris, les plaisirs & les jeux²²
Etoient toujours à nôtre suite.*

Monsieur de Fontenu qui aime beaucoup la Musique, & qui chante proprement, avoit mené un Musicien avec luy : Il avoit un Clavessin²³, une Basse, & d'autres Instrumens auxquels trois Hautbois de la Compagnie de Monsieur le Chevalier de Chavagnac joignoient les leurs : Dans le beau temps on concertoit, & le plaisir que nous y trouvions, nous faisoit oublier que nous étions sur les flots.

*Je n'étois plus alors dans la Royale Paix²⁴,
Où le chagrin, l'ennuy, la peur, l'inquietude,
Me causerent toujours une peine si rude,*

20. Nous n'avons pu identifier ce personnage. Remarquons que le père de Diéreville était probablement d'origine irlandaise; voir *supra*, l'introduction, p. 41.

21. Suivant l'ordonnance du 2 juin 1694, il doit y avoir en principe « sur tous les Vaisseaux qui iront aux voyages de long cours, [...] dont les Equipages seront au dessus de vingt-cinq hommes, un Aumonier, Prestre, ou Religieux approuvé par l'Evesque du Diocese du Port d'où ils partiront, pour administrer les sacremens, & faire les fonctions prescrites par l'Ordonnance de mil sis cens quatre-vingt-un, qui sera payé sur le pied de trente livres par mois, & aura la table du Capitaine » (Archives de la Charente-Maritime, B 5603).

22. Cf. *infra*, p. 383, v. 7-8: « Rien n'est plus doux que nostre vic, / Nous la passons dans les ris & les jeux »; et p. 492, v. 135-136: « Qu'elle ne soit jamais suivie / Que des Graces, des Ris, des Jeux, & des Plaisirs. »

23. Voir *infra*, « REPROCHES À UNE JEUNE MARIÉE », p. 494, v. 59: « Touchez donc vostre Clavessin », etc.

24. Voir *supra*, p. 147, n. 9.

Que je crûs n'en sortir jamais.
 Pour me faire oublier tant de peines cruelles,
 Et m'en épargner de nouvelles,
 J'avois besoin de l'Avenant;
 Je n'avois en allant senti que des allarmes,
 Il étoit juste en revenant,
 Que je trouvasse quelques charmes.
 La Musique, ses instrumens,
 Sans cesse nous donnoient mille contentemens²⁵ :
 Sur le vaste Empire des Ondes,
 Nous faisons retentir nos Airs,
 Les Dieux Marins quittoient leurs demeures profondes,
 Pour mieux entendre nos Concerts.
 Eole retenoit l'haleine
 Des impetueux Aquilons,
 La plus venteuse des Saisons²⁶,
 Nous laissoit naviguer sans peine:
 De nos doux Instrumens rien ne troubloit les sons,
 Les Muses quittoient l'Hippocrène²⁷
 Pour venir sur les Eaux de la liquide plaine²⁸
 Nous inspirer mille Chansons²⁹.

Ce n'étoit pas assez pour nous que d'en avoir de faites. Apollon m'en inspira de nouvelles que je fis sur les Airs d'un petit divertissement que nôtre Musicien avoit tiré de plusieurs Opera³⁰. Les voicy pour ceux qui voudront les chanter après nous.

25. Voir *infra*, p. 493, v. 3-4: «On n'entend plus ces Instrumens / Qui vous faisoient passer sans ennuy la journée».

26. «Dans l'Atlantique Nord, en fait, les vents soufflent en direction Est de façon beaucoup plus forte pendant les saisons automne-hiver et les voiliers regagnent l'Europe surtout en automne» (G. Proulx, *Entre France et Nouvelle-France*, p. 64).

27. Source qui jaillit de l'Hélicon, massif de la Béotie, là où le cheval ailé Pégase frappa de son sabot. Les Muses s'y réunissaient et son eau favorisait l'inspiration. Diéreville ouvre (voir *supra*, p. 145) et ferme sa *Relation* par une invocation aux déesses de la poésie.

28. Voir *supra*, p. 173, n. 63.

29. Diéreville avait écrit des chansons galantes et des couplets populaires à saveur militaire, parus dans le *Mercurie galant*. Pour la liste et les références des six pièces, voir *supra*, l'introduction, p. 70, n. 251.

30. Sur l'intérêt de Diéreville pour l'opéra, voir *supra*, p. 187, n. 97.

*Fuyons les Rivages
De ces lieux Sauvages,*

Le vent est pour nous.

*Il s'est fait attendre,
Nous devons le prendre,
Pour plutôt nous rendre
Dans des climats plus doux.*

Fuyons les rivages, &c.

*L'Amour a des aîles,
Auprès de nos Belles
Tendres & fidelles,
Volons, volons tous.*

Fuyons les rivages, &c.

*Après la souffrance
D'une longue absence,
Qu'il est doux, je pense,
D'être à leurs genoux ?*

Fuyons les rivages, &c.

*Que les vents, que les flots ne troublent point nos Fêtes,
Regnez doux calme sur les Mers;
Que le bruit étonnant des vagues, des tempêtes
N'interrompe pas nos Concerts.*

*Il n'est icy permis qu'à la voix des Syrennes,
De joindre à nos Chansons leurs accens les plus doux;
Chantons tous à l'envy sur ces liquides plaines,
Et de nos Jeux charmans rendons leurs Dieux jaloux.*

*La Mer est pour nous sans tourmente,
Chantons, profitons du beau temps,
Tout est calme, tout nous enchante,
Quel charme est plus doux que nos Chants ?*

*Ne craignons nuls dangers sur l'empire de l'Onde,
Le Dieu puissant qui regne sur les eaux,
Du plus grand Roy qui regne dans le monde,
Prend toujours soin de garder les Vaisseaux.*

*Les Dieux sont avec luy toujours d'intelligence,
Ce Heros l'a bien mérité,
Il imite icy bas leur suprême puissance,
Par mille exploits de valeur, de prudence,
Il s'assûre comme eux de l'immortalité.*

*Navigons avec courage,
Navigons sans nul effroy;
Sur les Vaisseaux du plus grand Roy,
Est-il permis d'avoir peur de l'orage?*

*L'amour va contenter nos plus tendres desirs,
Tout nous rit, tout nous seconde,
Mais si jamais nous goûtons ces plaisirs,
Préferons la terre à l'Onde.*

On voit par tout des Opera de Ville & de Village, il falloit bien au moins qu'il parût une petite Piece Maritime³¹. Ce divertissement avec d'autres faisoit alternativement nôtre plaisir en nous éloignant de la Nouvelle France; mais une tempête assez subite, nous fit bien changer de notte aux accords du grand Banc³².

*Les vents perdirent le respect
Qu'ils avoient jusques-là gardé pour le Navire,
Ils nous firent sentir leur force & leur empire,
La Mer devint affreuse, à ce terrible aspect,
On n'est point en humeur de chanter & de rire.*

31. Diéreville pense sans doute aux *Muses de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot, notamment à la pièce intitulée *Théâtre de Neptune*, spectacle en «rhimes Françoises» joué sur les eaux de la baie de Port-Royal, le 14 novembre 1606, pour accueillir Poutrincourt (voir M. Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 2, p. 62-63).

32. Pointe ou jeu de mots, car l'ac(c)ore, ou l'éc(c)ore, c'est «une escarpe ou un précipice [...] à l'extrémité d'un banc» (A. Jal, *Glossaire nautique*). Voir Charlevoix (*Journal d'un voyage*, p. 173). Sur le Grand Banc, voir *supra*, p. 174, n. 65.

*Nous ne faisons toujours que tanquer³³ & rouler,
 Nous ne pouvions porter de Voilles,
 Les vents toujours forcez ne souffroient point ces Toilles,
 On n'osoit pas les déferler.
 Nous fûmes toute la journée
 A combattre ces vents déchaînez contre nous,
 Et la Mer toujours obstinée,
 A nous porter ses plus grands coups.
 Sa fureur cependant fut inutile & vaine,
 Tout ce qu'elle nous fit de peine,
 Ne servoit qu'à nous faire voir
 Que nôtre habile Capitaine
 Dans tous ces embarras sçavoit à tout pourvoir.
 Faire agir & changer sans cesse de Manœuvre,
 Selon les differens besoins,
 Mettre la main soy-même à l'œuvre,
 Malgré de si penibles soins;
 Dans un temps si fâcheux, si rude,
 Prevoir les mouvemens divers,
 Que faisoient les vents & les Mers,
 Et satisfaire à tout avec cette exactitude, (+)
 C'étoit de Chavagnac l'utile & seule étude.
 A le voir commander & servir à propos,
 Avec une prudence extrême;
 Ce fut de la tourmente même,
 Que mon esprit craintif sçut tirer son repos,
 Je n'aprehendois plus, ny les vents, ny les flots.*

Après quelques périls passez on ne craint pas tant de perir, & on s'accoutume enfin au mauvais temps. La nuit qui précéda ce jour de tempête en fit voir le présage; le feu Sainte Elme³⁴, parut au haut du grand Mât: J'aurois bien voulu le voir, mais j'étois

33. Forme normale pour *tanquer* au XVII^e siècle.

34. «On appelle sur la mer, le feu *St. Elme*, certains feux volants autour des masts & des manœuvres, & de la cage, causez apparemment par quelques exhalaisons qui restent après une tempeste, & qui en presagent la fin. Les Mariniers les appellent *St. Nicolas, Sainte Claire, Sainte Helene*; les Italiens *Hermo*; les Castellans *San Elmo*; les Anciens *Castor & Pollux*. Quand il n'en paroist qu'un, on l'appelle *Furolle* ou *Helene*: ce qu'on tient de mauvais presage » (Furetière), Voir Charlevoix, *Journal d'un voyage*, p. 175, n. 21.

couché, & il étoit, je croy, aussi bon de dormir; c'est peu de chose, on dit que ce n'est qu'un amas lumineux de quelques gouttes d'eau que la tempête prochaine forme, & qui s'attache partout.

*Deux jours après la Mer devint plus pacifique,
Nous vîmes des Poissons volans³⁵
Et chacun selon ses talens,
Sçût recommencer la Musique.*

On est sujet dans un Voyage de long cours à avoir de bonnes & de mauvaises heures. Il se passa huit jours sans que nous eussions sujet de nous louer, ny de nous plaindre des vents, ils souffloient tantôt un peu trop fort, & tantôt pas assez; enfin ils sembloient se jouer de nous.

*Mais il en vint d'épouventables
Après un jour des plus sereins,
Oüy la veille de tous les Saints³⁶,
Il fit un vent de tous les Diables³⁷.*

Ce n'étoit plus un Jeu, nous en souffrîmes beaucoup, il nous fouëtta pendant tout un jour d'une terrible force, & quoique ce fût par derriere, nous n'en allions pas plus vite.

*Les Ondes par ses coups terriblement émûës,
Se soulevoient jusqu'aux nuës³⁸, (-)
Nous suivions leur rapide cours,
Montant & descendant toujours.*

35. Nom donné à deux espèces de poissons, les dactyloptères (*Dactylopterus*) et les exocets (*Exocoetus*), capables de s'élever dans les airs au moyen de leurs nageoires pectorales en forme d'ailes. Voir Champlain (*Brief Discours*, dans *Works*, t. I, p. 77). Th. Corneille leur consacre un long paragraphe: «Dés qu'on a passé les Canaries, jusqu'à ce qu'on approche des Isles de l'Amérique, on voit souvent sortir de la mer de grosses troupes de *Poissons volans*, dont on en remarque principalement de deux sortes [...]. Ils volent de la hauteur d'une pique, & à cent pas loin [...]. Ces Poissons donnent souvent en volant contre les voiles des Navires, & tombent mesme en plein jour sur le tillac.»

36. La veille de la Toussaint, soit le 31 octobre 1700.

37. L'association du diable à la tempête est un lieu commun de la météorologie de l'époque (voir N. Doiron, *l'Art de voyager*, p. 170-175). Elle permet ici une pointe, caractéristique du style de Diéreville.

38. Voir *supra*, p. 161, n. 25.

*Ah! Quels mouvemens! Quel manège!
 Les bouillons qui s'en séparent,
 Et que les vents dans l'air brisoient,
 Retomboient comme de la neige.
 La Mer en avoit la couleur,
 De colere toute écumante,
 Et dans cette horrible tourmente,
 La peine fut jointe à la peur.
 Dans un roulis subit je ne pus me défendre
 D'être rudement secoué,
 Sans que je pusse à quoy me prendre,
 Pour m'empêcher d'être roué³⁹.*

Je crûs qu'il m'en coûteroit au moins Bras ou Jambe, mais j'en fus quitte pour quelques meurtrissures, & je m'en consolai, voyant quelques Officiers aussi maltraitez que moy du même roulis: Les peines que souffrent nos Compagnons, nous font mieux supporter les nôtres. Les Matelots n'avoient pas un moment de relâche; mais ne les plaignons point, le Capitaine toujours actif, quoy qu'on ne pût se soutenir debout, agissoit comme eux, & partageoit leur peine.

*Pour éviter le sort fatal
 De périr dans un tel orage,
 D'un simple Matelot il se donnoit le mal,
 Il fit bien, dans sa Chambre il auroit fait naufrage.
 Elle s'emplit d'un coup de Mer⁴⁰,
 Qui pensa nous faire abîmer.
 Nos doux Instrumens de Musique
 Jusqu'au Clavessin haut monté,
 Par ce rude coup aquatique,
 Tout fut entierement gâté.
 De cette Chambre enfin il brisa le vitrage,
 Et le cruel n'épargna pas*

39. « ROÛER, signifie aussi, Faire souffrir à quelqu'un beaucoup de douleur sur les chairs & les os. [...] Un homme qui n'est pas accoustumé à coucher sur la dure, est tout roué, quand il se leve » (Furetière).

40. Voir *supra*, p. 167, n. 42.

*Les charmes de maint beau visage
Dont le pinceau faisoit admirer les appas :
Ah ! Quelle fureur ! Quelle rage !
A de telles Beautez les Dieux rendroient hommage.*

L'heure de souper vint, mais pendant un si mauvais temps, on n'avoit pû faire la cuisine, les Marmites se renverserent malgré les chaînes qui les tenoient bien arrêtées, mauvaise affaire pour des Matelots extremement fatiguez, & qui ont besoin de reprendre des forces. Nous ne fûmes pas mieus traitez qu'eux, car nous ne pûmes avoir que des Noisettes à croquer avec nôtre pain, encore ne pouvions nous les manger en paix, nous ne faisons que rôuler au gré des vagues, contraints de nous asseoir sur le Gaillard, de peur de nous casser les os en culbutant.

*Ce ne fut pas encor toute nôtre avanture,
Après avoir si mal soupé,
Quand on voulut aller reposer sa nature,
On trouva son lit tout trempé.
La Sainte Barbe⁴¹ étoit mon gîte,
L'eau de la Chambre avoit pénétré le plancher,
Et lorsque dans mon lit je vins à me coucher,
Le trouvant tout moüillé, je le quittai bien vite.
De repos comme moy d'autres avoient besoin,
Nos forces étoient abattuës,
Il falloit nous voir tous chacun à nôtre coin,
Appuyez comme des Statuës.
Je passai là fort mal le temps,
Pestant contre la Mer en pareille disgrâce,
Mais il falloit m'en prendre aux vents,
Car s'ils n'étoient jamais méchants,
On auroit toujours la bonace.*

Les vents qui nous étoient si cruels, devenant moins impetueux, nous laisserent sans chagrin continuer nôtre route.

41. «En termes de Marine, on appelle *Ste. Barbe*, la chambre des Canoniers, qui est au bas du chateau de poupe, au dessus de celle où on met le biscuit, & au dessous de la chambre du Capitaine; parce que les Canoniers ont choisi *Ste. Barbe* pour Patrone. On l'appelle autrement *Gardiennerie*» (Furetière). Une bonne figure, en coupe longitudinale, dans J. Merrien, *la Vie quotidienne des marins*, p. 43.

Lorsque l'on se voit hors du danger, on ne songe gueres à tout ce qu'il en a coûté.

*Pendant deux ou trois jours au gré de nos souhaits,
 Nôtre Vaisseau voguoit par un vent bon & frais,
 Nous nous approchions de la Ville⁴²
 Où Louïs le Juste⁴³ autrefois,
 Armé pour soutenir les droits de l'Evangile,
 Vainquit & remit sous ses loix
 Un rebelle parti de Protestans François⁴⁴.
 La Mer étoit belle & tranquille,
 Mais le vent devenant & contraire & trop gros,
 Nous força de chercher promptement un azile
 Contre sa fureur & les flots;
 Nous le trouvâmes à Belisle⁴⁵,
 Où nous mouillâmes en repos.*

Nous y passâmes deux jours fort paisiblement sans craindre les vents; plusieurs Officiers du Fort vinrent nous visiter, & nous congratuler sur nôtre heureux Retour, apportant avec eux pour rafraîchissemens des Fruits & du Vin nouveau de leur crû.

*Il n'étoit pas si bon que celui de Champagne,
 Nous prîmes cependant plaisir à le goûter;*

42. Note de l'auteur : *La Rochelle*.

43. Louis XIII (1601-1643).

44. Véritable capitale du protestantisme français depuis les guerres de religion, La Rochelle était une sorte de ville libre au sein du royaume. Le siège de La Rochelle (10 septembre 1627 - 28 octobre 1628) par une armée de 20 000 hommes, commandée personnellement par Louis XIII, mit fin à cette autonomie et se termina par la capitulation sans condition de la municipalité. Depuis la révocation de l'édit de Nantes (1685), qui protégeait les droits des protestants, il est de bon ton de rappeler cette victoire écrasante de la monarchie. Michel Bégon faisait de même dans son mémoire officiel de 1698: «le roi Louis XIII l'ayant assiégée [La Rochelle], la soumit en l'année 1628, et pour la punir fit raser ses fortifications, abolit ses privilèges, et y rétablit les prêtres et les religieux qui en avoient été chassés» («Mémoire sur la généralité de La Rochelle», p. 42). Cf. *infra*, p. 509, v. 40: «Il a sceu rétablir le Culte de l'Eglise.»

45. Dans l'Atlantique, au large de Quiberon, Belle-Île est la plus grande des îles bretonnes. Voir Lahontan: «[...] l'atterrage de *Bel-Isle*, qui est le plus seur & le plus ordinaire des Navires de long cours» (*Nouveaux voyages*, dans *OC*, p. 268-269).

*Chacun s'empresse de conter
 Les nouvelles du temps depuis nôtre Campagne,
 Et nous fûmes ravis d'entendre debiter
 Celle du Duc d'Anjou déclaré Roy d'Espagne⁴⁶,
 Au grand regret de l'Allemagne;
 Dans de pareils avenemens,
 Tous ne sçauroient avoir les mêmes sentimens,
 Pleure qui perd, & rit qui gagne.*

Le vent qui se rendit favorable pour nous tirer de là, nous fit lever l'ancre; mais par malheur le cable fila⁴⁷, & cet accident nous retarda de deux heures: Nous partîmes enfin, & le Navire alloit aussi-bien qu'on le pouvoit souhaiter; il sembloit braver les flots encore tout agitez de la veille; mais il n'alla pas long-temps de même, le vent changea, & nous fit sentir en deux heures de temps trois risées⁴⁸ aussi terribles les unes que les autres. La première qui nous surprit, ne nous permit pas de mettre bas les voiles, elles penserent être mises en pieces, & nous apprehendions encore davantage pour les Mâts.

*Le vent toujourns forcé⁴⁹ nous jettoit sur la terre,
 Choc en Mer plus fatal que celui du Tonnerre;
 Il falloit tenir contre, ou périr sans quartier,
 Pour sortir de ces lieux il n'est point de sentier,
 On chercheroit en vain des portes de derriere,
 Il faut franchir le pas, ou trouver son tombeau;
 Au moment que du jour le celebre flambeau [,]
 Alloit à nos regards dérober sa lumiere,
 On aperçut la terre aussi plate que l'eau.*

46. Philippe de France, duc d'Anjou, roi d'Espagne en novembre 1700, sous le nom de Philippe V (Versailles, 19 décembre 1683 - Madrid, 9 juillet 1746). Petit-fils de Louis XIV, second fils de Louis de France, dit Monseigneur, ou le Grand Dauphin, et de la dauphine Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière. Diéreville a célébré dans le *Mercurie galant* l'accession au trône du duc d'Anjou; voir *infra*, p. 545-547.

47. «Filer un câble, c'est laisser aller [...] le câble tout entier hors du navire, par l'écurier qui lui sert de passage. [...] *Filer* est une corruption de *Firer* dans ce sens de "Lâcher", "Mollir"» (A. Jal, *Glossaire nautique*, p. 695).

48. «Augmentation subite et peu durable de la force du vent» (*ibid.*, p. 1287).

49. «On dit aussi, que le vent *force*, pour dire, qu'il est contraire, & oblige à relascher» (Furetière).

*Nous pouvions toucher au Rivage,
 Dans deux heures & même avant,
 Les Pilotes craignant un funeste atterrage⁵⁰,
 Sans perdre cependant courage,
 Crioient alors haut & souvent
 Au lof, au lof, au lof⁵¹, & c'est en leur langage
 Dire: Tiens bien le Cap au vent.
 La chose étoit presque impossible,
 Le vent devenant plus terrible,
 Et la Mer toujours grossissant;
 Nature patissoit dans ce danger pressant.
 La nuit vient, la crainte redouble,
 Dans son obscurité on ne sçait où l'on est,
 Et pendant qu'il y va tant de nôtre interest,
 Aisément nôtre Esprit s'embarasse & se trouble;
 Nous aurions bien voulu de peur d'être engloutis,
 Etre encor à l'endroit d'où nous étions sortis.*

Chacun sur son visage triste & blême montrait sa peine mortelle, & ne sçavoit à quel Saint se vouër. Le Capitaine dont la sagesse & la prudence méritoient les plus grandes louanges, consultoit sa Carte sans cesse pour nous faire éviter le danger qui nous menaçoit de naufrage. Pendant qu'il n'étoit attentif qu'à nous tirer d'affaire, y étant aussi intéressé que nous, je luy demandai ce qu'il pensoit de nôtre sort; mais loin de me rassûrer dans mon inquietude mortelle, il ne fit que l'augmenter; nous sommes à la grace de Dieu, me dit-il, c'est être bien placé, repliquai-je; mais cependant en cet endroit, je crus l'expression tout-à-fait mauvaise, & je n'en étois point du tout content: Il étoit environ huit heures du soir, il me donna si peu d'esperance, qu'il me dit en l'interrogeant davantage, qu'à mi-nuit l'affaire en seroit faite, & que nous serions ou sauvés, ou peris. Un tel discours effraye beaucoup, & met terriblement les esprits en desordre.

50. «Approche de la terre. [...] Lieu où l'on doit prendre terre, ou aller mouiller» (A. Jal, *Glossaire nautique*, p. 197).

51. «Le Lof d'un navire est le bord ou côté de ce navire qui se trouve frappé par le vent [...]. Lof étoit dans le vocabulaire des marins français au moins dès la première moitié du XVI^e siècle; on trouve, en effet, ce terme dans Rabelais» (*ibid.*, p. 938). Voir Charlevoix: «[...] un Matelot se mit à crier de toute sa force au Lof, c'est-à-dire, mettez le Gouvernail à venir au Vent» (*Journal d'un voyage*, p. 184).

Il fallut se résoudre à tout,
 Des Arrêts du destin, on ne peut se défendre,
 J'allai sur mon lit les attendre,
 On meurt plus doucement bien couché que debout.
 Dans cette triste conjoncture,
 Je regardai mon Lit comme ma Sepulture,
 Et me jettant tout habillé dessus,
 Du meilleur de mon cœur je dis mon In manus ⁵².
 Cette nuit que je crûs des miennes la dernière,
 Je ne fermai point la paupière,
 Jusqu'à mi-nuit je comptai les momens
 Dans l'Oraison, dans la Priere,
 On m'en croira sans faire de sermens.

Lorsque j'entendis la cloche⁵³ sonner douze heures, je crûs, sur la parole du Capitaine, que le peril étoit passé, & mes ennuis devinrent plus legers. De plus les chants de quelques Matelots qui alloient après leur quart se reposer, lorsque d'autres montoient pour aller veiller à leur tour, me confirmèrent que sur les flots, les vents nous avoient fait grace. Moins inquiet, je dormis fort bien jusqu'au point du jour, & mon sommeil eût été plus loin, si un Officier ne fût pas venu m'éveiller pour me faire voir la terre que nous avions évitée: Je me levai, & on me la montra assez loin derriere nous: Ce spectacle avoit dequoy me consoler de mon repos interrompu. Cette dangereuse terre étoit l'Isle-Dieu⁵⁴, malheur à qui l'approche de nuit; il ne seroit pas plus fâcheux de donner sur un Rocher que sur les Sables de ces Platins⁵⁵; mais en France l'atterrage est par tout très-dangereux, tous les Pilotes en demeurent d'accord, & les plus habiles, trop souvent y font naufrage après avoir passé toutes les Mers.

52. Suivant la version latine des derniers mots que prononça le Christ avant de mourir: «*In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*» [Père, entre tes mains je remets mon esprit] (Luc, 23, 46).

53. «À la fin de son quart, le gouverneur sonne la cloche pour appeler son remplaçant, et l'autre bordée» (J. Merrien, *la Vie quotidienne des marins*, p. 165).

54. Voir *supra*, p. 156, n. 9.

55. Voir *supra*, p. 232, n. 78.

*Nous eûmes le bonheur d'éviter un tel sort,
 Par les soins vigilans de nôtre Capitaine,
 Qui des vents & des flots scût soutenir l'effort,
 Nous voguâmes enfin lentement & sans peine,
 Et sur la fin du jour nous mouillâmes au Port.
 Ce fut à l'Isle d'Aix⁵⁶ proche de la Rochelle,
 Où l'on desarmera⁵⁷ desormais les Vaisseaux;
 Nous fûmes visiter la Place & les Travaux,
 Où l'Art de Vauban⁵⁸ & de Mansard⁵⁹ excelle. (-)*

*Là mes desirs furent contens,
 Le lendemain⁶⁰ à l'eau nous mîmes la Chaloupe,
 Et quelques Officiers & moy le vent en poupe,
 Fûmes dans Rochefort rendus en peu de temps.
 Nous nous trouvâmes quatre Freres⁶¹
 Assemblez dans ce lieu par un heureux destin;
 C'étoit le jour de Saint Martin⁶²,*

56. Au sud de La Rochelle, sur le littoral atlantique, l'Île d'Aix qui possède une rade où mouillent habituellement les navires. En 1698, Bégon écrivait : « On a commencé à bâtir un fort à la pointe de l'île d'Aix; on y a même tracé une petite ville; lorsque ce dessein sera achevé, les vaisseaux seront en sûreté dans la rade et on pourra laisser dans l'île une partie des canons et des ancrés qu'on est obligé de voiturer ici » (« Mémoire sur la généralité de La Rochelle », p. 50).

57. « Désarmer: ôter au navire ses agrès, sa mâture, son ameublement, son artillerie, ses munitions, tout ce qui entre dans sa cale, dans ses soutes, et aussi dans ses batteries, s'il est bâtiment de guerre. On dit, par extension, d'un marin quittant un vaisseau, qu'il désarme de ce vaisseau », (A. Jal, *Glossaire nautique*, p. 581).

58. Sébastien Le Prestre, seigneur de Vauban (1633-1707), maréchal de France, commissaire général des fortifications. « Vauban a construit ou réparé au moins cent vingt places, forts ou châteaux » (F. Bluche, *Dictionnaire*, p. 1567), et notamment la place de mer de l'Île d'Aix.

59. Voir *supra*, p. 189, n. 103.

60. Diéreville indique qu'il quitte Port-Royal « le sixième d'Octobre » (voir *supra*, p. 327). Si l'on veut, à partir de cette date, obtenir le chiffre de trente-trois jours que Diéreville donnera comme la durée de sa traversée, il faut supposer qu'il arrive à l'Île d'Aix le 8 novembre 1700 et qu'il n'en repart que trois jours plus tard, pour mettre pied à terre à Rochefort « le jour de Saint Martin » (voir *infra*, n. 62).

61. Parmi les dix-huit enfants qu'eurent Marin Dières père et Marie Goguet, Diéreville comptait au moins six frères: voir *supra*, l'introduction, p. 42-44.

62. C'est-à-dire le 11 novembre (1700), fête de saint Martin de Tours.

*Quel plaisir! Quelle joye après tant de miseres,
De nous voir tous dans un Festin,
Celebrer cette Feste en bûvant de bon Vin.*

Voilà le détail de mon Voyage de la Nouvelle France, où j'ai mis cinquante-quatre jours pour y aller ⁶³, & trente-trois pour en revenir ⁶⁴, joyeux dans le beau temps, & triste dans le mauvais.

*A bien examiner les plaisirs & les maux,
On trouvera toujours la Voiture importune:
J'en ay couru la bonne & mauvaise fortune,
Je goûte sur la terre un tranquille repos,
Et las de naviguer je promets à Neptune
De ne m'exposer plus au caprice des Flots ⁶⁵.*

FIN.

63. Voir *supra*, p. 146, n. 7.

64. « Les voyages de retour sont de trois ou quatre semaines plus rapides que les allers. [...] Atteindre la France est donc beaucoup plus facile que rejoindre le Canada. [...] Au retour, [un bâtiment] dépasse beaucoup plus facilement les 30 lieues [par jour] » (G. Proulx, *Entre France et Nouvelle-France*, p. 64, 67). Lahontan estime que la traversée La Rochelle-Québec « dure ordinairement deux mois & demi, au lieu qu'en s'en retournant [les vaisseaux] peuvent en trente ou quarante jours de navigation gagner aisément l'atterrage [...]. La raison de ceci est que s'il fait cent jours de l'année des vents de la partie de l'Est; il en fait 260. de celle de l'Oüest. C'est une verité connue de tous les Navigateurs » (*Nouveaux Voyages*, dans *OC*, p. 268-269). Voir encore M. Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 2, p. 374-375. Rien toutefois ne confirme les dates précises avancées par Diéreville. Pour le retour, on trouve cependant dans les archives de la Marine, une dépêche de la cour adressée au « Sr Fontenu », en date du 24 novembre 1700 : « J'ay reçu la Lettre que vous m'avez escrit [e] le 14 de ce mois, j'ay esté bien aise d'apprendre l'arrivée de la fluste L'Avenant » (ANP, Mar., B² 149, f^o 253).

65. La fin du récit coïncide ainsi avec la fin du voyage et une profession de foi en la vie sédentaire. Cette formule narrative n'est pas originale (voir N. Doiron, *l'Art de voyager*, p. 177-185). Cf. La Fontaine : « [...] tout le fruit / Qu'il tira de ses longs voyages, / Ce fut cette leçon, que donnent les sauvages : / Demeure en ton pays, par la nature instruit (*Fables*, VII, 12, v. 66-69) ».

Page laissée blanche

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

Achevant d'imprimer le Voyage de l'Acadie, il paroît dans la Gazette¹ du 25. Février 1708². une Relation d'un combat donné entre les François & les Acadiens, contre les Anglois, qui mérite être mise à la suite de ce Voyage³.

Un Navire arrivé de la Colonie du Port Royal dans l'Acadie, qui est la partie Meridionale de la Nouvelle France, a apporté les nouvelles suivantes. Les Anglois de la Nouvelle Angleterre ayant été contraints au mois de Juin de se retirer⁴, & d'abandonner l'entreprise qu'ils avoient faite sur cette Colonie, le Sieur de

1. Théophraste Renaudot (1586-1653) avait lancé la *Gazette de France* le 30 mai 1631. Elle paraissait chaque samedi sur quatre pages in-4^o, huit à la fin de 1631, quand il ajouta un second cahier: les *Nouvelles ordinaires de divers endroits*. À la fin du siècle, elle comptait seize pages. Des réimpressions paraissaient en province, notamment à Rouen. De 1679 jusqu'à sa mort en 1729, le petit-fils de Renaudot poursuivit son œuvre. «Richelieu, Louis XIII lui-même ont écrit dans la *Gazette*, ce qui illustre mieux que tout ses liens avec la monarchie» (F. Bluche, *Dictionnaire*, p. 647).

2. Pages 92-96.

3. Cette «Relation d'un combat» n'a rien à voir, en fait, avec le voyage comme tel de Diéreville. Voir *supra*, l'introduction, p. 83.

4. Le 6 juin 1707, le colonel John March, avec seize cents hommes, sur vingt-trois bâtiments convoyés par deux navires de guerre, arrivait de Boston à l'entrée du bassin de Port-Royal. Il espérait une victoire facile. Mais Subercase, gouverneur de l'Acadie, repoussa vigoureusement l'attaque: le 17 juin l'armée anglaise levait le siège et repartait. Voir R. Rumilly, *Histoire des Acadiens*, t. I, p. 178; la «Lettre de Subercase au Ministre» [26 juin 1707], *Collection de manuscrits*, vol. 2, p. 467-470; l'«Entreprise des Bastonnais sur l'Acadie par Monsieur Labat» [6 juillet 1707], *ibid.*, p. 477-481. Le répit fut cependant de courte durée. Le 20 août, les assaillants, avec du renfort, étaient de retour à Port-Royal. La *Gazette* raconte la bataille qui s'ensuivit; voir Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, t. II, p. 318-321.

Subercase⁵ qui y commande, fut averti par un Flibustier, qu'ils n'avoient pas desarmé leurs Vaisseaux, & qu'ils se préparoient à revenir avec de plus grandes forces. Il fit aussi-tôt travailler à des retranchemens, à augmenter les fortifications du Fort, & à faire toutes les dispositions nécessaires pour bien recevoir les ennemis. Les Habitans retirèrent leurs bestiaux, leurs meubles & leurs effets en lieu de sûreté, pour se mettre en état de le seconder. Il craignoit néanmoins de manquer de vivres qui avoient été la plupart consommés durant la première attaque ; mais dix jours avant l'arrivée des Anglois, un Armateur de Saint Domingue amena deux prises Angloises, dont l'une étoit chargée d'environ trois cens quarante barriques de farine, de lard, de jambons & de beurre. Dans le même tems, les Anglois de la Nouvelle Angleterre qui croyoient l'entreprise infaillible, étoient venus avec plus de trente bâtimens pour choisir des postes propres à la pêche, entre le Port Royal & le Cap de Sable⁶. Les Sauvages de ces quartiers-là s'en étant aperçûs, se mirent dans leurs canots, surprirent la nuit deux de ces bâtimens, tuerent une partie des équipages & firent le reste prisonnier. Ensuite avec l'un de ces bâtimens, ils en surprirent deux autres ; ce qui donna une si grande épouvente au reste, qu'ils couperent leurs cables & s'enfuirent à force de voiles. Le 20. d'Août ensuivant, le Sieur de Subercase fut averti qu'il paroissoit une flote de vingt-deux bâtimens⁷ qui n'attendoit que

5. Daniel d'Auger de Subercase (1661-1732), né dans le Béarn, servit une dizaine d'années dans l'armée de terre avant de venir au Canada. En 1689, il fit campagne contre les Iroquois. En 1690, il défendit Québec contre l'attaque de Phips. En 1696, il participa à l'expédition dirigée par Frontenac contre les Onnontagués. En 1702, il obtint le gouvernement de Plaisance, puis en 1706 celui de l'Acadie. Le 28 octobre, il arrivait à Port-Royal, qu'il trouvait dans un état lamentable. Moins d'un an plus tard, en juin, puis en août 1707, il faisait face aux attaques d'une puissante armée anglaise. En 1710, il ne put repousser une nouvelle attaque du général Francis Nicholson et capitula le 13 octobre. Le traité d'Utrecht (1713) céda l'Acadie à l'Angleterre. Voir *DBC*, t. II, p. 37-41 ; R. Rumilly, *Histoire des Acadiens*, t. I, p. 174-202.

6. Ou le cap Sable, à l'extrémité sud-ouest de la péninsule acadienne. L'un des plus vieux toponymes français de l'Acadie, il n'apparaît « pas sur la carte de Levasseur [1601], mais à lire le journal acadien de Champlain, on se rend compte qu'[il est] déjà en usage chez les navigateurs » (M. Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, t. II, p. 19, n. 5).

7. Après avoir quitté Port-Royal, le colonel March s'était arrêté à Casco Bay. Joseph Dudley, gouverneur du Massachusetts, « lui interdit de débarquer, lui envoie trois commissaires, [...] avec un sérieux renfort, et lui ordonne de

la marée, pour entrer dans la riviere, où en effet elle entra à une heure après midy, & débarqua douze cens hommes à trois quarts de lieuë au-dessous du Fort & de l'autre côté de la Riviere. Ils occuperent quelques habitations abandonnées, presque vis à vis du Fort, à une pointe de terre à un quart de lieuë au-dessus; mais comme la riviere étoit étroite en cet endroit, il étoit facile de les empêcher avec la Mousqueterie de la traverser. Le 22. ils débarquerent leurs vivres & leurs munitions, & ils établirent leurs quartiers. Comme il parut qu'ils vouloient dresser vis à vis du Fort une batterie de bombes, le Sieur de Subercase fit faire si grand feu de canons & de mortiers, qu'il les empêcha d'executer leur dessein. Le 23. il fit faire durant tout le jour un si grand feu de mousqueterie sur ceux qui occupoient la pointe au-dessus du Fort, qui les obligea⁸ à rentrer dans leur Camp. Le 24. un parti François & de Sauvages passa la Riviere & surprit huit Anglois, dont six furent tuez & deux faits prisonniers, dont l'un étoit premier pilote d'un Vaisseau. On apprit de luy qu'il s'étoit avancé avec d'autres pilotes pour sonder le passage de l'Isle aux Cochons⁹: que leur dessein étoit de remonter au haut de la Riviere avec le vent & la marée pour y débarquer, enfermer le Fort de tous côtez & affamer la garnison; que leur flote étoit composée d'un Vaisseau de cinquante-quatre canons, d'un de quarante-cinq, de cinq fregates¹⁰ de dix-huit à trente canons, de huit

recommencer immédiatement sa tentative. [...] La flotte repart. Elle arrive devant Port-Royal le 20 août. March, malade et dégoûté, transmet le commandement [au colonel Francis] Wainwright» (R. Rumilly, *Histoire des Acadiens*, t. I, p. 181).

8. «La confusion de *qui* et de *qu'il est* encore courante au XVII^e siècle, comme aujourd'hui dans le langage du peuple» (Haase, p. 68)

9. Ce toponyme n'apparaît nulle part en Acadie. Il ne figure sur aucune carte, on ne le trouve ni chez Le Clercq ni chez Denys. W. F. Ganong («A Monograph of the Cartography of New Brunswick») ne le mentionne pas non plus. Et pourtant sa localisation semble claire: on devrait pouvoir le situer dans la «Rivière Dauphin» (Annapolis River), non loin de la pointe de terre que forme Port-Royal. Sans doute ce toponyme ne désigne-t-il pas une «isle» comme telle, qui n'existe pas dans ces environs, mais tout simplement le «passage», au bout de la pointe, là où la riviere se rétrécit: sur une carte de la «Région de Port-Royal» datant de 1709, il est marqué «Detroit de Lisle» (voir A. H. Clark, *Acadia*, p. 136).

10. Voir *supra*, p. 325, n. 1.

brigantins¹¹, & de sept flutes¹²; qu'ils avoient seize cens hommes de débarquement, outre quatre cens¹³ qui étoient dans le gros Vaisseau; qu'une partie de leurs provisions étoit gâtée, mais qu'ils attendoient une fregate de quarante-quatre canons avec des vivres. Sur ces avis, le sieur de Subercase fit pointer toute son artillerie sur la riviere: il ordonna qu'on fit bonne garde par tout & il garnit de soldats toutes les pointes; en sorte qu'ils n'oserent tenter le passage. Le 25. voyant qu'ils n'entreprenoient rien, il fit faire un si grand feu de canons & de mortiers, qu'ils abandonnerent leur Camp, & se retirerent dans les bois. Le 28. ils allerent se poster vis à vis de leurs Vaisseaux, & le 31. ils s'embarquerent tous dans leurs chaloupes & leurs canots, & passerent de l'autre côté de la riviere. Le Sieur de S. Castin¹⁴ qui étoit de garde de ce côté avec soixante habitans ou Sauvages, fit faire un grand feu sur les premiers débarquez; mais craignant d'être coupé, il se retira toujours combattant de ruisseau en ruisseau. Il les arrêta même

11. À l'origine, le brigantin est un petit navire à rames, qui porte une seule voile, très rapide, maniable et commode, en ce qu'il occupe peu de place. Le terme désigne ici un navire à un pont et à deux mâts, «léger, rapide, dont la forme était à peu près celle des sloops modernes, et qu'on nommait Brigantins, parce qu'ils pouvaient rendre des services analogues à ceux que dans la Méditerranée rendaient les Brigantins à rames» (A. Jal, *Glossaire nautique*).

12. La flûte est «un navire de charge, à fond plat, large, gros et lourd, dont la poupe était ronde» (A. Jal, *Glossaire nautique*). La France s'en servit surtout pour le transport des vivres et des munitions.

13. Ces quatre cents hommes représentaient le renfort donné par le gouverneur Dudley au colonel March; voir l'«Entreprise des Bastonnais sur l'Acadie par Monsieur Labat» [6 juillet 1707]: «[...] des Anglois prisonniers qui nous ont dit que la contrée de Baston avoit fait un armement de 1 700 hommes de débarquement qui ont été augmentés jusqu'à environ 2 000 hommes parmi lesquels il y avoit 400 grenadiers» (*Collection de manuscrits*, vol. 2, p. 481). Les forces anglaises faisaient face à la garnison de deux cents soldats de Subercase, «quelque peu renforcée par l'arrivée récente d'un petit détachement d'environ 60 hommes commandés par Louis Denys de La Ronde et Amiot de Vincelotte» (*DBC*, t. II, p. 472).

14. Bernard-Anselme d'Abbadie de Saint-Castin, quatrième baron du nom, fils de Jean-Vincent de Saint-Castin et de l'Abénaquise Marie-Mathilde, fille du chef Madokawando, né à Pentagouet en 1689, mort en Béarn en 1720. À l'instar de son père, il eut dès le plus jeune âge un fort ascendant sur les Abénaquis d'Acadie, qu'il rallia et conduisit dans des campagnes de harcèlement contre les colons de la Nouvelle-Angleterre. En 1707, il joua un rôle déterminant dans la défense de Port-Royal. Le 31 octobre de la même année, Saint-Castin épousait Marie-Charlotte Damours, fille du seigneur de Jemseg. Subercase fait l'éloge de sa valeur auprès de Pontchartrain, qui lui accorde l'année suivante le grade de lieutenant (*DBC*, t. II, p. 3-4).

long-tems à une habitation, où il leur tua & blessa beaucoup de gens ; ensuite il fit retraite suivant l'ordre qu'il avoit de ne rien engager, & vin[t] joindre¹⁵ le gros des habitans & des Sauvages qui étoient résolus de disputer aux ennemis le passage du ruisseau du Moulin¹⁶. Le Sieur de Subercase s'y rendit avec cent hommes tirez de la garnison, & fit en peu de tems faire des retranchemens capables d'arrêter deux mille hommes. Les ennemis n'avancerent point, ce qui fit juger qu'ils avoient dessein de se retirer, ce que fit résoudre¹⁷ le Sieur de Subercase à s'avancer avec deux cens cinquante hommes, pour les charger dans le tems qu'ils se rembarqueroient. Il avoit une lieuë & demie à faire au travers des bois & par de mauvais chemins, & les Sieurs de la Boularderie¹⁸, de Saint Castin & de Saillant¹⁹, prirent les devants avec soixante hommes. Ils apprirent d'un Sauvage qu'il n'y avoit plus que trois cens hommes sur le bord de la mer. Ils se mirent à courir pour les charger : mais en traversant un champ de blé, ils y trouverent un grand nombre d'Anglois couchez pour se reposer, que le Sauvage n'avoit pas vûs, dont les uns prirent la fuite & les autres se mirent en défense. Il y en eut un grand nombre de tuez, avant qu'ils eussent reconnu le petit nombre des François. Ils furent soutenus par les trois cens qui étoient au bord de la mer & par

15. Texte de base : « [...] & vingt joindre [...] ».

16. Voir *supra*, p. 202, n. 150.

17. «Aujourd'hui on emploie *qui* pour le *nominatif*, *que* pour l'*accusatif* du pronom neutre, sauf dans des cas exceptionnels. L'ancienne langue ne faisait pas cette distinction et n'avait que la forme *que* pour les deux cas. Au xvii^e [siècle], *que* n'est guère usité que dans les constructions admises encore aujourd'hui. Cependant on trouve chez M^{lle} de Scudéry : "*Ce qu'ayant été su par Martésie, elle m'en avertit*" (*Gr. Cyr.*, IV, 24). L'édition de 1654 étant très soignée, et le nominatif *ce que* ayant été employé de la même manière au xvi^e siècle, on ne peut pas voir dans ce passage une faute d'impression» (Haase, p. 69).

18. Louis-Simon Le Poupet de La Boularderie, chevalier de Saint-Louis, né vers 1674, vraisemblablement à Paris, mort à l'île Royale (île du Cap-Breton) le 6 juin 1738. Il était fils d'Antoine Le Poupet, seigneur de Saint-Aubin, secrétaire du roi, et de Jacqueline Arnoulet. En 1702, il épousa Madeleine Melançon à Port-Royal. Il prit part aux opérations militaires conduites par Le Moyne d'Iberville au cours des années 1696-1697. En 1707, il est capitaine d'infanterie et sous-lieutenant dans la marine. De 1719 à 1738, il commandera Port d'Orléans (North Bay Ingonish), à l'île Royale (*DBC*, t. II, p. 434-436).

19. Enseigne de compagnie, Antoine de Saillant venait d'épouser, le 18 juillet 1707, Anne Mius d'Entremont, baronne de Pobomcou. Suite à l'affrontement, il succomba à ses blessures le 8 septembre (*DBC*, t. II, p. 40; J. C. Webster, *RVPR*, p. 213).

ceux que les chaloupes menaient aux Vaisseaux & qui revinrent à terre. Ainsi les François se retirèrent sans autre perte que d'un Sauvage tué & onze blessez, parmi lesquels le Sieur de Saillant & un habitant le furent dangereusement²⁰.

Les Anglois dans les divers combats de cette journée, perdirent plus de six vingt hommes ; & si le reste du détachement avoit pû joindre, on croit qu'ils a[u]roient été entierement défaits. Ils continuèrent de se rembarquer le premier Septembre ; ils descendirent vers l'embouchure de la riviere, où ils firent de l'eau²¹, & ils partirent le 4 au soir. Le 10 au matin, la Fregate l'An-nibal vint mouïller à l'entrée de la riviere, chargée de vivres, & de deux cens quarante hommes de débarquement, avec deux brigantins, dont l'un remonta pour chercher leur armée : mais en un endroit étroit, près de l'Isle aux Chevres²², il reçût une si furieuse décharge des Habitans de ce quartier-là, qui²³ se retira bien vite avec les deux autres bâtimens. Ces nouvelles ont été confirmées par des lettres de Quebec du 13 Novembre dernier, qui ajoûtent que ce mauvais succes avoit fait soulever le peuple de Baston Capitale de la Nouvelle Angleterre, qui vouloit que l'on fit mourir le Colonel Marsh²⁴, qui commandoit les Troupes de débarquement [;] que les Abenakis & autre[s] Sauvages amis des François, faisoient une cruelle guerre aux Anglois, en leur enlevant la Chevelure, en tuant un grand nombre, faisant des

20. Au cours de cette bataille, non seulement Saillant, mais «La Boularderie et Saint-Castin furent blessés, avec une quinzaine de leurs compagnons» (*DBC*, t. II, p. 40). Le premier fut «tailladé de coups de sabre», le second «grièvement blessé à la cuisse» (R. Rumilly, *Histoire des Acadiens*, t. I, p. 182).

21. «En termes de Marine on dit, Faire de l'eau, pour dire, Faire aiguade, faire ses provisions d'eau douce au milieu d'un voyage de long cours» (Furetière).

22. Voir *supra*, p. 201, n. 148.

23. Voir *supra*, p. 347, n. 8.

24. John March (Marsh, Mark ou Martch), né le 10 juin 1658 (ancien style) à Newbury, mort au mois de juillet 1712. Suite aux deux échecs devant Port-Royal, «ordre fut donné de constituer un tribunal militaire mais il y avait tellement d'officiers coupables d'infractions que ce tribunal ne se réunit jamais» (*DBC*, t. II, p. 472). Voir Charlevoix : «Mark [...] apprit que la Populace de Baston étoit animée contre lui à un point, qu'elle l'auroit mis en pièces, s'il eût paru dans cette Ville au moment, que la nouvelle de la levée du siège y arriva. [I]ls entendirent [...] des Soldats, qui disoient que le Commandant méritoit d'être pendu, pour avoir fait périr inutilement tant de Monde, & qu'assûrement la Reine en feroit bonne justice» (*Histoire de la Nouvelle-France*, t. II, p. 317 et 321).

prisonniers qu'ils amenoient à Québec, & dont plusieurs ont embrassé la Religion Catholique, & pillant leurs bestiaux, leurs volailles & leurs maisons: de manière qu'ils leur avoient fait abandonner cinquante lieuës de païs, & qu'ils n'osoient sortir ni aller faire leur recolte que la nuit ou avec escorte, & qu'on avoit publié à Baston que l'on donneroit cent livres sterlin pour chaque Sauvage au dessus de douze ans qu'on ameneroit. Le Sieur Dierfield²⁵ Gouverneur d'Orange dans la nouvelle York, avoit plusieurs fois sollicité les Sauvages de faire la paix avec les Anglois de la Nouvelle Angleterre: mais ils avoient toujourns répondu que pour faire la paix, il falloit la traiter avec le Gouverneur de Canada²⁶. Le Sieur de Beaubassin²⁷ étant allé en course avec cent François de Canada, avoit fait plusieurs prises le long des côtes de l'Isle de Terre-neuve.

Fin de la Relation.

25. Ainsi que le note J. C. Webster (*RVPR*, p. 215, n. 1), il s'agit d'une erreur. Thomas Dudley était gouverneur d'Albany. Deerfield était un établissement, sur la rivière Connecticut. Voir Charlevoix: «M. Dudley ne réussit pas mieux auprès des Abénaquis, ausquels il ne demandoit que de demeurer Neutres: ils ne voulurent jamais entendre à aucune sorte d'accomodement avec lui» (*Histoire de la Nouvelle-France*, t. II, p. 341).

26. En 1707, il s'agit de Philippe de Rigaud de Vaudreuil (1643-1725), gouverneur général de la Nouvelle-France de 1703 jusqu'à sa mort.

27. «Alexandre Leneuf de La Vallière de Beaubassin, capitaine, chevalier de Saint-Louis, né le 22 juin 1666 et baptisé à Trois-Rivières, fils aîné de Michel Leneuf de Beaubassin, gouverneur de l'Acadie, et de Marie Denys, fille de Nicolas Denys, décédé en 1712. [...] En 1707, il s'associa à Guillaume Gaillard puis fut nommé commandant de la *Nostre-Dame-de-Victoire*. Il partit de Québec pour Terre-Neuve en juillet 1707 avec Thomas Moore et Henri-Louis Deschamps de Boishébert, et un équipage de 100 Canadiens, à la recherche d'Anglais vers Terre-Neuve, où il arriva le 20 août suivant. Cette course eut très peu de succès, puisque l'on n'y fit aucune prise» (*DBC*, t. II, p. 426).

Page laissée blanche

APPROBATION.

J'ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, & avec plaisir, un Manuscrit intitulé, *Relation en Prose & en Vers du Voyage du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle France*, par Monsieur DIEREVILLE. Cet Ouvrage est assez curieux & assez bien écrit pour me faire croire qu'il sera reçu du Public agréablement. Fait à Paris ce six Novembre mil sept cens quatre. Signé,

LA MARQUE TILLADET.

Page laissée blanche

POÉSIES DIVERSES

ET

TRADUCTIONS

Page laissée blanche

Tes Enigmes, Mercure, au son du *Flageolet*¹,
 M'occupent dans ce temps moins que le *Décatalogue*;
 Sans vouloir sur ce point trancher du *Roytelet*,
 Je les connois bien mieux que je ne fais l'*Eglogue*.

Si je mens, qu'on me mette au fond du *Chastelet*;
 Et si, je n'ay point pris l'avis d'un *Pédagogue*,
 Je les ay devinez en gardant le *Mulet*,
 Je ne diray pas où, je serois un vieux *Dogue*.

Il ne faut pas avoir l'esprit fort *écuré*,
 Tous les devineront, Chantre, Moine, *Curé*,
 Gentilhomme, Bourgeois, les Laides & les *Belles*.

Et je croy qu'on les sçait plus loin que l'*Hellespont*,
 La Voix se fait entendre, & le Canon répond.
 Peut-on n'en sçavoir pas de certaines *nouvelles*?

LE BERGER ALCIDON,
 du Fauxbourg S. Victor.

1. *EMG*, janvier 1682.

Je me vis l'autre jour dans une peine extrême¹
Avec la belle Iris que j'aime,
Pour deviner les Enigmes du Mois,
Et je connus trop cette fois
Qu'à les bien déguiser Mercure est un fin Merle.
Pour la première, Iris me promit une Perle.
Pour remporter un Prix si beau,
Je me mis tout en feu, mais je trouvay de *l'Eau*.
J'eus la Perle; & pour la seconde,
Cette aimable & charmante Blonde
Me promit un baiser.
Jugez si pour cela je pouvois refuser
De remettre aussitost mon esprit à la gesne.
Je l'y mis; mais, hélas, que j'enduray de peine!
Et comme j'approchois beaucoup,
À ce qu'il me sembloit, du vray Mot de l'Enigme,
Je dis que je tenois encore à quelque rime
Avant que de faire un beau coup.
Vous n'aurez pas, dit-elle, un si grand avantage.
Si vous estiez discret, je vous l'eusse accordé;
Mais vous ne baiserez simplement que mon *Dé*.
De dépit, je ne pûs deviner davantage.

LE BERGER ALCIDON,
du Fauxbourg S. Victor.

1. *EMG*, avril 1682.

Je ne devine plus tes Enigmes, Mercure¹,
Elles m'alterent le cerveau.
Après qu'à mon esprit j'ay donné la torture,
Je veux du Vin, non pas de *l'Eau*.

LE BERGER ALCIDON,
du Fauxbourg S. Victor.

1. *EMG*, avril 1682.

Lors que je suis avec Nanon¹,
Et qu'un mesme amour nous assemble,
Nous nous accordons mieux ensemble
Que *le Sel* avec *le Melon*.

LE BERGER ALCIDON,
du Fauxbourg S. Victor.

1. *EMG*, avril 1682.

Depuis qu'Iris me fait porter¹
 Le pesant fardeau de mes chaînes,
 Elle me cause tant de peines,
 Que je ne sçay comment je puis y résister.
 Cette Ingrate, cette Rebelle,
 Aussi severe qu'elle est belle,
 Prend plaisir à me tourmenter,
 Quoy que cette Cruelle
 Ne puisse pas douter
 Du beau feu que je sens pour elle.
 Ses yeux qui m'ont semblé si doux,
 De tout ce que je fais s'offensent;
 Et si les miens luy disent ce qu'ils pensent,
 Elle redouble son couroux.
 Rien ne peut adoucir son injuste colere,
 J'ay beau dire, & beau faire,
 Elle ne change point d'humeur,
 Mais, hélas, au contraire,
 Elle fait aller sa rigueur
 Jusqu'à ne vouloir pas que mon amour s'excuse
 Des fautes dont sa haine injustement l'accuse.
 Jamais Amant eut-il tant de malheur!
 Mercure, cher Mercure, en mille lieux déclame
 Contre cette Beauté qui déchire mon ame;
 Dis, que par un malheur qui n'a point son pareil,
 Moy, qu'on vit autrefois gros, gras, dodu, vermeil,
 Je deviens aussi sec, par l'excès de ma flâme,
 Qu'une *Puce* rostie à l'ardeur du *Soleil*.

LE BERGER ALCIDON,
du Fauxbourg S. Victor.

1. *EMG*, avril 1682.

Que me sert-il apres beaucoup d'étude¹,
D'avoir trouvé l'Enigme du *Soleil*?
Cela ne peut rien faire à mon inqu[i]étude,
Je n'en passe pas mieux les heures du sommeil;
Pour un Astre aussi beau, qui dort lors que je veille,
J'ay toûjours *la Puce* à l'oreille.

Le mesme.

1. *EMG*, avril 1682.

Je t'avertis, Galant Mercure¹,
Que contre toy mon Iris jure,
Qu'elle est dans un dépit qui n'a point de pareil.
Du moment qu'elle hait, sa haine toujours dure,
Tu n'es point satisfait de troubler son sommeil,
Avec ta *Puce* à la rouge piqueûre;
Tu viens encor aux ardeurs du *Soleil*
Exposer son beau tein qu'on voit toujours vermeil.
Peux-tu luy faire plus injure?
Tâche de l'adoucir, si tu crois mon conseil.

Le mesme.

1. *EMG*, avril 1682.

AUTRE ENIGME¹.

Un soufle me donne le jour,
 Et si-tost que je nais, je commence à reluire;
 Mais hélas! mon règne est bien court,
 Le moindre choc peut me détruire.
 Pour l'éviter, je m'abandonne au Vent,
 Afin que dans les airs il puisse me conduire;
 Mais en vain je veux fuir tout ce qui peut me nuire,
 Ce Traistre luy-mesme souvent
 À la mort s'en vient me réduire,
 Luy qui m'a faite auparavant.
 Comme luy je suis fort légère,
 Et je n'occupe aussi que les Esprits légers.
 Je les voy se donner carrière,
 À me préserver des dangers,
 Mais ils ne sçauroient y rien faire.
 Lecteur, je ne veux point icy dissimuler,
 Je suis ronde comme une Boule,
 Et pourtant je ne puis rouler.
 Sans aïles j'ay l'art de voler,
 Et l'on me fait sortir d'un Moule,
 À qui l'on ne sçauroit me faire ressembler².

LE BERGER ALCIDON,
du Fauxbourg S. Victor.

1. *MG*, juillet 1682.

2. Solution : « Bouteille de savon » (*EMG*, juillet 1682, p. 330). « BOUTEILLE, se dit aussi des ébullitions d'eau, qui sont de petites empouilles sur la surface, comme quand il pleut, quand on savonne, quand le pot bout, ou quand on souffle quelque liqueur onctueuse par un chalumeau » (*Furetière*).

Iris, que j'aime tendrement¹,
Ne veut point écouter mes souûpirs & mes plaintes,
Autant en emporte *le Vent*;
Plus je luy conte mon tourment,
Plus l'Ingrate se rit de mes vives atteintes.
Mais elle a beau me maltraiter,
Rien ne sçauroit me rebuter,
Ses mépris, son indifférence,
Ne peuvent rien sur ma constance;
Je m'accoûtume à ses rigueurs,
Et quelque mal qu'elle me fasse,
Quand je devrois enfin mourir dans mes malheurs,
Je ne puis pas pour elle avoir un cœur de *Glace*.

LE BERGER ALCIDON,
du Fauxbourg S. Victor.

1. *EMG*, juillet 1682.

Moy qui devine tous les Mois¹
 Les Enigmes fort à mon aise;
 Sans pouvoir les trouver, j'endure cette fois
 Plus de mal qu'un Porteur de Chaise
 Qui languit dessous son harnois.
 En un mot je suis à la gesne;
 Tu n'en croiras peut-estre rien,
 Mercure, & tu diras que je les sçauois bien,
 Si j'en voulois prendre la peine;
 Mais je fais tout mon entretien
 Du soin de les trouver, & ma recherche est vaine.
 Non, je ne comprends pas ce que l'Autheur entend;
 Et s'il arrive d'avanture,
 Que de ce que je fais tu ne sois pas content,
 Prends *des Cartes*, Monsieur Mercure.

DIEREVILLE, *du Pont-Levesque,*
cy-devant le Berger Alcidon,
du Fauxbourg S. Victor.

1. *EMG*, juillet 1682.

Mon Iris me dit l'autre jour¹
 Après avoir un peu parlé de nostre amour,
 Tircis, devinez les Enigmes.
 La Folete les sçavoit bien.
 Pour luy plaire aussitost j'en parcourus les rimes,
 Où je ne compris jamais rien.
 Cela m'arrive peu de mesme ;
 Mais je luy fis voir aisément
 Qu'on ne pense qu'à son tourment,
 Lors qu'on est avec ce qu'on aime.
 Elle connut mon embarras,
 Et me voyant enfin dans une peine extrême,
 Pour ne point t'empescher, dit-elle, je m'en vas ;
 Et tandis que tu resveras,
 Pour jouer un Piquet, je chercheray des *Cartes*.
 Fort-bien, dis-je tout bas ;
 Ma foy, si tu t'écartes,
 Je ne resveray pas beaucoup.
 Elle partit, je pris sa *Chaise*,
 Où me trouvant fort à mon aise,
 Je les devinay tout d'un coup.

DIEREVILLE, *du Pont-Levesque,*
cy-devant le Berger Alcidon,
du Fauxbourg S. Victor.

1. EMG, juillet 1682.

Je n'ay point crû jusqu'à présent¹
 Que Mercure pust si bien faire
 Un énigmatique Présent,
 Que je n'en pusse apprendre aisément le mystere;
 Mais je ne le connoissois guére.
 Son Fruit nouveau,
 Dans mon cerveau,
 A fait autant de violence,
 Qu'on a veu faire de fracas
 Par les *Grenades* de la France,
 Dans les Villes de maints Etats.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. *EMG*, octobre 1682.

Ouais ! qu'est-ce donc que cette Enigme¹ ?
J'ay beau resver à chaque Rime,
Je ne puis pas la deviner,
La cervelle à la fin pourroit bien me tourner.
O fy du jeu lors qu'il tourmente !
Je trouve en la lisant mille Mots diférens ;
Et lors que quelqu'un me contente,
Et que je crois avoir attrapé le vray sens,
Mercure un peu plus loin me fait voir mon bec jaune ;
À m'obstiner je ne gagneray rien.
Ma foy, je croy que je feray fort bien
De ne me plus mesurer à son *Aune*.

Le mesme.

1. *EMG*, octobre 1682.

Vous me reprochez chaque jour¹
Que je n'ay point assez d'amour;
Je ne sçay pas comme il faut faire.
Helas! mon aimable Manon.
Depuis que je tâche à vous plaire,
J'en suis aussi plein qu'un *Balon*.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque*.

1. *EMG*, octobre 1682.

Il me faudroit la voix de toutes les Neuf Sœurs¹,
Pour chanter de LOUIS la valeur sans seconde.
Une si belle Vie en prodiges féconde,
Epuise les esprits des plus fameux Auteurs.

Après s'estre fait voir le plus grand des Vainqueurs,
Triomphant tour-à-tour sur la terre & sur l'onde,
Il fait changer la Guerre en une Paix profonde,
Dont le vaste Univers respire les douceurs.

Quel Siecle fut jamais plus heureux que le nostre ?
Du sang de ce Héros le Ciel en forme un autre
Dont le brillant éclat ébloût en naissant.

Tremblez, fier Ottoman, craignez vos destinées ;
C'est luy que nous verrons dans ses belles années,
D'un seul de ses regards obscurcir le Croissant.

Mr Diéville du Pontlevesque.

1. MG, novembre 1682.

MADRIGAL¹.

Je sortis de chez vous l'autre jour en colere.
Oÿy, je pestois, Iris,
Contre vostre humeur trop severe,
Et le dessein estoit bien pris,
De me vanger de vos mépris,
Si je l'avois pû faire.
Mais je fus fort surpris,
Quand je voulus me satisfaire,
La colere m'avoit quitté,
Et j'avois oublié l'offence
Qui m'avoit si fort irrité.
Loin de songer à ma vengeance,
Je me vis tout changé dans le mesme moment,
Sans connoistre comment
Se faisoit dans mon cœur ce changement extrême.
Je n'y pouvois rien remarquer
Que certaine langueur qu'on ne peut expliquer;
Je n'ay jamais rien eu de mesme.
Helas! je le sentoix trop bien,
Et si ce n'est que je vous aime,
Belle Iris, je n'y connois rien.

M^r Diéreville du Pontlevesque.

1. MG, décembre 1682.

ENIGME¹

De toutes les Saisons que l'on voit arriver,
 Comme je ne sers qu'en Hyver,
 Dans les autres l'on me méprise,
 Il faut qu'il vienne un vent de bise
 Pour me remettre dans mes droits.
 Je me chauffe par tout sans brûler de mon bois,
 Je ne vais point chez la Canaille.
 Je suis d'une diforme taille;
 Mais qu'importe, tel que je suis,
 Je parle d'amour à cent Belles,
 Je leur fais de plaisans recits,
 Et je voy que les plus cruelles
 Ne peuvent pas me rebuter.
 Quelquefois je les fais chanter;
 Et pour en dire davantage,
 Soit que je touche, ou non, leurs cœurs,
 Dans nostre innocent badinage,
 J'en ay toûjours quelques faveurs².

M^r Diéréville du Pontlevesque.

1. *MG*, décembre 1682.

2. Solution : « Bouquet » ; on a aussi proposé « Perruque » (*EMG*, janvier 1683, p. 282 et 295). Si ces solutions semblent plus ou moins convenir, notons cependant qu'« on appelle aussi *bouquet*, un petit bois qui est dans le jardin d'une maison de plaisance » (Furetière).

Je ne veux plus aimer, nargué de vos appas¹.
Allez, insensible, inhumaine,
J'ay beau vous parler de ma peine,
Vous ne me plaignez pas;
Bacchus parmy les Pots, les Verres, & les Plats,
Va me vanger de vostre haine.
Allons, Bacchus, je suis à toy,
L'Amour me rend l'humeur trop noire.
Je ne veux plus songer qu'à boire.
Tu vas voir si je sçay bien dire, *Taupe* à moy.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. *EMG*, janvier 1683.

MADRIGAL¹.

Iris, dans quel état puis-je estre encor pour vous?
Car je les veux éprouver tous.
Je vous ay tendrement aimée;
Oÿy, de vos yeux brillans mon ame estoit charmée;
Et la haine aujourd'huy succede à mon amour
Dans la derniere violence.
Je ne puis plus avoir que de l'indifférence;
Elle aura desormais son tour.

DIEREVILLE.

1. *EMG*, janvier 1683.

Mercure, ta premiere Enigme¹
Ne m'embarrassa que fort peu;
Dés la cinq, ou sixième Rime,
Je connus que c'estoit l'*Essieu*.
Oüy, sans beaucoup rêver à ce joly mystere,
Je vis que ç'en estoit le Mot;
Mais il est vray que la derniere
Me fit assez longtemps tourner autour du *Pot*.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque*.

1. *EMG*, janvier 1683.

Iris, que vous estes farouche¹!
Je voy que sans que je vous touche,
Vous songez à vous reculer.
Helas! avez-vous peur que je ne veuille aller
Sur vostre sein porter ma bouche?
Non, je ne suis pas si badin
Que vous pensez, je vous le jure.
Je ne veux que sentir *le Bouquet* que Mercure
Vous a présenté ce matin.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. *EMG*, janvier 1683.

Cela feroit tort à ma gloire¹,
Moy qui suis de ces fins Normans,
Si malgré tes déguisemens
Je ne connoissois pas *la Poire*.
À d'autres, Mercure Galant,
Qui n'ayent point tant de talent.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque*.

1. *EMG*, janvier 1683.

Mercure, que de changemens¹
 L'Amour fait naître dans une ame!
 Se peut-il qu'une belle flâme
 Dure si peu de temps?
 Pour moy, je ne puis le comprendre.
 Autrefois mon Iris avoit le cœur fort tendre,
 Et le mien ne l'estoit pas moins;
 Nous avions tous deux mesmes soins,
 Il n'estoit point d'amour plus belle que la nostre;
 Nous estions si contens de vivre l'un pour l'autre,
 Que nous faisons nos plus charmans plaisirs
 De prévenir tous nos desirs.
 Quand je voyois venir sa Feste,
 Pour luy faire *un Bouquet*, j'allois cueillir des Fleurs
 Des plus belles couleurs.
 À le bien recevoir elle estoit toûjours preste.
 Je ne l'envoyois point sans quelques jolis Vers,
 Qui l'assuroient que l'inconstance
 Jamais ne briserait mes fers.
 Elle en estoit charmée, & pour reconnoissance,
 Elle me juroit que son cœur
 Seroit avec le mien toûjours d'intelligence,
 Et brûleroit de mesme ardeur.
 J'estois simple assez pour le croire.
 Mais qui n'eust pas crû ce serment
 Fait en mordant tous deux dans une mesme *Poire*?
 Helas, je voy pourtant
 Que ce cœur si constant,
 N'est qu'un cœur infidelle;
 Et qu'au mépris de mon amour,
 Cette Ingrate souffre aupres d'elle
 Mon Rival qui luy fait la Cour.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. MG, janvier 1683.

MADRIGAL SUR LE MARIAGE
de M^r le Marquis de Montpipeau,
& de Mademoiselle Aubry

Lors que l'Hymen par de sacrez liens¹
Vous unit à l'Epoux que vostre cœur desire,
Je ne partage point les tendres entretiens
 Qu'un amour content vous inspire.
 Vous ne songez qu'à ces plaisirs charmans
Que cause en vostre cœur une si belle chaîne;
Et moy, malade au Lit, belle & jeune Climene,
 Pour prendre part à vos contentemens,
 Je suis insensible à ma peine.

M^r Diéreville.

1. *MG*, mars 1683.

Lors qu'il faut deviner de gentilles Enigmes¹,
Mercure, avec plaisir je resve sur les Rimes,
Et cela calme un peu mes amoureux ennuis.
Je veux que l'agréable au curieux s'accorde;
Mais si-tost que je voy qu'il y va de *la Corde*,
Un Normand doit la craindre; au diantre si j'en suis.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. *EMG*, avril 1683.

Comme il ne fait pas bon icy ¹,
Je passe viste à la seconde,
Que je marque au milieu du moNde,
Sans me donner plus de soucy.

Le mesme.

1. *EMG*, avril 1683.

Non, belle Iris, je ne suis point volage¹,
 J'aimerois mieux perdre le jour,
 Que de manquer pour vous d'amour;
 Mais je veux fuir le Mariage
 Comme un écueil fatal aux plaisirs amoureux.
 Restons toujourns Amans, brûlons de mesmes feux,
 Rien n'est plus doux que nostre vie,
 Nous la passons dans les ris & les jeux;
 Et si demain l'Hymen nous lioit par ses nœuds,
 De cent chagrins cuisans nous la verrions suivie.
 Dés qu'on est marié, l'on se trouve bien pris,
 Adieu les jeux, adieu les ris,
 On a bien d'autres soins en teste,
 Que de songer à quelque Feste.
 L'amour aujourd'huy qui nous plaist,
 Alors cesseroit de nous plaire;
 Nous trouvons nostre dîné prest,
 Sans prendre soin de cet aprest;
 Ce seroit une étrange affaire,
 S'il falloit nous-mesme le faire,
 N'ayant peut-estre pas dequoy
 Pour faire bouïllir la Marmite,
 Car entre vous & moy
 Nostre Bource est petite,
 Et nous aimons tous deux à faire un bon repas.
 Croyez moy, belle Iris, que ce dessein vous quitte;
 Pour satisfaire à ce grand embarras,
 Il faudroit des *Loüis*, & nous n'en avons pas.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. *EMG*, avril 1683.

Toy qui nous aprens des nouvelles¹,
Mercure, sçais-tu bien ce qu'on dit dans Paris?
Vrayment à ton sujet on en conte de belles,
Jamais je ne fus si surpris.
On dit que sous *la Cheminée*
À faire des *Louïs* tu passes tout le temps;
C'est un mestier fatal à nostre destinée,
Je ne sçais comment tu l'entens;
Mais pour moy je craindrois, comme bien d'autres Gens,
De mal passer quelque journée.

Le mesme.

1. *EMG*, avril 1683.

Mercure a beau vanter cette Beauté charmante¹
Qui l'emporte sur Amarante;
Je ne suis point sensible au pouvoir de ses traits;
En Célimene qui m'enchanté
Je trouve de certains attraits,
Que son *Iris* n'aura jamais.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. *EMG*, avril 1683.

Mercure, l'autre jour pour deviner l'Enigme¹
Dont vous nous avez fait un fort joly présent,
Je courus plus longtems pour attraper *la Rime*,
Que pour la mettre en Vers je ne fais à présent.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. *EMG*, avril 1683.

LE CHIEN
DANS UN PUIITS¹.

Vous me demandez des Nouvelles,
 Ecoutez, belle Iris, en voicy des plus belles.
 Certain Homme à petit Colet,
 Que je nomme l'Abbé folet,
 Disant l'autre jour son Breviaire
 À la lueur de la Lune fort claire,
 Avec un autre Abbé, mais Abbé de grandeur,
 Il arriva que par malheur
 Le Chien de mon Folet, encor jeune & folastre,
 Voyant du haut d'un mont de plâtre
 La Lune luire dans un Puits,
 S'y jetta croyant l'aller prendre,
 Mais il fut luy-mesme bien pris
 Quand il n'y trouva pas ce qui l'y fit descendre;
 Ce qu'il y trouva fut de l'eau
 Cent fois plus qu'il n'en pouvoit boire,
 Mais ce n'est pas, Iris, ce qui finit l'Histoire,
 Vous allez entendre le beau.
 Mon Abbé sans façon s'ageance dans le Seau,
 (Ce que l'on aura peine à croire)
 Pour aller retirer son Chien,
 Sans vouloir examiner rien
 Sur ce qu'en teméraire il ose.
 L'autre Abbé fortement s'oppose
 À son extravagant dessein,
 Et refuse tout net de luy prester la main;
 Mais malgré tout il s'abandonne,
 Et se laissant couler en bas,

1. MG, mai 1683.

*Voyons, dit-il, si vous ne prendrez pas
Le soin de sauver ma Personne.*

Il eut pitié de luy; comme il dégringoloit,
Il saisit le cordeau dont il s'entortilloit,
Pour le soutenir dans sa cheute,
Mais pourtant il fit la culbute
Bien plus viste qu'il ne vouloit.
Il falloit avoir la main forte
Pour retirer le Seau, la Beste, & le Galant,
Et quoy que nostre Abbé qui tiroit, soit fort grand,
Il est foible de reins, ensorte

Que d'en venir à bout en vain il entreprend,
Sous un fardeau si lourd il succombe, il se rend.

Tout ce qu'en ce trouble il peut faire
Tandis qu'au fond du Puits l'autre se desespere,
C'est de crier, *viste, au secours,*
À moy, je n'en puis plus, ô Ciel, quelle misere!
Il avoit beau crier, on n'en entendoit rien,
Sa voix estoit effeminée.

L'Abbé du Puits cependant, & son Chien,
Alloient souffrir tous deux la mesme destinée,
Lors qu'un Laquais, nommé Picard,
Au bruit du grand Abbé s'éveilla par hazard
Et connut la voix de son Maistre.

Il accourt, & l'Abbé, dès qu'il le voit paroistre,
Ah Picard, luy dit-il, à moy,
Viens viste, je me meurs d'effroy.

Hélas! au fond du Puits Monsieur l'Abbé se noye,
Pour l'en faire sortir le Ciel icy t'envoye,
Prends cette corde, & tire fort,
Pour peu que l'on tarde, il est mort.

Picard tire comme un beau diable
Pour retirer ce Misérable,
Et le pauvre Garçon s'en acquitoit si bien,
Qu'il l'alloit retirer bien viste
Quand l'Abbé du Puits, luy dit, *Quitte,*
Je ne ramene pas mon Chien,
Et de ce Puits en vain j'aurois fait la descente.

Aussi-tost Picard le contente,
 Le laissant retomber au fond,
 Ayant l'eau rasibus² du front.
 Il repescha pourtant sa Beste,
 Et se la chargeant sur la teste,
 Il reprit d'une main le Seau,
 Et Picard à l'instant fit un effort nouveau
 Pour les tirer tous deux; sa force parut vaine,
 Le Malheureux manqua d'haleine,
 Comme ils estoient à deux piques de l'eau.
 Son Maistre eut beau crier, *Courage*,
 Il ne pouvoit en faire davantage,
 Et contraint malgré luy de lâcher le cordeau
 Il les laissa faire naufrage.
 Le Maistre & le Valet dans un chagrin mortel
 Faisoient tous deux des vœux au Ciel,
 Pour se le rendre favorable,
 Mais il estoit inexorable,
 Et craignant que l'Abbé ne mourust en ce lieu,
 L'autre dit à Picard, *Entretiens le de Dieu*.
 Picard obeïssant, crie à rompre la teste,
Monsieur, à Pasques la grand' Feste,
Fistes-vous vos Devotions?
Ah, tire moy, Maraut, & puis nous parlerons,
 Répond le Maistre en perdant patience.
 Dans cet état sa conscience
 Leur tenoit tres-fort à l'esprit,
 Et tous deux s'efforçant à faire plus de bruit
 Afin d'avoir de l'assistance,
 Quoy qu'il fust bien près de minuit,
 Heure à dormir dans un profond silence,
 Tout le monde en sursaut à leur[s] cris s'éveilla,
 Et chacun alla voir ce que l'on faisoit-là.
 On trouva Picard en posture
 Qui tenoit ferme le cordeau
 Pour seulement les soutenir sur l'eau,

2. «RASIBUS. Terme adverbial & populaire, qui signifie, Tout près, tout contre» (Furetière).

Et l'on voyoit à sa figure
 Qu'il n'y pouvoit plus résister.
 On le voulut obliger de s'oster,
 Trois s'offrant à tenir sa place,
 Mais il leur dit, *Sauf vostre grace,*
Je sens encor que j'ay du cœur,
J'en ay seul eu le mal, j'auray part à l'honneur,
Aidez-moy seulement, courage,
Nous les tirerons du naufrage,
Ou j'iray mourir avec eux.
 Les voila qui tirent des mieux,
 Et l'on entend l'Abbé qui crie, *Et viste, & viste,*
Si vous ne tirez tost le courage me quitte,
Je suis mort, si je tombe encore cette fois.
 Mais il se vit aussi-tost pris par trois
 Qui le croyoient mourant tant il paroissoit blesme,
 Avec son Chien qu'il tenoit embrassé.
 La crainte & l'eau l'avoient glacé,
 C'est ce qui luy causoit cette pasleur extrême,
 On le porta près d'un grand feu
 Où se sentant réchauffé quelque peu
 On bassina son Lit avec de bonne braise,
 Et chacun l'y laissa dormir tout à son aise.

Pour me faire écouter je ne pouvois choisir
 Une plus curieuse, & plus rare Avanture.
 Quand vous voudrez, Iris, vous donner le loisir
 D'entendre le recit des peines que j'endure,
 Vous me ferez plus de plaisir.

M^r Diéreville.

A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN,
SUR LA GROSSESSE DE MADAME
LA DAUPHINE¹.

C'est nous presser un peu de près,
Nous n'avons pas repris haleine
Depuis que nous avons épuisé nostre veine
À parler des charmans attraits
Dont brille le Duc de Bourgogne,
Qu'il faut recommencer déjà sur nouveaux frais.
Prince, si vous voulez qu'on parle de vos Faits,
N'allez pas si viste en besogne.

M^r Diéreville.

1. MG, mai 1683.

AIR NOUVEAU¹.

Je n'aime plus ce beau sejour
Où le Printemps fait briller tant de charmes.
Ces lieux où mille fois Tircis m'a fait la Cour,
N'offrent plus à mes yeux que des sujets de larmes;
J'y voy ce cœur ingrat brûler d'un autre amour,
Tandis que pour luy seul je suis toujours constante.
Hélas! faut-il qu'une fidelle Amante
Ne puisse trouver un beau jour
Dans la saison la plus charmante?

M^r Diéreville.

1. MG, juin 1683 : «Je vous envoye un Air du fameux M^r D'AMBRUYS. Les paroles sont de M^r Diéreville.» Sous le titre «Chanson de M. Diéreville», cette pièce sera reprise dans *le Recueil du Parnasse*, Paris, 1743.

Tu demandes mon sentiment¹
Touchant cette Enigme nouvelle;
Lisette, je la trouve belle,
Les Vers ont beaucoup d'agrément.
Mais quand sur l'herbete fleurie
Aupres de toy je suis assis,
De nos Prez émaillez j'aime mieux *les Tapis*,
Que les plus préteux qui viennent *de Turquie*.

M^r Diéreville, du Pontlevesque.

1. *EMG*, juillet 1683.

Non, *Gygés*, cela n'est pas beau¹,
 De venir troubler le cerveau
 D'un Compatriote fidelle.
 Quand tu proposeras quelque Enigme nouvelle,
 Tâche de me traiter un peu plus doucement,
 Ou bien je te fais le serment
 De renoncer à la Patrie.
 Je ne me suis veu de ma vie
 Courir après un Mot si longtemps vainement;
 Je ne comprends rien à ta Rime.
 Enfin pour trouver une Enigme,
 Je ne me suis jamais si fort rongé les doigts.
 Moy, que l'on a veu mille fois
 Assez sçavant sur ces matieres,
 Je ne puis découvrir ton sens mistérieux,
 Quoy que j'ouvre mes pauvres yeux
 Aussi larges que *des Salieres*.
 Je m'en vangeray quelque jour,
 Ne pense pas que je l'endure;
 Et pour y réüssir, je vais faire la Cour
 À nostre Amy commun Mercure.

M^r Diéreville, du Pontlevesque.

1. *EMG*, juillet 1683.

Je ne sçay pas comment j'ay les yeux faits pour toy¹;
Mais le bout de Tapisserie
Que je vois dans tes mains, mon aimable Sylvie,
A cent fois plus d'attraits pour moy,
Que les plus beaux *Tapis* qui viennent *de Turquie*.

M^r Diéreville, du Pontlevesque.

1. *EMG*, juillet 1683.

Sur toutes sortes de matieres¹
Tes Vers vont t'acquérir un renom immortel.
Gygés, nous y trouvons toûjours un certain Sel
Qui n'entre point dans *les Salieres*.

Mr Diéreville, du Pontlevesque.

1. *EMG*, juillet 1683.

Belle Iris, à la Cheminée¹
Que Mercure vous a donnée,
Il ne manquoit que des *Chénets*.
Vous sçaurez que ce galant Homme
Vient de vous en donner à pomme,
Des plus riches, & des mieux faits.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque*.

1. *EMG*, juillet 1683.

Pour un soupir qui prend une route nouvelle¹,
Vous me marquez bien du dépit.
Helas! un sujet si petit
Vaut-il tant quereller un Amant si fidelle?
Vous dites pour cela que vous ne m'aimez plus,
Et que mes soins sont superflus;
C'est mal récompenser une amour si parfaite.
Si vous prenez un autre Amant,
Je vais dire par tout, Lysette,
Que vous changez au moindre vent
Comme fait une *Giroüete*.

Le mesme.

1. *EMG*, juillet 1683.

Vous estes volage, Lysette¹,
 À l'égal d'une *Giroüete*,
 Et vous voulez pourtant
 Qu'un Berger soit constant.
 Cette façon d'aimer n'est point du tout plaisante ;
 Imitiez mieux cette Inconstante,
 Elle permet le changement.
 Elle se voit quitt[ée]² par son leger Amant,
 Et le reprend toûjours si tost qu'il se présente.
 Je vais porter ailleurs mes soins & mon amour ;
 Et si par malheur je me lasse
 De faire à quelqu'autre la cour,
 Je reviendray prendre ma place,
 Et vous me recevrez tout comme au premier jour.

Le mesme.

1. *EMG*, juillet 1683.

2. Texte de base: «Elle se voit *quitter* [...]».

MADRIGAL¹.

Ne riez point, fiers Ennemis,
Le Bras blessé du Grand LOUIS,
À *Félix* n'est pas incurable;
Craignez plutôt qu'aux Champs de Mars,
Ce Bras pour vous si redoutable,
Ne renverse encor vos Ramparts.

Mr Diéreville.

1. *MG*, septembre 1683.

Je ne veux point aimer, importune Lisete¹,
Pour les Jeux innocens je n'ay plus de loisirs;
Avec un autre Amant accorde tes desirs,
Ou dance toute seule au son de ta Musete.

Pour me faire quitter ma paisible retraite,
En vain tu me promets les plus charmans plaisirs.
Si j'allois t'écouter, bien-tost mille souûpirs
Troubleroient le repos de ma douceur parfaite.

Le Monde est comme un Paon, dont la queuë ébloût
Au moment qu'à nos yeux elle s'épanoût,
Mais dont l'éclat se perd si-tost qu'il la resserre.

Les plaisirs qu'icy-bas on peut se procurer,
Passent comme un Eclair qui prévient le Tonnerre,
Et le mal qui les suit ne sçait que trop durer.

M. Diéreville du Pontlevesque.

1. MG, septembre 1683.

ENIGME¹.

Je suis un Corps formé de diverses parties,
 Toûjours assez bien assorties,
 À les prendre par la longueur,
 Car elles sont souvent de bizarre couleur.
 Elles ne tiennent qu'à ma teste,
 Et sont libres par le bas bout;
 Ce qui fait que chacune est preste,
 Sans la quitter, d'aller par tout.
 La matiere qui me compose,
 Entre dans les Habits des Princes & des Roys.
 Quoy que l'or & l'argent me parent quelquefois,
 Cela ne va pas à grand'chose.
 Plaignez l'état où je me vois;
 À ma place, Lecteur, vous mourriez de tristesse,
 Je ne puis m'acquiter de mes plus beaux Emplois,
 Que je ne sois toûjours en presse².

M^r Diéreville, du Pontlevesque.

1. *MG*, octobre 1683.

2. Solution : « la Pluie » (*EMG*, octobre 1683, p. 330).

Lris, vous m'accusez de n'estre qu'un volage¹,
Quand vous m'avez forcé de briser mon lien ;
Par ma foy, vous l'entendez bien,
Je serois un grand fou, si j'aimois davantage.
Je ne sçaurois languir dans un long esclavage ;
Si-tost que je voy de beaux yeux,
Dans le mesme moment j'en deviens amoureux,
Et ne difère point à l'apprendre à la Belle,
Un petit Madrigal luy découvre mes feux.
Si je voy qu'elle soit favorable à mes vœux,
Et qu'elle sente enfin ce que je sens pour elle,
Mon amour croist de jour en jour,
Je prens mille plaisirs à luy faire la Cour,
Et je suis un Amant fidelle.
Mais au contraire quand je voy
Que la Beauté pour qui mon ame est enflâmée,
Fait comme vous trop la fiere pour moy,
Et que mon feu ne produit que *Fumée*,
Je ne suis guère sous sa Loy.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. *EMG*, octobre 1683.

Enfin de mon humeur volage¹,
 L'Amour a voulu se vanger;
 Si-tost qu'une Beauté me faisoit quelque outrage,
 Je ne tardois point à changer.
 Mais aujourd'huy Cloris de mille attraits pourveuë,
 A si bien sçeu prendre mon cœur,
 Que malgré sa cruelle humeur
 (Que je sens trop bien qui me tuë)
 Je ne sçaurois fuir mon malheur.
 J'ay beau vouloir rompre ma chaîne,
 Malgré tous mes efforts, hélas! je perds ma peine,
 Je suis dans ses filets mieux pris
 Que dessous la Tirasse, au milieu d'une Plaine,
 Devant *un Chien couchant* on ne prend les Perdrix.

Le mesme.

1. *EMG*, octobre 1683.

A MADEMOISELLE***1

Vous me mal-traitâtes si fort, Mademoiselle, la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir, que je croyois bien en vous quittant, qu'il ne me prendroit jamais envie de revenir m'exposer à votre méchante humeur. Je vous dis adieu assez brusquement pour vous le faire connoître; & toutes les révérences que je vous fis jusqu'au bout de votre Ruë, vouloient assez dire qu'elles seroient les dernières que je vous ferois de ma vie. Mais cependant malgré votre fierté, votre indifférence, vos mépris, vos rigueurs, vos coups de poing dans l'œil, & enfin vos petites pestes de Chiens qui me tenoient où je ne veux pas vous dire, je me sens aujourd'huy forcé par le mesme amour dont je voulois me défaire, de vous donner le bon jour, & de vous parler de ma langueur. Mais dequoy me servira ma plainte?

*De mes cruels tourmens je ne suis pas au bout.
Quoy que vous me fassiez une peine mortelle,
J'aime encor mieux vous voir cruelle,
Que de ne vous voir point du tout.*

Vous estes bien glorieuse, de m'avoir réduit à ce point-là, moy qui estoit le plus insensible de tous les Hommes! Et que je suis malheureux, d'avoir à faire à vous!

*Vous que l'on appelle Moutonne,
Par quel endroit méritez-vous
Ce joly nom que l'on vous donne,
Puis que vous n'avez rien de doux?*

En verité, les maux que vous me faites souffrir, pourroient bien vous faire changer de nom; si vous ne voulez bientost

1. EMG, octobre 1683.

changer de cœur. Vous avez de beaux exemples devant vos yeux, pour vous convertir. Que n'imitiez-vous vos Compannes?

*Je ne veux pas dire la Brune;
Vos deux testes qui n'en font qu'une,
Sont deux testes dans un bonnet,
Qui tranchent de tout franc & net;
Mais je veux dire la Blondine,
Dont l'esprit est plein de douceur,
Et qui feroit joyeuse mine
À qui luy donneroit son cœur.
Mais on a beau prescher, qui n'a cœur de bien faire,
De tout ce qu'on luy dit il ne profite guère.*

Vous avez bien la mine d'estre toûjours dans le cœur, ce que vous estes dans vostre Anagramme, c'est à dire, *Libre d'amour*, à moins que l'Amour luy-mesme, qui m'a réduit sous vos Loix, ne vous fasse changer de nature.

*Je le reconnois tout-puissant.
S'il vouloit s'en donner la peine,
Il pourroit bien dans un instant
Changer en amour vostre haine,
Et nous lier enfin dans une mesme chaîne,
Où les mesmes desirs
Feroient tous nos plaisirs.*

Que je serois heureux, si je pouvois voir cette métamorphose ! Je benirois mille fois le jour que je devins amoureux, & je ne me so[u]viendrois guère alors de tous les maux que vous m'avez faits.

*Lors que dans l'amoureux Empire
On ressent l'un pour l'autre une mesme langueur,
Un petit moment de douceur
Peut consoler d'un long martire.*

Mais ce n'est pas à moy de vous donner des leçons sur la maniere d'aimer, vous qui me l'avez apprise, & sans qui je n'aurois jamais pû comprendre ce que c'est. Ne devriez-vous pas voir si,

apres m'avoir donné les principes de cet Art, je sçauois bien les mettre en pratique?

*Tout Ecolier que je puis estre,
Et qui semble ne sçavoir rien,
Je m'en acquiterois si bien,
Que l'on me prendroit pour un Maître.*

Il me semble que je vous voy rire là-dessus à vostre maniere, vous sçavez bien comment, *hi, hi,* & que vous dites avec cela, *il n'y a pas moyen.* Mademoiselle nostre Brune, avec sa petite Chienne entre ses jambes, en fait autant, & je ne sçay laquelle rit le plus fort de vous deux.

*Mais riez tant qu'il vous plaira,
Riez de tout vostre courage;
Par ma foy, si j'en estois là,
Vous ririez encor davantage.*

Vous m'avez demandé dequoy vous divertir à la Campagne. Voyez si je pouvois choisir un sujet plus drôle que celui qui compose cette Lettre. Je vous envoie encor avec cela quelques Pieces nouvelles, en attendant que je vous envoie le Mercure Galant, que vous prenez tant de plaisir à lire. Ce sera pour la premiere fois que je vous écriray. Cependant j'attens de vos nouvelles, comme vous m'avez fait espérer. Il me va furieusement ennuyer; ne me faites languir que le moins que vous pourrez, je vous en prie. Quand on connoist un Amant aussi tendre & aussi passionné que je le suis, il me semble qu'il mérite bien qu'on le conserve, on n'en trouve pas toujours de mesme. J'ay déjà de grands soins pour vous; mais si vous aviez pour moy de si beaux sentimens, je vous conserverois plus que la prunelle de mes yeux; je n'en aurois jamais assez pour vous voir, enfin je n'en aurois que pour vous. Je suis vostre &c.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

Mercure est libéral autant qu'on le peut estre¹,
Il le fait en tous lieux connoistre.
Il nous a donné des Chénets
Des plus riches, & des mieux faits
Que personne ait veus de l'année,
Pour servir à la Cheminée
Dont il a fait aussi présent.
De ses faveurs chacun se sent.
Il donne aussi *la Cramailere*.
Ce Dieu ne peut jamais mieux faire,
Si ce n'est qu'y prenant plaisir,
Sa libéralité quelque jour ne l'excite
À donner encor la Marmite,
Et dequoy la faire bouïllir.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque*.

1. *EMG*, octobre 1683.

Damon, tu vais te marier¹?
C'est à la fin ta destinée,
Toy que j'ay toûjours veu crier
Contre les nœuds de l'Hymenée.
Il en faut toûjours venir là,
On a beau dire, on a beau faire;
Et si quelqu'un peche en cela,
C'est à l'exemple de son Pere.
Je connois la Beauté qui t'a sçeu si bien plaire.
Contente tes desirs, & ne difère pas;
Mais comme ton Mary, quand tu te mariras,
Je veux aller chez toy pendre *la Cramailere*.

Le mesme.

1. *EMG*, octobre 1683.

Je vous trouve toûjours la mesme¹,
J'ay beau vous dire, je vous aime,
Vous ne daignez pas m'écouter.
Et je me voy, Philis, sans cesse rebut[é]²,
Comme si j'estois un infame.
Je brûle pour vos yeux d'une trop belle flâme;
Mais c'en est fait, n'en parlons plus.
Puis que tous mes discours sont vains & superflus,
Je ne vous parleray, cruelle, de ma vie,
Que du beau temps, ou de *la Pluye*.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque*.

1. *EMG*, octobre 1683.

2. Texte de base: «sans cesse *rebuler*».

Les Héros des Siecles passez¹,
Quand ils voyoient les Champs glacez,
Interrompoient le cours de leur victoire.
Ah que *LOÛIS LE GRAND* les a bien surpassez !
Par ses fameux Exploits les leurs sont effacez,
Nous le voyons ternir toute leur gloire.
La Pluye & les brouillards, la nége & les frimats,
Au milieu de l'Hyver n'arrestent point ses pas,
En tout temps il porte les armes.
Allez demander aux Flamans,
Dont le Païs est en alarmes,
Si dans ce que je dis, je mens.

Le mesme.

1. *EMG*, octobre 1683.

Je ne me prens point à l'Hyver¹
Des maux que je voy m'arriver.
En beau temps, comme en temps de *Pluye*,
Depuis que j'ay donné mon cœur
À l'incomparable Sylvie,
J'ay toûjours le mesme malheur.

Le mesme.

1. *EMG*, octobre 1683.

SUR LE SOLEIL¹

Le Soleil qui répand en tous lieux sa lumiere,
Qui fait naistre les Fleurs, & fait meurir les Fruits,
Qui commence & finit tous les jours sa Carriere,
Détruit le plus souvent les biens qu'il a produits.

S'il nous rend quelquefois les yeux tout ébloüis,
Et nous fait malgré nous abaisser la paupiere,
Ses rayons éclatans qui dissipent les nuits
Ne brillent pas toûjours de la mesme maniere.

Il arrive des temps que toute sa splendeur
Disparoist à nos yeux, & marquant sa langueur,
Ne nous laisse plus voir qu'une pâleur extrême.

Mais regardons LOUIS en bontez sans égal;
Cet Astre incomparable estant toûjours le mesme,
Fait sans cesse du bien, & ne fait point de mal.

M^r Diéreville, du Pontlevesque.

1. MG, novembre 1683.

SUR LA PRISE
DE COURTRAY,
ET DE DIXMUDE¹.

Vous gagnez bien, fiers Ennemis,
 À résister au Grand LOUIS.
 Pour des Chasteaux, il prend des Villes.
 Dans le mestier de Mars vous n'estes plus habiles.
 Vous devez, pour jouïr d'un paisible repos,
 Accorder tout à ce Héros.
 Contre un si grand Vainqueur on tâche à se défendre,
 Mais à la fin il faut se rendre.
 Je vous ay bien dit que son Bras
 Vous feroit encor du fracas,
 Quand son coup impréveu nous attira des larmes.
 Croyez-moy, mettez bas les armes,
 Ou bien craignez tout aujourd'huy
 D'un Roy qui voit Thémis & Bellone pour luy.

M^r Diéreville du Pontlevesque.

1. MG, décembre 1683.

AUX NEREYDES,
SUR LA MORT DE MONSIEUR LE
GRAND ADMIRAL¹.

Pleurez, pleurez, Nymphes des Eaux,
Une trop grande ardeur de vivre sur la Terre
Vous a ravy vostre Héros.
Vous ne le verrez point triompher sur les Flots;
Ce Héros destiné pour y faire la guerre,
En attendant qu'il pust y porter son Tonnerre,
N'a jamais pû vivre en repos.
Pour s'essayer dans son jeune âge,
Il est allé chercher autre-part les hazards;
Contre l'Ibere altier exerçant son courage,
On l'a veu de Courtray renverser les Ramparts.
Ce noble coup d'essay l'a tout couvert de gloire;
Mais hélas! après sa victoire,
Pour avoir trop couru sur les pas des Césars,
Il est mort au sortir des fatigues de Mars.

Du mesme Auteur.

1. MG, décembre 1683.

[MADRIGAL A M^R DE SANTEÛIL]

Tandis qu'en mille Lieux on n'entend dans l'Eglise¹
Que retentir le Chant de tes Hymnes sacrez,
Et que toute la Terre en marquant sa surprise,
Dit, qu'il faut que le Ciel te les ait inspirez;
Que ta gloire, SANTEUIL, paroist digne d'envie,
Estant comblé de tant d'honneurs,
Lors qu'on voit que l'Académie
Couronne encor tes Protécteurs!

M^r Diéreville.

1. MG, décembre 1683.

A MADAME
LA DAUPHINE¹.

Cela ne va pas mal pour l'Empire des Lys.
En seize mois faire deux Fils,
C'est estre en ce Mestier, ma foy, des plus habiles.
LOUIS, leur Grand Papa, prend quand il veut des Villes.
Sur ses Ennemis les plus fiers,
On luy voit en tous lieux remporter la victoire;
Sa valeur qui le rend le plus grand des Guerriers,
Ajoute chaque jour quelque chose à sa gloire.
Pour partager tant de Lauriers,
Donnez-luy tous les ans de nouveaux Héritiers.

M^r Diéreville.

1. *MG*, janvier 1684.

Je voy bien, aimable Caliste¹,
Et vous aussi, Berger Fleuriste,
Que pour m'embarrasser vous estes de concert;
Mais cela ne vous sert de guère;
De votre énigmatique Affaire
Tout le secret m'est découvert;
Et pour vous dire enfin ce qui m'en semble,
Ainsi que vos deux cœurs n'en forment qu'un ensemble,
De vos deux Enigmes aussy
Vous n'en faites qu'une, & c'est *Mi*.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque*.

1. *EMG*, janvier 1684.

L' autre jour la jeune Angélique¹,
 En me voyant triste & rêveur:
 Qu'as-tu fait de ta belle humeur,
 Pour estre si mélancolique,
 Me dit-elle d'un ton railleur?
 Ah! cruelle, c'est ta rigueur,
 Luy dis-je, qui fait ma douleur.
 Il faut soulager ton martyr,
 Dit-elle, faisant un sourire;
 Ecoute-moy chanter un Recit d'Amadis,
 Tous les Airs en sont applaudis;
 Je vais te charmer par l'oreille.
 Elle chante, & si-tost que son Air fut finy,
 La Folette me dit, n'ay-je pas fait merveille?
 Je n'ay pas manqué d'un seul *Mi*.
 Il est vray que ta voix enchante,
 Luy dis-je, & ta méthode a beaucoup d'agrément.
 Mais hélas! que me sert qu'elle soit si charmante,
 Si je n'en reçois pas quelque soulagement?

Le mesme.

1. *EMG*, janvier 1684.

Depuis que je suis amoureux¹,
Helas, que je suis malheureux!
Je sens dedans mon cœur un feu qui me devore.
Si vous ne soulagez bientôt ma passion,
Charmante Beauté que j'adore,
Je vais rostir comme *un Maron*.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque*.

1. *EMG*, janvier 1684.

Qu'il faut se défier des sermens d'une Belle¹!
Iris, que j'aime tendrement,
M'a juré mille fois qu'elle m'estoit fidelle,
Et qu'elle ne voudroit jamais d'un autre Amant.
Je la croyois tout bonnement,
Et je l'en aimois davantage;
Ce n'est pourtant qu'une volage.
Je la vis l'autre jour avecque mon Rival,
Le Masque sur le nez, courir de Bal en Bal.
L'ingrate me trahit; un si cruel outrage,
Une autre fois me rendra sage.

Le mesme.

1. *EMG*, janvier 1684.

Que je vous plains, belle Sylvie¹,
De vous voir toûjours poursuivie
Par un Mary triste & jaloux!
Heureuse, qui n'a point affaire à ces vieux *Loups*;
Mais, si vous observant sans cesse,
Il vous cause tant de tristesse,
Je n'en souffre pas moins que vous.

Le mesme.

1. *EMG*, janvier 1684 : « On se sert dans cette Explication du mot de *Loup* pour celui de *Masque*. »

Mercure, la funeste Histoire¹
De la charmante Iris qui périt sur la Loire,
M'a touché vivement le cœur;
Mes yeux, sans la connoître, ont pleuré son malheur;
À la perte de tant de charmes,
Je n'ay pû refuser des larmes.
Qui pourroit voir tout-à-la fois
Une Sœur morte, un Frere accablé de tristesse,
Un Amant perdre sa Maîtresse,
Enfin une Amie aux abois,
Et ne ressentir pas la douleur qui les presse?
L'Hyver a causé tous ces maux,
Le Cruel n'a laissé qu'un coulant dans les eaux
Pour y faire noyer la Belle,
Dont je pleure la mort cruelle.
O Ciel! vous qui réglez les choses d'icy-bas;
Tandis qu'on se plaignoit d'une horrible Gelée,
Ah! que ne l'avez-vous encore redoublée!
Si *la Glace* eust couvert toute la Loire, hélas!
Iris n'eust pas trouvé dans ses eaux le trépas.

DIEREVILLE, *de Pontlevesque.*

1. *EMG*, janvier 1684.

Enfin j'ay trouvé mon affaire¹.
 Je suis charmé d'une Bergere
 Qui ne veut jamais voir un Amant soupirer,
 Se plaindre, gémir, ny pleurer.
 L'unique moyen de luy plaire,
 C'est de rire, & de folâtrer.
 C'est justement mon caractere.
 Je ne sçaurois languir dans l'amoureux mistere.
 Ingrate Iris, ne croyez pas
 Que j'adore encor vos appas,
 Il est temps de finir ma peine;
 Je n'ay que trop souffert de vostre fiere humeur.
 Quand on se voit traiter avec trop de rigueur,
 Et que l'on trouve ailleurs une plus belle chaîne,
 On n'en refuse point la charmante douceur.
 Mon ame, de vostre froideur
 Ne paroïtra plus desolée;
 Cruelle, le Printemps commença mon malheur,
 Il finit avec *la Gelée*.

Le mesme.

1. *EMG*, janvier 1684.

Catin, voy ces petits Garçons¹
Glisser sur ces vastes glaçons
Avec une vîtesse extrême.
Que je ne serois pas si fou,
Sans *Patins* de faire de mesme!
Je me romprois bientost le cou.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. *EMG*, janvier 1684.

SUR LA CHUTE
DU PONT-ROUGE¹.

Le Pont-Rouge est tombé de peur,
Il n'a point voulu voir l'horreur
D'un inévitable ravage;
Pour un Pont, c'est estre fort sage.
Il se souvient apparemment,
Que dans un tel débordement,
Il n'a pû maintefois éviter le naufrage.
Il voit encor venir l'orage;
Mais si-tost qu'il en a le vent,
Pour luy ravir mesme avantage,
Il décampe toûjours devant.
Dans les Préparatifs d'une terrible Guerre,
Il me semble déjà voir les vains Ennemis
De nostre invincible LOUIS,
Au premier bruit de son Tonnerre,
Se retirer aussi, de peur d'estre soûmis.

M^r Diéreville.

1. *MG*, mars 1684.

LA NUIT

Mortels qui ne cherchez qu'à donner à vos sens¹
Toutes les voluptez qui flatent votre envie,
Et qui dans ces plaisirs selon vous innocens
Faites tous consister le bonheur de la vie.

Vous qui tâchez toûjours par mille soins pressans
De trouver l'art de plaire à Climene, à Sylvie,
Qui dressez des Autels, & brûlez de l'encens
À ces Divinitez dont votre ame est ravie.

Pour goûter les plaisirs dont vous estes séduits,
Les jours vous sont trop courts, de mesme que les Nuits,
Sans cesse vous courez de ruelle en ruelle.

Songez que ces plaisirs n'auront qu'un certain cours,
Et vous formant l'horreur de la Nuit éternelle,
Craignez-en les tourmens qui dureront toûjours.

DIEREVILLE, *du Pont-l'Evesque.*

1. MG, mars 1684.

La premiere Enigme du mois¹,
Me met, Galant Mercure, en une peine extrême;
Et si ce n'est *l'Enigme* mesme,
J'y renonce pour cette fois.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. *EMG*, avril 1684.

P our moy, j'admire le talent¹
Du divin Mercure Galant;
Plus je le voy, plus je l'estime.
Je ne sçay pas comme il peut arriver
Qu'il vous mette à la main *l'Enigme*,
Et qu'on ait peine à la trouver.

Le mesme.

1. *EMG*, avril 1684.

Depuis que les *Collets* sont remis à la mode¹
Par un Arrest du Parlement,
Voyez le *Mercur*e Galant,
Il n'est pas jusqu'à luy qui ne s'en accommode.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. *EMG*, avril 1684.

Depuis que j'adore vos charmes¹,
Je ne fais, belle Iris, que répandre des larmes;
Mais j'espere bientost gouster quelque douceur,
Et que contre un Amant vous serez moins chagrine.
Mercure, pour purger vostre méchante humeur,
Vous a fait une *Medecine*.

Le mesme.

1. *EMG*, avril 1684.

En vain le Grand LOUIS veut te donner la Paix¹,
 Ibare trop altier, tu ne la veux jamais,
 Tu cherches cent détours afin de t'en défendre :
 Crains qu'il ne se lasse d'attendre.
 D'un Héros qui peut vaincre tout,
 Tu mets la patience à bout.
 Tu vois en quel état il a réduit la Flandre
 Après avoir forcé Luxembourg à se rendre,
 S'il veut vaincre dans d'autres Lieux,
 Qui pourra résister à son Bras glorieux ?
 Dans tout ce qu'il veut entreprendre
 Il est toujours victorieux ;
 Il ne sçait que trop te l'apprendre,
 On en voit tous les jours des exemples fameux.
 Rens-toy, tu ne peux faire mieux,
 Ou son Foudre allumé va tout reduire en *Cendre*.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. *EMG*, avril 1684.

Quoy, vous vous étonnez de me voir gros & gras¹,
Tandis que je me plains, que je meurs dans ma chaîne?
Ne sçavez-vous pas, inhumaine,
Que l'amour est un feu qui ne consume pas?
Depuis que vos charmans appas
Ont forcé mon cœur à se rendre,
Si l'amour consumoit, hélas!
Vous m'auriez veu réduit² en *Cendre*.

Le mesme.

1. *EMG*, avril 1684.

2. Texte de base: «réduite».

LOUIS paroist toûjours le plus heureux des Roys¹;
Dans le temps qu'il soûmet Luxembourg à ses Loix,
Et que tout travaille à sa gloire,
À l'ombre de tous ses Lauriers,
Son Fils d'intelligence avecque la VICTOIRE
Luy fait de nouveaux Héritiers.

M^r Diéreville du Pontlevesque.

1. *MG*, juin 1684.

SUR LA GLACE

Iris, nous avons veu sur les bords de la Seine¹
L'Hyver d'un bout à l'autre étendre des glaçons,
Et la bize en couroux avec sa froide haleine,
Des plus coulantes eaux faire de fermes Ponts.

Elle a glacé la Mer, le Fleuve, & la Fontaine,
Tout a senty ses coups; & mesme les Tritons
Ne pouvant suporter sa rigueur inhumaine,
Ont veu d'entre leurs mains tomber leurs Avirons.

Mais il n'est point de glace à la fin qui ne fonde.
Voyez couler cette eau, rien n'arreste son onde,
Elle reprend son cours quand l'Hyver est passé.

Au retour du Printemps tout change de nature;
La douceur des beaux jours succede à la froidure,
Il n'est que vostre cœur qu'on voit toujours glacé.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. *EMG*, juillet 1684.

Quo, vous me recevez de si méchante grace¹?
 D'où vient donc, belle Iris, cette bizarre humeur?
 Vous ne me faisiez pas autrefois la grimace.
 Des Poètes du temps c'est le commun malheur;
 De ces Courtisans du Parnasse
 On n'aime plus tant la douceur,
 Depuis que de gayeté de cœur
 Arlequin en public en fait une risée,
 Leur marchandise est peu prisee,
 Et les Belles pour eux n'ont que de la froideur.
 En vain la charmante Isabelle
 Pour les mieux établir trouve mille raisons;
 Colombine pour eux cruelle,
 Ne les place pas mieux qu'aux Petites Maisons.
 On traite de fou le plus sage,
 Dans le Siecle présent tout paroist renversé,
 Il ne faut qu'un peu d'équipage,
 Pour estre un Homme bien sensé.
 On ne regarde plus les Gens par le mérite,
 L'esprit pour plaire ne fait rien,
 D'un Poète souvent la fortune est petite,
 Et pour gagner les cœurs il faut avoir du Bien.
 Je n'en ay pas, qu'y puis-je faire?
 Vous m'aimiez autrefois avecque ma misere,
 Voulez-vous changer à présent?
 Je suis fâché d'estre indigent,
 Encor plus de ne pas vous plaire;
 Mais sçachez, aimable Bergere,
 Que l'amour n'accompagne guère
 Un cœur qu'on prend pour son *Argent*.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. EMG, juillet 1684.

A L'AUTHEUR DE L'ENIGME
DU CITRON¹.

Vous vantez trop dans votre Enigme
Les vertus de votre *Citron*.
Je sçay fort bien, illustre Hégron,
Que quelquefois il nous r'anime;
Mais il ne faut sentir qu'une simple langueur.
Si vous aviez le mal de cœur
Qu'une jeune Beauté me cause,
Ma foy, vous auriez beau respirer son odeur,
Et mesme avaler sa liqueur,
Cela n'y feroit pas grand'chose.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque*.

1. EMG, juillet 1684.

Je suis un malheureux Amant¹,
 Qui court toûjours de Blonde en Brune,
 Sans jamais pouvoir en aimant
 Trouver une bonne fortune.
 J'éprouve toutes les rigueurs
 Que le Sexe en amour puisse mettre en usage;
 Rien n'est égal à mes malheurs,
 C'est ce qui me rend si volage;
 Je serois constant davantage,
 Si j'obtenois quelques faveurs.
 Je le jure à chaque Bergere,
 Qui me fait languir sous sa Loy;
 Mais, hélas, mes sermens ne me servent de guére,
 Elle paroist toûjours incrédule pour moy.
 Faut il n'estre pas crû sincére?
 Je ne le cele point, cela me désespere;
 Car malgré les cruels Destins,
 Qui semblent par tout me poursuivre,
 Quand sans amour je pourray vivre,
Un Citron sera sans pépins.

Le mesme.

1. *EMG*, juillet 1684.

Depuis que je suis amoureux¹,
 Je ne fais que languir sans cesse;
 Tout me déplaist & tout me blesse,
 Et je ne sçay ce que je veux.
 Dans les plus beaux jeux je m'ennuye,
 On me chagrine quand on rit;
 Je voudrois que chacun souffrit
 Les maux dont mon ame est saisie.
 Je suis à moy-mesme importun,
 Et par un malheur trop commun,
 Je ne sens tous ces maux que pour une Inhumaine
 Que je trouve toûjours insensible à ma peine.
 N'en seray-je jamais dehors?
 Rien n'est égal à mon martire;
 Quand l'Amour dans un cœur établit son empire,
 Il vaudroit tout autant avoir *le Diable* au corps.
 Si Philis ne veut pas soulager mes transports,
 Lassé d'un si rude esclavage,
 Je vais faire tous mes effort[s]
 Pour ne l'aimer pas davantage.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. *EMG*, juillet 1684.

Vostre *Chapon*, divin Courier¹,
N'est ny du Mans, ny de Palier,
Il me semble d'un goust trop fin, trop agreable,
Enfin je le trouve fort bon.
Il n'est point, pour le rendre encore plus estimable,
De trop dure digestion,
Mais il fait rêver, c'est *le Diable*.

DIEREVILLE, *de Pontlevesque*.

1. *EMG*, juillet 1684.

Vostre *Chapon*, *Mercur*e, est fort maigre & fort grêle¹;
Mais je ne m'en étonne pas,
Pour en voir en Eté de plus gros, de plus gras,
Il faut que *le Diable* s'en mêle.

Le mesme.

1. *EMG*, juillet 1684.

AU ROY¹.

Lors que de Luxembourg on vous vit triompher,
Un Espagnol surpris d'un revers si terrible,
Dit qu'à vostre valeur rien n'estoit impossible,
Et que si vous vouliez, vous prendriez l'Enfer.
Grand Roy, si redouté sur la terre & sur l'onde,
Après mille Exploits glorieux,
Pour le salut de tout le monde,
Détruisez ces horribles Lieux.

M^r Diéreville.

1. *MG*, août 1684.

[MADRIGAL A M^R DE MAILLY]

Le Ciel exauce ma priere¹,
Enfin de Saint Victor vous voila Grand-Prieur,
Et chacun vient à sa maniere
Vous faire un Compliment sur ce nouvel honneur.
Pour moy, je dis à vostre gloire,
Qu'à cette grande Dignité
Nous n'avions point encor mémoire
Qu'à vostre âge un autre eust monté.
Ce Pas n'a rien qui nous étonne,
Le mérite aux Maillys prévient par tout les ans,
Nous en avons veu chez Bellone
Depuis peu des Faits convaincans.
Vous ne régnerez là qu'un temps;
Qu'il vous soit toûjours agreable,
Et qu'en suite le Ciel à mes vœux favorable
Vous élève à de plus hauts rangs.

M^r Diéreville.

1. *MG*, septembre 1684.

A UNE BELLE, QUI
NE SÇACHANT CE QUE C'EST
QU'AMOUR, DIT A SON AMANT QU'ELLE
VEUT L'APPRENDRE, EN LISANT CLELIE¹.

Quoy, pour sçavoir aimer, belle & jeune Sylvie,
Vous lisez la vieille Clélie?
Ce n'est pas dans un Livre, où vous pourrez le mieux
Faire un si doux apprentissage;
Attachez vous plutost à lire dans mes yeux,
Vous en apprendrez davantage.

M^r Diéreville.

1. MG, octobre 1684.

AUX NYMPHES ENJOUÉES,
ROZELINDE & CLIONNE,
SOUS LE NOM DE QUI LES DEUX ENIGMES
ONT ESTE DONNÉES¹.

Enfin Rozelinde, & Clionne,
Après bien du tourment, j'ay trouvé vos secrets;
Mais de bon cœur je vous pardonne
Tous les maux que vous m'avez faits.
J'estois dans un besoin extrême
Et de Peigne de Corne, & de Peigne de Buis;
Ceux que vous me donnez me semblent si polis,
Qu'il est peu d'Ouvriers qui les fassent de mesme.
Toûjours je les conserveray
Comme des choses précieuses;
Et tout autant de fois que je m'en peigneray,
Je me ressouviendray de vous, Nymphes joyeuses.

DIEREVILLE, *du Pontlevesque.*

1. *EMG*, octobre 1684.

Je trouvoy l'autre jour Nanette¹
 Toute en colere à sa Toilette;
 Elle ne sçavoit se coëffer
 Si proprement que de coûtume;
 Elle y fut si longtemps, qu'elle y prit un gros Rhume,
 Dont je croyois enfin qu'elle alloit étoufer.
 La Belle s'estoit mis en teste
 De charmer ce jour-là les yeux d'un jeune Amant
 Dont elle estimoit la conqueste;
 C'est ce qui la chagrinoit tant.
 Pour peu que l'on aime les Belles,
 Il faut entrer dans leurs malheurs,
 Quoy que souvent nos soins pour elles
 Ne soient payez que de rigueurs.
 Ainsi de son dépit voulant sçavoir la cause,
 Dans le mesme instant je l'appris.
 Ce n'est qu'un Peigne qu'on m'a pris,
 Dit-elle, & vous direz que ce n'est pas grand' chose;
 Mais dites ce qu'il vous plaira,
 Ce Peigne m'estoit si commode,
 Que je ne puis sans luy me coëffer à ma mode;
 Et si je l'avois eu, je ne serois plus là.
 C'est tout ce qui fait ma colere.
 Un Peigne vous fâcher, luy dis-je! Allez, je veux
 Pour un que vous perdez, vous en faire avoir deux
 Des plus beaux que l'on puisse faire.
 L'un est un beau *Peigne de Buis*,
 Et l'autre un beau *Peigne de Corne*.
 Mais ne ferez-vous plus une mine si morne?
 Et bannirez-vous vos ennuis?
 Elle crut qu'ils alloient servir à sa coëffure,
 Elle rioit déjà, m'appelloit son tres-cher;
 Mais si-tost qu'elle vit dans mes mains le Mercure,

1. *EMG*, octobre 1684.

Que j'ouvrais pour les y chercher;
Bien plus qu'auparavant je la vis se fâcher,
Et toute preste enfin à me chanter injure,
Je sçeus promptement dénicher.

Le mesme.

Voicy le temps de la tendresse¹;
 Défais-toy, ma Philis, de ton humeur tygresse.
 LOUIS, le plus grand des Héros,
 A préféré nostre repos
 À la conquête de la Terre.
 Tandis qu'on goûte les attraits
 D'une si glorieuse Paix,
 Ne restons pas toujourns en Guerre.
 Je t'aime en un mot comme en cent;
 Les discours en amour sont bien souvent frivoles,
 Il ne faut point tant de paroles
 Pour exprimer ce que l'on sent.
 Lors qu'un Amant dans l'esclavage
 Veut marquer ses amoureux soins,
 Il vaut mieux qu'il en dise moins,
 Et qu'il en fasse davantage.
 C'est ainsi que je fais ma cour
 Ne difère donc plus, ma Philis, à te rendre,
 Tu perds un temps à te défendre,
 Que tu dois donner à l'amour;
 Et celuy des plaisirs semble toujours si court,
 Qu'on ne sçauroit trop tost le prendre.
 Sçache que la beauté passe bien viste aussy,
 Qu'elle n'a que l'éclat d'une belle *Fusée*,
 Et qu'un Amant devient transy
 Dés le moment qu'elle est passée.
 Tu devois m'aimer au Printemps,
 Et ton cœur dans l'Automne est encor tout de marbre;
 Il ne fait plus beau dans les Champs,
 Quand *les Feuilles* tombent de l'Arbre.
 Après avoir tant attendu,
 Récompensons le temps perdu.

DIEREVILLE.

1. *EMG*, octobre 1684.

A LA DAME QUI A FAIT LA PREMIERE
ENIGME, & QU'ON DIT ESTRE MERE
DE DOUZE FILLES¹.

Que vos Enigmes sont gentilles!
Vous avez fait sans-doute ainsi vos douze Filles?
Ce sont douze morceaux frians.
N'en demeurez pas là, vous estes trop rusée,
Pour ne pas faire autant d'Enfans
Que vostre féconde *Fusée*.

Le mesme.

1. *EMG*, octobre 1684.

Philis, ma belle Enfant, lors qu'il pleut & qu'il vente¹,
 Nége, gresle, & fait tous les temps,
 Que les Feuilles tombent aux Champs,
 Qu'y trouvez-vous qui vous enchante?
 Y voulez-vous passer l'Hyver
 Pour accabler mon cœur de langueur, de tristesse,
 Me faire soupirer sans cesse,
 Et peut estre à la fin créver?
 Ma foy, vous seriez trop severe,
 Je ne mérite point un si rigoureux sort,
 Et vous regréteriez la mort
 D'un Amant qui n'avoit que les soins de vous plaire.
 Hastez-vous donc de revenir,
 J'ay mille choses à vous dire,
 Qui vous feront pâmer de rire,
 Et vous me ferez moins souffrir.

Le mesme.

1. *EMG*, octobre 1684.

A SYLVIE¹.

Mercure nous unit, j'en ay l'ame ravie,
Il ne pouvoit m'obliger plus;
Mais ayez donc pour moy, trop aimable Sylvie,
Un cœur plus doux que du *Verjus*.

DIEREVILLE.

1. *EMG*, octobre 1684.

MADRIGAL

[SUR LA MORT DE M^R DE CORNEILLE]

Non, Philis, c'est en vain que tu me sollicites¹
 Pour te faire de jolis Vers.
 Hélas! *Corneille* est mort, & ce triste revers
 Rend les Muses tout interdites.
 Tout pleure son trépas dans le sacré Valon,
 On voit gémir mesme Apollon,
 Puis-je luy refuser des larmes
 Tandis que le Parnasse est pour luy tout en deüil?
 Non, tes plaisirs pour moy n'ont point assez de charmes,
 Je sçay ce que mon cœur doit rendre à son Cercueil.
 Laisse-moy donc pleurer, importune Bergere;
 Le moyen de se consoler
 D'un Homme que jamais, quoy que l'on puisse faire,
 Nul autre ne peut égaler?

M^r Diéreville.

1. MG, novembre 1684.

ENIGME¹.

Vous autres Curieux qui voulez tout sçavoir,
 Il faut contenter vostre envie.
 Je suis un nouveau né, brunet, grison, blanc, noir,
 La couleur ne dépend que de la fantaisie,
 Et chacun me diversifie
 Selon qu'il en a le pouvoir.
 Je sers aux Champs comme à la Ville,
 Et suis de toutes les saisons;
 Mais c'est dans le temps des glaçons
 Qu'on me trouve le plus utile.
 Je fais honneur à qui je suis,
 Je le distingue du vulgaire,
 Il semble que je l'enrichis,
 Mais aussi quelquefois je cache sa misere.
 Ceux qu'on voit aujourd'huy soumis,
 Par une catastrophe étrange,
 Faisoient jadis seuls mon employ;
 Voyez un peu comme tout change.
 Je ne suis pas juste, il est vray,
 Mais en cela je vous diray
 Que la mode est de ne pas l'estre,
 Et qu'ainsi je plais à mon Maistre².

Mr Diéreville du Pont-l'Evesque.

1. *MG*, novembre 1684.

2. Solution: «le Surtout» (*EMG*, janvier 1685, p. 305). «SURTOUT est un nom qu'on a donné à une grosse casaque qu'on met en hiver sur les autres habits ou justaucorps. Ce mot est nouveau, & n'a été en usage qu'en cette presente année 1684» (Furetière).

[MADRIGAL SUR LA DEVISE DE M. DE SANTEÛIL]

L' Astre que tous les jours nous voyons sur nos testes¹
 Commencer & finir son cours,
 Nous donne souvent de beaux jours,
 Lors qu'il excite ailleurs de terribles tempestes.
 LOUIS, le plus grand des Héros,
 Fait comme luy dessus la terre;
 Il donne d'un côté la douceur du repos,
 Et de l'autre il est prest de lancer son Tonnerre.
 Trop superbes Génois, redoutez-en les coups,
 Vous l'allez voir tomber sur vous.

M^r Diéreville.

1. MG, décembre 1684 : « M. de Santeüil, Chanoine Régulier de S. Victor, ne s'est pas teu sur les Affaires du temps. Il a fait une Devise, dont le corps est un Soleil, qui forme un Ciel serein d'un costé, & un orage de l'autre; avec ces mots, *Hinc fulminat, inde serenat*. M^r Diéreville les a expliquez par ce Madrigal » (MG, p. 196).

ENIGME¹.

Au moment que je viens au monde,
 Ma Mere me dévouë à la virginité,
 Et je passe mes jours dans la stérilité,
 Tandis que ma Sœur est féconde.
 En rampant je m'éleve en cent mille façons;
 Et quoy que je ne sois que de basse naissance,
 Avec les plus grandes Maisons
 Je fais une étroite alliance.
 Lors que je m'y peux attacher,
 C'est toujours pour toute ma vie;
 Par tant de chaînes je m'y lie,
 Qu'on ne sçauroit m'en arracher.
 Je suis agreable à la vüe;
 C'est par cet endroit que je plais.
 Je peux encor faire goûter le frais,
 Selon le sens que je suis étendüe.
 Mes cheveux seroient toujours verds,
 Si j'estois insensible aux rigueurs des Hyvers.
 Cette Saison pour moy cruelle
 Me les fait tomber tous; mais malgré ce revers,
 Je ne parois jamais si belle,
 Que dans le temps que je les perds².

M^r Diéreville.

1. MG, décembre 1684.

2. Solution : « la Vigne Vierge » (EMG, janvier 1685).

AIR NOUVEAU¹.

Par vos cris, mes petits Moutons,
Vous accusez l'Hyver d'une rigueur cruelle,
Lors qu'il vient vous forcer de quitter ces Valons
Jusqu'au retour de la Saison nouvelle.
Ah! j'ay bien plus sujet que vous
De me plaindre de son couroux.
Vous reviendrez bien-tost paître dans cette Plaine,
Sans y trouver de changement;
Et moy, je ne suis pas certaine
D'y trouver encor mon Amant.

M^r Diéreville.

1. *MG*, janvier 1685.

Pour Etrennes, belle Denise¹,
L'illustre Rault vous donne une *Cerise*.
Ne vous étonnez pas de voir un si beau Fruit
Dans une Saison si contraire;
C'est son esprit qui le produit,
Vous sçavez qu'il sçait tout bien faire.

DIEREVILLE.

1. *EMG*, janvier 1685.

Lors que dans nos Jardins on ne voit plus de Roses¹,
Et que l'Hyver cruel fait tout languir aux Champs,
On voit sur vostre teint autant de Fleurs écloses,
Que Flore dans nos Prez en fait naistre au Printemps.

Ces Fleurs, malgré le vent de Bise,
Ne font qu'embellir tous les jours,
Et vous font paroistre toûjours
Plus vermeille qu'une *Cerise*.

Iris, j'en suis amoureux,
Mais d'une ardeur peu commune.
Hélas! pour me rendre heureux,
Laissez-m'en cueillir quelqu'une.

Le mesme.

1. *EMG*, janvier 1685.

SENTIMENS
SUR TOUTES LES QUESTIONS
PROPOSEES DANS LE DERNIER
EXTRAORDINAIRE¹.

Quelle fortune est la plus satisfaisante en Amour, celle d'un Amant dont les soins sont receus d'abord agreablement, & presque aussitost recompensez; ou le bonheur de celuy qui après avoir aimé quelque temps sans espérance, trouve enfin le cœur de sa Maistresse sensible.

Lors que dans l'Amoureux Empire
Sans espoir un Amant soûpire,
Et qu'enfin la Beauté qu'il aime tendrement
Paroist sensible à son martyre,
Pour ce tendre & fidelle Amant
C'est sans doute un plaisir charmant.
Cependant, ma chere Sylvie,
Il ne flatte point mon envie;
Un plaisir en Amour trop long-temps attendu
N'a pour moy que de foibles charmes,
Je ne puis m'empêcher de songer qu'il m'est dû
Après de longs ennuis, des soûpirs, & des larmes.
Je commence à sentir pour vous
Tout ce qu'Amour a de plus doux,
J'en ressens en un mot toute la violence;
Si vous voulez de bonne intelligence
Me donner un plaisir divin,
C'est de m'en témoigner vostre reconnoissance
Aujourd'huy plutôt que demain.

1. EMG, janvier 1685.

Si l'entiere liberté de se voir peut long-temps entretenir l'Amour dans toute sa force.

Quand je voyois Philis à toute heure du jour
 Pour luy parler de mon amour,
 Rien ne s'opposoit à ma flâme,
 Je la voyois facilement,
 Mais aussi sentojs-je en mon ame
 Que c'estoit sans empressement,
 Et que l'amour que cette Belle
 Avoit sçû m'inspirer pour elle,
 Diminuoit sensiblement.
 Aujourd'huy c'est toute autre chose,
 Tout fait obstacle à mes plaisirs,
 Et plus je reconnois qu'à mes vœux l'on s'oppose,
 Plus je sens croistre mes desirs.
 Un Amant est basty d'une certaine sorte,
 Qu'il ne peut long-temps vivre en paix;
 Le trouble a pour luy tant d'attraits,
 Qu'il rend sa passion plus forte.
 Il ne peut gouster la douceur
 D'un bien qu'il possède sans peine;
 Il faut qu'il soit traversé dans sa chaine,
 Pour qu'il en fasse son bonheur.
 Enfin je connois par moy-mesme,
 Qu'un Amant dans ses fers veut estre inquieté,
 Et qu'il n'auroit jamais une constance extrême
 Parmy trop de tranquillité.

Si un honneste Homme est excusable, d'estre assez Esclave de sa passion pour continuer d'aimer une Personne qui le pousse à faire une lâcheté.

J'aime Philis de tout mon cœur,
 Enfin autant qu'elle est aimable;
 Mais malgré toute mon ardeur,
 Je ne croiray jamais que je fusse excusable,
 Si pour tous ses appas je perdois mon honneur.
 Cette perte est indubitable

En faisant une lâcheté,
 Et qui plus est, irréparable;
 Ce n'est pas comme une Beauté.
 Je n'ay qu'un honneur en partage,
 Des Maistresses, vingt si je veux;
 Ainsi, lors que Philis m'engage
 À le perdre pour ses beaux yeux,
 Je ne puis, je croy, faire mieux,
 Que de me tirer d'esclavage.

Un Homme en mourant a deux Amis auprès de luy; il en fait retirer un parce que sa présence l'afflige, & il fait demeurer l'autre, par ce que sa présence le console. On demande lequel il aime davantage.

Je suppose estre à l'agonie,
 Car, Dieu-mercy, je me sens plein de vie;
 Si j'estois dans un bon Repas,
 Ou-bien auprès de ma Sylvie,
 Sans doute l'apétit ne me manqueroit pas;
 Enfin je ne croy point aller si-tost là-bas.
 Selon l'ordre de la Nature
 Je franchirois trop vite un si dangereux pas;
 Mais toutes ces raisons ne me font rien conclure.
 Il faut que je pose le cas
 Que la Parque me tend les bras,
 (O Ciel, quelle horrible figure!)

Et que deux bons Amis, Damon & Licidas,
 Sont les tristes Témoins du tourment que j'endure.
 Dans une telle occasion
 J'ay grand besoin de consolation,
 Et qui peut m'en donner, m'oblige;
 C'est Damon; Licidas m'afflige,
 Lors que je n'ay déjà que trop d'affliction.
 Ainsi dans cet état funeste
 Je le fais retirer, & l'autre seul me reste,
 L'en aimay-je mieux pour cela?
 La Question est difficile;
 Je ne le fais demeurer là,
 Que parce qu'il me semble utile.

Mon cœur pour Lcidas s'intéresse plus fort,
Je sens une Amitié plus belle & plus constante;
Et lors que je veux qu'il s'absente,
C'est que du coup tout prest à me donner la mort
Je crains trop qu'il ne se ressente.

DIEREVILLE.

EPITAPHE D'UN PERROQUET¹.

Cy gist un fort beau Perroquet,
 D'une gravité sans seconde;
 Il n'avoit point ce sot caquet
 Qui ne fait qu'étourdir le monde.
 Il parloit agréablement,
 On prenoit plaisir à l'entendre;
 Et ce qu'on ne sçauroit comprendre,
 C'est qu'il retenoit aisément
 Tout ce qu'on luy vouloit apprendre,
 Il ne luy faloit qu'un moment.
 Il n'estoit point de tours d'adresse
 Qu'on ne luy vist faire sans cesse;
 Souvent ce beau petit Mignon
 Entroit en conversation,
 Et parloit de tout à merveille;
 Mais dés qu'il voyoit la Bouteille,
 Il ne vouloit plus tant jaser.
Tost, tost, disoit-il, que j'en gouste.
 On ne pouvoit le refuser,
 Et le Drôle à tremper la crouste
 Prenoit plaisir à s'amuser.
 Quand il en avoit dans le casque,
 Il reprenoit son ton plus haut;
 Il jouoit du Tambour de Basque,
 Et s'en acquitoit comme il faut.
 Aux Belles il contoit fleurette,
 Et leur disoit la Chansonnette
 Sans prendre jamais un ton faux.
 S'il entendoit la Symphonie,

1. *EMG*, janvier 1685.

Il souûtenoit bien sa Partie
Avec les Instrumens d'accord.
Mais ce n'est point là, quoy qu'on die,
Les plus beaux endroits de son sort.
Philis le chérissoit si fort,
Que je n'aurois point d'autre envie
Que de me voir après sa mort
Ce qu'il estoit pendant sa vie.

DIEREVILLE.

O n ne m'attrape pas deux fois¹,
Galant Mercure; l'autre mois
Je manquay la seconde Enigme,
Ne pouvant faire un juste choix
Du vray sens que cachoit la Rime;
Je dis deux bons mots toutefois.
Pour la premiere Enigme aujourd'huy j'en dis trois,
De peur de faire encor folie.
C'est l'Encre, l'Escriture, ou-bien l'*Imprimerie*;
Et c'est à ce dernier que je donne ma voix,
Mercure, sans supercherie.

DIEREVILLE.

1. *EMG*, janvier 1685.

L' autre jour entre Chien & Loup¹,
 Comme on sçait, à telle heure on ne voit pas beaucoup
 Le Galant & divin Mercure
 Me fit voir une Enigme obscure,
 Voyez comme il prenoit son temps.
 Bien loin d'en deviner le sens,
 À peine je pouvois discerner l'écriture,
 En un mot je n'y voyois pas
 Non plus que dans une Caverne;
 Mais pour me tirer d'embarras,
 Par bonheur à cinquante pas
 Je vis paroistre une *Lanterne*.
 Je sçeus m'en approcher, & quand je fus tout près,
 Je lûs facilement l'Enigme,
 Et sans trop resver sur la Rime,
 J'en découvris tous les secrets.

DIEREVILLE.

1. *EMC*, janvier 1685.

SENTIMENS D'UNE BELLE
 QUI SE REPENT DE N'AVOIR PAS
 CONSERVE UNE CONQUESTE QU'ELLE AVOIT FAITE¹.

MADRIGAL.

Lors que Tircis bruloit d'amour,
 Que je le voyois chaque jour
 Avec empressement chercher l'Art de me plaire
 Et qu'il me paroisoit sincere;
 Que par mille sermens, mais sermens superflus,
 Il me juroit d'estre fidelle & tendre,
 Et que ses yeux m'en disoient encor plus,
 Il avoit beau parler, je ne daignois l'entendre;
 Et par un changement que je ne puis comprendre,
 Si-tost que mes mépris l'ont forcé de changer,
 L'Amour, pour le vanger,
 M'a fait connoistre que je l'aime,
 Et je me veux un mal extrême,
 D'avoir pû voir son cœur se dégager.
 Je m'en repens, Amour, cesse de m'outrager,
 Soulage un si cruel martire;
 Et si jamais dans ton Empire
 Je puis charmer quelque Berger,
 Je te promets, Amour, de le bien ménager.

DIEREVILLE.

1. *EMG*, janvier 1685.

CHANSON A BOIRE¹.

Pourquoy me dites-vous, Catin,
Que je ne suis plus qu'un Yvrogne,
Et qu'on me voit toûjours avec ma rouge trogne
Au Cabaret le Verre en main?
C'est vostre rigueur sans pareille
Qui me fait tant aimer le doux jus de la Treille.
Que vostre cœur pour moy devienne plus humain,
Et vous me verrez dés demain
Casser mon Verre & ma Bouteille.

M^r Diéreville.

1. MG, mars 1685.

Non, l'esprit n'est plus de saison¹,
Les Belles n'en font aucun compte,
Elles luy préfèrent sans honte
Un Homme qui n'a pas seulement la raison.
Pourveu qu'il ait l'air du beau Monde,
Et qu'il sçache bien grimacer,
Sous *la Perruque* brune ou blonde,
Belle montre le fait passer.
Un Amant de ce caractere
Sçait admirablement se taire;
Sa bestise le rend discret,
Et c'est tout ce qu'on veut dans l'Amoureux mistère,
Point de plaisir, s'il n'est secret.
Un Homme d'esprit au contraire
Est sujet à faire des Vers,
Et l'on craint qu'à tout l'Univers
Il ne fasse récit d'une secrette affaire.
Enfin il se voit méprisé,
Lors qu'un Sot est favorisé.

DIEREVILLE.

1. *EMG*, avril 1685.

On dit que depuis le Carême¹
 Celimene fait voir une sagesse extrême,
 Et qu'elle ne veut plus qu'on luy parle d'amour.
 Mon pauvre Rival l'autre jour,
La Perruque poudrée, & la barbe bien faite,
 Enfin comme un Amant qui veut faire sa cour,
 Mettoit tout son esprit à luy conter fleurette.
 Jamais discours ne fut plus touchant que le sien,
 Sans qu'il en pust obtenir rien.
 Ce qui sçavoit jadis luy plaire
 Ne faisoit plus que l'irriter.
 Un changement à ses vœux si contraire
 Entre les dents le faisoit bien pester,
 Mais il ne pût se rebuter.
 Il voulut voir la fin de ce mistere,
 Deust-il se faire encor plus maltraiter.
 Ce qu'il craint arrive, de sorte
 Que badinant comme autrefois,
 La Belle contre luy s'emporte,
 Et l'égratigne avec ses doigts,
 L'obligeant au plus vîte à regagner la porte.
 Quel traitement pour un Galant?
 Fy d'un amour si violent;
 De la main de cette Cruelle
 Je ne veux point estre batu;
 Ainsi je croy que sa vertu
 Me va rendre aussi sage qu'elle.

Le mesme.

1. *EMG*, avril 1685.

La Quenoüille n'est plus l'appanage des femmes¹,
Cher Mercure, pour un Galant
C'est mal faire sa cour aux Dames,
Que de leur en faire un present.
Il est vray qu'autrefois par des loix trop cruelles
On les obligeoit à filer,
Et c'estoit-là tout ce qu'on vouloit d'elles.
Mais aujourd'huy qu'on les voit exceller
Dans les Sciences les plus belles,
Ne peuvent-elles pas, estant universelles,
De toutes choses se mesler?
Elles sont si spirituelles
Qu'elles triomphent dans les Arts,
Et mesme l'on en voit s'exposer aux hasards
Aussi hardiment qu'aux ruelles;
Enfin des hauts emplois descendant aux plus bas,
Des soins de la maison avoir tout l'embarras.
Et je puis dire en leur rendant justice,
Sans faire tort à Messieurs les Maris,
Que le ménage iroit comme va l'*Ecrevisse*,
Sans le secours de leurs esprits.

DIEREVILLE.

1. *EMG*, avril 1685.

Mercure pour le coup sur l'Enigme premiere¹
J'ay fait des efforts superflus;
J'expliquerois plutôt *le Flux & le Reflux*,
Que d'en deviner le mistere,
Ce malheur ne m'arrive guere,
De chagrin mon esprit s'abat,
Ainsi je laisse la derniere,
De peur de prendre encor un *Rat*.

DIEREVILLE.

1. *EMG*, avril 1685.

SENTIMENS SUR
 LES TROIS PREMIERES QUESTIONS
 PROPOSEES DANS LE XXIX.
 EXTRAORDINAIRE DU MERCURE GALANT¹.

Si un Courtisan trompé dans ses esperances, est plus à plaindre qu'un Amant passionné, qui ne peut toucher le cœur de la Personne qu'il aime.

Il n'est, charmant[e] Iris, qu'un LOUIS dans le monde;
 Lors qu'un Courtisan dans sa Cour
 Sur quelque esperance se fonde,
 Et qu'il ne voit jamais le jour
 Que ce fameux Heros à ses desirs réponde,
 Je le plains cent fois plus qu'un Amant dont l'amour
 Ne peut toucher le cœur de sa Brune ou sa Blonde:
 C'est un mortel chagrin pour luy,
 Qui luy fait d'autant plus d'ennuy
 Qu'il n'y trouve point de remede.
 Une faveur du Roy feroit tous ses plaisirs;
 La noble ambition qui toûjours le possède
 L'empesche de former ailleurs d'autres desirs.
 Mais un Amant qui pour une Maîtresse
 Pleure, languit, & soupire sans cesse,
 Sans que ses maux puissent toucher son cœur,
 Ne peut-il pas avec une aut[r]e Belle
 Qui ne luy sera point cruelle
 Se consoler de son malheur?
 Il en est tant de favorables
 Mais je fais mal ma cour à vous, charmante Iris,
 Qui paraissez toûjours des plus impitoyables,
 Et qui n'avez pour moy que de cruels mépris.

1. *EMG*, avril 1685.

Changez d'humeur, beauté sévère,
 Traitez-moy plus humainement,
 Et pour lors il se pourra faire
 Qu'on me verra changer [a]ussi de sentiment.

Si l'Infidélité d'une Maistresse peut autoriser un Amant trahy à estre indiscret.

Quand d'une tendre passion
 Alcandre pour Philis sent que son ame est prise,
 Quoy que cette beauté le fuye & le méprise
 Qu'elle aille enfin pour luy jusqu'à la trahison,
 Son infidélité n'a rien qui l'autorise
 À faire à cette Belle une indiscretion.
 Le secret en amour doit estre inviolable,
 Et qui ne sçauroit le garder,
 Merite peu ce qu'un objet aimable
 À son amour peut accorder.
 Pour se vanger d'une infidelle,
 Tout ce que peut faire un Amant,
 C'est imitant cette cruelle
 De faire un autre engagement.
 Si la charmante Iris dont mon ame est ravie,
 Vouloit d'une faveur soulager mon amour,
 Et me trahir le mesme jour,
 Je n'en parlerois de ma vie.

Si la Prodigalité est moins condamnable que l'Avarice.

Je condamne fort l'Avarice,
 Dans les Hommes c'est un grand vice.
 Tel verroit tout languir auprès de ses tresors,
 Sans en mettre un teston dehors,
 Pour secourir un Misérable.
 Et luy-mesme d'argent toûjours insassiable,
 Avec tout ce qu'il a de bien,
 Manque de tout, plutôt que de se donner rien.
 Est-il rien de plus condamnable?
 Mais dans la Prodigalité
 Je ne voy rien digne de blâme;

C'est une générosité
Qui ne sauroit sortir que d'une grandeur d'ame.
Et si l'excez en fait du mal,
Ce n'est rien qu'à celui dont le cœur liberal
A moins pour luy que pour les autres,
Ou de qui les biens sont les nostres.
Mais où je ne pourray jamais la soutenir,
C'est dans le cœur d'une beauté cruelle
Dont mes Rivaux savent tout obtenir
Quand je ne puis rien avoir d'elle.

DIEREVILLE.

A MONSIEUR
LE PRESIDENT DE BAILLEUL¹.

Le service à la Cour n'est point sans récompense;
Par une belle survivance,
Lors que vous y pensez le moins,
Et qu'à la mériter vous mettez tous vos soins,
Vous en faites l'expérience.
C'est ainsi que content du plus grand des Bailleuls,
LOUIS qui sçait rendre justice,
En faveur de son Fils reconnoist le service
Qu'à l'Etat ont rendu son Pere, & ses Ayeuls.
Ah! quel plaisir encor dans vos belles années
De voir en ce cher Fils passer vos destinées!
Qu'il ne jouïsse pas si-tost
De la gloire qu'il en espère;
On l'éleve à regret au degré le plus haut
Quand on en voit tomber son Pere.
Pour rendre donc nos vœux contens,
Occupez encore long-temps
Une Place où l'on vous révère.

M^r Diereville.

1. MG, juin 1685.

A MONSIEUR
LE MARQUIS DE
CHASTEAU GONTIER¹.

Enfin le plus puissant des Roys
Veut que le Fils à son Pere survive,
Dans un des augustes Emplois,
Où Themis donne, & fait des Loïs.
Pour prendre part au bien qui vous arrive,
Ma Muse tremblante, & craintive,
Au grand bruit des Mousquets, des Tambours, des Haut-bois,
N'osa jamais joindre sa voix.
Quand elle eust pû se faire entendre,
En eussiez-vous eu le loisir?
Tout le monde chez vous vint en foule se rendre
Pour vous en témoigner sa joye & son plaisir.
Dans la belle ardeur qui l'anime,
Rien ne sçauroit plus long-temps l'arrester,
Elle croiroit commettre un crime
En differant à se faire écouter.
Donnez-luy donc un moment d'audience.
Si le Ciel satisfait ses vœux les plus pressans
On verra mesme survivance
S'accorder comme à vous à tous vos Descendans.

M^r Diereville.

1. MG, juin 1685.

A MADAME
LA MARQUISE DE
CHASTEAU GONTIER¹.

Qu'avez-vous plus à desirer,
 Belle, & charmante Brune?
 La nature sceut vous parer
 De mille attraits qui vous font admirer,
 Et pour achever, la fortune
 Vous met au plus haut rang où l'on puisse aspirer.
 Sur votre dignité nouvelle
 Chacun vient vous feliciter.
 Ma Muse dont l'ardeur est plus noble, & plus belle
 Vient aussi se faire écouter.
 Elle est fidelle, elle est sincere,
 Les complimens qu'on vient vous faire
 Finiront dans cinq ou six jours,
 Mais le sien des autres diffère
 Il ne tiendra qu'à vous de l'entendre toûjours.
 Elle emprunte des Dieux le sublime langage,
 Pour vous dire en tout temps que jamais dignité
 Ne pouvoit se trouver avec plus de beauté,
 Que vous en avez en partage.

M^r Diereville.

1. MG, juin 1685.

Mercure est un Galant Garçon¹
De nous donner chair & poisson;
Pour nous bien regaler il ne pouvoit mieux faire;
Cela s'appelle chere entiere.
La Truite est le premier plat,
C'est un morceau fort délicat,
À luy seul aussi je m'arreste,
Et laisse-là *l'Homme à Cheval*,
Mes dents ne feront point de mal
À l'Homme non plus qu'à la Beste.

DIEREVILLE.

1. *EMG*, juillet 1685.

Ce que vous vous imaginez¹,
Aimable Bergere Fleurette,
Et qu'à deviner vous donnez,
Est une Enigme assez secrete.
Sans me donner beaucoup de mal,
J'ay pourtant trouvé ce mistere,
Si vous me voyiez à cheval,
Seroit-ce pas juste l'affaire?

Le mesme.

1. *EMG*, juillet 1685.

A IRIS¹.

Dans la Fable à Mercure, on voit la vérité.
Autrefois Genes la Superbe,
Rampante aujourd'huy comme l'herbe,
Aux pieds du GRAND LOÛIS, a souûmis sa fierté.
Contre luy les efforts sont touûjours inutiles,
De mesme que l'Amour est le maistre des cœurs,
Ce Heros invincible est le Maistre des Villes,
Il les brûle, il les prend malgré leurs défenseurs.
Tripoli vient encor d'en sentir les ardeurs.
Iris, depuis long temps je languis dans vos chaines,
Vous méprisez touûjours le pouvoir de l'Amour ;
Pour me vanger de tant de peines,
Craignez que ce Dieu quelque jour
Ne fasse à vostre cœur sentir *le sort de Genes*.

DIEREVILLE.

1. EMG, juillet 1685.

SENTIMENS
SUR TOUTES LES QUESTIONS
DU DERNIER
EXTRAORDINAIRE¹.

*D'*où vient que plusieurs Maris, qui ont de tres-belles Femmes, en aiment souvent, non seulement de beaucoup moins belles, mais mesme de tres-laides.

Je demeure d'accord avec vous, belle Iris,
Qu'on voit tous les jours des Maris
Posseder de tres-belles Femmes,
Et cependant aimer avec beaucoup d'ardeur
Des objets de qui la laideur
Bien loin de les charmer, & d'enflamer leurs ames,
Devroient à leurs yeux faire peur.
De ce goust dépravé dans l'amoureux empire,
Vous demandez la cause? Hé bien, je vais la dire.
Quoy que le defaut soit en nous,
Au beau sexe toûjours il faut rendre justice,
C'est que ces Hommes-là sont foux,
Et n'aiment rien que par caprice,
Je m'en rapporte à tous.
Mais si vous voulez un Epoux
Qui soit toûjours fidelle & tendre,
Le Ciel m'a fait ainsi pour vous,
Iris, vous n'avez qu'à me prendre.

Lequel donne plus de joye de se faire aimer d'une Belle fiere, qui semble n'avoir aucun panchant pour l'amour, ou de regagner le cœur d'une Maîtresse justement irritée, & dont la haine nous paroist invincible.

1. EMG, juillet 1685.

Depuis que je me suis attiré vostre haine,
 Et que j'ay merité vos plus cruels mépris;
 J'ay voulu, trop aimable Iris,
 Former ailleurs une autre chaine.
 Philis est mon objet, ses attraits m'ont charmé.
 Elle estoit fiere, inaccessible,
 Et cependant j'ay sceu la rendre si sensible,
 Que je suis près d'en estre aimé.
 Cependant, aimable Bergere,
 Dans le temps que je desespere
 De pouvoir de mes jours regagner vostre cœur,
 Irrité contre moy d'une juste colere;
 Helas! si je pouvois recommencer de plaire
 À vostre œil mon premier vainqueur,
 J'estimerois plus ce bonheur
 Que toute autre conquête à faire.

Si un Amant peut voir continuellement sa Maîtresse sans s'ennuyer.

 Lors qu'un Amant
 Aime bien tendrement,
 Auprès de sa Silvie
 Parlant de ses amours,
 Il peut estre toûjours
 Sans qu'il s'ennuye.
 Dans un doux Entretien
 De l'amoureux martire,
 Le temps ne dure rien,
 On a trop à se dire.
 Pour moy lors que je suis auprès de ma Beauté,
 Je passe sans ennuy les plus longs jours d'Esté,
 À luy témoigner que je l'aime;
 Charmé de vivre sous sa loy,
 Helas! s'il ne tenoit qu'à moy
 J'y passerois les nuits de mesme.

DIEREVILLE.

Vrayment oüy, vous parlez à nous¹,
 Agreable Berger de Flore,
 Vous qu'on estime & qu'on honore,
 J'en puis répondre icy pour tous.
 Mais sçavez-vous que par vos rimes
 Vous embarrassez trop les gens?
 Sur vos plus faciles Enigmes
 Il faut rêver huit jours pour en trouver le sens.
 J'ay leu cent fois vostre nouvelle
 Avant que d'y rien remarquer;
 Enfin vôtre troisiéme & cinquiéme voyelle,
 Vostre *I*, vostre *V*, pour me mieux expliquer,
 M'ont pensé tourner la cervelle,
 Je ne sçaurois vous le nier,
 Berger, quand vous voudrez dans le Galant Mercure
 Nous exercer sur quelque Enigme obscure,
 Vous en sçavez bien le métier,
 Donnez-nous un mot tout entier,
 Il nous mettra bien moins l'esprit à la torture.

DIEREVILLE.

1. *EMG*, juillet 1685.

Belle Iris, il est des *Soufflets*¹
Qui pour nous promener ont de puissans attraits,
Rien au monde n'est plus commode,
Et ceux-là sont fort à la mode.
Il en est encor pour Vulcain,
Et dont l'utilité me semble sans égale
Lors qu'estant plus petits pour quelque bon festin,
On en fait bouïllir la Timballe.
Mais lors qu'auprès de vous faisant trop le badin,
Belle Iris, vous levez la main,
Pour m'en donner sur le visage,
Ces soufflets-là n'ont rien de sain.
De peur d'en recevoir j'aime mieux estre sage.

Le mesme.

1. *EMG*, juillet 1685.

ENIGME¹.

Beautez dont la blancheur peut effacer les lis,
 Nous sommes plusieurs Sœurs d'un teint égal aux vôtres,
 Qui tenons dans nos fers (sans mépriser les autres)
 Les Amans les plus accomplis.
 L'amour qu'on a pour nous est pourtant fort commune ;
 Et le plus fidelle amoureux
 Ne sçauroit se contenter d'une,
 Il faut qu'il en ait toujours deux.
 Pour le charmer nous sommes fines,
 Et nous pouvons dire de plus
 Qu'on en trouve entre nous quelqueunes de malines,
 Ayant des yeux autant qu'Argus.
 Nous n'avons pourtant point de teste,
 Et nous n'avons jamais qu'un pied,
 Mais qu'importe, cela nous sied,
 Et nous pouvons aider à faire une conquête.
 Avec cette propriété,
 Voyez la cruauté des hommes,
 Le meilleur au temps où nous sommes,
 Nous réduit à l'extrémité².

Mr Diéreville du Pont-l'Évesque.

1. *MG*, décembre 1685.

2. Solution : «les Manchettes» (*MG*, janvier 1686, p. 277).

ENIGME¹.

Chaque chose a son temps, aujourd'huy j'ay le mien,
 Quoy que je ne sois pas plus qu'un autre commode,
 Sans moy l'on ne peut estre bien,
 À l'envy l'on suit ma metode.
 J'ay commencé de paroistre à la Cour,
 Aussi suis-je un Enfant de France,
 Et je dois mon estre & le jour
 Au Roy qui fait le plus redouter sa puissance.
 Sur luy j'exerce mon employ,
 Et la Garde qui l'environne,
 N'approche pas si près que moy
 De son Auguste & Royale personne.
 Comme il est de son Peuple autant Pere que Roy,
 Il veut qu'à tous je sois utile,
 Et je viens faire dans la Ville
 Comme à la Cour ce que je doy.
 On me voit dans ces lieux de plus d'une maniere,
 Et dans le temps que le Roy des Saisons
 Brille avec moins d'éclat, répand moins de lumiere,
 C'est alors que je fais paroistre mes rayons.
 L'or & l'argent joints à mon lustre
 En relevent beaucoup l'éclat,
 Et je suis l'ornement d'un fat
 Comme celui d'un homme illustre.
 J'ay pour charmes la nouveauté,
 Et j'ay touché le cœur de plus d'une beauté;
 De chacun je touche l'envie,
 Et je suis aussi dans la vie
 D'une tres-grande utilité.

1. MG, février 1688.

Admirez des gens l'injustice,
Quoy que je sois paisible & doux,
On me perce de mille coups
Quand je dois rendre un bon service
On me fait pis encor, on me taille en morceaux,
Et l'on me laisse-là quand je suis par lambeaux².

M^r Diéreville

2. Solution : « le Drap rayé » (*MG*, mars 1688, p. 333).

EPITHALAME¹.

Allons, ma Muse, accordons-nous,
Voicy la grande & fameuse journée,
Où nous devons publier l'Hymenée
De la Beauté pour qui nos chants furent si doux.
C'est cet objet charmant, dont la taille divine,
Avec mille talens divers,
Fait depuis si long-temps le sujet de mes Vers;
En un mot, c'est mon Héroïne.
Cette nouvelle t'interdit.
Ta surprise paroist extrême;
J'en ay paru cent fois plus étonné moy-mesme,
Quand un petit Amour m'en a fait le recit.
Cet Enfant tout aimable avec sa tresse blonde,
(Je ne sçay pas comment dans ma chambre introduit)
Est venu m'éveiller au milieu de la nuit,
Tandis que je dormois dans une paix profonde;
Il m'a fait le discours qui suit
D'un air le plus galant du monde.

Je viens icy mal à propos
Vous troubler, m'a-t-il dit, dans vostre doux repos,
Je sçay que je vous importune,
Mais vous le pardonnerez bien,
Lors que je vous diray que la charmante Brune,
Qui fait de vostre esprit le plus doux entretien,
Vient d'engager son cœur dans le sacré lien.
Ce cœur qui paroissoit peu tendre,
Qu'on croyoit exempt de desirs,
Se pâme dans les doux plaisirs
Que de l'Hymen on peut attendre.

1. MG, avril 1688.

Je viens d'estre témoin de ses tendres ardeurs.
 Mille Amours comme moy voltigeans sur sa couche,
 Comme un Essain d'Abeilles sur des fleurs,
 Jaloux de voir prodiguer ses faveurs
 À l'heureux Amant qui la touche,
 S'efforcent en volant d'attraper sur s[a] bouche,
 Mesmes plaisirs, mesmes douceurs.
 À l'envy tout tâche à leur plaire,
 Dans cette nuit pour eux plus belle que le jour ;
 On prendroit l'Amant pour l'Amour,
 Et la Maistresse pour sa Mere.
 Nous qui suivons par tout les pas
 De ces Divinitez suprêmes,
 Nous nous y tromperions nous-mesmes,
 Tant ces deux Amans ont d'appas[.]
 Ne vous voyant point de la feste,
 J'ay quitté les Amours, les Graces & les Jeux,
 Pour venir icy teste à teste
 Vous dire les plaisirs de ces cœurs amoureux.
 Si de leurs doux accords le recit vous éveille,
 Et cause en vostre cœur du trouble & de l'effroy,
 Que le Dieu qui fait qu'on sommeille
 Vous rende visite après moy.

En achevant cette parole
 Cet Enfant si mignon, si beau,
 Prend soin de tirer mon rideau,
 Me tourne le dos, & s'envole.
 Après un tel discours, hélas !
 Pouvois-je estre un moment tranquille ?
 Vainement le sommeil m'auroit tendu les bras,
 Ses pavots n'avoient rien pour moy que d'inutile.
 Mes troubles estoient excessifs,
 De moment en moment je crois qu'on me lutine,
 Mes ennuis deviennent plus vifs,
 Avec peine je m'imagine,
 Que l'on marie une Heroïne
 Sans d'éclatans préparatifs.
 Je croy pour m'outrager que la nuit se prolonge,
 Mon esprit veut sortir de cette obscurité,

Le jour vient enfin, je me plonge
 Dans de nouveaux soupçons dont je suis agité,
 Mon soucy s'augmente & me ronge,
 Et tout ce que j'ay cru n'estre la nuit qu'un songe,
 Est le jour une verité.

Je vais voir la Beauté de mille attraits pourveuë,
 Qui cause mes ennuis & mon empressement,
 Et quand je suis entré dans son appartement
 Ce qui frape d'abord ma veuë
 Est le Portrait de son Amant.
 Il me paroist tout fier de sa victoire,
 Et contraint de baisser les yeux,
 Je ne puis plus douter que le plus beau des Dieux,
 Contentant ses desirs, ne l'ait comblé de gloire,
 Je passe plus avant, & dans la chambre entré,
 De cette Beauté qu'il adore,
 Ses yeux pleins du beau feu dont il est penetré,
 De son bonheur charmant m'instruisent mieux encore.
 Elle veut en vain le celer;
 Tout sçait mieux que sa bouche en elle m'en parler,
 Elle paroist si fort embarrassée,
 Que le soin qu'elle prend de le dissimuler,
 Ne sert qu'à trahir sa pensée,
 À découvrir le feu dont son cœur sçait brûler,
 Et comme la nuit s'est passée.

Je demeure auprès d'elle interdit & resveur,
 Moins agité d'amour que de colere.
 Quoy! m'avoir caché ce mistere,
 Quand j'aurois deu sçavoir les secrets de son cœur!
 Que ne puis-je à mon tour me taire!
 Mais hélas! bien loin de le faire,
 J'explique tout en sa faveur,
 Et je sçay que dans cette affaire,
 Elle a voulu m'épargner la douleur
 De la voir dans les bras de son heureux vainqueur.
 Tandis que tant de soins & de veilles l'accusent
 De trop d'ingratitude & de mépris pour moy,

Je sens certains je ne sçay quoy
 Qui parlent pour elle, & l'excusent.
 Malgré son traitement si dur & si cruel,
 Je ne puis m'empescher dans l'ardeur qui m'anime,
 De luy marquer encor l'excès de mon estime,
 Et rendre par mes chants ce jour plus solemnel.

Mais toy que je vis toujours preste
 De me seconder au besoin,
 Ma Muse, tu ne prens nul soin
 De celebrer pour elle une si grande Feste?
 C'est un crime d'estre muet
 Sur une si belle matiere;
 Sans songer à ce qu'on nous fait,
 Remplissons bien nostre carriere.
 Nous avons trop bien commencé,
 Pour ne pas achever de mesme;
 Et bien ou mal récompensé,
 Un grand cœur doit avoir une constance extrême.
 Ayant des sentimens si doux
 Pour une Beauté si cruelle,
 Elle n'aura pas lieu de se plaindre de nous,
 Et nous pourrons nous plaindre d'elle.

Que le Ciel donc puisse à jamais
 Benir des nœuds si pleins d'attraits,
 Et que de ces Amans l'un à l'autre fidelle
 L'ardeur chaque jour renouvelle!
 Que tout previenne leurs desirs,
 Et malgré les jaloux d'une si douce vie,
 Qu'elle ne soit jamais suivie
 Que des Graces, des Ris, des Jeux, & des Plaisirs.

[M^r Diéreville]

REPROCHES A UNE
JEUNE MARIEE¹.

Aimable Iris, quels changemens,
 On trouve dans ces lieux après vostre Hymenée!
 On n'entend plus ces Instrumens
 Qui vous faisoient passer sans ennuy la journée,
 Dont les tons variez & toujourns ravissans,
 Autrefois enlevoient nos sens.
 Vostre voix ne fait plus l'agreable mélange
 Qui rendoit ces concerts si doux.
 Ah, qu'un tel silence est étrange!
 On ne vous connoist plus chez vous.
 On voit que vostre heureux Epoux
 Occupe vostre esprit sans cesse,
 Vous ne songez qu'à sa tendresse
 Et vous n'avez plus rien pour nous.

Rien n'est durable dans la vie,
 Ces chants harmonieux qui bernoient vos desirs,
 Cessent de faire vos plaisirs
 Depuis qu'à d'autres jeux vostre amour vous convie.
 Ainsi les Rossignols sous des feüillages verts
 Font retentir dans un bocage
 Le bruit de leurs charmans concerts
 Avant que l'Hymen les engage;
 Mais dés qu'ils en portent les fers,
 Ils ne font plus entendre leur ramage.
 Comme nous ces petits Oiseaux
 Veulent multiplier leur estre;
 Et lors qu'en leurs Petits l'amour les fait renaistre,
 Ils prennent tout le jour pour eux des soins nouveaux,
 Et tous ces soins ne vont qu'à les repaistre.

1. *MG*, mai 1688.

Ces petits Chantres de nos bois,
 Qui tenoient à leurs chants nostre oreille appliquée,
 Occupent à chercher & porter la bequée
 Les momens qu'ils mettoient à chanter autrefois.

Vous n'avez pas encor de pareils soins à prendre,
 À quoy passez-vous vostre temps?
 Il fuit toujours; tâchez de rendre
 De vos bontez pour nous nos desirs plus contens.
 N'aviez-vous des talens que pour l'heureux Silvandre?
 Vous pouvez avec luy contenter vostre amour,
 Passer dans ce plaisir les nuits toutes entieres;
 Mais accordez à nos prieres
 Du moins quelques momens du jour.
 Est-il un plus juste partage?
 Pourquoi nous priver d'un tel bien?
 Si vous reglez ainsi vostre temps & le sien,
 N'aura-t-il pas sur nous toujours trop d'avantage?

Du temps passé le flateur souvenir
 Nous fait plaindre nostre disgrâce;
 Nous regretons celui qui passe,
 Et nous craignons encor plus l'avenir.
 Pour dissiper ces cruelles alarmes,
 Reprenez tous vos Instrumens;
 Et ces petits delassemens
 Vous feront retrouver en amour plus de charmes.
 Il y va de vostre interest,
 C'est pour vostre plaisir autant que pour le nostre;
 Enfin ce plaisir ne nous plaist
 Qu'autant qu'il peut faire le vostre.
 Touchez donc vostre Clavessin,
 E[t]² faites-nous encor admirer une main
 Qui fit, en se donnant, tout le bonheur d'un autre.

M^r Diereville.

2. Texte de base: «*Ee faites-nous*».

AU ROY¹.

MADRIGAL.

Vous que Bellone & la Victoire
Accompagnent toujours par tout,
Qui n'entreprenez rien sans en venir à bout,
Mettez, grand Roy, le comble à vostre gloire.
Vos plus fiers Ennemis les armes à la main,
Ont éprouvé toujours un funeste destin,
Ils n'ont pû resister à la force des vostres.
Aprés tant d'exploits si fameux,
Remettez sur le Trône un Prince malheureux,
Ce triomphe pour vous sera plus glorieux,
Que d'avoir vaincu tous les autres.

M^r Diereville.

1. *MG*, mai 1689.

A M^r DE FOURCY,
PREVOST DES MARCHANDS¹.

Vous, qui pour honorer de LOUIS la memoire,
L'avez placé dans ce Palais,
Dressez des Monumens eternels à sa gloire,
Et marquez-y tous ses hauts faits,
Que la Posterité ne pourra jamais croire.
Que les Peintres & les Sculpteurs
Parviennent à l'envy jusqu'où l'Art peut atteindre;
On ne sçauroit si bien le peindre
Qu'il est bien gravé dans nos cœurs.

M^r Diereville.

1. *MG*, juillet 1689.

AU ROY¹.

Grand Roy, j'admire vos projets;
 Aussi bon que puissant Monarque,
 De vos bontez à vos Sujets
 Sans cesse vous donnez quelque nouvelle marque.
 Pour prolonger leurs jours, des Duels violens
 Vous avez arrêté la fureur inhumaine,
 Et pour les voir plus opulens
 Vous leur avez cédé vostre propre Domaine.
 Comblez de si rares bienfaits,
 Quand on sçait contre vous armer toute la Terre,
 Vous leur faites goûter les douceurs de la paix,
 Loin d'une si cruelle guerre.
 Lors qu'on croit n'avoir rien à desirer encor,
 Vous nous rendez le siecle d'or
 Par le moyen de la Tontine²;
 Mais hélas! que me sert tant de bonté pour nous,
 Quand l'Astre mal faisant qui toujours me domine,
 Me prive d'un bon[h]eur qui me seroit si doux?
 Non, ce n'est point pour moy que la Tontine est faite,
 Lors qu'elle fera des Cresus,
 Grand Roy, faute de cent écus,
 Je mourray gueux comme un Poëte.

M. Diereville.

1. MG, mars 1690.

2. «Les tontines, ainsi nommées de l'italien Tonti, inventeur de ce procédé, et son introducteur en France en 1653, étaient des rentes viagères où les rentiers étaient partagés en classes selon leur âge et où les survivants de chaque classe bénéficiaient, soit en totalité, soit, le plus souvent, en partie, des extinctions se produisant dans cette classe. C'était un mode d'emprunt extrêmement onéreux, bon seulement pour des gouvernements à finances avariées [...]. On y revint à plusieurs reprises sous Louis XIV (1689, 1696, 1709) et surtout sous Louis XV» (M. Marion, *Dictionnaire des institutions*, p. 537).

A M^R LE DUC DU MAINE¹.

Jeune & vaillant Heros, dont le noble courage
 Marque si bien le sang dont vous estes venu,
 Et que le fier Lion n'a que trop reconnu,
 Exposez moins vos jours dans l'horreur du carnage.
 Prince, l'on vous a veu dans le beau Champ de Mars,
 Affronter les plus grands hazards;
 Moderez l'ardeur qui vous presse.
 Dans la peur de tomber sous le poids de vos coups,
 Les Ennemis tremblent pour eux sans cesse,
 Mais nous tremblons aussi pour vous.
 Quand par un coup fatal des Parques,
 Un Gouverneur tombe à vostre costé,
 Et qu'un cheval sous vous d'un autre est emporté,
 Ce sont de trop certaines marques
 Du dangereux peril où vous avez esté.
 Vous devez calmer nos allarmes,
 Vous n'en serez pas moins terrible aux Ennemis;
 Au pouvoir de vos armes
 Ils sont déjà souûmis.
 Vous partagez une grande Victoire
 Dans le plus fameux des Combats;
 Vous aurez touûjours mesmes bras,
 Et vous avez paru si charmant à la gloire,
 Qu'elle suivra par tout vos pas.

Dierville.

1. *Bataille de Fleurus* (MG, numéro spécial), juillet 1690.

AUX HOLLANDOIS,
SUR LA DEFAITE DU PRINCE
DE WALDEC¹.

He bien, Messieurs les Hollandois,
Eprouvez-vous assez de LOUIS le tonnerre?
Vous le fuyez sur Mer, il vous défait sur Terre,
Par tout il vous donne des loix
Vous estes mal servis, c'est un malheur étrange,
Le Prince de Waldec en combattant pour vous,
Est un second Prince d'Orange,
Dans les Combats il fuit les coups.
On ne perd point avec eux de Batailles,
La fuite fait toujourns le plus grand de leurs soins,
Ces Heros n'ont jamais le cœur d'être témoins
De si terribles funerailles.
Quand pour des gens comme vous on combat,
Le courage aisément s'abbat,
Peut-on se piquer de bravoure?
Si l'on mouroit dans ce noble transport,
On enrageroit d'estre mort,
Le meilleur est de sçavoir courre.
Reconnoissez vostre néant,
Louïs a mis bien bas vostre Haute-Puissance;
Venez implorer sa clemence,
Il est aussi-bon que puissant.

Le mesme.

1. *Bataille de Fleurus* (MG, numéro spécial), juillet 1690.

PLAINTES
DES HOLLANDOIS, DÉFAITS SUR
MER & SUR TERRE¹.

(Couplets sur l'Air, *J'ay passé deux jours sans vous voir*)

O Ciel! quel est nôtre malheur
Sur mer comme sur terre!
LOUIS en tous lieux est vainqueur,
Tout cede à son tonnerre.
Helas! faut-il comme à Fleurus,
Nous voir encor icy vaincus?

Luxembourg, ce vaillant Heros,
Y parut en Alcide;
Et Tourville dessus les flots,
N'est pas moins intrepide.
Helas! après ces deux combats,
Que vont devenir les Etats?

Les Anglois croyoient sur les Mers
Avoir un grand empire,
Et qu'aucuns Rois de l'Univers
N'osoient leur contredire.
Helas! LOUIS leur fait trop voir
Qu'ils se flattoient d'un vain pouvoir.

Vainement nous estions unis
Pour conjurer sa perte;
Nous n'en sommes que mieux punis,
Nostre Flotte est deserte.
Helas! malgré tous nos efforts,
Il nous bat jusque dans les Ports.

Nous voguons de tous les costez
Sans trouver un azile;

1. MG, septembre 1690.

Nous sommes par tout arrestez,
Rien n'échape à Tourville.
Helas! en vain nous le fuyons,
Il nous brûle & nous coule à fonds.

Ah! que LOUIS est bien servy
Sur la Terre & sur l'Onde!
Chacun le veut rendre à l'envy
Le plus puissant du Monde.
Helas! quelle rage pour nous
Quand nous voulons l'accabler tous!

Que nous sert de voir aujourd'huy
Toute l'Europe en Ligues?
Rien ne réussit contre luy,
Il rompt toutes nos brigues.
Helas! tout ce qu'on entreprend
Ne sert qu'à le rendre plus grand.

Voy tous les maux que tu nous fais,
Maudit Prince d'Orange;
Crains à ton tour de tes forfaits
Que le Ciel ne se vange.
Helas! nous ressentons des coups
Que tu merites mieux que nous.

Sous une libre & douce loy
Nous vivions sans traverse;
Falloit-il pour te faire Roy
Rompre nostre Commerce?
Helas! nous en sommes plus gueux,
Et tu n'en es pas plus heureux.

La cheute est le sort des Tyrans,
Tu ne sçaurois le croire,
Quand tu veux comme les Titans
Porter si haut ta gloire.
Helas! puisses-tu l'éprouver
Du Trône où tu sceus t'élever.

AUX ESPAGNOLS

ET AUX HOLLANDOIS

(Couplets sur l'air des Folies d'Espagne)¹.

Avant le temps finissez la Campagne,
Retirez-vous, & ne combattez plus;
Tous les efforts de Hollande & d'Espagne
Contre Louïs sont toujours superflus.

Allez chez vous manger en paix l'esclanche,
Castanaga, Waldeck & Brandebourg;
Vous pretendiez avoir vôtre revanche,
Et vous fuyez les coups de Luxembourg.

Quoy! contre un seul trois ne peuvent suffire!
Que faut-il donc pour en venir à bout?
C'est de Louïs dont il défend l'Empire,
C'en est assez pour resister à tout.

Ce puissant Roy vous force de le croire.
Quel desespoir, quelle rage pour vous!
Tout ce qu'on fait pour abattre sa gloire,
Vous en rendra mille fois plus jaloux.

Vous ne sçauriez humilier la France,
Laissez Louïs jouïr de son bonheur;
De cent Liguez il brave l'alliance,
Et tout n'est rien contre un si grand Vainqueur.

1. *MG*, octobre 1690.

C'est le party le meilleur qui vous reste
Dans le malheur qui vous poursuit toujours;
Il deviendra chaque jour plus funeste,
C'est trop long-temps en éprouver le cours.

Tout doit trembler quand son bras se déploie,
Pour satisfaire à son juste couroux;
Il vient encor de prendre la Savoye,
Les Ramonneurs sont traitez comme vous.

Plus d'Ennemis, pour luy plus de victoires,
Suscitez-en, vous les verrez soumis.
En pourroit-on croire un jour les Histoires,
Si tout n'estoit prodige sous Louïs?

Vous, Hollandois, faites vostre commerce,
Au champ de Mars vos malheurs sont trop grands,
Et vous n'aurez ny chagrin, ny traverse,
Quand vous sçaurez vous conduire en Marchands.

Vous, Espagnols, rengainez la rapiere,
Et dans Madrid allez vous en parer,
Vous perdez tous vostre prestance fiere
Dans le moment qu'il faudroit la tire[r]².

M^r Diereville.

2. Texte de base: «la *tirée*».

Fiers Allemans, quel est vostre destin¹?
 L'Aigle n'a plus la victoire pour guide,
 Luy qui sur le Danube eut un vol si rapide,
 Ne fait que planer sur le Rhin.
 Il ne peut du Soleil supporter la lumiere,
 L'effort qu'il fait est impuissant.
 Que n'achevoit-il sa carriere,
 Il eust renversé le Croissant.
 Jaloux de l'éclat de la gloire
 Du grand LOUIS toujours Vainqueur,
 Il quitte une seure victoire
 Pour tâcher vainement d'abaisser sa grandeur.
 On se ligue pour le combattre,
 Contre luy seul on fait tout soulever,
 Et tout ce qu'on fait pour l'abattre,
 Ne servira qu'à l'élever.
 Il rend imprenables des Villes
 Qu'il emporta des premiers coups.
 Quelle gloire pour luy! quelle honte pour vous,
 De voir un Roy seul contre tous
 Rendre vos Ligues inutiles!

Mr Diereville.

1. *MG*, octobre 1690.

[AU ROY. SUR LE SIEGE DE MONS] ¹.

MADRIGAL

Tremblez, tremblez fiers Ennemis,
LOUIS part armé de la foudre;
Il va bien-tost reduire en poudre
Vos rempars les plus affermis.
Malgré vostre Ligue infernale,
Il en a formé le projet;
Ce n'est pas d'aujourd'huy qu'une épreuve fatale,
Entre le dessein & l'effet,
Vous a fait voir peu d'intervale.
Plus il a suspendu son bras,
Plus vous devez redouter sa vangeance;
Elle est juste, ne croyez pas
Avec tous vos efforts luy faire resistance.
Vous le sçavez par cent combats;
Vous n'avez qu'un moyen pour vaincre sa puissance,
C'est de mettre les armes bas.

Dier[evill]e.

1. MG, avril 1691.

VERS LIBRES¹.

Quoy, malgré le Prince d'Orange
 Mons est pris? Quel malheur étrange!
 Quoy, ce grand Conquerant n'a pû le secourir,
 Luy qu'on a vû sans coup ferir
 Se rendre maistre d'un Royaume!
 Tel il fut Statouder, tel il est Roy Guillaume.
 Où la veritable valeur
 Pour triompher est necessaire,
 Quels glorieux exploits luy vit-on jamais faire?
 Il trouve par tout son vainqueur.
 Il devoit cependant empêcher cette prise,
 Le coup auroit paru nouveau;
 Mais il n'a fait servir cette grande entreprise
 Qu'à rendre de Louis le triomphe plus beau,
 Il falloit pour témoin Guillaume de Nassau.
 Aux desseins de Louis le Ciel toujours propice,
 Luy fait vaincre en tous lieux ses nombreux Ennemis,
 Dans le temps qu'il reduit & Villefranche & Nice,
 À son pouvoir Mons est soumis.
 Quelle ouverture de Campagne!
 La victoire déjà se declare pour nous,
 Que restera-t-il à l'Espagne?
 Mais que restera-t-il à cent Rivaux jaloux,
 [Q]ue² malgré leurs complots il dompte?
 Le chagrin, la rage & la honte
 D'avoir excité son couroux.
 À l'ombre des Lauriers que sans cesse il moissonne,
 Ils le croyoient paisible au milieu de sa Cour,
 Qu'il laissoit à son Fils les travaux de Bellonne

1. *MG*, avril 1691.

2. Texte de base: «*ue* malgré».

Mais à peine voit-il le Printemps de retour,
Qu'il part, & que sa foudre tonne.
Il renverse leurs murs, il brise leurs remparts,
Rien ne resiste à sa puissance,
La terreur est de toutes parts,
Et l'on vient à ses pieds implorer sa clemence.
Enfin l'on se rend à ses loix,
De Mons à ce vainqueur les portes sont ouvertes,
Il entre triomphant, & ses nouveaux Exploits
Font craindre aux vaincus d'autres pertes.
Ils esperoient un prompt secours,
Mais le demy-Heros dont ils pouvoient l'attendre,
Préfère au soin de les défendre,
Celuy de conserver ses jours.
Il a fait trop de fois la triste experience
De ses malheurs au champ de Mars,
Pour s'exposer à de nouveaux hazards;
Mais pour ménager l'alliance
Qu'il fait avec cent Potentats,
Il a crû qu'il devoit faire au moins quelque pas.
Il est connu par tout pour un grand Politique,
C'est ce que l'on voudroit en vain luy disputer;
Mais quand de grands desseins il faut executer,
Il en connoist peu la pratique,
On le voit, on n'en peut douter;
À son esprit mélancolique,
Mons, quel chagrin vas-tu coûter!
Il ne s'est avancé que pour voir la victoire
Que LOUIS remporte aujourd'huy;
Mille Ennemis jaloux, tous armez contre luy,
En voulant l'accabler vont le couvrir de gloire.
Ils n'esperent plus rien de leurs vastes projets,
Vaincus & sur Mer & sur Terre,
Et tout le fruit de leur injuste guerre
Sera bien-tost de demander la paix.

TRADUCTION
DU PREMIER POÈME [DE JEAN-BAPTISTE SANTEÛIL]
INTITULÉ *GALLIA*¹.

La France qui invite le Poète à partager son temps à chanter
les louanges des Saints & les vertus de Louïs le Grand.

A*ugustes* Habitans du celeste séjour,
Si pour la Terre encor vous avez quelque amour,
Permettez que celui, qui chante vos merveilles,
Qui depuis si long-temps vous consacre ses veilles,
Prenne un peu de relâche & ne s'excuse pas
De chanter les vertus qui s'offrent icy-bas;
Par ces marques d'Honneur la Terre réverée,
N'enviroit point l'encens que reçoit l'Empirée,
Et ce Chantre fameux en partageant son temps,
Pourroit rendre le Ciel & la Terre contents.

C'est ainsi qu'en repos & fermant la paupiere,
J'ay vû la France au Ciel adresser sa priere.
De quel brillant éclat! de quelle majesté
Frapa-t-elle à l'instant mon esprit enchanté!
Les Lis que sur son front je vis alors paroistre,
Et son Sceptre à la main me la firent connoistre.

Hé quoy! dit-elle enfin, tournant vers moy les yeux,
Pourquoy toûjours fixer tes regards sur les Cieux,
Et perçant la splendeur de la voûte azurée
Occuper des Elus la demeure sacrée?
Tout Mortel doit fremir d'oser y penetrer.
Son cœur doit estre pur pour y pouvoir entrer.
Quelle témérité! redoute le Tonnerre
Quand tu veux t'élever au dessus de la Terre.

1. MG, avril 1692, sauf le titre, qui est celui de la pièce telle qu'elle paraîtra dans les *Opera poetica* (1694) et dans les éditions subséquentes des œuvres de Santeuil.

Ignorest-tu, mortel, que cet auguste lieu
 Est toujours défendu par des glaives de feu ?
 N'y crois pas plaire aux Saints par tes foibles louanges,
 Leurs cœurs ne sont charmez que des concerts des Anges.
 Apprens qu'il est icy des Hommes animez
 Du même esprit divin dont ils furent formez,
 Que le Ciel a choisis pour prendre sa défense,
 Toûjours prests à punir l'ennemy qui l'offense.
 Tels, de la même main qui soûtient nos Autels,
 Touchent au haut séjour où sont les Immortels.
 Voy, dit-elle, Santeuil, ce qu'on ne pourra croire,
 Voy par quelles Vertus LOUIS monte à la Gloire,
 Voy comme il a contraint de rentrer dans les fers
 Ces Monstres contre luy suscitez des Enfers,
 Et par quelle pieuse & louable entreprise
 Il a sçeu rétablir le Culte de l'Eglise.

Les suppots de Satan sont pour jamais vaincus,
 Et gemissent de voir leurs Temples abbatus.
 Le Regne d'un Heros si fecond en merveilles,
 Devroit être souvent le sujet de tes veilles.
 Le Ciel, qui le conduit & qui soûtient sa main,
 Ne peut desaprouver un si juste dessein.

Ne vois-tu pas encor avec quelle prudence
 Et du Faste & du Luxe il rabat l'insolence,
 Et par quelles bontez, en s'imposant des loix,
 Pour le bien de son Peuple il renonce à ses droits ?
 Comme il a rétably l'ordre dans la Justice
 Et banny du Palais la fraude & l'artifice,
 Les ruses, les détours, enfin tous ces moyens
 Qu'employoient les Plaideurs à s'arracher leurs biens.
 Voy l'ordre qu'il a mis luy-mesme à ses Finances,
 Et par quels Reglemens, par quelles Ordonnances
 Dans ses Tresors pillez il a fait rapporter
 Ce que d'injustes mains en sçeurent écarter.
 Tu sçais le châtiment de ces horribles crimes,
 Dont le secret fatal a fait tant de victimes ;
 Et de qui les auteurs accablez de remords
 Faisoient pour se cacher d'inutiles efforts.

Sur mille soins divers admire son genie,
 Des Duels deffendus la licence est punie,

En réprimant ainsi de semblables forfaits,
 Il conserve le sang de ses meilleurs Sujets :
 Et leur bras autrefois contr'eux impitoyable,
 N'est plus qu'aux ennemis funeste & redoutable.
 Contemple ce Heros, & dans ses fiers regards
 Reconnois le courage & la grandeur de Mars.
 Il semble ne vouloir respirer que la Guerre,
 Et porter en tous lieux les coups de son Tonnerre;
 Mais toujours sa clemence a desarmé son bras,
 Il préfere la Paix au succes des Combats,
 Quand également fort sur la Terre & sur l'Onde,
 Il pourroit, s'il vouloit, être Maistre du Monde.
 Ses Ennemis vaincus adorent leur Vainqueur,
 Dans leur propre défaite ils trouvent leur bonheur,
 Si-tost qu'il en triomphe il en devient le Pere,
 Et s'il fait ressentir l'effet de sa colere,
 Sçache que c'est de voir détruits tout à la fois
 Le Culte des Autels & le pouvoir des Rois.

Venez, Filles du Ciel, celebrier sur la Terre
 Un Heros qui malgré les fureurs d'une Guerre
 Qu'un Monde d'Ennemis ouvre de toutes parts,
 Vous comble de ses biens, & rétablit les Arts,
 Et qui, nous préservant de ses tristes allarmes,
 D'une tranquille paix nous fait goûter les charmes;
 Louange qui doit peu flater l'esprit d'un Roy,
 Si lors qu'à l'Univers il peut donner la Loy
 Il n'a pas le pouvoir de se vaincre luy-même
 En renonçant aux droits de ce titre suprême,
 Et foulant à ses pieds par un noble mépris
 Des lauriers teints du sang de ses fiers Ennemis.

Braves Enfans de Mars, le pourriez-vous bien croire,
 Tout terrible qu'il est, & seur de la Victoire,
 Il craint par sa valeur d'estre trop redouté,
 Et de voir l'Univers gemir d'estre dompté.
 Le Regne d'un Heros si fecond en merveilles,
 Devroit estre souvent le sujet de tes veilles.

Mais quel terrible bruit se répand en tous lieux!
 Il étonne à la fois & la Terre & les Cieux,
 Mars en courroux par tout fait gronder son Tonnerre,
 Et la Discorde allume une infernale Guerre,

Guerre qui va malgré mille Conféderez
Préparer à LOUIS des Triomphes sacrez.
C'est en vain contre luy que tout l'Enfer conspire,
Le Ciel sôtient son bras. Santeuil, touche ta lyre,
Le sujet en est digne, & par des chants nouveaux
Celebre les Vertus du plus grand des Heros.
Que tant d'exploits fameux à le louer t'excitent;
À ces mots le Sommeil & la France me quittent.

Diéreville.

SUR LE VOYAGE
DU ROY¹.

Grand Roy, sur vos Desseins tous les yeux sont ouverts,
On n'en peut pénétrer le Secret admirable;
Vos Soldats, vos Vaisseaux, appareil formidable,
Couvrent de toutes parts & la Terre & les Mers.

Quand on voit contre vous mille Ennemis divers,
Où va se signaler vôte bras indomptable?
Iriez vous des Tyrans punir le plus coupable,
Et rendre l[e]² repos qu'il ôte à l'Univers?

Mais dés qu'on vous verra commander une Armée,
On entendra, Grand Roy, parler la Renommée.
Eh! pourquoy demander quel est vôte projet?

Le prodige est pour vous un effet ordinaire;
On ne peut deviner ce que vous allez faire,
On le comprendra moins lors que vous l'aurez fait.

Mr Diereville.

1. MG, mai 1692.

2. Texte de base: «rendre *la* repos».

SUR LA PRISE
DE NAMUR¹.

Enfin nos ennuis sont passez ;
LOUIS devant Namur n'affronte plus la foudre.
Ses jours n'y sont plus menacez,
Il a réduit ses murs en poudre.
C'est à son invincible bras
Que nous devons cette Victoire.
Jamais Heros n'eut plus de gloire ;
Son exemple animoit le cœur de ses Soldats.
Par la noble ardeur qu'il inspire,
Des plus vastes desseins il sçait venir à bout.
Pour le bonheur de son Empire,
Que ne peut-il estre par tout !
À peine paroît-il dans le champ de Bellonne,
Qu'aux plus fiers ennemis il cause la terreur ;
Namur de son courage éprouve la grandeur,
Il en forme le Siège, il agit, il ordonne,
Et s'en rend bientôt le vainqueur.
Tout ce que la guerre a d'horreur
N'a rien dont son grand cœur s'étonne,
En vain de tous costez la foudre gronde, tonne,
Et fait tomber sous sa fureur
Le fier Soldat qui l'environne ;
Tout ne fait qu'augmenter son intrépide ardeur,
Il s'expose avec plus de cœur
Où l'ennemy combat, & donne
Plus de marques de sa valeur.
La Ville cede à sa puissance,
Il pousse plus loin ses travaux,

1. *MG*, juillet 1692.

Et chaque Fort paroist ne faire resistance,
 Que pour s'attirer plus de maux,
 Et rendre du Vainqueur les triomphes plus beaux.
 Que de t emoins, Grand Dieu, d'une telle vaillance !
 C'est vostre cause qu'il deffend ;
 Aussi voit-on assez que vostre bras s' etend
 Sur le Tiran qui vous offense.
 On le voit violer les droits les plus sacrez,
 Se declarer le Chef de cent Confederez,
 Et n'estant pas content de troubler tout le monde,
 Soulever contre-vous l'Enfer, la Terre, & l'Onde.
 Quel desespoir pour luy, lors qu'avec tant de bras,
 Il ne peut secourir une Place importante !
 Entre mille projets qu'il n'execute pas,
 Son ame demeure flotante.
 Il avance, il s'arreste, & revient sur ses pas ;
 Il faudroit donner des Batailles,
 Mais fuyant les malheurs qu'il a dans les combats,
 Il laisse renverser bastions & murailles.
 Sa gloire & l'interest de tous ses Alliez,
 Demandent des exploits qui ne le touchent gu ere ;
 Sur les bords argentez d'une  troite riviere
 Tous ses devoirs sont oubliez.
 On ne s ca it quel motif en si beau champ l'arreste,
 Et le fait demeurer dans un honteux repos,
 Lors qu'il voit   ses yeux le plus grand des Heros
 Achever de Namur la fameuse Conquete.
 Grand Dieu, c'est par v otre secours
 Que le Constantin de nos jours
 Contre un Tiran s'immortalise ;
 Pour la gloire de v otre Eglise,
 Et le bonheur de ses Sujets,
 Que tous ses Ennemis luy demandent la Paix.

Mr Diereville.

ENIGME ¹.

Je dois ma naissance & mon estre
Moins à la Nature qu'à l'Art;
Je suis un enfant du hazard
Que le seul caprice a fait naître.
Le beau Sexe pour moy marque beaucoup d'amour.
Dans mon commencement j'avois peu de Maîtresses,
Et j'en ay maintenant de toutes les especes
Sans me donner le soin de leur faire la cour.
J'ay pourtant tous les airs de la Galanterie;
Lorsque je suis à leurs genoux,
Je suis humble, civil & doux,
Et propre à la badinerie.
Des Beutez que je sers, vous qui suivez la loy,
Et que mon secret embarasse,
Si l'on vous souffroit à ma place,
Vous pourriez y trouver plus de plaisir que moy ².

Mr Diereville.

1. *MG*, septembre 1692.

2. Solution : «le Falbala» (*MG*, octobre 1692, p. 308).

AU PRINCE D'ORANGE¹.

Prendre Namur, bombarder Charleroy,
Trois défaites dans l'intervale,
Nassau, cette Campagne est elle assez fatale?
Qu'en penses-tu de bonne foy?
Tu l'as veu de plus près que moy,
Et pour juger des coups nul autre ne t'égale.
Sont-ce-là des Exploits d'un grand & puissant Roy?
Et malgré ta Ligue infernale,
Trouves-tu par ces faits que Louis se signale,
Et triomphe par tout de toy?
Si tu ne le vois pas, tout l'Univers l'admire.
Tu devois partager son florissant Empire
Entre mille & mille Envieux.
Quel chagrin va ronger ton cœur ambitieux!
Retire-toy honteux d'une telle Campagne.
Tu ne sçais que bastir des Chasteaux en Espagne,
Lorsque Louis en prend les Villes à tes yeux.

M^r Diereville.

1. MG, novembre 1692.

LES SERINS¹.

Lassé des amoureux commerces,
 Où tous mes desirs estoient vains,
 J'avois donné dans les Serins,
 Mais je n'ay pas moins de traverses,
 Et je ne sçay quels sont mes plus cruels chagrins
 Dans mes infortunes diverses.
 Tout sembloit repondre à mes vœux,
 Tous mes Serins avoient des œufs,
 J'attendois de Petits une heureuse abondance,
 Mais h[e]las! ainsi qu'en amour,
 Je me flatois d'une vaine esperance.
 Quelques uns n'ont point vû le jour,
 Et les autres sont morts au point de leur naissance.
 D'autres par un plus rude sort,
 Bien beuvants, bien mangeants, drus comme Pere & Mere,
 N'ont pu s'exempter de la mort,
 Et c'est ce qui me desespere.
 Helas! qui pourroit supporter
 La rigueur d'un sort si contraire?
 Je vois d'un seul coup emporter
 Une Famille toute entiere,
 Sans sçavoir qui peut me l'ôter.
 Ma douleur en est sans égale.
 Quand je voyois cette Troupe voler
 D'un bout à l'autre de ma Sale,
 Et commencer à gasouiller,
 Des autres j'oubliois la disgrace fatale.
 Ce qui redouble mes chagrins,
 Dans de si funestes outrages,

1. *MG*, septembre 1693.

C'est de voir semblables Serins
 De l'heureux Licidas remplir toutes les Cages.
 Hélas! ce qui détruit les miens,
 Ne porte aucune atteinte aux siens,
 Ils viennent tous au grè de son envie,
 On diroit à les voir qu'il leur souffle la vie.
 Voila mon sort dans les Oiseaux:
 C'est ainsi qu'en amour je voyois mes Rivaux
 Heureux & contents dans leurs chaînes,
 Lorsque je ressentois les plus cruelles peines.
 Quand je voy du fameux Damon
 Les Volieres presque désertes,
 Je devois trouver dans ses pertes
 Quelque sujet de consolation.
 Il en fait toujours de nouvelles,
 Et quand je perds des Serins gris,
 Je vois perir ses blancs, ses blonds, ses isabelles,
 Dont le poids de l'or fait le prix.
 Mais par un long apprentissage,
 Damon dans les Serins présumant tout sçavoir,
 Fait & rompt chaque Mariage,
 Selon que dans sa teste il se forme l'espoir
 De reussir dans ce concubinage.
 Les Oiseaux veulent se pourvoir,
 Il faut que l'Amour les engage;
 Autrement, comme nous, ils font mauvais menage.
 S'il tâchoit moins d'en plus avoir,
 Il en auroit peut-estre davantage:
 Je laisse aux miens les tendres soins,
 Ils sçavent mieux se satisfaire,
 Et je ne touche à leur Voliere,
 Que pour leur donner leurs besoins.
 Dans mes malheurs que faut-il faire?
 Trouveray-je Iris moins severe?
 Retourneray-je sous ses loix?
 Non, son cœur à mes vœux sera toujours contraire,
 Je ne l'ay vu que trop de fois.
 Poursuivons nostre destinée,
 Il ne faut pas dans un commencement
 Se rebuter d'une mauvaise année,

Dans la suite j'auray plus de contentement;
Mais quand rien ne devoit répondre à mon envie
J'aimerois encor mieux me voir toute ma vie
Malheureux Oiseleur, que malheureux Amant.

Mr Diereville.

[SUR LA CAMPAGNE DE MONSIEUR LE DUC DE SAVOYE]

Le fameux Conquerant d'Ambrun¹
 Tout fier d'une telle Victoire,
 Présument qu'assiéger & prendre, ce n'est qu'un,
 Veut par un nouveau Siege éterniser sa gloire,
 Et ne sçauroit se rebuter
 Par la difficulté des grandes entreprises.
 Son dessein est formé, ses mesures sont prises,
 Il ne faut plus qu'exécuter.
 Il part; cent mille bras suivent cet intrepide,
 Et se flatant d'avoir la Victoire pour guide,
 Il declare qu'il va soumettre Pignerol;
 Mais le Fort de Sainte Brigide
 L'arreste dans un si beau vol.
 Ce n'est pas là, dit-il, un obstacle invincible,
 Il va bientôt ceder à ma bouillante ardeur:
 Pour s'en rendre le maistre il fait un feu terrible,
 Et se sert, mais en vain, de toute sa valeur.
 Chaque jour sans succès autour de ses murailles
 Il voit de ses Soldats les tristes funeraillies.
 Sous mille coups divers ils tombent par monceaux.
 L'Astre brillant qui donne la lumiere,
 Plus de vingt fois a rempli sa carriere
 Sans voir avancer leurs travaux.
 Tessé dont la noble vaillance
 En défend si longtemps l'abord,
 Obtenant ce qu'Il veut par tant de resistance,
 Ruine, & quitte enfin cet imprenable Fort.
 Dés qu'il n'est plus gardé, mon Heros s'en empare,
 Et pour s'y maintenir il prend de nouveaux soins,

1. MG, octobre 1693.

Il ordonne qu'on le repare,
 Il fait tout visiter, ses yeux en sont témoins:
 Mais il voit par malheur qu'on a sceu tout détruire.
 De desespoir il se retire
 Avec dix mille bras de moins.
 C'est pour le coup agir en homme habile;
 Il connoist par ce Fort ce qu'eust fait une Ville.
 L'espoir de l'emporter peut estre decevant,
 Il ne faut pas toujours écouter son courage,
 Les François l'abattent souvent.
 S'il eust voulu porter ses armes plus avant,
 Il auroit perdu davantage.
 Heureux! mais plus heureux mille fois ses Soldats,
 S'il avoit fait alors une entiere retraite!
 Sans avoir trop perdu sa Campagne estoit faite,
 Mais des coups du destin on ne s'exempte pas.
 Helas! on ne peut s'en défendre;
 De Pignerol il s'éloigne à regret,
 Il devoit l'assiéger, & qui plus est, le prendre.
 Il s'en va sans oser seulement l'entreprendre,
 Et s'en fait à luy-mesme un reproche secret.
 Il s'arreste, consulte, & forme le projet
 De l'aller bombarder, & le reduire en cendre.
 Tout estant prest pour cet effet,
 Devant la Place il va se rendre.
 Quel appareil prodigieux
 De ces globes de feu plus craints que le Tonnerre,
 Qui semblent menacer les Cieux,
 Et ne foudroyent que la terre!
 On en jette par tout; des milliers à la fois
 Tombent & crevent sur la Ville,
 Et n'abatent que quelques toits.
 C'est ainsi que le Ciel protegeant les François,
 D'un nombre d'Ennemis rend la Ligue inutile.
 Cependant le Heros content de ses exploits,
 S'en retourne plus fier qu'Achille.
 Mais il ne va pas loin sans se voir trop punir
 Du peu de mal qu'il vient de faire,
 Le fameux Catinat l'engage en une affaire,

Dont il conservera longtemps le souvenir.
Il y perd ses Canons, ses Drapeaux, ses Timbales,
Des vaincus dépouilles fatales,
Et ses plus braves Officiers
Trouvent par d'inconnus sentiers
Sur les rives du Pô les rives infernales.
Les François en tous lieux à vaincre accoutumez,
Jaloux d'un si grand avantage,
Comme des Lions animez,
De ses meilleurs Soldats font un affreux carnage.
À peine évite-t-il leur déplorable sort.
Helas! plus de neuf mille étendus sur la terre
Victimes d'une injuste guerre,
Semblent luy reprocher leur mort.
Les autres prennent l'épouvante,
Toute son Armée est errante,
Il ne sçauroit la rallier,
Et luy-mesme il se trouve obligé de plier.
Enfin sa défaite est entiere;
À Nerwinde Nassau ne fut pas mieux battu.
S'il comptoit plus sur sa vertu,
Quel desespoir pour une ame si fiere!
Il eust évité ce chagrin,
Si de gloire un peu moins avide,
Au sortir de Sainte Brigide,
Il eust esté revoir Turin.

Mr Diereville.

SUR LA CAMPAGNE
DU PRINCE LOÛIS DE BADE¹

Bade, sur le Danube autrefois grand Heros,
Cherchoit les Ennemis, & leur faisoit la guerre;
Aujourd'huy sur le Rhin dans un profond repos,
Il évite les coups, & se couvre de terre.
On ne reconnoist point le bras de ce Vainqueur,
Qui portoit chez les Turcs l'épouvante & l'horreur.
D'où vient ce changement dans cette ame guerriere?
En voicy la raison; il aime les hazards;
Mais qui peut du Croissant approcher les regards,
Ne sçauroit du Soleil supporter la lumiere.

M^r Diereville.

1. MG, novembre 1693.

AU DUC DE CROY,
SUR LA LEVEE DU SIEGE
DE BELGRADE¹.

Quoy! tu viens de lever le Siege de Belgrade ?
C'est mal débu[té]², Duc de Croy,
Les Turcs se prévaudront d'une telle cacade³,
Ta valeur dans leurs cœurs causera peu d'effroy;
On fera revenir de Bade,
Aussi-bien sur le Rhin se tient-il clos & coy.
Ta gloire eust esté loin sans une telle digue;
Il faut t'en consoler, c'est une dure loy,
Mais tous les Heros de la Ligue
Ne sont pas plus heureux que toy.

M^r Diereville.

1. *MG*, novembre 1693.

2. Texte de base: «débusè».

3. «CACADE, ou *Cagade*, se dit figurément en derision, du mauvais succès de quelque folle entreprise qu'un homme s'étoit vanté de faire réüssir. Ce mot vient de l'Italian» (Furetière).

AU PRINCE D'ORANGE
SUR LA MACHINE DE S. MALO¹.

Nassau, ton horrible Machine
À ses seuls Conducteurs a donné le trépas,
Lors que tes foudroyans éclats
Devoient de Saint Malo nous causer la ruine.
Les Vaisseaux de LOUIS n'empêchoient point l'effet
De ton detestable projet;
Tu l'entrepris à la sourdine,
Et cependant tu n'as rien fait.
De ton esprit oste le voile,
Et reconnois enfin le pouvoir de mon Roy;
Tu vois que ce Heros pour triompher de toy,
N'a besoin que de son Etoile.

Mr Diereville.

1. MG, janvier 1694.

TRADUCTION
 DE L'EGLOGUE LATINE
 [DE JEAN-BAPTISTE SANTUEIL]
 DAMON ET EGON¹

Damon sur les bords de la Seine
 Soupiroit & versoit des pleurs;
 L'onde étoit sensible à sa peine,
 Tout prenoit part à ses malheurs,
 Les Echos repetoient les plaintes
 Que son cœur pousoit dans les airs;
 Ses brebis sans berger erroient dans les deserts,
 Lorsqu'il s'abandonnoit à ses vives atteintes.
 Les oyseaux touchez de ses maux
 Sembloient en ressentir toute la violence,
 Sur de tristes rameaux
 Ils gardoient un profond silence.
 Heureux si ce berger par les plus doux accens
 Eût pô calmer l'ennuy qui troubloit tous ses sens!
 Mais de son chalumeau Damon n'a plus l'usage,
 Ce qui faisoit autrefois ses plaisirs,
 Est à ses pieds sur le rivage,
 Et cause aujourd'huy ses soupirs.
 Vous, qui sçavez tout ce qu'il pense,
 Muses, dites-nous son ennuy;
 Viendrait-il de la préférence
 Qu'un autre berger a sur luy?
 Dans une Fête solemnelle,
 Où s'assembla tout le hameau,

1. D'abord paru dans *Joan. Baptistae Santolii Victorini opera poetica*, Paris, 1694; mais nous suivons l'édition parisienne de 1698.

Damon fit l'autre jour entendre un chant si beau,
Que chacun y trouvoit une grace nouvelle;
 Il plût, mais l'esprit inconstant
 De cette troupe qui le loüe,
 Le rebute enfin & se joüe
 De ce qu'elle applaudissoit tant,
Et d'Amintas au sien préfère un simple chant.
Damon par ce mépris croit qu'on le déshonore,
 Il ne peut souffrir un vainqueur,
 Et c'est ce qui cause en son cœur
 Le noir chagrin qui le devore.
Sur les autres bergers il sçavoit l'emporter
 Par les doux sons de sa musette,
Et si quelqu'un osoit contre luy disputer,
 Il voyoit bien-tost sa défaite.
En effet, quel rapport des Fleuves aux ruisseaux?
Des arbres dont la cime en rameaux étenduë,
 S'éleve & se perd dans la nuë,
 À quelques rampants arbrisseaux?
Auprès de ses moutons paissans l'herbette tendre,
Aussi-tôt que Damon enflloit son chalumeau,
 Il attiroit tout le hameau,
 Chacun accouroit pour l'entendre;
 Athis, Iolas, Coridon,
Le jeune Dorilas, son pere, Palemon,
La tête par les ans vers la terre courbée,
On voyoit s'y traîner le vieux Alphisibée.
 Au bruit de ses instrumens,
La Nimphe de la Seine avec plaisir s'éveille,
 Sort des eaux, & preste l'oreille
 À des concerts si charmants.
Les Faunes, qui cherchent les ombres
 Dans les plus épaisses Forests,
Pour entendre des chants si doux, si pleins d'attraits,
 Sortent de leurs demeures sombres.
Cependant le fameux Damon,
Après tant d'honneur & de gloire,
Devient la Fable du Canton,
Quand par une simple chanson

Amintas a sur luy remporté la victoire.
 On la chante par tout, aux bois, dans les hameaux,
 Et sur l'écorce des Ormeaux
 Le passant, qui la voit, en garde la memoire.
 Egon jeune & tendre berger,
 Seul à qui son pere confie
 Dans un vaste & royal verger
 Ces herbes dont les sucS entretiennent la vie,
 Aimant Damon souffroit de le voir outrager:
 Mais en vain il s'en plaint, il crie,
 Contre tant de bergers que pouvoit seul Egon?
 La cabale en étoit trop forte,
 Amintas malgré luy l'emporte,
 Et jusqu'au Ciel on fait voler son nom.
 Egon voit sa peine inutile,
 Cette troupe étoit indocile;
 Que faire? il part & vient en consoler Damon.
 Quel chagrin, luy dit-il, rend ton ame plaintive?
 Qui t'afflige sur cette rive?
 Quel silence! on n'entend plus chanter les oyseaux,
 Qui toûjours à l'envi par leur charmant ramage
 Répondoient à tes chants & les rendoient plus beaux;
 Tout languit avec toy sur ce triste rivage;
 Les Nymphes ont quitté leurs jeux, leur badinage,
 Et la Seine à regret laisse couler ses eaux,
 Dont Paris recevoit le tribut & l'hommage.
 Pour des Vers, qui n'ont pas un propice destin,
 Faut-il estre accablé d'un si cruel chagrin?
 Une feuille d'un arbre est souvent abbatuë
 Par un vent qui l'emporte à son gré dans les airs,
 Les rameaux en sont-ils moins verds
 Et moins charmants à nôtre veuë?
 Cet oyseau plein de vanité,
 À qui Junon donna tant de fierté,
 Qui s'admire dan son plumage,
 Si d'une plume il perdoit l'avantage,
 En croiroit-il avoir moins de beauté?
 Quand un riche Berger voit dans sa bergerie
 Mille brebis composer son troupeau,

Ses yeux se fondent-ils en eau
Si par les loups une seule est ravie?
Un pareil accident ne sçauroit affliger
Qu'un pauvre & malheureux berger.
Que dans son vain triomphe Amintas s'applaudisse,
Il n'ôte rien à ton honneur?
Quand on n'est triomphant que par une injustice,
Quelle est la gloire du vainqueur?
Au bon Alcippe tu sçais plaire,
Mopse t'aime, il te tend les bras,
Et tu peux disposer des troupeaux d'Iolas
C'est assez pour te satisfaire.
Que peux-tu souhaiter encor?
Jette les yeux sur nos fontaines,
Tes Vers gravez en lettres d'or,
Te feront oublier tes peines.
Ils sont si charmants & si beaux,
Que les Divinitez, qui regnent sur ces eaux,
Elles-mêmes s'en applaudissent;
Nous les voyons se reposer
Sur le bord de ces eaux dont les ondes jaillissent,
Et par mille détours vont la plaine arroser.
Tes arbres, dont l'épais feuillage
Répand sur ta cabane un si charmant ombrage,
Sont chargez des prix glorieux
Qu'on te voit chaque jour remporter en tous lieux.
Par tes chants tout divins la colere céleste
S'apaise, & nous sentons du relâche à nos maux;
Ils conservent nos fruits, préservent nos troupeaux
De tout ce qui leur est funeste.
Sur nos plus arides côteaux
Ils font crever la nuë & répandre la pluye,
Et puis au gré de nôtre envie,
Ils nous rendent les jours plus beaux.
Mon cher Damon, plus de tristesse,
Avec ton chalumeau consoles ta douleur,
Reprends enfin ta belle humeur,
Tout va marquer son allegresse.
Nos bois en paroîtront plus verts,

Le Rossignol plaintif reprendra son ramage,
Mille petits oyseaux de different plumage
Feront tous à l'envy retentir leurs concerts.

La Seine arrêtée, immobile,
Sensible à tes plaisirs va reprendre son cours,
Et ses flots argentez en bondissant toûjours,
En porteront bien-tôt la nouvelle à la Ville.

Alors le généreux Egon,
D'un tendre & verd laurier ceint le front de Damon,
Par ces marques d'honneur il luy fait voir son zele.

Damon charmé par un present si beau
Reprend son chalumeau,
Et l'enfle d'une ardeur nouvelle :
Son souffle harmonieux par mille tons divers
Resonne dans les airs.

Avec ses doigts legers, qu'avec art il arrange,
D'Egon amy fidelle il chante la louange ;

Par tout il celebre son nom,
Les plus aimables chants succedent à ses peines,
Et dans tous les hameaux, les forests, & les plaines,
On n'entend retentir que les vertus d'Egon.

Diereville.

LA VENGEANCE DE MADAME LA DUCHESSE DE BOURBON,
 OU LE POËTE PUNI¹.
 [TRADUCTION DE J.-B. SANTEUIL].

A moy, Muses, venez, ô Ciel, quelle disgrâce!
 Au milieu d'un festin on ose m'outrager.
 Pour prendre ma deffense armez tout le Parnasse,
 Vous ne sçauriez trop me venger.
 Ah! quelle fureur! quelle rage!
 Une cruelle main
 Par le coup le plus inhumain
 De honte & de douleur fait rougir mon visage,
 Et par un double affront
 D'un verre d'eau couvre mon front.
 Après un tel mépris, ô Filles de Memoire,
 Qui pourra respecter du Mont Sacré la gloire?
 Témoins du coup que je reçois,
 Les Satyres, les Dryades,
 Les Faunes & les Nayades
 De leurs ris éclatans font retentir les Bois.
 Tandis qu'un grand Prince à sa Table
 Me fait un doux accueil & me comble d'honneur,
 Quelle est la main barbare, impitoyable
 Qui me cause tant de douleur?
 Muses, d'où peut venir une telle fureur?
 Par ce coup imprévû, dont mon ame est surprise,
 Je me trouble, & le jour disparoist à mes yeux,
 Confus, sans mouvement, à moy-mesme ennuyeux,
 À la Table la plus exquise,
 Je perds le goust des mets les plus délicieux.
 Ce ne fut pas ainsi que d'une Auguste Reine

1. *MG*, janvier 1695.

Un Poëte² autrefois se vit favoriser,
 Elle sçeut luy marquer sans peine
 Son estime par un baiser.
 C'estoît ainsi qu'en ma douleur trop vive,
 Du plus cruel affront tous mes sens agitez,
 Par les tristes accens d'une voix si plaintive
 J'invoquois mes Divinitez.
 Chagrin & las d'estre la fable
 Des Princesses du Sang Royal,
 Je voulois deserter la Table,
 Et quitter un lieu si fatal.
 Mais lors que je veux fuir un si sensible outrage,
 Melpomene m'arreste, & me tient ce langage.
 Ton crime a meritè l'affront dont tu te plains.
 Connois-tu la Beauté qui cause tes chagrins?
 Du plus beau sang du monde elle tient sa naissance,
 C'est la Fille d'un Roy, le plus grand des Humains,
 Celle qui d'un CONDÉ dans l'ordre des Destins
 Par les nœuds de l'Hymen attendoit l'alliance.
 La Pitié la sceut retenir,
 Elle eust pû te reduire en poudre,
 Entre ses mains pour te punir
 Jupiter avoit mis son foudre.
 Quoy! content de parler des beautez de ces Champs,
 Comme si tu cessois de sentir tes talens
 Tu ne dis rien de la Princesse
 Que des Divinitez applaudissent sans cesse!
 Insensé, ne devois-tu pas
 Dés le moment que tu l'as vûë,
 Chanter les ravissans appas
 Dont le Ciel l'a pourvûë?
 Les Bois par leurs tendres rameaux,
 Et le doux bruit de leurs feüillages,
 Les Fontaines & les Ruisseaux
 Par le murmure de leurs eaux,
 Et la beauté de leurs rivages,
 Témoignent à l'envy sous ces charmans ombrages
 À la Princesse leur plaisir;

2. Note de l'auteur: *Alain Chartier*.

Toy seul dans un honteux loisir
 Tu peux luy refuser tes chants & tes hommages.
 Sa presence devoit t'inspirer de l'ardeur.
 Quel port! quel air! Junon n'a pas tant de grandeur.
 Du plus puissant des Dieux cette superbe Epouse,
 Toûjours vaine, toûjours jalouse,
 Enviroit sa douce fierté;
 Venus sceut en naissant luy donner sa beauté.
 Ces Jardins enchantez tiennent leurs charmes d'Elle,
 Elle y répand une grace nouvelle.
 À la louer tout t'invitoit,
 Un Prince auguste t'excitoit,
 Toûjours froid tu te tiens dans un profond silence,
 Et tu ne sçais pourquoy la Princesse s'offense?
 Un tel crime avoit merité
 Plus de severité.
 Qu'as-tu donc fait, divin Poëte,
 Du Chalumeau, de la Musette
 Dont les sons l'autre jour sous ces feuillages frais
 Retentissoient par tout dans ces sombres forests?
 Quelle douceur! quelle harmonie!
 Pour entendre des chants si beaux
 La Nymphé SYLVIE³
 Sortoit de ses eaux.
 Elle t'applaudissoit, & de ton beau genie
 Admirans les talens divers,
 Avec plaisir elle montrait tes Vers
 Dont son Urne estoit embellie.
 Du fameux THEOPHILE oubliant les amours
 La Nymphé tous les jours
 Du grand SANTEUL se glorifie.
 Pour la Princesse tu te tais
 Après avoir chanté ces Prez & ces Boccages;
 C'est faire à ses charmans attraits
 Le plus sensible des outrages,
 De ce mépris Jupiter irrité,
 Pour t'en punir luy mit en main son Foudre,
 Mais elle ne put se resoudre

3. Note de l'auteur: *Fontaine de Chantilly.*

À tant de dureté;
De si terribles armes
Ne convenoient point à ses charmes.
Dans son juste courroux elle eut trop de douceur;
Sa main seule servit à punir ton offense,
De son coup un souîris soulageoit la douleur;
D'une belle Princesse une telle vengeance
Est bien souvent une faveur.
De crainte que le feu n'en vinst sur ton visage,
Le remede y fut appliqué
D'un verre d'eau tu fus masqué,
Ce n'estoit que par badinage.
Cette Princesse en le jettant
Ne dit-elle pas en riant,
Après le foudre vient l'orage.

Chaque Déesse à ce recit
Par des ris éclatans marque une joye extrême,
Comme elles Jupiter en rit,
Dans ma douleur j'en ris moy-même.

Mr Diereville.

LE ROSSIGNOL
& LES FAUVETTES¹.
FABLE.

Depuis le retour du Printemps,
Un Rossignol & deux Fauvettes,
À former à l'envi les plus aimables chants,
Passoient les jours dans leurs retraites.
Ces Oiseaux tous d'accord, par mille tons divers
Faisoient retentir les bocages,
Tous les Bergers charmez de leurs tendres ramages,
Venoient entendre leurs concerts.
Tout leur applaudissoit; les Nymphes des Fontaines,
Pour les entendre mieux calmoient le bruit des eaux,
Et les Zephirs pousoient de plus douces haleines;
Il n'estoit permis qu'aux Echos
De repeter des chants si beaux.
Pour les rendre plus agreables,
Le silence regnoit dans ces aimables lieux
Quand un Hibou des plus épouvantables,
Jaloux de ces concerts tendres, harmonieux,
Y mesla ses cris effroyables.
Cet horrible & vilain Hibou,
Caché dans le creux d'un vieux Hestre,
Et craignant toujours de paroistre,
Se contentoit de crier par un trou.
Le Rossignol, loin de se taire,
Dilata son gosier, & par des roulemens,
Mieux soutenus & plus charmans,
Confondit du Hibou l'audace téméraire.

1. *MG*, septembre 1695.

Ce sot Oiseau de nuit tout bouffi de colere
 D'entendre de si doux accords,
 Vient encore à son trou faire des cris plus forts,
 Tâche d'imiter l'Asne, & comme luy veut braire.
 Le Rossignol ne se tait pas,
 Le Hibou vainement à le troubler s'appreste.
 Contre les cris affreux d'une si laide beste,
 Les chants n'en ont que plus d'appas.
 Il sçait triompher de sa rage,
 Ses chants sont toujours entendus;
 Mais les Fauvettes, quel dommage!
 Plus timides que luy, ne luy répondent plus.
 Par les plus tendres tons sans cesse il les engage
 À reprendre les chants qui l'avoient enchanté,
 Mais en vain il les presse, il n'est plus écouté:
 Il s'en plaint jour & nuit de boccage en boccage.
 Helas, dit-il en son langage,
 Pour elles n'ay-je tant chanté
 Que pour estre privé de leur charmant ramage?
 Après un beau Printemps, hélas! quel triste Esté
 Vai-je passer dans un lieu si sauvage?
 Estoit-ce là le prix que j'avois mérité?
 Dans le cruel ennuy dont il est tourmenté,
 Peut-estre en dit-il davantage.

Dans ces Vers reconnoissez vous,
 Ennemis des plaisirs des autres.
 Quand vous en devenez jaloux,
 N'en pouvant pas faire les vôtres,
 Et qu'enfin vous troublez des pasetemps si doux
 N'estes-vous pas de vrais Hibous?

Mr Diereville.

LE HIBOU, & LES VAUTOURS,
FABLE ¹.

Dans un Hameau certain Hibou,
Né sous le signe de Saturne,
Et qui ne voit le jour que par un trou,
Fut rencontré dans sa course nocturne,
Par deux Vautours d'un naturel filou.
Cet Oiseau de mauvais augure
Venoit de faire sa capture
Dans les Villages d'alentour;
Les deux Vautours cachez sous un toit de mesure
L'attendoient à dessein de luy jouër un tour.
La pièce fut executée
Ainsi qu'elle estoit concertée,
Ces Vautours sont intelligens,
Ils avoient sçeu prendre le temps
Que la nuit n'estoit pas trop brune,
Et qu'aidez du clair de la Lune
Et de mille autres feux encor plus éclatans,
Le Hibou couroit la fortune
De ne pas échaper à leurs soins vigilans.
Ils faisoient trop bien sentinelle,
Le Hibou vient; à son aspect
Les deux Vautours sur luy tombent d'un seul coup d'aile,
Et luy faisant sentir & la serre & le bec
Ils le firent trembler d'une frayeur mortelle.
D'où viens-tu, dirent-ils, vilain Oiseau de nuit?
Ç'a, donne ta proye, & sans bruit,
Sinon, gare une fin tragique.
Le pauvre Hibou sans réplique,

1. MG, janvier 1696.

Fait à l'instant ce qu'on luy dit.
 Ce n'est pas cependant sans peine,
 Mais les deux Vautours en haleine
 De ce butin peu satisfaits,
 Recommencent sur nouveaux frais,
 Ne lui laissent pas une plume.
 Ah! quel excès de cruauté!

En hiver, c'est assez pour gagner un bon rume.

Le Hibou dans sa nudité,
 De colere & de rage écume
 De se voir ainsi maltraité.

Après un tel outrage,
 Il entend les Vautours
 Luy faire en leur langage
 À peu près ce discours.

Depuis longtemps dans ces retraites
 Te donnant des airs d'Epervier
 Tu poursuis certaines Fauvettes
 Qui ne sont pas de ton gibier.

Toy qui n'es destiné que pour faire la chasse
 Aux rats, aux mulots, aux souris;
 Vilain Hibou, de ton audace,
 Tu viens de recevoir le prix.

Va dire à tes pareils ta funeste aventure.
 À ces mots, les Vautours s'elancent dans les airs,
 Et le Hibou confus d'un si honteux revers,
 Cherche pour se cacher la premiere mesure.

Il y trouve d'autres Oiseaux
 À l'abri de l'apre froidure,
 Qui voyant sa sottte figure,
 L'agassent par des cris nouveaux.
 Alors chacun d'eux l'environne,
 Mais après l'avoir bequeté,
 Touchez de voir comme il frissonne,
 De ses plumes chacun luy donne
 De quoi couvrir la nudité

De sa hiboutique personne.
À voir les Vautours sans quartier
Plumer le Hibou de ma fable,
Pour éviter un sort semblable,
Chacun doit faire son métier.

M^r DIEREVILLE

TRADUCTION D'UN DISTIQUE LATIN DE
CABART DE VILLERMONT,
FIGURANT AU BAS DES PORTRAITS
DE J.-B. SANTEUL ET DE SIMON GOURDAN¹

Ah! qu'ils sont différents de mœurs et de visage,
L'un nous chante les saints et l'autre en est l'image.

1. Michel Bégon à Villermont, La Rochelle, 17 mars 1697, dans *LMB*, t. I, p. 266. Voir l'introduction, *supra*, p. 13.

Le Demon de la guerre est reduit aux Enfers¹,
 Et la fille du Ciel si longtemps attenduë,
 Dans ces heureux climats est enfin descendue,
 Le plus puissant des Rois la rend à l'Univers.
 Pour chanter son retour cent differents Poetes,
 Animez d'un mesme transport,
 Vont tâcher à l'envy de bien mettre d'accord
 Leurs chalumeaux & leurs trompettes,
 Mais ils feront un vain effort.
 Que sur d'autres sujets ils exercent leur veine,
 La gloire de LOUIS, vainqueur des Nations,
 Est au dessus de leur haleine;
 Apollon suffiroit à peine
 Pour chanter dignement ses grandes actions.
 Quel prodige! l'Europe entiere
 Contre luy seul souleve un monde d'Ennemis,
 Et malgré leur grand nombre il les a tous soûmis,
 Il étend sur eux sa frontiere,
 Par tout il leur donne des Loix.
 Pour le louer quelle matiere?
 Qui peut avoir assez de voix?
 Un sujet si vaste m'étonne,
 Loin de chanter la Paix, ma Muse, taisons nous:
 Ne songeons qu'à benir le Heros qui la donne,
 Et qu'à jouir d'un bien si doux.

M^r Diereville.

1. MG, décembre 1697.

EPITAPHE DE MADAME BEGON¹

On se plaindra toujours de ta rigueur barbare
 Cruelle, impitoyable mort;
 Quand de la vertu la plus rare
 Tu voudras t'empressez à terminer le sort.
 Des petits & des grands Philarette chérie,
 Helas! vient d'éprouver ton aveugle furie;
 Lorsque pour nos besoins tu dois la menager,
 A l'horreur du tombeau ta cruauté la livre,
 Barbare est-ce pour te vanger
 Des Pauvres qu'elle faisoit vivre?
 Son cœur rempli pour eux de zèle & de bonté,
 Par un excès de charité,
 Se faisoit un plaisir d'adoucir leur misere.
 Les Hôpitaux qu'elle a fait faire
 Seront des Monumens à la Postérité,
 De son amour pour eux & de sa pieté.
 Ils la regretteront sans cesse:
 En Elle ils ont perdu leur espoir le plus doux,
 Rien n'est égal à leur tristesse,
 Que la douleur de son Epoux;
 Mais privés de ses biens pourquoi nous plaignons-nous
 O Mort de ta rigueur cruelle?
 Pour prix de ses bienfaits nous lui desirions tous
 Une récompense éternelle:
 Le Ciel a répondu, mais trop tôt, à nos vœux.
 Elle meurt pour être immortelle
 Dans le séjour des Bienheureux.

1. Madeleine Druillon, morte à Blois en 1697. «L'Hôpital des Orphelines est certainement un Monument bien illustre de la charité de Madame Bégon. C'est pour en conserver le souvenir qu'un habile Poëte [en note: M. Dierreville] en a rassemblé les plus beaux traits dans son Epitaphe que voici.» Dans P. Théodore de Blois, *Histoire de Rochefort*, 1733.

SUR LE TABLEAU DE MIGNARD,
QUI REPRESENTE LA FAMILLE ROYALE.
MADRIGAL PAR M. DIEREVILLE¹.

[TRADUCTION D'UNE INSCRIPTION
DE JEAN-BAPTISTE SANTEUIL]

Du jeune conquérant, qui par sa noble audace
Vient d'égaliser aux champs de Mars
Dans ces premiers travaux la valeur des Césars
Je vois ici l'Auguste race.
Digne fils du plus grand des Rois
Vivez & vos enfans, pour le bien de la France:
Et nous verrons un jour par vos fameux exploits
L'Univers sous votre puissance.

1. Dans *J.-B. Santolii* [...] *editio secunda*, Paris, 1698.

ENIGME ¹.

Encor que je naisse sans vie,
 Je la donne à chaque vivant,
 Et l'on me cherche fort souvent
 Dans le temps d'une maladie,
 Bien que je sois utile après, comme devant.
 Quelquefois je n'ay point de pere,
 Alors je ne dois point mon estre à son amour,
 Et je nais sans blesser ma mere,
 Quoy qu'elle crie en me donnant le jour.
 Ce qui doit le plus vous surprendre,
 C'est que souvent par elle on me voit enfanté
 Sans perdre sa virginité,
 Comment pourrez-vous le comprendre?
 Comme une femme elle accouche en son lit.
 La jeunesse est mon avantage,
 Plus je vieillis, plus on me fuit;
 La robe blanche est mon partage,
 Et je la porte en tout temps jour & nuit;
 Il est pourtant certaine Feste
 Où l'on me fait changer d'habit,
 Et le rouge m'en prend sans avoir une teste.
 Devinez qui je suis, je vous en ay trop dit².

M^r Diéreville.

1. *MG*, mars 1700.

2. Solution : « l'Œuf » (*MG*, avril 1700, p. 293).

[MADRIGAL POUR MONSIEUR LE DUC D'ANJOU¹].

Allez, jeune Heros, où le sort vous appelle,
Il se déclare enfin pour vous.
Qu'il va vous faire de jaloux!
Vostre gloire en sera plus brillante & plus belle.
Un Roy vous donne ses Etats,
D'autres en faisoient le partage;
Mais pour empêcher leurs débats,
Par un choix juste autant que sage,
Quelques jours avant son trépas,
Il en a fait vostre heritage.
On y va suivre vostre loy;
Vous meritez ce qu'il vous donne.
Les Petits-fils du plus grand Roy
Doivent tous porter la Couronne.

Mr Diereville.

1. MG, mars 1701.

SUR LA ROYAUTÉ
DE MONSEIGNEUR LE DUC
D'ANJOU¹.

Politiques trop vains, de Ville & de campagne,
 Qui pretendez sçavoir les interests des Rois,
 Qu'allez-vous dire cette fois
 Quand vous verrez les Lis transplantez en Espagne?
 Quels seront vos raisonnemens
 Sur de si grands événemens?
 Comptâtes-vous sur la Couronne,
 Dont l'éclat à vos yeux brille de tant d'attraits,
 Quand la Fille du Ciel, la Paix, la douce Paix
 Vint desarmer à Barcelonne
 La fiere & superbe Bellonne,
 Et dans son cours rapide arrester ses projets?
 Vous murmurez de voir terminer une guerre,
 Qui depuis si longtemps troubloit toute la terre.
 Malgré la douceur du repos
 Dont vous deviez aimer les charmes,
 Vous auriez voulu que les armes
 Du plus grand de tous les Heros,
 Eussent jusqu'à Madrid rempli ces lieux d'alarmes.
 Alors vous ne compreniez pas,
 Vous interessant à sa gloire,
 Comment il pourroit bien arrester la victoire,
 Toujours attachée à ses pas,
 Rien ne resistant à son bras,
 Tantost renversant des murailles,
 Et tantost gagnant des batailles,
 Vous vouliez qu'il joignist l'Espagne à ses Etats.

1. MG, mars 1701.

Elle eust alors couté trop d'hommes,
C'est un gros morceau que Madrid;
Nous devons au temps où nous sommes
L'obtenir à plus juste prix,
De nostre grand Louis la prudence est extrême,
Son jugement profond ne peut se concevoir.
Lors qu'il offrit la Paix, & la fit recevoir
Aux Ennemis jaloux de sa grandeur suprême,
Les biens qu'il en devoit avoir,
N'estoient prévûs que de luy-même.
On ne peut rien connoistre à ses vastes desseins,
C'est un secret, c'est un mistere,
Les efforts de l'esprit pour en juger sont vains,
Il faut dans ce qu'il fait l'admirer & se taire.
Peut-on dans le Soleil voir ce qu'il a de beau?
Louis ne regle point ses desseins sur les vostres.
Vous voyez arriver un prodige nouveau,
Attendez seulement, vous en verrez bien d'autres.

M^r Diereville.

Sous ton regne, grand Roy, que d'augustes *spectacles*¹
 Se découvrent aux yeux de l'Univers *surpris!*
 De tes rares vertus tous les cœurs sont *épris*,
 Il faut pour te louer la bouche des *Oracles*.

Ta vie est tous les jours un tissu de *miracles*,
 Ta gloire ne peut pas aller à plus haut *prix*,
 C'est réussir pour toy que d'avoir *entrepris*,
 Toute l'Europe en vain t'oppose des *obstacles*.

Lors qu'un de tes rayons par un éclat *nouveau*
 Se répand sur l'Espagne, & luy sert de *flambeau*,
 Là toutes tes grandeurs se trouvent *terminées*.

Tes Petits Fils sur toy réglant leurs *actions*,
 Vont faire aller si loin leurs hautes *destinées*
 Qu'ils soumettront un jour toutes les *Nations*.

PRIERE.

Les Rois tiennent de toy leur puissance suprême,
 Grand Dieu, reçois les vœux que je fais pour Louis;
 Tu l'as fait triompher de tous ses Ennemis;
 Qu'il triomphe longtemps encor de la mort même.

M^r Diéreville

1. MG, août 1701.

Quel bruit! quel triste bruit tout à coup se répand¹!
Quoy, du plus grand des Rois qui regnent sur la terre,
Le Premier Medecin est atteint de la pierre,
Et l'on va le tailler dans ce danger pressant!
 Nous implorons ton assistance
Ah! Seigneur, conduis bien la main de Maréchal,
 Dans cette funeste occurrence,
Qu'il acheve par toy de guerir ce grand mal.
La santé de Fagon, Seigneur, t'est précieuse,
 Il entretient celle d'un Roy
 Qui fait suivre ta sainte loy
 Malgré l'heresie odieuse
Qui cent fois [a] voulu s'élever contre toy.
En conservant l'Auteur d'une santé si chere,
De tes sacrez Autels tu soutiendras l'appuy,
Et tu feras enfin, exauçant ma priere,
 Plus pour toy mesme, que pour luy.

Mr Diéreville.

1. MG, janvier 1702.

Ma Muse bannissons nostre douleur muete¹,
Chantons, nos veux sont accomplis,
Le premier Medecin du Monarque des Lys
N'a plus rien qui les inquiete
Le mal qui menaçoit ses jours,
Vient de se terminer au gré de nôtre envie;
Le Ciel n'a pas voulu sitost finir le cours
D'une si precieuse vie.
Rendons luy des graces sans fin
De tant de bonté qu'il nous marque,
En conservant le Medecin,
Il nous assure le Monarque.

Mr Diéreville.

1. *MG*, janvier 1702.

AIR NOUVEAU¹.

Depuis que le Printemps rameine aux champs Lizette,
Pour faire paître ses Agneaux,
Ses yeux me paroissent si beaux
Qu'ils causent dans mon cœur une flame secrette:
Elle fait tout mon entretien;
À mes pauvres Moutons je deviens Infidele,
Je quitte mon troupeau pour prendre garde au sien,
Et je ne sçay d'où vient ce zele.
Ah! qu'à la fin je pourrais bien
M'oublier moy même pour elle.

Mr Diereville.

1. MG, février 1706.

SUR TROIS CŒURS DE LA FAMILLE DU DUC D'AUMONT,
AU DESSOUS D'UN CRUCIFIX QU'IL DONNA A L'EGLISE
CATHEDRALE DE BOULOGNE¹.

TRADUCTION [DES VERS LATINS DE J.-B. SANTEUIL]

par *DIEREVILLE*

Que ces Cœurs, que tu vois, brûlent d'un sacré feu!
Ils sont purifiés par le Sang du vrai Dieu;
Et de ce même Sang il leur donne la vie;
Pour les rendre immortels il se livre à la mort;
Du salut, par sa playe, il leur ouvre le port,
Telle est de sa bonté la grandeur infinie:
Et ces cœurs embrasés d'un mutuel amour,
Pour ce divin Sauveur s'immolent à leur tour.

1. Dans *Joannis Baptistae Santolii Victorini operum omnium editio tertia*, 1729, t. III.

BIBLIOGRAPHIE

A — ŒUVRES DE DIÉREVILLE

I — Éditions de la Relation

RELATION DU VOYAGE DU PORT ROYAL DE L'ACADIE, OU DE LA NOUVELLE FRANCE, dans laquelle on voit un Détail des divers mouvemens de la Mer dans une Traversée de long cours; la Description du País, les Occupations des François qui y sont établis, les Manieres des différentes Nations Sauvages, leurs Superstitions & leurs Chasses; avec une Dissertation exacte sur le Castor. Par Mr. DIÉREVILLE embarqué à la Rochelle dans le Navire la Royale-Paix. Ensuite de la Relation, on a ajoûté le Détail d'un combat donné entre les François & les Acadiens, contre les Anglois. A Rouen, Chez Jean-Baptiste Besongne, ruë Ecuyere, au Soleil Royal, M. DCCVIII. Avec Permission du Roy. [Texte de base].

Relation du Voyage du Port Royal de l'Acadie ou de la Nouvelle France [...], Amsterdam, Pierre Humbert, 1710.

Extract of an Account of the Country of Accadia, in North America, yielding up in the last Treaty of Peace by the King of France, to the Crown of England, containing a Description thereof, with the Customs, Manners and Religion of the Natives, &c. Written in the year 1710, by a French Gentleman, and sent to a Missioner of the Society of Jesus, dans The Travels of several Learned Missioners of the Society of Jesus, into Divers Parts of the Archipelago, India, China, and America [...] Translated from the French Original publish'd at Paris in the year 1713, London, Printed for R. Gosling, 1714, p. 277-318.

Reise nach Portroyal in Acadien, dans Sammlung neuer und merkwürdiger Reisen zu Wasser und zu Lande, aus verschiedenen Sprachen übersetzt, und mit vielen Kupfertafeln und Landkarten versehen, Theil III, Reisen nach Peru, Acadien und Egypten, worin die Merkwürdigkeiten der Natur und Kunst in diesen Ländern, nebst den Sitten und Gewohnheiten der Einwohner beschrieben werden, aus dem Französischen übersetzt [...], Göttingen, A. Vandenhoecks W^{ve}, 1751.

Voyage du sieur de Diéreville en Acadie, précédé d'une Introduction et suivi de Notes et d'Extraits, Par Ludger Urgile Fontaine, Québec, Imprimerie A. Côté et Cie, 1885, lxxii, 243 p. [extraits de la Relation de Diéreville, p. 1-115].

Relation of the Voyage to Port Royal in Acadia or New France, éd., introduction et notes par John Clarence Webster, trad. par M^{me} J. C. Webster, Toronto, The Champlain Society, 1933, xv, 324 p. [avec le texte français de l'édition de Rouen, plus des cartes].

Diéreville, Voyage à l'Acadie 1699-1700, Introduction et notes par Melvin Gallant, Cahiers de la Société historique acadienne, vol. 16, n^{os} 3-4, septembre-décembre 1985, 173 p.

II — Poésies diverses

signées : **LE BERGER ALCIDON**, du Fauxbourg S. Victor

1682

« Tes Enigmes, Mercure, au son du *Flageolet* », *EMG*, janvier 1682, p. 367-368.

« Je me vis l'autre jour dans une peine extrême », *EMG*, avril 1682, p. 153-154.

« Je ne devine plus tes Enigmes, Mercure », *EMG*, avril 1682, p. 162.

«Lors que je suis avec Nanon», *EMG*, avril 1682, p. 271-272.

«Depuis qu'Iris me fait porter», *EMG*, avril 1682, p. 375-377.

«Que me sert-il apres beaucoup d'étude», *EMG*, avril 1682, p. 377.

«Je t'avertis, Galant Mercure», *EMG*, avril 1682, p. 377-378.

«AUTRE ENIGME. Un soufle me donne le jour», *MG*, juillet 1682, p. 352-354.

«Iris, que j'aime tendrement», dans *EMG*, juillet 1682, p. 107.

**signées: DIEREVILLE, du Pont-Levesque,
cy-devant le Berger Alcidon, du Fauxbourg S. Victor**

«Moy qui devine tous les Mois», *EMG*, juillet 1682, p. 393-394.

«Mon Iris me dit l'autre jour», *EMG*, juillet 1682, p. 401-402.

signées: DIEREVILLE, du Pontlevesque

«Je n'ay point crû jusqu'à présent», *EMG*, octobre 1682, p. 192.

«Ouais! Qu'est-ce donc que cette Enigme?», *EMG*, octobre 1682, p. 192-193.

«Vous me reprochez chaque jour», *EMG*, octobre 1682, p. 334.

«Il me faudroit la voix de toutes les Neuf Sœurs», *MG*, novembre 1682, p. 4-5.

«Je sortis de chez vous l'autre jour en colere», *MG*, décembre 1682, p. 241-242.

«ENIGME. De toutes les Saisons que l'on voit arriver», *MG*, décembre 1682, p. 384-385.

1683

«Je ne veux plus aimer, nargué de vos appas», *EMG*, janvier 1683, p. 86.

«Iris, dans quel état puis-je estre encor pour vous?», *EMG*, janvier 1683, p. 194-195.

«Mercure, ta premiere Enigme», *EMG*, janvier 1683, p. 252.

«Iris, que vous estes farouche!», *EMG*, janvier 1683, p. 282.

«Cela feroit tort à ma gloire», *EMG*, janvier 1683, p. 297.

«Mercure, que de changemens», *EMG*, janvier 1683, p. 305-307.

«MADRIGAL SUR LE MARIAGE de Mr le Marquis de Montpipeau, & de Mademoiselle Aubry», *MG*, mars 1683, p. 348-349.

«Lors qu'il faut deviner de gentilles Enigmes», *EMG*, avril 1683, p. 121.

«Comme il ne fait pas bon icy», *EMG*, avril 1683, p. 121.

«Non, belle Iris, je ne suis point volage», *EMG*, avril 1683, p. 209-210.

«Toy qui nous aprens des nouvelles», *EMG*, avril 1683, p. 210-211.

«Mercure a beau vanter cette Beauté charmante», *EMG*, avril 1683, p. 340.

«Mercure, l'autre jour pour deviner l'Enigme», *EMG*, avril 1683, p. 342.

- «LE CHIEN DANS UN PUIITS», *MG*, mai 1683, p.150-157.
- «A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, Sur la Grossesse de Madame la Dauphine», *MG*, mai 1683, p. 274-275.
- «AIR NOUVEAU. Je n'aime plus ce beau séjour», *MG*, juin 1683, p. 315; repris dans *Le Recueil du Parnasse ou Nouveau Choix de pièces fugitives En Prose & en Vers*, Paris, Chez Briasson, 1743, Tome Premier, Partie seconde, p. 526-527.
- «Tu demandes mon sentiment», *EMG*, juillet 1683, p. 90.
- «Non, *Gygés*, cela n'est pas beau», *EMG*, juillet 1683, p. 90-91.
- «Je ne sçay pas comment j'ay les yeux faits pour toy», *EMG*, juillet 1683, p. 91.
- «Sur toutes sortes de matieres», *EMG*, juillet 1683, p. 92.
- «Belle Iris, à la Cheminée», *EMG*, juillet 1683, p. 258.
- «Pour un soupir qui prend une route nouvelle», *EMG*, juillet 1683, p. 258-259.
- «Vous estes volage, Lysette», *EMG*, juillet 1683, p. 259-260.
- «Ne riez point, fiers Ennemis», *MG*, septembre 1683, p. 32.
- «Je ne veux point aimer, importune Lisete», *MG*, septembre 1683, p. 99-100.
- «ENIGME. Je suis un corps formé de diverses parties», *MG*, octobre 1683, p. 345-346.
- «Iris, vous m'accusez de n'estre qu'un volage», *EMG*, octobre 1683, p. 77-78.
- «Enfin de mon humeur volage», *EMG*, octobre 1683, p. 78-79.

«A MADEMOISELLE***» [prosimètre], *EMG*, octobre 1683, p. 188-195.

«Mercure est libéral autant qu'on le peut estre», *EMG*, octobre 1683, p. 322-323.

«Damon, tu vas te marier?», *EMG*, octobre 1683, p. 323.

«Je vous trouve toûjours la mesme», *EMG*, octobre 1683, p. 331.

«Les Héros des Siecles passez», *EMG*, octobre 1683, p. 332.

«Je ne me prens point à l'Hyver», *EMG*, octobre 1683, p. 332-333.

«SUR LE SOLEIL», *MG*, novembre 1683, p. 6-7.

«SUR LA PRISE DE COURTRAY ET DE DIXMUDE», *MG*, décembre 1683, p. 5-6.

«AUX NEREYDES, SUR LA MORT DE MONSIEUR LE GRAND ADMIRAL», *MG*, décembre 1683, p. 7-8.

«Tandis qu'en mille Lieux on n'entend dans l'Eglise», *MG*, décembre 1683.

1684

«A MADAME LA DAUPHINE», *MG*, janvier 1684, p. 31.

«Je voy bien, aimable Caliste», *EMG*, janvier 1684, p. 85.

«L'autre jour la jeune Angélique», *EMG*, janvier 1684, p. 85-86.

«Depuis que je suis amoureux», *EMG*, janvier 1684, p. 170.

«Qu'il faut se défier des sermens d'une Belle!», dans *EMG*, janvier 1684, p. 171.

- « Que je vous plains, belle Sylvie », *EMG*, janvier 1684, p. 171-172.
- « Mercure, la funeste Histoire », *EMG*, janvier 1684, p. 289-290.
- « Enfin j'ay trouvé mon affaire », *EMG*, janvier 1684, p. 291-292.
- « Catin, voy ces petits Garçons », *EMG*, janvier 1684, p. 301.
- « SUR LA CHUTE DU PONT-ROUGE », *MG*, mars 1684, p. 106-107.
- « LA NUIT », *MG*, mars 1684, p. 141-142.
- « La première Enigme du mois », *EMG*, avril 1684, p. 100.
- « Pour moy, j'admire le talent », *EMG*, avril 1684, p. 100.
- « Depuis que les *Collets* sont remis à la mode », *EMG*, avril 1684, p. 235.
- « Depuis que j'adore vos charmes », *EMG*, avril 1684, p. 235.
- « En vain le Grand LOUIS veut te donner la Paix », *EMG*, avril 1684, p. 318-319.
- « Quoy, vous vous étonnez de me voir gros & gras », *EMG*, avril 1684, p. 319.
- « LOUIS paroist toûjours le plus heureux des Roys », *MG*, juin 1684, p. 158.
- « SUR LA GLACE », *EMG*, juillet 1684, p. 73-74.
- « Quoy, vous me recevez de si méchante grace? », *EMG*, juillet 1684, p. 91-93.

- «A L'AUTHEUR DE L'ENIGME DU CITRON», *EMG*, juillet 1684, p. 213.
- «Je suis un malheureux Amant», *EMG*, juillet 1684, p. 213-214.
- «Depuis que je suis amoureux», *EMG*, juillet 1684, p. 298-299.
- «Vostre *Chapon*, divin Courrier», *EMG*, juillet 1684, p. 301.
- «Vostre *Chapon*, Mercure, est fort maigre & fort grêle», *EMG*, juillet 1684, p. 301-302.
- «AU ROY», *MG*, août 1684, p. 51-52.
- «MADRIGAL A M^R DE MAILLY», *MG*, septembre 1684, p. 86-87.
- «A UNE BELLE, QUI NE SÇACHANT CE QUE C'EST QU'AMOUR, DIT A SON AMANT QU'ELLE VEUT L'APPRENDRE, EN LISANT CLELIE», *MG*, octobre 1684, p. 59-60.
- «AUX NYMPHES ENJOUÉES, ROZELINDE & CLIONNE, SOUS LE NOM DE QUI LES DEUX ENIGMES ONT ESTE DONNEES», *EMG*, octobre 1684, p. 123-124.
- «Je trouvoy l'autre jour Nanette », *EMG*, octobre 1684, p. 124-126.
- «Voicy le temps de la tendresse», *EMG*, octobre 1684, p. 263-264.
- «A LA DAME QUI A FAIT LA PREMIERE ENIGME, & QU'ON DIT ESTRE MERE DE DOUZE FILLES», *EMG*, octobre 1684, p. 265.
- « Philis, ma belle Enfant, lors qu'il pleut & qu'il vente», *EMG*, octobre 1684, p. 265-266.

- « A SYLVIE », *EMG*, octobre 1684, p. 317.
- «MADRIGAL SUR LA MORT DE M^R DE CORNEILLE », *MG*, novembre 1684, p. 209-210.
- «ENIGME. Vous autres Curieux qui voulez tout sçavoir », *MG*, novembre 1684, p. 298-299.
- «MADRIGAL SUR LA DEVISE DE M. DE SANTEÛIL », *MG*, décembre 1684, p. 197.
- «ENIGME. Au moment que je viens au monde », *MG*, décembre 1684, p. 313-314.

1685

- «AIR NOUVEAU. Par vos cris, mes petits Moutons », *MG*, janvier 1685, p. 91-92.
- «Pour Etrennes, Belle Denise », *EMG*, janvier 1685, p. 96.
- «Lors que dans nos Jardins on ne voit plus de Roses », *EMG*, janvier 1685, p. 97.
- «SENTIMENS SUR TOUTES LES QUESTIONS PROPOSEES DANS LE DERNIER EXTRAORDINAIRE », *EMG*, janvier 1685, p. 157-163.
- «EPITAPHE D'UN PERROQUET », *EMG*, janvier 1685, p. 240-241.
- «On ne m'attrape pas deux fois », *EMG*, janvier 1685, p. 254.
- «L'autre jour entre Chien et Loup », *EMG*, janvier 1685, p. 267-268.
- «SENTIMENS D'UNE BELLE QUI SE REPENT DE N'AVOIR PAS CONSERVE UNE CONQUESTE QU'ELLE AVOIT FAITE. MADRIGAL », *EMG*, janvier 1685, p. 312-313.

- «CHANSON A BOIRE», *MG*, mars 1685, p. 107.
- «Non, l'esprit n'est plus de saison», *EMG*, avril 1685, p. 116-117.
- «On dit que depuis le Carême», *EMG*, avril 1685, p. 117-118.
- «La Quenoüille n'est plus l'appanage des femmes», *EMG*, avril 1685, p. 189-190.
- «Mercure pour le coup sur l'Enigme première», *EMG*, avril 1685, p. 249-250.
- «SENTIMENS SUR LES TROIS PREMIERES QUESTIONS PROPOSEES DANS LE XXIX. EXTRAORDINAIRE DU MERCURE GALANT», *EMG*, avril 1685, p. 285-288.
- «A MONSIEUR LE PRESIDENT DE BAILLEUL», *MG*, juin 1685, p. 164-165.
- «A MONSIEUR LE MARQUIS DE CHASTEAU GONTIER», *MG*, juin 1685, p. 165-167.
- «A MADAME LA MARQUISE DE CHASTEAU GONTIER», *MG*, juin 1685, p. 167-168.
- «Mercure est un Galant Garçon», *EMG*, juillet 1685, p. 100.
- «Ce que vous vous imaginez», *EMG*, juillet 1685, p. 100.
- «A IRIS», *EMG*, juillet 1685, p. 202-203.
- «SENTIMENS SUR TOUTES LES QUESTIONS DU DERNIER EXTRAORDINAIRE», *EMG*, juillet 1685, p. 297-301.
- «Vrayment oüy, vous parlez à nous», *EMG*, juillet 1685, p. 313-314.
- «Belle Iris, il est des *Soufflets*», *EMG*, juillet 1685, p. 314-315.

«ENIGME. Beutez dont la blancheur peut effacer les lis»,
MG, décembre 1685, p. 317-318.

1688

«ENIGME. Chaque chose a son temps, aujourd'huy j'ay le mien», *MG*, février 1688, p. 303-305.

«EPITHALAME», *MG*, avril 1688, p. 98-108.

«REPROCHES A UNE JEUNE MARIEE», *MG*, mai 1688, p. 189-193.

1689

«AU ROY. MADRIGAL», *MG*, mai 1689, p. 8-9.

«A M^R DE FOURCY, PREVOST DES MARCHANDS», *MG*, juillet 1689, p. 327.

1690

«AU ROY», *MG*, mars 1690, p. 246-248.

«A M^R LE DUC DU MAINE», *Bataille de Fleurus, MG*, numéro spécial, juillet 1690, p. 70-72.

«AUX HOLLANDAIS, SUR LA DEFAITE DU PRINCE DE WALDEC», *Bataille de Fleurus, MG*, numéro spécial, juillet 1690, p. 72-74.

«PLAINTES DES HOLLANDOIS, DEFAITS SUR MER & SUR TERRE», *MG*, septembre 1690, p. 280-283.

«AUX ESPAGNOLS ET AUX HOLLANDOIS», *MG*, octobre 1690, p. 264-268.

«Fiers Allemans, quel est vostre destin?», *MG*, octobre 1690, p. 318-319.

1691

«AU ROY. SUR LE SIEGE DE MONS. MADRIGAL», *MG*,
avril 1691, p. 208-209.

«VERS LIBRES», *MG*, avril 1691, p. 210-214.

1692

«SUR LE VOYAGE DU ROY», *MG*, mai 1692, p. 258-260.

«SUR LA PRISE DE NAMUR», *MG*, juillet 1692, p. 237-241.

«ENIGME. Je dois ma naissance & mon estre», *MG*,
septembre 1692, p. 333-334.

«AU PRINCE D'ORANGE», *MG*, novembre 1692, p. 280-281.

1693

«LES SERINS», *MG*, septembre 1693, p. 118-122.

«SUR LA CAMPAGNE DE MONSIEUR LE DUC DE
SAVOYE», *MG*, octobre 1693, p. 227-233.

«SUR LA CAMPAGNE DU PRINCE LOÛIS DE BADE», *MG*,
novembre 1693, p. 121-122.

«AU DUC DE CROY, SUR LA LEVEE DU SIEGE DE
BELGRADE», *MG*, novembre 1693, p. 122-123.

1694

«AU PRINCE D'ORANGE SUR LA MACHINE DE
S. MALO», *MG*, janvier 1694, p. 21-22.

1695

«LE ROSSIGNOL & LES FAUVETTES. FABLE», *MG*,
septembre 1695, p. 205-209.

1696

«LE HIBOU, & LES VAUTOURS. FABLE», *MG*, janvier 1696, p. 224-228; et dans *Recueil de pièces curieuses et nouvelles Tant en Prose qu'en Vers*, chez Adrian Moetjens, La Haye, 1696, t. V, Première partie, p. 110-113.

1697

«Le Demon de la guerre est reduit aux Enfers», *MG*, décembre 1697, p. 15-16.

«EPITAPHE DE MADAME BEGON» [morte à Blois en 1697], dans P. Théodore de Blois, *Histoire de Rochefort*, Blois, chez P.-J. Masson, 1733, p. 259-260.

1700

«ENIGME. Encor que je naisse sans vie», *MG*, mars 1700, p. 272-274.

1701

«MADRIGAL POUR MONSEIGNEUR LE DUC D'ANJOU», *MG*, mars 1701, p. 3-4.

«SUR LA ROYAUTE DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ANJOU», *MG*, mars 1701, p. 5-8.

«Sous ton regne, grand Roy, que d'augustes *spectacles*», *MG*, août 1701, p. 8-10.

1702

«Quel bruit! quel triste bruit tout à coup se répand!», *MG*, janvier 1702, p. 237-238.

«Ma Muse bannissons nostre douleur muete», *MG*, janvier 1702, p. 245.

1706

«AIR NOUVEAU. Depuis que le Printemps rameine aux champs Lizette», *MG*, février 1706, p. 372-373.

III — Traductions de poésies latines

«LA FRANCE À M^R DE SANTEÛIL» [titre du texte latin de Jean-Baptiste Santeuil: «AD SANTOLIUM DE OMISSIS LUDOVICI MAGNI LAUDIBUS GALLIA»], *MG*, avril 1692, p. 33-43;

reprise:

1) sous le titre «TRADUCTION DU PREMIER POEME INTITULE GALLIA. La France qui invite le Poëte à partager son temps à chanter les loüanges des Saints & les vertus de Louïs Le Grand», dans *Joan. Baptistae Santolii Victorini opera poetica*, Parisiis, apud Dionysium Thierry, 1694, p. 443-447 (BNP: Yc. 861);

2) sous le titre «LA FRANCE QUI INVITE LE POETE [...]», dans *Joan. Baptistae Santolii Victorini poetarum hujus seculi principis opera poetica*, Amstelodami, apud Georgium Gallet, 1696, p. 339-342 (BNP: Yc. 12293);

3) sous le titre «GALLIA. TRADUCTION. La France qui invite le Poëte [...]», dans *Joannis Baptistae Santolii Victorini operum omnium editio secunda. In qua reliqua opera nondum conjunctim edita reperiuntur*, Parisiis, apud Dionysium Thierry, 1698, t. I, p. 4-7 (BNP: Yc. 8620);

4) sous le titre «A M. DE SANTEUIL, SUR LES LOUANGES DE LOUIS LE GRAND QU'ON N'AVOIT PAS ENCORE CELEBREES. La France invite le Poëte [...]», dans *Joannis Baptistae Santolii Victorini operum omnium editio tertia. In qua reliqua opera nondum conjunctim edita reperiuntur*, Parisiis, apud Fratres Barbou, 1729, t. I, p. 5-8 (BNP: Yc. 8623);

5) et sous le titre «TRADUCTION», signée: «Diéreville», précédée du texte latin, placard in-quarto, avec gravure en surplomb (14 x 6,5 cm): *le Roi, couronné par l'Église, terrassant l'Hydre protestante*, s.l.n.d., 8 p. (BNP: Yc. 4125 et Rés. g. Yc. 602).

«TRADUCTION DE L'EGLOGUE LATINE DAMON ET EGON» [titre du texte latin de J.-B. Santeuil: «DAMON ET ÆGON, ECLOGA»], dans *Joan. Baptistae Santolii Victorini opera poetica*, Parisiis, apud Dionysium Thierry, 1694, p. 457-463;

reprise:

1) sous le même titre, dans *Joannis Baptistae Santolii Victorini operum omnium editio secunda*, Parisiis, apud Dionysium Thierry, 1698, t. I, p. 108-112;

2) dans *Joannis Baptistae Santolii Victorini operum omnium editio tertia*, Parisiis, apud Fratres Barbou, 1729, t. I, p. 308-312;

3) et sous le titre «TRADUCTION», signée: «Diéreville», précédée du texte latin, placard in-quarto, s.l.n.d., 8 p. (BNP: Yc. 1711 et Yc. 4126).

«LA VENGEANCE DE MADAME LA DUCHESSE DE BOURBON, OU LE POETE PUNI» [titre du texte latin de J.-B. Santeuil: «POETA IN RURE CANTILLIACO A DUCE BORBONIA»], *MG*, janvier 1695, p. 207-216;

reprise:

1) sous le même titre, dans *Recueil de pièces curieuses et nouvelles Tant en Prose qu'en Vers*, chez Adrian Moetjens, La Haye, 1695, t. III, Seconde partie (février), p. 190-196;

2) sous le titre «AUTRE IMITATION DES VERS LATINS», dans P. A. Pinel de La Martelière, *Œuvres de feu monsieur de SANTEUIL, chanoine régulier de saint Victor; avec*

les Traductions par differents Auteurs. Dédiées à son Altesse Serenissime Monseigneur le Duc du Mayne, à Paris, chez Simon Bernard, 1698, p. 63-68 (BNP: Yc. 8641).

3) sous le titre «IMITATION DES VERS LATINS», dans *Joannis Baptistae Santolii Victorini Operum omnium editio secunda*, Parisiis, apud Dionysium Thierry, 1698, t. II, p. 72-75;

4) sous le titre «TRADUCTION PAR M. DIEREVILLE. XIII», dans *Joannis Baptistae Santolii Victorini operum omnium editio tertia*, Parisiis, apud Fratres Barbou, 1729, t. I, p. 59-61;

5) sous le titre «LA VENGEANCE DE MADAME LA DUCHESSE DE BOURBON, OU LE POETE PUNI», précédée du texte latin, placard in-quarto, s.l.n.d., 10 p. (BNP: Yc. 4141).

«TRADUCTION D'UN DISTIQUE LATIN DE CABART DE VILLERMONT, FIGURANT AU BAS DES PORTRAITS DE J.-B. SANTEUL ET DE SIMON GOURDAN», «Lettre de Michel Bégon à Villermont, La Rochelle, le 17 mars 1697», dans *LMB*, t. I, 1925, p. 266.

«SUR LE TABLEAU DE MIGNARD, QUI REPRESENTE LA FAMILLE ROYALE. MADRIGAL PAR M. DIEREVILLE [traduction d'une inscription latine de J.-B. Santeuil: «*Hic agnosce tuos ventura in saecula Reges*»], dans *Joannis Baptistae Santolii Victorini operum omnium editio secunda*, Parisiis, apud Dionysium Thierry, 1698, t. I, p. 369;

reprise:

1) sous le titre «SUR LE MESME SUJET. MADRIGAL», précédée d'une traduction par «C. Perrault, de l'Academie Française», dans *A Monseigneur. Inscription pour l'estampe du tableau de Mr Mignard où Monseigneur &*

sa famille sont representez, f^o 2^{vo}, plaquette in-quarto, s.l.n.d., 4 f^o (BNP: Yc. 2219).

- 2) sous le titre «SUR LE TABLEAU DE MIGNARD, QUI REPRESENTE LA FAMILLE ROYALE. MADRIGAL», dans *Joannis Baptistae Santolii Victorini operum omnium editio tertia*, Parisiis, apud Fratres Barbou, 1729, t. III, p. 22.

«SUR TROIS CŒURS DE LA FAMILLE DU DUC D'AUMONT, AU DESSOUS D'UN CRUCIFIX QU'IL DONNA À L'EGLISE CATHEDRALE DE BOULOGNE. TRADUCTION PAR DIÉREVILLE» [incipit des vers latins de J.-B. Santeuil: «*Quæ sacra corda vides, flammis cœlestibus ardent*»], dans *Joannis Baptistae Santolii Victorini operum omnium editio tertia*, Parisiis, apud Fratres Barbou, 1729, t. III, p. 94.

B — ÉTUDES SUR DIÉREVILLE

I - Archives

Archives de l'ambassade du Canada à Paris, «Dossier Diéreville».

Archives départementales du Calvados (Caen), Sous-série 7E, Tabellionage de Pont-l'Évêque et Touques, 1^{er} avril 1693, f^o 511^{vo}, «Maistre Marin Dières chirurgien demeurant au pontlevesque».

Archives départementales du Calvados (Caen), fonds Paul Jubert, 75 F 84.

DELISLE, Guillaume, «Bref commentaire par G. Delisle de la *Relation du Voyage du Port Royal de l'Acadie* par M^r Diéreville», ANP, Mar., Service hydrographique, MG 2, Série 3JJ, Journaux, mémoires, correspondance, vol. 387.

«Registre des deliberations de l'hopital general [de Pont-l'Évêque]», vol. 1 (3 septembre 1684 - 6 juin 1764), 24 novembre 1701: «Marin Dières Sieur de Diéreville natif de cette ville» reçu chirurgien.

VILLEBON, Joseph Robinau de, «Lettre au Ministre», au Fort Saint Jean, le 27 octobre 1699, ANP, Col., C¹¹D-3 (Correspondance générale, Acadie), f^o 214; ANC, C-11,360, p. 502-503.

II - Livres, parties de livres

BERNARD, Antoine, «L'Acadie de 1700, vue par Diéreville», dans *le Drame acadien depuis 1604*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1936, p. 198-211.

BOISARD, François, «Diéreville», dans *Notices biographiques, littéraires et critiques sur les hommes du Calvados qui se sont fait remarquer par leurs actions ou par leurs ouvrages*, Caen, Imprimerie de Pagny, 1848, p. 108-110.

CLICHE, Marie-Aimée, «Relation du Voyage du Port Royal de l'Acadie, de DIÉREVILLE», dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. I: *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, 1978, p. 635-637.

DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Samuel Champlain. Histoire de sa vie et de ses voyages*, Québec, A. Côté et Cie, 1891, 2 vol.

DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Québec et Nouvelle-France. Bibliographie. Inventaire chronologique des ouvrages publiés à l'étranger en diverses langues sur Québec et la Nouvelle-France, depuis la découverte du Canada jusqu'à nos jours (1534-1906)*, Québec (1906), New York, AMS Press, 1974, vol. 2, p. 137.

ÉMOND, Bernard, *et al.*, «Diéreville», dans *Anthologie de textes littéraires acadiens 1606-1975*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1979, p. 68-81.

GOUJET, Claude-Pierre, «Traductions des Poètes Latins Modernes : Jean-Baptiste de Santeul», dans la *Bibliothèque française ou Histoire de la littérature française*, Paris, 18 vol., 1741-1756, vol. 7, p. 219-250.

HOEFER, Ferdinand, «Diéreville», dans *Nouvelle Biographie universelle et générale*, Paris, Firmin Didot, 1855-1866, vol. 14, p. 139.

LE JEUNE, Louis-Marie, «N. de Diéreville», dans *Dictionnaire général de biographie, histoire, littérature [...] du Canada*, Ottawa, 1931, vol. 1, p. 514.

ROUSSEAU, Jacques, «Diéreville», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, t. II, p. 195-197.

RUMILLY, Robert, «Le voyage de Diéreville», dans *Histoire des Acadiens*, Montréal, 1955, t. I, p. 155-157.

III - Articles

DAVID, Jean, «La danse et la musique chez les Indiens d'Amérique», *le Canada français*, vol. 30, n° 5, janvier 1943, p. 340-354.

DIONNE, Narcisse-Eutrope, «Bibliographie. Voyage du sieur de Diéreville en Acadie, par L. U. Fontaine» [compte rendu], dans *le Journal de Québec*, n° 115, 18 septembre 1885.

Journal des Sçavans, Paris, 1708, p. 513-521 [compte rendu de la *Relation*, Rouen, 1708].

Journal de Trévoux, ou Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des arts, 1708, vol. 8, Genève; réimpr. Slatkine Reprints, 1968, p. 291 [mention du «Voyage de l'Acadie par Mr. Diéreville, Paris, chez Girin»].

LE BLANT, Robert, «Diéreville. Les études historiques sur la colonie française d'Acadie 1603-1713», *Revue d'histoire des colonies*, vol. 35, n^{os} 122-123, 1948, p. 104-105.

MALCHELOSSE, Gérard, «La bibliothèque acadienne», *les Cahiers des Dix*, vol. 19, 1954, p. 281-282.

Nouvelles de la République des lettres, janvier 1710, p. 54-66
[compte rendu de la *Relation*, Amsterdam, 1710].

«Relation d'un combat donné entre les François & les Acadiens, contre les Anglois», dans *la Gazette*, 25 février 1708, p. 92-96.

C — AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES

I - Archives

BONAVENTURE, Simon-Pierre Denys de, «Mémoire concernant l'Acadie, sur les avis venus par le vaisseau du roy "l'Envieux" commandé par le Sieur de Bonaventure arrivé à la Rochelle le 9 Décembre 1698», ANP, Col., C¹¹D-3 (Correspondance générale, Acadie), f^o 132-160; ANC, C-11,360, p. 320-363.

VILLEBON, Joseph Robinau de, «Lettre au Ministre», au Fort Saint Jean, le 27 octobre 1699, ANP, Col., C¹¹D-3, f^o 208-214; ANC, C-11,360, p. 476-503.

VILLEBON, Joseph Robinau de, «Mémoire [joint à la Lettre de Villebon] sur les Establissemens et havres qui sont depuis les Mines dans le fond de la Baye françoise, jusques à l'Isle de Cap Breton», 27 octobre 1699, ANP, Col., C¹¹D-3, f^o 193-198; ANC, C-11,360, p. 437-453.

VILLEBON, Joseph Robinau de, «Mémoire [joint à la Lettre de Villebon] sur l'estat présent du Port royal, de sa situation et les raisons pour le fortifier», 27 octobre 1699, ANP, Col., C¹¹D-3, f^o 199-204; ANC, C-11,360, p. 454-467.

VILLEBON, Joseph Robinau de, «Mémoire [joint à la Lettre de Villebon] sur la pesche aux costes de l'Acadie et la manière de la faire», 27 octobre 1699, ANP, Col., C¹D-3, f^o 205-207; ANC, C-11,360, p. 468-475.

II - Thèse

PELLERIN, Suzanne, «Étude du vocabulaire de la faune et de la flore nord-américaines dans les écrits de Lahontan», mémoire de maîtrise, Université Laval, 1978, xxxiii, 391 p.

III - Livres, parties de livres *

*ARSENAULT, Bona, *Histoire et généalogie des Acadiens*, Québec, Le Conseil de la Vie française en Amérique, 1965, 2 t.

BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, Charles-Claude Le Roy, *Histoire de l'Amerique Septentrionale [...]*, Paris, Jean-Luc Nion et François Didot, 1722, 4 t.

BANFIELD, Alexander W. Francis, *les Mammifères du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, xxv, 406 p.

[BÉGON, Michel], «Voyage de Bégon, Intendant de Rochefort à Bagnères», dans *Bulletin de la société de géographie de Rochefort*, n^o 14, 1893, p. 38-68.

[BÉGON, Michel], «Mémoire sur la généralité de La Rochelle» [1698], éd. par Georges Musset, dans *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, n^o 2, 1875, p. 17-174.

*[BÉGON, Michel], *Lettres de Michel Bégon*, éd. par Charles Dangibeaud et Louis Delavaud, *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, n^{os} 47-49, Paris et Saintes, Picard et Librairie Laborde, 1925-1935, 3 t.

* L'astérisque indique un ouvrage citant Diéreville.

BEZARD, Yvonne, *Fonctionnaires maritimes et coloniaux sous Louis XIV. Les Bégon*, Paris, Albin Michel, 1932, 330 p.

BIBLIOGRAPHIE acadienne: liste des volumes, brochures et thèses concernant l'Acadie et les Acadiens des débuts à 1875, Moncton, Éditions d'Acadie, 1975, 463 p. [avec un autre volume consacré aux articles de périodiques, paru en 1977, avec des suppléments et des mises à jour en 1988 et 1991].

BLUCHE, François, dir., *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, 1640 p.

BOILEAU, *Œuvres complètes*, éd. par Françoise Escal, Paris, Gallimard, 1966, 1314 p.

BOUCHER, Pierre, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada*, Paris, Florentin Lambert, 1664, 168 p. [réimpression en fac-similé avec diverses études, Boucherville, Société historique de Boucherville, 1964, lxxiii, 415 p.].

*BREBNER, John Bartlet, *New England's Outpost: Acadia before the Conquest of Canada*, New York, Columbia University Press, 1927, 293 p.; réimp. Burt Franklin, 1973.

BRUNOT, Ferdinand, «Latin et français sur les monuments publics», dans *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, 1966, t. V, p. 10-20.

CAMUSAT, D.-F., «Histoire du *Mercure galant*», dans *Histoire critique des journaux*, Amsterdam, J.-F. Bernard, 1734, t. II, p. 198-215.

CARTIER, Jacques, *Relations*, édition critique par Michel Bideaux, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, «Bibliothèque du Nouveau Monde», 1986, 500 p.

- *CASGRAIN, Henri-Raymond, *les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Étrangères en Acadie (1676-1762)*, Québec, Librairie Montmorency-Laval, 1897, 462 p.
- CHAMPLAIN, Samuel de, *The Works of Samuel de Champlain*, éd. sous la direction de Henry P. Biggar, Toronto, The Champlain Society, 1922-1936, 6 t.
- CHAPELLE, Claude Emmanuel Luillier, dit, et François Le Coigneux de BACHAUMONT, *Voyage de Chapelle et de Bachaumont*, Paris, Presses Universitaires de France, 1927, 94 p.
- CHARLEVOIX, François-Xavier de, *Histoire et description generale de la Nouvelle France*, Paris, Nyon Fils, 1744 [réimpression en fac-similé: Montréal, Éditions Élysée, 1976, 3 t.].
- CHARLEVOIX, François-Xavier de, *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, Paris, Nyon Fils, 1744; édition critique par Pierre Berthiaume, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, «Bibliothèque du Nouveau Monde», 1994, 2 t., 1112 p.
- CHOISY, François-Timoléon, abbé de, *Journal du voyage de Siam fait en 1685-1686*, Paris, Cramoisy, 1687.
- *CLARK, Andrew Hill, *Acadia. The Geography of Early Nova Scotia to 1760*, Madison, Milwaukee et Londres, The University of Wisconsin Press, 1968, xx, 450 p.
- Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France*, Québec, A. Côté, 1883, 2 vol., 637 p. et 560 p.
- *CONLON, Pierre M., *Prélude au siècle des lumières en France, répertoire chronologique de 1680 à 1715*, Genève, Droz, 1973, t. IV, p. 46.

CORNEILLE, Pierre, *Œuvres complètes*, éd. par Georges Couton, Paris, Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», 1980-1987, 3 t.

CORNEILLE, Thomas, *le Dictionnaire des Arts et des Sciences*, Paris, J.-B. Coignard, 1694, 2 vol.; réimpr. Genève, Slatkine, 1968.

COTIN, Charles, *Recueil des énigmes de ce temps*, Rouen, Jacques Cailloüé, 1655, xxiv, 120 p.

*DAIGLE, Jean, «L'Acadie de 1604 à 1763, synthèse historique», dans *l'Acadie des Maritimes*, Université de Moncton, 1993, p. 1-43.

*DANGIBEAUD, Charles et DELAUAUD, Louis, édit., *Lettres de Michel Bégon*, Voir BÉGON, Michel.

DELAFOSSÉ, Marcel et TROCMÉ, Étienne, *le Commerce rochelais de la fin du xv^e siècle au début du xviii^e*, Paris, Armand Colin, 1952, 231 p.

DEMERLIAC, Alain, *la Marine de Louis XIV. Nomenclature des vaisseaux du Roi-Soleil de 1661 à 1715*, Nice, Éditions Oméga, 1992, 292 p.

DENYS, Nicolas, *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale. Avec l'Histoire naturelle du Païs*, Paris, Claude Barbin, 1672, 2 t., 267 p. et 480 p.; réédition par William F. Ganong, avec la traduction: *The Description and Natural History [...]*, Toronto, The Champlain Society, 1908.

**Dictionnaire biographique du Canada*, t. I: *De l'an 1000 à 1700*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966, xxv, 774 p.

**Dictionnaire biographique du Canada*, t. II: *De 1701 à 1740*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, xli, 791 p.

- *DINOUART, abbé Joseph-Antoine, *Santoliana, Ouvrage qui contient la vie de Santeul, ses bons mots, son démêlé avec les Jésuites, ses lettres, ses inscriptions, et l'analyse de ses ouvrages*, Paris, Nyon, 1744 (BNP: 8° Lⁿ27. 18504).
- *DOIRON, Normand, *l'Art de voyager. Le déplacement à l'époque classique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, Paris, Klincksieck, 1995, 260 p.
- DOTOLI, Giovanni, « *Le Mercure galant de Donneau de Visé* », dans *Littérature et société au XVII^e siècle*, Fasano, Schena, Paris, Nizet, 1987, p. 229-303.
- *DUPLESSIS, Georges, *Un curieux du XVII^e siècle. Michel Bégon, intendant de La Rochelle*, Paris, chez Auguste Aubry, 1874, 144 p.
- *FRÈRE, Édouard, *Manuel du bibliographe normand*, Rouen, A. Le Brument, 1858; réimpr. Genève, Slatkine, 1971, p. 363.
- FUKUI, Y., *Raffinement précieux dans la poésie française du XVII^e siècle*, Paris, Nizet, 1964, 334 p.
- FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, Contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes*, La Haye et Rotterdam, 1690; réédition, Paris, Les Éditions Le Robert, 1978, 3 vol.
- GAYOT DE PITAVAL, François, *Recueil des énigmes les plus curieuses de ce temps*, Paris, chez Nicolas Legras, 1717, xxiv, 225 p. (BNP: Z. 17538).
- HAASE, Albert, *Syntaxe du français au XVII^e siècle*, Paris, Delagrave, 5^e éd., 1965, 448 p.
- HATIN, Eugène, « *Le Mercure galant* », dans *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, [1866], Hildesheim, Georg Olms Verlag, 1965, p. 24-27.

HENNEPIN, Louis, *Nouveau Voyage d'un Pais plus grand que l'Europe* [...], Utrecht, Antoine Schouten, 1698, 389 p.

HODGE, Frederick Webb, *Handbook of American Indians North of Mexico*, Washington, Government Printing Office, 2 vol., 1907, 1910, 972 p. et 1221 p. [réédition, New York, Pageant Books, 1960].

HORACE, *Odes et épodes*, texte établi et traduit par F. Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 1959, 238 p.

HORACE, *Satires, Épîtres, Art poétique*, texte établi et traduit par F. Richard, Paris, Garnier Frères, 1950, 332 p.

HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, Paris, Champion, 1925-1932; réédition, Didier, 1946-1967, 7 vol.

*INNIS, Harold A., *The Cod Fisheries. The History of an International Economy*, Toronto, University of Toronto Press, 1954, xix, 522 p.

JAENEN, Cornelius J., *les Relations franco-américaines en Nouvelle-France et en Acadie*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord, 1985, 175 p.

JAL, Auguste, *Glossaire nautique, répertoire polyglotte de termes de marine anciens et modernes*, Paris, Firmin-Didot, 1848, 1591 p.

*LACHÈVRE, Frédéric, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, [1903-1905], Genève, Slatkine Reprints, 1967, vol. 4, p. 314.

LAFITAU, François-Joseph, *Mœurs des sauvages Américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Saugrain l'aîné et Charles Estienne Hochereau, 1724, 2 t.

LA FONTAINE, Jean de, *Œuvres complètes*, Paris, Éditions du Seuil, 1965, 542 p.

- LAHONTAN, Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de, *Œuvres complètes*, édition critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, «Bibliothèque du Nouveau Monde», 1990, 2 t., 1474 p.
- LA MORANDIÈRE, Charles de, *Histoire de la pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale des origines à 1789*, vol. 1, Paris, Maisonneuve et Larose, 1962, xviii, 507 p.
- LAMOTHE CADILLAC, Antoine Laumet dit de, «Relation du sieur de Lamothe Cadillac» [1692], dans Pierre MARGRY, *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et le sud de l'Amérique septentrionale (1614-1754). Mémoires et documents inédits*, vol. 5, 1887, p. 75-132.
- *LAUVRIÈRE, Émile, *la Tragédie d'un peuple: histoire du peuple acadien, de ses origines à nos jours*, Paris, Bossard, 1922, 2 t., 1115 p.
- *LAVERNY, Anatole, «Les Dières», dans *Généalogie biographique. Les La Charlonnie*, La Rochelle, Noël Texier, 1892, p. 211-217.
- LE BEAU, Claude, *Avantures du Sr C. Le Beau [...], ou Voyage curieux et nouveau, Parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale*, Amsterdam, H. Uytwerf, 1738, 2 vol.; réimpr. New York, Johnson Reprint Corporation, 1966.
- *LEBRETON, Théodore, *Biographie normande, recueil de notices biographiques et bibliographiques sur les personnages célèbres nés en Normandie*, Rouen, 1857-1861, 3 vol.
- LEBÈGUE, Raymond, dir., *la Basse-Normandie et ses poètes à l'époque classique, Cahiers des Annales de Normandie*, n° 9, Caen, 1977.
- LE CLERCQ, Chrestien, *Nouvelle Relation de la Gaspésie, qui contient Les Mœurs & la Religion des Sauvages Gaspiens Porte-Croix, adoreurs du Soleil, & d'autres Peuples de*

l'Amérique Septentrionale, dite Canada, Paris, Amable Auroy, 1691, 572 p. ; réédition par William F. Ganong, Toronto, The Champlain Society, 1910, xvi, 452 p. [Nous citons la pagination originale.]

LEJEUNE, Paul, *Relation de 1634. Le missionnaire, l'apostat, le sorcier*, édition critique par Guy Laflèche, 1973, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1973, xli, 263 p.

*LELONG, Jacques, *Bibliothèque historique de la France*, Paris, G. Martin, 1719, p. 821 (BNP: Q. 62).

LÉRY, JEAN de, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, Genève, Antoine Chuppin, 1580, édit. par Jean-Claude Morisot, Genève, Droz, 1975, 463 p.

LESCARBOT, Marc, *Histoire de la Nouvelle-France [...]*, Paris, Adrian Périer, 1617, 970 p. ; réédition par W. L. Grant, Toronto, The Champlain Society, 3 vol., 1907-1914, 331, 584 et 555 p. [Nous citons la pagination originale.]

MARGRY, Pierre, *Découvertes et établissements des François dans l'Ouest et dans le Sud de l'Amérique Septentrionale, 1614-1618, Mémoires et documents inédits*, Paris, Maisonneuve et C^{ie}, 1879-1888, 6 vol.

*MARIE-VICTORIN, Frère, *Flore laurentienne*, Montréal, Imprimerie de La Salle, 1935, 917 p.

MARION, Marcel, *Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Picard, 1968, 564 p.

MARMIER, Jean, *Horace en France, au dix-septième siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962, 436 p.

MARTIJN, Charles A., dir., *les Micmacs et la mer*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1986, 343 p.

- MASSICOTTE, Édouard-Zotique, *le Costume civil masculin à Montréal au dix-septième siècle*, Ottawa, Mémoires de la Société Royale du Canada, Troisième série, 1939, vol. 33.
- MÉNESTRIER, Claude-François, *la Philosophie des images énigmatiques* (1682), Lyon, Chez Hilaire Baritel, 1694, 494 p.
- MERRIEN, Jean, *la Vie quotidienne des marins au temps du Roi Soleil*, Paris, Hachette, 1964, 310 p.
- MICHAUD, Louis-Gabriel, *Biographie universelle, ancienne et moderne*, Paris, C. Desplaces, 1811-1862, 85 vol.
- MOISY, Henri, *Dictionnaire de patois normand*, Caen, Henri Delesques, 1887, 715 p.
- MORNET, Daniel, *Histoire de la littérature française classique, 1660-1700*, Paris, Armand Colin, 1950, 427 p.
- MORRISON, Kenneth M., *The Embattled Northeast. The Elusive Ideal of Alliance in Abenaki-Euramerican Relations*, Berkeley, University of California Press, 1984, 256 p.
- PELLISSON, Paul, *Discours sur les Œuvres de Monsieur Sarasin et autres textes*, éd. par E. Mortgat et C. Nedelec, sous la dir. d'Alain Viala, Toulouse, Société de littératures classiques, 1989, 139 p.
- PELOUS, Jean-Michel, *Amour précieux, amour galant (1654-1675). Essai sur la représentation de l'amour dans la littérature et la société mondaine*, Paris, Klincksieck, 1980, 524 p.
- PELOUS, Jean-Michel, «Le Voyage de Chapelle et Bachaumont, un document sur l'état de la France et de sa littérature en 1656», dans *la Découverte en France au XVII^e siècle*, Paris, C.N.R.S., 1980, p. 95-101.
- [PINEL DE LA MARTELIÈRE ?], *la Vie et les bons mots de Monsieur de Santeuil, avec plusieurs pièces de Poësies [...]*,

Cologne, chez Abraham l'Enclume, 1742 (BNP: Z. 39126).

*POIRIER, Pascal, *le Parler franco-acadien et ses origines*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1928, 339 p.

PRÉVOST, M., C. J. ROMAN D'AMAT *et al.*, Paris, Letouzey et Ané, *Dictionnaire de biographie française*, 14 vol. parus, 1980.

*PROULX, Gilles, *Entre France et Nouvelle-France*, La Prairie, Éditions Marcel Broquet/Parcs Canada, 1984, 197 p.

*RAINGUET, Pierre-Damien, « Michel et Madeleine Bégon », dans *Biographie saintongeaise. Dictionnaire historique de tous les personnages qui se sont illustrés par leurs écrits ou leurs actions dans les anciennes provinces de Saintonge et d'Aunis*, Saintes, Niox, 1851, p. 76-79.

RAMEAU DE SAINT-PÈRE, Edme, *Une colonie féodale en Amérique : l'Acadie, 1604-1881*, Paris, Plon, Montréal, Granger, 1889, 2 vol., 790 p.

RAND, Silas Tertius, *Dictionary of the Language of the Micmac Indians, Who Reside in Nova Scotia, New Brunswick, Prince Edward Island, Cape Breton and Newfoundland*, Halifax, Nova Scotia Company, 1888; réimpr. Johnson Reprint, 1972.

RAWLYK, George A., *Nova Scotia's Massachusetts. A Study of Massachusetts - Nova Scotia Relations, 1630 to 1784*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1973, 298 p.

RAYNAL, Guillaume-Thomas, *Histoire philosophique et politique des Établissements et du Commerce des Européens dans les deux Indes*, Genève, Jean-Leonard Pellet, 1780, 6 t.

REGNARD, Jean-François, *Voyages de Normandie en 1689*, dans *Œuvres complètes*, éd. par G. A. Craquelet, Paris, J. L. J. Brière, 1823, vol. 1, p. 393-403.

*ROY, Michel, *L'Acadie des origines à nos jours. Essai de synthèse historique*, Montréal, Québec/Amérique, 1989, 340 p.

SAGARD, Gabriel, *le Grand voyage du pays des Hurons*, Paris, Denys Moreau, 1632, liii, 380 p. [réédition par Marcel Trudel, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, 268 p.].

SAGARD, Gabriel, *Histoire du Canada et voyages*, Paris, Claude Sonnius, 1636 [réédition, Paris, Tross, 1866, 4 t., 922 p.].

SAINT-SIMON, *Mémoires*, éd. par Gonzague Truc, Paris, Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», 1947-1965, 7 vol.

SANTEUIL, Jean-Baptiste, voir *supra*, p. 566-569, la bibliographie des traductions de Diéreville.

Santeuïlliana, ou les Bons Mots de M. de Santeuïl, La Haye, Joseph Crispin, 1708 (BNP: 8° Ln27. 18502).

SAUGRAIN, Claude Marin, «Nouvelle France, Isles et autres Colonies Françaises», dans *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne et de la Nouvelle France*, Paris, Saugrain Père, la Veuve Saugrain et Pierre Prault, 1726, t. III, col. 1181-1354.

SÉGUIN, Robert-Lionel, *la Vie libertine en Nouvelle-France au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1972, 2 t., 574 p.

*SÉGUIN, Robert-Lionel, *la Civilisation traditionnelle de l'«habitant» aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Montréal, Fides, 1973, 701 p.

*SÉVIGNY, P.-André, *les Abénaquis: habitat et migration (17^e et 18^e siècles)*, Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1976, 249 p.

TAILLEMITE, Étienne, *Tables des noms de lieux, de personnes [...] des archives de la Marine*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1969.

*THÉODORE DE BLOIS, P., *Histoire de Rochefort*, Blois, chez P.-J. Masson, 1733, xvi, 281 p.

THWAITES, Reuben G., édit., *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France 1610-1791*, Cleveland, Burrows, 1896-1901, 73 vol.

*TOUGARD, Abbé, *Petits auteurs normands du règne de Louis XIV*, Rouen, 1896, 29 p. (Caen, Archives du Calvados, Br. 3914).

*TOURNEFORT, Joseph Pitton de, «Suite de l'établissement de quelques nouveaux genres de Plantes: *Diervilla* et *Chelone*», dans *Histoire de l'Académie royale des Sciences de 1706*, Paris, chez Jean Boudot, 1707, p. 83-87 (BNP: R. 3794).

TRUDEL, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France*, t. II: *le Comptoir 1604-1627*, Montréal, Fides, 1966, 554 p.

*VEYRIÈRES, Louis, *Monographie du sonnet, sonnetistes anciens et modernes*, Paris, Librairie Bachelin, 1869, t. II, p. 79.

*WEBSTER, John Clarence, *Acadia at the End of the Seventeenth Century. Letters, Journals and Memoirs of Joseph Robineau de Villebon*, Saint John, The New Brunswick Museum, 1934, 232 p.

IV - Articles

ANONYME, «La famille Dières», *Bulletin de la Société des Archives historiques. Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, n° 15, 1895, p. 25-26.

- ANONYME, «La famille Dières», *Bulletin de la Société des Archives historiques, Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, n° 21, 1901, p. 23-24.
- BUREAU, Dr Jean, «Un hôpital sous l'Ancien Régime. Pont-l'Évêque en Normandie», *Bulletin de la société des amis de Pont-l'Évêque*, n° 5, 1980, p. 5-34.
- GAGNON, François-Marc, «Portrait du castor. Analogies et représentations», dans Bernard Beugnot, dir., *Voyages. Récits et imaginaire*, Paris-Seattle-Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, 1984, p. 199-214.
- *GANONG, William Francis, «A Monograph of the Cartography of New Brunswick», *Mémoires de la Société royale du Canada*, section II, 1897.
- *GANONG, William Francis, «The Identity of the Animals and Plants Mentioned by the Early Voyageurs to Eastern Canada and Newfoundland», *Mémoires de la Société royale du Canada*, section II, 1909, p. 197-242.
- GAUDET, Placide, «Les seigneuries de l'ancienne Acadie», *Bulletin des recherches historiques*, vol. 33, 1927, p. 343-347.
- GODARD DE DONVILLE, Louise, «La relation galante», *Marseille*, n° 120 (*Découverte de la Provence au XVIII^e siècle*), 1980, p. 89-96.
- *GUITARD, Robert, «Le déclin de la pêche sédentaire en Acadie de 1697 à 1702», *Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 9, n° 1, 1978, p. 5-21.
- HOFFMAN, Bernard G., «Souriquois, Etchemin and Kwedech: A Lost Chapter in American Ethnography», *Ethnohistory*, vol. 2, 1955, p. 65-87.
- LANCTOT, Gustave, «L'Acadie et la Nouvelle-Angleterre», *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 11, 1941, p. 182-205.

«Lettres sur les Enigmes de ce temps», dans *Extraordinaire du Mercure galant*, janvier 1678, p. 4-45.

WATSON, Lawrence, «The Origin of the Melicites», *Journal of American Folklore*, vol. 20, 1907, p. 160-162.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

| | |
|--|-----|
| Registre des délibérations de l'hôpital général (3 septembre 1684) | 45 |
| Extrait du Registre des délibérations de l'hôpital général (24 novembre 1701) | 46 |
| CARTE DE L'ACCADIE et Pais Voisins (1757), par Nicolas Bellin | 140 |
| Frontispice de l'édition d'Amsterdam (1710) | 142 |

Page laissée blanche

TABLE DES INCIPIT

| | |
|---|-----|
| Ah! qu'ils sont différents de mœurs et de visage | 540 |
| Aimable Iris, quels changemens..... | 493 |
| Allez, jeune Heros, où le sort vous appelle..... | 545 |
| Allons, ma Muse, accordons-nous | 489 |
| A Moy, Muses, venez, ô Ciel, quelle disgrâce!..... | 531 |
| <i>Augustes</i> Habitans du celeste sejour | 508 |
| Au moment que je viens au monde | 455 |
| Avant le temps finissez la Campagne | 502 |
| Bade, sur le Danube autrefois grand Heros | 523 |
| Beautez dont la blancheur peut effacer les lis | 486 |
| Belle Iris, à la Cheminée..... | 397 |
| Belle Iris, il est des <i>Soufflets</i> | 485 |
| Catin, voy ces petits Garçons | 425 |
| Cela feroit tort à ma gloire | 378 |
| Cela ne va pas mal pour l'Empire des Lys | 417 |
| Ce que vous vous imaginez | 480 |
| C'est nous presser un peu de pres | 391 |
| Chaque chose a son temps, aujourd' huy j'ay le mien..... | 487 |
| Cy gist un fort beau Perroquet..... | 463 |
| Comme il ne fait pas bon icy | 382 |
| Damon sur les bords de la Seine | 526 |
| Damon, tu vas te marier?..... | 409 |
| Dans la Fable à Mercure, on voit la verité | 481 |
| Dans un Hameau certain Hibou | 537 |
| Depuis le retour du Printemps..... | 535 |
| Depuis que j'adore vos charmes..... | 431 |
| Depuis que je me suis attiré vostre haine | 483 |
| Depuis que je suis amoureux, / Helas..... | 420 |
| Depuis que je suis amoureux, / Je ne fais que languir | 439 |
| Depuis que le Printemps rameine aux champs Lizette | 551 |
| Depuis que les <i>Collets</i> sont remis à la mode | 430 |
| Depuis qu'Iris me fait porter | 361 |

| | |
|---|-----|
| De toutes les Saisons que l'on voit arriver..... | 373 |
| Du jeune conquérant, qui par sa noble audace | 543 |
| Encor que je naisse sans vie | 544 |
| Enfin de mon humeur volage..... | 404 |
| Enfin j'ay trouvé mon affaire | 424 |
| Enfin le plus puissant des Roys..... | 477 |
| Enfin nos ennuis sont passez | 513 |
| Enfin Rozelinde, & Clionne..... | 445 |
| En vain le Grand LOUIS veut te donner la Paix | 432 |
| Fiers Allemans, quel est vostre destin?..... | 504 |
| Grand Roy, j'admire vos projets | 497 |
| Grand Roy, sur vos Dessesins tous les yeux sont ouverts | 512 |
| He bien, Messieurs les Hollandois..... | 499 |
| Il me faudroit la voix de toutes les Neuf Sœurs..... | 371 |
| Il n'est, charmante Iris, qu'un LOUIS dans le monde..... | 473 |
| Iris, dans quel état puis-je estre encor pour vous?..... | 375 |
| Iris, nous avons veu sur les bords de la Seine | 435 |
| Iris, que j'aime tendrement | 365 |
| Iris, que vous estes farouche!..... | 377 |
| Iris, vous m'accusez de n'estre qu'un volage | 403 |
| J'aime Philis de tout mon cœur..... | 460 |
| Je condamne fort l'Avarice | 474 |
| Je demeure d'accord avec vous, belle Iris | 482 |
| Je dois ma naissance & mon estre | 515 |
| Je me vis l'autre jour dans une peine extrême | 358 |
| Je n'aime plus ce beau sejour | 392 |
| Je n'ay point crû jusqu'à présent..... | 368 |
| Je ne devine plus tes Enigmes, Mercure | 359 |
| Je ne me prens point à l'Hyver | 412 |
| Je ne sçay pas comment j'ay les yeux faits pour toy..... | 395 |
| Je ne veux plus aimer, nargué de vos appas..... | 374 |
| Je ne veux point aimer, importune Lisete | 401 |
| Je sortis de chez vous l'autre jour en colere | 372 |
| Je suis un Corps formé de diverses parties..... | 402 |
| Je suis un malheureux Amant..... | 438 |
| Je suppose estre à l'agonie | 461 |
| Je t'avertis, Galant Mercure | 363 |
| Je trouvay l'autre jour Nanette | 446 |
| Jeune & vaillant Heros, dont le noble courage | 498 |
| Je voy bien, aimable Caliste..... | 418 |

| | |
|---|-----|
| Je vous trouve toujourns la mesme..... | 410 |
| La premiere Enigme du mois..... | 428 |
| La Quenouille n'est plus l'appanage des femmes | 471 |
| Lassé des amoureux commerces..... | 517 |
| L'Astre que tous les jours nous voyons sur nos testes | 454 |
| L'autre jour entre Chien et Loup | 466 |
| L'autre jour la jeune Angélique | 419 |
| Le Ciel exauce ma priere..... | 443 |
| Le Demon de la guerre est reduit aux Enfers | 541 |
| Le fameux Conquerant d'Ambrun | 520 |
| Le Pont-Rouge est tombé de peur | 426 |
| Le service à la Cour n'est point sans récompense | 476 |
| Les Héros des Siecles passez..... | 411 |
| Le Soleil qui répand en tous lieux sa lumiere..... | 413 |
| Lors que dans l'Amoureux Empire..... | 459 |
| Lors que dans nos Jardins on ne voit plus de Roses | 458 |
| Lors que de Luxembourg on vous vit triompher | 442 |
| Lors que je suis avec Nanon | 360 |
| Lors que l'Hymen par de sacrez liens..... | 380 |
| Lors que Tircis bruloit d'amour..... | 467 |
| Lors qu'il faut deviner de gentilles Enigmes..... | 381 |
| Lors qu'un Amant..... | 483 |
| LOUIS paroist toujourns le plus heureux des Roys | 434 |
| Ma Muse bannissons nostre douleur muete..... | 550 |
| Mercure a beau vanter cette Beauté charmante | 385 |
| Mercure est libéral autant qu'on le peut estre..... | 408 |
| Mercure est un Galant Garçon..... | 479 |
| Mercure, la funeste Histoire..... | 423 |
| Mercure, l'autre jour pour deviner l'Enigme | 386 |
| Mercure nous unit, j'en ay l'âme ravie | 451 |
| Mercure pour le coup sur l'Enigme premiere | 472 |
| Mercure, que de changemens..... | 379 |
| Mercure, ta premiere Enigme..... | 376 |
| Moy qui devine tous les Mois..... | 366 |
| Mon Iris me dit l'autre jour..... | 367 |
| Mortels qui ne cherchez qu'à donner à vos sens | 427 |
| Nassau, ton horrible Machine | 525 |
| Ne riez point, fiers Ennemis..... | 400 |
| Non, belle Iris, je ne suis point volage | 383 |
| Non, Gygés, cela n'est pas beau..... | 394 |

| | |
|---|-----|
| Non, l'esprit n'est plus de saison | 469 |
| Non, Philis, c'est en vain que tu me sollicites..... | 452 |
| O Ciel! quel est nôtre malheur | 500 |
| On dit que depuis le Carême..... | 470 |
| On ne m'attrape pas deux fois | 465 |
| On se plaindra toujours de ta rigueur barbare..... | 542 |
| Ouais! Qu'est-ce donc que cette Enigme?..... | 369 |
| Par vos cris, mes petits Moutons | 456 |
| Philis, ma belle Enfant, lors qu'il pleut & qu'il vente | 450 |
| Pleurez, pleurez, Nymphes des Eaux | 415 |
| Politiques trop vains, de Ville & de campagne | 546 |
| Pour Etrennes, belle Denise | 457 |
| Pour moy, j'admire le talent | 429 |
| Pourquoy me dites-vous, Catin | 468 |
| Pour un soupir qui prend une route nouvelle | 398 |
| Prendre Namur, bombarder Charleroy | 516 |
| Quand d'une tendre passion | 474 |
| Quand je voyais Philis à toute heure du jour..... | 460 |
| Qu'avez-vous plus à desirer | 478 |
| Que ces Cœurs, que tu vois, brûlent d'un sacré feu! | 552 |
| Que je vous plains, belle Sylvie | 422 |
| Quel bruit! quel triste bruit tout à coup se répand! | 549 |
| Que me sert-il apres beaucoup d'étude | 362 |
| Que vos Enigmes sont gentilles!..... | 449 |
| Qu'il faut se défier des sermens d'une Belle!..... | 421 |
| Quoy, malgré le Prince d'Orange | 506 |
| Quoy, pour sçavoir aimer, belle & jeune Sylvie | 444 |
| Quoy! tu viens de lever le Siege de Belgrade? | 524 |
| Quoy, vous me recevez de si méchante grace?..... | 436 |
| Quoy, vous vous étonnez de me voir gros & gras | 433 |
| Sous ton regne, grand Roy, que d'augustes <i>spectacles</i> | 548 |
| Sur toutes sortes de matieres | 396 |
| Tandis qu'en mille Lieux on n'entend dans l'Eglise | 416 |
| Tes Enigmes, Mercure, au son du <i>Flageolet</i> | 357 |
| Toy qui nous aprens des nouvelles..... | 384 |
| Tremblez, tremblez fiers Ennemis | 505 |
| Tu demandes mon sentiment..... | 393 |
| Un soufle me donne le jour..... | 364 |
| Voicy le temps de la tendresse | 448 |
| Vostre <i>Chapon</i> , divin Courier..... | 440 |

| | |
|---|-----|
| Votre <i>Chapon</i> , Mercure, est fort maigre & fort grêle | 441 |
| Vous autres Curieux qui voulez tout sçavoir | 453 |
| Vous estes volage, Lysette | 399 |
| Vous gagnez bien, fiers Ennemis | 414 |
| Vous me demandez des Nouvelles | 387 |
| Vous me mal-traitâtes si fort [prosimètre] | 405 |
| Vous me reprochez chaque jour | 370 |
| Vous que Bellone & la Victoire | 495 |
| Vous, qui pour honorer de LOUIS la memoire..... | 496 |
| Vous vantez trop dans vostre Enigme | 437 |
| Vrayment oÿy, vous parlez à nous..... | 484 |

Page laissée blanche

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| Introduction | 7 |
| Note sur l'établissement du texte..... | 115 |
| Chronologie | 119 |
| Sigles et abréviations..... | 137 |
| <i>Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle France</i> | 141 |
| Permission du Roy..... | 143 |
| A Monsieur Begon conseiller du Roy en ses conseils, intendant de justice, police, finances en la generalité de La Rochelle, et de la Marine du Ponant..... | 146 |
| Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle France | 153 |
| Relation des manieres tant des Habitans que des Sauvages de la Nouvelle France..... | 205 |
| Histoire des Sauvages..... | 247 |
| Retour du voyage..... | 325 |
| Le libraire au lecteur | 345 |
| Approbation | 353 |

| | |
|--------------------------------------|-----|
| Poésies diverses et traductions..... | 355 |
| Bibliographie | 553 |
| Table des illustrations..... | 587 |
| Table des incipit..... | 589 |

BIBLIOTHÈQUE DU NOUVEAU MONDE

La «Bibliothèque du Nouveau Monde» rassemble, en éditions critiques, les textes fondamentaux de la littérature québécoise.

Chaque volume, de format 13,5 x 21 cm, est relié avec jaquette sous acétate et boîtier.

Honoré BEAUGRAND, *la Chasse-galerie et autres récits*

édition critique par François Ricard

1989, 364 p. [ISBN 2-7606-1507-3]

Paul-Émile BORDUAS, *Écrits I*

édition critique par André-G. Bourassa, Jean Fisette et Gilles Lapointe

1987, 700 p. [ISBN 2-7606-0761-5]

Paul-Émile BORDUAS, *Écrits II*

t. 1 : Journal, Correspondance (1923-1953)

t. 2 : Correspondance (1954-1960)

édition critique par André-G. Bourassa et Gilles Lapointe

1997, 1160 p. [ISBN 2-7606-1692-4]

Arthur BUIES, *Chroniques I*

édition critique par Francis Parmentier

1986, 656 p. [ISBN 2-7606-0775-5]

Arthur BUIES, *Chroniques II*

édition critique par Francis Parmentier

1991, 476 p. [ISBN 2-7606-1551-0]

Jacques CARTIER, *Relations*

édition critique par Michel Bideaux

1986, 504 p. [ISBN 2-7606-0750-X]

François-Xavier de CHARLEVOIX, *Journal d'un voyage I, II*

édition critique par Pierre Berthiaume

1994, 1112 p. [ISBN 2-7606-1613-4]

Louis DANTIN, *Émile Nelligan et son Œuvre*
édition critique par Réjean Robidoux
1997, 298 p. [ISBN 2-7606-1699-1]

Alfred DESROCHERS, *À l'ombre de l'Orford*
suivi de *l'Offrande aux vierges folles*
édition critique par Richard Giguère
1993, 288 p. [ISBN 2-7606-1589-8]

Henriette DESSAULLES, *Journal*
édition critique par Jean-Louis Major
1989, 672 p. [ISBN 2-7606-0828-X]

Louis-Antoine DESSAULLES, *Écrits*
édition critique par Yvan Lamonde
1994, 382 p. [ISBN 2-7606-1639-8]

DIÉREVILLE, *Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie*
suivie de *Poésies diverses*
édition critique par Normand Doiron
1997, 600 p. [ISBN 2-7606-1710-6]

Louis FRÉCHETTE, *Satires et polémiques I, II*
édition critique par Jacques Blais, Luc Bouvier et Guy Champagne
1993, 1332 p. [ISBN 2-7606-1584-7]

Alain GRANDBOIS, *Avant le chaos et autres nouvelles*
édition critique par Chantal Bouchard et Nicole Deschamps,
1991, 380 p. [ISBN 2-7606-0740-2]

Alain GRANDBOIS, *Né à Québec*
édition critique par Estelle Côté et Jean Cléo Godin
1994, 228 p. [ISBN 2-7606-1638-X]

Alain GRANDBOIS, *Poésie I*
édition critique par Marielle Saint-Amour et Jo-Ann Stanton
1990, 572 p. [ISBN 2-7606-1509-X]

Alain GRANDBOIS, *Poésie II*
édition critique par Marielle Saint-Amour et Jo-Ann Stanton
1990, 640 p. [ISBN 2-7606-1510-3]

Alain GRANDBOIS, *Proses diverses*
édition critique par Jean Cléo Godin
1996, 480 p. [ISBN 2-7606-1676-2]

Alain GRANDBOIS, *Visages du monde*
édition critique par Jean Cléo Godin
1990, 788 p. [ISBN 2-7606-1508-1]

Claude-Henri GRIGNON, *Un homme et son péché*
édition critique par Antoine Sirois et Yvette Francoli
1986, 258 p. [ISBN 2-7606-0760-7]

Germaine GUÈVREMONT, *Marie-Didace*
édition critique par Yvan G. Lepage
1996, 446 p. [ISBN 2-7606-1656-8]

Germaine GUÈVREMONT, *le Survenant*
édition critique par Yvan G. Lepage
1989, 366 p. [ISBN 2-7606-0803-4]

Jean-Charles HARVEY, *les Demi-civilisés*
édition critique par Guildo Rousseau
1988, 300 p. [ISBN 2-7606-0815-8]

Albert LABERGE, *la Scouine*
édition critique par Paul Wyczynski
1986, 300 p. [ISBN 2-7606-0740-2]

LAHONTAN, *Œuvres complètes I, II*
édition critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu
1990, 1474 p. [ISBN 2-7606-1540-5]

Pamphile LE MAY, *Contes vrais*
édition critique par Jeanne Demers et Lise Maisonneuve
1993, 490 p. [ISBN 2-7606-1601-0]

Joseph LENOIR, *Œuvres*
édition critique par John Hare et Jeanne d'Arc Lortie
1988, 332 p. [ISBN 2-7606-0802-6]

RINGUET, *Trente arpents*

édition critique par Jean Panneton, Roméo Arbour et Jean-Louis Major
1991, 522 p. [ISBN 2-7606-1541-3]

Page laissée blanche



Le papier utilisé pour cette publication satisfait aux exigences minimales contenues dans la norme American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992.

Achévé d'imprimer en octobre 1997 chez



à Boucherville, Québec

